



**HAL**  
open science

# La subordination comparative en latin dans les textes de prose de Caton à Apulée

Guillaume Gibert

► **To cite this version:**

Guillaume Gibert. La subordination comparative en latin dans les textes de prose de Caton à Apulée. Littératures. Université Blaise Pascal - Clermont-Ferrand II, 2011. Français. NNT : 2011CLF20017 . tel-00917129

**HAL Id: tel-00917129**

**<https://theses.hal.science/tel-00917129>**

Submitted on 11 Dec 2013

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Université de Clermont-Ferrand II  
U.F.R. Lettres, Langues et Sciences Humaines

Année 2011

**THÈSE EN VUE DE L'OBTENTION DU TITRE DE  
DOCTEUR DE L'UNIVERSITÉ DE CLERMONT-FERRAND II**

**LA SUBORDINATION COMPARATIVE EN LATIN DANS LES  
TEXTES DE PROSE DE CATON À APULÉE**

Thèse préparée sous la direction de  
Madame le Professeur Colette BODELOT

présentée et soutenue publiquement le 19 novembre 2011 par  
Guillaume GIBERT

JURY :

M <sup>me</sup> Colette Bodelot	Professeur à l'Université de Clermont-Ferrand II
M <sup>me</sup> Marie-Dominique Joffre	Professeur à l'Université de Poitiers
M. Christian Nicolas	Professeur à l'Université de Lyon III
M <sup>me</sup> Anna Orlandini	Professeur à l'Université de Toulouse II
M. Federico Panchón	Professeur à l'Université de Salamanque
M. Henri Portine	Professeur à l'Université de Bordeaux III

« - Sire, permettez-moi de vous poser une question. Si je parle à quelqu'un d'une arbalète et si mon interlocuteur ne sait pas du tout de quoi il s'agit, et si je réponds qu'une arbalète ressemble à une arbalète, comprendra-t-il ce que c'est ?

- Certainement pas, répondit le monarque en balayant du regard les poutres du plafond.

- Bien, reprit le vieux conseiller, mais si je lui dis qu'une arbalète ressemble à un petit arc, que le fût est en métal, la corde en fibres de bambou, et par conséquent qu'elle est plus puissante ; si je lui dis en outre que l'arbalète lance des projectiles plus petits et plus solides que des flèches, guidés par un manche en bois, et qu'elle est donc plus précise qu'un arc, mon interlocuteur comprendra-t-il de quoi il s'agit ?

- Evidemment ! s'exclama l'empereur, en agitant ses manches de brocart.

- Ainsi, continua le patriarche, il me faut trouver une image que mon interlocuteur connaisse pour lui expliquer ce qu'il ne comprend pas. »

Liu Xiang<sup>1</sup>.

« - Evitez les références subjectives, la prochaine fois.

- C'est quoi ?

- Mr. Toombs. Tu le connais, pas moi. Ne compare pas quelqu'un que je ne connais pas avec quelqu'un que je ne connais pas non plus. »

John le Carré<sup>2</sup>

---

<sup>1</sup> Extrait de *Contes des sages taoïstes*, P. Fauliot, Editions du Seuil, 2004.

<sup>2</sup> Extrait de *Un pur espion*, traduit par N. Zimmermann, Editions du Seuil, 2001.

## Remerciements

Je souhaite remercier ici toutes celles et tous ceux à qui je dois d'avoir achevé cette thèse.

Je remercie tout d'abord ma directrice, Mme le Professeur Colette Bodelot, pour la patience et la bienveillance dont elle a fait preuve à mon égard pendant années qu'a duré ce travail. Ses différents travaux, ses connaissances linguistiques et son enseignement ont été pour moi une source d'inspiration et d'apprentissage inestimables.

Je remercie également M<sup>mes</sup> et MM. les Professeurs Marie-Dominique Joffre, Anna Orlandini, Christian Nicolas, Federico Panchón et Henri Portine d'avoir bien voulu porter attention à mon travail et me faire de l'honneur de participer au jury de ma thèse.

Sans le soutien constant de mes parents, je n'aurais pas pu entreprendre mes études et achever cette thèse. Je souhaite qu'ils trouvent ici l'expression de ma gratitude. Je souhaite remercier aussi mes soeurs et mon frère pour leurs encouragements et leur présence dans les moments difficiles.

Les conditions de travail dont j'ai bénéficié à l'Université Blaise Pascal, Clermont-Ferrand II, et plus particulièrement au département des Langues et Civilisations de l'Antiquité, en tant qu'allocataire moniteur de recherche et ATER, ont été pour moi un atout considérable. Je remercie les enseignants-chercheurs du département : M<sup>mes</sup> Micheline Decorps, Sandrine Dubel, Anne-Marie Favreau, Annick Stoer-Monjou et Hélène Vial, ainsi que MM. Rémy Poignault et Jean-Pierre de Giorgio. Je souhaite également exprimer ma reconnaissance envers les membres du LRL et plus particulièrement envers Hana Gruet-Skrabalova et François Trouilleux.

Je veux remercier aussi Mme Agnès Ouzounian, professeur d'arménien et de géorgien à l'Institut Catholique de Paris. Je lui exprime toute ma gratitude pour son enseignement, son amitié et pour m'avoir accompagné aux séminaires de C. Hagège et d'A. Culioli.

Je souhaite encore adresser mes remerciements à M. Pierre Présumey, professeur de Lettres classiques en classes préparatoires au Lycée Blaise Pascal de Clermont-Ferrand. Son soutien sans faille, son savoir et sa gentillesse ont été pour moi d'une importance capitale. Je remercie le professeur, le poète, le pêcheur et l'ami.

Je dois aussi remercier mes amis qui m'ont assisté pendant les longues années de ce travail. Parmi ceux à qui je dois tant, je pense particulièrement à Claude Dessimond, Anne de Crémoux, Emmanuel Dupraz, Diane Berthoud, Elsa Michel, Anthony Pniewsky, Elodie Argaud, Hélène Parenty, Emmanuel Gangler, Laurence Dalmon, Youy Ky, Xi Luo, Zhangfei, Dong Hai Chuan, Pierre Bonnet, Lucie et Sébastien Amoureux, Christian Bonnet, Jeannic Drapeau, Frédéric Laye, Céline et Pierre-Jean Roche, Iris Chionne.

Je veux également remercier ma femme, Anne-Camille, pour avoir partagé ces années de travail avec moi et m'avoir soutenu autant qu'elle le pouvait. Il est difficile de dire tout ce que je lui dois. Que les heureux souvenirs de Collioure et de Lagleygeolle remplacent les mots.

Je remercie enfin notre fils, Esteban, à qui ce « livre », comme il dit, doit tant.

## Introduction générale

Les comparaisons homériques... Omniprésentes, elles sont la marque de l'épopée, décrivant la singularité des héros aussi bien que la multitude indistincte de l'humanité :

« Telles les races de feuilles, telles les races d'hommes : tantôt tombant sous le vent, tantôt s'accroissant innombrables, sous la poussée des forêts, quand survient le printemps ; ainsi des générations : l'une croît et l'autre s'efface. » (*Iliade*, VI, 146-49).

Et à la suite d'Homère, innombrables sont les poètes qui ont exploité les ressources de la comparaison. C'est pourquoi on la conçoit généralement comme un élément essentiel de la poésie, relevant de ce que l'on pourrait appeler l'ornement de la langue.

Rien n'est plus faux. La comparaison est un fait linguistique courant qui n'est pas l'apanage des poètes et de la poésie. Le moindre discours est susceptible de receler une comparaison qui, au moyen d'une structure comparative, est utilisée pour éclairer l'inconnu grâce au connu. « On ne se libère pas facilement du connu » écrit E. Sander (2000 : 191) en conclusion à son étude de l'analogie.

Dans cet esprit, nous étudierons un moyen essentiel d'expression linguistique de la comparaison : la subordination comparative, dans la prose latine, à travers un corpus<sup>3</sup> d'auteurs s'étendant de Caton à Apulée, soit du II<sup>ème</sup> siècle avant au II<sup>ème</sup> siècle après J.C. Ce corpus comprend des œuvres de genres divers : scientifique, historique, rhétorique, philosophique et romanesque. Plus précisément, il est composé des auteurs et des œuvres que voici : Apulée : *met.* l. 1 ; 2 et 3 ; *apol.* ; Caton : *agr.* ; César : *Gall.* l. 1 ; 2 ; 3 et 4 ; Cicéron : *Lael.* ; *Cato* ; *Catil.* ; *epist.* 1 ; Columelle : l. 3 et 12 ; Pétrone ; Pline l'Ancien : *nat.* l. 30 et 35 ; Salluste : *Catil.* ; Sénèque : *nat.* l. 1 ; 2 et 3 ; *dial.* 3, 4, 5 ; Tacite : *hist.* 1 ; *ann.* 4, 5, 6 ; Tite-Live : l. 21 et 27 ; Varron : *rust.* l. 1 et 2 et Vitruve : l. 2 et 3<sup>4</sup>.

Ce corpus présente plusieurs avantages. Il contient un grand nombre de structures comparatives. Les ouvrages de prose, en particulier les ouvrages techniques<sup>5</sup>, ont

---

<sup>3</sup> Nous avons également constitué un corpus secondaire contenant : Plaute : *Cas.*, *Capt.*, *Most.* ; Cicéron : *Brut.* ; Virgile : *Aen.* ; Salvien de Marseille : *Gub.*

<sup>4</sup> Sauf indication contraire, nous avons emprunté les traductions de la CUF ou celles de la base de données *Agoraclass*, de l'université catholique de Louvain, que nous notons (TA).

<sup>5</sup> Voir, à ce propos, J. Charconnet (2003) qui étudie principalement l'analogie dans le discours scientifique.

fréquemment recours à la comparaison exprimée au moyen de différents marqueurs. De plus, ces structures comparatives ne sont pas seulement nombreuses, mais elles sont aussi très variées, ce qui nous a permis de prendre en compte des constructions et emplois généralement passés sous silence, tels *ut dixi* et *ut exemplifiant*. Enfin, le latin de ce corpus est lui-même très varié. Entre la langue des discours de Cicéron et celle des affranchis dans la *cena Trimalchionis*, entre celle, plus technique, de Caton, de Columelle ou de Vitruve et la langue plus « littéraire » de Tite-Live, l'éventail des registres et des styles est extrêmement riche.

De plus, cet éventail d'auteurs largement étendu dans le temps, permet de percevoir des évolutions et des transformations dans la subordination comparative latine.

A l'intérieur de ce corpus, nous étudierons les marqueurs *idem... qui, qualis, quot, quantu(s), ut* et *quam*. Nous n'avons pas retenu les marqueurs *uelut, sicut, quemadmodum* ni *quomodo*. Pour *uelut* et *sicut*, il eût fallu, en effet, examiner, en détail, le fonctionnement de *uel* et de *sic*, ce qui nous a paru dépasser les limites de ce travail consacré avant tout aux marqueurs subordonnants. Pour *quemadmodum* et *quomodo*, il eût fallu pousser notre étude au-delà même du latin tardif. Quant aux comparatives dites conditionnelles, introduites par *quasi* ou *tamquam (si) + subjonctif*, si nous ne les avons pas retenues, c'est que leur examen exige la prise en compte et l'analyse des propositions subordonnées hypothétiques en *si*, ainsi qu'une étude minutieuse du mode subjonctif, ce qui nous a semblé aussi excéder les limites que nous nous étions fixées.

Le point de départ de notre thèse est constitué par une première réflexion consacrée aux comparatives à un niveau général, à laquelle succède une étude détaillée de chacun des marqueurs retenus.

# 1 De la comparaison aux comparatives en latin : considérations théoriques et générales

## 1.1 La comparaison et les comparatives

### 1.1.1 Aristote et les autres

La comparaison est partout. Il est peu de domaines, à notre connaissance, qui échappent à la présence des relations d'analogie, d'égalité, d'identité, de différence, etc.

E. Sander (2000 : 5), dans sa monographie consacrée à l'analogie, rappelle que la définition fondatrice de cette dernière a été établie par Aristote et explique qu'il « considère qu'une analogie fait intervenir quatre termes A, B, C et D tels que B est à A ce que D est à C. La notion d'égalité de proportion entre deux rapports ( $B/A = D/C$ ) est étendue à une identité de relation. » L'exemple d'Aristote, cité dans maints travaux<sup>6</sup> sur l'analogie ou la comparaison, est le suivant :

« De même que les yeux des chauves-souris sont éblouis par la lumière du jour, ainsi l'intelligence de notre âme est éblouie par les choses les plus évidentes. » (*Métaphysique*, a, 993b)

Les notions d'identité et de différence sont un sujet commun en philosophie. Prenons, par exemple<sup>7</sup>, l'ouvrage de M. Heidegger, *Identité et Différence* (1968, pour la traduction française, 1957 pour l'oeuvre originale, *Identität und Differenz*) qui commence en ces termes : « Le principe d'identité reçoit couramment la forme :  $A = A$ . Il est accepté comme loi suprême de la pensée. (...) ». Ce signe « = » est d'une importance capitale dans les études sur la comparaison, dite, par exemple, comparaison « d'égalité »<sup>8</sup>, car il sert précisément à noter

---

<sup>6</sup> Voir par exemple, J.B. Grize (1997 : 98) ; C. Perelman & L. Olbrechts-Tyteca (2000 : 501).

<sup>7</sup> On pourrait citer également le traité de J. Locke, *Identité et différence*, dans lequel il s'intéresse aux problèmes de la connaissance et de la comparaison.

<sup>8</sup> Er-Th (1953<sup>2</sup> : 355-356), entre autres, parlent de « comparaison d'égalité ». Il faut cependant préciser que cette appellation peut se révéler trompeuse. Comme l'a montré R. Rivara (1990, 2004 : 56) une relation dite d'égalité, comme « aussi... que » diffère radicalement de l'égalité mathématique. L'égalité mathématique est symétrique : si  $x = y$ , alors  $y = x$  et la négation d'une égalité mathématique exprime une inégalité, si  $x \neq y$  alors on a les relations  $x > y$  ou  $x < y$ . Dans une égalité comparative comme « Jean est aussi grand que Pierre », si l'on



une analogie. Sans nous étendre plus qu'il ne le faudrait sur le sujet, et faute de compétences en philosophie ou en logique, signalons seulement les travaux de Peirce (1867) à propos de la comparaison qui met en évidence le rôle de ce qu'il appelle un « interprétant ». Ce même exemple d'Aristote est cité dans divers travaux à orientation plus rhétorique, comme les ouvrages de J.B Grize (1997 : 98) et C. Perelman & L. Olbrechts-Tyteca (2000 : 501).

E. Sander travaille dans le domaine des sciences cognitives et étudie les rapports entre analogie et catégorisation. L'auteur critique les thèses de Holyoak et celles de Gentner (2000 : chapitres 1 et 2), les deux grandes théories de l'analogie dans le domaine des sciences cognitives. Ces deux grandes théories attachent une importance considérable aux similitudes « structurales » et « pragmatiques, syntaxiques et sémantiques. » Les termes employés relèvent du domaine linguistique et E. Sander s'appuie, en outre, dans le cadre de son hypothèse, sur plusieurs faits langagiers (2000 : 88-89). Un des moyens d'étude et d'observation du phénomène général de la comparaison ressort donc du domaine linguistique<sup>9</sup>.

### **1.1.2 Les subordonnées comparatives : un procédé parmi d'autres d'expression de la comparaison**

La comparaison est étudiée en tant que phénomène linguistique. Autrement dit, les opérations de comparaison sont marquées dans et par les langues. C. Kennedy (2007) écrit à ce propos : « The ability to establish orderings among objects and make comparisons between them according to the amount or degree to which they possess some property is a basic component of human cognition. Natural languages reflect this fact : all languages have syntactic categories that express gradable concepts, and all languages have designated comparative constructions, which are used to express ordering between two objects with

---

introduit une négation, « Jean n'est pas aussi grand que Pierre » alors c'est une infériorité qui est exprimée et en aucun cas une supériorité. On ajoutera également cette remarque de J.B. Grize (1997 : 98) à propos de ce qu'il appelle, dans ce même exemple d'Aristote, « la relation COMME » : « Il est important de ne pas la noter, comme cela se fait souvent, par « = » et ceci dans la mesure où cette notation renvoie usuellement à une relation d'équivalence, donc réflexive, symétrique et transitive. Ici, en effet, la réflexivité est dépourvue de tout intérêt. On ne gagne rien du tout à déclarer que l'intelligence est à l'évidence COMME l'intelligence est à l'évidence. La transitivité n'a pas de sens puisque l'analogie est définie comme une seule relation entre deux couples de termes spécifiés et entre eux seulement. Enfin, la symétrie n'appartient pas à la relation de ressemblance. Il est normal de dire qu'un enfant ressemble à sa mère et non que la mère ressemble à son enfant (je parle de ressemblance physique). »

<sup>9</sup> Les études linguistiques s'appuient également parfois sur les travaux des sciences cognitives et philosophiques. Un travail de G. Fauconnier (1996), « Analogical Counterfactuals », s'appuie sur les thèses d'Holyoak (1984) citées et étudiées par E. Sander.

respect to degree or amount to which they possess some property (Sapir 1944, cité par l'auteur). »

L'auteur prend, pour illustrer son propos, l'exemple de l'anglais. Il signale des faits de morphologie spécifique : les morphèmes *more*, *less*, le suffixe *-er* et les marqueurs *than* et *as*. La littérature linguistique consacrée aux phénomènes décrits par Kennedy, pour l'anglais et pour les autres langues, est absolument considérable et variée. La comparaison est abordée à travers différentes théories linguistiques : générativiste<sup>10</sup>, typologique<sup>11</sup>, *T.O.E (Théorie des opérations énonciatives, A. Culioli)*<sup>12</sup>, etc. Les études typologiques qui étudient l'expression linguistique de la comparaison signalent qu'il existe différents procédés et stratégies cités par Kennedy pour exprimer cette dernière, parmi lesquels « *than* » et « *as* ». Parallèlement à « *as* » et à « *than* », on pourrait citer le fr. « *que* », dans « plus... *que* » ou « *comme* ». Ces derniers marqueurs, en fr., entrent dans la constitution de ce que l'on appelle des subordonnées circonstancielles comparatives<sup>13</sup>.

Ainsi, pour comparer la taille de Pierre et de Jean, on peut utiliser : « Pierre est plus grand que Paul » ou dire, par exemple, « Jean dépasse Pierre ». En latin, comme le signale P. Asensio De La Cruz (2002 : 12), on trouve, pour exprimer la même comparaison :

- 1) *Marcus doctior quam Titus est*
- 2) *Marcus Tito doctior est*
- 3) *Marcus prae Tito/ante alios doctus est*
- 4) *Marcus Titum doctrina superat*

Pour le premier exemple, on parle de subordonnées comparatives, dans les autres cas, non. Un des moyens d'exprimer la comparaison dans les langues réside donc dans l'emploi d'une catégorie grammaticale spécifique : la subordination comparative.

Il faut également ajouter que la subordination comparative, si elle permet d'exprimer la comparaison, n'est pas indispensable à son expression, c'est-à-dire qu'elle fonctionne, dans certains cas, en lien avec un autre élément qui suffit, lui, à déclencher l'opération de

---

<sup>10</sup> Voir, entre autres, l'étude de Hankamer (1973) discutée dans le chapitre consacré à *quam* §7.2.3.1 ou celle de W. Lechner (2004) portant sur l'ellipse dans les comparatives.

<sup>11</sup> Voir, entre autres, L. Stassen (2005) ; B. Heine (1997).

<sup>12</sup> Voir, entre autres, L. Flucha (2001) dont la thèse est intitulée : *Le marqueur as en anglais contemporain dans le cadre des opérations énonciatives*.

<sup>13</sup> M. Riegel, J.C. Pellat & R. Rioul (1999<sup>5</sup> : 514 sq).

comparaison. Ainsi, le comparant, que S. Whittaker (1995) appelle « l'étalon », exprimé par « que X », dans une comparaison différenciante en « plus/moins... que », peut tout à fait ne pas être exprimé et S. Whittaker (1995) parle alors de « comparatif tronqué », comme en :

- 5) A Rome, le climat est plus doux
- 6) Pierre est plus sage à l'école

Il faut enfin ajouter que l'on parle généralement « des subordonnées comparatives »<sup>14</sup>, c'est-à-dire qu'au sein de la vaste classe des subordonnées et plus particulièrement des subordonnées adverbiales, coexistent plusieurs « types » de comparatives qui instaurent diverses relations entre les éléments comparés.

### 1.1.3 Les relations exprimées dans les comparatives et le repérage

R. Rivara (1995) signale qu'une quasi-unanimité existe sur les trois relations comparatives. On distingue donc dans l'ensemble : des comparatives d'égalité, de supériorité et d'infériorité. Il ajoute (1995 : 19) : « Il semble que, sur ce point, les grammairiens avaient adopté le préjugé d'un isomorphisme de la langue et du réel ; si l'on compare deux grandeurs réelles connues, A et B, il est certain que l'on rencontre l'une des trois situations suivantes :  $A > B$ ,  $A = B$ , ou  $A < B$ . » Cette vision des choses se reflète, pour le latin, dans le classement adopté par Er-Th (1953<sup>2</sup> : 355-357), chez lesquels on trouve : I) La comparaison d'égalité et II) La comparaison de supériorité ou d'infériorité.

Or, R. Rivara montre qu'il existe deux et seulement deux relations de comparaison exprimées par les comparatives, les relations qu'il appelle « EG » et « ER », identité et non-identité. Il fonde son argumentation sur des considérations morphologiques et syntaxiques et conclut que, ce que l'on appelle la comparaison d'infériorité, n'est qu'une « supériorité dans le petit », ce que confirme, d'ailleurs, la morphologie de *minor* ou *minus* en latin<sup>15</sup>.

L'auteur soutient également que les relations linguistiques de comparaison sont orientées. On désigne généralement, dans des cas comme : « A est comme B » et « A est plus grand que A », A comme le comparé et B comme le comparant. R. Rivara montre que la

---

<sup>14</sup> Voir, par exemple A.M. Garagnon & F. Calas (2002 : 91) : « Les subordonnées circonstancielles de comparaison, ou comparatives ».

<sup>15</sup> Voir, à ce propos, G. Meiser (1998 : 154).

relation linguistique, établie entre A et B, est orientée à partir du comparant vers le comparé (1995 : 35) : « Les relations de comparaison telles qu'elles sont construites dans les langues naturelles (en tout cas dans toutes les langues évoquées jusqu'ici) sont également pourvues d'une orientation, mais, au contraire des relations définies en logique, il faut leur attribuer une orientation inverse, celles des opérations qui les instaurent : le point de départ est le terme placé à droite et, par rapport à lui, le comparé est déclaré « identique » ou « non identique » - c'est-à-dire respectivement « égal » ou « supérieur » si l'on est dans le domaine du graduable. »

Il définit donc le comparant comme un point de départ et un repère. La relation entre comparé et comparant est une relation de repérage, au sens culiolien du terme, précise-t-il, ce qui confère au déterminant, le repère, une forme d'antériorité, c'est-à-dire qu'il est lui-même déterminé, directement ou non, par rapport à une donnée énonciative liée à la situation d'énonciation.

#### **1.1.4 Repérage, identification et différenciation chez A. Culioli**

Dans la théorie linguistique élaborée par A. Culioli, l'opération de repérage et la notion de repère sont des éléments fondamentaux. Ainsi, il propose, dans ses entretiens qu'il tient avec F. Fau (2002 : 207) : « Oui, j'ai abondamment parlé du marqueur, et c'est un concept réellement important (...). Il y en a donc un second, et c'est celui de repérage, c'est-à-dire de construction de repérage. C'est d'ailleurs plutôt à ce terme-là que certains attachent mon activité tellement il est devenu courant. Alors dans la relation de repérage, il y a deux choses. Il y a d'un côté relation, et par là on est amené à poser qu'il n'existe pas de terme isolé, tout terme est nécessairement pris dans une relation. (...) Et puis il y a le concept de repérage, c'est-à-dire de mise en relation entre un terme qui sert de repère, et un autre qui est repéré par rapport à ce repère. » M.L. Groussier & C. Rivière (1996 : 177) définissent le repère comme un terme plus déterminé dans le plan du repérage que le repéré et avec lequel celui-ci est mis en relation par l'opération de repérage<sup>16</sup>. »

---

<sup>16</sup> Voir également A. Culioli (1999,II : 97) : « L'observation minutieuse de langues variées et la théorisation de phénomènes en apparence éloignés, m'a amené à poser une relation fondamentale appelée : relation de repérage, construite par l'opération primitive dite opération de repérage. Le concept de repérage est lié au concept de localisation relative et à celui de détermination. Dire que *x* est repéré par rapport à *y* signifie que *x* est localisé (au sens abstrait du terme), situé par rapport à *y*, que ce dernier, qui sert de repère (point de référence) soit lui-même repéré par rapport à un autre repère, ou à un repère origine, ou qu'il soit lui-même origine. (...) Lorsque, à l'intérieur d'un système de référence un terme *x* est repéré par rapport à un terme *y*, l'opération fournit à *x* une

R. Rivara (voir *supra*) a démontré qu'il n'existait que deux relations de comparaison, EG et ER, identité et non-identité. Il nous semble que, dans ce cas-là aussi, le recours aux concepts de la théorie d'A. Culioli peut être fécond. Ce dernier propose de définir une autre opération fondamentale, l'identification ; ainsi (2000, I : 97) : « L'identification peut être conçue de deux façons : soit comme l'identification de telle occurrence d'une notion à une représentation typique, ce qui nous donne l'indiscernabilité qualitative, soit comme l'abolition de la distance qui sépare des occurrences chacune déjà identifiée, ce qui produit une identification qualitative à travers l'altérité situationnelle. Dans ce dernier cas, l'identification a pour base l'élimination de différences dont on décide qu'elles ne sont pas pertinentes ou qu'elles sont provisoirement suspendues. On a alors non plus construction par voisinage, mais prise en compte de différences qu'on annule. (...) Bref, l'identification est ici l'altérité prise en compte, puis éliminée ; la différenciation, c'est l'altérité maintenue. Ainsi, l'altérité est de fondation. »

Ce qui est intéressant ici, c'est précisément que l'opération d'identification reçoit une définition et qu'elle met bien avant les liens entre identification et différenciation. Nous proposerons donc d'utiliser les termes d'identification et de différenciation plutôt que ceux d'identité et de non-identité.

### 1.1.5 Illustration

Afin d'illustrer ce qui vient d'être dit, nous proposons d'appliquer les concepts évoqués à un exemple de notre corpus :

7) *Quod consilium uirtutibus cantionum anteuortit et ut illa Medea unius dieculae a Creone impetratis indutiis totam eius domum filiamque cum ipso sene flammis coronalibus deusserat, sic haec deuotionibus sepulchralibus in scrobrem procuratis, ut mihi temulenta narrauit proxime, cunctos in suis sibi domibus tacita numinum uiolentia clausit, ut toto biduo non claustra perfringi, non fores euelli, non denique parietes ipsi quiuerint perforari (...).* (Apul., *met.* 1,10) : « Mais elle prévint ce dessein par la vertu de ses incantations, et de même que la fameuse Médée, ayant obtenu de Créon un jour seulement pour tout délai, consuma dans les flammes jaillies d'une couronne toute la maison du vieux roi et sa fille et lui-même, ainsi Méroé, en procédant sur une fosse à des dévotions sépulcrales, comme elle me l'a raconté récemment un jour qu'elle était ivre, tint tous les habitants enfermés dans leurs propres

---

valeur référentielle (détermination d'une propriété) qu'il ne possédait pas auparavant. (...) L'idée fondamentale est qu'un objet n'acquiert une valeur déterminée que grâce à un système de repérage. »

demeures par la force muette des puissances divines. Pendant deux jours entiers, on ne parvint ni à forcer les serrures, ni à arracher les portes, ni même à percer les parois. »

Dans cet exemple tiré des *Métamorphoses* d'Apulée, le narrateur raconte un épisode extraordinaire à propos d'une magicienne. Afin de donner plus de poids à son récit, il a recours à une comparaison. *Illa Medea (...)* constitue le comparant et *haec (...)*, la magicienne en question, le comparé. Le comparant, on le voit bien ici, a un statut spécifique que nous proposons, à la suite de Rivara, d'analyser comme un repère qui va déterminer un repéré, ici, le comparé. Ce statut spécifique réside dans le fait que, pour les co-énonciateurs, les amis du narrateur, l'épisode de Médée est connu et celui de la magicienne non. De fait, le comparant est plus déterminé par rapport au comparé dont il vient assurer la stabilité référentielle. Ce statut dissymétrique est donc avant tout ici d'ordre modal. Le comparant, dirons-nous, est posé, par l'énonciateur, comme prévalidé pour et par les co-énonciateurs, ce qui n'est pas le cas pour le comparé qui est instable pour ces mêmes co-énonciateurs. Cette instabilité peut provenir, par exemple, du caractère vraisemblable ou non, etc., du comparé, dont la validité pourrait être remise en question. L'énonciateur, au moyen de *ut... sic*, repère par identification un comparé à la valeur référentielle instable pour les co-énonciateurs avec un repère stable pour ses interlocuteurs, c'est-à-dire qu'il abolit, pour reprendre le terme de Culioli, toute altérité ou différence entre un élément instable et un élément stable.

Cette analyse présente, selon nous, l'avantage d'expliquer un fait rappelé par G. Fontana Elboj, dans son ouvrage consacré aux comparatives en latin (1997 : 18) et par E. Sánchez Salor (1984 : 42). Ces derniers précisent que, dans une comparaison, le comparé et le comparant doivent être distincts et présenter néanmoins quelque point commun. Le fait que, par exemple, comparé et comparant doivent être distincts s'explique, dans le cas de notre exemple, par le statut de repéré de *haec* qui ne peut être repère, puisque précisément il est, pour les co-énonciateurs, instable. Si la visée communicative de l'énonciateur est d'identifier A avec B, parce qu'il considère A comme nouveau, peu connu, susceptible d'être remis en cause, etc., il ne peut pas l'utiliser pour assurer sa valeur référentielle, mais il emploie B, qu'il juge comme un repère adéquat, auquel il identifie A.

Il en va de même dans la comparaison différenciante. Dans cet autre exemple fourni par notre corpus :

8) *Noli ergo mirari, si pictura defecit, cum omnibus dis hominibusque formosior uideatur massa auri, **quam** quicquid Apelles Phidiasque, Graeculi delirantes, fecerunt. (Petron., 88) : « Ne t'étonne donc plus que la peinture soit morte,*

puisque tous, les dieux comme les hommes, trouvent plus de beauté dans un lingot d'or que dans tous les chefs-d'oeuvre d'Apelle et de Phidias, ces Grécaillons à tête folle. »

*Massa auri* constitue le comparé et *quicquid Apelles Phidiasque fecerunt* le comparant. *Quam quicquid Apelles (...)* fonctionne ici comme un repère par rapport à *massa auri formosior*. Le repère renvoie à un degré de beauté supposé connu, qui fonctionne comme un étalon, par rapport auquel le degré de beauté d'un lingot d'or est déclaré supérieur, à l'aide du suffixe *-ior*, ce qui correspond, précisément, à l'affirmation d'une altérité entre ces degrés.

Ainsi les opérations de repérage, d'identification et de différenciation, telles qu'elles sont définies dans la *T.O.E*<sup>17</sup> d'A. Culioli nous paraissent des moyens pertinents pour décrire le fonctionnement des comparatives au niveau référentiel.

## 1.2 Considérations et analyses syntaxiques générales sur les comparatives

Comme nous l'avons dit, les comparatives sont généralement rangées dans la catégorie des subordonnées circonstancielles adverbiales de manière. Or, lorsqu'on se penche sur des études plus précises, on s'aperçoit que chacun des termes que nous venons de citer : « subordonnées comparatives circonstancielles de manière », « subordonnées adverbiales » est problématique.

### 1.2.1 L'étiquette « comparatives » : comparatives et relatives

Certains chercheurs, J.C. Milner 1973 ; C. Muller 1983 et R. Rivara 1990 considèrent que les comparatives sont des relatives. Ainsi Milner (1973), après avoir montré sur la base d'analogies fonctionnelles et syntaxiques des parallèles entre relatives et comparatives, considère que les comparatives sont à l'adjectif ce que les relatives sont au nom. R. Rivara (1990) soutient également que les comparatives sont des relatives en se fondant sur deux arguments principaux : premièrement, comme dans la relative déterminative « les problèmes qui », les comparatives sont constituées d'éléments qui forment « couple » : « plus... que », « autant... que » et, deuxièmement, comme les relatives, les comparatives connaissent le « *wh*-movement ». De fait, les subordonnants de comparaison sont analysés comme des adverbes

---

<sup>17</sup> La théorie d'A. Culioli reçoit plusieurs noms, dont *T.O.E.* : Théorie des Opérations Enonciatives.

de degré et R. Rivara conclut (1990 : 146) : « De l'ensemble des données empiriques résumées ci-dessus et de l'interprétation qui en a été proposée, on peut tirer la thèse que, dans les langues citées, et notamment le français et l'anglais, les subordonnants de comparaison sont des adverbes de degré relativisés. » Le titre d'un article d'E. Moline (1998) : « *C'est juste une fille comme toi et moi* : un exemple de relatives en « comme ». De la comparaison au prototype » est révélateur de l'identification des comparatives aux relatives, de même que cette affirmation de J.P. Maurel (1995) : « Je considérerai que la première propriété entrant dans la définition des relatives est la suivante : le terme qui les introduit y tient un rôle fonctionnel. Certes cette propriété ne suffit pas à les définir puisque les « comparatives » et les « interrogatives » la possèdent aussi. Mais on montrerait facilement que les premières sont des relatives (Cf. Milner 1973). »

Cependant, cette analyse n'est pas sans poser un certain nombre de problèmes. S. Allaire (1989 : 169-170) critique sévèrement le rapprochement effectué en soulignant que les modes d'effacement entre les deux catégories de subordonnées diffèrent fondamentalement : « La parenté des relatives et des comparatives tient essentiellement à l'endocentrisme de l'anaphore, un endocentrisme lié à l'exploitation par la syntaxe d'un effacement qui annule partiellement le second verbe pour le construire par rapport à son antécédent : « L'homme qu'on voit – L'homme tel qu'on le voit ». Mais l'étude des modes d'effacement tant du côté de la comparative que du côté de la relative montre clairement que loin de s'identifier, ces deux constructions s'opposent et que l'une des frontières structurales de la syntaxe passe par là. Si d'ailleurs Milner a pu négliger leurs différences, c'est qu'à des fins démonstratives, il avait dès le départ de son analyse réduit son échantillon d'exemples aux cas les plus favorables à sa thèse et c'est aussi que, fondant son mode d'argumentation sur des procédures de paraphrase, il ne se donnait nullement pour objectif de découvrir des relations de syntaxe. » E. Moline (1996) émet également des critiques par rapport à une identification sans réserve, fondées sur des considérations syntaxiques et sémantiques. J.C. Anscombe (1975) montre, quant à lui, que le parallèle établi par Milner entre relatives appositives et comparatives appositives ne tient pas.



### 1.2.2 Les introducteurs des comparatives comme « adverbess intégratifs »

Se rapprochant par certains côtés de la théorie de R. Rivara, la théorie de P. Le Goffic, reprise par C. Fuchs & N. Fournier (2007 *et al.*), propose de voir, sans assimiler les comparatives aux relatives, dans « comme » et « que » comparatifs des « adverbess intégratifs ». Issus de thèmes en *-kw*, « comme » et « que » sont les chevilles (les pivots) qui articulent deux propositions, une principale et une subordonnée. Ils jouent également un rôle à la fois dans la principale et dans la subordonnée. Ils ont une valeur de parcours et marquent le degré ou la manière indéterminés qui servent de repère commun aux deux relations prédicatives. Ainsi, à propos de :

9) « Il ment comme il respire »,

les auteurs proposent la glose suivante : « il ment d'une certaine manière<sub>y</sub> qui est la manière<sub>y</sub>, quelle qu'elle soit, dont il respire » (d'où « de la même manière, avec la même facilité. »

Cette analyse est adoptée par S. Mellet (2007) pour *quam* et *ut* en latin et une étude de C. Bodelot consacrée à *quomodo* (2010) fournit des éléments, en latin, qui abondent dans le sens de cette théorie.

### 1.2.3 L'étiquette « subordonnée »

Le constat de S. Allaire, cité *supra* p. 15, est justifié. Les études de Milner (1973) et, pourrait-on rajouter, celle de Rivara (1990) présentent un échantillon d'exemples très réduit. La prise en compte de corpus plus vastes et d'exemples plus diversifiés permet d'affiner les descriptions mais conduit également à se demander si ce qu'on appelle une subordonnée comparative est bien, dans tous les cas, une subordonnée.

Si E. Moline (1998) analysait « comme », dans « c'est juste une fille comme toi et moi », comme une relative, M. Pierrard (2002) s'interroge, pour des cas comme : « je considère cette réponse comme un refus », « c'était comme un voile qui m'empêchait de voir clair » – exemples cités par Riegel (1974) et Mélis (2000) – sur la possibilité de voir dans « comme » une préposition. P. Seriot (1988) relève également des analyses où « comme » est

considéré comme une préposition, dans les cas où il introduit un attribut de l'objet. Travaillant sur « kak » en russe, il ajoute (1988 : 169) : « Dans une langue analytique comme le français rien ne s'oppose à ce que « comme » suivi d'un nom soit un SP. En revanche, pour une langue à flexion comme le russe, où la préposition se caractérise par son régime, les grammaires ne donnent jamais de « kak » une définition en préposition mais encore une fois en conjonction. »

Un même statut prépositionnel est parfois postulé pour « than » en anglais. Hankamer (1973) soutient l'hypothèse qu'en anglais il existe deux « than ». Un premier introduit une proposition réduite : il parle alors de « clausal construction ». Le second, homonyme du premier, représente une « prepositional phrase construction » : il parle alors de « phrasal construction ». Cette distinction entre « clausal construction » et « phrasal construction » est reprise par Kennedy (2007), qui renvoie également à Hoeksema (1983), Heim (1985) et Kennedy (1999). Cette analyse est corroborée, selon Kennedy, par les faits observés dans les exemples suivants :

**10)** No one is taller than himself

**11)** \*No one is taller than himself is

Ainsi, dans un cas, « than » sera analysé comme un subordonnant, dans l'autre cas, non. Le caractère propositionnel du comparant est également sujet à débats dans des langues comme le chinois. En chinois, le comparant est introduit par le morphème *bi*.

**12)** Zhangsan bi Lisi gaoxing

Zhangsan than Lisi happy = « Zhangsan is happier than Lisi »

Ming Xiang (2003) rappelle qu'en surface le complément du comparatif n'a pas de structure propositionnel. Elle ajoute : « In the literature, there has been lots of debates about whether the phrasal comparative construction should be analyzed as derived from its clausal counterpart through ellipsis. »

**13)** John is happier than Bill

**14)** John is happier than Bill is. »

Ming Xiang rappelle que Liu (1996) plaide en faveur d'une analyse propositionnelle du comparant en chinois, qui devient ainsi une comparative, alors que lui soutient que le comparant est un « phrasal comparative. »

Enfin, des phénomènes linguistiques observés en latin amènent certains chercheurs à considérer que ce que d'autres analysent comme une conjonction de subordination est en fait un coordonnant. A. Orlandini & P. Poccetti (2009) plaident pour un tel statut dans le cas de la corrélation *quemadmodum/ut... sic*. P. Suárez Martínez (2002 : 236) soutient que *quam* est un coordonnant. M. Haspelmath (2007 : 15) signale un cas de coordination fondée sur une corrélation comparative, la construction « jak... tak(i) » en polonais : « both correlative coordinators are different from the single coordinator and are not identical in shape either. This latter case typically derives from a circumlocution of the semantic type « A as well as B ». For instance, Polish « jak A tak (i) B » means « as A, so (also) B ».

Ainsi ces exemples empruntés à diverses langues et l'analyse qu'on en propose montrent que le caractère subordonnant du morphème introduisant la comparaison et, partant, le statut de subordonnée pour l'élément grammatical qu'il introduit ne sont pas sans poser un certain nombre de problèmes.

Un des faits qui rend l'analyse des comparatives délicate est, comme il ressort d'ailleurs des études citées, le phénomène de l'ellipse, phénomène tellement fréquent dans les comparatives qu'il en devient même une caractéristique.

#### 1.2.4 Quelques remarques à propos de l'ellipse

L'ellipse est un phénomène extrêmement complexe dont nous n'aborderons pas toutes les subtilités. Ce phénomène est généralement considéré comme « un manque consécutif à une suppression-omission » (Tamba 1983 : 151). Selon elle, dans ces vers de Baudelaire : « Infâme à qui je suis lié / comme le forçat à la chaîne », le poète « fait l'économie du verbe de la comparative, « lier », en omettant de le répéter » et pratique une ellipse.

Il se trouve que les comparatives sont un terrain privilégié de l'action de l'ellipse<sup>18</sup>. On peut, à ce propos, citer cette remarque de N. Corver (2005) : « One of the earliest observations made in the research on comparatives was that in a comparative construction like « John met

---

<sup>18</sup> L'ellipse est également évoquée dans le cas de la coordination, ce qui établit un point commun entre les deux structures. Au sujet de l'ellipse dans la coordination, nous renvoyons au point 7 de l'article de M. Haspelmath (2007), où l'auteur établit des distinctions entre différents types d'ellipse (*gapping*, etc). Nous parlerons, pour notre part, d'ellipse au sens large, sans distinguer différentes sous-catégories.

more linguists than I met » an element in the comparative clause (i.e. the clause introduced by « than » **is missing**. »<sup>19</sup> Nous avons également vu, dans le paragraphe précédent, qu'un des problèmes importants, traité dans les études sur les comparatives, était précisément de savoir si « John is happier than Bill » était issu de « John is happier than Bill is ». Certains, plutôt que de parler d'ellipse, parlent « d'effacement »<sup>20</sup>. E. Moline (1996) signale qu'un énoncé comme « Pierre est aussi intelligent que Paul » est issu de la réduction de « \*Pierre est aussi intelligent que Paul est intelligent. ». Le linguiste qui cherche à décrire des phénomènes de cet ordre voit alors son activité se ramener à une « pratique de la restitution », comme le souligne C. Fuchs (1983 : 6). Ces restitutions peuvent être d'un enjeu capital, comme on l'a vu plus haut, à propos de « No one is taller than himself », car c'est bien le fait de restituer une forme verbale, « is », dans ce cas-là, qui conduit à l'agrammaticalité de « \*No one is taller than himself is ». Le recours à l'ellipse nous oblige donc à poser une structure non elliptique comme première, par rapport à laquelle une structure seconde présente un manque que l'on appelle ellipse, ce qui implique une nécessité de reconstitution.

Or, comme le souligne C. Fuchs (1983 : 6), la restitution pose des problèmes théoriques et méthodologiques importants : « La restitution d'éléments manquants vise-t-elle seulement la comparaison entre séquences elliptiques et séquences « complètes » correspondantes ? Ou bien prétend-elle à la régularisation des séquences par restitution d'une source développée ? (...) Le manque (structure elliptique) est-il corrélatif d'un trop-plein (structures pléonastiques), la structure canonique se situant alors dans un juste milieu ? (...) Jusqu'où peut-on aller dans la restitution d'éléments manquants ? si la structure canonique est entendue, non comme une séquence de formes attestées parmi d'autres, mais comme une représentation abstraite développée d'où procéderait la structure elliptique, alors il est toujours possible de restituer plus avant des formes dites manquantes. » La dernière remarque de C. Fuchs est bien illustrée par les propositions de restitution d'E. Moline, précédées de l'astérisque et parce que non attestées. Si, dans la pratique de la restitution, recours est fait à des structures non attestées, où placer les limites de la restitution ?<sup>21</sup>

---

<sup>19</sup> C'est nous qui soulignons.

<sup>20</sup> Voir l'article de C. Fuchs (1983) consacré à la notion d'effacement dans la grammaire transformationnelle de Harris.

<sup>21</sup> Ainsi, P. Seriot (1988 : 158 sq) montre à propos des comparaisons à parangon que les restitutions diffèrent et il s'interroge à propos d'un énoncé comme « il est soûl comme un cordonnier » : « Doit-on reconstituer « comme un cordonnier est soûl » ? A propos de l'exemple de « soûl comme un Polonais », il considère que la restitution « soûl comme un Polonais est soûl » n'est pas exacte et lui préfère : « soûl comme seul un Polonais peut être soûl. » A propos de l'exemple : « il se heurte comme un poisson sur la glace », on peut reconstituer : « il se heurte comme se heurte / se heurterait un poisson sur la glace. » Le problème central est donc bien, comme le dit C. Fuchs (1983 : 6), la question des limites de la restitution, si bien que, dans une étude consacrée à « comme » et « que » comparatifs, elle souligne, à propos de la restitution des ellipses : « Nous n'entrerons pas ici dans le

Ce qui paraît certain, dans le cas des comparatives, c'est que la restitution d'un prédicat ne s'effectue pas, dans certains cas, comme une copie pure et simple de la forme verbale contenue dans la principale. Ainsi, en latin, cet exemple tiré de Pétrone :

**15)** *Mihi anima in naso esse ; stabam **tanquam** mortuus.* (Petron., 62) :  
« J'avais la mort au bout du nez ; je ne remuais pas plus qu'un cadavre. »

ne peut être interprété comme *stabam tanquam mortuus* [*stabat*] : « j'étais figé comme un/le cadavre [était figé] ». La restitution pose ici problème. Doit-on restituer : comme est figé / peut être figé / serait figé un cadavre, etc. ? D'autres cas semblent ne pas permettre de restitution, comme le fait remarquer G. Fontana Elboj (1997 : 71) : *Illud enim potest dici iudici ab aliquo non tam uerecundo homine quam gratioso* (Cic., *Caec.* 25,72) : *\*ab homine non tam uerecundo quam gratioso est*<sup>22</sup>.

Un des moyens de pallier ces difficultés est de considérer, comme le font remarquer C. Fuchs et P. Le Goffic (2008), que la restitution du prédicat est souvent d'ordre notionnel<sup>23</sup>, si bien que ces derniers sont conduits à adopter l'infinitif, forme indéterminée de prédication, pour marquer l'élément « manquant » :

**16)** Ce garçon n'était guère plus solide sur ses pieds que son compagnon (être solide sur ses pieds).

**17)** Un garçon qui avait autant voyagé que Robinson (voyager).

**18)** Il préfère étaler son intelligence que (il aimer étaler) ses dons.

Ainsi la notion d'ellipse peut-elle être une notion certes utile car elle permet d'expliquer certains phénomènes linguistiques des comparatives, comme, par exemple, le « manque » d'un prédicat dans : « je mange du poisson au petit-déjeuner, comme toi E<sup>24</sup> des tartines ». Cependant, c'est un « outil » qu'on doit manier avec précaution, en restant

---

détail des ellipses. Nous nous contenterons de rappeler que l'ellipse implique une restitution notionnelle du prédicat, qui reste largement sous-déterminée, en particulier au niveau des marques de temps et de modalité (ce que nous noterons par la forme indéterminée de l'infinitif. »

<sup>22</sup> Cet exemple se distingue cependant des précédents dans la mesure où *est* n'est pas le prédicat de la principale.

<sup>23</sup> Voir à ce propos, plus précisément, N. Fournier & C. Fuchs (2007), au §2.2.2. : « Le prédicat ellipsé : une restitution notionnelle : La restitution du prédicat ellipsé s'opère à un niveau notionnel, c.-à-d. que le prédicat n'est pas actualisé, pourvu d'un plein ancrage référentiel, mais qu'il reste largement sous-déterminé et ce à deux niveaux : (a) la délimitation de son empan ; en effet, il n'est pas toujours facile de déterminer la longueur exacte du prédicat à restituer (verbe tout seul ou accompagné de certains arguments ou circonstants ?) (b) la restitution des marques de temps et de modalité. »

<sup>24</sup> E note l'ellipse.

conscient des conséquences qu'il impose et des limites qu'il peut avoir. Aussi resterons-nous très prudent sur le sujet pour le latin, d'autant plus que ni une connaissance « intuitive » de la langue, ni un quelconque locuteur ne veut apporter une aide en ce domaine.

### 1.2.5 L'étiquette « circonstancielle de manière »

La catégorie « circonstancielle de manière » dans laquelle sont rangées les comparatives soulève, quant à elle, deux types de problèmes. Le premier problème consiste à définir la « manière », à propos de laquelle M.L. Groussier & C. Rivière (1996 : 116) précisent : « Terme largement employé dans la littérature linguistique et qui, pourtant, ne correspond à aucune catégorie primaire. On attribue la fonction d'expression de la manière à des compléments ou adverbess dont le dénominateur commun est de qualifier la lexis prédiquée. Cette qualification est fréquemment celle de l'Agent en tant que tel : « il s'épousseta soigneusement la manche ». (...) En fait, le terme est généralement employé avec si peu de rigueur qu'il est préférable de s'abstenir de l'utiliser<sup>25</sup>. »

L'article inaugural du n°175 (2009) de la revue *Langages*, consacré à la notion linguistique de « manière », de N. Flaux et E. Moline, montre clairement combien ce mot est problématique en linguistique (2009 : 9) : « Les études rassemblées ici s'efforcent de contribuer à mieux caractériser la notion de manière, notion si fondamentale et insaisissable à la fois, tant sur le plan sémantique (y compris lexical) que sur le plan syntaxique. Elles font toutes apparaître, à des titres divers, **l'urgence qu'il y a à mieux définir ce concept**<sup>26</sup>. » Les auteurs rappellent, à la suite de J.P. Golay (1959)<sup>27</sup> notamment, que la notion de circonstance ne peut (2009 : 4) « en aucune façon s'appliquer à la fois à des compléments indiquant le temps ou le lieu et à des compléments exprimant l'idée de manière. » Aussi E. Gilbert, dans un article consacré à « as », propose-t-il de définir la manière ainsi (1998 : 113) : « Définir la

---

<sup>25</sup> H. Gezundhajt (2000 : 48-49) y consacre le paragraphe §3.2. de son ouvrage sur les adverbess en -ment intitulé « Sous l'étiquette « adverbess de manière » ». Elle y montre que le terme est ambigu et qu'il renvoie à des réalités syntaxiques et sémantiques diverses, auxquelles peuvent s'ajouter des considérations pragmatiques du type « manière de dire ».

<sup>26</sup> Nous soulignons.

<sup>27</sup> J.P. Golay (1959 : 68) : « Dans tous les cas de complément de manière, nous voyons adjoindre au verbe un mot ou un groupe de mots qui exprime un des caractères de l'événement ; ce caractère explicité est inhérent à l'événement, comme le caractère exprimé par l'adjectif qualificatif est inhérent à l'être qu'il qualifie. Il est important de reconnaître que cette qualité, cette manière, est un des éléments constitutifs de l'événement ; le mot qui la traduit ne représente pas un être indépendant, mais il sert simplement à dégager une manière essentielle de l'événement. (...) Lorsque nous introduisons le complément de manière, nous n'introduisons aucun supplément d'être, nous ne faisons qu'éclairer un des modes inhérents à l'événement. De même lorsque nous supprimons le complément de manière, nous n'obtenons pas un événement appauvri, (...) nous pouvons simplement dire qu'aucune des qualités de cet événement n'a été dégagée et pourvue d'un éclairage particulier (...). »

manière d'un prédicat ne revient ni plus ni moins qu'à préciser, spécifier la valeur référentielle dudit prédicat tout comme un attribut définit, décrit, celle du terme sur lequel il porte. »

Même à admettre que cette notion de manière soit « claire »<sup>28</sup> et corresponde à ce qu'exprime l'adverbe « soigneusement » dans l'exemple cité plus haut, il resterait à se demander si les comparatives correspondent bien à l'expression de la « manière ».

En latin, dans certains cas, il semble bien que ce soit le cas :

19) *Quam ego postquam aspexi, non ita amo ut sani solent, sed eodem pacto ut insani solent.* (Plaut., *Mer.* 262-3) : « Je ne l'eus pas plutôt vue que j'en tombai amoureux, non pas comme un homme raisonnable, mais comme un véritable fou. »

La comparative décrit bien une manière de « tomber amoureux » ou « d'aimer ». Cependant, dans bien d'autres cas, le recours à la notion de manière devient problématique. D. Longrée (2001 : 403) fait ainsi remarquer que, chez Tacite, « la proposition en *ut* fonctionne **rarement**<sup>29</sup> comme une comparative répondant à la question *quomodo ?* » Dans les exemples de propositions en « comme », en fr., que E. Moline (2008 : 85) appelle « propositions d'analogie », du type : « toute sa pension explique la pension, comme la pension implique sa personne » (Balzac), « rien n'est dit sur la manière dont le procès se réalise, et les événements décrits dans les deux propositions sont mis en parallèle. » Ces comparatives, nous le verrons, sont très fréquentes en latin.

Ainsi, la notion de « manière », non seulement est, d'une façon générale, problématique en linguistique mais, en plus, elle ne semble pas s'appliquer à certaines comparatives en latin.

---

<sup>28</sup> Face aux difficultés posées par ce terme, des solutions ont été proposées. N. Himmelmann & E.F. Schultze-Berndt (2005), qui étudient d'un point de vue typologique les prédications secondaires et les modifications adverbiales, utilisent les travaux de Geuder (2000), dans lesquels est formulée une typologie des relations de manière. Ils expliquent (2005 : 6) : « Note in particular that the same lexical item, e.g. « angrily » or « stupidly », can appear in more than one function. 6) a) John shouted at them angrily (pure manner) ; b) John answered the question stupidly (pure manner) ; 7) He angrily broke the door open (transparent) ; 8) John stupidly answered the question (agentive) ; 9) They loaded the cart heavily (resultative). In (7)-(9) the « manner » adverbs do not exclusively convey the manner in which an action is performed in the same sense as in (6). Instead, at least (7) and (8) also convey statements about one of participants of the main event. In (7) John was angry while breaking the door open ; in (8) it was stupid of John to answer the question. (...) » N. Fournier & C. Fuchs (2007) utilisent, elles, le terme de « modus » qui regroupe les manières d'être, de faire, et de dire.

<sup>29</sup> Nous soulignons.

## 1.2.6 Subordonnées « adverbiales », comparatives et phénomènes de portée

Comme le notent N. Flaux & E. Moline (2009 : 5), les linguistes utilisent fréquemment le terme « adverbial(e) de manière ». Si le terme de « manière » peut se révéler problématique, le terme « adverbial » et le parallèle effectué avec la classe de l'adverbe, dans le cas des comparatives, peuvent apparaître, eux, plus pertinents, dans la mesure où, comme l'adverbe, ces dernières connaissent différentes « portées »<sup>30</sup>. C. Guimier (1996) définit plusieurs types de portées : une portée intrapredicative, une portée extrapredicative et une portée exophrastique. Ces trois types de portées sont illustrées par les exemples suivants, empruntés à C. Guimier :

20) « Et parfois un vent tiède, qui soufflait de la rivière, agitait **mollement** la bordure des tentes en coutil. » (portée intrapredicative)

21) « **Fermelement**, elle continue de demander la libération de tous les détenus. » (portée extrapredicative)

22) « Il m'a **littéralement** claqué la porte au nez. » (portée exophrastique)

pour résumer les développements de Guimier, on dira que dans le premier exemple, l'adverbe porte sur le prédicat ; dans le deuxième, sur l'ensemble de la prédication et, dans le troisième sur l'énonciation<sup>31</sup>.

Si l'on observe la portée des comparatives, on retrouve ces distinctions, comme le soulignent N. Fournier & C. Fuchs (2007), dont nous reprenons les exemples :

23) Il prononce l'anglais exactement comme son frère

24) Il travaille plus qu'il ne dort

Ici les comparatives fonctionnent comme adverbes de prédicats.

---

<sup>30</sup> Nous renvoyons ici à C. Guimier (1996 : 3-4) pour une présentation détaillée de ce terme. L'auteur établit une distinction entre l'« incidence », définie comme référence syntaxique à un support et, la « portée », définie comme référence sémantique à un support, « c'est-à-dire l'élément à propos duquel l'adverbe dit préférentiellement quelque chose. »

<sup>31</sup> Les Hollandais distinguent quatre types de portées : prédicat, prédication, proposition et énonciation. Voir à ce sujet, S.C. Dik, K. Hengeveld, E. Vester, C. Vet, (1990 : 25-70).



Dans :

**25)** Les nuits au Carmel sont courtes, et une bonne religieuse, ainsi qu'un bon soldat, doit pouvoir dormir à volonté. (Bernanos)

**26)** Pas plus que sa soeur, Marie n'est une cavalière émérite.

la portée est extrapredicative. Il s'agit de prédiquer une analogie de situation, comme le montre le premier exemple, ou d'établir une comparaison sur un constat, dans un cas, comme le deuxième exemple.

Enfin, la portée exophrastique peut être illustrée par :

**27)** Ainsi que le disent les braves gens, il bat la campagne.

**28)** Des souvenirs irritants qui engendraient moins l'amour que la fureur (Nizan)

Ici, la comparative porte sur un dit et sur l'emploi d'un mot. Comme le soulignent les auteurs, il est parfois difficile d'affirmer que telle comparative présente tel type de portée à l'exclusion d'un autre. Certains exemples peuvent être ambigus et recevoir plusieurs interprétations. L'étude des phénomènes de portée est utile, dans le sens où elle permet de rendre compte de certains faits syntaxiques et sémantiques.

### **1.2.7 Conclusion**

Les comparatives sont un procédé linguistique parmi d'autres utilisé dans l'expression d'une comparaison. En langue, elles expriment deux types de relation, une relation identifiante et une relation différenciante, qui s'avèrent, d'un point de vue descriptif et explicatif, plus opératoires pour décrire les phénomènes de langue que les relations, fondées sur un isomorphisme entre la langue et les mathématiques, dites d'égalité, de supériorité et d'infériorité.

L'analyse linguistique des comparatives reste problématique et non achevée. Leur statut syntaxique varie selon les études et les structures prises en compte : elles peuvent être rangées dans la vaste classe des subordonnées circonstancielles adverbiales ou être considérées comme des relatives. Pour certaines d'entre elles, le statut de subordonnée pose

problème : certains linguistes préfèrent y voir un phénomène de coordination, par exemple, plutôt que de subordination. Au niveau sémantique, les phénomènes ne sont pas plus aisés à décrire et à expliquer de manière exacte. La relation de « manière » s'avère parfois une relation « fourre-tout » ou « roue de secours ».

Si, d'un point de vue général, les langues attestent toutes l'existence de procédés linguistiques permettant l'expression de la comparaison, qui, pour certains, apparaissent sous la forme syntaxique de subordonnées dites comparatives, il n'en reste pas moins que chaque langue présente des particularités.

Nous examinerons, à la lumière de ces considérations générales, les classes et la description des comparatives en latin.

### **1.3 Les comparatives en latin**

#### **1.3.1 Etat des lieux : types de classements**

Il n'existe, à notre connaissance, qu'une seule monographie ou étude consacrée exclusivement aux comparatives en latin ; il s'agit de l'ouvrage de G. Fontana Elboj (1997), *Las construcciones comparativas latinas : aspectos sincrónicos y diacrónicos*.

Hormis cet ouvrage, l'essentiel des réflexions est constitué par les ouvrages et grammaires de référence ainsi que par des articles scientifiques examinant tel ou tel point particulier<sup>32</sup>.

Dans les ouvrages et grammaires de référence, les comparatives constituent une classe spécifique au sein de la macro-classe des circonstancielles ou adverbiales. L'observation de ces ouvrages conduit à un premier constat : la classe des comparatives ne contient pas le même nombre de conjonctions ou de marqueurs suivant la grammaire que l'on utilise. Autrement dit, certaines constructions sont considérées, dans certains ouvrages, comme explicitement comparatives, alors que dans d'autres, elles ne le sont pas. Ce constat pose donc le problème de la délimitation de la classe des comparatives en latin et celui des critères d'identification adoptés. De façon plus générale, les différents classements adoptés posent le problème de l'homogénéité de cette classe de subordonnées.

---

<sup>32</sup> Un colloque a été consacré à la comparaison en latin (Madrid 2002), dans les actes duquel figurent plusieurs articles sur les comparatives.

Les grammaires allemandes optent pour un classement des subordonnées parallèle à celui des éléments de la phrase simple. Les subordonnées sont donc rangées en trois catégories : les subordonnées adjectivales, nominales et adverbiales<sup>33</sup>. Kü-St (1955<sup>2</sup>,II,2 : 448-486) proposent une catégorie de subordonnées dénommées : « Adverbialsätze der Art und Weise oder der Vergleichung », qu'il divisent en deux catégories : les comparatives portant sur la qualité et les comparatives portant sur la quantité (intensité, grandeur, degré et masse). Le classement est donc fondé sur des critères syntaxiques et sémantiques. Dans la première sous-catégorie, on relève les marqueurs suivants : *ut/uti, sicut, quemadmodum, quomodo, quasi, tamquam*, et *uelut*, ainsi que les corrélations dans lesquelles ils sont utilisés. Dans la seconde, sont mentionnés essentiellement *tam... quam, tantum... quantum, tantopere... quantopere, quam, ac*. Cependant, dans les deux parties, on relève une multitude de remarques qui mentionnent : *idem... qui* et *talis... qualis* (Remarque 2), *tantus... quantus, tot... quot, tam diu... quam diu, quotiens... totiens*. Conformément au classement général adopté, la catégorie des comparatives est composée de formes adverbiales, et les autres constructions, adjectivales, sémantiquement semblables font l'objet de remarques particulières. Le principe de classement général implique que, *qualis quantus* et *quot* sont rangés dans la catégorie des subordonnées adjectivales au côté des relatives (280). Ainsi, un même marqueur, que nous noterons *quantu(s)*, voit ses emplois distingués dans deux catégories distinctes.

Er-Th (1953<sup>2</sup> : 354 sq) distinguent également une catégorie de subordonnées appelées « propositions comparatives », incluse dans la catégorie plus vaste des circonstanciées. Un premier point à observer est que les auteurs mentionnent dès le début de leur description l'emploi quasi exclusif de l'indicatif dans les comparatives en latin. Leur classement des comparatives est effectué selon des critères sémantiques. Les comparatives sont divisées en plusieurs catégories en fonction du type de comparaison établie : comparaison d'égalité, comparaison de supériorité et d'infériorité et, enfin comparaison d'identité et de différence. Un grand nombre de marqueurs de la comparante se trouve rassemblé dans ces trois types : *ut, sicut, uelut, quemadmodum, quam, quantus, quot*, et, pour la comparaison d'identité et de différence : *ac, nisi, ut, quasi, tamquam, qui*. Le classement purement sémantique adopté ici conduit à séparer les emplois d'un même marqueur : *quam* est mentionné dans la comparaison d'égalité : *tam... quam* ; dans la comparaison de supériorité on trouve : *magis quam* ; dans la comparaison d'identité et de différence : *aeque quam* et *alius quam*. Ce critère de classement

---

<sup>33</sup> Voir, entre autres, Kü-St (1995<sup>2</sup>,II,2 : 208 ; 279 et 327). Pour une critique d'une assimilation sans réserve des subordonnées aux catégories des mots de la phrase simple, voir C. Bodelot (2000 : 27-31).

conduit donc à ne pas prendre en compte une éventuelle cohérence globale de fonctionnement d'un même marqueur.

G. Fontana Elboj (1997), dans sa monographie, opte pour une présentation fondée sur des critères sémantiques à laquelle est associée une étude des introducteurs de comparatives (1997 : 44) « Así pues, a nuestro juicio, es el de la semántica el parámetro más adecuado para establecer una caracterización coherente de las distintas comparativas latinas. » Ainsi le chapitre 4 de son ouvrage est-il intitulé : « comparativas de cantidad introducidas por *quam* », le chapitre 5 : « construcciones comparativas de modo en torno a *ut* y sus compuestos. » L'inconvénient d'un tel classement sémantique est d'attribuer une seule valeur à un marqueur, ce qui contraint l'auteur, par exemple, à reléguer la construction *alius... quam* dans un chapitre distinct de celui plus général de *quam*. La démarche adoptée contraint également l'auteur, dans son chapitre intitulé « comparativas irreales y comparativas consecutivas », à traiter, dans plusieurs paragraphes des emplois non hypothétiques de *quasi*. Il faut également noter que, malgré les affirmations de l'auteur, certains chapitres ne sont pas fondés sur des critères sémantiques. Ainsi le chapitre 10 est-il consacré aux constructions comparatives « formadas sobre el relativo », auxquelles sont associées des valeurs sémantiques extrêmement diverses (quantité : grandeur, nombre, itération temporelle, durée, proportionnalité ; qualité et identité). Le dernier chapitre, quant à lui, est intitulé « comparativas introducidas por *ceu* y *quod* ». On a donc l'impression que l'auteur, qui traite d'un nombre et d'une diversité de comparatives vraiment impressionnants, ne suit pas la même démarche tout au long de son ouvrage.

Tous les classements peuvent être critiquables, et celui que nous proposons ne l'est certainement pas moins. Nous avons choisi de suivre une démarche différente des précédentes. L'analyse d'un même marqueur n'est pas éclatée : ainsi *quam* n'est-il pas étudié dans une catégorie « comparaison d'égalité », puis « comparaison de supériorité ». Prenant comme point de départ un marqueur, nous analysons ses différents emplois et valeurs dans un même chapitre. Nous n'optons pas, a priori, pour une valeur sémantique restreinte attribuée à un marqueur, mais, nous appuyant sur les considérations théoriques mentionnées *supra*<sup>34</sup>, nous utilisons les notions d'identification et de différenciation qui présentent l'avantage d'être adaptées aux valeurs générales des relations comparatives et de se plier aux différentes valeurs relevées, ce qui permet de conserver une certaine souplesse d'analyse.

---

<sup>34</sup> Voir les analyses de Rivara & Culioli.

Cette démarche permet d'observer, par exemple, que, hormis *atque*, qui présente des problèmes spécifiques puisqu'il connaît des emplois de « pur » coordonnant<sup>35</sup>, un seul marqueur, dans un énoncé assertif (non négatif) est employé pour exprimer une relation de différenciation : *quam*. D'une manière générale, l'expression de l'identification, pour ce qui relève du marqueur introducteur de la comparative, est incomparablement plus riche que celle de la différenciation.

Cela dit, il reste à examiner ce qui motive ces classements : à savoir, les critères d'identification des comparatives.

### 1.3.2 Critères d'identification

La question est complexe. Il est difficile, par exemple, de s'appuyer sur la notion de « manière » qui – nous l'avons vu à plus d'un égard – se révèle problématique si on examine la question de près.

Elle l'est d'autant plus que les différents marqueurs employés dans les comparatives peuvent l'être dans d'autres types de subordonnées. Même s'il faut reconnaître que *quam* ne connaît pas la latitude d'emplois de « que » en fr., par exemple, il peut être employé dans des temporelles qui structurellement s'apparentent aux comparatives : « *ante... quam / post... quam* » ; mais ces subordonnées temporelles connaissent une opposition modale indicatif/subjonctif que *quam* « comparatif » ne connaît pas et qui, précisément, les rattache au fonctionnement des temporelles en latin. De même, *tamquam* (voir C. Bodelot, à par.) connaît des emplois complétifs.

Autrement dit, il n'existe pas de marqueur strictement comparatif en latin. Un trait distinctif, selon nous, réside dans l'emploi quasi exclusif de l'indicatif, caractéristique déjà signalée, depuis longtemps, par Er-Th (1953<sup>2</sup> : 354), sauf pour les comparatives hypothétiques. Cet emploi de l'indicatif est, selon nous, caractéristique, car aucune autre classe de subordonnées ne le connaît de manière exclusive. D'un point de vue global, les relatives présentent une alternance modale indicatif/subjonctif<sup>36</sup> que présentent également, par exemple, les circonstancielles causales, les temporelles et les conditionnelles. Les finales et les consécutives sont au subjonctif et les complétives sont essentiellement au subjonctif ou à

---

<sup>35</sup> Voir, à ce sujet, S. Núñez Romero-Balmas (2002).

<sup>36</sup> Voir M. Lavency (1998).

l'A.c.I<sup>37</sup>. De ce point de vue-là, la classe des comparatives se distingue des autres classes de subordinées.

Mais il faut reconnaître que cet emploi de l'indicatif ne suffit pas. *Vt*, en effet, peut tout à fait être employé avec l'indicatif et, cependant, avoir une valeur temporelle ou causale ou interrogative/exclamative :

29) *Vt intellexit Chrysis perlegisse me totum conuicium* : « *Solent, inquit, haec fieri, et praecipue in hac ciuitate, (...)*. (Petron., 129) : « Quand Chrysis se fut aperçue que j'avais achevé tout ce persiflage : « Des accidents comme le tien ne sont pas rares, me dit-elle, et surtout dans cette ville, (...). » »

30) *Vt uales ?* (Plaut., Pers. 17) : Comment vas-tu ?

Un autre facteur qui rend délicat le maniement du critère de l'emploi de l'indicatif est le phénomène de l'ellipse, autre caractéristique des comparatives :

31) *De quibus tres uideo sententias ferri, quarum nullam probo : unam, ut eodem modo erga amicum adfecti simus, quo erga nosmet ipsos E ; (...)* (Cic., *Lael.* 56) : « A ce sujet, je vois qu'il se présente trois théories dont aucune n'a mon approbation : l'une veut que nous éprouvions pour nos amis les mêmes sentiments que pour nous ; (...). »

32) *Quamquam certo scio non, ut Flaminium E, « Sollicitari te, Tite, sic noctesque diesque ».* (Cic., *Cato* 1) : « Sans doute suis-je assuré que tu ne vas pas, comme Flamininus, « te tourmenter ainsi, Titus, et nuit et jour ». »

33) *(...) et omnes ridebant udi tanquam mures E.* (Petron., 44) : « (...) et tout le monde riait, trempé comme rat d'eau. »

34) *At maior aliquanto est arcus quam sol E.* (Sen., *nat.* 1,6,5) : « Mais l'arc est notablement plus grand que le soleil. »

35) *Rei publicae satis erat tot dierum quot C. Mario E.* (Cic., *prov.* 26) : « Pour l'intérêt public, le nombre de jours attribué à C. Marius aurait suffi. »

36) *In quo, patres conscripti, non tantum commodum tribuitur L- Egnatuleio, quantus honos E (...)*. (Cic., *Phil.* 5,19,52) : « Par là, Pères conscrits, vous accordez moins un avancement réel à L. Egnatuleius qu'une distinction (...) »

---

<sup>37</sup> Voir C. Bodelot (2000).

L'ellipse n'est cependant pas systématique. Aussi optons nous pour la prise en compte de facteurs croisés et multiples. Associés à l'indicatif, certains marqueurs sont majoritairement employés comme des introducteurs de comparatives. De plus, au niveau sémantico-référentiel, l'opération de comparaison telle qu'elle a été définie, ainsi que différentes valeurs décrites par les ouvrages peuvent contribuer à identifier une subordonnée comme comparative. Proposer un ou des critères d'identification « sûrs » et exclusifs aux comparatives demeure néanmoins difficile au point même que, certaines constructions, en latin, ne satisfaisant pas aux critères d'identification de certaines circonstancielles, peuvent être dites comparatives. Autrement dit, l'identification de la comparative s'effectue de manière négative. Ainsi M. Griffe (1989 : 289 sq) examinant le tour *ita me di ament (ut)...*, après avoir rejeté l'hypothèse causale, conditionnelle et restrictif, opte-t-il (1989 : 297) « par élimination » pour une corrélation comparative.

### **1.3.3 Problèmes syntaxiques généraux : subordination, corrélation et coordination**

En latin, les comparatives posent trois problèmes d'analyse syntaxique majeurs liés aux phénomènes de subordination, de corrélation et de coordination.

#### **1.3.3.1 Subordination**

Nous l'avons souligné dans les remarques générales faites à propos des comparatives : le statut syntaxique des comparatives est complexe et, suivant les différentes configurations dans lesquelles un même marqueur est employé, son statut syntaxique peut varier, selon les analyses proposées. Er-Th (1953<sup>2</sup> : 354) signalent, dès le début de leur description, le caractère syntaxique particulier des comparatives car, tout en rangeant ces dernières dans la catégorie des subordonnées circonstancielles à côté des finales, consécutives, causales et concessives, ils ajoutent (1953<sup>2</sup> : 342 sq) : « Les propositions comparatives – étant faiblement subordonnées – sont en général à l'indicatif et le subjonctif n'y est appelé que pour des raisons particulières de sens ou de construction. » Autrement dit, les comparatives sont des subordonnées mais elles sont faiblement subordonnées.

En latin, un des moyens utilisés pour analyser le statut syntaxique des subordonnées est d'examiner leur comportement en *oratio obliqua*, « papier de tournesol », selon

l'expression heureuse d'A. Orlandini (1994) qui écrit : « La thèse que nous allons soutenir ici est qu'en latin l'*oratio obliqua* peut jouer le rôle d'un véritable révélateur pour démasquer le vrai statut de certains énoncés. » Elle ajoute : « Nous allons soutenir qu'en présence de certains énoncés complexes le choix du mode infinitif en *oratio obliqua* dépend de la véritable nature syntaxique de ces énoncés. L'infinitif démasque un rapport de coordination dans le cas d'énoncés apparemment subordonnés (selon leur structure de surface), mais dépendants sans être subordonnés, au niveau sémantico-logique (cf. Palmer 1986 : 182). »

L'auteur présente tout d'abord le cas du relatif de liaison, construction pour laquelle on trouve employé le mode infinitif :

**37)** *Nam illorum urbem, ut propugnaculum, oppositum esse barbaris, apud quam iam bis classes regias fecisse naufragium.* (Nep., 2,7,5) : « leur ville était opposée aux barbares comme une position avancée, et déjà deux flottes royales avaient fait naufrage auprès d'elles. »

Dans cet emploi, le relatif n'introduit pas une subordonnée, comme le rappelle également G. Serbat (2001 : 631) : « Les phrases à « relatif de liaison » se mettent, elles, constamment à l'infinitif, comme les indépendantes. » Une subordonnée relative, quant à elle, voit le mode de son prédicat verbal passer au subjonctif :

**38)** *Caesar ita respondit : eo sibi minus dubitationis dari quod eas res, quas legati Helvetii commemorassent, memoria teneret* (Caes., Gall. 1,14,1) : « il en concevait d'autant moins d'hésitation qu'il gardait le souvenir des faits que les envoyés helvètes avaient rappelés. »

Ici, en style direct, comme le signalent Er-Th (1953<sup>2</sup> : 425), l'énoncé correspondant présenterait une relative à l'indicatif : *quod eas res quas legati commemorauerunt, memoria teneo* : « je garde le souvenir des faits que les envoyés helvètes ont rappelés. »

Or le comportement des comparatives, ou du moins de certaines d'entre elles, est le même que pour le relatif de liaison, signalent Er-Th (1953<sup>2</sup> : 426) et A. Orlandini (1994 : 177) :

**39)** *Saepe dictum est, ut mare, quod natura sua tranquillum sit, uentorum ui agitari atque turbari, sic et populum Romanum sua sponte esse placatum, hominum seditiosorum uocibus ut uiolentissimis tempestatibus, concitari.* (Cic., Cluent. 138) : « On a compris par là la vérité de ce que l'on a dit souvent : de même que la mer est tranquille par sa nature mais agitée et bouleversée par la force des vents, de même le



peuple romain aussi livré à lui-même est paisible, mais il est soulevé par les voix révolutionnaires comme par les plus violentes des tempêtes. »<sup>38</sup>

40) (*Porsena*) oratores Romam misit ad Cloeliam obsidem deprecendam : (...) **quemadmodum** si non dedatur obses, pro rupto foedus **se habiturum, sic deditam** <intactam> inuiolatamque ad suas **remissurum**. (Liv., 2,13,8) : « Porsena envoya des orateurs à Rome pour demander l'otage Cloelia : (...) comme un refus de livrer l'otage équivaldrait à la rupture du traité, de même, en revanche, si on la livrait, il ne lui serait fait aucun mal et on la rendrait aux siens. »<sup>39</sup>

D'après ces exemples, A. Orlandini (1994 : 177) conclut au caractère coordonné des deux énoncés, qui sont au même niveau.

D'autres comparatives, au contraire, sont systématiquement au subjonctif en *oratio obliqua*, comme celles en *quanto... tanto*<sup>40</sup>, par exemple (cf. A. Orlandini & P. Poccetti 2009 : 56-57). On peut conclure de cette première observation que le comportement des comparatives en *oratio obliqua* n'est pas homogène et que ce premier point lie le fonctionnement global des comparatives aux phénomènes de corrélation, de subordination et de coordination.

Le problème devient d'autant plus complexe que, d'un point de vue « interne », si l'on examine un même type de comparative, par exemple celui décrit *supra* en *ut... sic*, force est de constater que son comportement en style indirect n'est pas homogène, puisqu'A. Orlandini cite des exemples où l'infinitif remplace l'indicatif dans la proposition en *ut*, et qu'il existe néanmoins des cas où c'est le subjonctif qui est utilisé. On relève en effet :

41) *Pythagoram autem respondisse similem sibi uideri uitam hominum et mercatum eum qui haberetur maximo ludorum apparatu totius Graeciae celebritate ; ut illic alii corporibus exercitatis gloriam et nobilitatem coronae peterent, alii emendi aut uendendi quaestu et lucro ducerentur, esset autem quoddam genus eorum idque uel maxime ingenuum, qui nec plausum nec lucrum quaerent, sed uisendi causa uenirent studioseque perspicerent quid ageretur et quomodo, item nos quasi in mercatus quandam celebritatem ex urbe aliqua sic in hanc uitam ex alia uita et natura profectos alios gloriae seruire, alios pecuniae ; raros esse quosdam qui ceteris omnibus pro nihilo habitis rerum naturam studiose intuerentur ; hos se appellare sapientiae studiosos (id est enim philosophos) et ut illic liberalissimum esset spectare nihil sibi adquirentem, sic in uita longe omnibus studiis contemplationem rerum cognitionemque praestare*. (Cic., *Tusc.* 5,9) : « à quoi Pythagore répondit que, à son avis, il y avait analogie entre la société humaine et la foire où se déploie toute la magnificence des Jeux et où afflue toute la Grèce. Là, expliquait-il, certains demandent aux exercices physiques les couronnes qui donnent la gloire et la célébrité, d'autres y viennent en

<sup>38</sup> Exemple cité par Er-Th (1953<sup>2</sup> : 426)

<sup>39</sup> Exemple cité par A. Orlandini & P. Poccetti (2009 : 56).

<sup>40</sup> Voir, au chapitre consacré à *quantu(s)* les §5.2.6 et 5.4.4.

acheteurs ou en vendeurs, poussés par le goût des affaires et de l'appât d'un bénéfice, tandis qu'il y a une catégorie de gens et précisément les plus distingués, qui ne recherchent ni applaudissements ni bénéfices, mais sont venus en spectateurs et examinent curieusement comment se passent les choses ; il en était de même de nous : comme si nous étions partis de quelque cité, pour prendre part à certaine foire très suivie, ainsi nous étions partis d'une autre vie et d'une autre nature pour notre vie actuelle, où les uns s'attachaient à la gloire, les autres à l'argent, tandis que certains individus, disséminés dans le monde, négligeaient tout le reste pour observer curieusement la nature : c'étaient ceux-là qui se qualifiaient de passionnés pour la sagesse, car tel est le sens de philosophie ; et de même que là-bas l'attitude la plus distinguée était celle du spectateur qui ne cherche aucun profit personnel, ainsi dans la vie la contemplation et l'étude de la nature l'emportent de beaucoup sur les autres genres d'activité. »

42) *Nec dissimularet collega eius Marcus Bibulus « euenisse sibi quod Polluci : ut enim geminis fratribus aedes in foro constituta tantum Castoris uocaretur, ita suam Caesarisque munificentiam unius Caesaris dici. »* (Suet., *Iul.* 10) : « Marcus Bibulus ne se cachait pas pour dire : « il m'est arrivé la même mésaventure qu'à Pollux : de même que le temple élevé aux deux jumeaux dans le forum porte seulement le nom de Castor, les munificences de César et de Bibulus sont attribuées au seul César. »

43) *Hunc Chrysippus negat loqui, sed ut loqui ; quare, ut imago hominis non sit homo, sic in coruis, cornicibus, pueris primitus incipientibus fari uerba non esse uerba, quod non locentur.* (Varro, *ling.* 6,56) : « Chrysippe dit que cet homme ne parle pas, mais fait comme s'il parlait. Et effectivement, comme l'image de l'homme n'est pas l'homme, de même chez les corbeaux, les corneilles, les enfants qui commencent tout juste à parler, les mots ne sont pas des mots, parce qu'ils ne sont pas placés. »

On pourrait citer d'autres exemples<sup>41</sup>. Par ailleurs, le même constat pourrait être établi à propos de *quam*. Un chercheur espagnol, P.M. Suárez Martínez, qui considère que *quam* est un coordonnant, fait remarquer (2002 : 246) que, sur 25 passages de style indirect inclus dans un vaste corpus d'auteurs, 13 présentent l'infinitif et 12 le subjonctif.

Il est difficile d'expliquer ce phénomène. Peut-être faut-il y voir un effet de la corrélation, structure fréquente dans le cas des comparatives, dont le statut syntaxique est parfois difficile à cerner, ou, comme nous le proposerons, un effet de l'influence sur la syntaxe du domaine sémantico-référentiel et des phénomènes de portées.

On peut se demander alors quels critères peuvent être associés à celui du comportement de la comparative en *oratio obliqua*. Dans sa syntaxe générale, D. Creissels (1995 : 311 sq) propose d'utiliser plusieurs critères pour identifier une structure comme une subordonnée ou non. L'un d'eux est celui de la négation. Ainsi, le comportement face à la

<sup>41</sup> Cic., *fin.* 3,52 ; *Tusc.* 1,73 ; *Liv.*, 37,28,6. Ces exemples ont été relevés dans nos lectures.

négarion de « il ne mange pas parce qu'il a faim (mais parce qu'il est gourmand) », à la différence de « \*il ne mange pas car il a faim », montre que « parce que p » est comparable à un argument du prédicat et qu'il s'agit donc d'une structure enchâssée. L'exemple de Plaute que nous avons cité *supra* (19) est sensible à ce test de la portée de la négation.

Un autre critère avancé est celui du comportement d'une structure face aux différentes modalisations de l'énoncé. Ainsi D. Creissels dit que « la structure phrastique matrice (...) manifeste des possibilités de transformation, et en particulier de modalisation énonciative (assertion/questionnement/ordre) comparables à celle d'une structure phrastique constituant par elle-même un énoncé syntaxiquement achevé ; les structures phrastiques enchâssées, c'est-à-dire assimilées à des constituants de la structure matrice (désignées traditionnellement comme « propositions subordonnées », perdent par contre cette propriété, comme le montrent les exemples : « s'il vient tu lui parleras / s'il vient parle-lui / s'il vient, est-ce que tu lui parleras ? » (1995 : 309).

Des comportements de ce type peuvent être observés pour les comparatives en latin :

**44)** *Vt concessisti illum senatui, sic da hunc populo...* (Cic., *Lig.* 37) : « Si tu as accordé celui-là aux sénateurs, accorde celui-ci au peuple. »

Mais, dans la mesure où il n'est pas possible, dans une langue morte, d'établir un jeu de variations transformationnelles attestées pour un même énoncé, ce critère est difficile à utiliser.

Aussi tâcherons-nous de croiser et de multiplier les critères pour évaluer le statut syntaxique des comparatives, en nous attachant à montrer, dans le cas de la subordination, qu'une comparative peut fonctionner comme un élément nominal.

### **1.3.3.2 Corrélation : les comparatives et la théorie de J. Haudry**

Le latin est une langue riche en structures corrélatives qui, dans une étude devenue « classique », ont été examinées d'un point de vue diachronique et comparatif par J. Haudry (1973)<sup>42</sup>.

D'après ce chercheur, les structures de subordination du latin et les conjonctions que l'on relève dans la phrase complexe sont issues des transformations et des renouvellements d'une structure binaire, la corrélation, qui, syntaxiquement, se situe entre la parataxe et

---

<sup>42</sup> Pour une étude détaillée de la théorie de Haudry en latin, nous renvoyons, par exemple, à C. Bodelot (2004).

l'hypotaxe. Les constructions corrélatives subissent deux changements : un interne et l'autre externe.

Du point de vue interne, l'évolution de la langue atteste un ensemble de transformations formelles d'un schème ancien en *\*k<sup>w</sup>o-... \*to-...*, s'étendant de la préhistoire de la langue jusqu'à un stade « récent », où à la forme en *\*to-* est substituée une forme en *-i*. Cette troisième forme est productive en latin.

Au niveau externe, le diptyque originel : *quam... tam* ou *ut... sic* peut présenter une inversion : *tam... quam* ou *sic... ut* avec, éventuellement, soudure des éléments et naissance d'un nouveau marqueur : *tamquam, sicut*. Ce même diptyque peut également être substitué au corrélatif originel<sup>43</sup> par une forme nouvelle provoquant un appariement de nature non étymologiquement lié entre le corrélatif et le relatif : *quomodo... ita*. Enfin, le corrélatif peut être supprimé, provoquant l'apparition d'une structure subordonnée : *quomodo, ut, qui*, etc.

Plusieurs critiques ont été émises et des hypothèses différentes ont été proposées<sup>44</sup>, à propos desquelles nous renvoyons aux études mentionnées en note. Nous nous contenterons ici de souligner la place particulière des constructions comparatives dans la théorie de J. Haudry. Ces dernières, pourrait-on dire, constituent un pilier central de sa démonstration, car ce que tend à montrer l'étude de J. Haudry, c'est que, parmi la vaste classe des subordonnées en latin, les comparatives, semblent plus étroitement liées à la corrélation, plus que les autres subordonnées.

Le lien privilégié entre corrélation et comparaison<sup>45</sup> peut, tout d'abord, s'expliquer par le phénomène de comparaison lui-même. Comme le fait remarquer Rivara (1995 : 34) : « le phénomène même de corrélation, analysé du point de vue linguistique comme le *couplage de deux marqueurs* (cf. Milner 1973) est, du point de vue sémantique, l'expression d'une *identité*. ».

---

<sup>43</sup> M. Fruyt (2005) adopte la terminologie D1 (diptyque 1) pour le schème en *\*kw-... \*t-* et D2 pour le schème appelé diptyque inverse. Nous adopterons la terminologie de M. Fruyt.

<sup>44</sup> Voir pour le latin C. Bodelot (2004) qui renvoie à la théorie de G. Serbat. Pour les langues modernes, nous pouvons citer l'étude d'A. Montaut (2000) à propos du hindi qui montre que (2000 : 69) « en hindi, le système de corrélation ne s'est pas transformé en système de subordination (conjonctive) par troncation du résomptif – bien qu'on trouve aujourd'hui des « jab », des « jahaan » et des « jo » sans corrélatif - ; c'est un système parallèle qui s'est installé avec la série en « ki ». Elle ajoute : « Il n'y a pas de continuité observable entre les deux systèmes. Au contraire, on observe en hindi une sorte de conversion, optionnelle ou obligatoire, du système conjonctif en système corrélatif, par l'utilisation d'un pronom ou adjectif cataphorique, à base « y-/i- », le démonstratif dit proche (« yah », direct, « is » oblique), en distribution complémentaire avec la base « u-/v- » du démonstratif dit distant. Alors que la base en « u » ne corréle pas un contenu propositionnel, mais un terme de la proposition (adverbe de lieu, de temps, manière, ou expression relative), la base en « i » sert à corréler un contenu propositionnel. »

<sup>45</sup> On verra plus loin que, dans l'usage, cette affirmation doit être nuancée. Nous examinons ici les comparatives dans la théorie de Haudry.

Dans la théorie de J. Haudry, nous l'avons vu, le corrélatif et le relatif peuvent se souder et l'on aboutit ainsi à la création d'un nouveau marqueur. Or, cette « soudure » semble être majoritairement le fait des marqueurs comparatifs. Toutes les études mentionnent, en effet, *sicut*, issu de *sic... ut* et *tamquam*, remontant à *tam... quam*. Mais parmi les autres « couples » corrélatifs, on ne trouve pas *\*isqui*, *\*ibiubi*, *\*tumcum*, etc. M. Fruyt (2005 : 32), dans le paragraphe qu'elle consacre au phénomène de soudure du corrélatif et du relatif, signale *sicut*, *tamquam* et *tametsi*<sup>46</sup> ; en (2005 : 32 note 20), le même auteur mentionne encore *priusquam*, *antequam* et *postquam*. Le phénomène de soudure ou d'agglutination n'est donc pas général mais semble lié aux structures comparatives. Ce lien particulier entre la comparaison et l'agglutination des marqueurs en latin devrait être étudié et expliqué en tant que tel.

Au niveau syntaxique, la corrélation n'est pas analysée de la même manière dans toutes les études. Comme le signale I. Choi-Jonin (2009 : 4), la corrélation est un phénomène linguistique étudié principalement par les linguistes travaillant sur le latin et le grec et « malgré les contributions importantes de ces linguistes à la description syntaxique et à la modélisation de la corrélation, la syntaxe des systèmes corrélatifs reste un domaine encore fluctuant qui mérite un investissement approfondi. »

Pour Haudry (1973), comme nous l'avons dit, la corrélation se situe à mi-chemin entre la parataxe et l'hypotaxe. Cette position n'est pas adoptée par tous. S. Mellet (2007 : 50) soutient, avec M. Fruyt (2005 : 22), que la corrélation « est déjà en latin une subordination à part entière » et propose de l'analyser dans les termes de la théorie de P. le Goffic (voir *supra*). A. Orlandini & P. Poccetti (2009) voient dans la corrélation une structure syntaxique malléable, dont les marqueurs sont plurifonctionnels et susceptibles, selon les contextes, d'être coordonnants et/ou subordonnants.

### 1.3.3.3 Comparatives et coordination

Les comparatives, en latin, présentent des affinités avec les structures coordonnantes, comme le soulignent A. Orlandini & P. Poccetti (2009), ainsi que P. Suárez Martínez (2002) (voir *supra*). Il est intéressant de noter que certains chercheurs travaillant sur les coordonnants utilisent la notion de comparaison. D. Paillard (2007) propose ainsi de définir le

---

<sup>46</sup> Il nous semble que, en regard de *sicut* et *tamquam*, *tametsi*, dans la mesure où il ne présente pas la soudure d'un thème anaphorique et d'un thème en *-kw*, est quelque peu distinct, au moins au niveau formel.

fonctionnement de « i » coordonnant en russe de la manière suivante : « « i » introduit un terme Y en relation avec X préalablement pris en compte. Y est défini comme comparable à X. (...). Poser que « i » introduit Y en relation avec X déjà présent signifie que la relation n'est pas symétrique : X est premier et Y second. (...) En définissant Y comme comparable avec X, nous reprenons, mais dans une optique différente, le parallèle que V. Sannikov (1989) établit entre coordination et comparaison. Dans les deux cas, le statut d'un terme concernant une propriété p est défini indirectement, par sa mise en relation avec un terme dont le statut, pour ce qui est de p, est déjà défini. » Cela montre combien, au niveau sémantique, les opérations sont proches, et invite à envisager un éventuel impact de cette proximité sémantique au niveau syntaxique.

Il faut cependant ajouter que, si comparaison et coordination ou, inversement, coordination et comparaison sont étroitement liées, la comparaison et les structures « coordonnantes » ou à effet coordonnants établies par des structures comparatives restent binaires, comme dans leurs emplois comparatifs. G. Fontana Elboj (1997 : 18) souligne, pour la comparaison, le fait que l'on ne compare que deux éléments et que l'on n'observe pas :

45) \**Paulus altior quam Antonius quam Tullius est*

ou

46) \**Antonius uelut barbarus uelut animal se fert.*

Nous reviendrons en détail sur ce sujet *infra* en essayant d'examiner dans certaines constructions comment se manifeste d'un point de vue linguistique, l'adjonction d'un comparant ou d'un comparé à une structure comparative qui contient déjà deux éléments.

#### 1.4 Description générale des comparatives de notre corpus

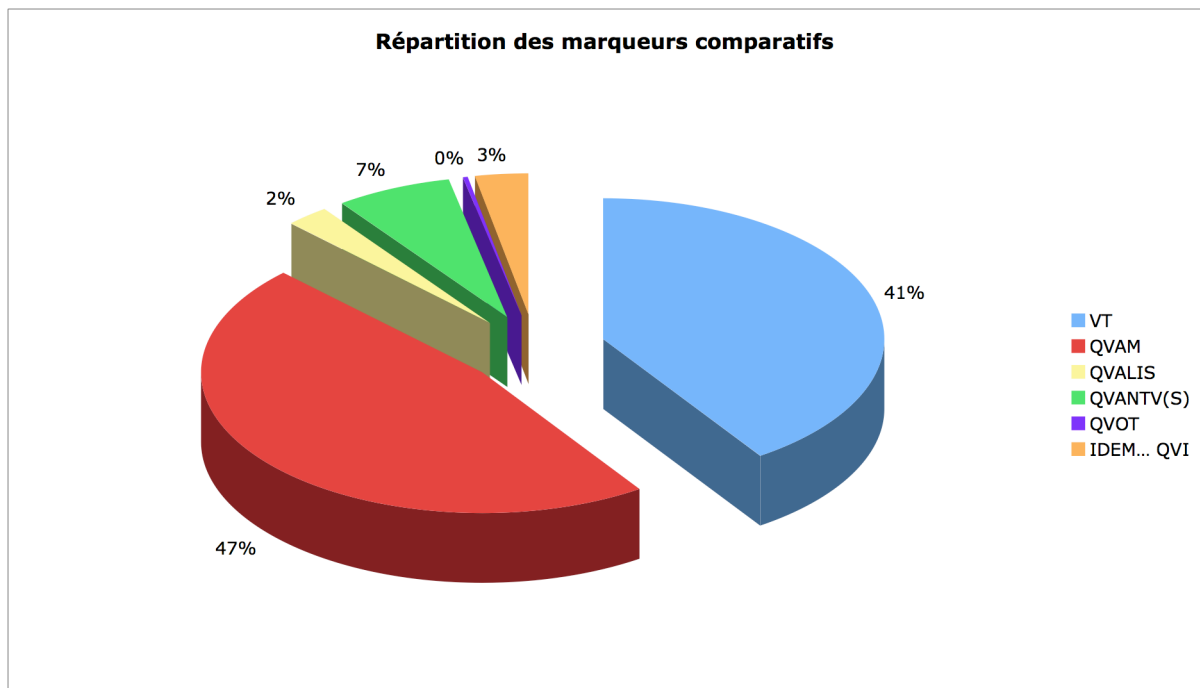
D'un point de vue général, les comparatives que nous avons inventoriées répondent aux caractéristiques des grammaires et ouvrages de référence telles que nous venons de les voir : ainsi au niveau modal, par exemple, sauf raison particulière de sens ou de style indirect, l'indicatif est employé.

Avant d'entrer dans le vif du sujet, nous voudrions encore présenter deux données préalables, l'une ayant trait à la répartition générale des marqueurs introducteurs et l'autre touchant à la proportion de constructions corrélatives et non corrélatives.

### 1.4.1 Répartition des marqueurs

Nous avons relevé et analysé quelque 2300 constructions comparatives à partir des oeuvres de notre corpus, introduites par *ut*, *quam*, *qualis*, *quantus*, *quot* et *idem... qui*. Nous rappelons que nous n'avons pas pris en compte, dans cette étude, les comparatives conditionnelles, ni les comparatives introduites par *sicut*, *uelut*, *quemadmodum* et *quomodo*.

La fréquence d'emploi, en pourcentage, de chaque marqueur fait apparaître les résultats suivants :



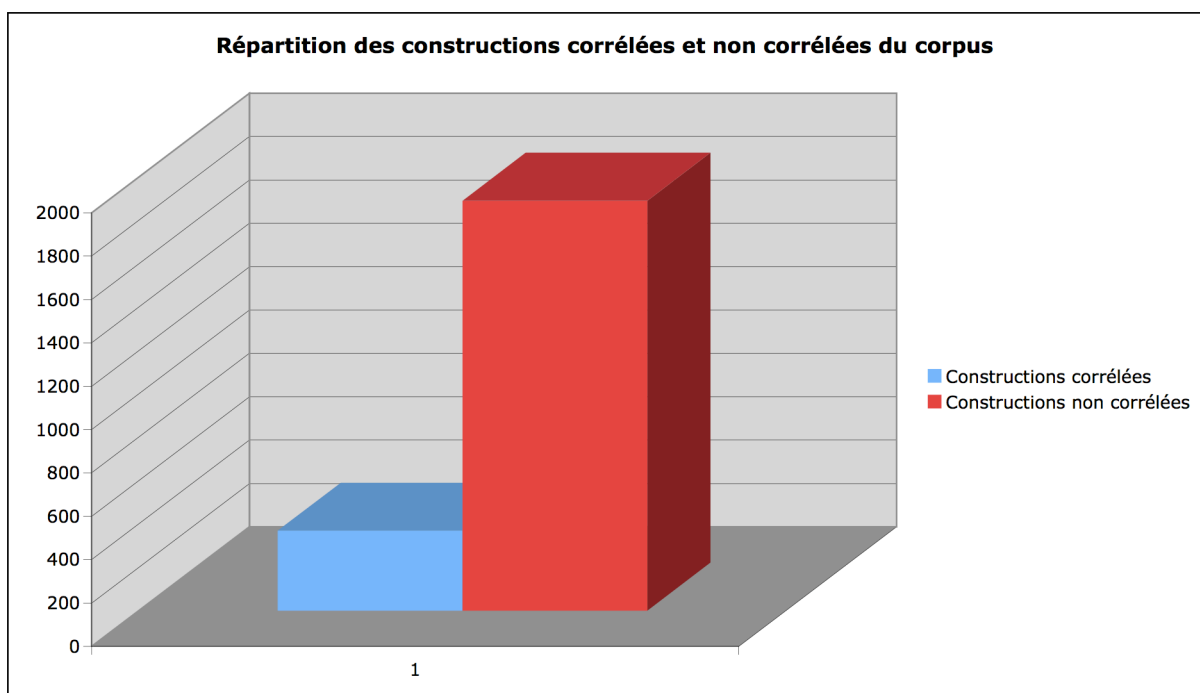
Les résultats de cette répartition ne sont pas étonnants en soi. Les deux marqueurs les plus employés dans les constructions comparatives en latin sont, comme on pouvait s'y attendre, *quam* et *ut*.

Malgré leur fréquence beaucoup plus faible, cependant, nous n'avons pas négligé les autres marqueurs. Chacun, en effet, on le verra, présente des problèmes linguistiques méritant un examen approfondi.

La répartition entre les emplois corrélatifs et non corrélatifs offre des résultats plus surprenants.

### 1.4.2 Constructions corrélatives et non corrélatives

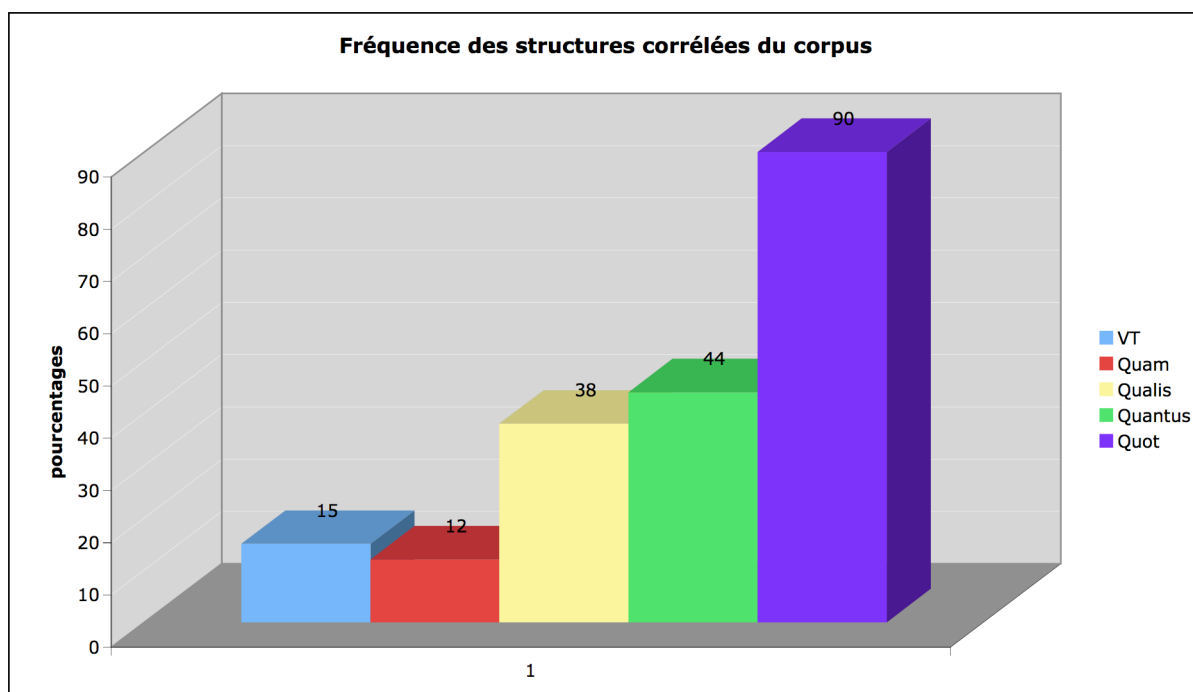
Si, par corrélation, on entend les structures telles qu'elles sont généralement définies en linguistique latine, c'est-à-dire essentiellement les structures bâties sur les thèmes *kw-... t-*, *u-... i-*, et *kw-... i-* ou autre thème pronominal, alors, la répartition est la suivante :



Dans ces résultats, *idem... qui* n'a pas été pris en compte puisque ce tour ne connaît pas d'emploi hors corrélation.

Si l'on s'attache maintenant à cette même répartition pour chaque marqueur, nos relevés laissent apparaître les données que voici :





Ces résultats sont à pondérer étant donné le très faible nombre d'occurrences de *quot*. Cependant, force est de constater que, pour ce qui est des données de notre corpus, *qualis*, *quantus* et *quot* présentent indéniablement une tendance plus nette à la corrélation que *ut* et *quam*.

Corollairement, ce qui nous paraît pourtant tout à fait digne d'intérêt, c'est que, pour les deux marqueurs les plus employés, *ut* et *quam*, les structures corrélatives, telles que définies *supra*, sont loin d'être aussi fréquemment employées que les structures non corrélées. Pour *ut*, par exemple, un examen, même rapide, des textes fait apparaître une fréquence tout à fait considérable de constructions en *ut + uerba dicendi, sentiendi*, etc., ou de constructions exemplifiantes, qui, comme nous le verrons, ne sont pratiquement jamais corrélées. Pour *quam*, le pourcentage de constructions en D1 parle de lui-même : 0,5%.

Ainsi, d'un point de vue global, les comparatives de notre corpus affichent une nette dissymétrie entre constructions corrélées et constructions non corrélées. Or, les grammaires ou études consacrent généralement une grande partie de leur description aux structures corrélées, les autres étant peu étudiées ou simplement mentionnées. A titre d'illustration, signalons que G. Fontana Elboj (1997) réserve 4 pages aux constructions en *ut* corrélées et 5 pages à l'ensemble des constructions non corrélées, Er-Th (1953<sup>2</sup> : 354 sq) traitent les constructions du type *ut + uerba dicendi* et les constructions exemplifiantes en quelques lignes alors que la corrélation *ut... ita/sic* occupe une page.

La corrélation est une structure linguistique très importante, d'un point de vue historique et théorique. Son étude est naturellement légitime et pertinente. Il nous semble cependant gênant, si l'on examine l'usage, au moins en ce qui concerne notre corpus, de ne pas s'intéresser davantage aux structures non corrélées<sup>47</sup>.

## 1.5 Conclusion

Comme dans les autres langues, les comparatives, en latin, posent donc nombre de problèmes linguistiques intéressants, liés à leur statut et à leur fonctionnement syntaxico-référentiel. Mais, les phénomènes observés en latin dépassent un cadre strictement circonscrit à cette langue. La description des faits linguistiques latins, dans le domaine des comparatives, peut enrichir de manière tout à fait sensible nos connaissances du fonctionnement général des comparatives.

Aussi plaidons-nous en faveur d'une approche linguistiquement croisée pour l'étude des comparatives en latin. Nous utiliserons donc, dans notre étude d'un phénomène linguistique latin, certains concepts de linguistique générale que nous avons présentés *supra*, comme ceux, entre autres, d'identification et de repérage, ainsi que les analyses spécifiques appliquées aux langues romanes, et plus spécifiquement au fr., aux langues anciennes et au latin en particulier. Nous espérons que ce « va-et-vient » entre les concepts théoriques généraux et les phénomènes linguistiques attestés par l'usage, tels qu'ils apparaissent dans les textes, sera fécond.

Fort de concepts généraux que nous considérons déterminants pour notre sujet en latin, nous proposons maintenant une étude individuelle des marqueurs et constructions comparatifs *idem... qui, qualis, quot, quantus, ut* et *quam*, à travers un parcours dont le premier jalon sera donc *idem... qui* : « le même que » et le dernier « *alius... quam* » : « autre que ». Entre ces deux pôles intuitivement opposés, nous pourrons observer, grâce à ces comparatives en latin, un nuancier de valeurs comparatives tout à fait remarquable.

---

<sup>47</sup> G. Calboli (1985 : 368) signale à propos de la corrélation et de la théorie de Haudry : « Je crois qu'en réalité J. Haudry surestime l'importance de la structure à diptyque, mais je lui reconnais le grand mérite d'avoir indiqué une démarche convaincante où l'on ne travaille pas seulement avec une proposition particulière, mais avec des groupes de propositions associées. »

## 2 La subordination comparative/relative d'identification introduite par *QVI*

### 2.1 Introduction

La première construction que nous allons étudier présente maints problèmes évoqués dans le chapitre antérieur puisque l'on y observe, entre autres, une relative dans une construction comparative d'identité.

Nous voudrions, dans ce premier volet de notre étude relative à la subordination comparative, rendre compte des emplois de la proposition subordonnée relative qui apparaît majoritairement avec le marqueur d'identification *idem* et forme ce que, à la suite de M. Biraud (1991 : 283), qui a étudié les mêmes types de constructions pour le grec ancien, nous pourrions appeler une « suite » de *idem*<sup>48</sup>. L'objectif fixé est d'établir un lien entre ces séquences de marqueurs et l'opération de comparaison spécifique dont ils sont la trace, pour tâcher de mettre à jour et comprendre la raison même de leur emploi et les problèmes d'ordre syntaxique, sémantique, et énonciatif qu'ils soulèvent.

### 2.2 Description morphologique et étymologique

*Idem* est morphologiquement rattaché à la forme pronominale *is*. Pour plusieurs linguistes, il s'agit plus précisément d'un composé. Les interrogations qui demeurent tiennent à la nature exacte du second élément de composition. Pour A. Ernout (1989<sup>4</sup> : 95), *idem* « celui-ci précisément, le même » provient de *\*is-dem* « comme *diduco* de *\*disduco* ». Une forme semble poser problème : le neutre *idem* avec une voyelle brève qui ne peut provenir d'un *\*id-dem*. L'auteur rapproche alors ce dernier du sanskrit *id-am* « cela » et du latin *quid-em* et ajoute que les formes de masculin et de féminin sont en fait à décomposer en *\*id - de - em*. Ce *-de-* aurait un correspondant dans la forme *quamde* que l'on trouve en latin archaïque. On aurait pu également réinterpréter *idem* en *i + dem* et de là, la particule *-dem* aurait été étendue à toute la flexion.

---

<sup>48</sup>On trouve en latin une séquence *qui... idem* ; cependant, les deux structures ne sont que très rarement rapprochées, dans les manuels et études. Si le rapprochement est établi, voir *infra* ex. (49), c'est avant tout dans un but historique. Les deux constructions examinées en parallèle présentent des problèmes intéressants. On étudiera ici essentiellement, sans pour autant négliger la construction précédente qui lui sera confrontée, la séquence *idem... qui* ; voir à ce propos *infra* 2.7.2.1.

A. Ernout et A. Meillet (2001<sup>4</sup> : 306), dans leur dictionnaire étymologique<sup>49</sup> mentionnent que l'étymologie de *idem* « a été beaucoup discutée et que l'on n'est arrivé à rien de certain ». Les auteurs rapprochent cette particule *-dem*, que l'on retrouve dans *ibidem*, *itidem*, *tandem*, etc., de *-dam* et *-dum* en latin et signalent également un composé *identidem* (« de *\*idemitidem* ? »). Ils signalent également le neutre *idem* pour lequel on attendrait un *\*\*iddem* en regard de *quiddam* s'il fallait couper en *i-dem*. Ils évoquent alors la glose de Festus, 67,5 *emem*, *eundem* et le *imeum*, *ton auton* (CGL II 77,23) pour signaler la forme sanskrite *id-am* et montrer l'existence d'une particule latine *-em* figurant dans *item*, *quid-em*, *aut-em* et éventuellement *tam-en* (<*\*tam-em*). Ils précisent cependant « qu'il ne résulte pas de là qu'il faille tirer d'une fausse coupe de *idem* ou *eodem* la particule *-dem* ; le *d* de *eod* s'est amui trop tard, et la forme *idem* ne se coupe pas naturellement en *i-dem* »<sup>50</sup> et concluent à l'existence de deux particules : l'une, *-em*, « d'origine indo-européenne » et l'autre, *-dem*, répondant au *-de* de *quan-de*, et à *-dam*, *-dum*, précédemment mentionnés. Pour finir, ils ajoutent les correspondants ombriens et arméniens et soulignent le procédé consistant à exprimer l'identité par une forme de démonstratif renforcée par une particule.

G. Meiser (1998 : 161) reprend pour l'essentiel les analyses précédentes mais situe les faits morphologiques plus précisément dans le contexte des langues sabelliques. Un des points discutés est l'origine de cette particule *-(d)em*. Selon lui, les rapprochements avec les formes osques **ISI-DUM**, **PIDUM** (~ lat. *quidem*) plaident pour une forme originelle *\*(d)om* qui a la faveur de M. Leumann<sup>51</sup>. L'osque et l'ombrien présentent en outre une particule *-om* : **TIOM** « *tu* », **TIOM** « *te* ». Cependant, l'auteur signale que « *andererseits könnte (redupliziertes) lat. em-em eundem Paul. Fest. 67 die Umgestaltung von \*-dom zu \*-dem verursacht haben* »<sup>52</sup>.

L'étude morphologique et étymologique demeure donc sans conclusion définitive. Néanmoins, il ressort de ces considérations des points importants qui ne doivent pas être négligés : le lien étroit en *is* et *idem*, celui moins certain, entre *idem* et *quidem* et enfin les rapprochements, que certaines études à caractère moins spécifiquement morphologiques

<sup>49</sup> Désormais *DELL*.

<sup>50</sup> *Ibid.*

<sup>51</sup> G. Meiser fait référence à l'ouvrage de 1977 ; on trouve déjà cette hypothèse dans M. Leumann & J.B. Hoffmann (1928 : 285), hypothèse elle-même présente dans le manuel de F. Sommer (1914). M. Leumann & J.B. Hoffmann (1928 : 285) insistent sur le fait que « Das Verhältnis *id* : *idem* wurde vorbidlich für die Identitätspronomina und Adverbia : *ita* : *item* ; *tam* : *\*tam-em*, dissimiliert zu *tamen*, mit Bedeutungsentwicklung wie gr. *homoos homsoos* ; vielleicht *aut* : *autem*. » C. Meader (1910 : 28) présente une analyse similaire avec un suffixe osque *-(d)um*.

<sup>52</sup> Pour les faits sabelliques, voir également J. Untermann (2000 : 230, 236, 348).

mentionnent également<sup>53</sup>, entre *idem* et *dum* par exemple. En outre, les incertitudes morphologiques et étymologiques ne permettent pas de fonder les analyses des emplois en ne prenant en compte que ces dernières. Enfin, il reste à souligner que les études morphologiques se préoccupent peu des différentes « suites » que nous nous proposons d'étudier. A. Ernout et A. Meillet citent les marqueurs suivants : « *qui, atque, ac, et, quam (quasi), ut* et même l'ablatif »<sup>54</sup> et expliquent que ces derniers apparaissent par « analogie avec les autres mots introduisant une comparaison »<sup>55</sup>.

D'un point de vue morphologique, les suites conjonctionnelles de *idem* peuvent donc être classées en deux catégories : une première comprenant des marqueurs à thème en *qu-*<sup>56</sup> et une seconde relevant des coordonnants.

### 2.2.1 Etudes antérieures : description syntaxique et sémantique

Les descriptions concernant *idem* et ses « suites » sont prises en compte dans trois perspectives : une perspective globale d'analyse de la langue latine : il s'agit là de ce que l'on pourrait appeler la vulgate grammaticale ; des études touchant à des problèmes plus circonscrits ou portant spécialement sur la comparaison ; et enfin des études envisagées sous l'angle de la grammaire comparée.

La vulgate grammaticale adopte une approche que l'on pourrait qualifier d'« éclatée » du problème, dans le sens où elle ne propose pas d'explication reliant les différentes suites des marqueurs. La syntaxe d'A. Ernout et de F. Thomas<sup>57</sup> (1953<sup>2</sup> : 189) classe les différents emplois de *idem* dans différentes rubriques : « la phrase simple », « démonstratifs (et articles) ». On le retrouve aussi mentionné dans le volet consacré aux emplois du Dat. complétant les adjectifs comparatifs, les auteurs précisant que l'Ab. peut aussi se rencontrer dans ce type d'emploi<sup>58</sup>. Les suites marquées par une conjonction sont elles rangées dans les rubriques « la phrase simple, comparaison d'identité et de différence » et « subordination et coordination, comparaison d'égalité ou de différence »<sup>59</sup>. Dans cette dernière rubrique, *idem...*

---

<sup>53</sup> Voir, entre autres, S. Mellet (1996 : 310).

<sup>54</sup> DELL (306). Certains compléments à l'Ab. font difficulté.

<sup>55</sup> *Ibid.*

<sup>56</sup> Pour *ut*, on peut cependant envisager : *ut* < \**k<sup>w</sup>-ut-*, avec un traitement phonétique du début du mot semblable à celui de *ubi* < \**k<sup>w</sup>udhei* ; à ce propos, cf. G. Meiser (1998 : 99). Pour des remarques plus précises, nous renvoyons au chapitre consacré à *ut*.

<sup>57</sup> Désormais Er-Th.

<sup>58</sup> *Ibid.* (67).

<sup>59</sup> *Ibid.* (173-174) et (358-359).

*qui* est inclus dans la classe des subordonnées circonstancielles de manière. Il est intéressant de constater que pour ces auteurs, la construction principale est la « suite » introduite par *atque*, commune aux adjectifs d'identité et de différence. Les autres constructions sont « analogiques ou particulières »<sup>60</sup>. On notera au passage que le statut syntaxique de *idem* est censé passer de celui de pronom à celui d'adjectif sans qu'on fournisse la moindre explication ou définition. En outre, la prise de position selon laquelle *atque* est la conjonction « princeps » n'est pas justifiée. Un peu plus loin d'ailleurs, cette même construction est qualifiée de « type principal »<sup>61</sup> à côté duquel on trouve un « enchevêtrement de constructions » : *nisi, quam, ut, quasi, tamquam, quod* qui vient quelque peu ébranler la régularité du système où *atque* serait le marqueur principal de la comparaison d'identité ou de différence.

L'utilisation de *atque* est donc le « dénominateur commun », ce qui pose par ailleurs un premier problème intéressant qui serait celui de la productivité de ces suites : *atque*, présenté comme la construction « principale », est-elle la plus productive ? Cette approche invite, de fait, à envisager conjointement l'étude des suites de *alius* et *idem*. Or, une réflexion sur la pertinence même de ce rapprochement s'impose. Il convient, en effet, d'envisager les particularités des adjectifs introducteurs *idem* et *alius* qui, hormis *atque*, présentent des constructions particulières : sont-ils identiques du point de vue sémantico-référentiel ? Apparaissent-ils dans les mêmes contextes énonciatifs ? Etc. Autrement dit, si l'on reste au stade d'une antonymie, qui, sans analyse précise, reste intuitive, entre le fr. « autre » et « même », la confrontation et les rapprochements entre *idem* et *alius* demeurent quelque peu décevants puisqu'on n'explique pas les différences qui pourraient exister entre les deux. On soulignera néanmoins les efforts des auteurs pour essayer dans cette note de rassembler les emplois des suites de *idem*, sans toutefois expliquer les particularités de chaque type d'emplois.

C. Touratier (1994 : 44) dans sa *Syntaxe Latine* s'interroge sur la nature syntaxique de *idem* et propose d'y voir un « pronom qui signifie l'identité » qu'il qualifie un peu plus loin de « déterminant ». Une autre fonction échue à *idem* est celle « d'anaphorique »<sup>62</sup> mais, selon l'auteur, cette fonction semble distincte lorsque *idem* connaît un emploi comparatif : « Mais il signifie moins l'anaphore, c'est-à-dire la reprise, du contenu d'un constituant linguistique du même énoncé que l'identité entre le référent qu'il désigne ou contribue à désigner et le

---

<sup>60</sup> *Ibid.* (174).

<sup>61</sup> *Ibid.* (359).

<sup>62</sup> C. Touratier (1994 : 44).

réfèrent d'une autre expression linguistique de l'énoncé, ce qui n'est pas tout à fait la même chose et correspond à une anaphore affichée et donc insistante »<sup>63</sup>. Pour l'auteur, d'un point de vue fonctionnel, *idem* pourrait être, comme le fr. « même » un « déterminant périphérique » ; cependant, l'impossibilité d'une combinaison *\*\*is idem* en ferait un « déterminant central »<sup>64</sup>. Un des points abordés, et c'est une des rares études à le signaler, est celui de la modalisation de *idem* : *fere, semper, etc.*

Les emplois comparatifs avec suites « conjonctionnelles » sont rangées dans le chapitre consacré à la « subordination, paradigme de l'adjectif »; la subordonnée est ici classée selon sa nature. L'auteur établit un parallèle entre les propositions relatives compléments des adjectifs *dignus, indignus, idoneus, aptus* et celle qui complète *idem*. Pour lui, le pronom relatif et le subjonctif (1994 : 637) « représentent une variante du morphème de subordination /*ut... Subj./* et d'un pronom anaphorique extraposé qui serait le thème de la subordonnée ». Dans la construction latine suivante :

47) *Et qui modeste paret, uidetur qui aliquando imperet dignus esse* (Cic., *leg. 3,5*) « et celui qui obéit avec discipline a tout lieu de paraître digne de commander un jour ».

la subordonnée pourrait être glosée en : « digne que lui, il commande un jour », « avec un authentique anaphorique thématifié »<sup>65</sup> ; elle aurait en outre, « la même structure interne qu'une relative ordinaire ; et elle ne s'en distinguerait que parce qu'elle n'utilise pas son antécédent sémantique pour se rattacher structurellement au reste de la phrase »<sup>66</sup>. La subordonnée relative complément de *idem* serait « semblable, à cela près que le subjonctif n'est pas nécessaire après *qui*, comme du reste après *ut* ». Quant à *atque*, C. Touratier, considère qu'il s'agit là d'un morphème coordonnant mais qui présente la particularité de ne pas pouvoir être omis.

La tentative d'approche syntaxique rigoureuse doit être saluée. Cependant, la nature de *idem* pose quelques difficultés. Ce dernier est alternativement pronom, déterminant, déterminant périphérique, déterminant central et adjectif, lorsqu'une relative lui tient lieu de complément. Il nous semble parfois difficile d'établir une distinction entre anaphorique et

---

<sup>63</sup> *Ibid.* M. Fruyt (2005 : 26) signale un emploi similaire en diptyque I qui pour elle est « une « variante renforcée » de *qui... is...* ». C. Meader (1910 : 71) attribue le contraste à un « cumulative effect ».

<sup>64</sup> C. Touratier (1994 : 44).

<sup>65</sup> *Ibid.*

<sup>66</sup> *Ibid.*

anaphorique d'insistance ; en tant qu'anaphorique, il est dit pouvoir alterner avec *is etiam* comme dans l'exemple :

48) *Quicquid enim iustum sit, id etiam utile esse censeant, itemque quod honestum, idem iustum (...)* (Cic., *off.* 2,10) « tout ce qui, de fait, peut être juste, ils estiment que **cela est aussi** utile ; et également que ce qui peut être beau, **est aussi** juste (...)»<sup>67</sup>. »

Or il nous semble que *is etiam* peut être un anaphorique d'insistance<sup>68</sup> ou si l'on veut, qu'il possède un trait focalisateur, partagé par *idem*, focalisateur<sup>69</sup> lui aussi dans certains emplois. D'ailleurs l'auteur précise, à la page suivante (1994 : 45) que le pronom anaphorique d'insistance « souligne qu'il s'agit toujours ou malgré tout (cela dépend de la situation désignée) de la même personne » et qu'il peut être « traduit alors facilement en français par des adverbes comme *aussi* ou *pourtant* (...) ». Selon nous, cette démarcation entre anaphorique et anaphorique d'insistance demande à être précisée : ainsi dans l'exemple proposé pour illustrer la valeur anaphorique, qui sera distinguée de celle d'anaphorique d'insistance, *idem* est précisément traduit par *aussi*.

L'analyse de la relative complément de *idem* est intéressante dans la mesure où l'auteur, sans se contenter de signaler qu'il s'agit d'une relative, propose une explication. Néanmoins, si le rapprochement avec les relatives compléments des adjectifs *dignus*, *idoneus* et *aptus* est, au premier abord et intuitivement, tentant, ne convient-il pas, là encore, d'observer les faits plus en détail ? D'un point de vue morphologique, les trois adjectifs diffèrent de *idem* qui a, nous l'avons vu, une base pronominale ; l'emploi du mode, d'un côté le subjonctif, de l'autre l'indicatif, nous paraît non négligeable et demande certaines explications, pour ne citer que quelques différences évidentes<sup>70</sup>.

J.B. Hoffmann et A. Szantyr (1972<sup>2</sup> : 92), après avoir signalé le sens de *idem* : « *eben der* », le mentionnent dans la rubrique « emploi des cas » : Dat., à côté de la proposition relative et de *ac/atque*, et il est analysé comme un pronom anaphorique (1972<sup>2</sup> : 470). Les

<sup>67</sup> *Ibid.* (44). Nous mettons en gras.

<sup>68</sup> A. Orlandini (2005 : 173) attribue justement une valeur intensive à *etiam* : « D'un point de vue pragmatique, ils partagent la force renchérisseuse (valeur intensive) et la valeur additive (compatible avec l'idée de gradation) ».

<sup>69</sup> Pour une présentation plus précise concernant les emplois de *etiam* focalisateur, cf. A. Orlandini (1999 : 145), et O. Spevak (2005 : 63) qui parle de « particule focalisante » ; *ibid.* (96), elle reprend les conclusions d'A. Orlandini : en contexte descriptif, *etiam* « a une valeur d'addition simple (« aussi »), alors que dans un contexte argumentatif, orienté vers une certaine conclusion, *etiam* focalise sur l'élément le moins attendu, le moins probable ». Dans le cas de *idem*, on pourrait songer à distinguer, comme le font les auteurs précédents, contextes descriptifs et contextes argumentatifs. On pourrait également appliquer le trait « inclusif » à certains emplois, comme le fait A. Bertocchi (1999 : 154-159) pour *ipse*.

<sup>70</sup> Nous reviendrons en détail *infra* 2.7.1 sur les différences entre ces relatives.



auteurs signalent un emploi intéressant d'une « suite » en *quod* « als Vergleichspartikel », d'une suite en *ut*, et en *quasi* dans les pages qui leur sont respectivement dédiées. L'approche est ici fragmentée et aucune tentative de perspective d'ensemble des emplois n'est proposée. Cependant, il faut souligner qu'à la différence de la syntaxe d'Er-Th aucune construction n'est donnée comme principale.

Ce genre d'approche est également celui de G. Fontana Elboj (1997) qui décrit les emplois des différents marqueurs des subordonnées comparatives dans un ouvrage uniquement consacré à ces dernières<sup>71</sup>.

Toutefois, l'étude n'envisage pas les rapports pouvant exister entre les constructions ou n'explique pas les différences entre ces dernières. Selon lui, conformément à la théorie de J. Haudry (1973), la structure comparative d'identité a pour origine une structure corrélatrice en diptyque 1, bien attestée en latin classique :

**49) *Quorum* ego uix abs te iamdiu manus ac tela contineo, *eosdem* facile adducam ut te haec, quae uastare iampridem studeas, relinquentem usque ad portas prosequantur.** (Cic., *Catil.* 1,8,21) : « Tous ceux-là, je retiens à grand peine leurs mains, leurs armes prêtes à frapper, mais combien facilement je les amènerais, si tu quittais ces lieux que tu veux dévaster, à te servir d'escorte jusqu'aux portes de la ville ! »

Selon nous, là encore, les faits sont à observer dans le détail, sommes-nous bien devant les mêmes constructions ? Dans cet exemple, il nous semble que *eosdem* fonctionne plutôt comme un anaphorique d'insistance : peut-on dire alors qu'il s'agit d'une comparative ?

On relève des considérations intéressantes concernant l'utilisation de la relative. L'auteur rappelle que la construction est ancienne et surtout évoque le problème de la distinction entre ces relatives d'identité et les relatives qui n'en sont pas. Selon lui (1997 : 257), le critère essentiel est que la relative d'identité ne peut être explicative. Ainsi un énoncé tel que :

**50) *Eandemque diem intellego, quam spero aeternam fore, propagatam esse et ad salutem urbis et ad memoriam consulatus mei, (...).*** (Cic., *Catil.* 3,11,26) « (...) Je

---

<sup>71</sup> On se retrouve donc devant une description précise : se trouvent signalées, par exemple, des constructions dites « comparatives conditionnelles » qui sont souvent absentes des descriptions :

*Id quoniam non accidit, utemur bono litterarum et eadem fere absentes quae si coram cessemus consequemur.* (Cic., *epist.* 15,14,3) « Puisque cette rencontre n'a pas eu lieu, nous userons des facilités que nous offre la correspondance, et tâcherons d'obtenir à distance les mêmes avantages que nous aurait procurés un entretien. »

suis convaincu qu'une même durée – et je la veux croire éternelle, a été fixée par le destin pour l'existence même de Rome et pour le souvenir de mon consulat (...). »

n'est pas à ranger au nombre des constructions comparatives dites « d'identité ». Il s'agit là d'un point important. Néanmoins, ce critère est évoqué sans être justifié ou expliqué. On peut se demander en quoi les deux constructions, d'apparence si proches, sont si différentes.

La description des emplois de *atque* dans les énoncés comparatifs d'identité et de différence est assez riche et permet de répondre à certaines questions soulevées par les analyses de Er-Th. Il convient de remarquer que le point de départ de l'étude est similaire de part et d'autre : les emplois de *atque* sont envisagés selon ce marqueur commun. Néanmoins, le mérite de Fontana Elboj est de montrer, dans une perspective historique, que certains auteurs ont tendance à séparer nettement les comparatives d'identité et de différence, les comparatives d'égalité résistant mieux à « el embate de la formula con *quam* ». Selon lui, *atque* est majoritairement employé dans les comparatives d'égalité et *quam* dans celles d'inégalité. Ainsi donne-t-il les chiffres suivants chez Tacite, par exemple : *par* : *quam* 0, *ac/atque* 5 ; *pariter* : *quam* 0, *ac/atque* 7 ; *perinde* : *quam* 10, *ac/atque* 7 vs. *secus* : *quam* 28, *ac/atque* 0, *alius* : *quam* 57, *ac/atque* 0. Selon lui encore (1997 : 157), à partir du premier siècle, les comparatives introduites par *ac/atque* sont « anecdotiques ». Il étudie également le mode employé et fournit des données chiffrées : l'indicatif est très majoritairement employé malgré quelques emplois propres à certains auteurs tels Tite-Live utilisant *perinde ac* + subjonctif dans le sens de *perinde ac si*.

L'auteur aborde le problème de l'origine de la construction. Pour lui, l'utilisation de *atque* comme introducteur d'une suite comparative provient bien d'un développement de constructions anciennement coordonnées<sup>72</sup>. D'un point de vue syntaxique, son analyse montre que *atque* peut introduire une comparative phrastique (« oracional ») et non-phrase ( « no oracional »).

G. Serbat (2001 : 599), dans des études plus circonscrites, considère *idem* comme un pronom indéfini et range ce dernier dans un vaste ensemble comprenant des pronoms d'origines morphologiques distinctes : *quis*, *aliquis*, *quidam*, *alius*, *alter*, *unus*, *ullus*, *ipse*, *nemo*, *omnis*, *talis*, etc. Ces derniers ont un signifié sémantique commun : « leur (des indéfinis) référent n'est jamais autre chose qu'une opération de l'esprit lui-même »<sup>73</sup> et ils ont

---

<sup>72</sup> Sur le développement historique voir P.Y Lambert (1975) et S. Núñez Romero-Balmas (2002).

<sup>73</sup> *Ibid.* (607).

pour signifié syntaxique celui « d'êtres nominaux »<sup>74</sup> ou « la plus extrême abstraction de la classe nominale »<sup>75</sup>. Pour *idem*, l'auteur explique : « *Eadem res, miles idem* impliquent un constat de similitude (dans l'espace) ou de permanence (dans le temps). Si je dis « Il fait le même temps qu'il y a huit jours », je déclare la météo identique (non pas qu'une identité quelconque lui soit inhérente) mais parce que j'opère par la mémoire un rappel d'une situation passée, assorti d'une confrontation avec la situation actuelle »<sup>76</sup>. En outre, tous ces marqueurs, *idem* compris, renvoient sémantiquement « à la dialectique de l'un et du multiple. C'est-à-dire qu'ils réfèrent tous à des opérations purement intellectuelles de quantification »<sup>77</sup>. L'auteur envisage également d'étendre ses analyses à des adjectifs sémantiquement proches de *idem* : *similis, par*. Ces considérations rejoignent celles de M. Van Peteghem (1997a) qui voit en « même exprimant l'identité » un « indéfini marginal ».

Dans une autre étude, G. Serbat (1996 : 452) mentionne un point important mais souvent passé sous silence : « *idem* apparaît le plus souvent sans complément » et indique les formes variées que peut prendre ce complément : proposition relative (Cicéron) et *atque* (Caton, Pline), *ut* (Plt), *tanquam* (Cato), *quasi* (Cic), *quemadmodum* (Vitr.) et le datif. Selon lui, le signifié sémantique est celui d'être « un repère à viser », « ou plutôt un pôle d'attraction »<sup>78</sup>, sème qui s'associe à celui de « recherche de repère » ([•—>]) d'un terme premier ; d'un point de vue syntaxique, le datif est un cas oblique. Il reconnaît donc à *idem* ce sème de « recherche de repère » et au complément, celui de « repère ».

C. Meader (1910) s'attache, dans une perspective diachronique, à étudier le passage de l'emploi où *idem* exprime l'identité aux emplois purement anaphoriques de *idem*. Il est, à notre connaissance, le seul, à avoir consacré une étude approfondie et spécifique à ce marqueur. Il signale (1910 : 62) que « The classical usage of the pronoun *idem* is so well understood and in general so uninvolved, that the writers of grammars and students of Latin syntax usually have given little attention to it. Kühner, for example, in his *Ausführliche Grammatik* vol. II. pp. 457 ff. devotes but one page to *idem*, and in this page it is very summarily disposed of. The latter development of this pronoun has been even less fully treated ». Meader s'attarde à peine sur l'emploi de la relative et encore moins sur les autres suites, mais il montre qu'une distinction importante est à faire lors de ce changement de

---

<sup>74</sup> *Ibid.* (601).

<sup>75</sup> *Ibid.*

<sup>76</sup> *Ibid.* (608).

<sup>77</sup> *Ibid.*

<sup>78</sup> G. Serbat (2001 : 385).

fonction amenant *idem* à équivaloir à *is* : ce dernier se produit tout d'abord lorsqu'*idem* est employé à un cas oblique ou à l'Acc<sup>79</sup>.

Enfin, on pourrait étendre les remarques faites par C. Meader à propos d'un relatif désintéressé des grammairistes et ouvrages de référence à propos de *idem*, qui se contentent le plus souvent de le mentionner<sup>80</sup>.

### 2.2.2 Bilan et limites

Les différentes études que nous avons examinées présentent toutes des caractéristiques communes. Les « suites » de *idem* sont analysées à partir d'autres types de compléments comparatifs : subordonnées en *quam*, *atque*, compléments de *alius*, par exemple. Ce faisant, on passe sous silence un point majeur<sup>81</sup>, selon nous, dans l'utilisation des marqueurs comparatifs : la possibilité de les employer sans « suite ». Autrement dit, les emplois de *idem* seul, désigné comme un *is* « insistant », comme anaphorique, terme le plus souvent non défini, sont certes décrits, mais ne sont pas mis en relation avec les cas où *idem* est complété par une suite. Un indice symptomatique de cette manière d'envisager le problème se révèle dans les différents classements adoptés : lorsque *idem* n'a pas de suite, il est rangé dans la catégorie « pronom » et son emploi est expliqué parallèlement à celui de *is* ou de *ipse* ; lorsque le même marqueur est complété par une « subordonnée », la structure est rangée dans le volet consacré aux comparatives. Or il nous semble que ces emplois peuvent être rapprochés et éclairés l'un à la lumière de l'autre. Suivant la remarque de G. Serbat, selon lequel *idem* est le plus souvent employé sans « suite », on pourra se demander ce qui en motive l'emploi.

Il faut aussi s'interroger sur le rapport qui pourrait exister entre les différents marqueurs de ces « suites ». G. Serbat, là encore, englobe les faits dans sa théorie plus générale portant sur le Dat. et montre qu'il existe une relation de repérage. Nous rejoignons l'auteur sur ce point-là, adopté également par R. Rivara, dans ses études consacrées aux

---

<sup>79</sup> *Ibid.* (74) : « It is consequently in the oblique cases and in other types of context than just described that we must expect to find the transformation of *idem* most complete. » Selon lui, ce sont avant tout les emplois au Gén. et au Dat. qui attestent le mieux cet affaiblissement sémantique.

<sup>80</sup> Voir par exemple M. Lavency (1998 : 78) qui range également la construction *idem... qui* à côté des constructions compléments d'adjectifs tels *dignus*, *aptus* etc en signalant toutefois que le complément introduit par *qu-* exige l'emploi de l'indicatif.

<sup>81</sup> Ce point largement négligé dans les études consacrées aux comparatives représente pourtant le cas le plus fréquent. Voir S. Whittaker (1995) et (2004), M. Van Pethegem (1997a, 1997b), R. Blutner, H. De Hoop, P. Hendriks (2006 : 67) ; pour la construction étudiée voir *infra* 2.6. La prise en compte de ces comparatifs est souvent éclairante pour expliquer le fonctionnement des subordonnées comparatives.

comparatives<sup>82</sup>. Cette caractéristique du fonctionnement de ces « suites » permet d'unifier certains points touchant au fonctionnement général des comparatives. Cependant, il nous semble que des précisions doivent être apportées. Le concept de repérage, chez R. Rivara, fait explicitement écho à la « Théorie des Opérations Énonciatives » (*T.O.E*) élaborée par A. Culioli. Or, ce concept majeur est utilisé dans de très nombreuses opérations énonciatives sous de très nombreuses formes<sup>83</sup>. Il convient donc d'étudier le « repérage comparatif » en détail : En quoi est-il singulier ? en quoi est-il similaire à d'autres ? Pour la structure qui nous intéresse, nous nous fixons donc comme objectif d'analyser en détail le « repérage comparatif » dont les marqueurs *idem... qui* sont la trace.

Les subordonnées comparatives introduites par *idem... qui* sont rangées, très souvent, au côté des subordonnées comparatives dans la vaste classe des subordonnées circonstancielles considérées comme des subordonnées adverbiales de manière<sup>84</sup>. Or la validité de cette analyse semble discutable pour la majorité des emplois qui relèvent de la construction étudiée puisque, par ailleurs, la subordonnée est décrite comme étant une subordonnée relative<sup>85</sup>. Ce travers est évité dans les études où les différentes suites sont rangées, non pas selon la fonction syntaxique de la subordonnée, mais selon la nature syntaxique de celle-ci, présentée comme relevant de l'« expansion de l'adjectif », en l'occurrence *idem*. Cependant là encore, comme nous l'avons indiqué, tout ne va pas de soi : considérer que la relative complément de *idem* est similaire à celle qui complète *dignus* pose quelques problèmes. Considérer également que *idem* peut être complété par une relative, sans s'interroger sur les particularités de cette relative, prive l'analyse de points d'appui solides. Le problème évoqué par G. Fonatana Elboj – la relative ne peut pas être explicative – montre d'ores et déjà une caractéristique tout à fait intéressante qui demande à être approfondie. Un point majeur qui, à notre connaissance, n'a fait l'objet d'aucune analyse, est celui de l'ellipse : quelles en sont les conséquences, par exemple, pour le fonctionnement de cette relative ?

---

<sup>82</sup> R. Rivara (2004 : 45-70), voir en particulier (70) : « L'idée ancienne que le point de départ d'une relation comparative est toujours le comparant s'éclaire considérablement si l'on conçoit cette relation comme un « repérage » (au sens culiolien) ».

<sup>83</sup> Pour de plus amples développements, nous renvoyons à la première partie consacrée à l'examen des données théoriques.

<sup>84</sup> Sur cette problématique plus générale, voir le premier chapitre.

<sup>85</sup> Ainsi, dans une structure de type *eadem ratione qua...* il nous semble plus pertinent de considérer que le signifié sémantique « manière » est le fruit du syntagme *eadem ratione*, la relative ne servant qu'à stabiliser et spécifier la valeur référentielle de ce syntagme.

## 2.3 Emplois des cas, modes, temps et ellipse

Notre analyse s'appuie sur une centaine d'exemples extraits de notre corpus<sup>86</sup>. Nous avons conscience, eu égard au nombre d'occurrences, que tous les problèmes soulevés ne peuvent trouver de réponse et sont en quelque sorte des prolégomènes à de futurs travaux. Nous avons également utilisé le *TLL* pour étayer certaines observations. Dans ce premier point de notre étude, nous concentrerons notre attention sur l'emploi des cas, des temps, des modes et de l'ellipse. Les données chiffrées, les fréquences, sont autant de points d'appui permettant d'engager l'analyse dans différentes perspectives.

### 2.3.1 Les cas

Cette première observation vise à vérifier si l'emploi de la structure *idem... qui* est sensible ou non au cas du SN dans lequel elle se trouve. Voici les résultats de nos relevés qui incluent seulement les exemples nous paraissant les moins ambigus.

Répartition des cas *idem... qui* en %

	<i>IDEM</i>	<i>QVI</i>
Nom	27	22
Acc	31	32
Gen	0	0
Dat	0	0
Abl	42	46
<b>Total</b>	<b>100</b>	<b>100</b>

Le tableau présente nettement des asymétries dans l'utilisation des cas. Tout d'abord, il faut remarquer que la répartition des cas n'est pas strictement mécanique : *idem* au nominatif n'entraîne pas forcément une suite introduite par *qui* au nominatif ou inversement. A titre d'exemple :

---

<sup>86</sup> Pour une présentation détaillée du corpus, voir l'introduction générale.

51) *Noster autem status est hic. Apud bonos **idem** sumus **quos** reliquisti, apud sordem urbis et faecem multo melius nunc quam reliquisti.* (Cic., *Att.* 1,16,11) « Pour ma situation personnelle, elle est la suivante : auprès des honnêtes gens, la même que lorsque tu m'as quitté ; auprès de la tourbe, de la lie de la population, bien meilleure qu'alors. »

52) (...) *et Bruttiiis similis spes ueniae facta est, cum ab iis Vibius et Paccius fratres, longe nobilissimi gentis eius, **eandem quae** data Lucanis erat **condicionem** deditionis petentes uenissent.* (Liv., 27,15,3) « on fit espérer aux Bruttiens un pardon semblable quand les frères Vibius et Paccius, les personnages de beaucoup les plus importants de ce peuple, furent venus demander les mêmes conditions de reddition que celles accordées aux Lucaniens. »

Le changement de cas est, dans ce dernier exemple, le résultat d'un changement au niveau de la voix ou diathèse du verbe.

Les résultats des relevés montrent le faible emploi de la structure au Gén. et au Dat. et demandent des explications. Pour l'expliquer, plusieurs points peuvent être évoqués et, selon nous, il s'agit de la conjonction de plusieurs facteurs d'ordre sémantique, syntaxique et énonciatif plutôt que le fait d'une cause unique. Les occurrences d'emploi au Dat. et au Gén. sont, certes, rares mais non inexistantes. On rencontre par exemple, en dehors de notre corpus :

53) *Ille uero etiam **eidem tempore** cui nos (...) cessit.* (Cic., *Sest.* 29,63) « A vrai dire, il céda aux mêmes circonstances que nous-même. »

Il convient de signaler que ce genre de complément au Dat. est spécifique et qu'il peut nous mener à une première explication des faits.

Une observation de la classe sémantique des substantifs auxquels *idem... qui* s'applique amène à la conclusion suivante : la structure a une très forte affinité avec les substantifs **inanimés** et dans une large mesure **abstrait**s. Ainsi nous relevons, pour tous les cas confondus : *eundem ordinem, eundem ornatum* (Apulée), *eodem loco, isdem itineribus* (César), *iisdem auspiciis, uersibus, rebus, finibus, eodem modo, eadem ratione, eodem loci, eandem integritatem* (Cicéron), *eum morem*<sup>87</sup>, *eadem ratione, portione* (Columelle), *eundem usum, eodem anno* (Pline l'Ancien), *cupido eadem, eadem bona malaque* (Salluste), *eandem originem, eadem causa, sententia, necessitate, eadem conflagratio, eodem momento, impetu* (Sénèque), *eandem poenam, isdem sumptibus, eodem cultu* (Tacite), *eadem fortuna, eodem terrore, eandem condicionem, eadem arte, iisdem legionibus* (Tite-Live), *eadem uoce, eodem*

---

<sup>87</sup> Pour l'analyse de ce *eum* en lieu et fonction de *eundem*, voir *infra* ex. (130).

*tempore, eandem altitudinem* (Varron). Nous pouvons en plus signaler, que *idem* est souvent employé au neutre singulier ou pluriel, au sens de « la/les même(s) chose(s) ».

**54)** *Postulauit deinde eadem quae legatis in mandatis dederat : ne (...).* (Caes., *Gall.* 1,43,9) : « Il formula ensuite les mêmes demandes dont il avait chargé ses envoyés (...). »

**55)** *Nisi si quid in Caesare populoque Romano sit auxilii, omnibus Gallis idem esse faciendum quod Heluetii fecerint, ut domo emigrent, aliud domicilium, alias sedes, remotas a Germanis, petant, quaecumque accidat, experiantur.* (Caes., *Gall.* 1,31,14) : « A moins qu'ils ne trouvent une aide auprès de César et du peuple romain, tous les Gaulois seront dans la nécessité de faire ce qu'ont fait les Helvètes, d'émigrer, de chercher d'autres toits, d'autres terres, loin des Germains, de tenter enfin la fortune, quelle qu'elle puisse être. »

**56)** *Et tamen te suspicor eisdem rebus quibus me ipsum interdum grauius commoueri ; quarum consolatio et maior est et in aliud tempus differenda.* (Cic., *Cato* 1) : « Cependant je soupçonne que, sous le poids des mêmes événements que moi, tu te sens quelquefois ébranlé ; mais il est trop difficile de s'en consoler, et il faut attendre un autre moment. »

Nous pouvons ajouter à nos relevés ceux de C. Meader (1910 : 6) qui précise que l'on trouve : « many concrete objects, plants, medicines, condition of health : *ualetudo, morbus*, physical qualities : *species, forma, color, pulchritudo* ; attendant circumstances, conditions, situation (...), similarly used are *condicio, pacto, causa, disciplina, fama, honos, mors*, states of mind : *amentia, prudentia, uoluntas, mens* « opinion », *dolores*, traits of character : *benignitas, fides, uirtus* ».

Les emplois de Nom. relèvent majoritairement des cas d'attribut du sujet, le cas Abl. a une forte tendance à s'appliquer à des inanimés.

Il n'en est pas de même pour le Dat. (voir ex. 53), qui, comme le montre G. Serbat (2001 : 385), touche essentiellement des animés (pronoms) : « L'affinité du D pour l'animé humain (on a vu que le D *finalis* faisait figure de survivance), son aptitude à mettre en vedette une personne comme pôle d'attraction de tout l'énoncé, expliquent ses rapports privilégiés avec les déictiques. Ceux-ci représentent en effet un pourcentage impressionnant des nominaux au D : 42% chez Cic., *Catil* ; 75% dans la correspondance de Cicéron ; 52% chez Virg., *Buc* ; 60% chez Plaut., *Curc.* »<sup>88</sup>. Dans une autre étude consacrée au Dat. (1996 : 575), l'auteur signale précisément les cas de *idem* : « Leur ventilation fait voir que le maigre D

---

<sup>88</sup>On retrouve le même constat chez M. Lavency (1997 : 155) : « Dans l'écrasante majorité des constructions où il intervient, le D. peut régulièrement et doit parfois obligatoirement être associé à un nom animé ».



emporte la palme haut la main pour l'emploi relatif des déictiques (par déictiques, nous entendons les pronoms personnels, les démonstratifs en rapport avec la deixis – ce qui exclut *idem* et *ipse* par exemple, du moins jusqu'à une époque tardive ; ce qui exclut aussi les pronoms relatifs et interrogatifs-indéfinis) » et par conséquent (*ibid.* 477) « l'affinité entre D et deixis illustre l'affinité entre D et animé (surtout humain) ». C'est donc là un aspect important qui nous montre que le faible emploi de la structure comparative *idem... qui* au Dat. peut tenir aux marqueurs dont l'opération comparative est la trace : *idem* et le pronom relatif ne fonctionnant pas comme des déictiques.

En outre, le signifié sémantique du Dat. marque « un repère à viser », le terme premier étant doté d'un sème « recherche de repère ». On reconnaît ce sème dans *idem* et dans des adjectifs comparatifs tels : *par*, *similis*, *aequus*, *secundus* et on relève, en suivant G. Serbat, une relation de repéré à repère. De fait, il semble logique que le repère et le repéré soient exprimés différemment. On pourrait songer à une « incompatibilité » tendancielle entre le statut sémantico-référentiel de *idem* « recherche de repère » et celui du Dat. « repère à viser ». Cette hypothèse développe les arguments strictement syntaxiques bien mis en évidence par G. Serbat et propose de voir une tendance à l'incompatibilité entre le statut plus général de « comparé », terme recherchant un repère et le Dat. dont le sème convient en revanche très bien à la fonction de « comparant », terme désigné comme repère visé. Ceci pourrait expliquer non seulement les données observées pour *idem...qui*, mais en outre celles observées pour *talis... qualis*. On doit cependant reconnaître que notre corpus présente un nombre assez limité d'exemples et que les relevés que nous présentons sont une invitation à poursuivre les investigations. Voici nos résultats :

#### Répartition des cas *talis... qualis/qualis... talis* en %

	<i>TALIS</i>	<i>QVALIS</i>
Nom	37	74
Acc	58	26
Gen	0	0
Dat	0	0
Ab	5	0
<b>Total</b>	<b>100</b>	<b>100</b>

Ces chiffres invitent à revenir sur les emplois de *idem... qui* à l'Ab. qui sont les plus nombreux dans le tableau précédent et qui font apparaître une différence entre les deux constructions. Pour expliquer ce phénomène, il faut souligner qu'un grand nombre d'exemples à l'Ab. apparaissent dans des tours plus ou moins figés ou stéréotypés : *eodem loco, modo, momento, eisdem rebus, eadem ratione* (x6), *eadem arte*.

L'explication de la faiblesse numérique des occurrences de Gén. est délicate. On peut évoquer dans un premier temps la concurrence d'emploi du Gén. et du Dat. dans les cas que nous venons d'évoquer. Le Gén. peut être utilisé comme comparant et donc comme repère ; pour G. Serbat (1996 : 365) qui l'analyse dans le cadre des « Adjectifs (verbe) + G : Interprétation latine », ce complément « n'implique aucun déplacement, mais la visée d'un repère permettant d'assurer la position dite « *aequus* » ou « *par* ». (...) Le G représente le comparant ». Il nous semble possible d'étendre cette fonction de repérage à bon nombre des emplois du Gén., dit déterminatif, fonction qui permet de rapprocher la remarque de M. Lavency (1997 : 147) avec la précédente : « La construction avec G. déterminatif apparaît comme la forme la moins marquée de la relation du nom (définissant) au nom (à définir) : on comparera ainsi *epistola Ciceronis* « la lettre de Cicéron » (comme *epistola mea*), et *epistola ad Caesarem* (Cic., *Att.* 12.52.2), « la lettre adressée à César », et *litterae ab Hannibale ad Philippum* (Liv., 23.34.7), « des lettres envoyées par Hannibal à Philippe ». Dans une étude consacrée à l'opération de repérage, D. Paillard (1992 : 76), reprenant la théorie d'A. Culioli, définit l'opération de repérage comme « la mise en relation de deux termes ». Or la fonction essentielle du Gén. est de « marquer un nominal second » et, dans le syntagme où il est présent, le cas « se borne à exprimer une relation à X »<sup>89</sup>. Suivant les analyses de D. Paillard (1992 : 78), ce repérage peut être précisé : il s'agit d'un repérage « comme opération de spécification qui a comme glose : « x à voir avec y ». En somme, les cas Dat. et Gén. ont tendance à marquer le complément qui sert de repère plutôt que l'élément qui exige un repère, ce qui pourrait expliquer les données numériques.

Enfin et surtout, on pourra songer que *idem*, comme *talis*, peut être employé en fonction adjectivale. Il en découle une prédilection pour les fonctions d'attribut du sujet, de l'objet, appositions au sujet, à l'objet qui peuvent expliquer l'importance numérique des cas Nom. et Acc.

---

<sup>89</sup> G. Serbat (1996 : 253).

### 2.3.2 Mode et Temps

Le mode indicatif est généralement présenté comme caractéristique des comparatives<sup>90</sup>. Le complément-repère de *idem* introduit par *qui* présente cette même particularité. Voici les résultats de nos relevés :

#### Répartition des modes en %

INDICATIF	SUBJONCTIF
77%	23%

Le subjonctif peut s'expliquer par l'emploi du style indirect ou du style indirect « au sens large », comme le montrent les exemples suivants :

57) (...) *prope iam desperata salute non nullae huius modi sententiae dicebantur, ut impedimentis relictis eruptione facta isdem itineribus quibus eo peruenissent ad salutem contenderent.* (Caes., Gall. 3,3,3) : « (...) désespérant presque déjà de leur salut, plusieurs formulaient l'avis d'abandonner les bagages et de chercher à échapper à la mort en faisant une sortie par les mêmes chemins qui les avaient conduits là. »

58) *Prorogatum et L. Veturio Philoni est ut pro praetore Galliam eandem prouinciam cum iisdem duabus legionibus obtineret quibus praetor obtinisset.* (Liv., 27,22,5) : « De même fut prorogé celui de L. Véturius Philo qui devait, comme propréteur, avoir la même province de Gaule avec les deux mêmes légions qu'il avait eues comme préteur. »

Ces considérations demanderaient, certes, à être confrontées à des relevés fondés sur un corpus plus important<sup>91</sup>. Néanmoins, il nous semble que les chiffres révèlent une tendance nette non due au seul hasard. L'emploi massif de l'indicatif est donc à expliquer. Il montre que cette subordonnée présente la même caractéristique que les comparatives. La relative fonctionnant comme un repère de comparaison connaît donc un emploi tout à fait restreint de son mode si l'on songe que la proposition relative peut en latin être employée à l'indicatif et/ou au subjonctif. F. Panchón (à par.) signale même que la relative au subjonctif est « la subordonnée la plus employée ». Ce point nous semble rendre le rapprochement opéré avec la

<sup>90</sup> Voir le premier chapitre.

<sup>91</sup> Voir la remarque d'A. Orlandini & P. Poccetti (2009 : 63)

subordonnée relative complément de *dignus* moins évident étant donné que cette dernière est au subjonctif.

Il est possible de relever deux types majeurs d'asymétrie concernant la construction *idem... qui* : une asymétrie temporelle entre le temps de la proposition principale et celui de la subordonnée et une asymétrie modale entre les deux mêmes propositions.

L'asymétrie temporelle est instructive : elle montre que, dans la grande majorité des cas (90%), le procès du verbe contenu dans la proposition subordonnée est explicitement marqué comme antérieur par l'usage du parfait ou du plus-que-parfait.

**59)** *Nisi si quid in Caesare populoque Romano sit auxilii, omnibus Gallis idem esse faciendum quod Helvetii fecerint, ut domo emigrent, aliud domicilium, alias sedes, remotas a Germanis, petant, quaecumque accidat, experiantur.* (Caes., Gall. 1,31,14) : « A moins qu'ils ne trouvent une aide auprès de César et du peuple romain, tous les Gaulois seront dans la nécessité de faire ce qu'ont fait les Helvètes, d'émigrer, de chercher d'autres toits, d'autres terres, loin des Germains, de tenter enfin la fortune, quelle qu'elle puisse être. »

**60)** *Res eodem est loci quo reliquisti.* (Cic., Att. 1,13,5) : « On en est au même point que lorsque tu es parti. »

**61)** *Et Romani suum Hannibalem inquit habent ; eadem qua ceperamus arte Tarentum amisimus.* (Liv., 27,16,10) : « Les Romains ont eux aussi leur Hannibal, dit-il ; nous avons perdu Tarente de la même façon que nous l'avions prise. »

Cet ordre n'est cependant pas exclusif, l'ordre inverse : procès antérieur-procès présent s'observe, quoique plus rarement :

**62)** *Non taces, nocturne percussor, qui ne tum quidem, cum fortiter faceres, cum pura muliere pugnasti, cuius eadem ratione in uiridario frater fui, qua nunc in deuersorio puer est.* (Petron., 9) : « Vas-tu te taire, poignardeur nocturne qui même au plus fort de tes exploits n'as jamais sailli une femelle impollue, toi dont j'ai été le « petit frère » dans un bosquet comme ce même l'est dans cet hôtel. »

Dans tous ces exemples, les verbes de la subordonnée possèdent pleinement un poids informationnel et ne sont pas redondants pour l'énonciateur. Dans l'ex. (60), le locuteur signale expressément que, contrairement à ce que l'on attendrait, à savoir une correspondance entre l'écoulement du temps et un changement de situation, la situation demeure inchangée ; dans l'ex. (61), la différence temporelle provoque une certaine incongruité renforcée par l'opposition *ceperamus/amisimus*, par le changement de situation, le seul point commun étant

la manière de prendre et de perdre une ville. L'ex. (63) montre lui aussi le caractère informativement saillant du temps verbal de la subordonnée auquel se joint un *nunc*, marqueur contrastif fort entre *fui* et *est*. On peut également suggérer l'hypothèse que l'emploi de ces temps verbaux est dû à leur valeur aspectuelle : le parfait « donne à voir le procès dans sa globalité, sous la forme d'un intervalle fermé »<sup>92</sup> et présente dans la situation d'énonciation ce dernier comme « clos »<sup>93</sup>. On expliquera ainsi l'absence d'imparfait dans les subordonnées que nous avons relevées.

Dans le cas de l'asymétrie modale, on relève :

**63)** « *Dis immortalibus, ut in tali re, laudes gratesque* » inquit « *ago* » quod *uictor hostis cum tanto pauore incidentibus uobis in uallum portasque non ipsa castra est adgressus ; deseruissetis profecto eodem terrore castra quo omisistis pugnare.* (Liv., 27,13,2) : « Je loue et je remercie les dieux immortels, dit-il, autant qu'on puisse le faire en pareille circonstance, de ce que l'ennemi vainqueur, alors que vous vous précipitez dans une telle panique vers le retranchement et les portes, n'ait attaqué le camp lui-même ; vous auriez probablement abandonné le camp avec la même frayeur que celle avec laquelle vous avez quitté le combat. »

Dans cet exemple, l'énonciateur s'appuie sur une différence entre un procès qui a eu lieu, situé énonciativement, pour le rapprocher d'un procès fictif. Le temps et le mode de la comparative contribuent à la production d'un affaiblissement propre au caractère virtuel de *deseruissetis*, auquel se joint la force rhétorique de l'adverbe *profecto* : l'irréel devient en quelque sorte réel, et les soldats sont présentés comme les auteurs de deux actes de lâcheté alors qu'il n'en ont commis qu'un seul.

On justifiera enfin l'emploi du mode indicatif par le statut énonciatif résultant de l'opération de repérage impliquée. Nous considérons que nous sommes devant une opération de repérage par spécification qui implique, selon D. Paillard (1992 : 78), qu'il existe une « indépendance première des termes repère et repéré : ils sont construits indépendamment l'un de l'autre », il ajoute que « l'opération de spécification suppose que les termes en jeu aient par ailleurs fait l'objet d'une opération de construction ». S. Mellet (1996 : 312) reprenant ces observations pour expliquer le fonctionnement de *dum* rappelle que « Avec l'ordre inverse (x *dum* y), les deux propositions sont d'abord construites indépendamment l'une de l'autre ; ce n'est que dans une seconde étape que la principale, préalablement construite de manière autonome, est déterminée par sa mise en relation avec la subordonnée ». Le caractère énonciativement construit de la subordonnée, qui présente donc des traits

<sup>92</sup> S. Mellet (1996 : 317).

<sup>93</sup> *Ibid.*

énonciatifs : connu, activé, présent, dans la conscience de l'interlocuteur, peut être mis en évidence si l'on examine le contexte antérieur de certains des exemples cités. On rappellera également la présence massive de prétérits dans ces subordonnées. Nous pouvons citer, à ce propos, le contexte précédant l'ex. (63) :

**64)** *Quod ubi Marcellus uidit, duodeuicesimam legionem in primam aciem inducit. Dum alii trepidi cedunt, alii segniter subeunt, turbata tota acies est, dein prorsus fusa, et uincente pudorem metu terga dabant.* (Liv., 27,12,14) « Dès qu'il s'en aperçut, Marcellus fait avancer en première ligne la 18<sup>e</sup> légion. Tandis que les uns reculent en désordre, que les autres les relèvent mollement, le flottement s'empare de toute la ligne qui est ensuite totalement mise en déroute : la crainte l'emportant sur la honte. »

L'ex. (59) mérite un commentaire particulier à cet égard :

*Nisi si quid in Caesare populoque romano sit auxilii, omnibus Gallis idem esse faciendum quod Heluetii fecerint, ut domo emigrent, aliud domicilium, alias sedes, remotas a Germanis, petant, quaecumque accidat, experiantur.* (Caes., Gall. 1,31,14) : « A moins qu'ils ne trouvent une aide auprès de César et du peuple romain, tous les Gaulois seront dans la nécessité de faire ce qu'ont fait les Helvètes, d'émigrer, de chercher d'autres toits, d'autres terres, loin des Germains, de tenter enfin la fortune, quelle qu'elle puisse être. »

Les émissaires et chefs gaulois assemblés devant César savent bien que leur interlocuteur connaît la situation des Helvètes, le lecteur également, celle-ci ayant été largement évoquée auparavant. Ils la rappellent néanmoins en annonçant, dans la complétive introduite par *ut*, ce qu'ils seront obligés de faire d'où une puissante force d'argumentation. La complétive, contenant ici le verbe vicair *fecerunt*, peut être définie ici comme une rallonge<sup>94</sup>. Elle vient meubler sémantiquement *quod* et, par la boucle imposée par la comparaison, *idem*. Sa force référentielle est supérieure à celle de la principale, ce qui se traduit par le passage d'un verbe à valeur sémantique générale : *facere* aux verbes sémantiquement précis, et particulièrement bien adaptés à la situation, *emigrare*, *petere*, *experiri*. Aussi la phrase reproduit-elle de façon particulièrement saisissante, dans un passage au style indirect, une stratégie rhétorique habile. Par l'emploi de la comparative d'identification les émissaires présentent la menace d'une identification entre le sort de tous les Gaulois et celui des Helvètes. Cette identification se limitant, dans un premier temps, à

---

<sup>94</sup> Pour une étude détaillée de ce genre de complétives, voir C. Bodelot (2000 : 151-154).

une caractérisation vague (*idem facere*) – en exploitant l’extraordinaire vacuité sémantique ou référentielle de *idem*<sup>95</sup> – met en avant, en les assimilant, les protagonistes : *omnibus Gallis et Heluetii*, que l’on pourra qualifier de repères supérieurs ; ce n’est que dans un deuxième temps que l’identification du sort (*idem*) est sémantiquement précisée et saturée par la complétive. La phrase montre donc un jeu visant à donner une force maximale à la menace qui apparaît sous une force de contrainte (*nisi... sibi faciendum*) car un énoncé de type : *sibi esse faciendum quod Heluetii fecerint* aurait satisfait pleinement aux exigences de la syntaxe qui n’imposerait pas l’emploi de la complétive.

Les exigences pragmatiques sont autres. On pourra souligner que cette complétive, non indispensable au niveau syntaxique, joue un rôle important au niveau pragmatico-référentiel et entre parfaitement dans le rôle, non pas de simple précision ou rajout informatif, mais dans celui « d’apport substantiel au syntagme (pro)nominal (...) qui précède », qui peut se révéler « pragmatiquement indispensable »<sup>96</sup>. La propriété sémantique de vacuité inhérente à *idem* et au repère *quod fecerint Heluetii*, sur laquelle nous reviendrons, pourrait provoquer une situation dans laquelle César serait susceptible d’interpréter le système de repérage en : la même chose que ce qu’ont fait les Helvètes i.e. « faire des provisions, être vaincus par les Romains, etc. », potentiellement n’importe quelle action effectuée par les Helvètes. Ceci ne correspond évidemment pas à l’intention des émissaires gaulois et la mention explicitée du repère de comparaison est ici hautement rhétorique. Cette stratégie met en avant des problèmes relevant de ce qu’A. Culioli (1999, III : 98) appelle « l’ajustement intersubjectif » à propos duquel il écrit : « Cette interaction complexe des formes schématiques permet de produire, sans cesse, des équivalences, des renchérissements, des rejets, des esquives (...) » ou encore (2002 : 55) : « C’est le problème du même et de l’autre, bien sûr ! Et ce qui est important, c’est que par ailleurs, il y a *toujours* un accord qui se fait à un moment donné sur le bien-fondé, le caractère approprié de certaines désignations ; et ça peut *toujours* être mis en question. A « c’est un renard », même, quelqu’un peut fort bien répondre : - Un renard ? Tu

<sup>95</sup> On pourra rapprocher ce type d’emploi avec des emplois de *tel* en français. M. Riegel (1997 : 86-87), écrit : « Le faible degré de spécificité de la caractérisation véhiculée par le corrélat relatif est souvent compensé par l’adjonction d’une caractérisation « pleine ». Cette « rallonge », selon le terme de Henry (1991 : 348), prend généralement le forme d’une expression adjectivale apposée explicitant la valeur contextuelle de *tel* : *Dream était tel que l’avait dépeint Herwick : génial, insaisissable, acharné, têtu, conscient de sa force.* (E. Peisson / A.H.). *Idem* étant de nature substantive ou pronominale, voir *supra*, la caractérisation par une complétive n’a rien de surprenant. On retrouve pour *talis*, l’emploi possible d’une rallonge adjectivale : *Sic cui tantum potentiae est ut iram ex superiore loco aggredi possit male tractet, at talem dumtaxat qualem modo rettuli, feram, immanem, sanguinariam, quae iam insanabilis est nisi maius aliquid extimuit.* (Sen., *dial.* 5,40,5) : « Ainsi, que celui qui a assez de puissance pour pouvoir attaquer de haut la colère la maltraite, mais seulement quand elle est telle que je viens de le rapporter, farouche, monstrueuse, sanguinaire ; car elle est alors incurable, si elle ne craint plus fort qu’elle. »

<sup>96</sup> Cf. pour les deux citations C. Bodelot (2000 : 154).

appelles ça un renard ? C'est pas un renard, ça ! » (...) Et autrui, l'autre là, met en question votre référence, comme il peut toujours le faire (...) ».

Cet exemple illustre la puissance et la fragilité du repère de comparaison, instrument rhétorique redoutable par l'économie qu'il engendre, mais qui, s'il n'est pas de manière sûre accessible à l'interlocuteur, peut perdre toute son efficacité et, par là, sa raison d'être. Autrement dit, la complétive ici satisfait à la règle pragmatique imposée par la comparaison, selon laquelle le locuteur ne peut comparer X avec Y sans que l'interlocuteur connaisse, d'une manière ou d'une autre, Y, jouant le rôle de repère de comparaison. Le terme repère construit et détermine la valeur référentielle du terme repéré par l'identification.

Selon nous, cette valeur de repère peut expliquer l'emploi du mode indicatif dans les subordonnées qui ne sont pas affectées par les changements modaux imposés par l'utilisation du style indirect.

Les subordonnées comparatives introduites par *qui* présentent donc massivement le mode indicatif et ce, malgré le caractère informationnel de « connu » ou d'élément apporté par le contexte antérieur, qui, pour certains expliqueraient le recours au mode subjonctif dans des relatives<sup>97</sup>. Le point important, est que, lorsque le verbe est présent dans la subordonnée, il ne s'agit pas d'une simple répétition qui serait informationnellement superflue mais d'une information qui, parce qu'elle a été donnée ou activée dans la conscience de l'interlocuteur, joue un rôle dans l'opération de repérage impliquée par la comparaison. Cette fonction particulière explique aussi, nous l'avons vu, le grand nombre des prétérits.

## 2.4 L'ellipse<sup>98</sup>

Cette propriété des subordonnées comparatives affecte massivement les subordonnées qui font l'objet de ce chapitre : les données numériques font ressortir que près de 65% de ces subordonnées se présentent de manière elliptique, c'est-à-dire qu'en surface, l'énoncé est syntaxiquement incomplet. On pourra en induire que, à l'inverse du cas précédent, l'ellipse verbale peut être liée au caractère redondant de l'information véhiculée par la présence du verbe .

---

<sup>97</sup> Voir O. Álvarez Huerta (2001 : 181) : « Le subjonctif peut s'employer de façon contextuelle afin de ne pas refaire une affirmation que le locuteur, le narrateur vient de faire ». et F. Panchón (à paraître) qui parle de « subjonctif d'assertion en suspens », employé dans un contexte de répétition lexicale ou textuelle.

<sup>98</sup> Nous matérialisons cette dernière par E. Pour une présentation générale du phénomène, voir la première partie de notre travail.



65) *De quibus tres uideo sententias ferri, quarum nullam probō : unam, ut eodem modo erga amicum adfecti simus, quo erga nosmet ipsos E ; alteram, ut nostra in amicos beneuolentia illorum erga nos beneuolentiae pariter aequaliterque respondeat ; tertiam, ut, quanti quisque ipse facit, tanti fiat ab amicis.* (Cic., *Lael.* 56) : « A ce sujet, je vois qu'il se présente trois théories dont aucune n'a mon approbation : l'une veut que nous éprouvions pour nos amis les mêmes sentiments que pour nous ; l'autre, que notre bienveillance à l'égard de nos amis soit exactement et rigoureusement proportionnelle à la bienveillance qu'ils nous témoignent ; la troisième, que l'estime que chacun a pour soi règle l'estime qu'il inspire à ses amis. »

66) *A quibus, rudis cum esses, uidetur potuisse tua liberalitas decipi ; nam ut quisque est uir optimus, ita difficillime esse alios improbos suspicatur ; nunc uero tertius hic annus habeat integritatem eandem quam superiores E, cautiorem etiam ac diligentior.* (Cic., *ad Q. fr.* 1,1,12) : « Peut-être ont-ils pu, quand tu étais encore novice, surprendre ta bonté ; plus on est homme de bien, plus on a de mal à soupçonner chez autrui la malhonnêteté ; mais voici ta troisième année : que ton intégrité y soit ce qu'elle fut dans les précédentes, mais encore mieux armée de méfiance et de surveillance attentive. »

Ainsi, dans ce dernier exemple, le pronom relatif est à l'Acc. et exige donc la restitution, en structure profonde, d'un prédicat verbal. L'interprétation de ce dernier peut s'effectuer à partir de la phrase contenant un prédicat verbal affectant le groupe *idem* S, ici, *habeat*. On remarquera que la restitution n'est pas une simple « photocopie mécanique du verbe ». Le mode, par exemple, peut ne pas être restitué, ou l'ensemble d'une prédication modale exigeant un ou plusieurs auxiliaires comme dans l'exemple (67) : doit-on restituer *quod Cyrus gloriatur, gloriari potest* ? En tous cas, la copie mécanique de tout le syntagme verbal : *uellem possem gloriari => quod Cyrus gloriari posset uellet* n'est pas correcte :

67) *Sed redeo ad me : quartum ago annum et octogesimum ; uellem equidem idem possem gloriari quod Cyrus E, sed tamen hoc quoque dicere non me quidem eis esse uiribus quibus aut miles bello Punico aut quaestor eodem bello aut consul in Hispania fuerim aut quadriennio post cum tribunus militaris depugnaui apud Thermopylas M'. Acilio Glabrione consule, sed tamen, ut uos uidetis, non plane me eneruauit, non afflixit senectus, non curia uires meas desiderat, non rostra, non amici, non clientes, non hospites.* (Cic., *Cato* 32) : « Mais je reviens à moi : entré dans ma quatre-vingt-quatrième année, je voudrais pouvoir m'adresser le même compliment que Cyrus ; cependant, j'ose dire que, sans avoir la même vigueur qu'au temps où j'étais soldat dans la guerre punique ou questeur dans cette même guerre ou consul en Espagne, ou lorsque, quatre ans plus tard, j'ai combattu comme tribun militaire aux Thermopyles sous le consulat de M'. Acilius Glabrio, du moins, comme vous le voyez, la vieillesse ne m'a pas complètement affaibli ni abattu : je ne prive de mes forces ni la curie, ni les rostrales, ni les amis, ni mes clients, ni mes hôtes. »

De même, on remarque que l'ellipse peut être à l'oeuvre à un niveau dépassant le cadre phrastique, macro-syntaxique, si l'on veut.

**68)** *Quid istuc est ? quicum litigas, Olympio ? // Cum E<sub>1</sub> eadem qua tu semper E<sub>2</sub>. / Cum uxore mea ? // Quam tu mi uxorem ? quasi uenator tu quidem es, (...).* (Plaut., *Cas.* 317-319) : « Qu'est-ce qu'il y a ? Avec qui te querelles-tu, Olympion ? / Avec celle qui te querelle tous les jours. / Avec ma femme ? / Qu'est-ce que tu me dis ? ta femme ? Tu es, ma foi, comme le chasseur (...). »

Dans cet exemple, aucun prédicat verbal n'est présent en surface. Le verbe ne se trouve que dans la question précédente de Lysidame et la réponse d'Olympion pourrait être rétablie de façon la plus syntaxiquement complète, mais artificielle, car restituée, sous la forme : *litigo cum eadem qua tu semper litigas.*

Pour expliquer la présence ou l'absence de verbe, si nous confrontons ces exemples avec ceux présentés au paragraphe précédent, nous n'évoquons pas un caractère aléatoire mais un argument fonctionnel de type informationnel. Nous avons vu, par exemple, que lorsque la comparaison porte sur un élément temporel ou aspectuel, la présence du verbe comme support d'un élément de comparaison est totalement justifiée, ce qui n'est pas le cas dans les exemples cités dans ce paragraphe. Les conséquences syntaxiques de ce phénomène sont importantes : le pronom relatif tire normalement sa fonction du verbe de la subordonnée, ce qui, en surface, est impossible dans ce cas. Ce point-là encore rapproche plus volontiers ces relatives des comparatives, une ellipse étant difficilement envisageable dans le cas des relatives dites ordinaires, si l'on s'en tient au seul cadre phrastique.

La construction *idem... qui* relève donc à la fois de la relative et de la comparative.

## **2.5 La comparaison d'identification : analyse du français *même***

Dans une perspective comparative, nous nous attacherons au marqueur « même » dit d'identité et à certains points partagés avec les emplois du type « lui-même ». Nous rappelons que le phénomène de comparaison implique certaines règles dont la nécessité entre les éléments comparés d'avoir au moins un point commun et une différence<sup>99</sup>. En outre, nous avons souligné que ce que nous appelons le comparant ou repère de comparaison possède un statut pragmatique spécifique. Le fr. « même » a fait l'objet d'une attention particulière de la

---

<sup>99</sup> Pour une présentation plus précise, voir la première partie de notre travail, p. 13.

part des linguistes dans le domaine de la linguistique du français ou dans une perspective générale. Le rapport entre « même » et *idem* n'est pas direct puisque « même » est issu de la forme *metipsum*, susceptible d'être employée au superlatif *metipsimus*, composé de la particule de renforcement *met* que l'on trouve associée aux pronoms, *egomet*, et de *ipse* : *egomet ipsimus* > *\*ego metipsimus*<sup>100</sup>. Ces études soulignent une différence existant entre le français et d'autres langues : « même » est susceptible de recouvrir trois valeurs correspondant à trois marqueurs distincts dans certaines langues, par exemple en anglais : « even », « the same », « self ». De fait, pour certains, il est possible de trouver une valeur unitaire à ces différents emplois, pour d'autres, ces différentes valeurs apparaissent comme difficilement conciliables malgré des points communs évidents. Cet aperçu met également en lumière la fragilité explicative de certaines études consacrées au latin qui se contentent, pour analyser le fonctionnement de *idem... qui*, d'en donner une traduction.

Pour A. Zribi-Hertz (1990 : 113), la propriété commune aux différents emplois de « même », apparaissant sous la forme de « deux morphèmes distincts », de nature syntaxique adverbiale ou d'adjectif indéfini, est celle de « marqueur de focus », la notion de focus étant définie comme une « portion d'énoncé qui contient l'information nouvelle, non prédictible, au sein du contexte discursif » (1990 : 112). Ce dernier peut se présenter sous la forme de « focus ouvert » ou « restreint » et dans la construction que nous étudions, le focus est défini comme restreint, c'est-à-dire « comme référant à un ensemble fermé »<sup>101</sup>. On retrouve ce type de focus, selon elle, entre autres, dans les structures clivées, comparatives ou oppositives :

69) C'est *sur la terrasse* que Pierre travaille.

70) Pierre travaille plus *sur la terrasse* que *dans le jardin*.

71) Pierre travaille non pas *sur la terrasse*, mais *dans le jardin*.

Ces rapprochements sont intéressants, dans la mesure où l'on observe un même statut informationnel du ou des repères dans les comparatives dites d'identité ou de différence, ces dernières étant elles-mêmes associées aux structures disjonctives, phénomène que le latin semble particulièrement mettre en lumière par le marqueur *quam*<sup>102</sup>.

<sup>100</sup> A ce propos, voir P. Stotz (1998 : 308).

<sup>101</sup> *Ibid.*

<sup>102</sup> Voir les différents travaux d'A. Orlandini, entre autres (2001).

R. Martin (1975 : 228) propose une valeur unitaire des différents emplois de « même »<sup>103</sup>. L'auteur part du constat, aisément observable, que le français se distingue de plusieurs autres langues, et même de langues voisines telles l'italien qui possède trois formes correspondant à trois emplois distincts : « stesso », « medesimo » et « perfino » ou le latin : *idem, ipse, etiam*. Les syntagmes « le même jour, le jour même » et « même le jour » illustrent ces différentes valeurs. Selon lui, la phrase :

72) « La voiture de Jean est la même que la voiture de Pierre. »

est une phrase complexe décomposable en :

Jean a une voiture

= La voiture est à Jean

= La voiture de Jean :  $v_j$

Pierre a une voiture

= La voiture est à Pierre

= La voiture de Pierre :  $v_p$

$v_j$  ID  $v_p$

Il existe, dès lors, identité de propriétés génériques,  $v_j$  et  $v_p$  appartiennent à la classe « voiture » et il y a identité potentielle des propriétés spécifiques. Le point important de l'étude de R. Martin est que l'identité est présentée comme pouvant être susceptible de varier, pour ce qui est de la complétude, selon le choix du locuteur : « certaines propriétés peuvent être différentes (la couleur, l'année de construction...) sans mettre en cause, dans l'esprit du locuteur, le sentiment d'identité : ce sont des propriétés spécifiques considérées comme non pertinentes et que le locuteur néglige ». De fait il dresse ce que nous pourrions appeler, une « typologie de l'expression de l'identité », et distingue : des propriétés génériques déclarées identiques, des propriétés spécifiques considérées comme pertinentes, des propriétés spécifiques considérées comme non pertinentes et des propriétés spatio-temporelles, les dernières pouvant ne pas être envisagées sous le rapport de leur identité ou de leur différence (1975 : 231). Ainsi, le locuteur peut envisager d'affirmer une identité de certains traits spécifiques, de la plupart des traits spécifiques ou bien une identité absolue<sup>104</sup>. Cette opération d'identification est une opération de détermination<sup>105</sup>. Enfin, il dégage une spécificité de cet emploi de « même » en montrant que la phrase « il existe deux mêmes « Concorde » » « laisse

<sup>103</sup> Nous nous attachons spécifiquement à l'analyse faite du *même* comparatif.

<sup>104</sup> *Ibid.*

<sup>105</sup> « Identifier une chose à une autre, c'est d'une certaine manière la déterminer, c'est-à-dire en préciser l'identité ». *Ibid.*

entendre qu'il existe au moins un autre « Concorde », différent des deux premiers (sinon on dirait : « il existe deux « Concorde » », sans plus) ».

A. Culioli (2002 : 26) plaide également pour une opération constante et cohérente des emplois de « même » et distingue, lui aussi, plusieurs types d'« identification » : « Il s'agit ici d'établir une relation entre deux (ou plusieurs) occurrences appréhendées soit dans leur existence spatio-temporelle (« c'est ce même renard que j'ai vu hier »), soit d'un point de vue qualitatif (« ils ont la même intonation ») soit du double point de vue qualitatif et existentiel. (...) On retrouve l'opération d'ajout (chaque terme est l'ajout de l'autre), l'absorption (chaque terme absorbe l'autre), d'où s'ensuit l'élimination de toute valeur-autre ».

M. Van Peteghem (1997a) a étudié plus spécifiquement les emplois de « même » dit d'identité qu'elle a avantageusement comparés à ceux de « autre » et « tel » ainsi qu'à ceux où « même » n'est pas complété par une « suite ». Elle essaie de définir un statut syntaxique pour ce marqueur, tantôt qualifié de déterminant, d'adjectif, etc. et montre que les propriétés combinatoires particulières dont il jouit ne permettent pas de lui accorder un statut adjectival ou celui de véritable déterminant<sup>106</sup>, ce qui l'oppose partiellement à « autre ». Le rapprochement le plus adéquat semble celui effectué avec les structures comparatives : « « même » et « autre » peuvent régir un complément introduit par la conjonction « que » »<sup>107</sup>. Elle pose alors le problème de la nature de cette conjonction : doit-on y voir le même « que » que dans les structures comparatives plus courantes, rapprochées par J.C. Milner (1973)<sup>108</sup> des relatives et dont R. Rivara (1990) montre qu'elles assurent une fonction d'adverbe de degré ? Selon elle, cette analyse n'est pas concevable dans le cas de ces « suites » pour plusieurs raisons : la fonction d'adverbe de degré relativisé n'y est pas reconnue ; on peut se demander si, en français, ce « que » introduit une véritable subordonnée étant donné que le complément apparaît strictement sous une forme elliptique : *\*\* Jean a bu le même vin que Pierre a bu* ; on trouve ensuite de véritables relatives, notamment dans la langue littéraire. Enfin, d'un point de vue diachronique, on constate que ce *que* a pu faire place à une préposition : *de* et « pour la préposition, il (me) semble très difficile – pour des raisons purement morfo-syntaxiques – d'argumenter qu'il s'agit en fait d'un relatif »<sup>109</sup>. On constate donc que la nature de cette conjonction est extrêmement délicate à déterminer et qu'elle ne fait pas l'unanimité des chercheurs. Le même auteur conclut dans une autre étude à un statut de « subordonnant

---

<sup>106</sup> M. Van Peteghem (1997a : 61-63).

<sup>107</sup> M. Van Peteghem (1997a : 66).

<sup>108</sup> J.C. Milner (1973), R. Rivara (1990 : 146) : « De l'ensemble des données empiriques résumées ci-dessus et de l'interprétation qui en a été proposée, on peut tirer la thèse que, dans les langues citées, et notamment le français et l'anglais, *les subordonnées de comparaison sont des adverbes de degré relativés* ».

<sup>109</sup> M. Van Peteghem (1997a : 68).

neutralisé, qui fonctionne tantôt comme un véritable relatif, tantôt comme une conjonction à valeur plus ou moins prépositionnelle ». (M. Van Peteghem 2000 : 137)

Le rapprochement effectué avec les comparatives invite l'auteur à attribuer à « même » le statut de corrélatif supérieur et au complément celui de corrélatif inférieur et à intégrer à sa réflexion la notion de corrélation. Elle distingue, elle aussi, plusieurs emplois et fait remarquer que l'exemple :

73) « Jean et Pierre ont lu le même livre. »

est potentiellement ambigu car il peut signifier que le livre lu par l'un est le même que celui lu par l'autre ou que Jean et Pierre ont lu le même livre qu'un autre personnage mentionné dans le contexte précédent<sup>110</sup>. Seul le deuxième cas est susceptible de recevoir un complément introduit par *que* :

74) « Jean et Pierre ont lu le même livre que Luc. »

Autrement dit, à croire les observations de l'auteur, le complément ne peut apparaître que si l'argument sujet en position de repère indirect est mentionné dans le contexte antérieur, n'est pas présent dans la phrase et si la relation d'identité n'est pas interprétable en terme de réciprocité<sup>111</sup> mais en relation avec un élément extérieur au syntagme.

L'auteur dégage une constante importante (1997a : 70) : « l'utilisation de « même » présuppose que le référent de son SN hôte est situé par rapport à deux repères au moins, selon le cas par rapport à deux personnes ou par rapport à deux moments différents ». D'un point de vue référentiel, *même* sert à mettre en relation, par l'intermédiaire d'un référent, deux repères différents. Elle constate pour le français que dans :

75) « Jean lit le même livre que Pierre. »

la relation d'identité étant une relation dyadique, s'exprime alors l'identité de deux livres : l'un lu par Jean et l'autre par Pierre. En français, cependant, il n'est fait qu'une seule mention du livre et « ce qui semble être essentiel, c'est que les deux arguments dont l'identité

---

<sup>110</sup> On pourrait ajouter également que « le même livre » peut renvoyer à deux exemplaires différents et au même livre (= le même exemplaire) prêté à l'un par l'autre.

<sup>111</sup> Voir *infra* exs. (83) et (84).

est affirmée soient situés par rapport à deux repères différents. Les deux arguments n'apparaissent toutefois pas eux-mêmes comme corrélés ». (Van Peteghem 1997a : 71)

Elle distingue enfin deux relations majeures d'identité dites « référentielle » et « qualitative » illustrées par l'exemple suivant, qui, selon le type d'identité retenu, s'interprètent différemment.

76) « Marie et Jeanne portent la même robe. »

Dans un premier cas, Marie et Jeanne portent alternativement la même et unique robe ; dans le deuxième cas, chacune porte une robe d'une certaine couleur ou modèle qui est la ou le même, mais, au niveau référentiel, il y a deux robes. Des indices contextuels peuvent guider l'interprétation : par exemple, les noms abstraits admettent généralement une interprétation qualitative, les noms concrets peuvent admettre les deux interprétations, un verbe comme « utiliser » peut favoriser une interprétation référentielle.

Ces différentes analyses illustrent la complexité des mécanismes mis en oeuvre par l'utilisation de « même ». La simple traduction de *idem* par « même » exige donc un détour par les études effectuées à propos de « même » en français qui, loin de fournir une explication exhaustive et achevée des phénomènes latins, doit être considérée comme un point d'appui permettant de dégager les spécificités latines.

## 2.6 Emplois comparatifs de *idem* seul

Comme l'a signalé G. Serbat, *idem* apparaît le plus souvent sans complément. Ce phénomène mérite tout d'abord d'être situé dans le problème, plus vaste, de la présence du complément du comparatif ou du repère de comparaison susceptible de ne pas être exprimé. Ce point, marginalement étudié dans les travaux consacrés aux comparatives, peut cependant permettre d'engager une réflexion portant sur les critères – contextuels, pragmatiques, syntaxiques et sémantiques – qui motivent l'emploi ou le non-emploi de ce complément<sup>112</sup>. Nous n'étudierons pas dans de façon exhaustive les emplois de *idem* sans complément, mais nous tâcherons d'entrevoir à leur lumière des particularités du fonctionnement de *idem... qui*.

Toute forme d'adjectif en *-ior* ou précédée de *magis* n'implique pas mécaniquement l'expression d'un repère introduit par *quam*. L'absence de complément dans ces structures

---

<sup>112</sup> Pour une présentation plus détaillée du problème, voir la première partie de notre travail.

comparatives peut être mise en évidence dans plusieurs types d'énoncés. Ceux contenant un prédicat causatif se présentent, le plus souvent, sans complément, un exemple fameux pouvant être donné dans les tours *certior factus/certiozem facere*. L'explication peut résider dans le fait que ces derniers supposent une visée téléonomique, le locuteur désirant une modification apportée à un certain état de chose. L'emploi du tour alors au parfait, incluant une forme en *-to*, va simplement signaler le changement d'état escompté, impliquant nécessairement un « plus Adj. qu'avant » = un temps (T) repère, à l'aide du signifié aspectuel dont il est porteur, qui indique, comme l'a montré M.D. Joffre, « que le contenu notionnel de la base a accédé à l'existence, qu'il est accompli ». C'est ce que l'on observe dans l'exemple suivant :

77) *Is certior litteris sororis factus de noua consuetudine aduenae locupletis* (...) (Liv., 27,15,10) « L'homme, informé par une lettre de sa soeur de la nouvelle liaison de celle-ci avec un étranger riche (...) »

De même, des prédicats verbaux associés sémantiquement à l'idée de changement d'état n'imposent pas la présence du complément, surtout s'ils sont associés<sup>113</sup> à des compléments circonstanciels au sémantisme congruent tels *in dies*.

78) *De Arretinis et fama in dies grauior et cura crescere patribus*. (Liv., 27,24,1) « Les bruits qui couraient à propos des habitants d'Arrétium se faisaient chaque jour plus inquiétants et la préoccupation des Pères allait croissant ».

Ces considérations demanderaient, de toute évidence, des études approfondies et plus vastes<sup>114</sup>. Cependant, il appert que, soit les prédicats verbaux, soit des compléments

<sup>113</sup> Le fonctionnement sémantico-référentiel de *idem* « interagit » avec plusieurs éléments de la phrase, qui « globalement » permet l'interprétation ou a la « stabilisation » de la valeur référentielle de *idem* sans recours à un complément. Pour une telle approche « d'interaction », voir C. Fuchs (1994 : 120) : « Et surtout, l'interaction des divers marqueurs énonciatifs polysémiques au sein de l'énoncé ne se réduit pas à la somme d'effets locaux : le jeu mutuel des marqueurs ne peut pas se décrire à l'aide de règles de composition d'une série de significations localement définies. L'interaction doit être abordée de façon **globale**, car le tout est qualitativement autre que la somme des parties. Il s'agit, on vient de le voir, d'un jeu de « forces » qui « tirent » la signification globale de l'énoncé dans certaines directions, tantôt convergentes, tantôt divergentes (...) ». L'auteur évoque ainsi (114), à la suite d'A. Culioli (2000,I : 129), qui parle de « phénomènes linguistiques (qui) forment des systèmes dynamiques qui sont réguliers, mais avec une marge de variation due à des facteurs d'une grande diversité (...) », une « métrique dynamique ».

<sup>114</sup> Un autre fait mérite d'être mentionné : nous restreignons volontairement le cadre de notre réflexion aux exemples dont l'opération marquée par *idem* s'inscrit dans le seul cadre phrastique ; une étude complète exigerait de prendre en compte les données macro-syntaxiques, c'est-à-dire les cas, par exemple, semblables à ceux où « même » en français fonctionne comme un anaphorique, selon les termes de M. Van Peteghem.



impliquant un sème de changement sont une des causes de la non-expression du complément dans les comparaisons de différence.

On peut considérer également des énoncés attestant un sujet pluriel, à première vue assez semblables à ceux du français présentant deux substantifs coordonnés. Le latin peut comme le français coordonner deux sujets mais aussi utiliser le pronom *uterque*.

79) *Hoc in Boeotia amnes duo efficiunt, quorum alteri ab effectu Melas nomen est ; uterque ex eodem lacu exeunt diuersa facturi.* (Sen., *nat.* 3,25,3) « En Béotie, deux rivières différentes causent l'un et l'autre changement. L'une d'elles, à cause de l'effet qu'elle a, est appelée Eau-Noire. Toutes deux sortent d'un même lac, mais c'est pour agir en sens contraire ».

80) *Quos ego utrosque in eodem genere praedatorum direptorumque pono (...).* (Cic., *Catil.* 2,9,20) : « Les uns et les autres, je les range dans une même catégorie de voleurs et de brigands (...) ».

Les deux sujets peuvent se trouver éloignés l'un de l'autre et ne sont reliés par aucune conjonction :

81) *Ergo ille a Crasso consule et Scaeuola usque ad Paullum et Marcellum consules floruit, nos in eodem cursu fuimus a Sulla dictatore ad eosdem fere consules.* (Cic., *Brut.* 96) « Donc Hortensius a fleuri depuis le consulat de Paullus et de Marcellus ; et moi, j'ai couru la même carrière depuis la dictature de Sylla jusqu'à ces mêmes consuls à peu près. »

L'analyse de M. Van Peteghem à propos de « même » s'applique ici : *idem* est utilisé pour rapprocher deux repères par l'intermédiaire d'un référent. On fera cependant remarquer que le latin semble établir une distinction. Avec *uterque* le propos est centré sur l'élément commun : le lac ou le genre de bandits ; dans les autres cas, la coordination des deux éléments associée à leur mise en commun par le référent auquel est adjoit *idem*, met en relief leur rapprochement.

En outre, il convient de signaler que nous nous trouvons devant un type particulier de coordination. On s'accorde généralement sur le fait que ce type de construction est à l'origine de celle comportant le marqueur *atque*, introducteur du complément. Ainsi Er-Th (1953<sup>2</sup> : 173-174) expliquent que « la valeur copulative de *atque* est encore souvent perceptible ». *Idem est atque ego* signifie : il est le même et moi aussi, c.-à-d. « nous sommes tous les deux les mêmes ». P.Y. Lambert (1975 : 481) explique que la langue préfère ce coordonnant, qui est moins fréquent, à d'autres car *atque* « met le second terme en valeur ». On peut cependant

préciser que cette coordination est tout à fait particulière, comme l'a bien fait remarquer M. Van Peteghem. Soit les trois exemples suivants :

82) « Ils sont Belges/ Pierre et Paul sont Belges. »

83) « Jean et Pierre ont proposé la même solution. »

84) « Jean et Pierre sont pareils. »

On ne peut les gloser de la même façon. Dans le premier cas, il est possible de paraphraser : Pierre est Belge et Paul est Belge<sup>115</sup>. A l'inverse, dans le second et le troisième exemple, cette paraphrase est impossible : « \*\*Pierre est pareil et Paul est pareil ». Selon cet auteur, l'explication réside dans le caractère dyadique du prédicat d'identité impliquant obligatoirement deux arguments. Dans les deux derniers exemples, les deux sujets fonctionnent comme les deux arguments d'un même prédicat à sens réciproque. « Même » implique une lecture réciproque et distributive. Le second exemple peut donc être glosé : « Jean a proposé une solution et Pierre a proposé une solution et la solution proposée par Jean est identique à celle proposée par Pierre et inversement »<sup>116</sup>. La coordination des arguments sujets se distingue donc en ce sens des cas de coordination visant à indiquer seulement une pluralité ; ici, la coordination indique un autre type de relation et, comme l'ont montré B. Laca et L. Tasmowski (2001 : 155), la pluralité d'un événement n'est pas la seule condition requise dans l'interprétation de « même » en lecture dépendante : « Si n'importe quel événement se prêtait à être considéré comme un événement pluriel, « le même N » en lecture dépendante devrait être possible partout, ce qui n'est évidemment pas le cas ». Elles concluent à la présence obligatoire de certains éléments que nous avons relevés dans les exemples latins, et démontrent que les lectures dépendantes de « même » sont « mises en corrélation avec la saillance de la structure méréologique de l'événement dénoté par la phrase, qu'elle soit

---

<sup>115</sup> H. Pinkster (1990 : 8-9) souligne l'inefficacité de la conception de la coordination comme phénomène de réduction. Il montre que si les générativistes, entre autres Ruwet (1968 : 209) peuvent dériver la phrase : « J'ai rencontré Pierre et Paul au cinéma » de « J'ai rencontré Pierre au cinéma et J'ai rencontré Paul au cinéma », il n'en va pas de même pour les énoncés contenant des verbes réciproques : *se rencontrer* et *alterner* : le bleu et le rouge alternent ou avec des adverbes tel *respectivement* : « Jean et Marie mangent respectivement une pomme et une poire ». Pour le lien entre la construction étudiée et la réciprocité, voir note suivante.

<sup>116</sup> M. Van Peteghem (2002 : 67). Les liens entre identité/différence et réciprocité ont fait l'objet particulier des travaux de F. Moltmann (1992 : 411-462). On peut souligner les exemples que nous avons cités où justement les arguments sujets mentionnés apparaissent sous la forme *uterque* qui possède en latin une valeur distributive et réciproque.

obtenue par le biais des participants ou par la structure temporelle de l'événement » (2001 : 160)<sup>117</sup>.

C'est ainsi que l'on peut expliquer le rôle joué par *omnis* « légitimant » la lecture dépendante de *idem* :

**85) *Omnibus idem animus, scelerata excedere terra, / linqui pollutum hospitium et dare classibus Austros.*** (Verg., *Aen.* 3,60) « Ils sont unanimes : sortons de cette terre scélérate, quittons ces lieux où l'hospitalité fut souillée, rendons les vents à nos vaisseaux ».

Les auteurs (2001 : 157) signalent que « ce type de quantification met la structure des parties qui constituent le groupe en relief, et ce suffisamment pour permettre des effets de distributivité sur ces parties ». Cette remarque rejoint l'analyse de G. Serbat (2001 : 607) concernant *omnis*. Dans l'exemple :

**86) *Vtuntur omnes uno genere nummorum.*** (Cic., *Verr.* 3,181) « Ils se servent tous d'une seule espèce de monnaie »<sup>118</sup>.

« le pluriel, dit-il, met certes au premier plan l'ensemble « ils » ; mais *omnes* précise que cet ensemble est composé d'individus pour chacun desquels vaut la notion exprimée »<sup>119</sup>. Dans certains cas, cet effet de distributivité s'estompe au profit de la mise en relief de l'effet de masse ; mais on peut reconnaître dans l'exemple de Virgile les deux effets. Le poète met en relief le caractère distributif de l'*animus* : chacun a le même avis que l'autre et ce caractère impose un effet de masse à la décision, rendu dans la traduction par l'adjectif « unanimes ».

On retrouve ces effets dans les emplois comprenant un complément :

**87) *Quibus hoc praecipendum uidetur, unum scilicet et idem quod reliquis omnibus, ut desperent id quod conantur se consequi posse ; (...).*** (Cic., *Catil.* 2,8,19) « Je leur conseillerai, aussi bien, certes, qu'à tous les autres, de renoncer, dans une pareille entreprise, à tout espoir de réussite. »

---

<sup>117</sup>Nous pouvons rajouter les observations de M. Van Peteghem : c'est le référent commun auquel est adjoit *même* qui met en relation ces participants de l'événement.

<sup>118</sup> Nous signalons ici la proximité, bien reconnue dans les grammaires, entre *unus* et *idem*, qui peuvent fonctionner conjointement *unus et idem*.

<sup>119</sup>Pour l'effet massif, l'auteur souligne la présence certes moins prégnante du caractère distributif : « (...) ici (dans un ex. de Cic., *Mur.* 31) on perd un peu de vue le rôle de chacune des autres, au point de ne retenir que leur masse ».

Tout en présentant deux éléments distincts, l'auteur, en soulignant la structure méréologique d'un ensemble, réussit à les réunir dans un même groupe, une même masse. Chacun reçoit le seul et même conseil et forme un tout destiné à échouer.

Ces analyses nous permettent donc de relier des emplois de *idem* en lecture dépendante sans complément avec des emplois où le complément est présent. Suivant A. Culioli et C. Fuchs, entre autres, nous considérons que la valeur du marqueur *idem* est « instable » et doit être « stabilisée » par différents marqueurs au sein de l'énoncé, le complément introduit par *qui* n'étant qu'une forme de « stabilisation » parmi d'autres. Nous avons montré que, dans une grande majorité des exemples, la présence du prédicat verbal dans le complément n'était pas redondante, mais signalait un rapport particulier au temps<sup>120</sup>, le locuteur s'appuyant sur le présupposé selon lequel l'écoulement du temps engendre un changement général des choses<sup>121</sup>. Que ce soit donc par l'intermédiaire de compléments circonstanciels, de prédicats verbaux exprimant ce rapport au temps spécifique, d'indéfinis, ou par l'intermédiaire du complément introduit par le relatif, nous retrouvons partout cette structure ou ce contexte méréologique de l'événement. On peut en outre ajouter que ces différents contextes présentent des comparaisons et identifications présupposées par les

---

<sup>120</sup> On mentionnera également un rôle spécifique de l'identification temporelle mis en évidence par S. Mellet dans le cas de *dum* et susceptible d'être étendu à *idem*. Dans des exemples tels que : *dum ea in Samnio... geruntur, Romanis in Etruria interim bellum ingens... concitatur* (Liv., 10,18,1), elle montre (1996 : 313), que la proposition introduite par *dum* sert à opérer un contraste entre les différents protagonistes dans le récit historique : « cette structure d'opposition très forte reporte automatiquement le repérage par identification sur le seul point restant commun aux deux procès, c'est-à-dire leur situation temporelle ». On peut attribuer au syntagme *eodem fere tempore*, *sub idem (fere) tempus*, la même fonction. Il sert à indiquer un changement de thème, un rapprochement ou une mise en contraste. Ainsi : *Sub idem fere tempus et legati qui redierant ab Carthagine Romam rettulerunt omnia hostilia esse, et Saguntini excidium nuntiatum est (...)*. (Liv., 21,16,1) : « C'est presque en même temps que les ambassadeurs, rentrés de Carthage à Rome, annoncèrent que tout était en état de guerre et qu'on apprit la destruction de Sagonte (...) ». Ou encore : (...) *eodem fere tempore, diuersis itineribus, Brutus Ardeam, Tarquinius Romam uenerunt. Tarquinio clausae portae exsiliumque indictum ; liberatorem urbis laeta castra acceperere exactique inde liberi regis.* (Liv., 1,60,1) « (...) Presque à la même heure et par des chemins différents, ils arrivèrent, Brutus à Ardée, Tarquin à Rome. Tarquin trouva les portes closes et on lui signifia son exil. Au contraire, le libérateur de Rome fut reçu avec joie dans le camp ; on en chassa les fils du roi ». On notera les oppositions nettes : *diuersis itineribus* ; *Brutus/Tarquinius* ; *Ardeam/Romam* ; *Tarquinioliberatorem*, etc. et celle non moins forte marquée par l'asyndète. Seule l'identité temporelle – modalisée cependant par *fere* – constitue un point rapprochable entre les deux. Remarquons en outre que, *sub idem fere tempus*, en tête d'énoncé, constitue le repère constitutif de celui-ci. L'effet est saisissant : à partir d'un point d'identité, de contact, tout devient différence. On rappellera enfin que S. Mellet signale (1996 : 310) la « parenté étymologique entre *dum* et les particules *-dem* de *idem* et *-dam* de *quidam* qui, elles aussi, expriment la même opération de repérage ».

<sup>121</sup> Ce point particulier a fait l'objet d'études philosophiques nombreuses. Nous mentionnons, à titre d'exemple, les premiers paragraphes de l'étude de W.V. Quine (1953, traduction française 2003 : 105) : « L'identité est une source bien connue de perplexité philosophique. Etant donné les changements que j'endure, comment peut-on dire que je continue à être moi-même ? (...) Etre amené à croire, par ces réflexions ou d'autres encore, en une âme immuable et donc immortelle, qui véhicule ma propre identité serait commode. Mais nous devrions être moins tentés d'adopter une solution similaire au problème parallèle du fleuve posé par Héraclite : « Tu ne peux pas te baigner deux fois dans le même fleuve, car c'est toujours dans de nouvelles eaux que tu t'immerges » ».

composants de l'énoncé<sup>122</sup> : comparaison et identification portant sur le temps, sur les propriétés d'un élément extrait d'une classe, d'une partie confrontée à une autre, etc. Nous pouvons également expliquer pourquoi, malgré la proximité structurelle, l'exemple tiré de César :

**88)** *Caesar ei munitioni quam fecerat T. Labienum legatum praefecit* (Caes., Gall. 1,10,3) « César confia au légat Titus Labiénus le commandement de la fortification qu'il avait construite »

est distinct de la structure comparative étudiée. Tous les caractères retenus ci-dessus, en effet, en sont absents, engendrant des différences de fonctionnement syntaxique, telle l'impossibilité d'une application de l'ellipse.

## 2.7 Analyse syntaxique

### 2.7.1 *Idem... qui vs Dignus qui*

Nous fondant sur l'analyse de C. Touratier (1994 : 637) selon lequel : « Le morphème *idem*, employé comme déterminant ou comme SN, présente une construction semblable (à *dignus*), à cela près que le subjonctif n'est pas nécessaire après *qui*, comme du reste après *ut* »<sup>123</sup>, nous voudrions examiner de plus près le problème, pour voir dans quelle mesure l'analyse proposée pour *dignus* pourrait s'appliquer à *idem... qui*. Nous rappelons que l'auteur propose de voir dans le relatif un élément subordonnant et un anaphorique extraposé et glose donc les compléments introduits par le relatif ainsi : *dignus qui aliquando imperet* = « digne que lui, il commande un jour », « avec un authentique anaphorique thématisé ». Le rapprochement, cependant, entre les deux constructions nous semble délicat pour plusieurs raisons.

---

<sup>122</sup> On consultera à propos du préfixe *re-* du français, les différentes analyses de C. Fuchs (1994) qui explique, entre autres, (167) : « Basiquement, cette forme correspond à un opérateur de **mouvement de retour en arrière** ; selon le domaine (caractérisé en particulier par le type de verbe) sur lequel il porte (...) mais en tout état de cause, l'itération ainsi construite l'est cette fois par un effet de **reproduction à l'identique** (...) » ; (168) : « Autrement dit, on pourrait proposer deux représentations **géométriques** différentes : l'itération par *encore* se construisant le long d'une **droite**, celle par *re-* à partir d'une **boucle** ».

<sup>123</sup> Sous la rubrique « complément d'adjectif ». Nous avons déjà mentionné *supra* cette analyse. Nous tâcherons d'expliquer les emplois de *ut* dans ces comparatives d'identité ; voir *infra* 2.7.2.3, p. 87 sq.

D'un point de vue morphologique, tout d'abord, *dignus*, ou *aptus*, sont des adjectifs clairement dérivés de racines verbales. D'après le DELL<sup>124</sup> *dignus* est un dérivé de la racine de *decet* que l'on retrouve en grec et en sanskrit. En outre, il faut mentionner la possibilité d'ajouter à *dignus* un complément à l'Ab. : *dignus aliqua re*. *Aptus* est, lui, rattaché au verbe *apio* dont on trouve des parallèles en védique et en hittite<sup>125</sup> ; il peut lui aussi être complété par un complément à l'Ab, un Dat. ou par *ad* et l'Acc<sup>126</sup>. On trouve là plusieurs points de discordance avec *idem* : morphologiquement, *idem* est issu d'un thème pronominal et reçoit plus volontiers un complément au Dat. Il conviendrait en outre de se pencher sur les éventuelles différences de productivité entre les compléments susceptibles de constituer des « suites » de *dignus* et *idem*, d'étudier les fréquences de compléments strictement substantivaux par rapport aux compléments introduits par un relatif, d'examiner les classes sémantiques de ces compléments, etc.

Si l'on s'attache maintenant à la possibilité pour le complément, d'être introduit par un relatif, possibilité qui pourrait inviter à rapprocher les deux constructions, on constate que les différences sont importantes. Le mode, tout d'abord, comme les grammaires s'accordent à le reconnaître, est distinct. La relative complément de *dignus* est au subjonctif. L'utilisation du mode subjonctif dans la relative peut relever d'une opération similaire à celle de la proposition indépendante, comme l'ont noté M.D. Joffre, S. Mellet & G. Serbat (1994 : 200) : « une relative au subjonctif exprimera facilement une possibilité ou une éventualité par opposition à un fait constaté ». Ils appliquent ce signifié à la relative complément de *dignus*. On peut en effet reconnaître dans bon nombre de cas une visée ou une valeur téléonomique dans ce subjonctif. Dans l'exemple cité par C. Touratier, ce point est souligné par l'adverbe *aliquando*. On fera le même constat que pour la relative complément de *idem*, mais en quelque sorte inverse : l'opposition modale indicatif/subjonctif effective dans bon nombre de relatives est neutralisée par le sémantisme du terme introducteur, en l'occurrence *dignus*.

On considérera donc que le subjonctif n'est pas, dans ce cas, un simple indice de subordination. Il est également envisageable d'accorder au complément de *dignus* un caractère informatif particulier. A ce sujet, H. Adamczewski (1992 : 16), étudiant les adjectifs complétés par *à* et *de* en français explique : « On pourra vérifier que des adjectifs tels que *prêt* (*à*) et *digne* (*de*) sont organisés selon le même vecteur : on peut être prêt à... n'importe quoi,

---

<sup>124</sup> DELL (166-167) et G. Meiser (1998 : 45) pour *decet*.

<sup>125</sup> DELL (39).

<sup>126</sup> G. Serbat (1996 : 54).

mais il faut que l'on ait mesuré la dignité de l'objet pour pouvoir l'attribuer à quelqu'un »<sup>127</sup>. Selon lui, le complément présente une qualité présupposée par la situation d'énonciation ou le contexte gauche du discours. La visée s'appliquerait donc en premier lieu à la réalisation de cette qualité.

Le mode employé dans la relative complément de *idem* est l'indicatif et l'on a essayé de montrer que ce complément avait un statut sémantico-pragmatique particulier de repère de comparaison. La différence majeure qui existe entre les deux constructions est que l'une est soumise à la syntaxe des comparatives et l'autre non. De fait, apparaît dans le cas de *idem... qui* la possibilité de trouver le même prédicat affectant *idem* et son complément, ce qui engendre cet effet de boucle et parfois de répétition. *Dignus qui* ne présente pas le même fonctionnement ni la « même symétrie ».

Cette distinction transparait dans un fait syntaxique que nous avons observé dans le cas de *idem... qui* : l'ellipse, comme en :

89) *Quid istuc est ? quicum litigas, Olympio ? // Cum E<sub>1</sub> eadem qua tu semper E<sub>2</sub>. / Cum uxore mea ? // Quam tu mi uxorem ? quasi uenator tu quidem es, (...).* (Plaut., *Cas.* 317-319) : « Qu'est-ce qu'il y a ? Avec qui te querelles-tu, Olympion ? / Avec celle qui te querelle tous les jours. / Avec ma femme ? / Qu'est-ce que tu me dis ? Ta femme ? Tu es ma foi, comme le chasseur (...). »

Il semble en effet impossible de soumettre à l'ellipse le prédicat verbal de la relative complément de *dignus*.

90) (...) *hoc me profiteor suscepisse magnum fortasse onus et mihi periculosum, uerum tamen dignum in quo omnes neruos aetatis industriaeque meae contenderem.* (Cic., *Verr.* 1,35) « (...) je me suis chargé de cette tâche, qui est peut-être lourde et dangereuse pour moi, mais qui est bien digne que je m'efforce d'y employer toute la vigueur que me donnent mon âge et mon activité. »

\*\*(...) *hoc me profiteor suscepisse magnum fortasse onus et mihi periculosum, uerum tamen dignum in quo omnes neruos aetatis industriaeque meae E.*

Enfin, l'analyse de C. Touratier montre qu'il existe un rapport d'identité stricte, de coréférence stricte entre le substantif qualifié par *dignus* et le pronom relatif. Ainsi peut-il gloser : « Il est digne que lui, il ». Cette identité est obligatoire et ne semble pas modalisable.

---

<sup>127</sup> « Même vecteur » ici signale que dans le premier cas, on parlera de « saisie rhématique » et dans le second de « saisie thématique ».

Or, avec la comparative, la coréférence est certes instaurée par les règles morpho-syntaxiques, mais plus lâche d'un point de vue référentiel<sup>128</sup>.

**91)** *Agraria autem promulgata est a Flauio sane leuis eadem fere quae fuit Plotia.* (Cic., *Att.* 1,18,6) : « Une loi agraire a été proposée par Flavius ; elle est assez anodine, la même à peu près que la loi Plotia. »

On est ici devant un cas d'identité qualitative<sup>129</sup> impliquant deux lois : la loi proposée par Flavius et la loi Plotia.

*Dignus qui* ne permet pas un tel jeu référentiel et impose une identité strictement référentielle ou coréférentielle entre le substantif hôte de *dignus* et le pronom relatif, comme le montre la glose de C. Touratier, impossible dans l'exemple précédent : \*\* « une loi agraire a été proposée par Flavius ; elle est assez anodine, la même qu'elle (la loi proposée par Flavius), elle la loi Plotia ».

Le rapprochement des deux constructions est donc le fruit d'une proximité de surface entre les deux constructions. Leur similarité profonde aux niveaux morphologique, syntaxique et sémantique est ténue ; le seul point commun demeurant la possibilité pour *idem* de fonctionner comme adjectif et de recevoir, comme *dignus*, un complément introduit par un pronom relatif<sup>130</sup>.

## 2.7.2 Phénomènes corrélatifs

### 2.7.2.1 *Idem... qui vs Qui... idem*

A la suite des travaux de J. Haudry (1973)<sup>131</sup>, les phénomènes corrélatifs ont bénéficié d'un éclairage nouveau et de nombreuses études leur ont été consacrées. En outre, l'importance des phénomènes corrélatifs a, dans le cas de la structure qui nous intéresse, été mise en lumière par M. Van Peteghem pour le français « même ». Pour le latin, J. Haudry propose, à la suite des travaux d'A. Minard consacrés au védique, de distinguer un dyptique normal, de forme *qui... is*, par exemple dans le cas de la corrélation relative, d'un dyptique

---

<sup>128</sup> Pour *fere* voir *infra* 2.8.

<sup>129</sup> Voir *supra* l'analyse de M. Van Peteghem, ex. (76).

<sup>130</sup> Il serait intéressant d'examiner les faits dans une perspective diachronique et comparative au sein des langues romanes. M. Van Peteghem signale, cf. *supra* p. 68, que *même* a possédé un complément introduit par la préposition *de*. Cette proximité de surface a donc été tout à fait remarquable.

<sup>131</sup> Pour une présentation globale des phénomènes corrélatifs en latin, voir C. Bodelot (2004 : 13-26).



inverse de forme *is... qui*. Nous préférons employer, à la suite de M. Fruyt (2005), les termes de D1 et D2<sup>132</sup>. C'est dans cette perspective que G. Fontana Elboj invite à considérer les constructions en *qui... idem* qui (1997 : 258) « evidencian (*scil.* las construcciones comparativas) las fases mas tempranas del sistema de la oración compuesta latina ». Cette description des faits cependant ne s'interroge pas sur les différences qui peuvent exister entre les deux structures. Nous pensons que les deux constructions, quoique structurellement apparentées, présentent des différences aussi bien au niveau syntaxique qu'au niveau sémantico-pragmatique.

Une première différence réside dans la force numérique de l'emploi des deux constructions. Ainsi, à partir du lexique de Lodge (738), relève-t-on 40 occurrences du schème *idem... qui* contre 8 seulement du schème *qui... idem*, ce qui laisse à penser que ce dernier est une construction que l'on pourrait qualifier de « marquée ». De plus, une seconde caractéristique apparaît si l'on examine côte à côte plusieurs exemples :

92) *Et edepol mihi tecum ; nam quod tibi libet, idem mihi libet, / mea uoluptas.* (Plaut., *Most.* 296) « C'est mon envie aussi, par Pollux ; tout ce qui te plaît me fait plaisir, mon amour ».

93) *Iam malle Cerberum metueres quam ista tam inconsiderata diceres. Quid tandem ? Quem esse negas, eundem esse dicis.* (Cic., *Tusc.* 1,12) « Pour le coup, j'aurais mieux aimé te voir redouter Cerbère que t'entendre parler aussi inconsiderément ? Comment cela ? Tu dis du même homme qu'il existe et qu'il n'existe pas ».

Le premier exemple est proche des exemples identificateurs examinés jusqu'ici. Le locuteur effectue un rapprochement entre l'interlocutrice (*tibi*) et lui-même par l'intermédiaire d'un objet commun (*quod libet... idem libet*). Le second, en revanche, s'en distingue : le rapport logique entre les deux propositions est adversatif. Le fonctionnement global de l'opération peut être expliqué par la mise en saillance d'une différence ou d'un rapport sémantique non pas congruent mais divergent, à partir, néanmoins, de l'expression d'une identité. Cette opération d'identification est, selon nous, tout à fait essentielle : l'effet adversatif est produit, non pas seulement par la mise en contact, neutre, d'éléments opposés, mais par la volonté du locuteur d'affirmer une identité puis, à partir d'elle, d'affirmer que, tout identiques qu'ils soient, les éléments communs n'effacent pas la différence qui peut exister. Selon la conception dynamique et interactionnelle des phénomènes sémantiques

<sup>132</sup> Voir, à ce sujet, l'introduction §1.3.3.2.

associés aux marqueurs présents dans l'énoncé, nous pensons que *idem* participe pleinement à la valeur contrastive globale de celui-ci. La première proposition introduite par le relatif peut être considérée comme thématique : le locuteur pose l'existence d'un premier élément ; avec *idem*, il affirme l'identité entre un second élément et le premier ; à partir de là, l'énoncé devient « ouvert » et il se produit alors un effet de « relance », de « tremplin » énonciatif. Le locuteur, jouant sur le présupposé que « le même » entraîne normalement « le même », brise cette attente et instaure une altérité.

On peut retenir pareille interprétation pour :

94) *Igitur et priusquam causa ageretur, facile intellectu cuius fuit qualisnam accusatio futura esset, cuius qui fuerat professor et machinator idem fieri auctor timeret, (...)?* (Apul., *apol.* 2,8) « Aussi fut-il aisé de pressentir, avant même que l'accusation fût engagée, ce que serait une accusation dont celui qui l'avait ourdie et tramée craignait de prendre la responsabilité (...) ».

La notion de *professor-machinator* de l'accusation entraîne normalement celle d'*auctor* ; or ici, il y a obstacle entre ces différents états et même une contradiction soulignée par l'emploi de *qui... idem*.

On retrouve cette fonction associée au marqueur *idem*, employé sans complément, mais auquel est jointe une conjonction de coordination. F. Biville (2004 : 120-121) dans son étude consacrée aux reprises des noms propres anthroponymiques signale que : « *idem*, référant à un nom propre, fractionne l'individu en deux rôles sociaux, voire deux aspects de sa personnalité » et que ce mécanisme est précisément à l'oeuvre dans l'épigramme 22 de Catulle :

95) *Suffenus iste, Vare, quem probe nosti, / homo est uenustus et dicax et urbanus, / idemque longe plurimos facit uersus.* (Catull., 22,1-3) « Ce Suffenus, Varus, que tu connais bien, est un homme charmant, beau parleur, d'une parfaite éducation ; personne, non plus, ne fait plus de vers que lui ».

Cette « dualité », dit-elle, est soulignée par le fait que « la personnalité de Suffenus est ainsi scindée entre le parfait homme du monde et le mauvais poète, mais c'est toujours le même individu (...) ».

On signalera, pour mémoire, l'analyse de C. Touratier, selon lequel dans certains cas *idem* équivaut à un anaphorique renforcé, d'insistance, ou à un *is etiam* rendu en français par

un « aussi », cumulatif, ou « pourtant », deux adverbes qui, lorsqu'ils sont associés à un trait subjectif de la part du locuteur, deviennent argumentatifs<sup>133</sup>.

Enfin, on comprend pourquoi *idem* peut être employé dans un schème adversatif conjointement à *etiamsi* et *tamen*, le premier pouvant commuter avec *qui* :

96) (...) *num cui dubium esse poterit quin, etiam si statuerit accipere ad statuas licere, idem tamen statuat eripere certe non liceret ?* (Cic., *Verr.* 2,145) « (...) pourra-t-il être douteux pour personne que celui-là même qui aurait décidé qu'il est licite de recevoir de l'argent pour les statues déciderait cependant qu'il n'est pas licite d'en prendre de force ? »

Le point important, selon nous, est que *idem* permet au locuteur de relancer son énoncé dans une perspective ouverte et d'apporter une information nouvelle. G. Serbat (1990 : 26) a particulièrement étudié ce rôle de la coordination auquel se joignent des phénomènes intonatifs. Dans certains cas, on retrouve des effets oppositifs :

97) Ahmed vend des marrons et il a le bac.

L'auteur (1990 : 27) propose de formaliser l'énoncé comme suit : P = (((SE 1) M p1) et ((SE 2) M p2))) et signale que *et* a pour fonction de souligner la prise en compte par le locuteur du « donné antérieur ». « Cette SE 2 est soit identique à SE 1 (cas le plus fréquent de deux assertions), soit différente (...) ». On relève donc des points communs entre cet emploi de *et* et *qui... idem : idem*, par la relation morpho-syntaxique qu'il entretient avec *qui*, signale que le locuteur prend en compte le « donné » : la première proposition constituant le repère constitutif, la seconde proposition est soit identique, soit différente.

On peut induire de ce fonctionnement l'économie et la force pragmatique du tour latin *et idem, idemque*. Dans certains emplois, *idem* confère à sa suite un trait (FOC +), comparable à celui de *etiam*<sup>134</sup>. Il peut prendre, suivant le contexte, une valeur cumulative ou argumentative.

Ainsi, le schème *qui... idem* est susceptible de valeurs oppositives fondées sur la distorsion provoquée par la mise en rapport de deux aspects opposés d'un même élément. Ce fonctionnement impose également des conditionnements ou restrictions au niveau syntaxique. Le phénomène de l'ellipse s'en trouve affecté. La proposition introduite par *idem*, de statut

---

<sup>133</sup> Pour une analyse détaillée des connecteurs *etiam, quoque* en latin, voir A. Orlandini (1999 : 143-152).

<sup>134</sup> Voir pour le latin, A. Orlandini (1999 : 145-146) ; pour le français, voir *supra* p. 66 l'analyse d'A. Zribi-Hertz.

rhématique, admet difficilement, dans le cas d'un schème oppositif l'ellipse de son prédicat informationnellement lourd et non redondant. De même, le présence d'un même prédicat verbal dans chacune des propositions peut être rendue nécessaire par le contraste établi :

98) *Qui numquam in acie pertimuerit, qui se armatus saepe in hostium manum multitudinemque immiserit, cum in eius modi periculis eadem se solacia suis relinquere arbitraretur quae suus pater sibi reliquisset, idem nunc conturbato animo pertimescit ne non modo ornamento et adiumento non sit suis, sed etiam cum acerbissimo luctu dedecus aeternum miseris atque ignominiam relinquat.* (Cic., *Font.* 21,48) « Celui qui, dans ses combats, n'a jamais connu la crainte, qui souvent, les armes à la main s'est jeté au milieu de la mêlée et de la multitude des ennemis, pensant en de tels périls laisser aux siens les mêmes consolations que lui avait laissées son père, le voilà maintenant profondément troublé et redoutant non seulement de n'être pas la gloire et l'appui des siens, mais de laisser à ces malheureux, avec un deuil cruel, un déshonneur et un opprobre éternels ».

On remarquera, au passage, que la proposition antéposée introduite par *qui*, à la différence de la même proposition lorsqu'elle est postposée en emploi comparatif, loin d'être elliptique, est ici d'une ampleur tout à fait remarquable.

Les premières lignes du *pro Murena* sont à cet égard révélatrices :

99) *Quod precatus ab dis immortalibus sum, iudices, more institutoque maiorum, illo die quo auspicato comitiis centuriatis L. Murenam consulem renuntiaui ut ea res mihi, fidei magistratuique meo, populo plebique Romanae bene atque feliciter eueniret, idem precor ab isdem dis immortalibus ob eiusdem hominis consulatum una cum salute obtinendum et ut uestrae mentes atque sententiae cum populi Romani uoluntatibus suffragiisque consentiant eaque res uobis populoque Romano pacem, tranquillitatem, otium concordiamque adferat.* (Cic., *Mur.* 1,1) « La prière que j'adressai aux dieux immortels, juges, selon l'usage et la tradition de nos ancêtres, le jour où, après avoir pris les auspices, dans les comices centuriates, j'ai proclamé l'élection de Muréna au consulat, demandant que ce choix fût pour moi, pour le fidèle accomplissement des devoirs de ma magistrature, pour le peuple et la plèbe de Rome un gage de bonheur et de succès, cette prière, je la renouvelle aux mêmes dieux immortels, en faveur du même homme, aujourd'hui qu'il s'agit du maintien de son consulat en même temps que de son salut, jour que vos convictions et votre sentence s'accordent avec les vœux et les suffrages du peuple romain et que votre décision vous assure, comme au peuple romain, la paix, la tranquillité, le calme et la concorde ».

Une autre distinction peut être établie dans l'utilisation de la négation. Cette dernière semble peu naturelle voire impossible dans le cas du complément postposé, *idem... qui*. L'adjonction d'un *numquam*, présent dans la relative tirée du *pro Font*, (ex 51), où c'est *qui... idem* qui est employé, dans les compléments identifiants de certains de nos exemples, fait bien apparaître cette particularité :

100) **\*\*Prorogatum** et L. Veturio Philoni est ut pro praetore Galliam eandem prouinciam cum **iisdem** duabus legionibus obtineret **quas NVMQVAM** praetor obtenuisset. (à partir de Liv., 27,22,5) : « de même fut prorogé celui de L. Véturius Philo qui devait, comme propréteur, avoir la même province de Gaule avec les deux mêmes légions qu'il n'avait jamais eues comme préteur. »

101) **\*\*Postulauit deinde eadem quae NON legatis in mandatis dederat : ne** (...). (à partir de Caes., Gall. 1,43,9) : « Il formula ensuite les mêmes demandes dont il n'avait pas chargé ses envoyés (...). »

L'explication découle de ce que nous avons dit : l'identification, dans ce cas, s'effectue avec une occurrence localisée ou localisable<sup>135</sup>. On retrouve là une propriété mise en évidence par R. Rivara (1995) pour les comparatives d'égalité<sup>136</sup>.

Le schème corrélatif *qui... idem* présente donc une plasticité ou malléabilité importante que ne possède pas la construction *idem... qui*. Cette dernière exprime uniquement un rapport comparatif stricte et non oppositif. Le premier, en revanche, exprime des valeurs, selon le rapport logique instauré entre les propositions, allant de l'égalité à l'opposition, suivant le poids attribué respectivement, à la similitude ou à la différenciation. La proposition introduite par *qui* est de nature thématique, *idem* devient le support d'une relance informationnelle. *Idem*, dans ce cas-là, nous paraît fonctionner comme un « anaphorique d'insistance » (C. Touratier 1994 : 44), car il en vient à signifier ici « et pas un autre », alors que précisément, on s'attendrait à un élément autre.

De là naissent différentes particularités, tel le rapport spécifique à l'ellipse. On retiendra donc de ces quelques considérations que les deux constructions *qui... idem* et *idem... qui*, structurellement similaires, partagent des points de divergences importants dans les valeurs impliquées.

---

<sup>135</sup> Cette précision nous semble importante : le locuteur peut aussi utiliser comme repère de comparaison des événements fictifs, c'est-à-dire ayant accès à « l'existence » par le seul intermédiaire de leur énonciation de la part du locuteur. Voir *infra* ex. (123).

<sup>136</sup> R. Rivara (1995 : 25) : « Un quatrième argument en faveur du système comparatif binaire proposé ici réside dans une propriété très remarquable des subordonnées comparatives : le choix d'une polarité positive ou négative (l'absence ou la présence d'une négation) n'y existe pas. Dans le cas de la relation EG (égalité), la subordonnée est nécessairement positive : \*Mon fils est aussi grand que je ne l'étais pas à son âge. » Autrement dit, cette restriction est due à une propriété des comparatives d'égalité ; dans le cas de *qui... idem*, les rapports logico-sémantiques étant potentiellement plus nombreux, par exemple oppositifs, la négation peut être admise. On peut également ajouter que dans le cas de *idem... qui*, on identifie une occurrence ou ses propriétés à une autre occurrence et qu'il semble donc logique qu'on ne puisse identifier une occurrence x avec une absence d'occurrence ou de propriétés.

### 2.7.2.2 *Idem... qui* et les autres marqueurs corrélatifs comparatifs

Les subordonnées comparatives sont connues pour leur affinité avec les schèmes corrélatifs<sup>137</sup> ; cependant, il n'est pas rare de ne rencontrer que le relatif. On mentionnera à titre d'exemple et à côté des cas bien connus de *ut, quemadmodum, sicut, tamquam, quam*<sup>138</sup>, le cas de *qualis, quot, quantus*.

**102)** *Humi sedebat scissili palliastro semiamictus, paene alius lurore, ad miseram maciem deformatus, qualia solent fortunae decermina stipes in triuiis erogare.* (Apul., *met.* 1,6) : « Il était assis à terre, à moitié couvert d'un mauvais manteau déchiré, le teint terreux, méconnaissable, défiguré par une maigreur à faire pitié, semblable à ces épaves de la vie qui mendient des sous dans les carrefours. »

**103)** *Magia ista, quantum ego audio, res est legibus delegata, (...).* (Apul., *apol.* 47,3) : « Cette magie dont vous parlez, si je suis bien informé, est une pratique qui tombe sous le coup de la loi, (...). »

**104)** *Istuc uel ego possum respondere, inquit Agrius : uendas, quot assibus possis, aut si nequeas, relinquant.* (Varro, *rust.* 1,12,2) : « Agrius : « A cette question même moi je puis répondre : vends-la, autant d'as que possible, ou si tu n'y arrives pas, abandonne-la. »

Or, et c'est là une propriété tout à fait remarquable de la construction comparative en *idem... qui* qui l'oppose aux autres subordonnées comparatives : elle existe, en tant que telle, à la seule condition que le corrélatif et le relatif **soient explicitement présents sur le chaîne de l'énoncé**. Alors que pour *qualis, quantus, ut*, etc., un corrélatif peut très souvent ne pas être matérialisé sans changement de sens, il en va tout autrement pour *idem... qui*.

De fait, il appert que, contrairement aux autres schèmes corrélatifs comparatifs où la charge sémantique et l'opération de comparaison peuvent être assumées par le seul relatif, dans le cas de *idem... qui*, tel n'est pas le cas. Si l'on reste dans le cadre strict de la phrase, la présence conjointe de *idem* et *qui* demeure indispensable. Cependant, comme nous l'avons indiqué, dans certaines conditions, la présence de *idem* seul, en interaction avec des marqueurs autres que le complément introduit par *qui*, peut conduire à une interprétation comparative. *Qui* ne déclenche pas, à titre exclusif, cette lecture ; d'où, selon nous, le rôle

---

<sup>137</sup> Voir au chapitre I le §1.3.3.2.

<sup>138</sup> L'absence de corrélatif ou quantificateur associé à *quam* n'est pas fréquente mais néanmoins bien attestée ; à ce sujet, voir, entre autres : G. Fontana Elboj (1997 : 86-87).

fondamental joué par *idem* dans ces « corrélations ». Nous sommes donc en présence d'une structure corrélatrice tout à fait particulière au sein de la classe des corrélatives latines.

### 2.7.2.3 Diversité de marqueurs

Le relatif n'est pas la seule conjonction attestée susceptible d'introduire le complément postposé à *idem*. L'emploi de *ut*, par exemple, se trouve déjà chez Caton et les comiques, comme l'atteste cet exemple tiré de notre corpus secondaire :

**105)** *Nunc certa res est, eodem pacto ut comici serui solent, / Coniciam in collum pallium, primo ex me(d) hanc rem / ut audiat, (...).* (Plaut., *Capt.* 778-780) : « Oui, c'est décidé : à la façon des esclaves de comédie, je jette mon manteau sur mon cou, pour être le premier à lui apprendre la nouvelle (...). »

Deux facteurs favorisent la présence de *ut*. Premièrement, le syntagme composé de *idem* et de son hôte est sémantiquement équivalent à *ita* : *eodem pacto, eundem modum, eodem modo* et il correspond, pour le corrélatif, à la substitution observée pour le relatif : *quemadmodum/ut*. Ensuite, au niveau fonctionnel, le syntagme composé de *idem* et de son hôte est un complément circonstanciel de manière ou de moyen et comme tel, à l'Ab. Et l'on observe des tours comme : *eodem iure... ut, eadem lege... ut*. Ainsi dans<sup>139</sup> :

**106)** (...) *disputationem habitam non quasi narrantes exponimus, sed iisdem fere uerbis ut actum disputatumque est* (Cic., *Tusc.* 2,29) « (...) nous exposons la discussion que nous avons eue non pas sous forme de récit, mais presque dans les mêmes termes que ceux dans lesquels elle a eu lieu. »

Nous sommes en présence des deux facteurs relevés. En effet, le syntagme *iisdem uerbis* est à l'Ab. mais il est aussi équivalent, en tant que complément de verbe de parole impliquant l'usage de *uerba*, de *ita*.

Il est notable de constater la variété de ces structures dont les croisements ne s'effectuent pas cependant sur un mode aléatoire<sup>140</sup>.

Vitruve présente un exemple intéressant d'emploi de *ut* associé à *idem* :

---

<sup>139</sup> Cité par C. Touratier (1994 : 637) et par Er-Th (1953<sup>2</sup> : 359).

<sup>140</sup> On trouve d'autres subordonnées introduites par des « adverbess relatifs », pour reprendre les mots de G. Fontana Elboj, dans d'autres types de subordonnées : *eodem die... ubi* (Plaut, *Rud.*1337), *ad metam eandem solis unde orsi essent* (Liv., 1,19,6). Le TLL mentionne *cum* : *Olim istuc, olim, cum ita animum inducti tuom / quod cuperes aliquo pacto efficiendum tibi, / eodem die istuc uerbum uere in te accidit.* (Ter., *Andr.* 883-885). Enfin, M. Biraud (2005 : 79), note 8, indique le même phénomène en grec.

**107)** (...) *nam si a pedibus imis ad summum caput mensum erit eaque mensura relata fuerit ad manus pansas, inuenietur eadem latitudo uti altitudo, quemadmodum areae, quae ad normam sunt quadratae.* (Vitr., 3,1,3) : « (...) Si en effet mesure est prise d'un homme depuis la plante des pieds jusqu'au sommet de la tête et qu'on reporte cette mesure sur la ligne définie par ses mains tendues, la largeur se trouvera être égale à la hauteur, comme sur les aires carrées à l'équerre ».

En effet, ici, on n'observe plus de syntagme à l'ablatif, et aucun verbe, comme il est fréquent dans ce cas avec *idem... qui*, n'est matérialisé dans le comparant.

Il reste à comprendre l'emploi du marqueur *ut* chez Vitruve. On peut en première analyse évoquer le rôle de conjonction « passe-partout » de *ut*, dont la fonction serait semblable à celle du « que » français. Cependant, il nous semble que, là encore, le choix du marqueur n'est pas tout à fait aléatoire : *ut* peut également être un marqueur d'opération d'identification dans les comparatives et, partant, compatible avec cet autre marqueur d'identification qu'est *idem*. De plus, il apparaît que dès les textes archaïques, *ut* est susceptible de prendre les valeurs de *qualis* lorsqu'il est en position d'attribut d'un sujet animé humain. G. Fontana Elboj (1997 : 262), reprenant les travaux de Bennett, cite, entre autres :

**108)** *Nunc, Mnesiloche, specimen specitur, nunc certamen cernitur, / sisne necne ut esse oportet : malus, bonus quouiis modi / (...).* (Plaut., *Bacch.* 399-400)  
« C'est maintenant, Mnésiloche, que l'épreuve commence, l'heure est décisive : à toi de montrer si tu es ou non comme on doit l'être : bon ou mauvais, à ton choix (...) ».

Les travaux de G. Fontana Elboj mettent en lumière un autre fait marquant dans l'utilisation des marqueurs introducteurs de compléments. Les grammairiens, nous l'avons vu, essaient souvent, pour des raisons compréhensibles, d'inclure *idem* et *alius* dans une même catégorie fondée sur une relation antonymique d'identité et d'altérité, et dont *atque* serait le marqueur commun. Or, à la lumière des relevés de G. Fontana Elboj, il ressort que les faits sont d'une autre nature :



**Force numérique de *Idem qui* et *Idem ac*, G. Fontana Elboj (1997 : 265)**

	Cicéron <sup>141</sup>	Tite-Live <sup>142</sup>	Suétone	Tacite
<i>Idem qui</i>	43	29	10	22
<i>Idem ac</i>	0	0	1	1

La faiblesse numérique de la construction *idem... ac* amène à distinguer, au niveau des marqueurs, *alius* et *idem*. En outre, *quam*, fréquent avec *alius*, au côté de *nisi*, semble être extrêmement rare dans la position d'introducteur de complément de *idem*. Les exemples avancés sont philologiquement douteux (Varron) ou tardifs (Tertullien, dont le *TLL* fournit 3 occurrences mais avec trois variantes en *qu-*, et Boèce). Selon nous, cette différence est la conséquence de plusieurs facteurs : *alius* est le marqueur d'une opération de différenciation et possède, à la différence de *idem*, un sème négatif exclusif<sup>143</sup>, comme on peut le voir dans des exemples tels que :

**109)** *Ariouistus postulauit ne quem peditem ad conloquium Caesar adduceret : uereri se ne per insidias ab eo circumueniretur ; uterque cum equitatu ueniret : alia ratione sese non esse uenturum.* (Caes., *Gall.* 1,42,4) « Arioviste exigea que César n'amenât aucun fantassin à cet entretien. « Il craignait, disait-il, d'être encerclé par traîtrise ; les deux chefs devaient venir avec des cavaliers, sinon il ne viendrait pas. »

où *alia ratione* se laisse gloser en « d'une autre manière = si ce n'est pas comme cela... » et correspond parfaitement au français *autrement* dans ce genre de contexte<sup>144</sup>.

Cette diversité de constructions attestée dès les premiers textes littéraires laisse entrevoir une grande vitalité et une plasticité dans l'utilisation des marqueurs, et, notamment, le rôle important joué par *ut*, issu, comme le relatif, d'un thème en *\*k<sup>w</sup>*-. Selon nous, ces « substitutions » ou « contaminations », comme disent les grammairiens, ne sont pas aléatoires. Elles sont dues à des facteurs d'ordre sémantique et syntaxique. *Vt* se rencontre conjointement à un syntagme à l'Ab. ou équivalent à *ita*. Les faits diachroniques de la préhistoire de la langue demandent donc à être examinés avec une extrême prudence par le fait même de cette

<sup>141</sup> *Epistulae ad Familiares.*

<sup>142</sup> Livres I-IV.

<sup>143</sup> Nous reviendrons en détail, dans le paragraphe consacré à *alius* §7.5.5, sur ce point précis. Voir également *infra* 2.8.

<sup>144</sup> On relève dans A. Culioli & C. Normand (2005 : 63) un passage éclairant à ce propos : « A. Culioli : D'accord. Donc là aussi, je fais apparaître un phénomène. Ensuite voyons *si non*, par exemple : « Prends le train du matin *sinon* tu seras en retard » / « Prends le train du matin *autrement* tu seras en retard » / « Prends le train du matin *faute de quoi* tu seras en retard » (...) »

diversité. On peut également souligner que, si *ut* se rencontre le plus fréquemment avec des syntagmes à l'Ab. et que le sémantisme de *ut*, marqueur d'identification par excellence, a pu l'amener à être employé en lieu et place de *qualis* et de *qui* complément de *idem*, en position attributive – fonction la plus fréquente pour *idem... qui* – alors, on peut considérer que les faits latins présentent un tableau qui n'est pas si éloigné de la situation du français, par exemple, attestant l'usage de « que » et « qui » dans la langue littéraire<sup>145</sup>. Enfin, si plusieurs points rapprochent les structures compléments de *idem* et celles de *alius*, comme le marqueur *atque*, dont l'emploi est possible mais rare pour *idem*, d'autres marqueurs eux sont distincts : on ne trouve pas de construction *\*alius... qui. Idem... quam*, quant à lui, est d'une extrême marginalité<sup>146</sup>. Ceci est le fruit de plusieurs facteurs d'ordre morpho-syntaxique et des opérations, d'identification pour l'un, de différenciation pour l'autre, opérations qui fonctionnent sur le mode de « l'intégration » (*idem... qui* revenant à *\*is-dem... qui*) ou de « l'exclusion » : (*alius... quam, nisi.*)

#### 2.7.2.4 La subordonnée relative

Nous avons à maintes reprises souligné le caractère tout à fait particulier de cette proposition relative et notamment le rôle joué par l'ellipse, qui lui confère des caractéristiques propres aux comparatives. On ajoutera que l'ellipse joue, selon nous, une fonction syntaxique particulière de marqueur de cohésion du syntagme. Cette dernière, nous l'avons vu, est aussi soulignée par la présence obligatoire de *idem* et du relatif. L'ellipse signale en effet explicitement que le complément est sous la dépendance immédiate du syntagme régisseur. Cette cohésion forte du syntagme est également perceptible dans un phénomène fréquent : non-répétition de la préposition associée à *idem* + SN<sup>147</sup>.

**110)** *Prorogatum et L. Veturio Philoni est ut pro praetore Galliam eandem prouinciam cum iisdem duabus legionibus obtineret quibus praetor obtinisset.* (Liv., 27,22,5) : « de même fut prorogé celui de L. Véturius Philo qui devait, comme propréteur, avoir la même province de Gaule avec les deux mêmes légions qu'il avait eues comme préteur. »

<sup>145</sup> Le facteur du niveau de langue entre donc aussi en compte.

<sup>146</sup> Notre corpus n'en présente que deux occurrences.

<sup>147</sup> Voir H. Menge (2000 : 250-251). Er-Th (1953<sup>2</sup> : 121), avancent l'hypothèse que la préposition n'est pas nécessairement reprise « devant un second complément, car la fonction de celui-ci, grâce à la désinence, était plus explicite que dans une langue dépourvue de flexion comme le français (...) ». On constate cependant que la préposition est très souvent associée au relatif ; ici, on évoquera plutôt la cohésion du syntagme, la répétition de la préposition étant en outre redondante.

111) *In eadem sententia sum qua Posidonius ut arcum iudicem fieri nube formata in modum concaui speculi et rotundi, cui forma sit partis e pila secta.* (Sen., *nat.* 1,5,13) : « De même que Posidonius, j'estime qu'un arc-en-ciel apparaît dans un nuage qui se présente comme un miroir concave, rond, dont la forme soit celle d'un segment de sphère. »

112) *Quid istuc est ? quicum litigas, Olympio ? // Cum eadem qua tu semper. / Cum uxore mea ? // Quam tu mi uxorem ? quasi uenator tu quidem es, (...).* (Plaut., *Cas.* 317-319) : « Qu'est-ce qu'il y a ? Avec qui te querelles-tu, Olympion ? / Avec celle qui te querelle tous les jours. / Avec ma femme ? / Qu'est-ce que tu me dis ? Ta femme ? Tu es ma foi, comme le chasseur (...). »

On relève également différentes caractéristiques reconnues pour les relatives « ordinaires » : répétition de l'antécédent ou présence de ce dernier<sup>148</sup> dans la subordonnée :

113) *Non erat haec ex eodem genere quod ego maxime genus ex sociorum litteris reperire cupiebam (...).* (Cic., *Verr.* 2,183) « Ce n'était pas précisément le genre de celles que je désirais avant tout découvrir dans la correspondance de la société (...). »

114) *Idem mist quod magnae parti uitium mulierum / quae hunc quaestum facimus (...).* (Plaut., *Cis.* 120-121) « J'ai le défaut commun à la plupart des femmes de notre profession (...). »

Le problème de la coréférence ne se pose pas dans les mêmes termes selon le type d'identification. Dans certains cas, la coréférence est stricte et correspond à la situation extralinguistique, dans d'autres, malgré la relation imposée par la morpho-syntaxe entre *idem* et le pronom, la coréférence est tributaire du discours. On peut à ce propos rappeler l'analyse de M. Biraud (1991 : 258) : « Par coréférence, nous entendons que les deux syntagmes nominaux ont la même référence actuelle, c'est-à-dire qu'ils dénotent le même objet (...) dont le caractère actuel réside en ce que le discours pose son existence sans autre précision. Dire qu'un syntagme nominal dénote un certain objet ne signifie pas qu'il le désigne au sens où nous avons défini la désignation démonstrative. Et dire que deux syntagmes nominaux sont coréférents signifie seulement que les deux syntagmes nominaux sont en rapport par l'intermédiaire de l'objet dénoté. »

---

<sup>148</sup> Nous sommes conscient des problèmes que pose le terme « antécédent », nous le conservons néanmoins à dessein explicatif.

De fait, on attribuera au relatif dans tous les cas, tout d'abord, la fonction syntaxique de subordonateur ou, suivant G. Serbat (1988 : 39), de nominalisateur qui peut jouer le rôle de repère du syntagme *idem* (+SN) exigeant un repère nominal. Dans l'exemple cité :

**115)** *Agraria autem promulgata est a Flavio sane levis eadem fere quae fuit Plotia.* (Cic., *Att.* 1,18,6) : « Une loi agraire a été proposée par Flavius ; elle est assez anodine, la même à peu près que la loi Plotia. »

le signifié syntaxique de la désinence de *quae* a pour fonction de signaler que le référent du relatif est nominal, de genre féminin et de nombre singulier et qu'il peut donc tout à fait remplir le rôle de repère de comparaison à un substantif tel que *eadem (lex) agraria*. Il en découle une certaine redondance par rapport à l'opération comparative d'identification qui présuppose un référent commun aux deux repères supérieurs et qui est ici mentionné deux fois. La langue peut alors avoir recours à *ut*, marqueur d'identification, comme nous l'avons vu, ou à d'autres tours plus économiques où *cum*, par exemple, « relie » les arguments sujets :

**116)** *Omnibus in iisdem flagitiis mecum uersatus es.* (Cic., *Verr.* 3,187) « Tu as été mêlé aux mêmes scandales que moi. »

Le rôle d'abstracteur nominal apparaît pleinement si l'on considère, sous cet angle, l'extrême vacuité sémantique véhiculée par *idem... qui* dans le cas des emplois dits « substantivés »<sup>149</sup> qui assurent dans un premier temps un rapprochement entre les repères supérieurs et non entre les contenus des actions, par exemple, :

**117)** *Vbi ego me uideo uenire in meo foro, quantum potest // Facio idem quod plurimi alii quibus res timida aut turbidast : / pergunt turbare usque, ut nequid possit conuiescere.* (Plaut., *Most.*1051-1052) : « Quand je vois que je suis trahi dans ma propre place, vite, vite, je fais la même chose que beaucoup d'autres, qui, pour se tirer d'un péril ou d'une affaire embrouillée s'évertuent à brouiller les affaires de plus en plus, afin qu'on ne puisse pas s'y retrouver. »

Ici la comparaison porte essentiellement sur le locuteur (*facio*) et les autres (*plurimi alii*).

---

<sup>149</sup> On retrouve là une des valeurs attribuées à *is* auquel est étymologiquement associé *idem*. A propos de *is*, voir G. Serbat (2001), *is* est y qualifié de « super-nom ». Dans les emplois macro-syntaxiques, dont la portée dépasse le cadre de la phrase, *idem* peut reprendre des sections importantes, plus amples que le nom : *postero die ex eo loco mouent. Idem facit Caesar.* (Caes., *Gall.* 1,15,1), ex. cité par H. Pinkster (1995 : 324). Sa fonction de nominalisateur anaphorique transparait alors pleinement.

Il convient enfin de revenir sur le statut informationnel de ces compléments. Nous avons montré qu'ils peuvent être considérés comme des repères et que l'ordre observé est donc repéré-repère. G. Fontana Elboj affirme que la relative ne peut qu'être déterminative. Le statut de repère de comparaison impose que l'occurrence qu'il représente soit localisée ou localisable, connue ou activée dans la conscience de l'interlocuteur : l'identification établie s'effectue entre le « moins connu » et le « connu ». C'est là que réside le point commun avec les relatives déterminatives dont le rôle informatif peut être décrit comme redondant, mais comme le précise K. Lambrecht (1996 : 51) : « However if it is understood that information arises by RELATING something new to something that can already be taken for granted this apparent redundancy becomes necessity ». De plus, comme dans le cas de certaines relatives déterminatives, ce complément se trouve inclus dans un syntagme introduit par *idem* qui occupe une position de focus<sup>150</sup>. Ainsi, on retiendra, au niveau syntaxique, la fonction nominalisatrice du relatif qui permet de fournir un repère nominal à *idem*, dont le signifié syntaxique est d'indiquer lui aussi que l'élément auquel il s'applique est de caractère nominal.

## 2.8 Types d'identification, modalisation et contextes énonciatifs

Les différents travaux consacrés à « même » en français mettent, pour la plupart, en avant des types d'identification différents: référentiel, qualitatif et mixte<sup>151</sup>. M. Van Peteghem a proposé des indices contextuels favorisant l'une ou l'autre interprétation. Ainsi, avec les noms abstraits, l'interprétation est le plus souvent d'ordre qualitatif alors qu'avec les noms concrets, on trouve les deux types référentiel et qualitatif. On peut reconnaître ce même mode interprétatif pour les énoncés contenant *idem... qui*<sup>152</sup>. Il faut ainsi souligner que ces valeurs ne sont pas le fruit du seul *idem... qui* mais de l'interprétation globale des éléments mis en relation au sein de l'énoncé.

**118)** (...) *nunc duo bella Punica facta, duos ingentes exercitus, duos prope Hannibales in Italia esse. Quippe et Hasdrubalem patre eodem Hamilcare genitum, aequae impigrum ducem, per tot annos in Hispania Romano exercitatum bello, gemina uictoria insignem, duobus exercitibus cum clarissimis ducibus deletis.* (Liv., 27,44,6)  
« (...) maintenant on faisait deux guerres puniques ; il y avait deux immenses armées,

<sup>150</sup> Pour une analyse des rôles informationnels de la relative restrictive, voir K. Lambrecht (1996 : 274).

<sup>151</sup> Voir *supra* p. 70.

<sup>152</sup> C. Meader (1910 : 10) précise : « In Latin, as well in the other Indo-European languages, we find the same word commonly expressing several forms of identity ; *idem*, for example, expresses a variety of concepts ».

presque deux Hannibal, en Italie. Hasdrubal, en effet était né du même père, Hamilcar ; c'était un général aussi énergique, entraîné par la guerre qu'il avait menée en Espagne pendant tant d'années contre le Romain ; sa double victoire et la destruction de deux armées, avec les deux généraux les plus illustres, l'avaient rendu célèbre ».

**119)** *At ego nunc, Amphitruo, dico : Sosiam seruum tuum/ Praeter me alterum, inquam, adueniens faciam ut offendas domi / Dauo prognatum patre eodem quo ego sum, forma, aetate item/ Qua ego sum.* (Plaut., *Amph.* 612-615) « Et moi, Amphitryon, je te dis ceci : je me fais fort qu'en arrivant chez toi tu y trouveras, outre moi-même, un second Sosie, ton esclave, qui a pour père le même Dave que moi, qui a même figure que moi, même âge que moi ».

Dans ces deux exemples, où l'on reconnaît le substantif concret *pater*, c'est l'interprétation référentielle que l'on retient : il n'y a qu'un seul et même père : le père de l'un est identique au père de l'autre ; le père de l'un est le père de l'autre. Mais dans les énoncés contenant des noms abstraits tels *terror*, *patientia*, *prudentia*, etc., le caractère qualitatif est en premier lieu la conséquence du sémantisme de ces substantifs, comme le fait remarquer G. Serbat (1996 : 271) dans le cas des constructions dites de Gén. ou d'Ab. de qualité : « (...) et il ne faut pas se laisser aller à bâtir sur la présence de l'adjectif la valeur adjectivale du SNG. C'est *prudentiae* qui par son signifié qualificatif apporte l'information essentielle, même si elle doit toujours être précisée et le plus souvent, graduée, par un adjectif »<sup>153</sup>.

En outre, la nature du syntagme nominal n'est pas le seul critère discriminant, permettant de valider telle ou telle interprétation. L'interprétation qualitative peut être imposée par l'adjonction de l'adverbe *ferè* à la construction *idem... qui*.

**120)** (...) *disputationem habitam non quasi narrantes exponimus, sed iisdem fere uerbis ut actum disputatumque est* (Cic., *Tusc.* 2,29) « (...) nous exposons la discussion que nous avons eue non pas sous forme de récit, mais presque dans les mêmes termes que ceux dans lesquels elle a eu lieu. »

**121)** *Agraria autem promulgata est a Flauio sane leuis eadem fere quae fuit Plotia.* (Cic., *Att.* 1,18,6) : « Une loi agraire a été proposée par Flavius ; elle est assez anodine, la même à peu près que la loi Plotia. »

**122)** (...) *iussus a consule quae sciret edicere, eadem fere quae Volturcius de paratis incendiis, de caede bonorum, de itinere hostium senatum docet (...).* (Sall., *Catil.* 48,4) : « (...) invité par le consul à dire ce qu'il savait, il fait devant le Sénat une déposition, à peu près semblable à celle de Volturcius, sur les incendies projetés, le massacre des bons citoyens, la marche de l'ennemi sur Rome. »

---

<sup>153</sup>Pour une étude plus approfondie concernant les abstraits, nous renvoyons à N. Flux & D. Van de Velde (2000 : chap. IV-V).

On se trouve là en présence de deux éléments ou occurrences situés, dont le locuteur choisit de rapprocher les propriétés. Or, tout rapprochement implique tout d'abord une distance que le locuteur réduit par l'intermédiaire de *idem... qui*. Cette distance est marquée en latin par l'adverbe *ferè*. L'opération effectuée – prise en compte d'une distance et rapprochement – est donc d'ordre dynamique et relève plus de l'identification, de l'égalité ou de la similitude que de l'identité stricte<sup>154</sup>. D'un point de vue terminologique, nous préférons parler, dans ce cas-là, de comparative d'identification plutôt que d'identité. Cette opération pourrait, en tant qu'opération d'identification, être rapprochée des opérations de paraphrase comme « c'est-à-dire »<sup>155</sup>, pour lesquelles C. Fuchs (1994 : 36 et chap. IV) choisit le terme d'*identification* plutôt que celui d'*identité* jugé à connotation statique. La prise en compte de cette distance<sup>156</sup> nous semble fondamentale pour rendre compte de l'emploi de *ferè*.<sup>157</sup> Ainsi, dans l'exemple tiré de la correspondance de Cicéron, chacune des deux lois présente des caractéristiques propres mais chacune peut être qualifiée de *leuis* ou *sane leuis* et la mention du caractère particulier de la loi Plotia permet au locuteur de préciser la qualification *sane leuis*.

En utilisant *ferè*, le locuteur matérialise cette distance, ce hiatus, entre les occurrences, affirmant par là qu'il subsiste une ou des différence(s) entre les éléments rapprochés. On peut rappeler les remarques de R. Martin qui signale que le sentiment d'identité peut passer outre les différences<sup>158</sup>. La fonction de *ferè*, ici, est, si l'on se place dans le cadre de la Théorie des Opérations Énonciatives, celle de **marquer que l'on se situe à la Frontière<sup>159</sup> du domaine notionnel**, dont A. Culioli (2000, I : 88) donne la définition suivante : « On va construire une frontière : c'est-à-dire ce qui a la propriété « p » et en même temps la propriété altérée, qui fait que ce n'est plus totalement « p », que cela n'a pas la propriété « p », mais que cela n'est pas totalement extérieur ».

Cette fonction d'abolition de distance engendrée par *idem... qui* est caractéristique des emplois dits de « comparatif conditionnel » mentionnés par G. Fontana Elboj (1997 : 259) que l'on interprétera donc, de même, comme qualitatifs :

<sup>154</sup> Er-Th (1953<sup>2</sup> : 358) : « comparatives d'identité et de différence ».

<sup>155</sup> L'opération d'identification, correspondant au français *c'est-à-dire*, est clairement marquée en latin par *id est*.

<sup>156</sup> Voir la définition de l'identification formulée par A. Culioli citée au chapitre I, §1.1.4.

<sup>157</sup> A. Culioli (2000, I : 97).

<sup>158</sup> Voir *supra* p. 67.

<sup>159</sup> A ce propos, voir A. Culioli (1985 : 44-46), (2000 : 83-90) ; (2002 : 216-219) ; E. Gilbert (1993 : 71-73), utilise cette fonction pour rendre compte de l'emploi de l'anglais *almost* à partir de l'article de U. Bäcklung (1985).

123) *Ego magno opere suadeo <moneo>que, Quirites, eodem animo quo si stantibus uobis in acie armatis repente deligendi duo imperatores essent quorum ductu atque auspicio dimicaretis, hodie quoque consules creetis quibus sacramento liberi uestri dicant, ad quorum edictum conueniant, sub quorum tutela atque cura militent.* (Liv., 24,8,18) « Pour ma part, je vous y engage vivement et je vous donne cet avertissement, Quirites : avec le même état d'esprit que si, debout, en armes, sur le champ de bataille, vous deviez, dans l'immédiat, choisir deux généraux sous la conduite et les auspices de qui vous combattiez, aujourd'hui aussi il vous faut nommer consuls des hommes auxquels vos enfants devront prêter serment, sur l'ordre de qui ils se rassembleront, sous la garde et la protection de qui ils feront campagne. »

124) *Id quoniam non accidit, utemur bono litterarum et eadem fere absentes quae si coram essemus, consequemur.* (Cic., *epist.* 15,14) « Puisque cette rencontre n'a pas eu lieu, nous userons des facilités que nous offre la correspondance, et tâcherons d'obtenir à distance à peu près les mêmes avantages que nous aurait procurés un entretien. »

Ici, l'utilisation de *idem... qui* permet au locuteur de rapprocher, de manière spectaculairement efficace, une situation fictive et partant, distante, de la situation qui est celle du *hic et nunc* de son énonciation. La force de cet outil d'identification, admettant comme repère un événement qui ne s'est pas produit dans la réalité extra-linguistique mais que le locuteur envisage, suspendant toute distance entre les occurrences, le temps de son discours, ressort pleinement.

L'abolition de la distance entre les deux éléments peut être totale et, dans ce cas, elle est marquée par des constructions telles *unus et idem, unus idemque, par idem* .

125) *Quibus hoc praecipendum uidetur, unum scilicet et idem quod reliquis omnibus, ut desperent id quod conantur se consequi posse ; (...).* (Cic., *Catil.* 2,8,19) « Je leur conseillerai, aussi bien, certes, qu'à tous les autres, de renoncer ; dans une pareille entreprise, à tout espoir de réussite. »

126) *Sic est. Sed tu, quid tibist ? / Pol mihi par idem est quod tibi.* (Plaut., *Bacch.* 1108-1109) « Hé, oui ! Mais toi, que t'arrive-t-il ? Exactement le même malheur qu'à toi. »

Clarence Meader (1910 : 89-90) commente ce passage en ces termes : « It is clear that Nicobulus wishes to express the exact correspondence (parallelism) of their cases, and that he wishes to express it forcibly. (...) The phrase from this point of view is no more redundant and no more objectionable than *idem unum* (...). »<sup>160</sup>

---

<sup>160</sup>On pourrait affiner l'analyse et tirer avantageusement parti de l'étude de M. Jarrega qui analyse l'adjectif « atypique » *unique*, auquel correspond le latin *unus*, en français. Elle explique qu'il est susceptible de prendre



Les premiers exemples mentionnés (ex. 118 et 119) relèvent d'un type différent comme nous l'avons dit. Il s'agit de ce que M. Van Peteghem qualifie d'identité référentielle. Cette différence se traduit au niveau linguistique par l'impossibilité d'adjoindre un adverbe comme *ferè* dans ce cas :

127) **\*\**Quippe et Hasdrubalem FERE patre eodem Hamilcare genitum, aequè impigrum ducem, per tot annos in Hispania Romano exercitatum bello, gemina uictoria insignem, duobus exercitibus cum clarissimis ducibus deletis.***

128) ***At ego nunc, Amphitruo, dico : Sosiam seruum tuum/ Praeter me alterum, inquam, adueniens faciam ut offendas domi / Dauo prognatum patre eodem \*\*FERE quo ego sum, forma, aetate item FERE/ Qua ego sum.***

Cet exemple est intéressant : il présente les deux types d'interprétation qui admettent ou non la présence de *ferè*, suivant le caractère référentiel ou qualitatif de l'identification.

On peut évoquer pour expliquer l'impossibilité de cette adjonction de *ferè* marquant, selon nous, la prise en compte de la Frontière, une hypothèse formulée par E. Gilbert (1989 : 11-12) qui constate à propos du tour *Quite + The + substantif* de l'anglais les mêmes restrictions : ce dernier n'est possible qu'avec des substantifs abstraits dénotant des qualités : « She was quite the belle of the ball » ; « She's a very nice woman » said Mildred. « Quite the lady ». I told her (...) » ; « He is quite the lawyer » vs « \*\*It's quite the book ». L'auteur explique : « On peut, en outre, noter que, dans les trois exemples cités, les termes qui suivent *quite* sont tous de même nature : ils réfèrent à des concepts abstraits, définis culturellement et représentant des propriétés extrinsèques. Les substantifs qui renvoient à des concepts physiquement définissables et constituant des propriétés intrinsèques ne peuvent pas, en effet, co-occurrencer avec *quite* lorsqu'ils sont précédés de l'article défini. (...) A notre avis, ce phénomène tient au fait qu'avec les propriétés intrinsèques comme *book* ou *dog*, qui par définition sont stables, on a une opposition en tout ou rien. De ce fait, il n'est pas possible de définir, sans passer obligatoirement par l'association d'un autre domaine notionnel, une valeur qui, par exemple, serait en partie <*dog*> et en partie <*not dog*>, c'est-à-dire une valeur

---

des valeurs quantitatives et qualitatives (2002 : 83) : « Ces premières réflexions montrent que, dans ses emplois postposés, l'adjectif *unique* introduit l'idée d'une « unicité » à la fois de l'ordre de la quantité et de la qualité. Nous faisons l'hypothèse que, dans son sémantisme, l'adjectif *unique* sert à marquer qu'un N se distingue par le fait qu'il existe en seul exemplaire et que cet exemplaire possède des qualités qui le rendent incomparable à tout autre ». En somme, *unus* permet d'introduire du quantitatif en s'appliquant à des éléments, des abstraits en l'occurrence, d'ordre qualitatif. En suivant l'auteur, on pourrait comprendre que le locuteur invite, par exemple, dans le cas de Plaute, à la comparaison suivante : « compare notre malheur à ce que tu voudras, le seul point de ressemblance est celui d'être le même que le mien, ton malheur *est* le mien ». On se retrouve alors devant un type mixte à la fois quantitatif ou référentiel et qualitatif.

qui aurait à la fois des propriétés de I et de E, car ces propriétés en tant qu'intrinsèques, sont incompatibles, voire contradictoires. Ce problème ne se pose pas avec des notions comme /*lady*/ qui renvoient à des propriétés extrinsèques : on n'a plus une opposition en tout ou en rien et on peut fort bien envisager simultanément des propriétés de I=<*lady*> et de E=<*not lady*> sans pour autant aboutir à une contradiction. En d'autres termes, des notions comme /*lady*/, /*lawyer*/ etc. permettent de concevoir des valeurs frontières, tandis que des notions comme /*dog*/, /*book*/, etc. si l'on s'en tient à leurs caractéristiques strictement définitoires, n'autorisent pas directement la construction de telles valeurs. » Cette même opposition peut s'appliquer aux exemples étudiés : un terme ou une notion comme *pater*, utilisé dans les contextes de 118 et 119, fonctionne par opposition (ou rapprochement) en tout ou en rien et ne permet pas de valeur frontière : en partie <père> et en partie <non père> ; ce qui n'est pas la cas des abstraits tels *tempus*, *aetas* ou *patientia*.

On retiendra donc que *idem... qui* peut, conjointement à d'autres facteurs, être susceptible de plusieurs types d'identifications que nous appelons, à la suite de M. Van Peteghem et d'A. Culioli, *référentiel*, *qualitatif* et *mixte*. Ces derniers ne sont pas équivalents d'un point de vue linguistique. L'identification qualitative permet de rapprocher deux éléments qui pourraient ne pas l'être. Ce rapprochement nécessite la prise en compte d'une distance que le locuteur choisit de suspendre. A ce titre, *idem... qui* est un outil puissant de rapprochement si l'on songe aux emplois dits « conditionnels ». Cette distance est néanmoins rendue perceptible par l'adjonction, dans certains cas, de l'adverbe *ferè* qui joue donc un rôle de modalisateur d'identification. Il marque la distance ou une « trace d'altérité » qui peut être infime, mais subsistante, entre le comparé et le comparant ou, pour être plus précis, entre l'identifié et l'identifiant. *Fere* illustre une prise en compte d'une altérité qui n'empêche néanmoins pas l'énonciation de l'identification<sup>161</sup> opérée ici par *idem... qui*. Il apparaît donc comme un fort indice de la subjectivité du locuteur<sup>162</sup>. On signalera un exemple qui fait ressortir de façon particulièrement nette cette fonction de *ferè* :

<sup>161</sup> On observe une fonction similaire de cet adverbe, par exemple, dans le cadre d'un discours rapporté ou d'opinion que l'on prête à quelqu'un : dans le *De Senectute* (21,78) Caton évoque Socrate et des théories rattachées à l'âme puis conclut : *Haec Platonis ferè* ; dans le *Satiricon* (132) le narrateur rapporte : *Erectus igitur in cubitum hac ferè oratione contumacem uexauit* : « *Quid dicis, inquam, omnium hominum deorumque pudor ?* (...) ». On pourrait rendre, en français, l'opération complexe effectuée par la traduction suivante : « à **peu** de choses **près** » qui indique que l'on est bien conscient que « ce n'est pas tout à fait cela » mais que « l'on peut faire comme si ». U. Bäcklung (1985 : 110) signale « the « as if »- character of the head of almost » : it was *almost as if* Hazel lay beside him in that bed. (Patricia Highmark) ; le *TLL*, *Fere*, (494,7) mentionne : (Nigid. Frg. Gell. 13,10,4) *frater... est dictus quasi ferè alter*.

<sup>162</sup> Pour A. Culioli, la frontière est « construite » (1985 : 44). On ajoutera (1999,III : 54) : « Ainsi, je peux dire au garçon de restaurant : *La viande, à peine cuite !* Quant on m'apporte le plat, je peux dire : *A peine cuite, ça veut dire cuite, quand même. Ce bifteck est pratiquement cru !* De façon plus générale, étant donné une propriété p,

129) *Et mihi quidem uidetur idem fere accidere iis qui ante meditantur quod iis quibus medetur dies, nisi quod ratio quaedam sanat illos, hos ipsa natura intellecto eo quod rem continet, illud malum quod opinatum sit esse maximum, nequaquam esse tantum, ut uitam beatam possit euertere.* (Cic., *Tusc.* 3,58) « Je considère d'ailleurs que les choses se passent à peu près de même chez ceux qui devancent le malheur par la méditation et chez ceux que le temps guérit ; la seule différence est que les premiers doivent la santé à un raisonnement, tandis que les seconds la doivent à la seule nature, lorsqu'ils ont fini par comprendre ce fait essentiel : que le mal qu'ils s'étaient figuré très grand n'est pas de taille à ruiner le bonheur ».

On trouve là un indice manifeste de l'opération dont *fere* est le marqueur, à savoir la construction et la prise en compte de la Frontière. Cette dernière implique une altération ou altérité qui apparaît sous la forme *nisi quod*. A. Orlandini (2001 : 168) parle dans ce cas de « type limitatif : *excepté le fait que, sauf que* ». L'identification n'est pas rendue caduque par la présence de cette limite et on remarquera qu'au niveau pragmatique, grâce à son caractère atténuatif, *fere* permet d'asserter une « inexactitude »<sup>163</sup>. On relève, en outre, un fort indice de subjectivité et une première modalisation dans *mihi uidetur*. De fait, il nous semble possible de rapprocher le phénomène observé dans ce genre d'énoncé avec ce qu'A. Culioli appelle « la supputation » : « à une certaine valeur d, j'associe une valeur frontière d', qui valide encore la relation. »<sup>164</sup>

*Fere*, indice de la modalisation d'une identification qualitative de la part du locuteur peut, de fait, se retrouver dans des types d'identification proches de *idem... qui* :

130) *Nam in primis considerandum erit an a uino, ab escis a superstitionibus, a somno, a uiris remotissima sit, et ut cura eam subeat quid meminisse, quid in posterum prospicere debeat, ut fere eum morem seruet quem uilico praecepimus, quoniam pleraque similia esse debent in uiro atque femina ; et tam malum uitare quam praemium recte factorum sperare ; tum elaborare ut quam minimam operam uilicus*

---

l'intérieur, ramené au centre attracteur, nous fournit le type, ou le haut degré, *vraiment, bien* p. L'extérieur nous donne *vraiment pas p, pas p du tout* : quant à la frontière, elle se construira soit à partir de p, d'où *pas vraiment p*, soit de l'extérieur, d'où *pas vraiment pas p*. On obtient donc avec les prédicats/cuit/, /cru/ : *vraiment cuit, pas vraiment cuit ; vraiment cru, pas vraiment cru*. D'où le statut de *à peine*, qui permet des interprétations subjectives. »

<sup>163</sup> Pour illustrer la force rhétorique de l'approximation exprimée par *fere* nous pouvons citer un exemple tiré du *pro Milone*, 28, de Cicéron : *Fit obuiam Clodio ante fundum eius hora fere undecima aut non multo secus (...)* « La rencontre avec Clodius eut lieu devant un domaine de celui-ci, à peu près à la onzième heure, ou peu s'en faut (...) » (nous modifions légèrement la traduction de la CUF qui ne rend pas *fere* ». Une note précise : « En fait, il s'en faut de beaucoup, et la longueur supposée des préparatifs de Milon n'arrive pas à dissimuler la manipulation de Cicéron. L'orateur parle de la 11<sup>e</sup> heure (16h-17h). Asconius parle de la 9<sup>e</sup>, et précise que la séance du Sénat fut levée à la 4<sup>e</sup> ! »

<sup>164</sup> A. Culioli (1999,III : 54) ou encore (1985 : 83) : « Supputation est à comprendre selon une acception un peu particulière ; je l'emploie à chaque fois que, à propos de quelque chose qui est du certain, je construis du certain affaibli. » Le point commun est celui de la Frontière.

*intra tectum impendat, cui et primo mane cum familia prodeundum est et crepusculo peractis operibus fatigato redeundum.* (Colum. 12,1,3) : « il faudra considérer avant tout si elle ne s'adonne pas au vin, à la gourmandise, à la superstition, au sommeil, au libertinage, et si elle a assez le souci de savoir ce qu'elle doit se rappeler, ce qu'elle doit prévoir pour la suite, de façon à suivre à peu près les mêmes règles que nous avons prescrites à l'intendant, car la plupart de ces principes doivent s'appliquer à l'homme et à la femme : aussi bien à éviter de mal faire qu'à attendre une récompense d'une bonne conduite ; elle s'appliquera aussi à laisser à l'intendant le moins de besogne possible à la maison, car il doit sortir dès le point du jour avec le personnel et rentrer fatigué au crépuscule, le travail achevé. »

On ne sera pas surpris de cet emploi de *is...* *qui* si l'on se rappelle ce que M. Fruyt (2000), a dit de la langue d'Egérie : « L'on observe, en fait, une variation graduelle, plusieurs formulations ayant même valeur dénotative, avec une fonction anaphorique plus ou moins renforcée vers le sens de l'identité : substantif seul, *is* + substantif, *ipse* + substantif, *idem* + substantif. L'identité est marquée de plus en plus fort, mais chaque expression, même la plus faible, a déjà la valeur dénotative de la similitude (...). » On rendra compte ainsi de l'emploi si fréquent de *idem* avec des abstraits ; étant situé en haut de l'échelle du marquage de la similitude ou de l'identité, il est dans un premier temps employé, plutôt que *is* par exemple, pour marquer la similitude, avec les substantifs dont la valeur référentielle est la moins saillante<sup>165</sup>.

Enfin, il reste à observer une particularité qui nous semble compléter et préciser certains commentaires que nous avons faits : *idem* et *alius* associés à leurs compléments n'apparaissent pas dans les mêmes contextes énonciatifs : *alius... quam* apparaît essentiellement en contexte négatif et exclusif. Nous reviendrons en détail sur cette question dans l'étude de *alius... quam*.

De plus, on constate aussi que *ferè* a tendance à s'appliquer à des adjectifs exprimant la ressemblance plutôt que la différence puisque le *TLL* mentionne : *similis* (Varr., 2,7,6 ; Cic., *fin*,1,50) ; *par* (Hor., *sat*.1,3,96 ; Liv., 2,12,7) ; *talis* (Plin., 26,109).

---

<sup>165</sup> Voir à ce propos C. Fuchs (1994 : 97) : « Pour illustrer cette problématique de la plus ou moins grande saillance référentielle des unités lexicales, je prendrai l'exemple d'un jeu de société pour enfants intitulé le *Pictionnaire junior*. L'objectif pour un joueur est de faire deviner à son partenaire quatre mots écrits sur une carte, en représentant à l'aide d'un dessin et en temps limité (1 minute par mot) le contenu de chacun des mots ; les quatre mots sont rangés par ordre croissant de difficulté. D'expérience, les mots les plus faciles à faire deviner à l'aide d'un dessin sont d'abord les substantifs qui renvoient à un objet concret, c'est-à-dire qui manifestent le plus grand degré de saillance référentielle (ex : poulet, assiette) puis les verbes désignant des actions (tomber, marcher) ; moins faciles sont les substantifs qui renvoient à des propriétés (comme les noms de métiers : dentiste, épicier), à des collectifs (ex : peuple, défilé), ou à des hyperonymes (ex : animal, jouet) ; encore plus difficiles sont les termes grammaticaux renvoyant à des localisations spatiales ou temporelle (ex : au-dessus, à l'envers, en l'air, printemps), les substantifs renvoyant aux notions abstraites (ex. liberté, mélange), et les adjectifs désignant des états (ex : froid, drôle, sale) ».

Quant à *alius*, il ne semble pas être compatible avec la présence de l'adverbe *ferē*. Ainsi, on ne relève pas d'exemple de type :

**131)** *Nunc mihi certum est \*\*FERE alio pacto Pseudolo insidias dare, / quam in aliis comoediis fit, ubi cum stimulis aut flagris / insidiantur (...).* (Plaut., *Pseud.* 1239-41) « Je veux maintenant guetter Pseudolus, mais autrement qu'il n'est d'usage dans les autres comédies, où on fait des aiguillons ou des étrivières ».

Alors que *ferē eodem pacto* est attesté en (Hor. *epist.* 1,6,9). modifiée dans le sens d'un haut degré. Voici pour résumer les tendances observées :

### Compatibilités de *idem... qui* / *alius... quam* avec des modificateurs

	« Haut degré »	identité stricte/altérité	Frontière
<i>IDEM... QVI</i>	<i>Vnus idem/par</i>	<i>Idem + concret... qui</i>	<i>Idem fere... qui</i>
	<i>idem</i>	(identification référentielle)	(Identification qualitative)
		<i>**idem fere... qui</i>	
<i>ALIVS...</i>	<i>Longe alius</i>	<i>Alius... quam</i>	<i>**alius fere... quam</i>
<i>QVAM</i>		<i>**alius fere... quam</i>	

Ainsi la propriété d'identité peut-elle être altérée, et là, le point important est que c'est *idem* qui est utilisé : *idem fere* et non *\*\*alius fere* ; c'est-à-dire, pour simplifier, que *idem* peut contenir « une part de *alius*, d'altérité » matérialisée par *ferē*, mais le système n'est pas mécaniquement réversible : *alius*, situé à l'Extérieur, ne s'oriente pas vers *idem*. Ceci explique donc que l'on trouve *longe* et non *ferē* avec *alius*. Alors que *idem fere* est tout à fait courant, *alius fere* ne l'est pas. On comprend par là-même la fréquence du tour *eodem fere tempore*, *sub idem fere tempus* pour exprimer que deux événements entretiennent une relation de concomitance plus ou moins proche au lieu de *\*\*alio fere tempore* ou *\*\*sub aliud fere tempus* qui seraient logiquement possibles pour exprimer la même valeur. Tout se passe comme si, en emploi prédicatif par exemple, *alius* renvoyait à une valeur exclusivement négative. La relation d'antonymie est donc assez complexe.

## 2.9 Conclusion

L'étude que nous avons menée dans ce chapitre ne se veut nullement exhaustive. Nous nous sommes efforcé, au contraire, de soulever des problèmes et de leur apporter des réponses qui sont une invitation à poursuivre les recherches autour d'une structure riche et complexe. Au vu de nos résultats, nous voudrions souligner l'importance de la prise en compte du phénomène global de la comparaison et de l'identification transparaisant dans la structure *idem... qui*. Celle-ci met fondamentalement en jeu une relation de repérage réalisée dans l'ordre repéré-repère. Pour ce faire, la langue utilise un marqueur issu d'un thème pronominal associé parfois à un substantif, le repéré, nécessitant un repère susceptible de prendre plusieurs formes. Dans tous les cas, il nous semble qu'une opération de comparaison et d'identification est sous-jacente : temps actuel/passé, propriétés des différents éléments d'une classe, d'une partie extraite d'un tout, etc. Une subordonnée relative peut jouer le rôle de repère nominal ou de stabilisateur de la valeur référentielle du repéré. Les propriétés des subordonnées comparatives peuvent alors s'appliquer, se manifestant, par exemple, dans le phénomène de l'ellipse.

Nous avons défini ce repérage comme une opération de « spécification » dans le cas de la postposition de la relative que l'on peut distinguer d'une opération de « construction » réalisée dans le cas d'un schème *qui... idem*. L'examen de structures considérées comme proches, par exemple, *dignus qui*, nous a permis d'apprécier certaines particularités qui, malgré une proximité de surface, détachent les structures les unes des autres. Nous attribuons ce phénomène, là encore, à certaines propriétés des comparatives qui n'affectent pas *dignus qui*.

En outre, une confrontation de la construction étudiée avec les autres schèmes corrélatifs comparatifs introduits par *qualis, ut* ou *quantus*, nous a permis d'illustrer la spécificité de cette dernière, à savoir, la présence explicite de *idem* et de *qui* sur la chaîne de l'énoncé. L'examen des différentes structures comparatives corrélatives a également révélé des croisements de marqueurs tout à fait remarquables attestant un « diasystème »<sup>166</sup> annonciateur des faits romans.

Enfin, l'étude des différents types d'identification et de la modalisation de la construction *idem... qui*, nous paraît fondamentale : elle permet de rendre compte de phénomènes importants observés dans les textes. L'analyse – qui demanderait à être approfondie – de *fere, qui*, éclaircit certains points concernant l'opération d'identification étudiée.

---

<sup>166</sup> Pour la définition de la notion de diasystème, nous renvoyons à M. Banniard (1997 : 118).

Elle illustre une distinction importante entre certains types de substantifs employés et entre *alius* et *idem*. Les relations d'antonymie apparaissent donc comme complexes. Les phénomènes en jeu ne sont ni simplement mécaniques ni simplement réversibles et les différences de contextes énonciatifs semblent plaider pour une telle approche. L'étude plus précise des autres marqueurs tels *qualis, ut* et *alius... quam* devrait enrichir ce volet, tout en bénéficiant des observations effectuées.

## 3 Etude du marqueur *QVALIS*

### 3.1 Introduction

Le marqueur *qualis* entre dans un ensemble de marqueurs comparatifs formés sur le thème *qu-* constituant un « micro-système » autour de *quantus*, et *quot*. Il correspond, d'un point de vue sémantique, aux notions de qualité, de quantité et de nombre. Ces différents marqueurs peuvent entrer dans des structures corrélatives : *qualis... talis*, *quot... tot* ou bien fonctionner sans le corrélatif. *Qualis* désigne la qualité, dans un système fondé sur la bipartition qualitatif-quantitatif<sup>167</sup> (*quantus-quot*).

Il s'agit, selon G. Fontana Elboj (1997 : 243), de « construcciones comparativas formadas sobre el relativo ». Comme le souligne l'auteur, ces constructions n'occupent qu'une place extrêmement restreinte dans les différents ouvrages de référence, seul celui de Scherer (1975 : 249) leur consacrant un traitement particulier. Ce relatif désintéressé tiendrait, selon lui, à ce que les différents ouvrages de référence leur prêtent un statut syntaxique identique à celui des relatifs. Dans le cas de *qualis*, nous y reviendrons, les données diachroniques corroborent cette proximité avec le relatif puisque deux langues romanes, au moins, le roumain et l'occitan (roum. *care*, occ. *qual* ou *quau* (invariable)), attestent de l'évolution de *qualis* vers un emploi de pronom relatif.

Le statut syntaxique de ce marqueur ne fait cependant pas l'unanimité. Si la majorité des chercheurs accorde à *qualis* un statut comparable à celui du relatif, tel n'est pas le cas d'E. Sánchez-Salor (1984) qui, nous reviendrons en détail sur son analyse, lui attribue le même traitement que les corrélations comparatives en *ut... ita/sic* et donc voit dans la subordonnée introduite par *qualis* un *disjuncto*, fonctionnant comme adverbe de phrase, statut incompatible selon lui avec celui de proposition subordonnée. Son analyse diverge donc radicalement de l'analyse précédente, illustrée, par exemple, par celle de C. Touratier (1994 : 644) : « les comparatives (introduites par *qualis*) sont alors comparables à des relatives sans antécédent. » Il convient cependant de noter que l'analyse d'E. Sánchez-Salor repose essentiellement, voire exclusivement, sur un corpus de 44 occurrences tirées de Tite-Live. L'examen d'un corpus plus vaste, comprenant des ouvrages diversifiés permet d'élargir la perspective, de reprendre le problème et de proposer de nouvelles pistes de réflexion.

---

<sup>167</sup> Voir C. Fry (2005 : 258-259)



Au niveau sémantique, l'examen de *qualis*, à la suite du tour *idem... qui*, invite à prolonger la réflexion engagée autour de la notion d'égalité de qualité et nombre d'exemples de notre corpus présentent une traduction du type<sup>168</sup> : « semblable à, analogue à, etc. » En outre, l'analyse de C. Fry (2005) consacrée aux « corrélatifs catégoriels et cognition » pour le latin et les travaux de M. Biraud (1991 et 2005) consacrés aux marqueurs équivalents en grec apportent des éléments propices à enrichir les considérations syntaxiques et à comprendre les opérations sémantico-référentielles en jeu.

Aussi, notre principal objectif, dans un premier temps, est de mettre en lumière la variété des emplois de *qualis* dont nous tâcherons ensuite de rendre compte : variété quelque peu occultée par le rapprochement avec le relatif, dont le statut et le fonctionnement syntaxique complexes invitent à un examen aussi précis que possible des phénomènes linguistiques propres au marqueur *qualis*.

### 3.2 Etude morphologique et étymologique

D'après G. Meiser (1998 : 167), le couple *qualis... talis* est à rapprocher du grec  $\pi\eta\lambda\iota\text{-}\kappa\omicron\varsigma$ ...  $\tau\eta\lambda\iota\text{-}\kappa\omicron\varsigma$ . L'auteur pose un étymon de forme<sup>169</sup> : *\*k<sup>w</sup>ah<sub>2</sub>-li-*, *\*tah<sub>2</sub>-li-*. Le *DELL* (551) propose également un rapprochement avec des formes lituanienes : *kol*, *koliai*. Ces auteurs analysent la forme *qualis*, *e* comme un adjectif et un pronom relatif et interrogatif « quel, de quelle sorte ou de quelle nature ». Ils signalent l'emploi corrélatif et absolu dans lequel *qualis* prend le sens « de la nature que », dans, ce qu'ils appellent « les phrases relatives ». Ils mentionnent en outre les formes que l'on peut y rattacher : *qualiscumque*, *qualis qualis*, *qualiter*, *qualislibet* et *qualisnam*. Il est également important de faire remarquer que *qualiter*, formation adverbiale suffixée en *-iter* présente un éventail d'emplois tout à fait intéressant. *Qualiter* est surtout employé à partir du latin impérial dans des emplois parallèles à ceux de *qualis* « adverbial » – sur lesquels nous reviendrons – qui présentent un emploi que l'on pourrait qualifier en première approximation « d'identification de manière d'être », ils connaissent ensuite des emplois complétifs et finaux<sup>170</sup> : le développement des emplois de *qualiter* dont l'examen dépasse le cadre de cette étude est parallèle à celui de *quomodo* (Bodelot : 2010).

<sup>168</sup> Sur la notion de type et l'opération de catégorisation, nous renvoyons à F. Cordier (1993).

<sup>169</sup> F. Bader (1982 : 120) pose : *\*te-H<sub>2</sub>e-li-(k)*.

<sup>170</sup> Voir à ce sujet P. Stotz (1998 : 400-401).

Enfin, les traductions proposées par le *DELL*, « nature, espèce, sorte », invitent à engager une réflexion autour du caractère « typifiant » de la caractérisation inscrite dans le fonctionnement sémantico-référentiel de *qualis*.

### 3.3 Description et analyse syntaxique de *qualis*

Avant de passer en revue les différentes analyses proposées pour l'explication du marqueur *qualis*, nous voudrions présenter un premier aperçu des emplois dans lesquels *qualis* est susceptible d'apparaître. Le point important réside, selon nous, dans la variété même de ces emplois. Ce premier inventaire nous sera utile lors de notre examen des analyses antérieures à la notre proposées pour *qualis*, car il permet de confronter l'usage attesté dans les textes aux différentes hypothèses théoriques.

### 3.4 Examen des analyses consacrées au marqueur *qualis*

Les analyses antérieures consacrées à *qualis* sont relativement peu nombreuses, comme nous l'avons signalé *supra* en suivant les remarques de G. Fontana Elboj (1997). La grande majorité des ouvrages de référence<sup>171</sup> présentent *qualis* comme un marqueur fonctionnant sur le même mode que le relatif et renvoient donc, implicitement, à la description et à l'étude du relatif pour comprendre son fonctionnement. Ce rapprochement s'avère, à l'analyse, délicat et trop rapide. En effet, étant donné la complexité du fonctionnement du relatif en latin, on voit mal en quoi le rapprochement effectué est éclairant. De plus, si le rapprochement est exact, il doit être démontré par la confrontation d'exemples et l'analyse théorique. En outre, ce rapprochement risque de passer sous silence d'éventuelles différences entre ces marqueurs. En effet, on considère généralement que la relative est une proposition subordonnée adjectivale et l'on considère que *qualis*, porteur d'un sème qualitatif, est également une « pro-forme adjectivale » (cf. C. Touratier 1994 : 642). On perçoit mal, dans ces conditions, les emplois éventuellement divergents. Autrement dit, ce n'est pas le rapprochement qui est, en soi, inexact, mais on déplore l'absence de démonstration de la validité d'un tel rapprochement.

---

<sup>171</sup> Voir, entre autres, Kü-St (1955<sup>2</sup>,II,2 : 279).

### 3.4.1 L'analyse de C. Touratier

Dans sa *Syntaxe Latine*, l'auteur précise (1994 : 642) : « La comparative peut être l'expansion d'adjectifs sans adverbe de mesure ; mais ces adjectifs n'en sont pas moins des corrélatifs. Ne signifiant aucune qualité particulière, ils indiquent uniquement une évaluation qui porte sur la nature ou la quantité d'une qualité non précisée ; et le constituant de subordination associé à chacun de ces corrélatifs est l'amalgame d'un morphème de subordination et d'un ProAdj en rapport sémantique avec lesdits corrélatifs. *Talis... qualis* exprime seulement l'identité de nature des qualités comparées (...) le corrélatif pouvant être aussi bien attribut qu'épithète. »

**132)** *Moueor enim, tali amico orbatu qualis, ut arbitror, nemo umquam erit.* (Cic., *Lael.* 10) : « car je suis touché de la perte d'un ami dont la valeur était telle que jamais, je crois, personne ne l'égalera. »

Plus loin (1994 : 644), l'auteur signale que les subordonnées comparatives et consécutives « peuvent remplir à elles seules le paradigme de l'adjectif et apparaître donc seules sans corrélatif. » Elles sont « alors comparables à des relatives sans antécédent. »

**133)** *Sapiens praetor, qualis hic fuit, offensionem uitat.* (Cic., *Mur.* 41) : « un sage préteur, tel que l'a été mon client, échappe aux rancunes. »

Ce rapprochement avec la relative tranche avec les analyses du même auteur dans son ouvrage consacré à la relative (1980). Dans ce dernier, en effet, il prend soin de distinguer les deux constructions. A propos de la construction en « comme » illustrée par : « C'était un médecin original et comme on n'en voit plus », il explique : « En latin de telles comparatives épithètes correspondent à une subordonnée introduite par le pronom *qualis*, que les grammairiens sont souvent tentés d'appeler pronom relatif et qu'il serait préférable d'appeler pronom comparatif ; ce pronom est alors ordinairement annoncé ou repris par son corrélatif *talis*. Certes une telle subordonnée n'est pas sans analogie avec la proposition relative ; on peut en effet montrer que lorsqu'elles se rattachent à un adjectif comme *talis*, *tantus*, etc. « les comparatives sont aux adjectifs ce que les relatives sont aux noms. » Comme le dit Jean-Claude Milner<sup>172</sup>. Mais à la différence de la relative, la comparative n'est pas alors une

---

<sup>172</sup> C'est C. Touratier qui cite J.C. Milner.

épithète : elle est simplement un constituant du syntagme épithète, une expansion de l'adjectif épithète qu'est *talis* ou *tantus* » (64).

Plusieurs points sont à commenter : on retrouve dans l'analyse de *qualis* un fonctionnement syntaxique identique à celui du relatif, à savoir que le constituant de subordination est un « amalgame », ici celui d'un morphème de subordination et d'un ProAdj.

Cette analyse soulève plusieurs questions. Il conviendrait de préciser, nous semble-t-il, ce que l'on entend par l'étiquette « **pronom comparatif** ». En effet, on remarquera que dans sa *Syntaxe* (1994), l'auteur n'utilise plus cette étiquette mais celle de **ProAdj**. De plus, dans le cas de *talis... qualis, qualis* (1994 : 624) est une expansion de *talis*, mais lorsque les subordonnées apparaissent sans corrélatif, elles peuvent « remplir à elles seules le paradigme de l'adjectif (1994 : 644). »

Autrement dit, se pose le problème de savoir si dans tous les cas, on doit « sous-entendre » un *talis* et considérer que *qualis* est une expansion de cet adjectif<sup>173</sup>.

Ce statut de ProAdj laisse ainsi ouverte la question de la fonction de l'adjectif dans la proposition où il se trouve. Etant donné la grande diversité d'emplois et de fonctions de l'adjectif en latin : épithète, attribut, apposé, prédicatif (*praedicatium*)<sup>174</sup>, N (adjectif substantivé), on peut s'interroger sur la fonction de *qualis* au sein de la proposition dans laquelle il se trouve. Ainsi, comment analyser *quales... exeunt* dans l'exemple suivant :

**134) *Quales sunt hostium uel ferarum caede madentium aut ad caedem euntium aspectus, qualia poetae inferna monstra finxerunt succincta serpentibus et igneo flatu, quales ad bella excitanda discordiamque in populos diuidendam pacemque lacerandam deterrimae inferum exeunt : talem nobis iram figuremus, flamma lumina ardentia, sibilo mugituque et gemitu et stridore et si qua his inuisior uox est perstreptem, tela manu utraque quatientem (neque enim illi se tegere curae est) (...).*** (Sen., *dial.* 4,35,4) : « Comme est l'aspect des ennemis ou des bêtes sauvages dégouttants de sang ou allant en verser ; comme les poètes ont dépeint les monstres infernaux, ceints de serpents et soufflant du feu, comme les pires dieux de l'enfer sortent pour susciter la guerre, semer la discorde entre les peuples et déchirer la paix ; telle il nous faut figurer la colère, les yeux étincelants, sifflant, mugissant, gémissant, grinçant des dents, troublant l'air des

<sup>173</sup> C. Bodelot (2000 : 28) : « D'un côté si l'on admet le principe, discutable, qu'une relative apparaissant au niveau de la chaîne sans antécédent suppose en profondeur l'existence d'un point d'application (*Sum qui sum = Sum is qui sum*), on peut attribuer à la relative la fonction d'épithète mais non celle d'attribut, fonction que pourtant « tout le monde reconnaît à l'adjectif dit qualificatif » (Touratier 1980 : 38). D'un autre côté, si l'on renonce à l'hypothèse elliptique, il devient possible de récupérer la fonction attribut (*Sum qui sum = Talis sum*); mais, du même coup, la proposition relative assume alors les principales fonctions du nom (*Age quod agis = id age*) et de l'adverbe (*Vbi tu Gaius, ego Gaia = Ibi ego Gaia <ero>*), ce qui bat aussi en brèche, irréfutablement, le principe de l'insertion mécanique de la relative dans le paradigme de l'adjectif. »

<sup>174</sup> Pour le *praedicatium*, voir *infra* §3.8 où nous étudions la question en détail en mentionnant les références bibliographiques utilisées.

cris les plus affreux, agitant des traits de ses deux mains sans souci de se protéger (...). »

On retiendra donc de la proposition d'analyse de l'auteur que : *qualis* constitue un constituant de subordination défini comme un ProAdj qui, employé dans un schème corrélatif, a une fonction d'expansion de *talis* et qui, employé seul, assume la fonction d'adjectif. De plus, nous avons suggéré que ce statut de ProAdj demande quelques précisions et en particulier une interrogation relative à sa fonction interne dans p. Enfin, le statut du lien entre le fonctionnement du pronom relatif et de *qualis*, « pronom comparatif » nous paraît exiger quelques explications supplémentaires.

### 3.4.2 Analyse de G. Fontana-Elboj

G. Fontana-Elboj, signalant le peu d'attention accordé à *qualis*, *quantus* et *quot* ne lui consacre cependant pas plus d'une page (1997 : 254-255) et reprend les vues de C. Touratier. Selon lui, en outre, comme *tantus... quantus* et *tot... quot*, *talis... qualis* doit être considéré comme une variante sémantique spécialisée (spécifique) des comparatives de quantité *tam... quam*, marquées par le trait spécifique de qualité.

### 3.4.3 Analyse de M.D. Joffre

M.D. Joffre (2004) n'étudie pas spécifiquement *qualis* mais propose une analyse de la corrélation en latin fondée sur celle de G. Serbat concernant la subordination et les subordonnants en latin. La corrélation *qualis... talis* est incluse dans cette étude (2004 : 137). L'auteur reprend la théorie de G. Serbat : les différents termes des corrélations, *\*k<sup>w</sup>* et *\*so* ou *\*to*, dont le premier sert de référent ou d'interprétant sémantique du second, sont des « abstracteurs syntaxiques, des nominalisateurs qui font d'une séquence syntaxiquement organisée et autonome un syntagme dépendant, constituant d'une phrase. » (Joffre 2004 : 137) Cette théorie est abondamment défendue et développée par G. Serbat (2001 : 437sq ; 621sq ; 627 sq) notamment pour le relatif. Un point fondamental de sa théorie est que ce statut de nominalisateur est le point commun de tous les emplois du relatif et que co-existent deux « types » de pronoms relatifs en synchronie : l'un, diachroniquement premier, entre dans le paradigme fonctionnel de *is*, *hic*, *ille*, etc. et n'est pas subordonnant – cette fonction, entre

autres, est illustrée par l'emploi du relatif dit de liaison –, et l'autre qui est subordonnant – emploi du pronom relatif dit standard et le plus fréquent en synchronie classique – est issu de ce *qui* non-subordonnant. L'auteur s'oppose par là à l'hypothèse diachronique de J. Haudry (1973) et à l'étude synchronique de C. Touratier (1980)(.

L'hypothèse de G. Serbat, reprise et développée par M.D. Joffre est assez convaincante. La souplesse syntaxique d'emploi que permet cette hypothèse, fondée précisément sur une grande variété d'emplois, n'exclut pas a priori tel ou tel type. L'hypothèse diachronique de G. Serbat à propos du relatif (co-existence synchronique d'un emploi non-subordonnant et d'un emploi subordonnant issu du premier) pourrait précisément être étendue à *qualis* – mais aussi aux autres marqueurs morphologiquement apparentés au relatif et afin de voir si l'on retrouve une même variété d'emplois et de fonctions syntaxiques du type : relatif de liaison, parenthétique, etc. et si le sens de l'évolution diachronique postulée se vérifie.

#### 3.4.4 L'analyse de M. Biraud : le grec *ΤΟΙΟΥΤΟΣ... ΟΪΟΣ*

L'objet de cet examen d'un correspondant grec de *qualis* est d'évaluer les points de comparaison entre des marqueurs proches dans les deux langues mais également les points de divergence. En outre, d'un point de vue théorique, les analyses de M. Biraud se révèlent profitables à celles de *qualis*. L'auteur consacre, à notre connaissance, deux études aux suites corrélatives : une d'abord, dans son ouvrage de 1991, où l'examen de ces suites est inséré dans la problématique de la détermination du nom en grec classique, puis dans l'étude de 2005 plus ciblée, consacrée aux suites de *ΤΟΙΟΥΤΟΣ*, *ΤΟΣΟΥΤΟΣ*, *ὁμοιος* et *ἴσος*.

Ses analyses mettent en lumière plusieurs points fondamentaux. *Τοιούτος* et *οἷος* sont des proformes adjectivales caractérisées par leur vacuité sémantique. Cette vacuité sémantique, pour *οἷος*, doit être saturée par un savoir partagé « lié à ce qui en est dit dans la proposition qu'ils introduisent » et, à son tour, la vacuité de l'adjectif ou du corrélatif est saturée par la valeur construite dans la proposition introduite par *οἷος*. Au niveau sémantico-référentiel, les relations sont établies au niveau des « caractérisations », des « références virtuelles ». Ainsi pour un autre marqueur dont le fonctionnement est semblable à celui de *Τοιούτος* :

135) (...) *ΤΟΣΟΥΤΟΥΣ ΤΩΝ ΠΟΛΙΤΩΝ Α΄ΠΕΚΤΕΙΝΑΝ ὍΣΟΥΣ ΤΩΝ ΠΟΛΕΜΙΩΝ*. (Lys., 12,39) « ... ils ont tué autant d'hommes parmi les citoyens que parmi les ennemis. »

L'auteur propose la caractérisation suivante :

136) a) *α΄πέκτειναν* <Adj. Numéral>*i τῶν πολιτῶν* : « ils ont tué <Adj. Numéral> i d'hommes parmi les citoyens »

137) b) *α΄πέκτειναν* <Adj. Numéral>*i τῶν πολεμίων* : « ils ont tué <Adj. Numéral>*i d'hommes parmi les ennemis* »

suivie du commentaire : « Cette phrase ne contient une information interprétable que si le nombre d'ennemis tués est une connaissance partagée par les deux interlocuteurs. C'est la relation référentielle de désignation qu'établit *tosoutous* avec *ὄσους* qui permet d'inférer le nombre de citoyens qu'ils ont tués. » (Biraud 2005 : 90)

Cette fonction de désignation référentielle de l'adjectif démonstratif est soulignée par l'auteur qui insiste sur le fait que, s'il est possible de reconnaître des cas où adjectif démonstratif et adjectif identifiant semblent superposables, une relation d'identification entre arguments et repères étant établie, en revanche, cette particularité de fléchage réalisée par la proforme adjectivale (du désignateur vers le désigné) rend la relation dissymétrique et partant bloque l'emploi d'une suite introduite par un coordonnant (Biraud 2005 : 94).

Les remarques sémantico-référentielles et énonciatives de l'auteur, les rapprochements et divergences entre plusieurs constructions, nous paraissent tout à fait pertinents et aptes à enrichir l'étude du fonctionnement de *qualis*. Il faut cependant mentionner, cependant, au moins une différence entre le latin et le grec. Si en grec une suite introduite par un coordonnant n'est pas attestée dans le cas de *τοιούτους*, il n'en va pas de même pour *talis*, qui, comme le signale C.E. Bennett (1982 : 119), admet une telle suite :

138) *faxo tali sit mactatus atque hic est infortunio*. (Ter., *Phorm.* 1028)<sup>175</sup> : « Je m'arrangerai pour qu'il soit frappé du même châtement que celui-ci. »

Aussi, resterons-nous prudent<sup>176</sup> dans les rapprochements entre les deux langues, tout en tirant parti des analyses théoriques et notamment des analyses sémantico-référentielles de l'auteur.

---

<sup>175</sup> L'édition de la CUF choisit la leçon *mactatus*.

### 3.4.5 L'hypothèse d'E. Sánchez-Salor

L'examen de *qualis* que propose E. Sánchez-Salor s'inscrit dans une étude plus large consacrée aux comparatives. Il s'agit, à notre connaissance, de la réflexion la plus développée à propos de *qualis*.

L'hypothèse de cet auteur s'oppose radicalement à celle plus générale des manuels de référence et à celle de C. Touratier. L'auteur, en effet, dans son ouvrage consacré à la corrélation, s'attache à montrer que la proposition introduite par *qualis* n'est pas une subordonnée mais une proposition occupant la même fonction que celle introduite par *ut* dans le cas des schèmes corrélatifs. Celle-ci est, selon lui, un *disjuncto*, ce qui lui confère un statut incompatible avec celui de proposition subordonnée.

Il est intéressant de remarquer que l'analyse de l'auteur prend pour point de départ le même type d'exemple que C. Touratier : « un Saint-Emilion comme je n'en n'ai jamais bu depuis », « c'était un médecin original et comme on n'en voit plus. » Il souligne également la coordination entre l'épithète « original » et « comme on n'en voit plus » qui montre que ce type de comparative se ramène à une expansion adjectivale et ainsi à une relative.

Cependant, selon E. Sánchez-Salor (1984), la proposition introduite par *qualis* dans un énoncé du type : *clamorem qualem in acie sublaturi estis, tollite hic* (Liv., 3,62,2) : « poussez ici votre cri de guerre », répond à une autre analyse. Pour lui, *qualem in acie sublaturi estis*, ne porte pas seulement sur *clamorem* mais sur toute la proposition *tollite hic clamorem*. Portant sur toute la proposition, *qualem* n'est pas une relative, mais une comparative répondant au schéma général des comparatives et employée en fonction de *disjuncto*. Le principal argument employé en faveur de son analyse est l'application de la formule de J. Lyons (1971) relative à la comparaison. Ainsi, selon Sánchez-Salor, l'énoncé livien se ramène à la formule :

([SN1] + [SV1 + T1 + X1]) ([SN2] + [SV2 + T2 + X2])  
*uos tollere Pr clamor uos subtollere Pas clamor*

Nous avons déjà signalé la conception de l'opération de comparaison définie par Lyons (1971) et reprise ici. Son efficacité descriptive est cependant discutable car l'analyse proposée pourrait s'appliquer à un énoncé du type : « Je vois l'homme que tu as vu » : ((SN1 :

---

<sup>176</sup> Il faut également signaler qu'en grec, existe également τοιόσδε : « désignateur de caractérisation dans le domaine de l'énonciateur » (M. Biraud, 1991 : 267 sq).



je + SV1 : voir + T1 : Pr. + X1 : l'homme) (SN2 : tu + SV2 : voir + T2 : Pass + X2 : l'homme)). L'auteur précise cependant que les propositions possèdent un trait /+ Evaluation/ et qu'il y a identité de l'évaluation mais aussi qu'il y a toujours identité qualitative entre un SN de la première proposition et un SN de la seconde : ici, il s'agit de *clamor*. Ce dernier point serait une caractéristique des comparatives introduites par *qualis* : « pues bien, en las oraciones introducidas por *qualis* se exige que al menos haya dos elementos en común : la evaluación por supuesto, y un SN de ambas cláusulas. » (E. Sánchez-Salor 1984 : 62). Selon lui, la seconde proposition est une évaluation de la première et doit donc être analysée comme une corrélation comparative.

Un autre fait linguistique, selon lui, était sa thèse : dans la majorité des cas, l'identité entre les deux propositions ne se réduit pas à une identité entre deux SN : on relève d'autres éléments en commun et en plus particulièrement le verbe *sum* comme le montre l'exemple suivant :

**139)** *Si hodie bella sint, quale etruscum fuit (cum Porsenna Ianiculum insedit, quale Gallicum modo cum praeter Capitolium atque arcem omnia haec hostium erant, et consulatum cum hoc M. Furio et quolibet alio ex patribus L. ille Sextius peteret, possetisne ferre Sextium haud pro dubio consulem esse, (...)* (Liv., 6,40,17) : « Si aujourd'hui nous étions aux prises avec des adversaires comme les Etrusques, au temps où Porsenna s'établit sur le Janicule, comme tout récemment les Gaulois, lorsque, sauf le Capitole tout ceci était aux mains des ennemis, et si, en même temps que notre Marcus Furio et un autre patricien quelconque, ce Lucius Sextius brigait le consulat, pourriez-vous supporter que Sextius fût consul sans la moindre ambiguïté ? »

Ce verbe *sum* peut être accompagné d'un auxiliaire modal :

**140)** *Qualem liberi populi exercitum decuit esse, talis fuit* (Liv., 3,62,2) : « L'armée d'un peuple libre a été ce qu'elle devait être. »

L'auteur ajoute cependant que dans quelques cas, apparemment peu nombreux, *qualis* ne renvoie en apparence qu'au SN de la première proposition et que, dans ces cas, *qualis* semble être l'amalgame d'un comparatif et d'un relatif (cf. en espagnol : « como el que » o « como la que »). La conclusion qui s'impose donc est que la structure de l'énoncé contenant une proposition introduite par *qualis* peut être représentée ainsi :

S —————> S1 + S2 (+ évaluation)

### 3.4.6 Remarques critiques concernant l'hypothèse d'E. Sánchez-Salor

L'analyse d'E. Sánchez-Salor est intéressante dans la mesure où elle propose, concernant le fonctionnement de *qualis*, une hypothèse associée « à des remarques pertinentes et neuves », comme le souligne le compte-rendu de G. Serbat (1984 : 419). Il reste cependant plusieurs points à éclaircir. Nous avons déjà signalé nos réserves relatives à la formule de Lyons utilisée par E. Sánchez-Salor. D'une manière plus spécifique, c'est précisément ce marqueur qui révèle un contre-exemple à cette théorie. Nous avons relevé, en effet, un cas de comparaison tautologique marquée par *qualis* :

**141)** *Cumque nihil esset, ut omnibus locis a Platone disseritur (nihil enim ille putat esse quod oriatur et intereat, idque solum esse quod semper tale sit quale est (...)).* (Cic., *Tusc.* 1,57) : « Et, étant donné que rien n'existe – c'est la thèse que l'on retrouve partout chez Platon, Platon estimant que ce qui a une origine et une fin n'existe pas et que cela seul existe qui est immuable. » (Scil. « Qui est tel qu'il est »)

Nous considérons ici que les subjonctifs dans les relatives sont des subjonctifs de style indirect. E. Sánchez-Salor (1984 : 42) n'inclut pas ce type d'énoncé dans son analyse, pour lui, une comparative telle que « je suis comme je suis » (J. Prévert), « es una evidente tautología, aceptable sólo por razones retóricas ». Le recours à l'acceptabilité pour « raison rhétorique » nous paraît un peu trop rapide. Il conviendrait de définir avec précision ce que l'on entend par « rhétorique » et en quoi le « rhétorique » est à séparer des préoccupations linguistiques. En outre, les travaux de S. de Vogüé consacrés aux prédications tautologiques<sup>177</sup> montrent justement que pareilles prédications mettent en lumière de manière particulièrement saillante les caractéristiques de ce qu'est une prédication et que si, **d'un point de vue logique** (nous soulignons), ces prédications sont tautologiques, d'un point de vue linguistique, il n'en est rien.

On peut également se demander si la volonté d'appliquer à tous les énoncés contenant un *qualis* la même formule et le même statut de *disjuncto* ou d'adverbe de phrase n'est pas à nuancer. En effet, l'auteur, à partir de la démonstration du statut de *disjuncto*, conclut à un statut corrélatif et dénie le statut de subordonnée à la proposition de *qualis*. S' il'en est ainsi **dans tous les cas**, on peut s'attendre à l'emploi de l'infinitif en *oratio obliqua* et non du subjonctif.

---

<sup>177</sup> Voir, entre autres, S. de Vogüé (1988) et (1989).

Or un exemple<sup>178</sup> tiré des *Tusculanes* atteste l'emploi du subjonctif et de la concordance des temps :

142) *Sic enim princeps ille philosophiae disserebat : qualis cuiusque animi adfectus esset, talem esse hominem ; qualis autem homo ipse esset, talem eius esse orationem.* (Cic., *Tusc.* 5,47) : « Voici en effet comment raisonnait ce grand homme, le premier des philosophes : telle est la disposition particulière de l'âme, tel est l'homme, et tel l'homme même, tel est son langage. »

On mentionnera également ces exemples qui montrent les mêmes phénomènes de passage au subjonctif et ce, notamment, chez Tite-Live, où l'emploi de *qualis* en style indirect est assez fréquent :

143) *Qualem terram Atticam fecerit, exornatam quondam opulentamque, talem eum si liceat Aetoliam Graeciamque omnem facturum.* (Liv., 31,30,8) : « Ce qu'il avait fait de la terre attique, jadis riche en parure d'art et en ressources, il en ferait autant de l'Étolie et de toute la Grèce si on le laissait faire. »

144) *Ea ingenia consularia esse : callidos sollertesque, iuris atque eloquentiae consultos, qualis Ap. Claudius esset, urbi ac foro praesides habendos praetoresque ad reddenda iura creandos esse.* (Liv., 10,22) : « ils étaient, en outre, des hommes nés pour faire campagne, grands par leurs actions, inhabiles aux combats de mots et aux coups de langue : et c'étaient là des caractères de consuls ; les hommes habiles et adroits, versés dans le droit et l'éloquence, tels qu'Appius Claudius, il fallait les garder à la tête de la ville et du forum, les nommer préteurs pour rendre la justice. » (TA)

145) *Itaque nec urbi nec hominibus aliud periculum quam ab semet ipsis esse, si occasionem reconciliandi se Romanis praetermisissent; eam autem, qualis illo momento horae sit, nullam deinde fore, si simul liberatas ab impotentibus tyrannis apparuisset.* (Liv., 25,28) : « Il n'y avait donc pour la ville et pour ses habitants d'autre danger qu'en eux-mêmes, s'ils laissaient passer l'occasion de se réconcilier avec les Romains – cette occasion, telle qu'elle se présentait en cet instant, ne se retrouverait plus jamais – , si l'on voyait Syracuse, au moment où elle était libérée de tyrans effrénés. »

146) *Carthaginem atque Hannibalem excidisse de memoria ; exercitum omnem licentia corruptum, qualis Sucrone in Hispania fuerit, qualis nunc Locris, sociis magis quam hosti metuendum.* (Liv., 29,19) : « Carthage et Hannibal étaient sortis de leur mémoire ; toute son armée était corrompue par le relâchement, telle naguère à Sucro, en Espagne, telle actuellement à Locres, plus redoutable pour les alliés que pour l'ennemi. »

---

<sup>178</sup> Les exemples qui suivent sont issus de nos sondages.

On se gardera néanmoins, sur la base de ces exemples, de conclure à un statut de subordonnant dans **tous** les emplois de *qualis* et des autres marqueurs comparatifs : nous avons montré, en effet, que les propositions comparatives et notamment les corrélations en *ut... sic/ita* peuvent avoir leur prédicat verbal à l’infinitif (cf. *supra* et les travaux d’A. Orlandini 1994) et au subjonctif (cf. nos exemples). Le comportement des comparatives en style indirect est de ce point de vue tout à fait remarquable. Il met en lumière un statut syntaxique complexe et délicat à cerner.

On se gardera également de conclure à un emploi non-subordonnant, **corrélatif**, comme le définit E. Sánchez-Salor, dans **tous** les emplois de *qualis*. Comme il le reconnaît lui-même, mais sans donner d’exemple, certains emplois de *qualis* semblent porter plutôt sur un nom que sur l’ensemble de la proposition principale. Ainsi, dans :

**147)** *enimvero qui magum qualem isti dicunt in discrimen capitis deducit, quibus comitibus, quibus scrupulis, quibus custodibus perniciem caecam et ineuitabilem prohibeat ?* (Apul., *apol.* 26,9) : « (...) mais quand on intente un procès capital à un « magus » tel qu’ils l’entendent, quelle escorte, quelle attention, quelle surveillance pourraient écarter de vous la catastrophe invisible et inévitable. »

*qualem isti dicunt*, à la manière d’une relative, fonctionne comme épithète de *magum* : la subordonnée détermine précisément un type particulier de *magum*.

De même, le statut de *disjuncto* et de corrélatif est difficilement applicable dans le cas de certains *qualis* apposés ou proches des relatifs de liaison :

**148)** *Posuit enim in Bellonae aede maiores suos, placuitque in excelso spectari in titulos honorum legi, decora res, utique si liberum turba paruulis imaginibus ceu nidum aliquem subolis pariter ostendat, quales clupeos nemo non gaudens fauensque aspicit.* (Plin., *nat.* 35,3) : « Il plaça en effet ses ancêtres dans le temple de Bellone et décida de les offrir aux regards en un emplacement élevé, avec les intitulés de leurs charges honorifiques destinés à être lus ; spectacle magnifique, surtout si une foule d’enfants, représentés en portraits miniatures, les accompagne, révélant l’existence d’une sorte de couvée de rejetons ; il n’est alors personne qui contemple de semblables écus sans plaisir et approbation. »

L’exemple de Pline montre en tout cas que, contrairement à la théorie de l’auteur, on ne trouve aucun élément en commun entre les deux propositions si ce n’est un rapport indirect entre les *majores suos* peints sur les boucliers et les boucliers eux-mêmes. On observe même une discordance nette entre les repères énonciatifs et temporels : *posuit, placuit* relèvent de la

narration, *quales clupeos* est, quant à lui, un commentaire de Pline, la rupture avec la narration étant amorcée par l'apposition *decora res*.

La glose proposée par l'auteur, dans les cas où *qualis* ne porte que sur un SN (ou un N), n'est pas non plus appropriée. Ce dernier, comme nous l'avons dit, glose *qualis* dans ce cas par « como el que / como la que ». Mais ici, il ne s'établit pas de rapport comparatif entre les peintures représentant les *maiores* et les boucliers, et *quales clupeos* ne signifie pas : semblables aux boucliers / comme les boucliers que personne ne contemple sans plaisir... Pour nous, un tel exemple se distingue donc de :

**149)** *Idem uidebis accidere, si quando uolueris obseruare fullonem ; cum os aqua impleuit et uestimenta tendiculis diducta leuiter aspergit, apparet uarios edi colores in illo aere asperso, **quales** fulgere in arcu solent.* (Sen., nat. 1,3,2) : « Regarde aussi un foulon à l'ouvrage, tu verras le même fait se produire. Quand il a rempli d'eau sa bouche et qu'il en humecte légèrement les vêtements déployés au moyen de cordelettes, on voit apparaître dans l'air aspergé des couleurs variées, semblables à celles qui brillent ordinairement dans l'arc-en-ciel. »

Ainsi, si les analyses de l'auteur se révèlent stimulantes pour l'élaboration d'une nouvelle théorie relative au fonctionnement de *qualis*, il nous semble que l'usage, tel qu'il est attesté par les textes reflétant des genres, styles et diachronies distincts, montre un grand nombre de cas qui n'entrent pas dans la formule de la comparaison proposée par l'auteur et qui, par conséquent, ne satisfont pas à l'hypothèse qu'il défend. La variété des emplois de *qualis* se plie difficilement à une théorie formelle qui laisse peu de place aux phénomènes énonciatifs et à l'évolution diachronique.

### 3.4.7 Bilan

Les différents ouvrages de référence en assimilant *qualis* au pronom relatif *qui*, considèrent le statut de *qualis* comme clair. On signalera simplement que cette assimilation est par elle-même délicate dans la mesure où les emplois du relatif sont eux-mêmes extrêmement diversifiés en latin et son statut complexe. Pour preuve de cette complexité, nous nous contentons de mentionner les vues divergentes de chercheurs tels G. Serbat et C. Touratier<sup>179</sup>. Autrement dit, dans notre perspective, l'assimilation pure et simple de *qualis* et du pronom relatif exige un examen attentif et minutieux des faits, ainsi qu'une réflexion

---

<sup>179</sup> Voir, à ce propos, G. Serbat (2001 : 621 sq).

théorique consacrée à ce problème. D'un autre côté, la thèse d'E. Sánchez-Salor, fondée sur un nombre relativement restreint de cas et visant à inclure *qualis* dans une théorie de la comparaison formelle, est amenée à ne pas prendre en compte cette diversité d'emplois ou à négliger certains cas qui ne satisferaient pas aux exigences de cette théorie. Aussi avons-nous souhaité, avant d'examiner les différentes propositions et hypothèses relatives au fonctionnement de *qualis*, proposer un aperçu de cette variété d'emplois et de l'usage attesté dans les textes afin d'évaluer au mieux la validité de telle ou telle analyse.

### 3.4.8 Caractéristiques générales des comparatives

#### 3.4.8.1 Temps et mode(s)

D'une manière générale, l'indicatif est employé. Sur ce point-là, les comparatives en *qualis* ne dérogent donc pas à la tendance relevée.

**150)** *Non est igitur amici talem esse in eum, qualis ille in se est, sed potius eniti et efficere, ut amici iacentem animum excitet inducatque spem cogitationemque meliorem.* (Cic., *Lael.* 59) : « Il est donc indigne d'un ami d'adopter à leur égard l'attitude qu'ils ont adoptée à l'égard d'eux-mêmes : il doit plutôt chercher et arriver à relever l'âme accablée d'un ami, lui inspirer plus d'espoir et d'ambition. »

Le cas de subjonctif, que présente notre corpus, peut s'expliquer par un contexte de style infirect au sens large :

**151)** *Obiurgatio erat matris ad filium, quod me, talem uirum qualem sibi praedicasset, nunc de Rufini sententia magum dictitaret.* (Apul., *apol.* 82,1) : « C'étaient des remontrances que la mère adressait à son fils, sur ce qu'après l'éloge qu'il avait fait de ma personne, il abondait maintenant dans le sens de Rufinus, et me traitait de magicien. »

### 3.4.8.2 Ellipse

Alors que l'ellipse constitue une caractéristique des comparatives en général, celles introduites par *qualis*, dans notre corpus, présentent seulement une éventuelle ellipse du verbe *esse*<sup>180</sup> en :

**152) *Qualis illa dira et abominanda* :** « *Oderint dum metuant* ». (Sen., *dial.* 3,19,4) : « Ainsi ce mot sinistre et abominable : « Qu'ils haïssent, pourvu qu'ils craignent. »

ou en :

**153) *Plane qualis dominus, talis et seruus*.** (Petron., 58) : « On a bien raison de dire : tel maître, tel valet. »<sup>181</sup>

Le verbe *esse* étant un verbe omissible en latin<sup>182</sup>, il peut ne pas apparaître en surface sans que cela soit la conséquence du fonctionnement de la comparative. La présence de ce même verbe peut s'expliquer par les indications de temps qu'il peut porter, comme en :

**154) *Saepe enim excellentiae quaedam sunt, qualis erat Scipionis in nostro, ut ita dicam, grege*.** (Cic., *Lael.* 69) : « Car il y a souvent des cas de supériorité, comme pour Scipion au milieu de ce que je pourrais appeler notre troupeau. »

ou par la présence d'un verbe modal affectant *esse* :

**155) *Sed plerique peruerse, ne dicam impudenter, habere talem amicum uolunt, quales ipsi esse non possunt, quaeque ipsi non tribuunt amicis, haec ab iis desiderant*.** (Cic., *Lael.* 82) : « Mais la plupart des gens ont le tort, pour ne pas dire l'impudence, de vouloir un ami tel qu'ils ne peuvent être eux-mêmes et de s'attendre à ce que les services qu'ils ne rendent pas à leurs amis leur viennent d'eux. »

---

<sup>180</sup> Sur *esse*, nous renvoyons à G. Serbat (2001 : 243).

<sup>181</sup> Pour ce même type d'énoncé en fr. : « Tel père, tel fils » voir A. Roig (à par.) et C. Touratier (1994 : 700).

<sup>182</sup> Er-Th (1953<sup>2</sup> : 146) notent à ce propos : « Le verbe « être » est surtout omis à la troisième personne de l'indicatif présent, et beaucoup plus rarement qu'en grec : l'absence d'article ne permettait pas de distinguer dans un type *pulchra domus* l'emploi comme attribut (belle est la maison) de l'emploi épithète (la belle maison). »

Notre corpus certes contient peu d'exemples de comparatives en *qualis* et il faudrait poursuivre les relevés. Cependant, il nous semble que, sur ce point, ces comparatives se distinguent de la construction *idem... qui* étudiée dans le chapitre antérieur<sup>183</sup>.

Cette non omission du verbe peut entraîner une différence sensible entre le prédicat de la principale et celui de la subordonnée :

**156)** *Hoc ut scias, uentus qui circa arborem finditur sibilat, non tonat ; lato, ut ita dicam, ictu et totum globum semel dissipante opus est, ut sonitus erumpat qualis auditur, cum tonat.* (Sen., *nat.* 2,28,3) : « Tu t'en rendras compte si tu observes le vent quand il se partage autour d'un arbre : il siffle, il ne tonne pas. Il faut que le choc soit large, si l'on peut dire, et qu'il dissipe d'un coup toute la masse du nuage, pour qu'on entende un son tel que celui du tonnerre. »

### 3.5 Configurations syntaxiques

#### 3.5.1 Schèmes corrélatifs

*Qualis* peut être employé dans plusieurs configurations syntaxiques. Il apparaît sous la forme corrélatrice dans les schèmes corrélatifs en D1 (diptyque 1) et en D2 (diptyque 2) :

**157)** (...) *nec domesticas solum agitet curas sed identidem hoc animo reputet nostras nunc intueri manus senatum populumque Romanum : **qualis** nostra uir uirtusque fuerit, **talem** deinde fortunam illius urbis ac Romani imperii fore.* (Liv., 21,41,17) : « et qu'il n'ait pas seulement le souci de sa famille, mais qu'il se dise continuellement que le sénat et le peuple romain ont maintenant les yeux fixés sur nos bras : telles auront été notre force et notre énergie morale, tel sera ensuite, là-bas, le sort de la Ville et de l'empire romain. »

**158)** *Ac si quis est **talis qualis** esse omnis oportebat, qui in hoc ipso, in quo exsultat et triumphat oratio mea, me uehementer accuset, quod tam capitalem hostem non comprehenderim **potius quam** emiserim, non est ista mea culpa, Quirites, sed temporum.* (Cic., *Catil.* 2,3,1) : « Si quelqu'un d'entre vous, animé des sentiments que tous auraient dû avoir, venait, parmi les accents de joie et de triomphe qui animent mon discours, me reprocher avec âpreté de ne m'être pas saisi d'un pareil ennemi mortel au lieu de le laisser partir, cette faute, citoyens, ce n'est pas à moi qu'elle incombe, mais aux circonstances. »

---

<sup>183</sup> Voir le volet consacré à l'ellipse §1.2.4 dans le chapitre 1.



Enfin, on relève des exemples où la proposition introduite par *qualis* contient une négation :

**159)** *Moueor enim, tali amico orbatus, qualis, ut arbitror, nemo unquam erit, ut confirmare possum, nemo certe fuit.* (Cic., *Lael.* 10) : « Car je suis touché de la perte d'un ami dont la valeur était telle que jamais, je crois, personne ne l'égalera et que jamais, je peux l'affirmer, personne ne l'a égalé. »

**160)** *Habet orationem talem consul qualem numquam Catilina uictor habuisset.* (Cic., *Sest.* 28) : « quoique consul, il y fait un discours que n'aurait jamais fait un Catilina victorieux. »<sup>184</sup>

On retiendra de ce premier aperçu la fonction fondamentalement adjectivale du groupe *talis... qualis* ; on soulignera enfin que, comme les exemples de la rubrique suivante le montreront, la présence de *talis* peut être, dans certains cas, qualifiée de redondante dans la mesure où, dans des contextes proches, on relève des exemples où *talis* est absent. De fait, on verra dans *talis* un phénomène de sur-marquage syntaxique de la fonction de qualificatif que *qualis* seul peut matérialiser<sup>185</sup>.

### 3.5.2 *Qualis* sans corrélatif

Comme nous l'avons vu, il s'agit d'une propriété morpho-syntaxique que ne partage pas la construction comparative d'identification introduite par le relatif *qui*. Cette dernière doit son existence, en tant que telle, à la présence conjointe et explicite de *idem* et de *qui* sur la chaîne de l'énoncé.

Cette troisième catégorie constitue la majorité des emplois de *qualis* dans notre corpus. De plus elle rassemble la plus grande variété. Nous envisagerons également quelques cas délicats ou ambigus que l'on pourrait rapprocher d'un emploi du type « relatif de liaison ».

En fonctionnement appositif, *qualis* connaît une diversité d'emplois remarquable.

On relève tout d'abord en fonction adjectivale des exemples tels :

**161)** (...) *enimuero qui magum qualem isti dicunt in discrimen capitis deducit, quibus comitibus, quibus scrupulis, quibus custodibus perniciem caecam et ineuitabilem*

<sup>184</sup> Exemple cité par C. Touratier.

<sup>185</sup> Voir les remarques de G. Serbat (2001 : 443-444)

*prohibeat* ? (Apul., *apol.* 26,9) : « (...) mais quand on intente un procès capital à un « magus » tel qu'ils l'entendent, quelle escorte, quelle attention, quelle surveillance pourraient écarter de vous la catastrophe invisible et inévitable. »

Cet exemple montre en tout cas que la présence de *talis* n'est nullement indispensable à la grammaticalité de l'énoncé. Nous renvoyons aux exemples précédents pour des cas similaires dans lesquels on rencontre *talis... qualis*.

Enfin, comme nous l'avons montré plus haut pour les schèmes corrélatifs, il existe dans cette catégorie d'emplois aussi, des cas où la proposition introduite par *qualis* contient une négation, emploi tout à fait singulier dans la classe des comparatives qui se caractérise au contraire le plus souvent par l'absence de négation.

**162)** (...) *Cato, quia multarum rerum usum habebat, multa eius et in senatu et in foro uel prouisa prudenter uel acta constanter uel responsa acute ferebantur ; propterea quasi cognomen iam habebat in senectute sapientis ; te autem alio quodam modo, non solum natura et moribus, uerum etiam studio et doctrina esse sapientem, nec sicut uulgus, sed ut eruditi solent appellare sapientem, **qualem** in reliqua Graecia **neminem** (nam, qui Septem appellantur, eos, qui ista subtilius quaerunt, in numero sapientium non habent), Athenis unum accepimus et eum quidem etiam Apollinis oraculo sapientissimum iudicatum (...).* (Cic., *Lael.* 6) : « (...) Caton, pour tout ce qu'embrassait son expérience, pour tous les avis sensés, tous les actes courageux, toutes les réponses ingénieuses dont il avait marqué son activité au sénat comme au forum : aussi était-ce déjà presque un surnom que le titre de sage qu'on lui donnait dans sa vieillesse. Pour toi il en est autrement : non seulement nature et caractère, mais aussi goûts et connaissances font de toi un sage, non pas au sens vulgaire, mais comme les savants l'entendent d'ordinaire. Or, ainsi conçu, ce titre ne fut donné à personne en Grèce – car ceux qu'on appelle « les Septs Sages » ne sont pas comptés comme tels par les spécialistes de ces questions – sauf, une fois à Athènes, d'après la tradition, et ce fut à un homme que l'oracle d'Apollon a même jugé « le plus sage » (...). »

**163)** *In hoc autem maximo crudelissimo bello, **quale bellum nulla umquam barbaria cum sua gente gessit, quo in bello lex haec fuit a Lentulo, Catilina, Cethego, Cassio constituta** (...).* (Cic., *Catil.* 3,10,25) : « Au contraire, dans cette guerre, unique, de mémoire d'homme, par sa grandeur et par sa cruauté, une guerre telle que jamais barbares n'en firent à leur race, une guerre où Lentulus, Catilina, Céthégus, Cassius avaient posé en loi (...). »

### 3.6 Fonctions

Nous examinerons ici deux types de fonction que l'on appellera externe et interne. La fonction externe sera celle de *qualis* p au sein de la phrase hôte ; la fonction interne sera définie comme celle de *qualis* au sein de p.

### 3.6.1 Fonction externe

*Qualis p* fonctionne, dans un grand nombre de cas, comme un adjectif. On va donc retrouver les fonctions d'attribut, d'épithète et d'apposition. La fonction attribut peut être illustrée par :

164) *Vel, si uidetur, sit **qualis** apud uates nostros est : « Sanguineum quatiens dextra Bellona flagellum/aut scissa gaudens uadit Discordia palla » aut si qua magis dira facies excogitari diri affectus potest.* (Sen., dial. 4,35,6) : « Ou si tu préfères, qu'elle soit telle que chez nos poètes : « Bellone secouant un fouet ensanglanté, // La Discorde joyeuse, au manteau déchiré. »

Celle d'épithète par :

165) (...) *enimvero qui **magum qualem** isti dicunt in discrimen capitis deducit, quibus comitibus, quibus scrupulis, quibus custodibus perniciem caecam et ineuitabilem prohibeat ?* (Apul., apol. 26,9) : « (...) mais quand on intente un procès capital à un « magus » tel qu'ils l'entendent, quelle escorte, quelle attention, quelle surveillance pourraient écarter de vous la catastrophe invisible et inévitable. »

Et enfin, un exemple comme :

166) *Humi sedebat scissili palliastro semiamictus, paene alius lurore, ad miseram maciem deformatus, **qualia** solent fortunae decermina stipes in triuiis erogare.* (Apul., met. 1,6) : « Il était assis à terre, à moitié couvert d'un mauvais manteau déchiré, le teint terreux, méconnaissable, défiguré par une maigreur à faire pitié, semblable à ces épaves de la vie qui mendient des sous dans les carrefours. »

présente un cas où *qualis p* est apposé.

Dans les schèmes corrélatifs, *qualis* est l'expansion et l'interprétant sémantique de *talis*. Ainsi, dans un énoncé comme :

167) *Sic cui tantum potentiae est ut iram ex superiore loco aggredi possit male tractet, at **talem** dumtaxat **qualem modo** rettuli, feram, immanem, sanguinariam, quae iam insanabilis est nisi maius aliquid extimuit.* (Sen., dial. 5,40,5) : « Ainsi, que celui qui a assez de puissance pour pouvoir attaquer de haut la colère la maltraite, mais seulement quand elle est telle que je viens de rapporter, farouche, monstrueuse, sanguinaire ; car elle est alors incurable, si elle ne craint plus fort qu'elle. »

*qualem* sature sémantiquement *talem* qui lui est apposé. Il en va de même dans :

**168)** *Denique, ut quod non uidisti, id tale fuerit quale dicis (...)*. (Apul., *apol.* 53,12) : « Supposons toutefois que ce que tu n’as pas vu fût tel que tu dis (...). »

*quale dicis* est épithète de *tale* lui-même attribut.

Autrement dit ici, c’est *talis* qui, syntaxiquement, assume une fonction au sein de la matrice. Or, *talis* peut tout à fait occuper des fonctions moins « prototypiques » de l’adjectif, comme en :

**169)** *Vidua autem qualis nuptiis uenit, talis diuortio digreditur (...)*(Apul., *apol.* 92,8) : « Une veuve, au contraire, telle le mariage l’a fait entrer chez vous, telle elle s’en va quand l’union se dissout (...). »

Ici, il nous semble que *talis* fonctionne comme un *praedicatuum*<sup>186</sup>.

### 3.6.2 Fonction interne

Dans plusieurs énoncés, la fonction interne de *qualis*, c’est-à-dire sa fonction au sein de p, est clairement attributive, comme en :

**170)** *Multi cum semel noua dolia uel serias crasse cummi linierunt, una in perpetuum cummitione contenti sunt ; et sane, quae semel oleum testa conbibit, iam alteram cummitionem non recipit ; respuit enim olei pinguitudo talem materiam qualis est cummis*. (Colum., 12,52,17) : « Beaucoup, une fois qu’ils ont appliqué un enduit épais de gomme aux jarres et aux *seriae*, se contentent de ce seul enduit de gomme pour toujours, et avec raison, parce que la poterie, une fois imprégnée d’huile, n’admet plus un second enduit de gomme ; car la graisse de l’huile repousse les substances de la nature de la gomme. »

**171)** *Circa Nonacrin in Arcadia Styx appellata ab incolis aduenas fallit, quia non facie, non odore suspecta est, qualia sunt magnorum artificum uenena quae deprehendi nisi morte non possunt*. (Sen., *nat.* 3,25,1) : « Près de Nonacris, en Arcadie, une source, appelée Styx par les habitants, trompe les étrangers, parce qu’ils ne sont mis en défiance ni par son aspect, ni pas son odeur. Il en est d’elle comme des empoisonneurs, dont les méfaits ne sont révélés que par la mort des victimes. »

---

<sup>186</sup> Sur le *praedicatuum*, voir *infra* §3.9 où nous traitons la question en détails.

Dans cette fonction les formes de l'indicatif ne sont pas les seules à être employées : le verbe *esse* peut être modalisé comme en :

172) *Sed plerique peruerse, ne dicam impudenter, habere talem amicum uolunt, quales ipsi esse non possunt, quaeque ipsi non tribuunt amicis, haec ab iis desiderant.* (Cic., *Lael.* 82) : « Mais la plupart des gens ont le tort, pour ne pas dire l'impudence, de vouloir un ami tel qu'ils ne peuvent être eux-mêmes et de s'attendre à ce que les services qu'ils ne rendent pas à leurs amis leur viennent d'eux. »

ou dépendre d'un verbe recteur :

173) *Cossinius hic, cui dedi litteras, ualde mihi bonus homo et non leuis et amans tui uisus est et talis qualem esse eum tuae mihi litterae nuntiarent.* (Cic., *Att.* 1,19,11) : « Cossinius, à qui je remets cette lettre, me paraît un parfait honnête homme sérieux, plein d'amitié pour toi, tel enfin que ta lettre me l'annonçait. »

D'autre part, comme nous l'avons vu, ce même verbe *esse* peut ne pas être matérialisé. C'est le cas, dans notre corpus, avec un *uerbum dicendi* :

174) *Denique, ut quod non uidisti, id tale fuerit quale dicis (...).* (Apul., *apol.* 53,12) : « Supposons toutefois que ce que tu n'as pas vu fût tel que tu dis (...). »

Ici, nous pensons que *quale* est attribut et que l'on peut comprendre : *quale dicis <id esse>*.

Ainsi, associé à la fonction attributive de *qualis*, le verbe *esse* est présent dans presque la moitié de nos exemples. On retrouve également la fonction attribut du sujet avec *uideri* :

175) *Haec, si in transuersum solem accipit, colorem talem qualis in arcu uideri solet reddit, ut scias non imaginem hic solis esse, sed coloris imitationem ex repercussu.* (Sen., *nat.* 1,7,1) : « Si une baguette de ce genre reçoit obliquement un rayon solaire, elle fait apparaître une couleur semblable à celle que nous avons accoutumé de voir dans l'arc-en-ciel. On peut en conclure qu'il y a dans l'arc, non pas une image du soleil, mais une imitation de sa couleur, due à la réflexion. »

Dans les autres cas, il nous semble que *qualis* peut être analysé comme un *praedicatiuum* :

176) *Vidua autem qualis nuptiis uenit, talis diuortio digreditur (...).* (Apul., *apol.* 92,8) : « Une veuve, au contraire, telle le mariage l'a fait entrer chez vous, telle elle s'en va quand l'union se dissout (...). »

Ici *qualis* fonctionne comme une qualification de la *uidua* pour laquelle le prédicat *nuptiis uenit* sert de cadre.

On pourrait rapprocher ce mode de qualification de celui que C. Guimier (1996 : 70 sq) décrit pour les adverbes orientés vers le sujet, dans le sens où ces adverbes voient leur contenu porter indubitablement sur le sujet tout en étant en étroite relation avec le procès exprimé par le prédicat. Aussi, à propos de l'exemple : « La jeune mère, anxieusement, regardait sa petite fille jouer près de l'eau », propose-t-il les paraphrases : « La jeune mère montrait son anxiété en regardant sa petite fille jouer près de l'eau / De l'anxiété apparaissait dans le regard de la jeune mère occupée à regarder sa petite fille près de l'eau. »

L'exemple suivant emprunté à Sénèque illustre ces différentes fonctions :

177) *Quales sunt hostium uel ferarum caede madentium aut ad caedem euntium aspectus, qualia poetae inferna monstra finxerunt succincta serpentibus et igneo flatu, quales ad bella excitanda discordiamque in populos diuidendam pacemque lacerandam deterrimae inferum exeunt : talem nobis iram figuremus, flamma lumina ardentia, sibilo mugituque et gemitu et stridore et si qua his inuisior uox est perstreptem, tela manu utraque quatientem (neque enim illi se tegere curae est) (...).* (Sen., *dial.* 4,35,4) : « Comme est l'aspect des ennemis ou des bêtes sauvages dégouttants de sang ou allant en verser ; comme les poètes ont dépeint les monstres infernaux, ceints de serpents et soufflant du feu, comme les pires dieux de l'enfer sortent pour susciter la guerre, semer la discorde entre les peuples et déchirer la paix ; telle il nous faut figurer la colère, les yeux étincelants, sifflant, mugissant, gémissant, grinçant des dents, troublant l'air des cris les plus affreux, agitant des traits de ses deux mains sans souci de se protéger (...). »

Le premier *quales* est attribut du sujet ; le second peut être analysé comme un attribut du COD *inferna monstra* et le troisième comme un *praedicatium*, qualifiant les *deterrimae* dans le cadre de *exeunt*.

Il est parfois difficile de déterminer la fonction interne de *qualis*. Aussi, dans des exemples comme :

178) *Hoc ut scias, uentus qui circa arborem finditur sibilat, non tonat ; lato, ut ita dicam, ictu et totum globum semel dissipante opus est, ut sonitus erumpat qualis auditur, cum tonat.* (Sen., *nat.* 2,28,3) : « Tu t'en rendras compte si tu observes le vent quand il se partage autour d'un arbre : il siffle, il ne tonne pas. Il faut que le choc soit large, si l'on peut dire, et qu'il dissipe d'un coup toute la masse du nuage, pour qu'on entende un son tel que celui du tonnerre. »

179) *Tonitrua distinxere quidam ita ut dicerent unum esse genus cuius graue sit murmur, quale terrarum motum antecedit clauso uento et fremente.* (Sen., nat. 2,27,1) : « Certains auteurs ont distingué plusieurs espèces de tonnerres. Il en est, disent-ils, dont le grondement est sourd, tel que celui qui, produit par un vent captif et mugissant, précède un tremblement de terre. »

*Qualis* et *quale* sont des nominatifs. Se pose alors le problème de savoir s'ils peuvent être analysés comme les sujets des verbes<sup>187</sup> ou comme des qualifications portant sur le sujet non exprimé autrement que par la désinence verbale. Dans cette dernière hypothèse, ils fonctionneraient comme dans les exemples précédents. Nous avancerons des arguments en faveur de la deuxième hypothèse.

De manière générale, les exemples où *qualis* n'est pas clairement attribut, dans *qualis* p, et où aucun N n'est matérialisé en surface, posent des problèmes relatifs à sa fonction interne. Ainsi, dans un exemple, comme :

180) *Scutis enim, qualibus apud Troiam pugnatum est, continebantur imagines, (...).* (Plin., nat. 35,4) : « En effet les portraits se trouvaient sur des boucliers semblables à ceux qui servirent à combattre devant Troie, (...) »

on pourra se demander s'il faut considérer *qualibus* comme épithète d'un *scutis* sous-entendu : *qualibus scutis*, auquel cas *qualibus* n'est pas le complément circonstanciel instrumental ou de moyen de *pugnatum est*, ou ne l'est que secondairement, via *scutis*.

Enfin, il faut souligner que, dans ces emplois non corrélatifs, *qualis* peut être associé à un N, dans des énoncés contenant une négation. Son statut syntaxique exact nous paraît difficile à déterminer mais il semble proche de celui du relatif de liaison :

181) *In hoc autem maximo crudelissimo bello, quale bellum nulla umquam barbaria cum sua gente gessit, quo in bello lex haec fuit a Lentulo, Catilina, Cethego, Cassio constituta (...).* (Cic., Catil. 3,10,25) : « Au contraire, dans cette guerre, unique, de mémoire d'homme, par sa grandeur et par sa cruauté, une guerre telle que jamais barbares n'en firent à leur race, une guerre où Lentulus, Catilina, Céthégus, Cassius avaient posé en loi (...) »<sup>188</sup>

<sup>187</sup> Auquel cas, ils pourraient être comparables à un adjectif substantivé et fonctionner comme des N.

<sup>188</sup> Cet exemple a fait l'objet d'un commentaire de Lancelot dont B. Colombat (1999 : 485) étudie la théorie du relatif. Lancelot commente l'exemple de Cicéron en ces termes : « Qui ne voit que *quale bellum* est le même que s'il y avoit *quod tale bellum* (litt. « laquelle telle guerre ») ; & de plus que c'est la même construction que quand il dit en suite *quo in bello*, repétant l'Antécédent en tous les deux endroits. (NML 3, 1653, p. 431). » B. Colombat précise (1999 : 486) : « Dans l'exemple donné par Lancelot, c'est bien l'antécédent qui est repris, l'utilisation de *qualis* correspond simplement à une indication supplémentaire sur la qualité de la guerre en question. »

De manière globale, les fonctions internes de *qualis* sont donc, dans notre corpus, limitées, et se ramènent à deux grandes fonctions qualifiantes.

### 3.6.3 *Qualis* et *qui* : examen contrastif avec le relatif

#### 3.6.3.1 Phénomènes d'accord

L'ensemble des ouvrages de référence consultés mentionne le fonctionnement du pronom relatif latin dans l'analyse consacrée à *qualis*, soit pour en souligner la proximité, soit – et c'est notamment le cas de Sánchez-Salor (1984) pour en critiquer le rapprochement. Or, le fait est bien connu, le relatif s'accorde normalement en genre et en nombre avec son antécédent. Ce phénomène linguistique est même caractéristique du fonctionnement du pronom relatif. Ce critère syntaxique a précisément conduit certains grammairiens de la Renaissance et de l'Age classique à distinguer le pronom relatif, dit relatif de la substance, de *qualis* et de *quantus*, dits relatifs d'accident. B. Colombat souligne (1999 : 466 sq) l'importance de ce critère qui, selon Nebrija (1510), oppose les deux catégories de « relatifs » : « le relatif de la « substance » (pronom relatif) s'accorde avec son antécédent, le relatif de l' « accident » (*qualis*, *quantus*) avec le « suivant » : « *Relatiuum accidentis cum substantiuo sequenti debet concordare*, « *ut est animal uarium, qualis est mulier* » : Le relatif de l'accident doit s'accorder avec le substantif suivant, par exemple « il est un être changeant, tel que l'est la femme ». Le problème serait simple si tous les exemples étaient du type *qualis est mulier*. Or nous avons vu qu'il n'en était rien et que *qualis* n'était pas seulement employé dans des constructions attributives. Les exemples de notre corpus ne nous permettant pas de décrire de manière exhaustive des règles de fonctionnement, nous parlerons de tendances. On retrouve en fait deux grandes tendances.

Dans un premier cas de figure, *qualis* s'accorde avec un N de sa proposition. On retrouve la caractéristique relevée par B. Colombat dans les grammaires comme celle de Nebrija et, *qualis*, « pro-forme adjectivale », s'accorde en genre, nombre et cas avec le N qu'il qualifie et auquel il est rattaché. Ce type d'emploi regroupe les cas où *qualis* est attribut du sujet :

182) *Sed plerique peruerse, ne dicam impudenter, habere talem amicum uolunt, quales ipsi esse non possunt, quaeque ipsi non tribuunt amicis, haec ab iis*



*desiderant.* (Cic., *Lael.* 82) : « Mais la plupart des gens ont le tort, pour ne pas dire l'impudence, de vouloir un ami tel qu'ils ne peuvent être eux-mêmes et de s'attendre à ce que les services qu'ils ne rendent pas à leurs amis leur viennent d'eux. »

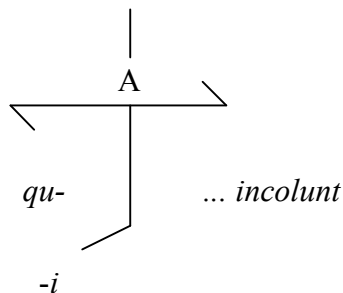
**183)** *Circa Nonacrin in Arcadia Styx appellata ab incolis aduenas fallit, quia non facie, non odore suspecta est, qualia sunt magnorum artificum uenena quae deprehendi nisi morte non possunt.* (Sen., *nat.* 3,25,1) : « Près de Nonacris, en Arcadie, une source, appelée Styx par les habitants, trompe les étrangers, parce qu'ils ne sont mis en défiance ni par son aspect, ni pas son odeur. Il en est d'elle comme des empoisonneurs, dont les méfaits ne sont révélés que par la mort des victimes. »

Dans un autre type d'emploi, *qualis* présente des discordances, notamment au niveau du nombre, par rapport au N qu'il qualifie :

**184)** *Nihil tumultuariae pugnae simile erat, quales in oppugnationibus urbium per occasionem partis alterius conseri solent, sed iustae acies, uelut patenti campo, inter ruinas muri tectaque urbis modico distantia interuallo constiterant.* (Liv., 21,8,7) : « La lutte n'avait rien d'un combat désordonné, tels ceux qu'on a coutume d'engager, lors de l'assaut des places, quand l'un des deux camps en a trouvé l'occasion : les lignes d'une bataille rangée, comme en rase campagne, s'étaient formées entre les ruines du rempart et les maisons, situées à peu de distance de la ville. »

Ceci constitue une autre différence avec le relatif. Er-Th (1953<sup>2</sup> : 332) précisent pour ce dernier : « Par le cas le relatif fait apparaître son appartenance à l'énoncé qu'il subordonne ; **l'accord en genre et en nombre concrétise son rapport avec l'antécédent**, exprimé ou implicite. » Les auteurs signalent que le relatif recouvre en fait deux éléments : l'un pronominal, l'autre subordonnant qui correspond à « le-qui » (*Ibid.*). Tesnière (1969<sup>2</sup>) rejoint ces vues et G. Serbat de souligner : « En appliquant les manipulations de Tesnière à notre phrase, on aurait :

*Belgae proximi sunt Germanis*



stemma montrant bien que le relatif est l'amalgame d'un subordonnant *qu-* et d'un anaphorique déclinable. » (2001 : 629).

Or, les exemples que nous venons de citer ne peuvent correspondre à un tel fonctionnement puisqu'il n'y a pas d'accord entre *qualis* et son « antécédent ».

### 3.6.3.2 Structures internes et fonctions

Ce fonctionnement syntaxique particulier oppose nettement *qualis* p et *qui* p introduite par un relatif « standard ». Une confrontation entre des énoncés, en apparence proches, contenant *qualis* et *qui*, laisse observer plusieurs points intéressants.

**185)** *Gavius hic quem dico, (...).* (Cic., *Verr.* 25,61,158) : « Ce Gavius, dont je parle (...) »

**186)** *Igitur si Claro nupsisset, homini rusticano et decrepito seni, sponte eam diceres sine ulla magia iam olim nupturisse : quoniam iuuenem **talem qualem** dicitis elegit, coactam fecisse ais, ceterum semper nuptias aspernatam.* (Apul., *apol.* 72,3) : « Ainsi donc, si elle avait épousé Sicinius Clarus, un rustre, un vieillard décrépité, tu soutiendrais que, de son propre mouvement, et sans nulle intervention magique, elle avait depuis longtemps le désir de se marier ; mais parce qu'elle a choisi un homme jeune et fait comme vous l'avez décrit, tu affirmes qu'elle a agi par contrainte, et jusque-là elle avait toujours été rebelle au mariage. »

**187)** *et ea, quae uidentur acerba, quae multa et uaria in hominum uita fortunaque uersantur, ita ferre, ut nihil a statu naturae discedas, nihil a dignitate sapientis.* (Cic., *off.* 1,20,66) : « Supporter les nombreuses amertumes de la vie, les vicissitudes du sort, sans que la santé morale en souffre, sans se départir de la dignité qui convient au sage »

**188)** *Haec, si in transversum solem accipit, colorem **talem qualis** in arcu uideri solet reddit, ut scias non imaginem hic solis esse, sed coloris imitationem ex repercussu.* (Sen., *nat.* 1,7,1) : « Si une baguette de ce genre reçoit obliquement un rayon solaire, elle fait apparaître une couleur semblable à celle que nous avons accoutumé de voir dans l'arc-en-ciel. On peut en conclure qu'il y a dans l'arc, non pas une image du soleil, mais une imitation de sa couleur, due à la réflexion. »

**189)** *Vt igitur ii, qui sunt in amicitia coniunctionisque necessitudine superiores, (...).* (Cic., *Lael.* 71) : « Ceux donc qui dans le cercle de leurs amis et de leurs relations possèdent quelque supériorité (...) »

**190)** *Sed quia uidentur in melle dulciora fieri sic condita nec proprium saporem conseruare, arculae faginae uel etiam tiliagineae, **quales sunt, in quibus uestimenta forensia conduntur**, huic rei paulo ampliores praeparari debent (...).* (Colum., 12,47,5) : « Mais, comme il paraît qu’ainsi conservées dans le miel elles deviennent trop douces et perdent leur propre goût, on doit préparer dans ce but des coffres en bois de hêtre ou même de tilleul, semblables à ceux où l’on range les habits en ville, mais un peu plus grands (...). »

On pourrait dire, en effet, tout d’abord, qu’au niveau de la structure interne, les subordinées présentent un agencement opposé ou inverse, au niveau de la prédication. La structure avec relative connaît une structure de type : Individu – Propriété, ce qui, sur le plan syntaxique, tend à faire de *qui*, le sujet du prédicat de la relative, comme dans le cas où ce dernier est *esse* ou *uideri*. *Qui* reçoit une qualification sur le mode attributif : *acerba, superiores*. Dans le cas où le relatif est à l’accusatif, comme dans le premier exemple, il remplit bien la fonction d’objet vis-à-vis de *dico* et l’on retrouve la structure **I-P**, dans le sens où *dico* vient spécifier le relatif.

La construction introduite par *qualis* présente, à l’inverse, une relation **P-I**. Cette dernière est nettement perceptible dans le dernier exemple où l’on observe la structure **P esse I** alors que dans la relative la relation était de type **I esse P**. Celle-ci s’observe massivement lorsque le prédicat est *esse* :

**191)** *Itaque, etiam si qua in illa saxa sunt, inuenies exesa et fistulosa, **qualia (P) sunt quae duratus umor efficit (I)** (...).* (Sen., *nat.* 3,25,10) : « On comprend donc que les pierres qui s’y trouvent soient rongées et toutes percées de canaux ; elles ressemblent aux dépôts qui se forment (...). »

C’est, selon nous, ce mode de fonctionnement qui déclenche une lecture attributive de *qualis*, favorisant une ellipse de *esse* dans les cas où *dico* est présent, comme dans l’exemple (165) ou (186).

Ce fonctionnement implique également d’autres distinctions intéressantes. Ainsi, si l’on oppose :

**192)** *Scutis enim, **qualibus** apud Troiam pugnatum est, continebantur imagines, (...).* (Plin., *nat.* 35,4) : « En effet les portraits se trouvaient sur des boucliers semblables à ceux qui servirent à combattre devant Troie, (...). »

et

193) *Sarmentis uirgultisque collectis quibus fossas compleant, ad castra pergunt.* (Caes., *Gall.* 3,19,8) : « Ils rassemblent (les/des) fascines et (les/des) branchages avec lesquels ils vont combler les fossés et ils marchent vers le camp. »

on s'aperçoit que *quibus* est le complément de moyen ou instrumental de *compleant*. La relative est une forme subordonnée de *sarmentis uirgultisque collectis fossas compleant* et apporte des informations sur des individus, ici, des objets.

*Qualibus apud Troiam pugnatum est* ne présente pas le même lien anaphorique avec *scutis* car *qualibus* ne réfère pas ici à des boucliers mais à une qualification de ces boucliers. En outre, contrairement à la relative, *qualibus* p n'apporte pas d'information sur les objets *scutis* dont il est question, mais sur une qualification de ces derniers. Ceci nous invite à examiner de plus près le fonctionnement sémantico-référentiel de *qualis*. Nous ferons l'hypothèse que ces phénomènes syntaxiques s'expliquent si l'on prend en compte le point d'application de *qualis*. Ce dernier ne détermine pas un individu, comme le relatif, mais détermine une qualification prédiquée à propos d'un individu. Dans le dernier énoncé cité, au sein de *qualis* p réfère à un type de bouclier et sert à déterminer le type d'autres boucliers.

### 3.7 Analyse sémantico-référentiel, *qualis* : un marqueur de caractérisation

Nous voudrions maintenant proposer une analyse de *qualis* prenant en compte la variété d'emplois dégagée ci-dessus. La valeur de *qualis* (et de *talis*), comme nous l'avons dit, n'est pas souvent explicitée. Les ouvrages de référence, comme Er-Th (1953<sup>2</sup> : 199) utilisent une traduction : « tel, de telle sorte ». La valeur de *qualis* peut aussi se déduire de l'inclusion de *qualis... talis* dans une catégorie de marqueurs portant sur « la qualité ou la manière » (*ibid.* 355). Nous avons donc voulu savoir si, à partir de l'étude des exemples relevés, il n'était pas possible de préciser cette opération sur la qualité.

Nous nous appuyerons sur la notion de caractéristique, empruntée à M. Riegel (1997 : 95), définie en ces termes : « Une caractéristique en tant que telle n'est ni un objet ni un procès particulier, mais ce qui dans la structure d'un objet ou d'un procès peut être considéré d'une façon ou d'une autre comme un élément **constitutif** et donc **distinctif**. Ce terme regroupe donc commodément les propriétés, les états (et même des objets en tant que parties d'autres objets), mais aussi les types, c'est-à-dire les sortes d'entités dont les objets individuels sont les occurrences. Ainsi un chat particulier, appelons-le Casimir, peut être une

occurrence d'<agilité>, d'<agitation> et de <birman seal point> dans la mesure même où on peut le caractériser comme étant *agile*, *agité* et un *birman seal point*. »<sup>189</sup>

La notion de caractéristique nous paraît donc intéressante dans le cas de *qualis*, car elle permet de dépasser un cadre d'analyse « limité » strictement à l'adjectif et à la qualité, même si ce dernier s'impose naturellement pour *qualis*, une qualification prenant souvent la forme de la prédication d'un adjectif attribué à une entité donnée mais ne se limitant pas à cela.

Nous poserons comme hypothèse de travail que *qualis* est un repère identifiant de caractérisation ou de caractéristique. Ceci implique de prendre en compte la relation identifié-identifiant, ce qui relie la structure que nous étudions à la problématique plus générale des structures comparatives. Cela implique également, nous le verrons, de considérer le problème en relation avec la problématique plus large de la détermination. Enfin, considérer *qualis* comme un repère vise à lui accorder un rôle structurant et stabilisant relatif à une valeur à stabiliser. Ce statut inclut ici les notions de « connu, saillance mémorielle, mémoire longue, etc. »

Notre tâche est donc d'essayer de rendre compte des particularités en contexte de cette caractérisation marquée par *qualis* et de cerner ce qui, dans le mécanisme référentiel opéré, rend effective une opération de comparaison ou d'identification.

Nous voudrions appliquer les hypothèses formulées aux différents types d'emplois que nous avons relevés afin de rendre compte au mieux du fonctionnement de *qualis* dans notre corpus.

---

<sup>189</sup> C'est nous mettons en gras. On rajoutera à cette définition, la remarque suivante de P. F. Strawson qui concerne ce qu'il appelle « les universaux typants » (1973 : 190) : « Un seul et même particulier peut être lié de manière typante ou occurrentielle, à différents universaux typants : ainsi Fido est un chien, un animal, un chien terrier. De manière générale, les universaux auxquels est lié par un rapport de type (sortally) un seul et même particulier auront une relation caractéristique les uns avec les autres, une relation que l'on décrit parfois comme celle de la subordination ou de la surordination. Ou encore, un seul et même universel typant peut être lié par un rapport d'occurrence à différents particuliers : Fido, Coco et Rover sont tous des chiens. De tels particuliers auront une ressemblance générale ou de type. Nous pouvons dire que bien qu'un particulier puisse rassembler plusieurs universaux par le lien d'occurrence, cependant, de l'un à l'autre des deux cas le principe du rassemblement est d'un genre tout à fait différent. Nous pouvons marquer cette différence en utilisant, outre la forme symétrique « *x* est lié par un rapport d'occurrence à *y* » (où *x* et *y* peuvent être soit un particulier, soit un universel, à condition qu'il y en ait un de chaque sorte), la forme asymétrique « *x* est un cas d'*y* » (où *x* doit être un particulier et *y* un universel). Strawson oppose ces universaux typants aux universaux caractérisants. M. Riegel (1985 : 94) explique ainsi la distinction de Strawson : « Un concept typant est un concept dont la compréhension suffit à déterminer une classe ou une catégorie d'entités particulières. Le nom *pomme* renvoie à un tel concept puisqu'il fournit un principe d'individuation et d'identification pour les particuliers que sont... les pommes. Or, c'est précisément cette propriété qui fait défaut au concept sous-jacent à *rapide* / *rapidité*. En effet, il n'existe pas d'entité particulière \**une rapidité* / \**de la rapidité* qui soit identifiée en tant que telle par le seul fait d'être une occurrence du concept RAPIDITÉ. Seuls des particuliers préalablement identifiés par un concept typant (par exemple *sprinter*, une *voiture*, etc.) peuvent être décrits, classés et distingués par le concept caractérisant RAPIDITÉ. »

### 3.7.1 Quelques remarques à propos de la différence *Qualis* vs *Qui(s)* en contexte interrogatif

Afin de préciser au mieux la notion de caractéristique et de cerner le fonctionnement sémantico-référentiel de *qualis*, nous allons étudier brièvement de manière contrastive, la valeur de *qualis* en interrogation directe et celle de *quis*. Nous allons poser, en guise d'hypothèse de travail<sup>190</sup>, que *qui(s)* et *qualis* mettent en jeu deux procédés distincts de qualification qui « travaillent » la valeur référentielle des entités auxquelles ils réfèrent. Les deux marqueurs, comme nous essaierons de le montrer, sont bien deux marqueurs qualitatifs mais qui fonctionnent selon deux modes distincts.

#### 3.7.1.1 L'identification par singularisation : *qui(s)*

Le premier marqueur *qui(s)* implique une problématique de la singularité et de l'individualité. Ainsi, dans l'exemple :

**194)** *Quis fuit igitur ? / iste Chaerea // Qui Chaerea ? / iste ephebus, frater Phaedriae* (Ter., Eun. 823-4) : « Qui donc ? / tu sais bien Chaerea // Quel Chaeréa ? / tu sais bien, l'éphèbe, frère de Phédria. »<sup>191</sup>

La qualification apportée, p, *iste ephebus, frater Phaedriae* a une fonction discriminante qui individualise et singularise le référent. P est solidaire, inséparable d'une entité X, « pré-attribuée », en quelque sorte. En reprenant la terminologie de Z. Guentchéva & J.P. Desclés (1980), nous dirons que dans le premier cas, la propriété est différentielle<sup>192</sup>, individualisante et singulière.

Dans l'exemple que nous étudions, nous pouvons voir que *qui* dans *qui Chaerea ?* construit un parcours sur les occurrences susceptibles d'instancier la valeur / ( ) Chaerea/ dont il est question. **Le locuteur cherche à identifier un individu.** Aussi *Chaerea* et *frater Phedriae* renvoient au même référent qui se trouve cumuler les deux propriétés : il s'appelle

---

<sup>190</sup> Cette hypothèse de travail a été posée suite à la lecture des travaux de D. Paillard (1984) portant sur l'étude des indéfinis en russe ainsi que ceux de Z. Guentchéva & J.P. Desclés (1980) et Z. Guentchéva (1999) consacrés à l'étude des indéfinis *njakoj* et *njakakav* en bulgare.

<sup>191</sup> Exemple emprunté à Ernout & Thomas (1953<sup>2</sup> : 155-156). Les auteurs signalent que *quis* interroge sur l'identité et *qui* sur une qualité.

<sup>192</sup> Voir la note 18 de l'article cité.

Chaerea, il est Chaerea, et il est le frère de Phédria. Autrement dit, la substitution s'effectue ici *salua ueritate*, c'est-à-dire sans rien changer à la visée référentielle de l'énoncé. La référence est ici extensionnelle<sup>193</sup> et le référent concerné peut être désigné indifféremment par *Charea* et *frater Phedriae*. En ce sens, il y a solidarité des éléments. *Qui Charea* marque donc un parcours sur les individus CHAEREA<sup>194</sup>, comme nous l'avons dit.

La propriété ou les propriétés utilisées pour accéder à ce référent ont pour fonction de singulariser ce référent : ces propriétés ne sont attribuées qu'au référent concerné (en question) et suppriment les occurrences autres pour individualiser le référent. La propriété sélectionne et devient alors exclusive.

Il en va de même dans cet exemple de Martial :

**195)** *Thaida Quintus amat.* » « *Quam Thaida?* » « *Thaida luscam.* »  
(Mart 3,8,8) : « Quintus aime Thaida. Quelle Thaida ? Thaida la borgne. » (Notre trad.)<sup>195</sup>

où l'on peut substituer *salua ueritate* à *Thaida luscam* et où *luscam* a bien pour fonction de distinguer, dans la classe d'occurrences vérifiant la propriété « être *Thaida* » une et une seule *Thaida*. Il est ainsi crucial que cette propriété ait une fonction discriminante et

---

<sup>193</sup> Nous utilisons ici une distinction décrite par Frege et employée, en ce sens, par S. de Vogüé (2006 : 51).

<sup>194</sup> Les majuscules sont utilisées pour signaler que l'on renvoie ici à une classe. Il faut donc, selon nous, nuancer fortement l'affirmation suivante de C. Touratier (1991 : 89) : « En réalité les pronoms personnels, pas plus que les noms propres, ne peuvent pas recevoir d'épithète ; car, désignant un singleton parfaitement identifié, ils ne sauraient être réduits à une sous-classe ou à une partie de ce singleton. » ; d'ailleurs, pour le français, Riegel, Pellat & Rioul (1994 : 181) signalent : « L'adjectif épithète peut qualifier un nom propre précédé d'un article (« le grand Charles » etc.). Postposé au nom propre, il est lui-même précédé de l'article défini (« Sénéchal le magnifique ») ». Dans l'exemple que nous étudions, ou *infra*, celui tiré de Martial, *ephebus, frater Phedriae* ou *luscam* ont bien pour fonction de sélectionner un individu.

<sup>195</sup> Ce genre d'exemple illustre très nettement ce que P.-F. Strawson (1973 : 16) entend par « l'identification d'un particulier » : « Souvent, lorsque deux personnes sont en train de discuter, l'une d'elles, le locuteur, fait référence à tel ou tel particulier ou le mentionne. Et souvent il arrive que l'autre personne, l'auditeur, sache de quel particulier il s'agit ; mais parfois elle ne le sait pas. J'exprimerai cette alternative en disant que l'auditeur est en mesure, ou n'est pas en mesure, d'*identifier* le particulier auquel se réfère le locuteur. Parmi les sortes d'expressions qu'en parlant nous utilisons pour nous référer aux particuliers, il y en a dont la fonction principale, dans les circonstances mêmes de leur emploi, est de permettre à l'auditeur d'identifier le particulier dont il est question. Parmi les expressions de ce genre, nous trouvons certains noms propres, quelques pronoms, quelques locutions descriptives qui débutent par l'article défini, et des expressions composées des précédentes. Lorsqu'un locuteur utilise une telle expression pour se référer à un particulier, je dirai qu'il fait une *référence identifiante* à un particulier. Bien entendu, du fait que dans une circonstance donnée un locuteur fait une référence identifiante à un particulier, il ne s'ensuit pas que l'auditeur réussit effectivement à identifier ce particulier. Je pourrais, par exemple, vous citer quelqu'un en mentionnant son nom, et vous pourriez ne pas savoir de qui il s'agit. » V. Debuiche (2005 : 121) propose la définition suivante de l'identification d'un particulier chez Strawson : « En réalité, l'acte d'identification consiste en l'acte de savoir que le particulier auquel le locuteur se réfère est le même que celui dont l'auditeur connaît un trait individualisant, c'est-à-dire qu'il sait « que telle ou telle chose est vraie au sujet de ce particulier seulement, à l'exclusion de tout autre. » (Strawson 1973 : 24)

ne soit pas partagée, ou du moins posée comme telle, puisque l'énoncé a précisément pour objectif de distinguer « une et une seule Thaida. »

### 3.7.1.2 Catégoriser ou identifier une propriété : *qualis*

Si l'on examine maintenant *qualis* employé en interrogation directe, comme dans :

196) *Qualem illam feminam fuisse putatis* (Cic., *Verr.* 4,102) : « quelle espèce de femme était-ce à votre avis ? »

on voit poindre une nette différence relative au point d'application de l'interrogatif. *Qualem* renvoie cette fois à une propriété caractéristique, qualificative, qui représente *illa femina*. La différence de sens est patente : *qualem* ne vise pas à désigner un individu, mais une propriété renvoyant elle-même à un genre, une catégorie de femmes. Ici, le locuteur cherche à **caractériser et à catégoriser un individu en tant que femme**, c'est-à-dire, à décrire des traits définitoires et distinctifs partagés par plusieurs individus partageant la propriété <être une femme><sup>196</sup>, valant pour l'individu en question.

On arrive ainsi à essayer de poser une analyse et une définition plus fine que la traduction par « genre<sup>197</sup>, sorte, espèce ». Dans l'exemple : « Marie a une telle patience qu'elle paraît inerte », A. Culioli, décrit le fonctionnement de « une telle patience » en ces termes : « On obtient ainsi (1) un prédicat nominalisé « patience » (la notion est/( )patient/) ; (2) une fragmentation : « un degré de patience », « une variété de patience », où la présence d'un marqueur de fragmentation (degré, variété) déclenche « un », (...). » Ce qui nous paraît tout à fait important, c'est que *qualis* ne vise pas tant à singulariser l'individu, en tant qu'individu, à la différence de *qui(s)*, mais marque une caractérisation, ici, de son être-femme.

---

<sup>196</sup> A propos de la fonction des propriétés, S. de Vogüé (1999 : 104) écrit : « En définitive, les propriétés sont telles qu'elles entretiennent avec les individus une double relation. D'un côté, en tant qu'elles appartiennent aux individus, elles participent, avec d'autres, à ce qui constitue la singularité de ces individus. On va dès lors pouvoir utiliser une propriété pour singulariser un individu. Et on est à ce moment-là dans une logique de l'attribution. D'un autre côté, en tant qu'elles fondent les catégories, elles permettent aussi de rassembler divers individus, par delà leurs différences, au titre d'une propriété commune : les individus sont alors traités comme exemplaires de la catégorie en question, par delà leur singularité. A ce moment-là, la catégorie va pouvoir servir à désigner un ou plusieurs individus, en faisant fi de ce qui fait leur singularité propre, au titre de la propriété commune qui les caractérise. On est dans la logique de la caractérisation (...). »

<sup>197</sup> On notera la définition posée par M.A. Morel & L. Danon-Boileau (1998 : 112) : « *Genre*, au sens propre, définit un ensemble d'éléments qui disposent tous de traits distinctifs rigides (repérables et explicites). Ceux-ci permettent de les opposer aux éléments d'un autre ensemble doté de traits définitoires différents. »



On peut donc poser que *femina*<sup>198</sup> renvoie au prédicat ou à la notion /être *femina* (une femme)/ et que *qualis* introduit un parcours sur la diversité qualitative<sup>199</sup> de /être femme/.

Dans cet autre exemple, emprunté à M. Lavency (1998 : 19), on retrouve un mode de fonctionnement similaire.

**197) *Qualem existimas qui in adulterio deprehenditur ? - Tardum.*** (Cic., *de orat.* 2,275) : « quelle qualité donnes-tu à un homme surpris en adultère ? – Il ne va pas vite. »

Il faut comprendre ici *qualem* comme une interrogation portant sur un trait distinctif qui précisément caractérise cet homme ; autrement dit, une glose de cette interrogation pourrait être : « celui qui se fait prendre en flagrant délit d'adultère, c'est un homme comment ? » La réponse doit être entendue comme « c'est un homme lent. »<sup>200</sup>

Ainsi, ce rapide examen contrastif, évidemment non exhaustif, permet de voir que *qualis* porte sur une caractérisation alors que *qui(s)* est utilisé pour désigner un individu, dans une optique de singularisation. De fait, *qualis* va se trouver étroitement lié à la catégorisation et à une autre opération, associée à cette dernière : la description<sup>201</sup>.

---

<sup>198</sup> Suivant B. Bosredon & I. Tamba (1986 : 112) nous analyserons *femina* ici comme un classificateur. Les auteurs expliquent en effet, à partir de l'exemple : « cette péniche est un superbe bateau » que « bateau » y joue un rôle de classificateur : « bateau ne réfère pas à l'objet que le locuteur désigne par « cette péniche », mais sert, en quelque sorte de support à la classification « superbe », classant la péniche parmi les superbes bateaux, au lieu de la décrire simplement comme superbe, ce que ferait l'énoncé qualitatif : « cette péniche est superbe ». Et plus loin (*ibid.* 112) : « Le fait que « bateau » serve à définir aussi bien « péniche » que « voilier » ou « canot » révèle que « bateau » rassemble des objets différenciables en *une totalité homogène*. Dire que « péniche » ou « voilier » sont des « bateaux » revient donc à « neutraliser » leurs différences, pour les réunir en une même *classe*, qui rassemble des objets préidentifiés par leur appartenance à des classes distinctes. Mais *neutraliser* n'est pas *éliminer*, c'est simplement laisser *indéterminées* des caractéristiques qui *subsistent* mais sans pertinence à ce niveau de *sur-ordination*. Rassembler des termes en les homogénéisant, n'est-ce pas faire acte de classification ? » Les italiques sont des auteurs qui parlent d'emploi « métalexical » pour « bateau », c'est-à-dire ce qui se désigne par « bateau ». A propos de la fonction et du concept de désignation, nous ajoutons cette analyse de S. de Vogüé (1988 : 121) des prédictions tautologiques : « En posant qu'un GN en position thématique renvoie à ce que l'on désigne par le nom qui le constitue (modulo les spécifications apportées par le déterminant), on utilise en fait une formulation ambiguë (...). Tout tient dans l'ambiguïté du pronom on. Il y a d'une part ce que l'on sait qui se désigne ainsi, du fait même que l'on parle le français, c'est-à-dire ce qui doit se désigner ainsi, et qui se trouve spécifié dans le lexique. (...). Mais dire qu'un GN donné renvoie à ce que l'on désigne par ce N signifie aussi qu'il suffit que « quiconque » désigne ainsi quelque chose pour que le GN y renvoie. » Ce point nous semble rejoindre ce qui est dit précédemment dans le sens où la désignation est extrêmement malléable et désigner c'est donc d'emblée inclure dans une catégorie susceptible d'accueillir n'importe quel objet désigné.

<sup>199</sup> On retrouve à ce niveau l'opération de fragmentation reprise de Culioli par M.C. Paris (1981) à propos du classificateur *zhong* en chinois ; voir également Culioli (2001), à propos de l'exemple « un blé panifiable ».

<sup>200</sup> *Qualis* nous semble pouvoir être rapproché de certains emplois de « ser » en espagnol. Sur ce verbe, voir M. Gomez-Diaz (1992 ) et plus précisément (1992 : 139) « avec ser l'identification prend la forme d'une classification. »

<sup>201</sup> Il nous semble, en effet, important de signaler que dans l'ensemble de ses emplois, *qualis* possède une fonction descriptive majeure. Sur le lien entre description et catégorisation, nous renvoyons à l'ouvrage de Y. Reuter, *La description*, et en particulier à (2000 : 54 sq). L'auteur consacre une réflexion au « faire voir un objet

### 3.7.2 L'identification des caractéristiques

A partir de là, il devient possible de mieux comprendre le rôle de *qualis* ainsi que les particularités linguistiques que nous avons dégagées. Nous allons tâcher de reprendre la notion de caractéristique et de montrer en quoi elle peut se montrer opératoire pour décrire les faits latins. La typologie ou la classification que nous utilisons présente des classes liées entre elles selon un continuum de valeurs plutôt que des catégories rigides et « imperméables ».

#### 3.7.2.1 Identification sortale ou classifiante

Dans un premier type d'emploi, l'identification de caractéristiques effectuée à l'aide de *qualis* est employée pour déterminer le genre ou le type d'une occurrence. Cette détermination s'effectue au moyen d'une identification entre le genre à déterminer, auquel appartient l'occurrence en question, et le genre d'une autre occurrence, qui va constituer un repère. Dans un exemple comme :

198) *Scutis enim, qualibus enim apud Troiam pugnatum est, continebantur imagines, unde et nomen habuere clupeorum, non ut peruersa grammaticorum subtilitas uoluit, a cluendo.* (Plin., *nat.* 35,4) : « En effet les portraits se trouvaient sur des boucliers semblables à ceux qui servirent à combattre devant Troie ; c'est de là qu'ils ont tiré leur nom de *clupei*, et non pas, comme l'a voulu une subtilité mal placée de grammairiens, de *cluere*. »

*Qualibus* porte ici non pas directement sur l'objet référentiel *scutis* mais sur son genre<sup>202</sup>, sa classe, sur une qualification de son « être *scutum* ». Nous pouvons, à ce niveau-là,

---

catégorisable ». Sa réflexion débute ainsi : « Pour nombre de théoriciens, rejoignant ainsi des représentations sociales prégnantes, il n'existerait de descriptions que d'objets singuliers ou singularisants (c'est-à-dire qui, par divers procédés linguistiques, singulariseraient un objet). Ce qui caractériserait la description serait la singularité des objets, opposée au type. (...) En réalité, dès que l'on examine la question sans a priori on s'aperçoit qu'il existe des descriptions de types. Les exemples sont fréquents, aussi bien dans le roman que dans les ouvrages didactiques (...). » L'auteur ajoute (2000 : 56) : « Je considérerai donc que le troisième trait du noyau culturel du descriptible est, non le caractère typique (ou général) ou le caractère singulier (ou unique) d'un objet, mais la catégorisabilité, c'est-à-dire la possibilité d'être catégorisé (intégré dans une catégorie) sans laquelle il est difficile de faire voir et de se représenter un objet. »

<sup>202</sup> F. Cordier (1993 : 15) rappelle l'importance de la notion de genre dans la classification : « Le genre serait ainsi « psychologiquement saillant » dans l'activité de classification, au sens où, à ce niveau, les classes peuvent être formées rapidement par quiconque, sans qu'il y ait besoin d'une analyse approfondie. » Plus loin (*Ibid.* : 16) s'appuyant sur plusieurs études elle note : « il existe un accord entre les sujets sur les meilleurs exemples de

repandre ce que l'examen de *qualis* en emploi interrogatif direct nous a permis d'observer. A partir de /être *scutum*/, **qui fonctionne comme une première classification et attribution**, on peut effectuer une fragmentation sur les variétés, sortes, espèces, natures, aspects de /*scutum*/ qui introduit une problématique de la classification, de la catégorisation et de la caractérisation sur cette même classe. *Qualibus* p désigne non pas des boucliers mais un genre de bouclier, auquel sont identifiés les boucliers en question.

L'identification sortale ou identification de genre effectuée par *qualis... talis* se caractérise tout d'abord par le fait que les entités identifiées relativement à leur genre peuvent conserver des propriétés singulières et donc non partagées. Ce point est tout à fait manifeste dans un exemple comme :

**199)** *Sed quia uidentur in melle dulciora fieri sic condita nec proprium saporem conseruare, arculae faginae uel etiam tiliagineae, **quales** sunt, in quibus uestimenta forensia conduntur, huic rei paulo ampliores praepari debent (...).* (Colum., 12,40,5) : « Mais, comme il paraît qu'ainsi conservées dans le miel elles deviennent trop douces et perdent leur propre goût, on doit préparer dans ce but des coffres en bois de hêtre ou même de tilleul, semblables à ceux où l'on range les habits en ville, mais un peu plus grands (...). »

La propriété *paulo ampliores* ne rend donc pas caduque l'identification de genre opérée.

### 3.7.2.2 Identification de propriétés

La caractéristique matérialisée par *qualis* peut également référer à des propriétés définitoires.

**200)** *Sed plerique peruerse, ne dicam impudenter, habere **talem** amicum uolunt, **quales** ipsi esse non possunt, quaeque ipsi non tribuunt amicis, haec ab iis desiderant.* (Cic., *Lael.* 82) : « Mais la plupart des gens ont le tort, pour ne pas dire l'impudence, de vouloir un ami tel qu'ils ne peuvent être eux-mêmes et de s'attendre à ce que les services qu'ils ne rendent pas à leurs amis leur viennent d'eux. »

Ici, le prédicat *esse* indique que l'on se trouve dans le domaine de ce qui constitue l'être d'un individu. La ou les propriétés auxquelles il est fait référence ont un caractère

---

couleur pour chaque catégorie » (dans un travail de catégorisation des couleurs) et « il existe des variations notables des jugements pour ce qui concerne la frontière des sous-catégories. »

ontologique. Dans ce type d'emploi, en D2, *qualis* p vient saturer la référence de *talis* qui lui-même détermine un N, ici, *amicum*.

Dans d'autres exemples, plutôt que de parler de saturation référentielle, nous parlerons de stabilisation référentielle. Ce phénomène s'observe dans des exemples comme :

**201)** *Circa Nonacrin in Arcadia Styx appellata ab incolis aduenas fallit, quia non facie, non odore suspecta est, qualia sunt magnorum artificum uenena quae deprehendi nisi morte non possunt.* (Sen., nat. 3,25,1) : « Près de Nonacris, en Arcadie, une source, appelée Styx par les habitants, trompe les étrangers, parce qu'ils ne sont mis en défiance ni par son aspect, ni par son odeur. Il en est d'elle comme des empoisonneurs, dont les méfaits ne sont révélés que par la mort des victimes. »

où avec *qualia* s'opère une reprise, de type anaphorique, de toute la qualification précédente et une attribution (*sunt*) à une autre occurrence (*magnorum artificum uenena*). Nous parlons de stabilisation<sup>203</sup> dans le sens, où précisément, il y a reprise et où un terme instable se voit identifié avec un terme stable.

Autrement dit, les *uenena magnorum artificum* ont un statut de repère par rapport à la propriété considérée. Il en va de même dans :

**202)** *Itaque, etiam si qua in illa saxa sunt, inuenies exesa et fistulosa, qualia sunt quae duratus umor efficit (...).* (Sen., nat. 3,25,10) : « On comprend donc que les pierres qui s'y trouvent soient rongées et toutes percées de canaux ; elles ressemblent aux dépôts qui se forment (...). »

qui présente la même opération de stabilisation référentielle entre un repéré et un repère.

Dans la stabilisation référentielle, on retrouve une composante fondamentale de l'opération de comparaison. L'énonciateur, en effet, plutôt que de s'engager sur un contenu, s'engage sur une identification. Ainsi, plutôt que de devoir préciser une qualification attribuée à une entité X, : « X est p,q,r, etc. » l'énonciateur a la possibilité d'un recours à une identification dont il pose qu'elle est connue du co-énonciateur : « X est p comme Y ». Ainsi, dans cet exemple :

**203)** *Aliud genus est acre, quod acerbum magis dixerim quam sonorum, quale audire solemus, cum super caput alicuius dirupta uesica est (...).* (Sen., nat. 2,27,3) : « D'autres tonnerres sont stridents ou pour mieux dire, sont aigres ; ils font un bruit analogue à celui d'une vessie qu'on crève sur la tête de quelqu'un. »

---

<sup>203</sup> Sur la stabilisation, voir A. Culioli (2000,I : 170)

Sénèque essaie de définir le bruit relatif à certains tonnerres à l'aide d'adjectifs, mais les mots employés s'ajustent<sup>204</sup> difficilement à sa visée représentative, comme en témoigne le recours à l'emploi métalinguistique de *X magis dixerim quam Y*<sup>205</sup>. Il préfère donc identifier le type de bruit en question avec un autre plus... parlant.

**204)** *Cossinius hic, cui dedi litteras, ualde mihi bonus homo et non leuis et amans tui uisus est et talis qualem esse eum tuae mihi litterae nuntiarent.* (Cic., *Att.* 1,19,11) : « Cossinius, à qui je remets cette lettre, me paraît un parfait honnête homme, sérieux, plein d'amitié pour toi, tel enfin que ta lettre me l'annonçait. »

Cicéron pourrait poursuivre sa description des qualités de Cossinius et en détailler le contenu, mais avec *talis qualem p*, il boucle cette dernière, s'engageant, non plus sur les diverses propriétés de Cossinius mais sur l'identification *talis qualem p*.

### 3.7.2.3 Identification d'état

Les exemples suivants, tirés d'Apulée, illustrent ce que l'on pourrait appeler une identification de caractéristiques référant à un état.

**205)** *Vidua autem qualis nuptiis uenit, talis diuortio digreditur (...).* (Apul., *apol.* 92,8) : « Une veuve, au contraire, telle le mariage l'a fait entrer chez vous, telle elle s'en va quand l'union se dissout (...). »

**206)** *Humi sedebat scissili palliastro semiamictus, paene alius lurore, ad miseram maciem deformatus, qualia solent fortunae decermina stipes in triuiis erogare.* (Apul., *met.* 1,6) : « Il était assis à terre, à moitié couvert d'un mauvais manteau déchiré, le teint terreux, méconnaissable, défiguré par une maigreur à faire pitié, semblable à ces épaves de la vie qui mendient des sous dans les carrefours. »

Ces deux exemples illustrent, en outre, ce que nous avons appelé saturation et stabilisation référentielles. Dans le premier exemple, *qualis*, nous l'avons dit<sup>206</sup>, réfère à l'état d'une *uidua* localisé par *nuptiis uenit*. C'est à partir d'un tel constat que nous avons analysé *qualis*, ici, comme un *praedicatium*. Ce premier état, non désigné et défini autrement que par *qualis*, sert de repère de saturation pour *talis*. Dans le deuxième exemple, *qualia p* fait

<sup>204</sup> Sur l'ajustement, voir Culioli (1999,II : 48) et Khatchatourian (2006 : 13).

<sup>205</sup> Sur cette construction, voir infra dans le chapitre consacré à *quam* §7.5.3.

<sup>206</sup> Voir *supra* p. 123.

suite à une première description et la stabilise. *Qualia* reprend en fait toute la description attribuée ici à une occurrence autre : les mendiants des carrefours. Cette occurrence jouit d'un statut particulier par rapport à la première. En regard de la description considérée, elle constitue une occurrence stable, c'est-à-dire posée comme connue ou valide.

On fera remarquer que ce type d'emploi où *qualis*, fonctionnant comme un *praedicatium*, est associé à un verbe autre que *esse* ne se rencontre pas chez Cicéron<sup>207</sup>.

### 3.7.3 Exemplification<sup>208</sup>

Notre corpus contient un nombre non négligeable de constructions exemplifiantes. A notre connaissance, aucune grammaire, ouvrage de référence ou étude spécifique ne les mentionne.

**207)** *Saepe enim excellentiae quaedam sunt, qualis erat Scipionis in nostro, ut ita dicam, grege.* (Cic., *Lael.* 69) : « Car il y a souvent des cas de supériorité, comme pour Scipion au milieu de ce que je pourrais appeler notre troupeau. »

**208)** *Possunt tamen etiam secundae notae uites prouentu et ubertate commendari, qualis est Biturica, qualis balisca, quarum minorem coccolobin uocant Hispani, longe omnium primis utraeque proximae : nam et uetustatem uinum earum patitur et ad bonitatem aliquam per annos uenit.* (Colum., 3,2,19) : « On peut pourtant recommander des vignes de seconde qualité, qui poussent et rendent bien, comme la Biturique, comme la balisca dont les Espagnols appellent la plus petite sorte coccolobis : elles sont toutes deux de bien loin celles qui s'approchent le plus du premier rang : leur vin, en effet, supporte le vieillissement et acquiert avec les ans une certaine qualité. »

La différence entre ces énoncés et ceux étudiés auparavant réside avant tout dans ce que l'on a appelé le comparé et qui est ici l'exemplifié. L'exemplifié renvoie à une classe d'occurrences, caractérisées par une ou des propriétés et l'exemplifiant à un représentant de cette classe<sup>209</sup>. Cet aspect de classe d'occurrences distinguées est rendu manifeste, dans l'exemple (207), par l'usage du pluriel et de *quaedam*, adjectif indéfini très fréquemment

---

<sup>207</sup> D'après les lexiques de Merguet pour les discours les oeuvres philosophiques de Cicéron, on remarque le caractère « restreint ou limité » de la construction : le prédicat est dans sa quasi-majorité le verbe *esse* ou un verbe de même sens. De même, il faut noter l'extrême rareté du schème corrélatif de type dyptique I chez Cicéron. Il faut également rajouter qu'on ne trouve pas chez Plaute et Térence ce type de schème corrélatif. On obtient chez Cicéron : 3,6 % (1/28) d'emplois de *qualis* en dyptique 1, dans les discours, et 14,5 % (9/62), dans les textes philosophiques. Il serait intéressant de poursuivre les relevés pour voir à partir de quel auteur, *qualis* (et *talis*) sont utilisés avec d'autres verbes que *esse*. Dans notre corpus, en tout cas, l'usage cicéronien se distingue nettement des autres auteurs, sur ce point-là.

<sup>208</sup> Sur l'exemplification, nous renvoyons au chapitre consacré à *ut* dans lequel cette question est traitée en détail.

<sup>209</sup> Voir H. Portine (1995 : 385).

employé dans les structures exemplifiantes<sup>210</sup>. Dans l'exemple suivant, on relève également l'emploi du pluriel et la présence d'une propriété caractéristique. C'est précisément cette dernière qui est reprise par *qualis* et attribuée à des occurrences qui représentent la classe en question. Ces dernières ont un statut modal particulier dans la mesure où elles constituent des occurrences connues, stables, comme nous l'avons dit ou bien prévalant la relation prédicative en question.

Il n'est pas étonnant que, muni de telles propriétés, l'exemple entre, comme élément de poids, dans la stratégie rhétorique de l'orateur.

**209)** *Nam ei senatores qui se facile tuentur integritate et innocentia, quales, ut uere dicam, uos estis et ceteri qui sine cupiditate uixerunt (...).* (Cic., *Cluent.* 152) : « Car ceux des sénateurs qui n'ont pas de peine à s'abriter sous la pureté et l'innocence de leur conduite – tels vous êtes vous-mêmes (je dirai la vérité) ainsi que tous ceux dont la vie fut désintéressée (...). »

La structure appositive est utilisée pour introduire une occurrence notoire qui vérifie la propriété : *qui se facile...* caractérisant un sous-groupe de *senatores* : *ei senatores qui*. La relative marque, sur la classe des *senatores*, une propriété distinctive. De même, lorsque Cicéron veut louer les qualités de son client, il peut dire :

**210)** *Sapiens praetor, qualis hic fuit, offensionem uiuat.* (Cic., *Mur.* 41) : « un sage préteur, tel que l'a été mon client, échappe aux rancunes »

*Qualis* dans cet énoncé renvoie à une propriété générique caractérisant une classe dont *hic* est un représentant exemplaire. Il ne s'agit pas, en effet, de n'importe quel *praetor*, mais du *sapiens praetor*, pris ici dans un sens générique. Cet exemple est donc tout à fait semblable au précédent.

Un point remarquable de cette catégorie d'emploi dans notre corpus est de fournir des emplois que l'on peut rapprocher du relatif de liaison. Ainsi :

**211)** *Non aliquae uoces ab iratis emittuntur quae magno emissae animo ueram ignorantibus magnitudinem? Qualis illa dira et abominanda : « Oderint dum metuant »*<sup>211</sup>. (Sen., *dial.* 3,20,4) : « Est-ce que les gens irrités ne lancent pas parfois des paroles qui peuvent paraître émaner d'une grande âme à ceux qui ignorent la vraie

<sup>210</sup> Sur ces caractéristiques des séquences exemplifiantes, voir le chapitre de *ut*, §6.4.2. Sur *quidam*, nous renvoyons à G. Serbat (2001 : 583 sq).

<sup>211</sup> On pourrait utiliser ici le concept de **prédiscours** auquel M.A. Paveau a consacré un ouvrage (2006) et en particulier les p. 150-151 qui reprennent des considérations de J. Authier-Revuz concernant les phénomènes méta-discursifs ; sur ce point voir le chapitre consacré à *ut*, §6.4.6.

grandeur ? Ainsi ce mot sinistre et abominable : « Qu'ils haïssent, pourvu qu'ils craignent. »

Le caractère exemplaire du support exemplifiant est souligné par *illa* et la notoriété de la citation. On relèvera, dans cet exemple, la différence de modalité entre les deux énoncés de telle sorte que *qualis* p peut apparaître comme une indépendante assertive.

### 3.7.4 *Qualis* : quand le rhème devient thème

Dans de nombreux exemples que nous venons de citer, *qualis* p apparaît sous la forme : *qualis est X*. Autrement dit, au niveau syntaxique, la relation prédicative est de type attribut – être – sujet. Ceci correspond à ce que nous avons appelé (*supra* §3.6.4.2) un schème C-I (Caractéristique-Individu). Au niveau informationnel, la caractéristique *qualis* correspond au rhème ou au propos d'un énoncé « standard » et le sujet, au thème. Dans un tel énoncé, le thème est, généralement, un individu, auquel est attribué un prédicat, le rhème ; ce qui peut engendrer, au niveau syntaxique, une structure « sujet (thème) – attribut (rhème). Ainsi, au niveau interne, *qualis* p se présente comme une séquence : propos (*qualis*) - thème (p). Ceci n'est pas en soi étonnant : une caractéristique est, généralement, ce que l'on prédique d'une entité.

Ainsi, dans l'exemple (80) *sapiens praetor, qualis hic fuit, qualis p* correspond à *sapiens praetor hic fuit*. Plusieurs études (entre autres Lambrecht 1996 : 109 ; Givón 1984 : 158 sq) ; soulignent que les éléments pronominaux sont prioritairement des topiques, c'est-à-dire que, dans un énoncé standard de forme *hic sapiens praetor fuit*, *hic* est, sur le plan syntaxique, le sujet, et au niveau informationnel, le thème ou le topique ; *sapiens praetor fuit*, est, lui, attribut et le rhème. *Qualis hic fuit* répond donc, de manière prototypique, à un énoncé propos-thème.

Cette structure propos-thème indique que *qualis* lorsqu'il entretient une relation anaphorique avec un énoncé antérieur, reprend le propos.

**212)** *Primum in hoc argumento multa pro me sunt : quod apparet a sole fieri ; quod apparet leue quiddam esse debere et simile speculo quod solem repercutiat ; deinde quod apparet non fieri ullum colorem sed speciem falsi coloris, **qualem**, ut dixi, columbarum ceruix et sumit et ponit, utcumque deflectitur.* (Sen., *nat.* 1,7,2) : « Pour le dire tout de suite, ce raisonnement contient beaucoup de points qui sont en ma faveur. D'abord, il est visible que le soleil est cause du phénomène. Ensuite, pour qu'il réfléchisse le soleil, il faut que l'objet soit lisse et semblable à un miroir. Il est manifeste



aussi que ce n'est pas une couleur qui se montre dans la baguette, mais l'apparence d'une fausse couleur, semblable à celle qu'un cou de pigeon présente ou abandonne, comme je l'ai dit, suivant l'inflexion qu'il prend. »

La structure correctrice *non... sed* met en évidence le caractère rhématique et focal de *speciem coloris*, qui est repris par *qualem*. En fait, tout se passe comme si *qualis* inscrivait dans la zone thématique de p ce qui correspond à l'élément focal d'un énoncé standard. Ce phénomène est perceptible dans cet emploi de Sénèque :

213) *Quales sunt hostium uel ferarum caede madentium aut ad caedem euntium aspectus, qualia poetae inferna monstra finxerunt succincta serpentibus et igneo flatu, quales ad bella excitanda discordiamque in populos diuidendam pacemque lacerandam deterrimae inferum exeunt : talem nobis iram figuremus, flamma lumina ardentia, sibilo mugituque et gemitu et stridore et si qua his inuisior uox est perstreptem, tela manu utraque quatientem (neque enim illi se tegere curae est) (...). (Sen., dial. 4,35,4) : « Comme est l'aspect des ennemis ou des bêtes sauvages dégouttants de sang ou allant en verser ; comme les poètes ont dépeint les monstres infernaux, ceints de serpents et soufflant du feu, comme les pires dieux de l'enfer sortent pour susciter la guerre, semer la discorde entre les peuples et déchirer la paix ; telle il nous faut figurer la colère, les yeux étincelants, sifflant, mugissant, gémissant, grinçant des dents, troublant l'air des cris les plus affreux, agitant des traits de ses deux mains sans souci de se protéger (...). »*

Les trois formes *quales*, *qualia*, *quales* renvoient à ce qui pourrait être prédiqué de l'aspect des ennemis ou des bêtes, de l'aspect des monstres et des pires dieux de l'enfer. Ces caractéristiques sont ici thématisées. Il est intéressant de constater que *talis*, dans cette corrélation, reprend précisément ces descriptions qui seraient focalisées dans un énoncé standard, pour les appliquer à une entité qui a un statut topical. On observe donc, pour *talem*, un fonctionnement similaire à celui que décrit M. Van Peteghem (1995) pour « tel », dans des énoncés comme : « telle est mon opinion. » Elle constate que le SN « mon opinion » (1995 : 75) « apporte généralement une information peu nouvelle. » Elle remarque que « les copulatives avec « tel » antéposé semblent en fait s'utiliser surtout pour résumer un développement plus ou moins annoncé. Le SN postposé constitue alors une sorte de résumé peu informatif. » Elle conclut donc à un fonctionnement tout à fait spécifique de « tel » : il est anaphorique mais il ne reprend pas une information thématique : « dans tous les cas « tel » renvoie à un passage qui a été focalisé dans le contexte précédent, mais qui n'a pas encore été thématisé et qui continue à être focalisé dans la copulative. (...) « Tel », tout en étant anaphorique, semble donc en quelque sorte renverser la structure informative de la copulative : malgré sa position initiale, il focalise l'information donnée, non encore

thématisée pour lui appliquer un prédicat donné, qui constitue plutôt un résumé, ce qui fait qu'il s'utilise le plus souvent pour boucler une description ou un développement annoncé. » Dans l'exemple de Sénèque, *iram figuremus* présente les mêmes caractéristiques sémantiques et informationnelles que « mon opinion ». L'énoncé précédent est, en effet : *Qualem intus putas esse animum eius cuius extra imago tam foeda est ?* : « Quelle est à l'intérieur, dis-moi, l'âme de celui dont l'aspect extérieur est si laid ? », ce qui fait de *iram figuremus* une sorte de reprise de *putas esse animum* (...).

Cette saturation de la zone thématique par un élément à caractère rhématique bien mise en évidence par A. Roig (à par.) atteint son paroxysme dans les énoncés du type : « Tel père tel fils », à propos desquels elle commente : « « Tel père » renverse en effet totalement la structure prototypique, attendu que « tel » s'apparente au rhème et sature la zone thématique tandis que « père » exercerait la fonction de thème en position rhématique. L'opposition entre la structure logique et la structure grammaticale atteint ici son paroxysme. » Notre corpus contient un énoncé correspondant à celui-ci :

**214)** *Plane qualis dominus, talis et seruus.* (Petron., 58) : « On a bien raison de dire : tel maître, tel valet. »

Ainsi, de manière caractéristique, *qualis*, marquant une caractéristique, réfère à ce qui serait, dans un énoncé standard ou prototypique, le rhème<sup>212</sup>.

### 3.7.5 Remarques sur *qualis* + negation

Il nous semble que pareil fonctionnement s'observe dans certains exemples avec négation que contient notre corpus et dont le statut syntaxique est difficile à établir.

**215)** *In hoc autem maximo crudelissimo bello, quale bellum nulla umquam barbaria cum sua gente gessit, quo in bello lex haec fuit a Lentulo, Catilina, Cethego, Cassio constituta* (...). (Cic., *Catil.* 3,10,25) : « Au contraire, dans cette guerre, unique, de mémoire d'homme, par sa grandeur et par sa cruauté, une guerre telle que jamais

<sup>212</sup> Un autre indice de ce statut pourrait être la présence massive de verbes « subjectifs » comme *existimo*, *puto*, *dico*, *spero*, associés à *qualis* ; voir Petron., 139 ; Cic., *Att.* 1,19,11 ; Apul., *apol.* 26,9. Au fil de notre examen des constructions impliquant le marqueur *qualis*, il nous est apparu que la dimension subjective ou modale était particulièrement forte dans l'opération introduisant cet apport caractérisant matérialisé par *qualis*. Il appert, en effet, si l'on examine de près les contextes et les exemples que nous avons proposés, que dans nombre de cas, *qualis* mobilise un point de vue. Un sondage effectué dans l'oeuvre de Tite-Live nous a permis de constater que, sur 39 occurrences de *qualis*, 18 se trouvaient dans des discours, directs ou indirects.

barbares n'en firent à leur race, une guerre où Lentulus, Catilina, Céthégus, Cassius avaient posé en loi (...). »

**216)** *Posuit enim in Bellonae aede maiores suos, placuitque in excelso spectari in titulos honorum legi, decora res, utique si liberum turba paruulis imaginibus ceu nidum aliquem subolis pariter ostendat, **quales clupeos** nemo non gaudens fauensque aspicit.* (Plin., *nat.* 35,3) : « Il plaça en effet ses ancêtres dans le temple de Bellone et décida de les offrir aux regards en un emplacement élevé, avec les intitulés de leurs charges honorifiques destinés à être lus ; spectacle magnifique, surtout si une foule d'enfants, représentés en portraits miniatures, les accompagne, révélant l'existence d'une sorte de couvée de rejetons ; il n'est alors personne qui contemple de semblables écus sans plaisir et approbation. »

*Qualis*, selon nous, va thématiser la description d'un N constituant la séquence rhématique du cotexte précédent pour ériger ce N en comparant qui ne trouve pas de comparé. *Qualis* N devient ce que C. Corteel (2006), dans son étude sur « *pareil* anaphorique » appelle un « type discursif »<sup>213</sup>.

### 3.8 Conclusion

Nous avons proposé d'avoir recours à la notion de caractéristique employée par M. Riegel, afin de décrire les emplois et les valeurs de *qualis*. Notre objectif était de rendre plus précise et plus opératoire, au niveau descriptif, la notion de qualité, ou celle de sorte, genre ou type. *Qualis* permet d'effectuer une identification entre les caractéristiques de deux entités, entre un repère et un repéré. Il faut ajouter qu'il ne se limite pas à des emplois strictement comparatifs mais qu'il est également utilisé, comme *ut*, par exemple, dans des séquences exemplifiantes.

Dépasant une analyse limitée au statut de pro-adj., pertinente d'un point de vue syntaxique, nous avons essayé d'examiner les conséquences induites par ce marquage d'une caractéristique au niveau informationnel de p, dans *qualis* p. Nous avons formulé l'hypothèse que *qualis* correspondrait au rhème d'un énoncé standard, qu'il thématiserait, en quelque sorte.

---

<sup>213</sup> Il serait intéressant d'étudier, ici aussi, de manière contrastive, *qualis* et le relatif, puisque l'énoncé de Cicéron présente *in quo*. Nous formons l'hypothèse que, dans les deux cas, s'opère une relation anaphorique mais, s'il y a bien reprise de l'antécédent dans les deux cas, la valeur référentielle obtenue est différente. Avec *qualis*, l'antécédent est promu au rang de type intensionnel, générique et notoire – on retrouve les propriétés de la caractéristique - ; avec *in quo* ; on observe la reprise pure et simple de l'antécédent et une coréférence stricte ou serrée. De fait, la reprise effectuée avec *qualis* apporte un supplément informatif par rapport à *in quo*, le référent ou l'antécédent ici accède au statut de type discursif. Voir à ce propos, C. Corteel (2006 : 93) reprenant des éléments de G. Kleiber (1988 : 257)

Restreint par les limites de notre corpus, nous ne prétendons nullement à une description totale des valeurs de *qualis*, qui nous paraissent particulièrement riches lorsqu'on les examine dans le détail et nous proposons, en guise d'ouverture et d'étude contrastive, d'étudier brièvement l'usage de *qualis* en poésie.

### 3.9 Ouverture générique : *qualis* en poésie

Si l'on examine les occurrences de *qualis* en poésie deux points, entre autres, permettent de saisir l'intérêt de confronter ces exemples avec les exemples relevés et analysés précédemment.

217) *Aegeon qualis, centum cui bracchia dicunt / centenasque manus, quinquaginta oribus ignem / pectoribusque arsisse, Iouis cum fulmina contra / tot paribus streperet clipeis, tot stringeret ensis : / sic toto Aeneas desaeuit in aequore uictor, / ut semel intepuit mucro.* (Verg., *Aen.* 10,565-570) : « Tel Egéon dans la légende, monstre aux cent bras, aux cent mains, vomissant de ses cinquante bouches le feu d'autant de poitrines, et contre les foudres de Jupiter entrechoquant autant de boucliers, tirant cinquante épées, ainsi Ebée vainqueur répand l'effroi dans toute la plaine, comme décidément son glaive s'est échauffé. »

218) *Qualis in aerii perlucens uertice montis, / riuus muscoso prosilit e lapide, / qui cum de prona praeceps est Alpe uolutus, / per medium densi transit iter populi, / dulce uiatori lasso in sudore leuamen, / cum grauis exustos aestus hiulcat agros, / hic, uelut in nigro iactatis turbine nautis / lenius aspirans aura secunda uenit / iam prece Pollucis, iam Castoris implorata, / Tale fuit nobis Allius auxilium.* (Catull., 68b,57-66) : « Tel qu'un ruisseau limpide qui, au sommet d'une montagne élevée, jaillit d'une roche moussue, puis, après avoir roulé en se précipitant sur la pente de l'Alpe, traverse une route fréquentée, offrant un doux soulagement au voyageur fatigué et couvert de sueur, quand une chaleur accablante fend les terres brûlées ; ou tel qu'un vent favorable, dont les matelots, balottés au milieu d'un noir tourbillon, sentent approcher l'haleine plus clémente, lorsque déjà ils ont dans leurs prières imploré Pollux et Castor, tel fut pour moi Allius, quand il me vint en aide. »

On constate une ampleur et une force figurative tout à fait significative par rapport aux exemples tirés de la prose. On relève ensuite des marqueurs adverbiaux comme *sic*, à la place duquel on pourrait attendre un *talis* et une alternance *qualis...*, *uelut... talis* qui marque elle aussi un lien entre marqueurs adjectivaux et adverbiaux. Se pose ainsi le problème du statut et de la fonction de *qualis* dans ce type d'énoncé et corollairement celle de *talis*.

### 3.9.1 Adjectifs et adverbes en poésie, le *praedicatuum*

C'est un phénomène bien connu que la langue latine use volontiers de l'adjectif en lieu et place de l'adverbe, notamment en poésie<sup>214</sup>. Autrement dit, à première vue, il n'y aurait rien d'étonnant à ce qu'une Proforme adjectivale comme *qualis* soit utilisée ainsi. On aurait là un premier élément d'explication d'ordre stylistique, si l'on peut dire, et qui présenterait l'avantage d'expliquer également la présence notable de *qualis* dans les oeuvres poétiques. Ce tour non exclusif de la langue poétique est caractérisé par sa valeur expressive, énergique, comme le soulignent Kü.-St. (I 235) : « Die lateinische Ausdruckweise ist in solchen Fällen ohne Frage lebendiger, energischer und anschaulicher, indem der nähere Umstand einer Handlung zugleich in die Persönlichkeit des Handelnden aufgenommen wird, als : *Socrates uenenum laetus et libens hausit.* »

Cet emploi de l'adjectif est généralement appelé *praedicatuum* et a donné lieu à de nombreuses études<sup>215</sup>. Se pose donc le problème de savoir si *qualis* et *talis* peuvent correspondre à ce que l'on définit comme un *praedicatuum* – problème qui, à notre connaissance, n'a pas été posé pour *qualis* et *talis*. Il faut d'ores et déjà souligner que tous les adjectifs en poésie en fonction de circonstants ne sont pas des *praedicatua* et que nombre de *qualis* et *talis* s'analysent comme précédemment ; néanmoins la question nous paraît digne d'intérêt : la reconnaissance de ce statut permettrait, entre autres, d'expliquer le lien avec l'adverbe, car si, comme l'a démontré H. Pinkster, *rari* et *raro* sont distincts au niveau sémantique, il reste qu'adjectifs et adverbes sont souvent étroitement coordonnés et liés<sup>216</sup> dans ce cas de figure.

Au niveau syntaxique, le statut est complexe et débattu, comme l'attestent les différentes analyses proposées dans le volume édité par C. Touratier (1991), si bien que H. Pinkster (1991 : 77), qui a consacré plusieurs études relatives à ce sujet, conclut : « Reste à résoudre la question du statut des *Praedicatua*. Apparemment, ce ne sont ni des épithètes, ni des attributs, ni des appositions, ni des circonstants. On aura compris que, pour ma part, je pense que nous avons affaire à des constituants exceptionnels. » Pour C. Touratier (1995 : 197) en revanche, le *praedicatuum* a une « fonction syntaxique de circonstant ».

---

<sup>214</sup> Il semble que ce soit également un trait de langue cher à Tite-Live, voir à ce propos O. Riemann (1879 : 80-84).

<sup>215</sup> Voir notamment le volume édité par C. Touratier (1991) consacré spécifiquement à cette question. Nous mentionnons également l'ouvrage de N. P. Himmelmann & E. F. Schultze-Berndt (2005), *Secondary Predication and Adverbial Modification, The Typology of Depictives*, dont certains points de cette réflexion ont bénéficié.

<sup>216</sup> Pour la différence entre adverbes et *praedicatua*, cf. H. Pinkster (1995 : 199 sq).

Les points communs entre les différentes analyses se situent au niveau sémantique. Le *praedicatiuum* exprime dans la grande majorité de ses emplois une propriété du sujet, les circonstances dans laquelle il se trouve au moment de l'action. H. Rosén (1991 : 136) insiste sur une autre particularité : « La meilleure caractérisation des adjectifs, substantifs et groupes nominaux fonctionnant comme « *praedicatiua* » serait qu'ils dénotent des qualités éphémères, non-stables, non perdurables, et certainement non-inhérentes (...). » H. Pinkster (1995 : 197), qui souligne également cette caractéristique, montre néanmoins que les *praedicatiua* peuvent exprimer des propriétés permanentes reliées à la prédication principale. Ainsi dans :

**219)** *Tiberinus (...) multa flauus harena in mare prorumpit.* (Verg., *Aen.* 7,30-32) : « Tibérinus, blond d'un sable abondant, s'élanche dans la mer. »

l'auteur fait remarquer qu'il n'est pas évident de savoir si Tiberinus est toujours *flauus* ou s'il l'est seulement lorsqu'il s'élanche dans la mer.

Nous voudrions donc examiner certains emplois de *qualis* et *talis*, en poésie, à la lumière de ces analyses en émettant l'hypothèse que ces Proformes adjectivales peuvent fonctionner comme des *praedicatiua*, ce qui favoriserait le rapprochement avec le fonctionnement adverbial.

### 3.9.2 *Qualis* attribut / *talis* *praedicatiuum* : rapprochement avec un statut adverbial de *talis*

Un exemple révèle la complexité du statut et de l'analyse de *qualis* :

**220)** *Qualis apud gelidi cum flumina concitus Hebri / sanguineus Mauors clipeo increpat atque furentis / bella mouens immittit equos, illi aequore aperto / ante Notos Zephyrumque uolant, gemit ultima pulsu / Thraca pedum circumque atrae Formidinis ora / Iraeque Insidiaeque, dei comitatus, aguntur : / talis equos alacer media inter proelia Turnus / fumantis sudore quatit miserabile caesis / hostibus insultans, spargit rapida ungula rores / sanguineos mixtaque cruor calcatur harena.* (Verg., *Aen.* 12,331-340) : « Ainsi, quand il s'ébranle près des courants de l'Hèbre glacé, Mars, sanglant, frappe son bouclier et, déchaînant les guerres lance ses chevaux furieux ; eux, dans la plaine ouverte, plus rapides que les Notus et le Zéphyr, volent ; au choc de leurs pieds, la Thrace gémit dans ses profondeurs ; autour d'eux se poussent les visages de la noire Epouvante, les Colères et les Surprises, cortège du dieu ; tel, au milieu des combats, Turnus infatigable secoue ses chevaux fumants de sueur ; il bondit, ô misère ! sur les cadavres ; les sabots rapides dispersent des gouttes de sang et l'arène qu'ils foulent est abreuvée de carnage. »

Il faut souligner ici l'importance de la détermination temporelle introduite par *cum...* : la caractéristique dénotée par *qualis* est celle qui est valide dans le cadre temporel défini. Il faut également noter l'ampleur de la qualification et de la subordonnée qui mobilise une scène ou un scénario particulier incluant Mars, ses chevaux, etc. Cependant l'accent est mis sur les caractéristiques de Mars, comme le souligne l'accord morpho-syntaxique entre *qualis* et *Mauors*. On pourrait analyser *qualis* comme un attribut dans une structure du type *qualis (est) Mauors cum apud... increpat et immittit furentis equos*.

Le statut de *talis*, en revanche, nous semble être celui d'un *praedicatium*. Dans cette proposition, *talis* réfère aux caractéristiques de Turnus, identifiées aux caractéristiques de Mars – on remarquera le caractère saillant, du point de vue informatif (et figuratif) du support de *qualis* ; ces propriétés conférées à Turnus sont soumises au cadre temporel du prédicat principal *quaitit*. On peut ici appliquer la glose de H. Pinkster<sup>217</sup> : « Turnus infatigable, secoue ses chevaux, à ce moment, il était comme Mars, etc. » On comprend dès lors le glissement entre marqueur adjectival et marqueur adverbial et que *sic* puisse se trouver au lieu de *talis* comme dans l'exemple suivant :

**221)** *Aegeon qualis, centum cui bracchia dicunt / centenasque manus, quinquaginta oribus ignem / pectoribusque arsisse, Iouis cum fulmina contra / tot paribus streperet clipeis, tot stringeret ensis : / sic toto Aeneas desaeuit in aequore uictor, / ut semel intepuit mucro.* (Verg., *Aen.* 10,565-570) : « Tel Egéon dans la légende, monstre aux cent bras, aux cents main, vomissant de ses cinquante bouches le feu d'autant de poitrines, et contre les foudres de Jupiter entrechoquant autant de boucliers, tirant cinquante épées, ainsi Ebée vainqueur répand l'effroi dans toute la plaine, comme décidément son glaive s'est échauffé. »

On peut également souligner le statut informatif de *talis* ou de *sic* dans ces exemples, statut qui est à rapprocher de celui de certains *praedicatiua*. Comme l'a noté J.P. Maurel dans le volume consacré au *praedicatium*, la qualification apportée par ce dernier est de nature rhématique. C'est elle qui constitue l'apport informatif de l'énoncé. « Ils représentent eux-mêmes un foyer informatif. Cf. Riegel (1985) et Lavency (1985 : 24) : « L'épithète détachée... fait partie du rhème, non du thème de l'énoncé (...) » On comprend alors le caractère syntaxiquement omissible, mais pragmatiquement nécessaire des *praedicatiua*. La structure informative de (...) Plaut. *Amph.* 256... *ad nos uenientes flentes est* : présupposé : *ad nos ueniunt* x ; posé : x = *flentes*. Les termes du présupposé se devant par ailleurs d'être référentiels (qu'il s'agisse d'objets ou d'événements), l'élément restricteur x reçoit d'eux sa

<sup>217</sup> Voir H. Pinkster (1995 : 190) pour la glose possible du *praedicatium* comme prédication « incrustée » et glosable par *esse* + attribut du sujet.

propre référentialité : on explique ainsi les phénomènes observés de concomitance temporelle. »<sup>218</sup> Cet apport qualifiant est rendu manifeste par l'examen du contexte. On constate, en effet, que dans les exemples cités ici, le caractère thématique de la prédication verbale se manifeste par une forme de « redite » ou de reprise<sup>219</sup>. Pour le premier exemple, on relève : *Turnus (...) subita spe feruidus ardet / poscit equos atque arma simul saltuque superbus / emicat in currum et manibus molitur habenas. / Multa uirum uolitans dat fortia corpora leto, seminecis uoluit multos aut agmina curru / proterit aut raptas fugientibus ingerit hastas* (324-330): « Turnus, (...) s'enflamme, brûle d'un subit espoir. Il demande à la fois ses chevaux, ses armes ; d'un bond, superbe, il s'élanche vers son char et prend en main les rênes. Il vole, il livre au trépas plus d'un guerrier plein de vaillance ; plus d'un aussi roule à ses pieds demi-mort ; ou sous son char il écrase des bataillons, ou cribble les fuyards des javelots qui se pressent dans sa main. » Et pour le second : *Protinus Antaeum et Lucam, prima agmina Turni, / persequitur fortemque Numam fuluomque Camertem, / (...)* (561-562) : « D'un seul élan, il poursuit Antée, Lucas, au premier rang des bataillons de Turnus, le valeureux Numa, le fauve Camers (...). »

Ainsi, dans ces exemples, *qualis* conserve un fonctionnement proche de celui observé précédemment ; il nous paraît, en effet, possible de l'analyser comme un attribut du sujet. *Talis*, lui, connaît un fonctionnement syntaxique et pragmatique remarquable<sup>220</sup> qui nous semble correspondre aux caractéristiques dégagées pour le *praedicatium* provoquant, un rapprochement avec un adverbe comme *sic*.

<sup>218</sup> J.P. Maurel (1991 : 84-85). Sur le statut rhématique du *praedicatium* voir aussi C. Touratier (1991 : 118). Pour les références à Riegel et Lavency, nous renvoyons à la bibliographie de l'auteur.

<sup>219</sup> Ce trait est particulièrement net dans l'exemple de Catulle que nous avons cité. On relève, en effet : *Non possum reticere, deae, qua me Allius in re / iuuerit aut quantis iuuerit officiis (...). Qualis (...), Tale fuit nobis Allius auxilium.* (68b, 1-2, 17 et 26) : « Je ne puis taire, ô déesses, le secours que j'ai reçu d'Allius, le secours que je dois à ses bons offices ; Tel (...) ; tel fut pour moi Allius, quand il me vint en aide. » Ici, *tale* cependant est clairement attribut du sujet. Cette structure informative remarquable pourrait constituer une explication à la disposition en triptyque analysée par L. Basset (2005 : 240) : « Mais la plupart du temps la scène du récit épique qui constitue le terme comparé a déjà été évoquée dans le contexte précédent, ce qui fait que le terme comparant est alors enchâssé dans le terme comparé. Cette disposition est donc plutôt celle d'un triptyque (scène A – scène X – scène A). » On peut en effet considérer que *talis*, dans nos exemples, jouant le rôle d'une caractérisation ou qualification apportée à un protagoniste de la scène décrite, il faut que ce support et la scène dans laquelle il évolue aient été introduits préalablement à l'apport de cette caractérisation.

<sup>220</sup> Le statut informatif de *talis* engendre une structure informative de la proposition différente de celle postulée par C. Touratier pour la corrélation qui serait, voir (1994 : 697), support<sub>2</sub> – apport<sub>2</sub> : *tanto – plura cupis*. L'examen de la structure globale et du contexte suggèrent ici une structuration apport (*talis*) – support (p), p étant une reprise.



### 3.9.3 Hypothèses relatives au fonctionnement de *qualis* comme *praedicatium*

Si *talīs* peut, dans certains énoncés, être analysé comme un *praedicatium*, il nous semble que *qualis* peut l'être également et que cette fonction a pu provoquer des glissements entre fonction adjectivale et adverbiale.

Ainsi, dans un exemple comme :

222) *Vritur infelix Dido totaque uagatur / urbe furens, qualis coniecta cerua sagitta, / quam procul incautam nemora inter Cresia fixit / pastor agens telis liquitque uolatile ferrum / nescius ; illa fuga siluas saltusque peragrat / Dictaeos ; haeret lateri letalis harundo.* (Verg., *Aen.* 4,68-73) : « Elle brûle, l'infortunée Didon, et par toute la ville erre, hors d'elle-même. Telle, frappée d'une flèche, la biche parmi les forêts de la Crète : le pâtre qui la poursuivait de ses traits l'a blessée de loin, l'imprudente, lui laissant son fer empenné, sans le savoir ; elle, dans sa fuite, court à travers les bois et les gorges du Dicté ; le roseau mortel lui reste dans le flanc. »

l'identification opérée invite à comprendre le groupe *qualis coniecta cerua sagitta* comme : *qualis (uagatur)<sup>221</sup> cerua coniecta sagitta*. Il se crée un parallélisme entre */Dido tota urbe furens uagatur/* et */cerua coniecta qualis (uagatur)/*. Or *furens* peut être analysé comme un *praedicatium*, le participe présent apparaissant fréquemment dans cette fonction, comme le signale H. Pinkster (1995 : 194) : « en principe tous les lexèmes verbaux à la forme participiale de présent peuvent apparaître comme prédicatifs. Un groupe lexical important (...) est celui de l'activité et état physique ou mental, e.g. *flens, lacrimans, maerens, exspectans* etc. »<sup>222</sup> *Qualis* peut donc être également analysé comme un *praedicatium* dénotant l'état ou les caractéristiques de la biche lorsqu'elle a été frappée et qu'elle erre dans les bois et gorges du Dicté. Il en va de même dans :

223) *Cui mater media sese tulit obuia silua / uirginis os habitumque gerens et uirginis arma / Spartanae, uel qualis equos Threissa fatigat / Harpalyce uolucrumque fuga praeuertitur Hebrum.* (Verg., *Aen.* 1,314-317) : « Et voici que sa mère, au milieu de la forêt, vint à sa rencontre, avec le visage, le port d'une vierge, les armes aussi d'une vierge de Sparte ou telle Harpalycé de Thrace quand elle fatigue ses chevaux ou devance dans sa course les flots ailés de l'Hèbre. »

où il nous semble possible d'analyser *qualis*, au sein de la proposition dans laquelle il se trouve, comme un *praedicatium*. Ici, *qualis* met l'accent sur les caractéristiques

<sup>221</sup> On peut voir ici une ellipse du prédicat, phénomène fréquent dans les comparatives.

<sup>222</sup> H. Pinkster (1995 : 194).

d'Harpalyce observables dans le cadre des prédications verbales *fatigat equos et fuga praeuertitur uolucrum Hebrum*.

### 3.9.4 Description des propriétés d'un support en situation

On peut donc souligner un autre point commun entre *qualis* et le *praedicatium*. H. Pinkster, reprenant une analyse de Kü.-St., signale la possibilité de rencontrer des *praedicatium* comme porteurs du point focal de l'énoncé. Un des signaux de ce statut informatif particulier peut se manifester dans la traduction : le prédicat syntaxiquement principal est traduit comme une subordonnée et le *praedicatium* comme une principale<sup>223</sup>. Ce point particulier se rencontre également dans des exemples comme :

**224) *Qualis* ab Eurota Phrygiis auecta carinis / coniugibus belli causa duobus erat, / *qualis* erat Lede, quam plumis abditus albis / callidus in falsa lusit adulter aue, / *qualis* Amygone siccis errauit in Argis, / cum premeret summi uerticis urna comas, / talis eras ; (...). (Ov., *Am.* 1,10,1-7) : « Telle cette beauté qui, enlevée des bords de l'Eurotas sur des vaisseaux phrygiens, fut la cause d'une guerre entre ses deux époux ; telle Léda, que surprit son adroit séducteur, caché sous le plumage blanc d'un oiseau mensonger ; telle Amyone, parcourant les campagnes desséchées de l'Argolide, une urne sur la tête ; telle tu étais à mes yeux. »**

Le point que nous voudrions mettre en lumière ici est que les prédicats *fatigat*, *praeuertitur*, *errauit* jouent, dans la traduction, le rôle de cadre, délimitant l'extension situationnelle de *qualis* et que celui-ci correspondrait au propos dans un énoncé standard. On retrouve ainsi le schème que nous avons mis en évidence *supra*<sup>224</sup> avec cette différence que l'on passe de Caractéristique-Individu à Caractéristique – (Individu-Situation).

On explique par là-même, la structure interne remarquable de *qualis* p dans bon nombre d'emplois virgiliens qui apparaissent sous la forme *qualis* + proposition temporelle : *ubi, cum*<sup>225</sup>. Ainsi, cette fonction de mise en saillance des propriétés du sujet dans un cadre situationnel déterminé explique la configuration particulière des différentes structures que nous avons examinées :

---

<sup>223</sup> H. Pinkster (1995 : 209) : « En traduisant le *praedicatium* comme une proposition principale, on peut clairement exprimer l'emphase. »

<sup>224</sup> Voir *supra* §3.6.4.2.

<sup>225</sup> Ainsi, entre autres : pour *cum* : *Georg.* 3,196 ; 4,414 ; *Aen.* 2,223 ; 3,679 ; 8,561 ; 8,622 ; pour *ubi* : *Aen.* 2,471 ; 4,143 ; 8,589 ; 9,563 ; 11,624.

225) *Qualis ubi aut leporem aut candenti corpore cycnum / sustulit alta petens pedibus Iouis armiger uncis, / quaesitum aut matri multis balbatibus agnum / Martius a stabulis rapuit lupus.* (Verg., *Aen.* 9,563-566) : « Ainsi un lièvre, un cygne au corps éblouissant que le ministre de Jupiter a enlevé de ses serres crochues, puis il regagne les hauteurs ; ou un agneau que sa mère a cherché avec des bêlements sans fin et que le loup de Mars a entraîné hors de l'enclos. »

226) *Cui mater media sese tulit obuia silua / uirginis os habitumque gerens et uirginis arma / Spartanae, uel qualis equos Threissa fatigat / Harpalyce uolucrumque fuga praeuertitur Hebrum.* (Verg., *Aen.* 1,314-317) : « Et voici que sa mère, au milieu de la forêt, vint à sa rencontre, avec le visage, le port d'une vierge, les armes aussi d'une vierge de Sparte ou telle Harpalycé de Thrace quand elle fatigue ses chevaux ou devance dans sa course les flots ailés de l'Hèbre. »

Il faut en outre signaler que, sur un plan syntaxique, ce statut de *praedicatium* confère à *qualis* des traits de similitude avec l'adverbe, pour ce qui est d'un fonctionnement de type circonstanciel, comme le souligne C. Touratier (1991 : 80) : « (Car) au niveau du fonctionnement syntaxique le *praedicatium* a bien l'air de pouvoir commuter, comme l'admettent implicitement les grammaires qui prétendent que l'adjectif joue le rôle d'un adverbe, et comme le confirment les possibilités de coordination entre le *praedicatium* et l'adverbe. » Et de même, se démarquant quelque peu des positions de H. Pinkster : « au point de vue du sens, on peut dire que le *praedicatium*, comme du reste tout circonstanciel, restreint l'extension du SV, ainsi que le dit G. Van Hout à propos de l'adverbe (cf. Van Hout, 1973 : 185), ou plutôt, à notre avis, enrichit la compréhension du SV. »<sup>226</sup>

### 3.9.5 Vers un statut adverbial de *qualis*

Un même énoncé peut présenter plusieurs *qualis* occupant différentes fonctions au sein de la proposition dans laquelle ils se trouvent, comme le montre cet exemple d'Ovide :

227) (...) *qualis erat Lede, quam plumis abditus albis / callidus in falsa lusit adulter aue, / qualis Amynone siccis errauit in Argis, / cum premeret summi uerticis urna comas, / talis eras ; (...).* (Ov., *Am.* 1,10,1-7) : « (...) telle Léda, que surprit son adroit séducteur, caché sous le plumage blanc d'un oiseau mensonger ; telle Amyone, parcourant les campagnes desséchées de l'Argolide, une urne sur la tête ; telle tu étais à mes yeux. »

---

<sup>226</sup> C. Touratier (1991 : 118).

On voit que l'on passe d'un *qualis* attribut du sujet : *qualis erat Lede*, à un *qualis praedicatium* ou adverbial : *qualis Amynone erravit* avec *qualis* + verbe de mouvement. Il est enfin possible que cette fonction « adverbioïdale », attestant une vitalité remarquable d'emploi de *qualis* en poésie, conduise à un phénomène de bascule dans un fonctionnement purement adverbial, rompant ainsi les liens avec les propriétés morpho-syntaxiques définitoires de l'adjectif, manifestes dans le phénomène de l'accord avec le nom support qualifié par l'adjectif. A preuve :

**228) *Quale coloratum Tithoni coniuge caelum / subrubet aut sponso uisa puella nouo, / quale rosae fulgent inter sua lilia mixtae / aut ubi cantatis Luna laborat equis, / aut quod, ne longis flauescere possit ab annis, / Maeonis Assyrium femina tinxit ebur.*** (Ov., *Am.* 2,5,35-40) : « C'est ainsi que le ciel se revêt d'une teinte rose devant l'épouse de Tithon, ou la fiancée d'hier, quand son fiancé la regarde ; c'est ainsi que brillent les roses parmi leur cortège coutumier de lys, ou la lune lorsqu'un charme a frappé ses chevaux et qu'elle s'éclipse, ou l'ivoire assyrien teint par les femmes de Méonie pour l'empêcher de jaunir sous l'effet des années. »

Le premier *quale* s'accorde avec *caelum*, neutre singulier ; le second en revanche témoigne d'une discordance : *fulgeo* est donné comme intransitif dans le Gaffiot, on peut donc difficilement imaginer un *quale* objet. Ainsi peut-on considérer que *quale* a une fonction adverbiale mais sans accord avec le nom sujet *rosae*. Ce phénomène de non-accord peut trouver un élément d'explication dans le fait que *quale* est en fait incident à plusieurs supports coordonnés : *rosae, Luna, ebur*. Quelles que soient l'explication et la motivation d'un tel emploi, il convient de noter ici un fonctionnement moins transparent au niveau des phénomènes d'accord que ce que nous avons vu jusqu'à présent et donc un affaiblissement du statut adjectival du marqueur.

Ainsi, l'examen de ces exemples poétiques est intéressant à plus d'un titre. On constate également que *qualis* fonctionne, au niveau référentiel, comme dans les cas que nous avons analysés aux paragraphes précédents : il introduit un repère identifiant, saillant dans la mémoire encyclopédique du sujet énonciateur et co-énonciateur. Le rapprochement effectué entre un fonctionnement adjectival et un fonctionnement adverbial nous semble être le fruit comme c'est bien souvent le cas pour des adjectifs plus « canoniques » en poésie, du statut et du fonctionnement de *praedicatium* que l'on peut reconnaître à *talis* et *qualis* dans certains énoncés. On rend compte ainsi plus facilement des croisements entre marqueurs adjectivaux *qualis, talis* et adverbiaux *uelut / sic* et *qualiter*.

### 3.9.6 Proximité des emplois de *qualis* / *qualiter*

Il est remarquable que ces emplois de *qualis* aient fait l'objet d'une attention particulière de Servius qui écrit à propos d'un exemple de Virgile :

**229) *Qualis ubi aut leporem aut candenti corpore cycnum / sustulit alta petens pedibus Iouis armiger uncis, / quaesitum aut matri multis balbatibus agnum / Martius a stabulis rapuit lupus.*** (Verg., *Aen.* 9,563-566) : « Ainsi un lièvre, un cygne au corps éblouissant que le ministre de Jupiter a enlevé de ses serres crochues, puis il regagne les hauteurs ; ou un agneau que sa mère a cherché avec des bêlements sans fin et que le loup de Mars a entraîné hors de l'enclos. »

**QUALIS VBI AVT LEPOREM pro 'qualiter'.** Servius grammaticus - Commentarius in Vergilii Aeneidos libros ['Servius auctus'] LLA 612, vol. 2, lib. : 9, comm. ad uersum : 560, pag. : 357, linea : 14 560.<sup>227</sup>

On relève, en outre, des contextes d'emplois parallèles qui témoignent de la proximité des deux marqueurs. C'est le cas des :

**230) *Quales sunt hostium uel ferarum caede madentium aut ad caedem euntium aspectus, qualia poetae inferna monstra finxerunt succincta serpentibus et igneo flatu, quales ad bella excitanda discordiamque in populos diuidendam pacemque lacerandam deterrimae inferum exeunt : talem nobis iram figuremus, flamma lumina ardentia, sibilo mugituque et gemitu et stridore et si qua his inuisior uox est perstreptem, tela manu utraque quatientem (neque enim illi se tegere curae est) (...).*** (Sen., *dial.* 4,35,4) : « Comme est l'aspect des ennemis ou des bêtes sauvages dégouttants de sang ou allant en verser ; comme les poètes ont dépeint les monstres infernaux, ceints de serpents et soufflant du feu, comme les pires dieux de l'enfer sortent pour susciter la guerre, semer la discorde entre les peuples et déchirer la paix ; telle il nous faut figurer la colère, les yeux étincelants, sifflant, mugissant, gémissant, grinçant des dents, troublant l'air des cris les plus affreux, agitant des traits de ses deux mains sans souci de se protéger (...). »

**231) *Qualiter in thalamos formonsa Semiramis isse / dicitur et multis Laïs amata uiris.*** (Ov., *Am.* 1,5,11-12) : « Telle était, dit-on, la belle Sémiramis marchant vers la couche nuptiale, telle Laïs que tant d'hommes aimèrent. »

Dans ces deux exemples on trouve *qualis deterrimae exeunt* et *qualiter Semiramis isse dicitur* ; *qualis* est donc employé avec un verbe de mouvement tout comme *qualiter*.

On signalera enfin des corrélations également proches entre *qualis... sic* et *qualiter... sic* ; voir Verg. *Aen.*, 10, 565-570 et :

<sup>227</sup> Nous citons d'après le CD-ROM *BTL4*.

232) (...) *Qualiter undas / qui secat et geminum gracilis mare separat Isthmos / nec patitur conferre fretum, si terra recedat, / Ionium Aegaeo frangat mare, sic, ubi saeua / arma ducum dirimens miserando funere Crassus / Assyrias Latio maculauit sanguine Carrhas, / Parthica Romanos soluerunt damna furores.* (Lucan., 1,100-106) : « Tel un isthme grêle coupe les ondes, sépare deux mers et empêche les flots de s'unir ; si la terre vient à se retirer, elle laissera la mer Ionienne se briser contre la mer Egée ; ainsi lorsque Crassus, qui écartait les armes cruelles des chefs, eut par une mort misérable souillé du sang latin l'Assyrienne Carrhas, les pertes de la guerre parthique déchaînèrent les fureurs romaines. »

Le parallélisme de structure globale de la construction est remarquable : dans les deux cas *qualis* ou *qualiter* est suivi d'une proposition relative.

Il serait donc intéressant d'évaluer le rôle des emplois poétiques de *qualis* que nous avons examinés dans la genèse des emplois comparatifs de *qualiter*. Ce dernier connaît, si l'on excepte l'oeuvre de Pline l'Ancien, essentiellement des emplois comparatifs en poésie. On trouverait donc là deux marqueurs stylistiquement marqués<sup>228</sup>.

### 3.9.7 Synthèse relative au fonctionnement adverbial de *qualis*

Sans vouloir prétendre à une quelconque explication historique de ces emplois, nous présenterons une explication fonctionnelle de ce comportement particulier qui aboutit au statut adverbial de *qualis*. On peut ainsi **1)** partir des cas où *qualis* peut être analysé comme un attribut restreint à un cadre déterminé, c'est-à-dire où l'on peut concevoir une analyse de type : *qualis (esse) X ubi/cum* ; *qualis y* conserve un statut adjectival « standard » ; **2)** passer ensuite aux cas où *qualis* fonctionne comme un *praedicatium* : il conserve au niveau morpho-syntaxique les propriétés définitoires de l'adjectif que sont les marques d'accord avec un support ; au niveau sémantique, il fonctionne alors comme marquant les propriétés d'un support valant pour le cadre restreint du prédicat, *qualis* tendant ainsi vers un fonctionnement adverbial ; **3)** dans une autre étape vers un fonctionnement purement adverbial, *qualis* peut perdre les propriétés définitoires de l'adjectif et être employé au neutre, le lien de dépendance syntaxique avec son support est coupé : *qualis* devient adverbe ; ce statut de *praedicatium* et d'adverbe explique **4)** la très grande proximité des contextes et emplois entre *qualis* et

<sup>228</sup> L'étude reste à mener mais il convient de signaler que Plaute et Térence utilisent très peu *qualis... talis*, comme le souligne Bennett (1982<sup>2</sup>=1910 : 110). Selon lui, on rencontre *ut* et *ita... ut* à la place de *qualis... talis*.

*qualiter* ainsi que la présence de schèmes « mixtes » et les « croisements »<sup>229</sup> de marqueurs : *qualis / sic ; qualiter / talis, etc.*

### 3.10 Conclusion

L'étude que nous avons consacrée ne prétend aucunement à l'exhaustivité. Nous avons voulu dans un premier temps illustrer la variété remarquable des emplois de *qualis* telle que la reflètent les textes de notre corpus afin de construire une réflexion fondée sur cette observation. Les réflexions que nous avons menées ici se veulent donc avant tout le fruit de l'usage observé.

Au niveau syntaxique, nous suivons l'analyse la plus couramment admise qui propose de voir en *qualis* une Proforme adjectivale. Cependant, il nous a paru important de prendre pleinement en considération ce statut et de construire une réflexion précisément autour de ce statut. Un adjectif latin peut remplir diverses fonctions : épithète, attribut, N dans les cas de substantivation, apposition, adverbe. Aussi, avons-nous tâché d'enrichir les réflexions et études existantes par un examen attentif au rôle, à la fonction et au statut interne de *qualis*. Fonctionnant, dans la grande majorité de ses emplois, comme un « adjectif complexe » par rapport à un support externe dans l'énoncé, *qualis*, au sein de la proposition dans laquelle il se trouve, remplit diverses fonctions : il peut être attribut, adverboïde ou *praedicatium* et adverbe. Un examen approfondi enrichirait et affinerait ces analyses. Ce statut « protégé » donne lieu à une riche gamme d'emplois et de valeurs sémantico-référentielles.

Nous avons proposé de retenir la notion de caractérisation définie par M. Riegel comme point commun entre les différents emplois observés. *Qualis* apparaît donc comme un véritable « qualificateur » et l'on s'inspire ici du *qui* « nominalisateur » de G. Serbat. Cette étiquette de « qualificateur » présente l'avantage de réunir les qualifications de type adjectivo-nominales et adverbiales. *Qualis* présente des affinités avec le fonctionnement du relatif et de la relative mais également avec des marqueurs adverbiaux tels *ut*. Ce fonctionnement complexe, issu du statut de qualifiant de *qualis*, est matérialisée par la langue elle-même, dans les cas, certes rares, où l'on trouve un relatif venant compléter un *talis* par exemple, ou un *qualis* fait suite un relatif (*quale bellum... in quo (bello)*), ou un *qualis* vient saturer un *sic* ou alterne avec un *uelut* pour construire l'assise référentielle d'un *talis*.

---

<sup>229</sup> Terme utilisé par G. Fontana-Elboj.

Nous avons également tâché de cerner au plus près la spécificité de l'opération sémantico-référentielle réalisée par *qualis* et nous avons insisté sur la force affective et subjective manifeste dans les exemples étudiés. Le pouvoir figuratif et la visée descriptive mis en évidence en sont un signe patent. Cet engagement d'une source modale explique de même le statut informationnel spécifique de ce repère caractérisant. Ces particularités reçoivent un éclairage instructif si on les confronte à la structure *idem... qui*.

En outre, il nous a paru important de prendre en compte la spécificité générique des textes. L'examen de *qualis* en corpus poétique, esquissé ici, a révélé une richesse et une souplesse d'emplois remarquable. Le statut de *qualis* en poésie nous paraît incontournable dans une réflexion portant sur les liens entre qualifications adjectivale et adverbiale. *Qualis* tend nettement vers un fonctionnement adverbial dans un tel corpus. Une étude plus approfondie, associée à la prise en compte des emplois de *qualiter* et des faits diachroniques, contribuerait, dans l'optique théorique de la grammaticalisation, à éclaircir les phénomènes.

De fait, une étude diachronique reste à mener afin de mettre en lumière les pivots et innovations associés à *qualis*. En effet, si l'on prend en compte l'extrême marginalité de *qualis* chez Plaute et Térence, le caractère limité chez Cicéron du diptyque 1, confrontée à la vitalité de *qualis* en poésie, et l'apparition tardive et essentiellement poétique du schème *qualiter... taliter*, il reste matière à enrichir une réflexion autour de la notion de corrélation et à démêler l'écheveau des faits stylistiques et diachroniques, l'apparition du schème *qualiter... taliter* témoignant de la force créatrice de la langue dans le système de la corrélation.

Dans la diachronie romane, les faits sont eux aussi tout à fait intéressants. Comme nous l'avons dit, certaines langues ont bâti un de leurs relatifs et/ou de pronom interrogatif précisément à partir de *qualis*. Il resterait à voir s'il s'agit d'emplois à proprement parler romans ou si l'on observe en latin les prodromes de ces emplois. A. Culioli fait à propos de *qui* français cette remarque : « Ce que cela suppose, c'est que vous ayez un *qui* qui est, si j'ose dire, non engagé. En français, on a *qui* et dans d'autres langues on va avoir *quel*, qui se retrouve en français dans *quelqu'un*, etc. Prenez le provençal, pour dire *qui*, vous avez *quau* : c'est *quale*, *qualis*. En grec moderne, c'est *poios*, qui veut dire *quel*, très exactement. En italien, vous avez *chi*, mais en corse, et dans d'autres variétés (puisque ce qu'on appelle l'italien, ce n'est qu'une langue officielle), vous avez *quali* pour dire « Qui est venu ? » Donc vous avez un certain nombre de langues (je pourrais en prendre d'autres) où, pour dire



« qui », on a déjà un selecteur de qualification, avec une qualification particulière, quelque chose qui renvoie à *quel*. »<sup>230</sup>

L'histoire de *qualis* pourrait se révéler riche, celle de *talis* également, si l'on songe à son devenir dans la langue française et, par ailleurs, dans la langue roumaine où il a donné naissance à un adjectif *tare* signifiant « fort, solide »<sup>231</sup>.

---

<sup>230</sup> A. Culioli (2001 : 22)

<sup>231</sup> M. Sala (1999 : 64)

## 4 Etude du marqueur *QVOT*

### 4.1 Introduction

Dans notre corpus, *quot* ne représente que peu d'occurrences<sup>232</sup>, avec une importance numérique notable chez Caton ; aussi avons-nous utilisé, afin d'alimenter notre réflexion et d'approfondir les analyses traditionnelles fondées sur des exemples souvent repris d'une étude à l'autre, des exemples tirés de nos lectures et des relevés du CD-ROM *BTL4*. En conséquence, cette étude ne se veut nullement exhaustive et ne vise aucunement à un traitement total<sup>233</sup> des faits de langue relatifs au marqueur *quot*.

*Qualis*, la qualité, et *quot*, la quantité dénombrable, semblent les deux versants opposés d'un système. A la réflexion, cependant, le dénombrement est-il vraiment opposé à toute opération qualitative ou incompatible avec elle? Le travail de recherche que nous proposons ici forme l'hypothèse qu'il n'en est rien et que le qualitatif entre dans le fonctionnement de *quot*.

Disparu dans les langues romanes au profit de formes issues de *quantus*<sup>234</sup>, *quot* se distingue par trois propriétés morpho-syntaxiques remarquables. Il se caractérise tout d'abord par **son caractère non flexionnel** qui lui confère une propriété singulière dans le système général de la langue latine, surtout vis-à-vis des autres marqueurs qu'on lui associe d'ordinaire, *qualis* et *quantus* ; un deuxième trait remarquable est qu'il s'emploie avec **un élément pluriel ou impliquant une pluralité**<sup>235</sup>, nom ou verbe ; et enfin, *quot* n'admet pas, ou seulement de manière exceptionnelle, **le génitif partitif**<sup>236</sup> alors que cette construction est

---

<sup>232</sup> Pour un aperçu de la fréquence de la corrélation *tot... quot*, par exemple, on peut se rapporter à l'étude de G. Viré (2005 : 234). L'auteur, qui étudie plus spécifiquement la langue technique postclassique, note : Vitr. *Arch. X* : 0 ; Frontin *Strat.* : 0 ; Ps.-Hygin *de mun* : 0 ; Anon *de r. bellicis* : 0 ; *Mulom. Chironis* : 0 ; Végèce *Epit. r. milit.* : 0, *Mulomed* : 0. Elle fait remarquer (2005 : 228) : « La variété des couples corrélatifs est nettement plus restreinte dans les ouvrages techniques qu'elle ne l'est dans la prose classique ; dans les traités techniques on ne trouve que rarement *tantus... quantus*, *eo... quo* et pour ainsi dire jamais *talis... qualis*, *tot... quot* et *totiens... quotiens*, alors que, chez les auteurs plus classiques, ces couples sont présents – et, plus particulièrement, *tantus... quantus*. »

<sup>233</sup> Nous ne visons et ne prétendons pas à une explication totale des faits dans une synchronie particulière ni en diachronie.

<sup>234</sup> Voir l'espagnol « *cuanto* », le portugais « *quanto* », l'occitan : « *quant*, *quanta* ».

<sup>235</sup> C. Fry (2005 : 263) note : « Johann Philipp Krebs, gardien germanique du temple de la norme, le rappelle d'ailleurs nettement dans son *Antibarbarus* (1905,2 : 667) : « *Tot* hat nur einen Plural bei sich, zum Beispiel *tot libri*, *tot urbes*, *tot uasa*. Aber unlateinisch ist *tot copiae* für *tantae copiae*. » »

<sup>236</sup> C. Fry (2005 : 263) : « Il (*quot*) n'admet, par exemple, pas de génitif partitif (Kst 1912 : 1,427) (...). Le seul emploi approchant repérable se rencontre chez Tite-Live (37,44,1-2) : « *cum rectoribus elephantum Romanorum aliquot uulnerati sunt*. » »

abondamment attestée pour d'autres quantifiants<sup>237</sup> : *unus omnium* (Cic., *prov.* 12), et que le « **génitif quantitatif adnominal** »<sup>238</sup> est également fréquent pour *tantus* et *quantus* : *quid huc tantum hominum incedunt ?* (Plaut., *Poen.* 619)<sup>239</sup> ; *Quantum auri mihi est* (Plaut., *Curc.* 372) ; *quantum mortuorum* (Plaut., *Poen.* 431).

Comme en témoigne l'analyse effectuée dans les manuels de référence et autres études, *quot* est d'ordinaire associé, au niveau sémantico-référentiel, à la problématique du nombre<sup>240</sup>. C'est précisément le problème du nombre et de la pluralité que nous voulons examiner dans cette étude consacrée à *quot*. La plupart des études que nous avons consultées considèrent ainsi que *quot* participe, à l'aide du marqueur corrélatif *tot*, à une identification de nombre et de quantité dénombrable. Par ce trait, il s'opposerait, dans un système binaire, à *quantus* qui lui, exprimerait une quantité indénombrable. Une description emblématique à ce niveau, sur laquelle nous reviendrons, est l'explication proposée par B. Bortolussi (1999 : 239) : « La comparaison quantitative est exprimée par *tot... quot* quand il s'agit d'une quantité dénombrable, et par *tantus... quantus...* quand la quantité n'est pas dénombrable. »<sup>241</sup> Cette explication, juste dans l'ensemble, nous paraît toutefois délicate pour plusieurs raisons. Tout d'abord, elle ne définit pas les notions de quantité dénombrable et indénombrable et les subordonne ainsi aux relations extra-linguistiques entretenues avec les objets du monde. Aussi, si l'on conserve sans plus de précisions l'explication faisant intervenir la notion extralinguistique de quantité dénombrable, il devient difficile de rendre compte des cas où

<sup>237</sup> Voir Leumann & Hofmann (1928 : 390) : « Der Gen. part. bei Adj. masc. oder fem. ist echtlateinisch von Quantitätsausdrücken (...) » ; G. Serbat (1996 : 331) : X dans XG partitif, X = quantifiant, « ces quantifiants sont rangés traditionnellement parmi les **numéraux**, les pronoms indéfinis et les adverbes. » (nous soulignons) ; l'exemple cité est emprunté à G. Serbat (1996 : 331).

<sup>238</sup> Nous reprenons ici la distinction opérée par G. Serbat (1996 : chapitres 1 et 2 consacrés au génitif) entre « Génitif partitif adnominal » et « Génitif quantitatif adnominal ». Il définit la distinction en ces termes (1996 : 330) : « A seule fin d'ordonner la description, nous admettrons provisoirement que le G Part. suppose un ensemble d'êtres nombrables ; que pour le G. Quant. au contraire, le référent a un caractère massif, non nombrable. » Pour Serbat, l'emploi du pluriel dans le cas du Gén. quant. crée un effet de masse.

<sup>239</sup> On notera l'accord au pluriel ; les exemples sont empruntés à G. Serbat (1996 : 340)

<sup>240</sup> Entre autres, voir Ernout-Thomas (1953<sup>2</sup> : 200) qui parlent à propos de *tot* et de *quot* de « quantitatifs de nombre ». Nous mentionnons *infra* plusieurs analyses de *quot* qui corroborent le lien entre *quot* et le nombre ou le quantitatif dénombrable.

<sup>241</sup> Voir également pour une description semblable : C. Fry (2005 : 256), citant C. Touratier (1994 : 642-643). Cette hypothèse, largement reprise, pourrait trouver un parallèle précisément dans la distinction opérée par G. Serbat, cf. *supra*, entre **Génitif Partitif** et **Génitif Quantitatif** : (1996 : 343) : « Le critère du G nombrable/continu (non nombrable), admis pour distinguer les (XG) Partitifs des (XG) Quantitatifs, ne manque pas de justification extralinguistique. Dans *milit-um aliquis*, *milit(es)* dénote une pluralité d'êtres identifiables individuellement ; rien de tel pour *uin-i aliquid*. Le lecteur a dû cependant observer des flottements dans les relevés précédents, opérés à partir de X. » Ainsi, *quot* trouverait un correspondant dans le Génitif Partitif et *quantu(s)* dans le Génitif Quantitatif. On fera cependant remarquer que l'exemple que nous citons *infra*, voir ex (238), à savoir *quanta solet*, avec effet intensif entre difficilement dans un tel schéma, c'est-à-dire que si une telle hypothèse est admise, il faut préciser les éventuels points communs et/ou divergences entre *quantum uini* et *quanta (dea) solet*.

l'effet obtenu est précisément le contraire car *quot* peut être utilisé pour exprimer le caractère **indénombrable** d'une classe d'occurrences<sup>242</sup>. A preuve, cet exemple tiré d'Ovide :

233) *Felix, qui patitur quae numerare potest! / Quot frutices silvae, quot flauas Thybris harenas, / mollia quot Martis gramina campus habet, / tot mala pertulimus, quorum medicina quiesque nulla nisi in studio est Pieridumque mora.* (Ov., *trist.* 5,1,30-34) : « Heureux celui qui peut compter les maux qu'il endure ! Autant il est d'arbres dans la forêt, autant de grains de sable jaune dans le Tibre, autant d'herbes tendres dans le Champ-de-Mars, autant j'ai supporté de maux auxquels je ne trouve remède et repos que dans l'étude et la société des Muses. »

Dans celui-ci, c'est plutôt le caractère infini des occurrences de rameaux, de grains de sable et de brins d'herbe qui est mis en avant<sup>243</sup>. La quantité de rameaux, de grains de sable<sup>244</sup> et de brins d'herbe est utilisée de manière hyperbolique, ou plutôt leur nombre est utilisé de manière hyperbolique<sup>245</sup>. Il nous paraît donc que, dans un tel exemple, la notion de « quantité dénombrable » exige pour être efficace au niveau explicatif quelques précisions. Cet effet est bien rendu et explicité de manière claire par Cicéron qui écrit :

234) *Quomodo nunc se istorum artes habent, pertimescendast multitudo causarum ; est enim infinita, si in personis ponitur : quot homines, tot causae.* (Cic., *de orat.* 2,140) : « si l'on admet la doctrine de ces gens-là, effrayante devient avec eux la multitude des causes. Oui, elles sont en nombre infini, quand on les rapporte aux personnes, car alors autant d'individus, autant de causes. »<sup>246</sup>

Pour exprimer cette même quantité tendant vers l'infini, Claudien utilisera *quantus* :

---

<sup>242</sup> Le *TLL* (2529,60 sq) fait remarquer : « a) de innumerabilitate », l'exemple que nous citons est aussi mentionné sous cette rubrique. Ce caractère « indénombrable » des grains de sable est, comme le signale le *Thesaurus* dans la même rubrique, « proverbial » : *de harenae proprietatibus prouerbialiter* ; on peut en outre renvoyer à des passages tels *Dum (...) numerusque harenis erit.* (Sen., *Med.* 403) : « Tant que le sable des mers sera innombrable » ou : *nolo quot arguto dedit exorata Catullo / Lesbia : pauca cupit qui numerare potest.* (Mart., *Epigrammata* 6,34,7-8) : « Je n'en veux pas autant que Lesbie en donna à Catulle : il n'en souhaite pas beaucoup, celui qui est capable de compter ! » Sur *harena* et le pluriel, voir *infra* §4.5.4.3.

<sup>243</sup> Il s'agit de ce que l'on pourrait appeler une comparaison à parangon, d'où le caractère fortement expressif du comparant. A ce propos, voir *infra* §4.5.4.3.

<sup>244</sup> G. Kleiber (1990 : 100) classe « le sable » parmi les termes « massifs ».

<sup>245</sup> Voir à ce propos la conférence de R. Landheer donnée à l'Université de Franche-Comté le 26-05-2005, publication inédite, disponible sur internet, qui parle d'« hyperbole quantitative massive » (2005 : 6).

<sup>246</sup> Signalons dès à présent que l'on trouve *quantum* dans ce type de contexte, formant ce que nous considérons, à la suite de M. Banniard (cf. *infra* note 254) comme un « diasystème » : *Cum uideris forum multitudine refertum et saepa concursu omnis frequentiae plena et illum circum in quo maximam sui partem populos ostendit, hoc scito istic tantundem esse uitiorum quantum hominum.* (Sen., *dial.* 4,5,8) : « Quand tu verras le forum comble, une affluence considérable au Champ de Mars, le cirque où le peuple se révèle presque tout entier, sache qu'il y a là autant de vices que d'individus. » On signalera à côté de *tantundem esse uitiorum* de Sénèque : *et animi totidem uitia quot uirtutes sunt, nec minus quam in laudibus duplici ratione tractantur.* (Quint., *inst.* 3,7,20).

235) *Conueniunt animae, quantas uiolentior Auster / decutit arboribus frondes aut nubibus imbres / colligit aut frangit fluctus aut torquet harenas.* (Claud., *rapt. Pros.* 2,308-310) : « Les âmes se rassemblent, aussi nombreuses que les feuilles que l'Auster le plus violent arrache aux arbres, les gouttes qu'il amasse dans les nuées, les flots qu'il brise, les grains de sable qu'il fait tourner. »<sup>247</sup>

Et, chez Virgile, c'est *quam multae* que l'on trouve pour exprimer cet *innumerable* :

236) (...) *Libyci uelit aequoris idem / discere quam multae Zephyro turbentur harenae, / aut, ubi nauigiis uiolentior incidit Eurus, / nosse quot Ionii ueniant ad litora fluctus.* (Verg., *georg.* 2,105-108) : « autant vouloir apprendre le nombre de grains de sable que le Zéphyr bouleverse au bord de la mer de Libye, ou connaître, quand l'Eurus redouble de violence en s'abattant sur les vaisseaux, le nombre des vagues qui déferlent aux rivages de la mer Ionienne. »<sup>248</sup>

De même, l'attention portée de manière exclusive à cette notion de quantité dénombrable vient masquer d'autres effets de sens qui nous paraissent importants. Dans l'énoncé devenu exemplaire :

237) *Quot homines, tot sententiae* (Ter., *Phorm.* 454) : « Autant de personnes, autant d'avis. »

l'effet de nombre est certes présent mais il s'y ajoute un effet de différenciation entre les occurrences. L'énoncé laisse entendre qu'il y a autant d'avis que d'hommes et donc surtout, qu'il y a autant d'avis **différents** que d'hommes **différents**. A la problématique du nombre et du pluriel se joint le problème d'une différenciation qualitative des occurrences. Il faut noter que cet effet n'est pas prégnant dans l'exemple d'Ovide. Mais Les propriétés notionnelles des noms : *homines* et *sententiae* ne sont évidemment pas les mêmes que celles des noms *flores*, *harenas* et *gramina* et l'on peut penser que l'effet de sens particulier est dû à ce point-ci. Néanmoins, la notion de quantité dénombrable, dont nous avons essayé de montrer qu'elle était plus complexe qu'il n'y paraissait, entre en interaction avec les

<sup>247</sup> Nous reviendrons *infra* sur les points de glissement entre *quot* et *quantus*. Nous tenons simplement à signaler qu'au point de vue de la méthode, nous chercherons à dégager des « blocs » comparables du type *quot harenas / quam multae harenae / quantas harenas* apparaissant dans des contextes similaires. On mentionnera également que le mot *harena*, au singulier, peut signifier « grains de sable » : *Si potest aliquis dinumerare harenam terrae, et semen tuum dinumerabitur* (Aug., *ciu.* 16,21) : « si quelqu'un peut compter les grains de sable de la terre, on pourra compter aussi ta postérité. (TA) ». Ce sens peut être provoqué par le sémantisme du verbe *dinumerare*. On retrouve le même phénomène chez Ov. (*trist.* 5,2,28) : *numerum Icariae aquae dicere* : « dire le nombre de gouttes d'eau de la mer Icarienne ».

<sup>248</sup> On soulignera dans cet exemple la *uariatio quam multae – quot* et la reprise des *topoi harenae* et *fluctus* ; nous reviendrons en détail *infra* sur ces points particuliers.

propriétés notionnelles des noms et l'effet de sens global devient quantitatif **et** qualitatif<sup>249</sup>, justifiant, selon nous, une attention accrue portée aux noms ainsi déterminés, en lien avec la problématique du nombre et du pluriel.

En outre, - et nous reviendrons longuement sur ce point dans le volet consacré à *quantus* - l'opposition *quot* : quantité dénombrable vs *quantus* quantité non dénombrable s'avère, à l'examen, également plus fragile qu'il n'y paraît. La notion de « quantité non dénombrable » demeure généralement assez floue elle aussi et rend difficilement compte de l'emploi et du sens particulier de *quantus* dans de nombreux cas. Ainsi dans les exemples :

**238)** *Talia iactabam et furiata mente ferebar, / cum mihi se, non ante oculis tam clara, uidendam / obtulit et pura per noctem in luce refulsit / alma parens, confessa deam, qualisque uideri / caelicolis et **quanta** solet.*. (Verg., *Aen.* 2,588-593) : « Telles étaient les pensées qui m'agitaient, je m'élançais, l'esprit en délire, lorsque, dans une clarté devenue à mes yeux plus vive, s'offrit à ma vue, rayonnante à travers la nuit au sein d'une lumière pure, ma mère bénie, s'avouant déesse, telle, aussi majestueuse, que la voient les habitants du ciel. »

**239)** *Nam **qualis quantusque** cauo Polyphemus in antro / lanigeras claudit pecudes atque ubera pressat, / centum alii curua haec habitant ad litora uolgo / infandi Cyclopes(...)*. (Verg., *Aen.* 3,641-644) : « Car aussi formidable que Polyphème au profond de son antre quand il enferme ses bêtes à laine et presse leurs mamelles, cent pareils habitent çà et là au bord du rivage. »

on voit mal ici de quelle « quantité non dénombrable » il pourrait s'agir<sup>250</sup> et l'on soulignera la coordination *qualis-quantus*. De même dans l'exemple souvent cité :

**240)** *Tot et tantas res optare quot et **quantas** di immortales ad Cn. Pompeium detulerunt (...)* (Cic., *Manil.* 48) : « Souhaiter des succès aussi nombreux et aussi grands<sup>251</sup> que les dieux immortels en ont apporté à Pompée (...). »<sup>252</sup>

---

<sup>249</sup> Les opérations de quantification et qualification apparaissent le plus souvent liées et on assiste plutôt à une **pondération** sur la dimension quantitative ou qualitative qu'à une exclusion totale de l'une ou de l'autre. Sur ce problème, nous renvoyons à l'ouvrage de M.C. Paris (1981, en particulier le chapitre consacré aux classificateurs en mandarin).

<sup>250</sup> Nous proposerons une hypothèse relative à ce fonctionnement de *quantus*. Selon nous, *quantus* opère un centrage qualitatif autour du centre organisateur de la notion en jeu : ici, le centrage s'effectue autour de ce qui fonde les propriétés d'un /cyclope/ (immense, terrifiant etc.) ou d'une /déesse/. En somme, il s'agit d'une opération portant sur « l'intensité » d'une propriété fondant une notion.

Pour un second problème que pose ce renvoi à une quantité non dénombrable, nous rappelons la description de C. Touratier (1994 : 642-643), reprise par C. Fry (2005 : 256) : « le premier (*tantus... quantus*) s'appliquant à une quantité non dénombrable » est précisément l'utilisation de *quantus* avec des noms comme *pecunia* qui peut renvoyer à une quantité dénombrable : *sed ausum esse T. Furfanio dicere, si sibi **pecuniam quantam** posceret, non dedisset, mortuum se in domum eius inlatarum (...)*. (Cic. *Mil.* 75) : « qui osa, dis-je, déclarer à T. Furfanius que, faute de recevoir de lui tout l'argent qu'il réclamait, il porterait un cadavre dans sa maison (...) » où la somme est dénombrée et doit être connue des protagonistes. Le problème est donc complexe et nous tâcherons de rendre compte plus précisément de l'emploi de *quantus* dans le volet suivant.

La coordination *tot – tantus / quot – quantus* doit être soulignée mais on remarquera surtout que la notion de quantité non dénombrable ne paraît pas rendre compte du sens « aussi grands que ».

Ainsi, nous tâcherons de mettre au premier plan les faits de langue sans toutefois négliger les faits extralinguistiques. Les propriétés morpho-syntaxiques du marqueur ainsi que la notion de nombre corrélée au problème du pluriel nous paraissent centrales ; les textes et la langue témoignent d'une souplesse et d'effets de sens remarquables dont nous tâcherons de rendre compte. Nous resterons donc prudent et réservé dans l'utilisation de l'opposition généralement admise : quantité dénombrable vs quantité non dénombrable puisque les énoncés attestés montrent que cette opposition est plus complexe qu'il n'y paraît. Le classement de *quantus* comme quantifiant ou comme porteur d'un sème ou trait quantitatif ne paraît pas toujours aisé et, dans certains cas, il fonctionne plutôt comme un intensif qualifiant<sup>253</sup>. De même, nous avons vu, qu'une construction en *quot... tot* peut ne pas être dénuée d'une « certaine présence de qualitatif ».

Nous arrivons ainsi à formuler l'hypothèse que *quot* est un « pro-numéral » ou, si l'on préfère, le représentant d'un nombre cardinal (entendu comme un nombre ici supérieur à un) quel qu'il soit. En outre, la notion de quantité dénombrable peut être envisagée comme consécutive à un mode spécifique de construction des occurrences d'une notion et nous tâcherons de montrer que les interactions entre *quot*, marqueur d'une telle opération, et les éléments contextuels provoquent des effets de sens spécifiques.

---

<sup>251</sup> E. Sánchez-Salor (1984 : 63) décrit *quantus*, d'un point de vue sémantique, de la manière suivante : « Y lo mismo que acabamos de decir de *qualis* se puede decir de *quantus*, con la diferencia de que aquí la evaluación tiene el matiz, no de cualidad, sino de magnitud. » En espagnol « magnitud » signifie « grandeur » et « importance ». A propos de la notion de grandeur et de l'adjectif « grand » utilisé par exemple dans la traduction de l'exemple de Cicéron, il s'agit là encore d'être précis. Que signifie des « succès aussi grands » ? S. de Vogüé & J.J. Franckel (2002 : 29) font remarquer qu'à propos de « grand » : « (...) il y a du grand plus ou moins valué, du grand plus ou moins « incarné », du grand au-dessus de la moyenne, et du grand porté aux nues du sublime, mais aussi parce que le point de vue (au dessus du lot / en deçà des limites ; de l'intérieur / de l'extérieur) n'est pas le même. » et à la page suivante, les auteurs ajoutent à propos du phénomène de « dislocation » du sens dont ils soulignent la fréquence dans les emplois des adjectifs : « C'est le cas de *grand*, qui est sans doute l'adjectif le plus représentatif de la catégorie des adjectifs dits primaires, qui regroupe des adjectifs ayant pour caractéristiques d'être usuels, de renvoyer lorsqu'ils sont attribués à des propriétés censées être prototypiques et universelles, d'occuper de façon privilégiée la position gauche en fonction épithète, et d'avoir alors une interprétation qui est si largement dépendante de N qu'il est même difficile de désintriquer ce qui dans la valeur globale obtenue vient de l'adjectif et ce qui vient du nom. Avec *grand*, comme aussi avec des adjectifs comme *bon* ou *beau*, l'intrication avec le N est telle qu'il en devient même assez difficile d'explicitier précisément le sens pris par *grand*. » Nous reprendrons le problème minutieusement dans le chapitre consacré à *quantus*.

<sup>252</sup> Exemple cité par : Er-Th (2002 : 356) ; C. Touratier (1994 : 643) ; B. Bortolussi (1999 : 239).

<sup>253</sup> Cette caractérisation sera précisée et démontrée dans le volet consacré à *quantus*.

Au niveau syntaxique, les problèmes que nous avons examinés dans le cadre de notre étude sur *qualis* vont se reposer, les marqueurs *qualis*, *quot*, *quantus* étant souvent regroupés sous la même rubrique. De fait, nous allons retrouver des considérations concernant la relative, la comparative et leurs interférences, de même que des problèmes relatifs aux notions de corrélation et de subordination. A ces problèmes « généraux », qui concernent les comparatives dans leur ensemble, viennent s'ajouter, dans le cas de *quot*, les propriétés morpho-syntaxiques remarquables que nous avons citées : caractère non flexionnel, pluriel et absence de génitif partitif.

## 4.2 Données étymologiques et morphologiques

Le dictionnaire étymologique d'Ernout-Thomas signale le statut adverbial de *quot*. Les auteurs relèvent que la forme s'emploie « en parlant d'objets qui se comptent » et proposent un rapprochement avec la forme sanscrite *kati* et le hittite *kuwatta* ; le grec, lui, atteste une forme dérivée : *possos* issue de *\*k<sup>w</sup>otyō-*. G. Meiser (1998 : 167) propose un étymon *\*k<sup>w</sup>o-ti*, *\*to-ti* et effectue un rapprochement avec le sanscrit *kati-tati*.

## 4.3 Inventaire des emplois

### 4.3.1 Configurations externes

#### 4.3.1.1 Emplois corrélés et non corrélés

On retrouve avec le marqueur *quot* plusieurs configurations que l'on a déjà entrevues et qui peuvent contenir des ellipses (ex. 246) : *quot* peut apparaître dans la construction en diptyque 1 (D1) :

241) *Quot genera uoles, tot indito* (Cato, agr. 40) : « employez autant de variétés que vous voudrez. »

242) *Litora quot conchas, quot amoena rosaria flores, / quotue soporiferum grana papauer habet, / silua feras quot alit, quot piscibus unda natatur, / quot tenerum pennis aera pulsat auis, / tot premor aduersis : quae si comprehendere coner, / Icariae*



*numerum dicere coner aquae.* (Ov., *trist.* 5,2,23-28) : « Autant on voit de coquillages sur le bord de la mer, de fleurs dans les riantes roseraies, de graines dans le pavot qui fait dormir, autant la forêt nourrit de bêtes, autant il nage de poissons dans les eaux, autant de plumes a l’oiseau pour frapper l’air léger, autant de malheurs m’accablent. Vouloir les compter serait vouloir compter les gouttes d’eau de la mer Icarienne. »

On relève des amplifications morphologiques<sup>254</sup> dès Caton :

**243) *Quot iuga bouerum, mulorum, asinorum habebis, totidem plostra esse oportet.*** (Cato, *agr.* 62) : « Il faut avoir autant de chariots que vous aurez de couples de boeufs, de mulets et d’ânes. »

**244) *Quot dies per dominum mora fuerit quo minus uinum degustet, totidem dies emptori procedent.*** (Cato, *agr.* 148) : « D’autant de jours la dégustation aura été retardée du fait du maître, d’autant de jours sera prolongé le délai accordé à l’acheteur. »

La construction en diptyque 2 (D2) est, elle aussi, bien attestée :

---

<sup>254</sup> C. Fry (2005 : 262) note : « Par certains emplois amplifiés, il (le couple *tot... quot*) trouve dans la thématization morphologique un moyen de suppléer son défaut de masse phonique. » Notons cependant que le procédé existe pour *tantum* : ***tantundem uitiorum*** (Sen., *dial.* 4,5,8) qui ne présente pas de « défaut de masse phonique ». Selon nous, les deux facteurs principaux, indéclinabilité et « défaut de masse phonique » évoqués (2005 : 261) pour expliquer la disparition de *quot* au profit de *quam multi* et *quanti* demandent à être complétés. En effet, le défaut de masse phonique n’est pas un argument fiable à 100% pour expliquer la disparition ou le remplacement de tel ou tel mot dans les langues romanes : *ad* > à fr., *a* port. ; *a* occ. est un contre-exemple (avec même, pour l’occitan (J. Ronjat 1932 : 255), conservation de la forme *ad* qui devant certains toponymes à initiale vocalique est prononcé avec une dentale sonore spirantisée « az ») ; on peut également songer aux formes héritées du coordonnant *et*. Dans le domaine de la subordination, on songera à *quod* qui tend à s’imposer. On aboutit ainsi à un paradoxe : *quod* va remplacer l’A.c.I dans l’évolution du latin pour les raisons suivantes, selon G. Serbat (2003 : 746) : « A la différence de l’A.c.I., elle (la proposition conjonctive) n’implique pas de changement casuel du sujet ni de remplacement d’une forme verbale personnelle par un mode nominal : p y garde, en gros, la forme d’une indépendante assertive (Serbat 2000 : 137) ; elle n’est transformée en subordonnée que par l’adjonction d’une conjonction, qui a l’avantage de constituer une entité discrète. » Autrement dit, la langue remplace une structure « complexe ou lourde » au niveau syntaxique : changement casuel du sujet et du mode verbal par une forme plus « simple » ou plus « légère ». Pour *quot*, on assisterait ainsi au phénomène inverse, c’est-à-dire au remplacement d’une forme indéclinable par une forme impliquant un changement formel lié à la flexion...

Le caractère non flexionnel n’explique pas tout, lui non plus : les adjectifs numériques cardinaux, comme *decem* ou *quinque*, ne sont pas remplacés par des formes déclinables et les subordonnants comme *qui*, dans *idem... qui* et *qualis*, dans *talis... qualis*, peuvent précisément être remplacés par des marqueurs indéclinables : *ut, qualiter*. Les propriétés phonétiques et morfo-syntaxiques n’expliquent donc pas à elles seules le « déclin » de *quot*. Nous pensons qu’un autre facteur a pu favoriser le passage de *quot* à *quam multi* et *quanti* : la recherche d’une **expressivité accrue pour un même contexte**. Cette expressivité est certes morfo-phonétique (C. Fry 2005 : 262) mais aussi sémantico-référentielle, comme nous essaierons de le montrer ; d’où l’émergence, pendant une certaine période, de ce que M. Banniard appelle un diasystème (1997 : 23), et nous abondons dans son sens lorsqu’il écrit (*ibid.*) : « une telle observation conforte au contraire l’application proposée du concept de diasystème à la latinophonie classique, parce qu’elle rend compte de l’évolution en termes **non plus négatifs (délabrement), mais positifs (dynamique)** » (nous soulignons). Nous développerons ce point *infra* dans l’étude plus détaillée de *quot harenas*.

245) *Qui tot habet triumphos quot orae sunt partesque terrarum, tot uictorias bellicas quot sunt in rerum natura genera bellorum.* (Cic., *Balb.* 9) : « Il a remporté autant de triomphes qu'il y a de contrées et de parties de la terre ; il a gagné autant de victoires militaires qu'il y a de sortes de guerres au monde. »

246) *Rei publicae satis erat tot dierum quot C. Mario.* (Cic., *prov.* 26) : « Pour l'intérêt public, le nombre de jours attribué à C. Marius aurait suffi. »

247) *Si apta fabricata foret, totidem redderet soles quot habuisset in se toros.* (Sen., *nat.* 1,7,3) : « Si elle était façonnée d'une manière appropriée, on verrait autant de soleils qu'elle aurait eu de pans. »

On relève enfin des emplois non corrélés<sup>255</sup> :

248) *O qui flosculus es Iuuentiorum, / non horum modo, sed quot aut fuerunt / aut posthac aliis erunt in annis.* (Catull., 24,1-3) : « O toi qui es la fleur des Juventius, non seulement de ceux d'aujourd'hui, mais de tous ceux qui ont vécu ou qui vivront dans les années à venir. »

249) (...) *adiciebat de duce Hannibale, nato aduersus Romanos hoste, qui plures et duces et milites eorum occidisset quam quot superessent.* (Liv., 35,12,14) : « Il parlait aussi de la coopération d'Hannibal, cet ennemi né des Romains, qui leur avait tué plus de généraux et de soldats qu'il ne leur en restait. »

250) *Ibi castra metatus latius quam pro copiis et plures quam quot satis in usum erant ignes cum accendisset, speciem, quam quaesierat, hosti fecit omnem ibi Romanum exercitum cum rege Philippo esse.* (Liv., 36,10,12) : « Là, par la dimension qu'il donna à son camp, beaucoup trop vaste pour le nombre de ses troupes, par la quantité de feux qu'il alluma, il fit croire à l'ennemi, comme c'était son intention, que toutes les forces des Romains et du roi Philippe s'y trouvaient réunies. »

---

<sup>255</sup> Les phénomènes de sandhi (*quot* = *quod* comme *quit* = *quid*, (V. Väänänen 1985<sup>2</sup> : 125) ) compliquent parfois les choix des éditeurs. Ainsi pour l'exemple : *In qua terra iugerum unum denos et quinos denos culleos fert uini, quot quaedam in Italia regiones ?* (Varro, *rust.* 1,2) : « Dans quel pays du monde un arpent de terre produit-il dix et même quinze cullei de vin, comme certaines contrées de l'Italie? » leçon choisie par l'éditeur d'Agoraclass, la CUF propose : *quod quaedam in Italia regiones* : « autant que certaines régions d'Italie » ; et (...) *et praeter quingentos Macedonas mixtosque ex omni genere auxiliorum octingentos, quot iam ante ibi fuerant, mille Macedonum eo miserat* (...) (Liv., 33,14) : « puis, aux cinq cents Macédoniens et aux huit cents aventuriers de toute espèce qu'il y avait mis en garnison, il avait ajouté mille Macédoniens », texte et leçon choisis par l'éditeur du site *Agoraclass*, la CUF préfère *quod* à *quot* tout en mentionnant dans l'apparat critique les leçons avec *quot*. Autrement dit, il se crée des ambiguïtés, hors corrélation, entre un relatif *quod*, qui se distingue par sa vacuité sémantique et se caractériserait, si l'on reprend l'analyse de G. Serbat (2001 : 578-579) à propos de *id*, par son pouvoir de « nominaliser » : « le contenu de *id* est le pur renvoi anaphorique à un donné notionnel quelconque (*X ridebat ; id non tulit*). » On pourrait donc dire que c'est grâce à cette vacuité sémantique et à ce fonctionnement de nominalisateur abstrait que l'on peut hésiter entre *quod* et *quot*.

qui peuvent apparaître en position détachée, en incise, et dont on soulignera la souplesse et la variété. Notons que l'on retrouve le délicat problème des emplois proches du relatif de liaison. Enfin, certains exemples peuvent être rapprochés des constructions en *qualis* contenant une négation, du type *qualis nemo...*

**251)** *Romani auxere tribunorum militum consulari potestate numerum octo, quot numquam antea, creati, (...).* (Liv., 5,1,2) : « Les Romains augmentèrent le nombre de leurs tribuns militaires faisant fonction de consuls : huit, chiffre sans précédent, furent élus (...). »

**252)** *Senatus in quadriduum, quot dierum nullo ante bello, supplicationes decernit.* (Liv., 5,23,3) : « Le sénat vota quatre jours d'action de grâce, chiffre sans précédent dans les guerres antérieures. »

**253)** *Hannibal ad terrorem primos elephantos – octoginta autem erant, quot nulla unquam in acie ante habuerat – instruxit (...)* (Liv., 30,33,4) : « Hannibal plaça, comme moyen de terreur, ses éléphants en première ligne : il en avait quatre-vingts, nombre qu'il n'avait jamais réuni dans aucune bataille (...). » (TA.)

#### 4.3.1.2 Modifications adverbiales

On signalera deux modifications adverbiales rencontrées lors de l'examen des exemples : dans la corrélation avec *quot...*, *tot(idem)* admet deux adverbes que l'on rencontre avec les adjectifs cardinaux : *bis* et *paene*.

**254)** *Sed ita columnae in peripteris conlocentur uti quot intercolumnia sunt in fronte, totidem bis intercolumnia fiant in lateribus : ita enim erit duplex longitudo operis ad latitudinem.* (Vitruv., 3,4,3) : « Cela dit, dans les périptères, les colonnes sont à disposer de telle façon que l'on compte deux fois plus d'entrecolonnements sur les longs côtés qu'en façade : ainsi la longueur de l'édifice correspond au double de sa largeur. »

**255)** *In oratione uero si species intueri uelis, totidem paene reperias ingeniorum quot corporum formas.* (Quint., inst. 12,10,10) : « Il en fut de même de l'éloquence; à en considérer toutes les espèces, on trouvera presque autant de variété dans les esprits qu'il y en a dans le corps. » (TA)

On relève pour les cardinaux *bis mille* (Lucr., 4,408), *bis centum* (Verg., *Aen.* 8,518) et pour *paene*<sup>256</sup> : *paene decem* (Ov., *trist.* 5,2,10). Ce point constitue un argument en faveur

<sup>256</sup> Sur *paene*, nous renvoyons à l'article d'A. Bertocchi (1996).

d'un rapprochement entre adjectifs cardinaux et *quot*, point sur lequel nous reviendrons plus loin.

### 4.3.2 Configurations internes

A cette diversité de constructions et de configurations « externes » qui excèdent quantitativement et « qualitativement » le petit nombre d'exemples relevés dans les grammaires et études, nous voudrions ajouter un aperçu des configurations « internes » de *quot* p. Nous avons relevé plusieurs types de configurations internes : **a)** *quot* peut être construit sans support nominal ; **b)** *quot* peut être construit avec un support nominal (N) ; **c)** *quot* peut être construit avec un support « qualifié » par un complément du nom ou un adjectif (SN) ; **d)** *quot* peut être construit avec le cardinal *milia* qui fonctionne comme un nom, etc.

**256)** *Aureli, pater esuritionum, / non harum modo, sed quot aut fuerunt / aut sunt aut aliis erunt in annis.* (Catull., 21,1-3) : « Aurelius, père des famines, non seulement de celles d'aujourd'hui, mais de toutes celles qui furent, sont ou seront dans les années à venir. »

**257)** *Quot homines, tot causae* (Cic., *de orat.* 2,140) : « Autant d'individus, autant de causes ».

**258)** (...) *quae, quot animi motus sunt, tot significationes et commutationes possit efficere.* (Cic., *de orat.* 3,221) : « (...) qui puisse rendre autant de nuances et de mobilité qu'il y a de passions » (nous traduisons).

**259)** *Quid enim impedit quominus tot sint quot nubes fuerint aptae ad exhibendam solis effigiem ?* (Sen., *nat.* 1,13,1) : « Qu'est-ce qui empêche, en effet, qu'ils ne soient aussi nombreux qu'il y a eu de nuages propres à renvoyer l'image du soleil ? »

**260)** *Hoc cum ita esset, primum illud dico, pluribus milibus medimnum venisse decumas agri Leontini quam quot milia iugerum sata essent in agro Leontino.* (Cic., *Verr.* 2,3,113) : « Tel était l'état de choses ; or voici ce que tout d'abord je déclare : les dîmes du territoire de Leontium ont été adjudgées pour plusieurs milliers de médimnes de plus qu'il n'y avait eu de milliers d'arpents ensemencés dans le territoire de Leontium. »

*Quot* se trouve également employé dans des lexies adverbiales avec soudure et universon entre *quot* et un N<sup>257</sup>. Ce phénomène est bien attesté chez Caton où l'on assiste à la soudure de *quot* et du substantif *annis*.

**261) *Quotannis porrinam serito, quotannis habebis quod eximias.*** (Cato, *agr.* 47) : « Tous les ans, semez du poireau et tous les ans vous aurez à récolter. »<sup>258</sup>

**262) *Bubus medicamentum dato quotannis uti ualeant*** (Cato, *agr.* 73) : « Donnez aux boeufs, tous les ans, un médicament pour qu'ils se portent bien. »

Gaffiot signale en outre *quotcalendis* (Plaut., *St.* 60). A côté de ces cas d'universon, on relève *quot quot annis* chez Varron (*ling.* 5,40), *quot quot mensibus* (*ling.* 5,47) et chez Horace *quotquot eunt dies* (*carm.* 2,14,5) : « autant que s'écoulent de jours ». Ainsi, comme nous l'avons constaté pour *qualis*, la variété des emplois de *quot*, tant sur le plan syntaxique que sémantico-référentiel, est remarquable et doit être prise en considération.

#### 4.4 Analyses antérieures

Etant donné que les études que nous avons consultées proposent la même analyse pour *qualis* et *quot*, nous n'allons pas reprendre les différentes hypothèses présentées. Nous tâcherons de signaler les particularités de *quot* par rapport aux analyses proposées pour *qualis*, particularités qui se situent essentiellement au niveau sémantico-référentiel, et de proposer, suivant des critères que nous présenterons, une réflexion relative au statut syntaxique du marqueur.

---

<sup>257</sup>On songera en outre à *cottidie* qui est, selon le *DELL* (2001 : 146), « vraisemblablement issu du locatif \**quotti* (de \**quot-tei die*), cf. *pridie*, *postridie*, etc. Le premier élément semble être l'adjectif dérivé de *quot*. » Ces morphèmes ne sont pas subordonnants mais sont des adverbes.

<sup>258</sup>Cet exemple est intéressant dans la mesure où il illustre un problème posé par C. Bodelot (2004 : 24) à propos de la définition de la structure corrélatrice. Il présente en effet une construction parallèle *quotannis... quotannis*. L'auteur note : « D'un point de vue synchronique, une des difficultés majeures réside dans la délimitation de cette classe structurale. Faudra-t-il opter pour une définition étroite qui limitera la corrélation au modèle soi-disant originel ou bien optera-t-on pour une définition plus large qui, de substitution en substitution, verra s'effriter l'unité du modèle pour aboutir à la fin à un procédé polymorphe de cohésion textuelle ou de cohérence discursive, qui dépassera aisément le cadre de l'énoncé ? Dans ce cas, on sera obligé d'intégrer dans la classe des structures syntaxiques très hétérogènes, qui relèvent aussi bien de la subordination que de la coordination (*cum... tum*) ou de la parataxe ou construction parallèle juxtaposée (*qua... qua* ; et pourquoi pas les pronominaux *alius...*, *alius...*, (*alius*)..., etc. ? »

#### 4.4.1 Analyses syntaxiques

C. Touratier (1994 : 696) mentionne le schème corrélatif *quot... tot* au côté de *ut... ita, quanto... tanto*. Comme nous l'avons dit, il analyse (1994 : 642) le constituant de subordination, *qualis, quantus, quot*, de *talis, tantus, tot*, comme « l'amalgame d'un morphème de subordination et d'un ProAdj en rapport sémantique avec lesdits corrélatifs. » Il ajoute qu'à la différence de *quantus* : « la comparaison avec *tot* s'applique à des individus ou à des objets dénombrables, et indique donc une quantité numérique (1994 : 643). »

Nous avons vu que, dans le cas de *qualis*, la majorité des études et des manuels de référence opéraient un rapprochement avec le pronom relatif et que E. Sánchez-Salor (1984 : 61 sq), en revanche, refusait un tel rapprochement. Selon lui, *qualis* fonctionne sur le modèle de *ut... ita* et doit être analysé comme un *disjuncto*. L'auteur étend cette analyse à *quantus* mais n'évoque pas *quot*<sup>259</sup>.

Afin d'approfondir l'analyse et de compléter les hypothèses antérieures, nous voudrions illustrer la fonction de « nominalisateur » proposée par G. Serbat et reprise par M.D. Joffre. Cette fonction peut, selon nous, recevoir confirmation dans le cas de *quot* par la prise en compte de phénomènes tels que la coordination et la comparaison introduite par *quam*. Ainsi, on relève des exemples dans lesquels la proposition introduite par *quot* est coordonnée à un élément nominal :

**263)** *O qui flosculus es Iuventiorum, / non horum modo, sed quot aut fuerunt / aut posthac aliis erunt in annis.* (Catull., 24,1-3) : « O toi qui es la fleur des Juventius, non seulement de ceux d'aujourd'hui, mais de tous ceux qui ont vécu ou qui vivront dans les années à venir. »<sup>260</sup>

**264)** *Aureli, pater esuritionum, / non harum modo, sed quot aut fuerunt / aut sunt aut aliis erunt in annis.* (Catull., 21,1-3) : « Aurelius, père des famines, non seulement de celles d'aujourd'hui, mais de toutes celles qui furent, sont ou seront dans les années à venir. »

---

<sup>259</sup> Ce point demeure assez surprenant sans plus de justification, puisque les manuels de référence et l'étude de C. Fry (2005) considèrent que *quantus* et *quot* fonctionnent de manière complémentaire, la différence d'emploi consistant en une différence de quantité, indénombrable dans un cas et dénombrable dans l'autre. En outre, dans l'évolution de la langue *quantus* va s'insérer dans des contextes où *quot* était utilisé.

<sup>260</sup> Chez Catulle, on trouve également dans le même contexte : *Lugete, o Veneres Cupidinesque, / Et quantum est hominum uenustiorum.* (Catull. 3,1-2) : « Pleurez, o Venus ; pleurez, Amours, et vous, tous, tant que vous êtes, hommes sensibles à la beauté. »

Il nous semble que pareils cas de coordinations plaident en faveur d'un statut nominal de la proposition *quot* p<sup>261</sup>. La coordination est en effet un critère fonctionnel puissant comme le note H. Pinkster (1990 : 10) : « Revenant à la question du début, à savoir, entre quels constituants la coordination est possible, nous pouvons donc conclure que, s'il est vrai que les constituants appartenant à la même catégorie lexicale sont plus souvent coordonnés que les autres, ce n'est pas tant parce qu'ils appartiennent à la même catégorie lexicale que parce qu'ils remplissent la même fonction syntaxique ou en tous les cas, la même fonction sémantique. » *Quot* ici, à l'instar d'une relative, nominalise une proposition et cette proposition devient, comme *horum* ou *harum*, constituant nominal dans une macro-phrase<sup>262</sup> et, comme *horum* ou *harum*, une apposition.

La proposition subordonnée introduite par *quot* peut également être coordonnée à un élément adverbial si le sémantisme de la construction le permet :

**265)** *Sed nunc quidem ualetudini tribuamus aliquid, cras autem, et **quot dies erimus in Tusculano**, agamus haec et ea potissimum quae leuationem habeant aegritudinum, formidinum, cupiditatum, qui omnis philosophiae est fructus uberrimus.* (Cic., *Tusc.* 1,119) : « Au reste, le moment est venu de prendre un peu de repos ; mais demain et pendant tous les jours que nous passerons dans cette villa de Tusculum, nous continuerons ces entretiens en traitant spécialement les points qui sont de nature à offrir des remèdes contre les chagrins, les terreurs, les passions, car c'est là le fruit le plus précieux de toute la culture philosophique. »

*Quot*, comme le pronom relatif, transforme une séquence syntaxiquement autonome en un constituant de phrase remplissant la même fonction que *cras*, le sémantisme de *dies* et l'accusatif de durée assurant la cohésion sémantique.

La proximité entre *quot* et la relative peut être mise en lumière par cet exemple de Caton où alternent relatives « canoniques »<sup>263</sup> et *quot* p :

**266)** *Id tectum sic numerabitur : tegula integra quae erit ; quae non erit (unde quarta pars aberit), duae pro una ; conliciares quae erunt, pro binis putabuntur ; uallus **quot erunt in singulas quaternae numerabuntur**.* (Cato, *agr.* 14) : « La couverture se calcule ainsi : tuiles qui seront entières ; celles qui ne le seront pas, auxquelles il manquera un quart, deux pour une ; tuile de noue, une pour deux ; tous les dégorgeoirs seront comptés chacun pour quatre. »

<sup>261</sup> Cette hypothèse est valide si l'on ne postule pas un antécédent (*tot*) dont *quot* p serait, dans tous les cas, l'expansion.

<sup>262</sup> La description de ce fonctionnement et de ce statut s'appuie sur celle de G. Serbat (2001 : 443) concernant la relative.

<sup>263</sup> En fait la relative est ici particulière dans le sens où elle focalise une propriété. Sur ce point particulier de la langue de Caton, nous renvoyons à A. M. Addabo (2001 : 161).

Ce statut nominal peut également trouver un appui dans les exemples liviens présentant des comparaisons introduites par *quam*. Nous adoptons ici les opinions de T. Hernández Cabrera (2002) qui voit dans la comparaison introduite par *quam* un critère de détermination fonctionnelle semblable à celui de la coordination<sup>264</sup>.

**267)** (...) *adiciebat de duce Hannibale, nato aduersus Romanos hoste, qui plures et duces et milites eorum occidisset quam quot superessent.* (Liv., 35,12,14) : « Il parlait aussi de la coopération d'Hannibal, cet ennemi né des Romains, qui leur avait tué plus de généraux et de soldats qu'il ne leur en restait. »

**268)** *Ibi castra metatus latius quam pro copiis et plures quam quot satis in usum erant ignes cum accendisset, speciem, quam quaesierat, hosti fecit omnem ibi Romanum exercitum cum rege Philippo esse.* (Liv., 36,10,12) : « Là, par la dimension qu'il donna à son camp, beaucoup trop vaste pour le nombre de ses troupes, par la quantité de feux qu'il alluma, il fit croire à l'ennemi, comme c'était son intention, que toutes les forces des Romains et du roi Philippe s'y trouvaient réunies. »

Le premier exemple montre que la comparaison s'établit entre *plures duces et milites eorum*<sup>265</sup> et *quot superessent*. *Quot superessent*, à l'instar d'une relative, fonctionne comme un élément nominal. Dans le deuxième exemple, c'est le groupe *plures ignes* qui est comparé à *quot satis in usum erant* et qui lui est homofonctionnel ou isofonctionnel. Comme plus haut, nous pouvons dire que *quot* transforme une séquence syntaxiquement autonome p en nom susceptible de fonctionner ici comme complément du comparatif d'un élément nominal. Selon nous, le dernier exemple peut être comparé à :

**269)** *urbanas legiones ita scribere consules iussi ne quem militem facerent qui in exercitu M. Claudii M. Valerii Q. Fulvii fuisset, neque eo anno plures quam una et uiginti Romanae legiones essent.* (Liv., 26,28,13) : « Les consuls durent lever dans Rome des légions de citoyens, mais avec défense d'enrôler aucun des soldats qui avaient servi dans les troupes de M. Claudius, de M. Valérius et de Q. Fulvius, de manière qu'il n'y eût pas cette année-là plus de vingt et une légions romaines sur pied. »

---

<sup>264</sup> T. Hernández Cabrera (2002 : 106) : « Este procedimiento de caracterización funcional (...) proporciona, como se verá, resultados semejantes a los obtenidos mediante el criterio de la coordinación y sin embargo no ha recibido aún un tratamiento independiente adecuado. »

<sup>265</sup> On peut considérer ici *duces et milites eorum* comme des « antécédents », la comparaison s'établissant en fait entre deux nombres : le nombre de généraux et soldats tués et le nombre de (sur)vivants. La structure *plures... quam quot* permet une comparaison entre deux nombres « indéfinis ». On peut faire remarquer que *quantus* peut lui aussi apparaître dans pareil contexte : *Cn. Autem Lentulus multo maiorem opinionem dicendi actione faciebat, quam quanta in eo facultas erat.* (Cic. Brut. 234) : « Cnaeus Lentulus, par son action, donnait l'impression d'un talent de parole très supérieur à celui qu'il avait en réalité. »



Et le précédent à celui-ci, sans indication de nombre :

**270)** *Quibus tumultariis certaminibus haud ferme **plures Saguntini cadebant quam Poeni.*** (Liv., 21,7,9) : « En général dans ces combats précipités, il ne tombait guère plus de Sagontins que de Carthaginois. »

L'exemple (268) montre, nous y reviendrons, que *quot p* occupe la même fonction qu'un adjectif numéral si l'on rapproche : *plures quam quot satis in usum erant ignes* et *plures quam una et uiginti Romanae legiones*<sup>266</sup>.

On retrouve pareil fonctionnement chez Cicéron :

**271)** *Nam quod questus es pluris te testis habere de Voltinia quam **quot** in ea tribu puncta tuleris (...)* (Cic., *Planc.* 54) : « En tout cas, en te plaignant d'avoir dans la tribu Voltinia plus de témoins que tu n'as obtenu de voix dans cette tribu... »

**272)** *hoc cum ita esset, primum illud dico, pluribus milibus medimnum venisse decumas agri Leontini quam quot milia iugerum sata essent in agro Leontino.* (Cic., *Verr.* 2,3,113) : « Tel était l'état de choses ; or voici ce que tout d'abord je déclare : les dîmes du territoire de Leontium ont été adjudgées pour plusieurs milliers de médimnes de plus qu'il n'y avait eu de milliers d'arpentsensemencés dans le territoire de Leontium. »

Des investigations plus poussées permettraient d'affiner cet examen ; néanmoins, il nous semble que les critères de la coordination et de la comparaison en *quam* permettent déjà d'enrichir les données présentées dans les études antérieures et suggèrent des pistes de recherche intéressantes. Les exemples que nous venons d'analyser confortent la théorie de G. Serbat relative à la fonction syntaxique de nominalisateurs<sup>267</sup> des thèmes en *qu-* et invitent à un rapprochement avec le fonctionnement du relatif. Ces exemples, en tous les cas, ne nous semblent pas plaider en faveur d'un statut adverbial ou de complément circonstanciel de *quot p*.

---

<sup>266</sup> Cette structure avec comparatif et adjectif pose problème dans la littérature portant sur la question, ainsi E. Zweig (2005 : 11) : « Additional Issues and Problems. Comparatives. (...) (40) *fewer than three men*. If the underlying structure of (40) was (41) « fewer NUMBER than three men », then it would be comparing NUMBER to men: *fewer NUMBER than three men*. However, if the underlying structure is really (42) « *fewer NUMBER than three NUMBER men* », then the one number is compared to another. However, this cannot be the whole story, as this cannot straightforwardly explain examples such as (43), in which the numeral *a hundred* was argued not to contain NUMBER : (43) *fewer than a hundred men*. »

<sup>267</sup> Nous renvoyons sur ce point à l'étude de M.D. Joffre (2004) qui développe particulièrement ce point (2004 : 137) : « Ces prétendus connecteurs (y compris *cum*, *quod* et le relatif) sont eux aussi d'abord des abstrauteurs syntaxiques, des nominalisateurs qui font d'une séquence syntaxiquement organisée et autonome un syntagme dépendant, constituant d'une phrase. »

Cette fonction de nominalisateur mise en évidence par G. Serbat, de laquelle découle le statut de subordonnant<sup>268</sup> peut enfin trouver confirmation dans l'examen de *quot* p en style indirect. Comme nous l'avons fait pour *qualis*, cf. *supra*, nous avons recherché des énoncés au style indirect contenant une structure en *quot* p. Un exemple tel que :

273) *Tertia demonstratio fuit folio maiore quam cornus, radicis harundinae, totidem, ut adfirmabant, geniculae nodis quot haberet annos totidemque esse folia ; hi ex uino uel aqua contra serpentes dabant.* (Plin., *nat.* 24,150) : « La troisième espèce qu'on m'a montrée a la feuille plus grande que le cornouiller, et la racine du roseau ; cette racine, affirmait-on, portait autant de noeuds, et la plante autant de feuilles que d'années. On la donnait dans du vin ou de l'eau contre les serpents. »

témoigne du statut syntaxiquement subordonné<sup>269</sup> de *quot* p comme le montre l'emploi du subjonctif imparfait amené par la concordance des temps. Ainsi, la prise en compte de trois critères : **coordination avec un élément de la classe nominale, comparaison introduite par *quam*, modifications observées lors du passage au style indirect**, permet de corroborer un statut de nominalisateur et de subordonnant pour certains emplois.

Les particularités morpho-syntaxiques de *quot* : caractère non-flexionnel, pluralité et non-emploi du Génitif partitif, comme c'est le cas, par exemple, dans l'étude de C. Fry (2005) sont, en général, bien mises en avant, mais ne reçoivent, en revanche, pas d'explication et on se contente plutôt de souligner (C. Fry : 2005)<sup>270</sup> que ces propriétés qui font de *quot* un marqueur tout à fait singulier ont provoqué le remplacement de *quot* par *quantus*.

---

<sup>268</sup> Ainsi, un même marqueur, dans une synchronie donnée, peut relever de plusieurs statuts, le relatif *qui* par exemple, comme l'a montré G. Serbat (2001 : 636) connaît des emplois subordonnant et non-subordonnant ; aussi essayons-nous de montrer que certains énoncés présentent des caractéristiques permettant de vérifier le statut de subordonnant de *quot*. Ceci ne signifie pas que *quot* est un subordonnant dans tous ses emplois (dans *quotannis*, il ne l'est pas). Sur ce point donc, nous suivons l'hypothèse de G. Serbat plutôt que celle d'E. Sánchez-Salor (1984 : 62-63) qui voit par exemple dans tous les emplois de *qualis* un statut comparable à celui de *ut* comparatif, c'est-à-dire un *disjuncto* incompatible avec un statut de subordonnant. Nous renvoyons au volet consacré à *qualis* sur ce sujet. En diachronie, le statut syntaxique d'un marqueur peut varier ; c'est par exemple, un des effets produits par la grammaticalisation.

<sup>269</sup> Nous utilisons ici, pour les comparatives, un des critères employés par A. Orlandini (1994) qui attribue au style indirect la fonction de révélateur – elle parle de papier tournesol – de statut syntaxique. Sur ce point, voir le chapitre I, §1.3.3.1.

<sup>270</sup> C. Fry (2005 : 262) : « Il (cet exemple) montre en outre que la raison efficiente qui le motive est le désir d'un gain en expressivité par amplification thématique. *Tam magnus* possède en effet plus de visibilité que le petit *tantus*. C'est une raison toute semblable qui pourrait avoir fait disparaître les maigrement monosyllabiques *tot... quot*, après leur substitution prévisible par *tam multi... quam multi* (Hofmann & Szantyr 1972 : 207) ».

Il faut cependant noter, à propos de l'exemple cité, que l'on trouve dans l'édition Teubner (*BTL4*) une autre leçon : *Mentula tam magna est, tantus tibi, Papule, nasus*. L'édition de la CUF mentionne dans l'apparat critique la variante *quantus* : *tantus*. A propos du remplacement de *tantus* par *tam magnus*, on consultera l'étude de V. Väänänen (1987) consacrée à l'*Itinerarium Egeriae*. Dans son étude, l'auteur étudie l'hypothèse de traits de « dialectalisme latin » (153). *Tam magnus* est considéré comme un hispanisme : « *tam magnus* se trouve aussi dans des inscriptions latines d'Espagne ; fondu en un lexème autonome, ce syntagme donne esp. *tamano*, ptg. *tamanho*, a. cat. *tamany* « aussi grand », puis 'très grand', aujourd'hui substantif 'format' ; il subsiste en outre

#### 4.4.2 Analyses sémantico-référentielles

Comme nous l'avons signalé dès l'introduction, la grande majorité des études et des manuels de référence soulignent simplement le caractère dénombrable de la quantité dénotée par *quot*. Ainsi, par exemple, G. Fontana-Elboj (1997 : 247), reprenant l'analyse de C. Touratier (1994 : 642-643), propose de voir en *quot* des « comparativas de cantidad marcadas con la noción de número. » L'analyse traditionnelle se trouve enrichie par l'étude de C. Fry (2005) qui joint à une réflexion morpho-syntaxique une réflexion d'ordre cognitif consacrée aux domaines qualitatif et quantitatif. C'est, à notre connaissance, l'étude la plus complète consacrée à ce problème. Reprenant l'analyse de C. Touratier (1994 : 642-643), l'auteur écrit que le quantitatif latin est divisé en quantitatif non dénombrable, *quantus*, et en quantitatif dénombrable, *quot*, opposition qu'elle reformule (2005 : 258) en quantitatif **continu** et quantitatif **discret**. L'auteur étudie ensuite (2005 : 261) les modalités du glissement qui s'opérera entre *quot* et *quantus* à l'aide d'un exemple tiré de la Vulgate :

274) *Et dicunt ei discipuli unde ergo nobis in deserto panes tantos ut saturemus turbam tantam et ait Iesus quot panes habetis at illi dixerunt septem et paucos pisciculos.* (VVLG. Matth., 15,33-34) : « Et les disciples lui demandent où donc trouver, dans le désert, assez de pains pour rassasier une telle foule et Jésus dit : « Combien de pains avez-vous ? » et ils répondirent « sept, avec quelques petits poissons. »

« Tant que la dénombrabilité n'est que potentielle (*tantos panes*), le non dénombrable s'utilise par préférence. En revanche, dès que la dénombrabilité est actualisée (*septem et paucos*), le dénombrable (*quot*) s'impose. » Enfin, selon C. Fry, l'impossibilité d'un accord, due au caractère non flexionnel de *quot* et de *tot*, notamment entre *quot* et un substantif

---

dans quelques dialectes isolés d'Italie du Nord. » O. Alvarez Huerta (2003 : 84) reprend l'hypothèse de V. Väänänen : « Adjetivos y pronombres : *tam magnum* « *tamano*, *tan grande* » : *tam magnum montem necesse habent descendere* 36,2 et fait remarquer, note 4 : Väänänen (1990a : 162) lo considera un importante « hispanismo ». Le dictionnaire étymologique de l'espagnol (Corominas & Pascual) précise de même (358-359) sous la rubrique *tamano* : « La especial frecuencia de la locución TAM MAGNUS en textos hispánicos se nota desde antiguo ; en cuanto a obras vulgares sólo puede senalarse en inscripciones hispánicas (Carnoy, 256), y en la *Peregrinatio Aetheriae* (princ. S. VI), que los más creen escrita en España (RFE XXVI,533). » On fera remarquer que les langues ibériques avaient également fondu en un seul lexème la forme analytique *quam magnus* : esp. *cuán mano* (*Ibid* : 359) /*cuanmano* ou, avec altération phonétique, *quemano* : *Alex.*, 231 : « *dar vos emos off(e)rendas quemanas vos querades* ». Pour le portugais, voir J. Huber (2006<sup>2</sup> : 199-200) : *tamanho* – *camanho* : « *tao grande* – *quao grande*. » Il serait ainsi intéressant d'étudier de plus près, dès les textes classiques latins et pour chaque auteur, *tam magnus*... *quam magnus*, notamment au niveau de la fréquence, des contextes d'emplois, par rapport à *tantus*.

pluriel, crée une « discordance » et, dès lors, on ne sera « guère surpris » du remplacement de *quot* par *quam multi* et de *tot* par *tam multi* (2005 : 263).

L'étude de M. Biraud (2005 : 90) dans le même volume (2005), que nous avons mentionnée dans le volet de ce travail consacré à *qualis*, met en avant, en grec, le statut de proforme adjectivale et l'incomplétude référentielle des corrélateurs inférieur ( $\acute{\omicron}\sigma\omicron\varsigma$ ) et supérieur ( $\tau\omicron\sigma\omicron\upsilon\tau\omicron\varsigma$ ). Pour la corrélation  $\tau\omicron\sigma\omicron\upsilon\tau\omicron\varsigma\dots\acute{\omicron}\sigma\omicron\varsigma$ , l'auteur pose une corrélation entre proformes d'adjectifs numéraux. Ce point est intéressant et nous renvoyons *supra* à l'analyse plus détaillée que nous avons menée sur son travail. Nous resterons prudent, encore une fois, en ce qui concerne les données grecques et nous insisterons plutôt sur une différence importante :  $\tau\omicron\sigma\omicron\upsilon\tau\omicron\varsigma\dots\acute{\omicron}\sigma\omicron\varsigma$  est intégré au système adjectival flexionnel de la langue. Tel n'est pas le cas de *tot... quot*. L'assimilation du schème corrélatif à un schème de proformes nous invite à rechercher des indices de leur « incomplétude référentielle » (Biraud 2005 : 90). On retrouve la proximité avec le fonctionnement du relatif et un fonctionnement général de nominalisateur-subordonnant que mettent en évidence les cas de coordination avec un N, de comparaison par *quam* ainsi que les changements modaux observés lors du passage du discours direct au discours indirect. Au niveau sémantico-référentiel, il se dégage, d'après les exemples présentés et d'après les études consultées<sup>271</sup>, un trait général de « quantité dénombrable » opposé à une « quantité non dénombrable » (*quantus*), présentant une incomplétude référentielle ou vacuité sémantique susceptible d'être saturée par une apposition.

Il reste donc à cerner de plus près cette notion de « quantité dénombrable », dont nous avons souligné la complexité, et à tâcher de rendre compte des propriétés morpho-syntaxiques remarquables du marqueur *quot*. Nous avançons l'hypothèse que ces dernières prennent sens si on les replace dans le cadre d'une réflexion autour du problème de la catégorie linguistique du nombre et de ses marqueurs dans la langue latine.

---

<sup>271</sup> Entre autres : C. Touratier (1994), C. Fry (2005), Ernout-Thomas (1953<sup>2</sup>), B. Bortolussi (1999).

## 4.5 *Quot* : proposition de caractérisation morpho-syntaxique et sémantico-référentielle

### 4.5.1 Propriétés morpho-syntaxiques fondamentales

Comme nous l'avons vu, le marqueur *quot* se distingue de *qualis* et de *quantus* par des propriétés morpho-syntaxiques remarquables. Il est indéclinable, associé à un élément pluriel et n'admet pas, ou seulement à titre exceptionnel le génitif partitif. Ces caractéristiques ont été abondamment soulignées dans les ouvrages de référence, comme nous l'avons signalé, et sont généralement désignées (voir *supra*) comme un des facteurs ayant favorisé le remplacement de *quot* ou de *tot* par d'autres formes, plus étoffées au niveau du matériel phonétique, au niveau morphologique et déclinables. Dans les descriptions et études que nous avons vues, *quot* paraît donc mal intégré dans le système des formes adjectivales constituant le micro-système organisé autour des deux pôles qualitatif et quantitatif : *qualis* – *quantus/quot*. Autrement dit, c'est l'isolement morpho-syntaxique de *quot* et de *tot* qui est mis en avant.

Cet isolement mérite d'être mis en lumière, mais à notre sens, un rapprochement morpho-syntaxique avec une autre catégorie de morphèmes paraît pertinent et s'accorde avec les propriétés sémantico-référentielles de *quot*. Mais ce dernier, au sein de la catégorie adjectivale, devient, en effet, moins isolé si on le rapproche des adjectifs numéraux cardinaux. Car ceux-ci se caractérisent, comme lui, par leur caractère non flexionnel, en latin, à partir de *quattuor*. Le cardinal *decem*, par exemple, est strictement invariable<sup>272</sup>, insensible au phénomène syntaxique « d'accord » avec un élément pluriel et n'admet pas l'emploi du génitif partitif.

Le lien entre numéraux cardinaux et le pluriel n'est pas souvent noté alors qu'il s'agit d'un phénomène linguistique qui ne va pas de soi et n'est pas général. Ainsi, contrairement à ce que l'on observe en latin, en basque par exemple, le numéral peut s'employer sans morphème de pluriel : *hiru etxe* « trois maisons »<sup>273</sup> vs *etxe bat* « une maison » ; il en va de même en arménien moderne où « l'emploi explicite d'un quantificateur numéral reste compatible avec un lexème non-pluriel : « j'ai vu 3 homme-0 »<sup>274</sup>. T. Ionin et O.

---

<sup>272</sup> Sont soumis à la flexion en latin seulement *unus*, *duo*, *tres* et les composés de « cent » *ducenti*, *trecenti* etc.

<sup>273</sup> I. Zubiri (2000 : 53) ; une opposition pertinente ici est l'ordre des séquences adjectif numéral-nom : avec « un » *bat* et *bi* « deux », l'adjectif numéral se place à droite (avec *bi*, il peut se placer néanmoins à gauche) ; avec le reste des adjectifs numéraux l'ordre est adjectif numéral-nom. »

<sup>274</sup> L. Danon-Boileau (1993 : 124) reprenant des données de l'article d'A. Donabédian (1993). A. Donabédian (1993 : 182) signale : « C'est là (avec les adjectifs numéraux) que se manifeste la rupture paradoxale entre

Matushansky (2004 : 107) mentionnent également des cas où le N qualifié par un adjectif numéral ne présente pas de forme de pluriel alors que la langue possède par ailleurs une marque morphologique de pluriel. Les auteurs citent un exemple emprunté au finnois :

Yhdeksän	omena-a	puto-si	maa-han
Nine.nom	apple.part.sg	fall.past.3s	earth.ill
« Nine apples fell to earth »			

En latin, à notre connaissance, il est impossible d'avoir *uidi tres homo* : pour « j'ai vu trois hommes » ou *tres homo cecidit*, comme en finnois, pour « trois hommes sont tombés ». Cette particularité typologique mérite d'être signalée.

Une autre propriété remarquable des adjectifs numériques cardinaux est leur incompatibilité avec l'emploi du génitif partitif, bien mise en avant par G. Serbat (1996 : 332). Ainsi, on observe une opposition de fonctionnement entre *unus*, qui admet le génitif partitif : *furiarum una* (Enn., *Scaen.* 71) ; *Gallia est omnis diuisa est in partes tres quarum unam incolunt Belgae, alteram Aquitani, tertiam qui Celtae appellantur* (Caes., *Gall.* 1,1,1), et les autres adjectifs numériques cardinaux qui eux ne l'admettent pas, comme le souligne G. Serbat (1996 : 332) : « A la différence de *unus* (dont l'un des emplois est celui de cardinal), les autres numériques, à l'exception de *mille* et de *milia*, ne servent pas de X dans un syntagme XG. *Decem longis nauibus* (Caes., *ciu.* 2,23,3). Les cardinaux se conduisent comme des adjectifs<sup>275</sup>, qu'ils soient variables (*duo*, *tres*, *ducenti*, etc.) ou invariables (tous les autres) :

---

quantification et pluriel : avec un numéral supérieur à « un » ou un adverbe de quantité comme *s'at* (beaucoup), le pluriel n'est pas requis ».

<sup>275</sup> Pour C. Touratier, les morphèmes numériques sont des « déterminants » (1994 : 65) : « Les morphèmes cardinaux appelés traditionnellement cardinaux relèvent de la quantification et sont, sauf bien sûr *unus*, des quantitatifs de la pluralité (...). Ces déterminants numériques peuvent se combiner avec d'autres déterminants de valeur anaphorique ou démonstrative, ou bien fonctionner à eux seuls comme des SN. » La nature syntaxique de ce que l'on appelle adjectifs cardinaux (Serbat 1996) ou de ce que C. Touratier considère comme des déterminants numériques est assez complexe. En effet, comment analyser les numériques composés tels *annos ducentos quadraginta quattuor* (Liv. 1,60,4) ? Doit-on y voir une suite de trois « déterminants » du N *annos*, comme si on pouvait avoir : *hos istos illos annos* (à notre connaissance non attesté) ? Sur la syntaxe des nombres composés, nous renvoyons à T. Ionin & O. Matushansky (2004). Nous renvoyons, pour les exemples russes, à un complément bibliographique : D. Paillard (1984 : chapitre 4). La visée généralisante ou universelle de l'hypothèse proposée par les auteurs dans plusieurs de leurs travaux a été contestée : cf. par exemple, P. Rutkowski (2006 : 249, version électronique : 101) : « The above claim cannot be valid cross-linguistically. I will argue that the approach proposed by I & M (Ionin & Matushansky 2005) and C & Z (Corver and Zwarts 2006) does not find support in syntax of Polish. »

Le comportement syntaxique des numériques cardinaux en latin reste donc, à notre connaissance, à être étudié dans le détail : cf. par exemple *Ad duo milia peditum et ducenti equites uigilibus ad portas trucidatis ad Hannibalem transfugiunt* (Liv. 21,48,1) : « 2000 fantassins et 200 cavaliers environ, après avoir tué les gardes des portes, passent à Hannibal. » *Ad* porte-t-il sur l'ensemble *duo milia* et *ducenti* ? Dans ce cas, l'emploi du nominatif (*ducenti equites*) est à souligner : *ad* dans le sens de « environ » est ici « particule autonome » (Er-Th,

*isti sunt decem* (Plaut., *Men.* 222). » Ainsi, selon nous, les propriétés fondamentales de *quot* reçoivent un éclairage intéressant si on les rapproche des propriétés fondamentales des adjectifs numéraux cardinaux<sup>276</sup>. Au niveau morphosyntaxique, le caractère non-flexionnel, la présence d'une marque de pluriel, l'absence d'emploi de génitif partitif unissent *quot* et la grande majorité des adjectifs numéraux cardinaux. Au sein du fonctionnement plus général de la langue latine, les propriétés morpho-syntaxiques de *quot* ne sont donc en fait pas plus singulières par rapport à *qualis* et *quantus* que celles des adjectifs numéraux cardinaux par rapport aux autres adjectifs qualificatifs. Ces propriétés morpho-syntaxiques peuvent s'expliquer par la fonction de **pro-adjectif numéral cardinal** ou de « **super adjectif cardinal** » pour reprendre une expression de G. Serbat (2001 : 575) visant à caractériser le fonctionnement de *is* qui est selon lui un « super nom ».

Afin de corroborer le rapprochement effectué, on peut en outre insister sur les propriétés combinatoires communes des adjectifs numéraux et de *quot* et notamment sur la faculté conjointe de quantifier le « nom numéral » *milia* associé à un génitif partitif : *milia militum octo duxit* (Enn., *ann.* 332)<sup>277</sup> / *quot milia iugerum* (cf. *supra*).

A ces propriétés morpho-syntaxiques remarquables se joignent des propriétés sémantico-référentielles communes aux adjectifs numéraux cardinaux qui relèvent de ce que l'on appelle le **dénombrément**.

#### 4.5.2 Remarques sur le génitif partitif : *unus* + G partitif vs adjectif numéral cardinal + N

Avant d'aborder de plus près le problème délicat du dénombrement, nous voudrions nous pencher sur la différence de comportement entre *unus* et certains pronoms qui admettent le génitif partitif et les adjectifs cardinaux qui eux ne l'admettent pas.

---

1953<sup>2</sup> : 117). De même : dans *ad duo milia et trecenti occisi et sex milia hominum capta* (Liv. 10,17), *trecenti* adjectif numéral ou déterminant, selon les auteurs, est coordonné à un N lui-même quantifié *duo milia* ; autrement dit, dans ce type de coordination trouve-t-on une coordination d'éléments de mêmes statut et fonction syntaxiques ? les participes *occisi* et *capta* sont intéressants : pourrait-on, par exemple, avoir *sex milia hominum captorum* ? Les réponses à ces questions dépassent le cadre de ce travail mais sont autant de problèmes posés pour de futures recherches.

<sup>276</sup> Sur le génitif partitif voir *infra*, où nous tâchons de montrer que la différence de fonctionnement syntaxique n'est pas la seule ; il est possible de relever une différence sémantico-référentielle et informative.

<sup>277</sup> Exemple cité par G. Serbat (1996 : 332).

#### 4.5.2.1 Le génitif partitif

Poser un parallèle morpho-syntaxique et fonctionnel entre *quot* et les numéraux cardinaux est une hypothèse descriptive qui rend compte du phénomène de non-emploi de ce que l'on appelle le génitif partitif mais, ce faisant, on n'explique pas la divergence entre ces constructions et celles qui l'admettent. G. Serbat (1996 : 332) pose une différence syntaxique : *unus, alter, nullus*, etc. sont des pronoms, les cardinaux sont des adjectifs. Nous voudrions compléter ces vues en émettant l'hypothèse qu'il existe une autre différence de nature sémantico-référentielle et informationnelle révélée par les phénomènes de syntaxe.

Les exemples relevés par G. Serbat (1996 : 331 sq) de Génitif Partitif présentent une propriété qui, à notre connaissance, n'a pas fait l'objet d'étude particulière : le Génitif Partitif (G) dans le schéma XG est très souvent un élément pronominal :

*Quarum* (Cic., *prov.* 4) ; *quorum* (Liv., 38,9,6 ; *Curt.* 8,5,2) *quarum* (Caes., *Gall.* 1,1,1) ; *earum* (Plaut., *Poen.* 1095) ; *illarum* (Plaut., *Mil.* 62) ; *eorum* (Plaut., *Capt.* 809), *istorum* (Apul., *met.* 1,25) etc.

Si l'on examine de plus près les exemples suivants :

**275)** *Ei duae puellae sunt meretrices seruulae / Sorores ; earum hic alteram efflictim perit, / neque eam incestavit umquam.* (Plaut., *Poen.* 1095) : Il a comme esclaves deux courtisanes toutes jeunettes encore, deux soeurs. Agorastoclès est amoureux fou de l'une d'elles, et pourtant il ne l'a jamais touchée. »

**276)** *Quid eae dixerunt tibi ? / (...) Ibi illarum altera / « Ergo mecastor pulcher est » inquit mihi* (Plaut., *Mil.* 62) : « Qu'est-ce qu'elles t'ont dit ? (...) Et l'autre de reprendre : « Ah, par Castor, comme il est beau ! »

on s'aperçoit que *earum* et *illarum* sont informativement peu saillants : ils appartiennent aux données thématiques de l'énoncé et leur suppression ne perturberait pas, semble-t-il, sa cohérence globale ; d'ailleurs dans le second exemple *illarum* n'est pas traduit. Dans le premier exemple, le référent de *earum* est clairement mentionné dans le cotexte adjacent ; dans le second, on relève *eae* et plus haut (v. 59) : *uel illae quae here pallio / me*



*reprehenderunt*. De fait, l'accent informatif appartient aux pronoms *alteram* et *altera* par rapport à *earum* et *illarum* qui sont eux **préconstruits**<sup>278</sup> et donc quelque peu « accessoires ».

Ce caractère informativement secondaire est présent dans bon nombre de cas relevés par G. Serbat. Ce point est particulièrement net lorsque X = adverbe, dans le schéma (XG) (1996 : 333) : « L'emploi des adverbes *ubi, ibi, quo*, qui réfèrent par eux-mêmes à l'espace et au temps, est beaucoup plus fréquent encore, avec un nominal au G qui renchérit sur l'expression locale. » Ainsi : *ubi gentium* (Plaut., *Truc.* 814) ; *ubi terrarum* (Plaut., *Amp.* 336) ; *ubi locorum* (Apul., *met.* 7,9) etc.

Dans le cas où X est un indéfini (1996 : 332), on relève le même phénomène (quoique non signalé) : *metui (...) quemquam mortalium admitti* (Petron., 19,2) ; *nec curare deum credo quemquam mortalium* (Verg., *ecl.* 8,35) ; *hominum est quisnam* (Juv., 13,243) ; *quisnam mortalium* (Tac., *hist.* 2,72). Ici aussi se produit un phénomène de renchérissement portant sur le caractère animé humain de *quisquam/nam*<sup>279</sup> et le poids informationnel du

---

<sup>278</sup> Ce concept a été forgé au départ par P. Henry (1975) puis repris par M. Pêcheux (1990 : 221) qui parle de « l'effet de préconstruit ». On renverra également à ce propos à l'ouvrage de M.A. Paveau (2006 : chapitre 2) qui offre une présentation tout à fait intéressante du concept. Voir en outre S. Robert (1991 : 102 sq), dans son ouvrage consacré au système verbal du wolof et où elle exploite ce concept et cette opération linguistique dans le cadre d'une étude sur le phénomène de focalisation, ou (1993) dans son article consacré plus spécifiquement à la focalisation ; voir également P. Perroz (1992 : 43) dans son étude consacrée au marqueur *bien*. M.L. Groussier & C. Rivière (1996 : 153) proposent la définition suivante : « Se dit d'un énoncé ou d'une partie d'énoncé dont la construction antérieure conditionne certains phénomènes. **1)** Énoncé dont la production antérieure conditionne certaines déterminations d'un autre énoncé donné. Par exemple, l'apparition de l'auxiliaire *do* dans une phrase affirmative implique, la plupart du temps, un préconstruit formé par la même lexis prédiquée à la modalité négative qui peut faire partie du contexte gauche. Ainsi dans : *I don't know why everyone here thinks I don't like this job. Well, I do like it, only I don't spend my time telling people.* **2)** Lexis prédiquée et munie de ses déterminations énonciatives qui n'est pas effectivement présente sous forme d'un énoncé dans le contexte gauche mais peut être déduite de celui-ci. Dans *Some aspects of the job aren't really prepossessing yet I do like it, aren't really prepossessing* implique la conséquence : « *I don't like the job* » qui va fonctionner comme préconstruit « corrigé » par le *do* affirmatif. **3)** Relation primitive entre notions dont la préconstruction est extérieure à l'activité proprement linguistique et, donc, n'est pas du ressort du linguiste, mais doit néanmoins être prise en compte dans les analyses de celui-ci. Par exemple, l'existence du composé *a car-door* implique la préconstruction de la relation qui pourrait être prédiquée sous la forme *Every car has doors*. On peut appeler cela un préconstruit notionnel. **4)** On peut considérer que la référence à la Situation repose sur l'idée que tout Sujet (et donc le co-énonciateur) présent dans celle-ci est susceptible de tirer de ses perceptions un certain nombre de représentations structurées que l'on appellera préconstruit situationnel. C'est ainsi que dans *Where shall I put my soaked shoes ? – Put them on the balcony*, le fléchage situationnel exprimé par l'article défini à gauche implique que le co-énonciateur a pris conscience de l'existence du balcon. C'est la conscience de cette existence, qui pourrait être exprimée par l'énoncé *There is a balcony*, qui fonctionne comme préconstruit situationnel. » On rapprochera, sans les identifier, le terme et le concept de préconstruit de celui de « présupposé » forgé par O. Ducrot.

<sup>279</sup> Voir G. Serbat (2001 : 596-609), pour *quisquam* ; l'auteur renvoie à *quis*, c'est-à-dire (2001 : 601) : « il est clair que peuvent commuter avec *QVIS* une suite, virtuellement infinie, de noms d'êtres masculins : *Marcus/ Claudius/ praetor/ agricola/ seruus*, etc. » et la note 6 précise : « L'emploi de *quis* « quelqu'un », pronom indéfini masculin, est soumis à une restriction importante. Il ne semble pouvoir s'utiliser que pour **les animés humains**. » (Nous soulignons). L'emploi du Génitif Partitif *mortalium* corrobore cette contrainte. L'auteur rajoute (2001 : 603) : « *Quis* désigne ici un « être animé » (humain), non pas d'emblée un être « quelconque » ; mais un être saisi dans son unicité d'être ; *ipso facto* déterminé, **puisqu'il est donné comme existant en tant qu'être isolé**. (...) Il suffit au locuteur de susciter par *quis* cette sorte d'**image-cadre convenable pour tout être humain**. » (Nous soulignons.) On saisit ici pleinement le caractère redondant du Génitif Partitif.

génitif partitif est extrêmement faible ou, si l'on préfère, extrêmement redondant. Même dans les cas où, hors contexte, une telle propriété ne saute pas directement aux yeux comme précédemment, une prise en compte du contexte montre le caractère préconstruit et largement redondant du génitif Partitif. Ainsi l' énoncé :

277) *Vadimus immixti Danais haud numine nostro / multaque per caecam congressi proelia noctem / conserimus, multos Danaum demittimus Orco.* (Verg., *Aen.* 2, 396-398) : « Nous allons, mêlés aux Danaens, sous des dieux qui ne sont pas les nôtres ; dans les rencontres de la nuit aveugle nous engageons bien des combats, nous dépêchons dans l'Orcus bien des Danaens. »

laisse transparaître de façon nette cette caractéristique : le génitif partitif fonctionne comme une reprise de telle sorte que c'est *multos* qui se trouve focalisé.

On proposera la même analyse pour *omnium* dans des énoncés tels que :

278) (*Aristides*) *unus omnium iustissimus fuisse traditur.* (Cic., *Sest.* 141) : « La tradition veut qu'Aristide fut par excellence le plus juste des hommes. »

où *omnium* peut être analysé comme un « renchérissement » du signifié de *unus* et de l'adjectif au superlatif.

Ainsi, nous suivons G. Serbat (1996 : 346) lorsqu'il conclut au rôle « anaphorique » du G adnominal dans son ensemble. Nous avons essayé de montrer, en utilisant les exemples relevés, le caractère préconstruit du génitif partitif, qui, au niveau informationnel, est redondant. Dans bien des cas, la nature pronominale du G Partitif s'explique par ce statut de préconstruit : le G Partitif appartient souvent au cadre thématique<sup>280</sup> de l'énoncé.

<sup>280</sup> On soulignera un autre point important : pour G. Serbat (1988 : 58), le G Partitif n'est pas le signifiant d'une fonction syntaxique, « (...) c'est une forme a-syntaxique du nom. » (Nous soulignons) Il partagerait ainsi une propriété commune avec le nominatif qui est (G. Serbat 2001 : 368) « cas de la non-dépendance » et « dépourvu de toute fonction syntaxique. » On expliquera ainsi cet emploi dans l'exemple suivant de Plaute : *Neque quantum aquaist in mari... Abiturun es ? Neque nubes omnes quantumst... Pergin pergere ? Neque stellae in caelo...* (*Poen.* 432-434) : « Ni pour toute l'eau de la mer... Te décideras-tu à partir ? Ni pour tous les nuages, tant qu'ils sont... Tu vas continuer longtemps ? Ni pour toutes les étoiles du ciel... » Le lien entre partition (caractère asyntaxique) et thématization pourrait enfin trouver un appui dans le fonctionnement et le sens du tour *de + Abl*, en latin, qui, quelle que soit l'évolution sémantique, fait coexister en synchronie cicéronienne, par exemple, valeur partitive et valeur thématique. Ex. ( *de* thématique). : *De benivolentia autem, quam quisque habeat erga nos, primum illud est in officio, ut ei plurimum tribuamus, a quo plurimum diligamur, sed benivolentiam non adulescentulorum more ardore quodam amoris, sed stabilitate potius et constantia iudicemus.* (Cic. *off.* 1,15,47) : « Je passe à la bienveillance qu'on nous témoigne : nous devons en premier lieu faire le plus pour ceux qui nous marquent le plus d'affection, mais il ne faut pas mesurer la bienveillance, comme le font les très jeunes gens, à l'ardeur du sentiment, c'est plutôt à sa solidité, à sa constance, qu'il convient d'avoir égard. » En face de *aliquis de nostris hominibus* (Cic. *Flac.* 9) : « quelqu'un de nos compatriotes. »

#### 4.5.2.2 Le groupe cardinal + N

Afin d'approfondir les remarques de G. Serbat relatives à la différence de fonctionnement entre *unus et al.* + G Partitif et les adjectifs cardinaux + N, nous avons procédé à un relevé, à l'aide du CD-ROM *BTL4*, des occurrences du cardinal *decem*<sup>281</sup> chez Cicéron. La réflexion qui suit ne prétend donc en aucun cas à l'exhaustivité et demande à être poursuivie et approfondie par des recherches s'étendant sur un corpus plus vaste.

Une première différence manifeste est l'absence de tours parallèles à X (l'élément associé à G) G, avec G = pronom. Dans les énoncés que nous avons pu observer, X (nous parlerons, en nous inspirant de l'analyse de G. Serbat pour le génitif, de tour C (cardinal) X (= qualifié par le cardinal), est dans la grande majorité des cas **un N** du type *annos, dies* (ces deux N représentent à eux seuls 30% des occurrences)<sup>282</sup>.

Le point le plus important, outre la différence susmentionnée est que, contrairement à G dans XG qui est, comme nous avons essayé de le montrer, très souvent redondant et préconstruit de telle sorte que sa présence paraît servir de renchérissement, de renforcement, expliquant par là le sentiment que sa suppression ne nuirait pas à la cohérence informationnelle de l'énoncé, dans CX, X semble informativement saillant et semble difficilement supprimable<sup>283</sup>.

**279)** *Et tamen dux ille Graeciae nusquam optat ut Aiacis similes habeat decem, sed ut Nestoris ; quod si sibi acciderit, non dubitat quin breui sit Troia peritura.* (Cic., *Cato* 31) : « Et cependant, le grand chef de la Grèce souhaite avoir non pas dix Ajax, mais dix Nestor ; et s'il les obtenait, il ne doute pas que Troie ne périsse bientôt. »

**280)** *\*Et tamen dux ille Graeciae nusquam optat ut 0 habeat decem, sed ut Nestoris ; quod si sibi acciderit, non dubitat quin breui sit Troia peritura.*

**281)** *Sed ut laudandus Regulus in conseruando iure iurando sic decem illi quos post Cannensem pugnam iuratos ad senatum misit Hannibal se in castra redituros ea quorum erant potiti Poeni nisi de redimendis captiuis impetrauissent si non redierunt uituperandi.* (Cic., *off.* 3,32,113) : « Mais de même qu'il faut louer Regulus dans le

<sup>281</sup> Ce cardinal est simplement choisi à titre d'exemple.

<sup>282</sup> Nous avons analysé 90 occurrences de *decem*.

<sup>283</sup> Il s'agit bien sûr d'une tendance. On relève justement : *quamobrem unam ex decem non praedonum repentino aduentu, sed legati latrocinio, non ui tempestatis, sed hac horribili tempestate sociorum amissam in litteras publicas rettulerunt.* (Cic. *Verr.* 2,1,89) : « C'est pourquoi, quand un de ces dix navires eut été perdu, non pas dans une attaque soudaine de pirates, mais par l'acte de brigandage du légat, non pas dans la violence d'une tempête qui s'est abattue sur les alliés, ils en ont consigné la perte dans leurs registres publics. » Il ne s'agit cependant pas d'un contre-exemple mais d'une conséquence de la construction de *unam*, car il est fait mention dans le cotexte immédiatement supérieur des 10 navires. Ne sont pas évoqués ici non plus les cas de notoriété du type *Septem* = Les sept sages, où le N n'est pas mentionné.

respect de son serment, de même faut-il blâmer, s'il est vrai qu'ils ne revinrent pas, les dix personnages qu'Hannibal, à la suite de la bataille de Cannes, envoya au sénat, après qu'ils eurent juré qu'ils reviendraient au camp – celui dont les Carthaginois s'étaient emparés – si, à propos du rachat des prisonniers, ils n'avaient pas abouti. »

**282)** \**Sed ut laudandus Regulus in conseruando iure iurando sic decem 0 ad senatum misit Hannibal se in castra redituros ea quorum erant potiti Poeni nisi de redimendis captiuis impetrauissent si non redierunt uituperandi.* (Cic., *off.* 3,32,113)

Autrement dit, X dans C-X, apparaît dans le sondage que nous avons effectué sous une forme référentiellement « pleine ». Ainsi dans l'exemple 281, *illi* est saturé au niveau sémantique par la relative et nous n'avons pas rencontré de forme : \* *decem illos* par exemple. On peut également évoquer le fait que, contrairement à *unus*, *alter*, etc., *decem* n'est pas focalisé dans l'énoncé où il apparaît. Il faut en outre signaler que, dans un SN *decem-X*, *decem*, indéclinable, ne porte aucune information syntaxique : dans de tels syntagmes, c'est X qui porte la marque de la fonction syntaxique. Autrement dit, X joue un rôle grammatical important alors que, dans le cas de *unus*, *unus* à lui seul marque, par sa désinence, la fonction qu'il occupe dans la charpente phrastique.

Au niveau sémantico-référentiel, on relève une autre différence. Si, dans le cas du génitif partitif, il existe un rapport sémantique étroit entre X et G, créant bien souvent un effet de renchérissement, de redondance, de lien présupposé entre X et G, tel n'est pas le cas de CX. Ainsi, on opposera :

**283)** *Misericordior nulla me est feminarum* (Plaut., *Rud.* 281) : « Il n'est pas de femme plus compatissante que moi. »

où *nulla* implique par lui-même et présuppose<sup>284</sup> *feminarum*, à :

**284)** *primum (ut) in iudiciis qui decem laudatores dare non potest, honestius est ei nullum dare quam illum quasi legitimum numerum consuetudinis non explere.* (Cic., *Verr.* 2,5,57) : « D'abord, devant les tribunaux, pour l'accusé qui ne peut présenter dix apologistes, il est plus honorable de n'en présenter aucun que de ne pas compléter le nombre légal imposé par l'usage. »

---

<sup>284</sup> De fait, on trouve des énoncés où ce nom au génitif n'est pas présent. Ainsi : *nihil est animo uelocius* (Cic. *Tusc.* 1,43) : « Il n'y a rien au monde de plus effronté que toi » glosé en *animus uelocissimus est omnium rerum* par A. Orlandini (2001 : 108).

où un tel lien n'existe pas entre *decem* et *laudatores*. *Decem* ne présuppose en rien *laudatores*, de telle sorte qu'au niveau paradigmatique, dans CX, X jouit de possibilités sémantico-référentielles plus importantes que G dans XG.

Ainsi, l'opposition syntaxique mise au jour par G. Serbat se joint à d'autres différences d'ordre sémantico-référentiel et informationnel. La réflexion, entreprise ici demande évidemment à être approfondie mais, puisque nous émettons l'hypothèse que *quot* fonctionne comme un pro-nombre, il convenait d'étudier le fonctionnement de ces derniers dans leur rapport, entre autres, au N qu'ils qualifient et à la lumière des analyses effectuées pour le Génitif Partitif<sup>285</sup>.

### **4.5.3 Propriétés sémantico-référentielles fondamentales : le dénombrement**

Nous voudrions examiner maintenant de plus près la notion de quantité dénombrable. Nous avons vu plusieurs exemples dans lesquels cette notion n'allait pas de soi et demandait à être approfondie. De fait, nous allons essayer de montrer, en nous appuyant sur plusieurs études, que la notion de quantité dénombrable implique, au niveau sémantico-référentiel, un mode spécifique de construction des occurrences d'une classe. Ce mode spécifique de construction du dénombrable implique une discernabilité des occurrences et s'inscrit dans une problématique du même et de l'autre. Cette caractéristique nous permet de rendre compte de plusieurs phénomènes observés dans l'usage de la langue et d'affiner nos analyses.

#### **4.5.3.1 L'opération de dénombrement : rassemblement et discernabilité des occurrences**

Nous avons essayé de montrer, dans l'introduction de ce volet, que la notion de quantité dénombrable, notion que *quot* aurait pour fonction de désigner, devait être précisée afin de rendre compte de la complexité sémantico-référentielle de certains exemples qui entraînent, conjointement à la notion de quantité dénombrable, un effet de différenciation qualitative entre les occurrences d'une classe, ou de quantité « dénombrable » qui tend vers « l'indénombrable. » Avant de passer à l'analyse de différents cas, nous voudrions présenter

---

<sup>285</sup> Ces considérations seront également mises à profit lors de l'étude de *quantum*.

quelques éléments relatifs à l'opération de dénombrement<sup>286</sup>. L. Danon-Boileau (1993 : 117) propose une définition de l'opération en ces termes : « Il existe un lien entre les noms des nombres et le processus cognitif de comptage. Pour le saisir il convient de ne pas réduire ce dernier à une simple énumération. Tout semble se déployer entre l'oeil qui regroupe et la main qui distingue. » Et un peu plus loin (120), l'auteur insiste sur le fait que ce qui se pluralise, « c'est ce qui se compare », ce qui explique que la théorie linguistique du nombre ne commence qu'à partir de « deux » dans la tradition européenne. Il reprend ensuite l'image de l'oeil qui rassemble et de la main qui distingue : « Mais si l'on renonce à faire du dénombrement le simple prélèvement de « n » fois l'unité, et si l'on prend en compte le croisement inhérent à la saisie du nombre – l'oeil qui rassemble et la main qui distingue – on peut alors lire le processus cognitif comme un ancêtre de l'opération symbolique correspondant au pluriel, laquelle permet de regrouper le différent sans l'unifier absolument. » L'auteur en arrive ainsi (121) à l'idée que « le pluriel est donc affaire de discernabilité. »

Ces analyses nous permettent de formuler des hypothèses relatives à l'apparition de l'effet de sens qualitatif dont nous avons parlé. Les occurrences dénombrables d'une classe partagent à la fois une propriété commune et/mais sont individuables ou discernées et donc distinctes (ce qui permet de les dénombrer) et, suivant les propriétés notionnelles des termes, la pondération sur le caractère discernable des occurrences peut être plus ou moins importante. Ainsi, nous avons vu qu'avec le nom *homo* l'individuation des occurrences était plus forte qu'avec le nom *flos*.

Le point important, selon nous, des analyses de L. Danon-Boileau, est de montrer la complexité de l'opération de dénombrement qui implique rassemblement et individuation. Le dénombrement devient ainsi conséquence d'un mode d'incarnation d'une notion qui se voit fragmentée en occurrences discrètes.

---

<sup>286</sup> Dans une optique non linguistique mais mathématique, le dénombrement peut être associé aux suites : « Intéressons-nous à la procédure élémentaire de dénombrement : « Il y a des cubes sur la table, combien y en a-t-il ? » L'enfant pointera du doigt chacun des objets formant la collection dont on veut connaître le nombre – les mathématiciens disent le cardinal -, tout en récitant la comptine numérique, c'est-à-dire **la suite des nombres entiers dans l'ordre.** » (Vivier 2004 : 16).

### 4.5.3.2 Le discret

Le caractère discret de l'opération quantitative dont *quot* serait le marqueur a été souligné par C. Fry ( voir *supra*). Ce mode d'incarnation des occurrences d'une notion a été largement étudié et théorisé par l'école culiolienne<sup>287</sup> qui distingue trois types de fonctionnement référentiels pour les noms et les procès : compact, dense et discret. Il est important de comprendre qu'il s'agit ici de modes de fonctionnement et non de catégories fixes a priori. De fait, un même énoncé peut connaître les trois types de fonctionnement.

S. de Vogüé propose ainsi comme première caractérisation de la classe du discret (1989 : 5) : « Dans une première approche, sont appelés discrets les nominaux (cf. chien, voiture) susceptibles d'être dénombrés. Il s'agit donc apparemment de la même catégorie que celle qu'on appelle classiquement la catégorie des termes comptables. Un premier critère assez satisfaisant quoique totalement brouillé par les phénomènes de recatégorisation, est la compatibilité de ces items lexicaux avec le déterminant « un » (en français, bien sûr ; dans d'autres langues on aborderait la question différemment). Ce n'est cependant pas un critère suffisant : un véritable discret non seulement se « singularise », mais aussi se « pluralise », au sens précis où l'on peut en compter deux, trois, i. e. en distinguer qui pourtant soient suffisamment similaires pour pouvoir être rapportés à une même propriété. » L'avantage d'une telle analyse est qu'elle permet d'expliquer nombre de phénomènes linguistiques liés à ce que l'on appelle traditionnellement la quantité dénombrable et ainsi que les effets de sens obtenus en liens étroits avec les données contextuelles et syntaxiques. Notre objet n'est pas ici d'exposer les enjeux théoriques d'une telle analyse mais de nous doter de moyens d'analyse linguistique précis qui permettent de rendre compte des phénomènes relevés dans l'usage de la langue.

On retrouve donc, au niveau linguistique, les caractéristiques de l'opération de dénombrement mises en évidence par L. Danon-Boileau. Ainsi, une classe d'occurrences discrètes va préserver le caractère individuel<sup>288</sup> de chaque occurrence permettant de donner

---

<sup>287</sup> Voir par exemple A. Culioli (1999, III : 14) et S. de Vogüé (1989) ; (1999), entre autres. S. de Vogüé (1989 : 6) propose une définition du caractère discret d'une occurrence : « Une occurrence de chien par exemple a un format prédéterminé (déterminé préalablement au prélèvement de cette occurrence) par une sorte de « format-type », d'étalon, à savoir le format du chien-type. Ce quel que soit ce format, même s'il risque de varier (fox-terrier ou chien loup) d'un individu à l'autre : ne compte que la forme générale qui fait de cette idée de chien le « chien-type », et qui permet par comparaison d'identifier une occurrence quelconque comme étant une occurrence de chien. C'est ce fonctionnement par « étalonnage » qui fait la spécificité première des discrets, et dont le critère de quantifiabilité n'est qu'une conséquence. »

<sup>288</sup> T. Ionin & O. Matushansky & Ruys (2006) : « **Parts of Speech: Toward a Unified Semantics for Partitives** », version électronique, consultée le 23/06/09, notent (1) : « cardinals (...) require their complements

lieu à ce qu'A. Culioli appelle une opération de parcours « rugueux »<sup>289</sup> et, dans le cas de *quot*, va lui associer une opération de pluralisation et de somme, pourrait-on dire.

Ces phénomènes sont bien perceptibles si l'on oppose les énoncés suivants :

**285)** *Lupus est homo homini* (Plaut., *Asin.* 495) : « l'homme est un loup pour l'homme. »

**286)** *Nam fuit quoddam tempus cum in agris homines passim bestiarum modo uagabantur (...)*. (Cic., *inv.* 1,1) : « Il y eut, en effet, un temps où les hommes erraient au hasard dans la campagne comme des animaux. »

**287)** *Quot homines, tot causae* (Cic., *de orat.* 2,140) : « Autant d'hommes, autant d'avis ».

Le premier exemple peut être analysé comme un exemple de ce qu'A. Culioli appelle un parcours lisse strict : « sans aucune partition, fragmentation sans aucun prélèvement. » Il y a renvoi à la notion et énoncé générique au sens strict. Le deuxième exemple est proche du premier au sens où le pluriel n'est pas utilisé dans une perspective de dénombrement, c'est-à-dire où la discernabilité des occurrences n'est pas mise en avant ; au contraire, ici, l'effet produit est celui d'un groupe homogène d'éléments indistincts. Le troisième en revanche insiste sur la discernabilité des occurrences quoique vérifiant toutes la propriété /homo/. *Quot homines* renvoie au nombre « fini » d'hommes **pris un par un**, à la somme des *homines* pris un par un.

Comme on le voit, à partir de la notion /homo/<sup>290</sup> l'énonciateur construit un mode d'incarnation de cette notion en pondérant discernabilité ou indiscernabilité des

---

to be sets of atoms (henceforth, the atomicity requirement) ». Pour l'opération de « *parcours* » elle-même, M.-L. Groussier & C. Rivière, dans leur lexique de la linguistique énonciative (1996 : 137), proposent la définition suivante : « Opération de détermination sur une classe, un ensemble ou un domaine notionnel consistant, pour l'énonciateur, à envisager successivement tous les éléments sans en choisir aucun (...) ». Et A. Culioli (1999, III : 48) : « L'opération de « *parcours* » consiste à parcourir toutes les valeurs désignables à l'intérieur d'un domaine sans pouvoir d'arrêter à une valeur distinguée (ainsi : « tout chien a quatre pattes » ; « *any dog barks* ».)

<sup>289</sup>A. Culioli (1985 : 101) définit le **parcours rugueux** comme un parcours qui permet de « conserver l'individuation ». Il oppose ce type de parcours au **parcours lisse** qui fait disparaître l'individuation et « qu'on renvoie globalement. » Ce point nous paraît intéressant dans la mesure où, dans certains énoncés, *quot* provoque des effets de sens proches de ceux de *quisque* ou de *unusquisque*, pour lequel S. Mellet (1994 : 53) s'appuie précisément sur l'opération de parcours rugueux. On songera également à *quotiens*.

<sup>290</sup> Il serait intéressant de poursuivre les investigations dans le domaine de l'effet du pluriel en relation avec le type d'entité concerné : *homo* au pluriel peut désigner un groupe constitué par X membres dont les individualités sont neutralisées au profit d'une certaine globalité alors qu'une entité comme *ira* au pluriel observe un comportement différent et désigne, selon O. Riemann (1879 : 53), une répétition du fait, une pluralité de sujets, prend une valeur « augmentative ». Pour les abstraits, il précise (41) : « le pluriel dont le latin se sert marque en général que l'action ou l'état se répète ou se prolonge, se multiplie, se manifeste sous plusieurs formes,



occurrences<sup>291</sup>. Ce qui est intéressant c'est justement de voir ce jeu, car, dans les trois cas, il y a renvoi à la classe des *homines* mais sur des modes distincts. Le jeu sur le fonctionnement du pluriel est également remarquable : il peut être utilisé pour renvoyer à un « groupe », une « masse » indistincte d'individus, et le caractère « comptable » est alors neutralisé ; avec *quot*, au contraire, c'est le caractère **distinctif et dénombrable** des occurrences qui est mis en avant. Il convient donc d'insister, à la lumière de l'opposition entre les deux derniers exemples, sur cette fonction sémantico-référentielle fondamentale de *quot*. *Quot* peut marquer le dénombrement parce qu'il implique le discernement des occurrences discrètes d'une classe. Aussi pourrait-on dire qu'il désigne autant une quantité d'occurrences dénombrables que discernables. Nous sommes conscient - et nous l'avons signalé - que la discernabilité des occurrences sera plus importante dans le cas d'une notion comme */homo/*<sup>292</sup> que dans le cas d'une notion comme */flos/* ; il n'empêche que *quot* implique cette discernabilité puisqu'il marque un nombre d'individus.

On retrouve donc en latin une opposition soulignée par L. Danon-Boileau (1993 : 128) : « Tantôt le pluriel gomme les différences et promeut un retour vers une indistinction globalisée, tantôt au contraire la marque de pluriel souligne l'existence d'entités différenciables, même si elles demeurent rassemblées sous le même vocable. »

---

s'applique à différents objets ou à différentes personnes pour sujets, etc. (...) M. Dräger ne parle pas des cas où le pluriel ajoute une idée d'intensité, de grandeur. »

<sup>291</sup> Sur ce type de fonctionnement, on consultera avec profit l'étude de M. Jarrega (1998) consacrée aux syntagmes en *les Ns*. L'auteur propose une analyse tout à fait stimulante du marqueur de pluriel et de l'opération dont il est la trace. L'intérêt de son étude est de dégager un schéma invariant susceptible de prendre telle ou telle valeur suivant son environnement co-textuel et le type de N qu'il marque : on retrouve des considérations sur le fonctionnement **compact, dense** ou **discret**. Tout en gardant à l'esprit que ce que l'on appelle le pluriel ne fonctionne pas de manière identique dans chaque langue (cf. les observations des phénomènes du basque ou de l'arménien moderne) nous considérons que la connaissance de ces différents travaux permet d'affiner l'étude des phénomènes latins. Quant à nous, nous poserons comme hypothèse que le pluriel, en latin, rend la notion quantifiable et fragmentable ; *quot*, quant à lui, quantifie ou marque le dénombré ou plutôt un « dénombré indéfini », le dénombrable étant la marque du pluriel. Nous nous inspirons ici des travaux de M. Jarrega (1998) précédemment cités et de ceux de D. Paillard (1984).

<sup>292</sup> Voir, à ce sujet, L. Danon-Boileau (1993 : 127) : « Est éminemment discernable un individu qui tout à la fois se distingue absolument de ses pairs, tout en partageant avec ceux-ci une propriété qui le range à l'écart de tout individu d'une classe voisine. Le genre humain, qui constitue l'ensemble le plus distinct de tout autre, mais rassemble des êtres plus différents entre eux que ceux de toute autre classe, peut être ainsi défini. » On expliquera ainsi que *quot homines* produise l'effet de grand nombre et de différence qualitative alors que *quot harenas* ne produit pas cet effet de différence qualitative.

### 4.5.3.3 Localisation

Une propriété de ces énoncés peut être associée à l'opération quantitative de dénombrement : on remarque souvent, apparaissant sous plusieurs formes, ce que l'on pourrait appeler une **localisation**. Pour illustrer ce que l'on entend par là, on citera un exemple entrevu :

**288) *Quot homines, tot sententiae*** (Ter., *Phorm.* 454) : « Autant de personnes, autant d'avis. »

Nous avons signalé que l'énoncé associait un effet de grand nombre et un effet qualitatif : « autant d'hommes, autant d'avis (différents) » mais on peut ajouter également un autre point impliqué dans cet énoncé : « autant qu'il y a d'hommes sur terre/dans le monde, etc. », c'est-à-dire que l'on va retrouver très souvent - il s'agit d'une tendance - un localisateur associé à *quot* et un sens existentiel<sup>293</sup> pour le verbe *esse*.

Ce localisateur peut se manifester sous la forme d'un syntagme prépositionnel de type *in* + Abl. ou à l'ablatif seul :

**289) *Qui tot habet triumphos quot orae sunt partesque terrarum, tot uictorias bellicas quot sunt in rerum natura genera bellorum.*** (Cic., *Balb.* 9) : « Il a remporté autant de triomphes qu'il y a de contrées et de parties de la terre ; il a gagné autant de victoires militaires qu'il y a de sortes de guerres au monde. »

**290) *Sed nunc quidem ualetudini tribuamus aliquid, cras autem, et quot dies erimus in Tusculano, agamus haec et ea potissimum quae leuationem habeant aegritudinum, formidinum, cupiditatum, qui omnis philosophiae est fructus uberrimus.*** (Cic., *Tusc.* 1,119) : « Au reste, le moment est venu de prendre un peu de repos ; mais demain et pendant tous les jours que nous passerons dans cette villa de Tusculum, nous continuerons ces entretiens en traitant spécialement les points qui sont de nature à offrir des remèdes contre les chagrins, les terreurs, les passions, car c'est là le fruit le plus précieux de toute la culture philosophique. »

**291) *Monstrum horrendum, ingens, cui quot sunt corpore plumae / tot uigiles oculi subter (mirabile dictu), / tot linguae, totidem ora sonant, tot subrigit auris.*** (Verg., *Aen.* 4,181-183) : « monstre horrible, démesuré : autant il a de plumes sur le corps, autant d'yeux vigilants – ô prodige – sous chacune, et autant de langues, autant de bouches qui parlent, autant d'oreilles qui se dressent. »

---

<sup>293</sup> C'est-à-dire que *esse* est très souvent rendu par « il y a » en fr ; cf. l'exemple de Cic., *Balb.* 9 et celui de Verg., *Aen.* 181. Sur « il y a » et la localisation voir J. C. Anscombe (1996 : 95-97). Sur les valeurs de *sum* en latin, nous renvoyons à l'étude de G. Serbat (2001 : 243 sq).

Le localisateur peut être temporel et apparaître comme un événement situé temporellement à l'aide du parfait<sup>294</sup>, par exemple :

**292)** *Non, mihi Maeoniae redeat si gloria linguae, / centenasque pater det Phoebus fundere uoces / tot caedes proferre queam, quot dextera magni / consulis, aut contra Tyriae furor edidit irae.* (Sil., 4, 525-528) : « Non, même si je retrouvais le talent glorieux du poète de Méonie et si l'auguste Phébus m'accordait cent bouches, je ne pourrais rapporter tous les morts qu'immolèrent les coups puissants du valeureux consul. »

**293)** *Tot et tantas res optare quot et quantas di immortales ad Cn. Pompeium detulerunt* (...) (Cic., Rab. Post. 48) : « Souhaiter des succès aussi nombreux et aussi grands que les dieux immortels en ont apporté à Pompée (...). »

Le futur peut lui aussi jouer ce rôle :

**294)** *Quot iuga bouerum, mulorum, asinorum habebis, totidem plostra esse oportet.* (Cato, agr. 62) : « Il faut avoir autant de chariots que vous aurez de couples de boeufs, de mulets et d'ânes. »

Et cet exemple de Catulle montre une combinaison du parfait et du futur, associé au syntagme (*posthac*) *in annis*, servant de localisateurs :

**295)** *O qui flosculus es Iuventiorum, / non horum modo, sed quot aut fuerunt / aut posthac aliis erunt in annis.* (Catull., 24,1-3) : « O toi qui es la fleur des Juventius, non seulement de ceux d'aujourd'hui, mais de tous ceux qui ont vécu ou qui vivront dans les années à venir. »

On trouve également très souvent le verbe *habere* qui peut être analysé comme une forme de localisation<sup>295</sup>.

---

<sup>294</sup> Sur l'affinité du passé et de la localisation, voir J.C. Anscombe (1996 : 94-95).

<sup>295</sup> Sur *avoir*, on peut renvoyer à E. Benveniste (1966 : 195 sq), et à A. Culioli (1999,II : 99) : « Si Paul a un livre alors il y a un livre chez Paul », cf. également le chapitre 2 de D. Paillard (1984) sur les énoncés à valeur possessive pour le russe : *U nego est' sobaka* « il a un chien » ; également A. Culioli, J.P. Desclés, R. Kabore, D.E. Kouloughi (1981 : 101 sq) : « Elargissement du problème à la localisation et à la possession ». A ce propos, on consultera avec profit l'étude de J. Bouscaren, J. Chuquet, B. Filhol-Duchet (1982 : 53-72) intitulée justement « Have opérateur de localisation » avec, à la p. 56, l'explication suivante à propos de *John has a dictionary* : « Dans l'énoncé (nous avons affaire) à une localisation, avec *dictionary* différent de *John*, mais défini par rapport à *John* : nous retrouvons ici ce qu'on appelle dans la langue usuelle la possession. » Les auteurs précisent, note 5 : « Ce terme de localisation doit être compris comme une relation abstraite et non forcément comme une localisation spatiale. » Concernant *Have*, J. Bouscaren, S. Persec, A. Celle, R. Flintham, S. Gresset (1998 : 214) commentent : « Nous savons que *Have* est fondamentalement un opérateur de localisation : ce qui

296) *Felix, qui patitur quae numerare potest! / Quot frutices silvae, quot flauas Thybris harenas, / mollia quot Martis gramina campus habet, / tot mala pertulimus, quorum medicina quiesque nulla nisi in studio est Pieridumque mora.* (Ov., *trist.* 5,1,30-34) : « Heureux celui qui peut compter les maux qu'il endure ! Autant il est d'arbres dans la forêt, autant de grains de sable jaune dans le Tibre, autant d'herbes tendres dans le champ de Mars, autant j'ai supporté de maux auxquels je ne trouve de remède et repos que dans l'étude et la société des Piérides. »

297) *Habeo tauros totidem quot Atticus, ad matrices LXX duo, unum anniculum, alterum bimum.* (Varro, *rust.* 2,5,12) : « J'ai autant de taureaux qu'Atticus, deux pour soixante-dix femelles, l'un d'un an, l'autre de deux. »

On relève également un N au datif qui joue le rôle de localisateur :

298) *Rei publicae satis erat tot dierum quot C. Mario.* (Cic., *prov.* 26) : « Pour l'intérêt public, le nombre de jours attribué à C. Marius aurait suffi. »

On peut invoquer pour expliquer la présence massive de localisateurs dans *quot p* le rapport mis en évidence par A. Culioli entre l'opération Qnt<sup>296</sup> (quantitatif) et la localisation : (1999,III : 64) : « toute localisation implique la construction d'une occurrence (avec délimitation dans l'espace-temps) » et il ajoute « (...) la propriété est d'activer QNT (et donc, le paramètre T, espace-temps.) ». Ainsi, c'est l'opération de Quantification marquée par *quot* qui impliquerait et expliquerait cette présence de localisateurs<sup>297</sup>.

En ce qui concerne la structure interne de *quot p*, on émettra l'hypothèse que ce que l'on a appelé ici un localisateur est déterminant pour la valeur de *quot*. En effet, dans le dernier énoncé par exemple, la valeur de *quot* dépend de *C. Mario*. Dans l'exemple tiré de Catulle, *fuert* détermine un nombre (quel qu'il soit, par rapport au passé), et *erunt* un nombre par rapport au futur. Dans l'exemple virgilien, c'est *corpore* qui fixe le nombre (quel qu'il soit) de *plumae*. On conclura donc à une interaction importante entre *quot* et l'élément qui joue le rôle de localisateur.

---

est à droite de *Have* est repéré par rapport au sujet de *Have*. » On voit ainsi, à travers ces quelques références bibliographiques, les liens étroits unissant localisation et possession.

<sup>296</sup> Sur l'opération de Quantification (Qnt), on consultera, entre autres, A. Culioli (1999,III : 82). Dans *Les mots de la linguistique, lexique de linguistique énonciative* (1996 : 171), le numéral *twenty* est considéré comme un « marqueur de quantification secondaire » et les auteurs précisent, sous la rubrique Quantification : « La quantification secondaire est une opération d'identification des quantités extraites, en termes objectifs (numération) ou subjectifs (appréciation) pour le discontinu, en termes subjectifs seulement pour le continu : *In the bottom drawer, she found ten walnuts, a few cork stoppers and a lot of rice.* »

<sup>297</sup> Adoptant une autre démarche théorique, J.C. Anscombe montre lui aussi le lien entre partition (ce qui implique une quantification, voir l'article d'A. Culioli cité, note précédente) et localisation (1996 : 80 sq.).

#### 4.5.3.4 Synthèse : *Quot*, un pro-adjectif numéral

Comme dans le cas de *qualis*, il faut souligner le caractère indéterminé ou « indéfini » de la charge sémantique véhiculée par *quot*, qui peut être « comblée » par l'ajout d'une apposition :

**299)** *Habeo tauros totidem quot Atticus, ad matrices LXX duo, unum anniculum, alterum bimum.* (Varro, *rust.* 2,5,12) : « J'ai autant de taureaux qu'Atticus, deux pour soixante-dix femelles, l'un d'un an, l'autre de deux. »

On retrouve ce phénomène dans cet exemple de Plaute où c'est la valeur sémantique de *tot* qui est saturée par une apposition :

**300)** *Quot minis ? / Tot, quadraginta minis.* (Plaut., *Epid.* 52) : « Combien de mines ? Autant ; quarante. »

Dans le cas de l'interrogation directe, comme ici, il devient possible de mettre en lumière l'opération de parcours dont *quot* est le marqueur. Il s'agit d'un parcours<sup>298</sup> portant

---

<sup>298</sup> On signalera que cette opération de parcours peut être qualifiée d'« orientée » ou d'« ordonnée » dans la mesure où les adjectifs cardinaux sont orientés : on part de +1 dans le cas de *quot* pour aller vers une valeur toujours supérieure à ce point de départ. Voir à ce propos la note 55 où est mentionnée la notion de « suite ». C'est un point fondamental de l'ouvrage de R. Rivara (1990 : 33) : « L'échelle numérique. Les faits énumérés ci-dessus constituent autant de raisons de concevoir les énoncés quantitatifs numériques comme résultant d'une opération sémantique qui consiste à parcourir l'échelle des grandeurs numériques dans le sens qui lui est inhérent, celui de l'arithmétique des nombres. Des points de vue logique et référentiel, 3 ou 2 et 2 ou 3 sont équivalents. Mais pour rendre compte du langage, tel qu'il peut être appréhendé notamment à travers l'étude du français et de l'anglais, on doit postuler, comme je l'ai fait, un processus conceptuel qui fait de la quantification une opération scalaire, dynamique et orientée. Cette opération peut être conçue comme une série de confrontations entre l'« objet » à mesurer et l'échelle numérique. Ces confrontations se faisant de « bas en haut », on comprend bien les énoncés quantitatifs qui, outre atteindre, utilisent des verbes tels que s'élever (à) et se monter (à) : *Le coût total de l'opération s'élève à deux millions de francs.* » Cette idée d'échelle orientée peut être soulignée pour le latin dans des expressions comme *numerum pugnantium augere* (Caes. *Gall.* 7,48).

Cette orientation est perceptible dans certains emplois niés. Ainsi : *Non tot Achaemeniis armantur Etrusca sagittis / spicula quot nostro pectore fixit Amor.* (Prop. 13,1-2) : « Non, les flèches achéméniennes sont moins barbelées de pointes étrusques que mon cœur transpercé par l'Amour. » C'est-à-dire que la négation ne constitue pas simplement l'inverse de l'égalité : ici une différence de nombre, mais elle entraîne une inversion de l'orientation : « pas autant » = moins (et non pas « plus », logiquement possible dans le cas d'une simple différence de nombre ; pas la même taille = plus grand et/ou plus petit possibles). A propos de l'impact de la négation sur une relation d'égalité et l'inversion de l'orientation de l'échelle vers le haut, voir, entre autres, R. Rivara (2004 : 56-57). A. Culioli (2000, I : 63) explique le phénomène en ces termes : « Si l'on reprend le problème de ce que O. Ducrot a appelé la loi d'abaissement, c'est-à-dire le fait que lorsqu'on identifie au centre représenté par « tant », « pas autant » est une des occurrences qui est ce qu'on veut mais pas le « tant » lui-même, c'est-à-dire attiré ailleurs, donc vers la frontière, donc, par définition, nécessairement « moins » (sauf contraste explicite : « ce n'est pas autant que... c'est plus que »). Et ceci n'est pas dû à une loi du discours mais à une propriété constitutive du domaine notionnel qui fait que les choses ne peuvent fonctionner autrement. »

sur le nombre de mines et, partant, sur les adjectifs numéraux susceptibles d’instancier la parenthèse dans ( )<sub>N</sub>minis : deux, trois, etc. *Quot* est ici l’image<sup>299</sup> de n’importe quel adjectif numéral. On retrouve cette opération de parcours dans le cas de l’exclamation<sup>300</sup> :

**301)** *Iracundus dominus quot in fugam seruos egit, quot in mortem !* (Sen., dial. 5,5) : « Combien d’esclaves un maître irritable a poussés à la fuite, combien à la mort ! »

Ainsi en vient-on à formuler l’hypothèse que *quot*, dans l’exemple tiré de Varron, désigne un nombre de taureaux : *quot tauros* non spécifié autrement que par *Atticus habet* (p) ; autrement dit, *quot (tauros) Atticus (habet)* désigne le nombre (quel qu’il soit : il n’est pas spécifié) de taureaux d’Atticus. On aperçoit ici la proximité fonctionnelle de *quot* dans les emplois interrogatifs, exclamatifs corrélatifs et non-corrélatifs : ***quot* est le représentant (l’image) d’un nombre (quel qu’il soit), d’un adjectif numéral associé à une localisation et utilisé comme repère.** On pourrait ici aussi utiliser l’opération de parcours sur les valeurs numériques mais en soulignant que dans le schéma assertif, ce parcours est **stabilisé par une issue**<sup>301</sup> : il y a un parcours sur les valeurs numériques, à chaque occurrence dénombrée (donc discernée) la valeur du cardinal change, et il y a un arrêt sur une valeur qui correspond à une « somme », un total de ces occurrences. Cette valeur peut prendre la forme d’un cardinal :

---

On retrouve un phénomène analogue avec *non tam... quam = minus quam* et *non/haud tantum... quantum* : (...) *circa eos laeuo in cornu aduersus Claudium Gallos opponit, haud tantum iis fidens quantum ab hoste timeri eos credebat* (...). (Liv. 27,48) : « il oppose, à son aile gauche, les Gaulois à Claudius, moins parce qu’il comptait sur eux que, parce que, croyait-il, il s’étaient redoutés par l’ennemi. » Une étude spécifique sur la négation et *tot... quot* dans cette perspective ouvre des pistes de réflexion intéressantes.

<sup>299</sup> A. Culioli (1999,III : 119) : « Ainsi, dans une interrogative telle que *Qui a ouvert la fenêtre ?*, il est banal d’affirmer que l’on ne met pas en question la référence à tel événement mais que l’on ne saurait assigner une valeur à la place ( ) dans ( ) *a ouvert la fenêtre*, exception faite de la valeur circulaire QUI A OUVERT LA FENÊTRE *a ouvert la fenêtre* (que l’on reliera aisément à *quelqu’un*). En d’autres termes, on a affaire à une suite ( ) *a ouvert la fenêtre* où, quelle que soit la valeur imaginée en parcourant le domaine des possibles, il n’existe aucun critère de choix ; bref, toute assignation est bloquée, d’où le recours au second énonciateur : c’est ce que l’on appelle interroger (délimiter, par une abstraction, l’espace des possibles). Nous dénommerons image ce représentant d’une classe de valeurs imaginaires : ainsi **QUI** dans *Qui a ouvert la fenêtre ?* » D. Paillard (1984 : 111) décrit précisément, pour le russe, le rôle de *skol’ko* « combien » en ces termes : « la question porte sur l’attribution d’une détermination quantitative (*skol’ko* est l’image de toutes les valeurs attribuables.) »

<sup>300</sup> Voir à ce sujet, A. Culioli (1999,III : 113-124 et 125-134). On signalera en outre que l’opposition qualitatif : *qualis* / quantitatif : *quantus* (non dénombrable) – *quot* (dénombrable) - voir *supra* C. Fry (2005 : 258) - n’est plus strictement la même si l’on passe de la modalité assertive à la modalité exclamative. Dans l’exemple que nous présentons, l’exclamation porte sur le nombre d’esclaves : *quot seruos* ; si l’on prend un exemple tel *quantus orator !* (Cic. *Tusc.* 5,36) on est plus proche des exclamatives introduites par *qualis* : *qualis artifex pereo !* (Suet. *Nero*, 6,49) de telle sorte que l’on passe d’une « opposition » *qualis* / *quantus-quot* en modalité assertive à une « opposition » *qualis-quantus* / *quot* pour la modalité exclamative.

<sup>301</sup> La **stabilisation** et l’**issue** sont des termes méta-linguistiques de la théorie (TOE) d’A. Culioli. Voir A. Culioli (2000,I : 170) : « On a alors une opération de parcours, c’est-à-dire un trajet d’occurrence à occurrence, sans que l’on puisse s’arrêter à une valeur stable et assurée. Dans ce cas, on aura nécessairement recherché d’un site (processus de stabilisation) : nous appellerons *issue* une telle position de stabilisation. » Sur la stabilisation, voir également le chapitre consacré à *qualis*.

*decem*, par exemple, ou celle de *tot*, lui-même saturé, au niveau sémantique, par *quot* p. Ainsi, à la différence de l'interrogation et de l'exclamation, *quot* joue ici le rôle de repère venant saturer, grâce à une opération de fléchage et d'identification, *tot*.

Pour conclure cet essai de caractérisation morpho-syntaxique et sémantico-référentielle de *quot*, nous proposerons de le considérer comme un pro-adjectif numéral ou comme un super-adjectif numéral<sup>302</sup>. Nous avons vu, en effet, qu'il partage avec la majorité des adjectifs numéraux latins des propriétés morpho-syntaxiques remarquables. Nous avons, en outre, été amené à préciser la notion de quantité dénombrable en nous penchant de plus près sur l'opération de dénombrement et sur ses conséquences au niveau de la langue en soulignant que cette opération implique la constitution d'une classe d'occurrences discrètes localisées et donc discernables ; enfin, nous avons mis en évidence le caractère « non-spécifié » ou « indéterminé » de la valeur sémantico-référentielle de *quot* en examinant la possibilité de lui adjoindre une rallonge appositive, comme dans le cas de *qualis*, et l'opération de parcours sur le nombre mise en lumière par l'interrogation et l'exclamation. Il nous reste maintenant à examiner de plus près les diverses réalisations syntaxiques et sémantico-référentielles de *quot* en contexte et les modalités de l'opération d'identification apportant une force comparative du marqueur.

#### **4.5.4 Illustration : variations sur le dénombrement**

##### **4.5.4.1 *Quot* en schéma corrélatif**

###### **4.5.4.1.1 Diptyque 1**

On commencera par préciser que le CD-ROM *BTL4* atteste 12 occurrences de schèmes corrélatifs de type diptyque 1 contre 11 occurrences de type diptyque 2 dans le corpus cicéronien. Le schéma *quot... tot/totidem*, à partir d'une configuration générale d'identification portant sur le nombre des termes corrélés tel que nous l'avons défini, donne lieu à plusieurs effets de sens selon les propriétés notionnelles de ces termes. On peut ainsi

---

<sup>302</sup> On peut rappeler, pour étayer le rapprochement entre *quot* et les adjectifs numéraux cardinaux, la possibilité de créer des adverbes multiplicatifs à l'aide du suffixe *-ies/-iens*, à partir de *quinque*. Voir, à ce propos, G. Meiser (1998 : 176-177).

distinguer trois types d'effets que nous avons rencontrés et que nous pouvons illustrer par les exemples suivants :

**302) *Quot iuga bouerum, mulorum, asinorum habebis, totidem plostra esse oportet.*** (Cato agr. 62) : « Il faut avoir autant de chariots que vous aurez de couples de boeufs, de mulets et d'ânes. »

**303) *Felix, qui patitur quae numerare potest! / Quot frutices silvae, quot flauas Thybris harenas, / mollia quot Martis gramina campus habet, / tot mala pertulimus, quorum medicina quiesque nulla nisi in studio est Pieridumque mora.*** (Ov., trist. 5,1,30-34) : « Heureux celui qui peut compter ses peines ! Autant il est de rameaux dans les forêt, de grains de sable au fond du Tibre, de brins d'herbe dans le champ de Mars, autant j'ai enduré de maux : je n'y trouve de remède, je ne goûte de calme, que dans l'étude et dans le culte des Muses. »

**304) *Quot homines, tot sententiae*** (Ter., Phorm. 454) : « Autant de personnes, autant d'avis. »

On considérera que l'on a affaire dans les trois cas à une identification de nombre mais il faut noter que, dans le premier exemple, on observe une identification pure et simple d'un nombre fini « mesuré », que, dans le second, les propriétés notionnelles des termes impliquent une identification de nombre qui tend vers l'indénombrable, vers une « grande quantité » et enfin, que, dans le troisième cas, ressort, en plus de l'identification de nombre, une insistance sur la différence qualitative entre les occurrences. Notre hypothèse peut être reprise : il s'agit d'utiliser la proposition introduite par *quot* comme repère d'identification pour *tot*. On peut ainsi gloser le schéma suivant d'identification pour le premier exemple : « le nombre de couples de boeufs, de mulets et d'ânes, quel qu'il soit, que vous aurez, sert de repère identifiant au nombre de chariots qu'il faut avoir », pour le second : « le nombre, quel qu'il soit, de grains de sable contenus au fond du Tibre sert de repère identifiant au nombre de mes malheurs » et dans le troisième cas : « le nombre, quel qu'il soit, d'hommes sert de repère identifiant au nombre d'avis. » Les propriétés notionnelles et pragmatiques des termes associées à une pondération sur les domaines quantitatifs et qualitatifs impliqués par l'opération de dénombrement produisent les effets de sens relevés.



On peut proposer le schéma suivant :

*Quot iuga bouerum habebis totidem plostra oportet esse*



où ( )<sub>N</sub> désigne un nombre quel qu'il soit supérieur à un de X (*iuga bouerum*) déterminé ou localisé<sup>303</sup> par p (*habebis*)<sup>304</sup>.

On peut vérifier que l'on retrouve ces trois effets de sens dans les exemples suivants :

- effet de nombre mesurable :

**305) *Quot dies per dominum mora fuerit quo minus uinum degustet, totidem dies emptori procedent.*** (Cato, *agr.* 148) : « D'autant de jours la dégustation aura été retardée du fait du maître, d'autant de jours sera prolongé le délai accordé à l'acheteur. »

- effet de grand nombre :

**306) *Monstrum horrendum, ingens, cui quot sunt corpore plumae / tot uigiles oculi subter (mirabile dictu), / tot linguae, totidem ora sonant, tot subrigit auris.*** (Verg., *Aen.* 4,181-183) : « Monstre horrible, démesuré : autant il a de plumes sur le corps, autant d'yeux vigilants – ô prodige – sous chacune, et autant de langues, autant de bouches qui parlent, autant d'oreilles qui se dressent. »

- effet de nombre **et** de diversité qualitative :

**307) *Quot genera uoles, tot indito*** (Cato, *agr.* 40) : « employez autant de variétés que vous voudrez. »

**308) *Quomodo nunc se istorum artes habent, pertimescendast multitudo causarum ; est enim infinita, si in personis ponitur : quot homines, tot causae.*** (Cic., *de orat.* 2,140) : « Si l'on admet la doctrine de ces gens-là, effrayante devient avec eux la multitude des causes. Oui, elles sont en nombre infini, quand on les rapporte aux personnes, car alors autant d'individus, autant de causes. »

<sup>303</sup> Sur l'importance de la localisation, cf. *supra*.

<sup>304</sup> La notation ( ) est inspirée de (Paillard 1985).

**309) *Quot capitum uiuunt, totidem studiorum milia*** (Hor., *sat.* 2,1,26) :  
« Autant de têtes de vivants, autant de goûts par milliers. »

Ainsi, à partir d'un même schéma syntaxique de corrélation dans lequel la proposition introduite par *quot* joue le rôle de repère, il devient possible de rendre compte des différents effets relevés<sup>305</sup>. Nous n'avons pas voulu mener une analyse exhaustive des effets de sens<sup>306</sup> et des variétés de ces schèmes corrélatifs et il serait intéressant de poursuivre ces recherches en y intégrant une problématique diachronique et générique. Nous avons simplement essayé d'approfondir les analyses antérieures afin de mieux comprendre et rendre compte des cas que nous avons rencontrés.

#### 4.5.4.1.2 Diptyque 2

Dans notre corpus, si l'on excepte le texte de Caton, ce type de construction est numériquement supérieur au D1. Il nous faut également souligner, si l'on examine les données recueillies grâce au CD-ROM *BTL4*, que des divergences de fréquences apparaissent au sein d'un même genre entre plusieurs auteurs. Ainsi, Virgile n'emploie pas le schème en diptyque 2 alors qu'Ovide l'emploie. En prose, la langue de Quintilien se distingue de celle de Cicéron relativement à l'emploi des schèmes corrélatifs en *quot... tot / tot... quot* : on relève 5 fois plus de diptyques 2 que de diptyques 1. Au niveau morphologique, toujours chez le même auteur, il convient de souligner la grande majorité<sup>307</sup> d'emplois de la forme *totidem*.

Des recherches plus poussées devraient permettre de distinguer les faits attribuables aux caractéristiques stylistiques de chaque auteur et les faits découlant de l'évolution de la structure. En effet, les faits génériques et stylistiques semblent jouer un rôle important dans la répartition et les différences de fréquences entre les schèmes en diptyque 1 et diptyque 2, mais l'établissement de résultats exhaustifs et exacts dans ce domaine dépasse le cadre de cette étude.

---

<sup>305</sup> Nous soulignons une fois encore que ces effets de sens sont la conséquence du fonctionnement de *quot* en interaction avec les propriétés des éléments du contexte.

<sup>306</sup> Notons cependant que nous n'avons pas, ni dans notre corpus, ni dans nos sondages connexes, rencontré de sens « oppositif » pour *quot*, effet de sens fréquent avec *ut... ita* (voir par ex. O. Spevak, 2005 : 144), et aussi, avec *quantum... tantum* : « *Nec procul inde Hannibal cum consedisset, quantum uictoria equestri elatus, tantum anxius inopia quae per hostium agros euntem, nusquam praeparatis com meatibus, maior in dies excipiebat (...)*. (Liv. 21,48,8) : « De son côté, Hannibal ne s'était pas installé loin de là ; s'il était fier de la victoire de sa cavalerie, il n'en était pas moins inquiet de la pénurie qui l'affectait de jour en jour davantage, au fur et à mesure qu'il avançait en territoire ennemi, où il ne trouvait nulle part de vivres qui l'attendaient (...). »

<sup>307</sup> Nous n'avons relevé qu'un exemple de *tot* contre 9 pour *totidem* dans les dépouillements effectués à l'aide du CD-ROM *BTL4*. Pour *totidem* : voir *inst.* : 3,7,20 ; 5,10,95 ; 6,3,82 ; 8,3,58 ; 8,4,27 ; 8,6,42 ; 9,1,23 ; 11,3,62 ; 12,10,10.

M. Fruyt (2004 : 40) fait remarquer que, dans l'histoire de la langue et de l'évolution de la structure de la relative, la tendance est à la « contiguïté » des éléments corrélatifs et relatifs. Cette contiguïté se rencontre également dans le cas du schème *tot... quot*, comme on peut l'observer dans l'exemple suivant :

**310)** *Quid, eas quanti destinat ? // Talentis magnis **totidem quot** ego et tu sumus.* (Plaut., *Most.* 644-645) : « Mais dis-moi, quel prix y a-t-il mis ? Autant de grands talents que nous sommes, toi et moi. »

Il ne s'agit là que d'une tendance puisque l'on trouve aussi bien :

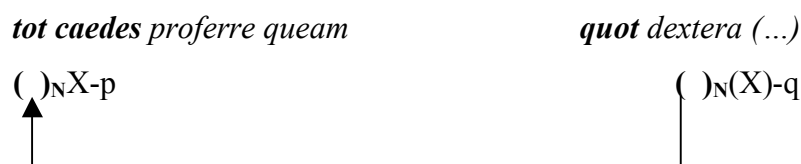
**311)** (...) *baeae myrti quae fuerant repositae diligenter conteruntur et **totidem** earum librae contusarum appenduntur, **quot** amphorae condiri debent.* (Colum., 3,38,2) : « (...) on écrase soigneusement les baies de myrte laissées de côté et on pèse autant de livres de ces baies écrasées qu'on doit apprêter d'amphores. »

Ce point montre en fait que c'est la structure « antécédent + corrélatif » qui fait bloc.

On retrouve dans ce type d'emploi des configurations internes à *quot p* que nous avons entrevues. Nous soulignerons ici deux configurations remarquables. La première présente la particularité de ne pas avoir de support nominal en surface que viendrait déterminer *quot* dans *quot p* :

**312)** *Non, mihi Maeoniae redeat si gloria linguae, / centenasque pater det Phoebus fundere uoces / **tot caedes** proferre queam, **quot** dextera magni / consulis, (...).* (Sil., 4, 525-528) : « Non, même si je retrouvais le talent glorieux du poète de Méonie et si l'auguste Phébus m'accordait cent bouches, je ne pourrais rapporter tous les morts qu'immolèrent les coups puissants du valeureux consul. »

La structure est proche ici d'une structure relative dans le sens où l'on peut considérer *caedes* comme un antécédent. Ainsi, un seul support nominal est qualifié et l'on peut parler de co-référence. Nous proposerons le schéma suivant pour illustrer ce mécanisme :



Nous distinguerons de cet énoncé l'énoncé suivant dans lequel on relève deux supports nominaux déterminés par *tot* et *quot* :

313) *Sint, precor, hae saltem faciles mihi! namque deorum cetera cum magno Caesare turba facit ; meque tot aduersis cumulant, quot litus harenas, quot que fretum pisces, ouaque piscis habet.* (Ov., *trist.* 4,1,53) : « Je les supplie du moins de m'être favorables, c'est assez que le reste de la troupe des dieux se soit déclaré pour le grand César et m'accable de maux aussi nombreux que les grains de sable du rivage, les poissons de la mer et les oeufs des poissons. »

Ici, c'est le nombre de grains de sable, de poissons et d'oeufs qui sert de repère identifiant au nombre de malheurs du poète et l'on représentera le mécanisme à l'oeuvre ainsi :



Le point intéressant, selon nous, réside dans le fait que la seconde configuration donne lieu plus facilement ou plus naturellement à une lecture comparative. Ce point s'explique par le mécanisme d'identification : dans ce type de configuration, *tot... quot* vient abolir toute altérité « numérique » susceptible d'exister **entre deux supports différents** et l'on retrouve ici le mécanisme d'identification tel que défini par A. Culioli<sup>308</sup>.

Au niveau sémantico-référentiel, on relève les mêmes effets de sens que dans le cas du diptyque 1. L'exemple d'Ovide montre que le schème *tot... quot* peut être utilisé pour désigner une quantité « indénombrable » de supports discrets ou d'occurrences discrètes situées ou localisées. On relève, pour ce qui est d'une quantité mesurable :

314) *Rei publicae satis erat tot dierum quot C. Mario.* (Cic., *prov.* 26) : « Pour l'intérêt public, le nombre de jours attribué à C. Marius aurait suffi. »

et pour ce qui est du fonctionnement sémantico-référentiel de *quot* associant domaines quantitatif et qualitatif :

315) *Vocis mutationes totidem sunt quot animorum, qui maximum uoce commouentur.* (Cic., *orat.* 53) : « La voix comporte autant de variations qu'il y en a dans les sentiments, lesquels sont de leur côté particulièrement influencés par la voix. »

---

<sup>308</sup> A. Culioli (2000,I : 97) Nous renvoyons au volet strictement théorique de ce travail pour une présentation plus détaillée de l'opération d'identification ainsi qu'au chapitre consacré à *idem... qui*.

où les valeurs sémantiques primitives de *mutationes* et de *animorum* impliquent, à l'instar de *homo*, une différenciation qualitative.

La construction en diptyque 2 est donc présente dans des cas relativement proches de ceux rencontrés pour la construction en diptyque 1.

#### 4.5.4.2 Structures non corrélées

Il faut signaler tout d'abord que dans notre corpus *quot* en emploi non corrélé est rare<sup>309</sup>. On relève :

**316)** *Istuc uel ego possum respondere, inquit Agrius : uendas, quot assibus possis, aut si nequeas, relinuas.* (Varro, *rust.* 1,12,2) : « Agrius : « A cette question même moi je puis répondre : vends-la, autant d'as que possible, ou si tu n'y arrives pas, abandonne-la. »

Cette observation peut être étendue par exemple au corpus cicéronien ; le CD-ROM *BTL4* ne fournit que 5 occurrences de *quot* en emploi non corrélé. Nous avons classé ces emplois en fonction de la présence ou de l'absence d'une négation sémantiquement pleine dans *quot p*, la présence de la négation en structure comparative produisant des effets de sens spécifiques et mettant en lumière des propriétés particulières au sein de la classe des marqueurs comparatifs.

##### 4.5.4.2.1 *Quot-p* ne présentant pas de négation

Ces emplois témoignent d'une variété non négligeable de cas. Il faut signaler que *quot* peut être associé à une tête nominale ou non :

**317)** *O qui flosculus es Iuuentiorum, / non horum modo, sed quot aut fuerunt / aut posthac aliis erunt in annis.* (Catull., 24,1-3) : « O toi qui es la fleur des Juventius, non seulement de ceux d'aujourd'hui, mais de tous ceux qui ont vécu ou qui vivront dans les années à venir. »

**318)** *Sed nunc quidem ualetudini tribuamus aliquid, cras autem, et quot dies erimus in Tusculano, agamus haec et ea potissimum quae leuationem habeant*

---

<sup>309</sup> Comme nous l'avons dit, il se produit parfois, hors corrélation et à cause des phénomènes de sandhi, des ambiguïtés entre *quod* et *quot*.

*aegritudinum, formidinum, cupiditatum, qui omnis philosophiae est fructus uberrimus.* (Cic., *Tusc.* 1,119) : « Au reste, le moment est venu de prendre un peu de repos ; mais demain et pendant tous les jours que nous passerons dans cette villa de Tusculum, nous continuerons ces entretiens en traitant spécialement les points qui sont de nature à offrir des remèdes contre les chagrins, les terreurs, les passions, car c'est là le fruit le plus précieux de toute la culture philosophique. »

Le point commun entre les différents emplois relevés peut être ramené à la proposition que nous avons faite pour caractériser le fonctionnement de *quot*. Ainsi dans le dernier exemple que nous venons de citer, *quot* renvoie au nombre de jours ( )<sub>N</sub>-*dies*, quel qu'il soit, localisé par *erimus in Tusculano*. *Quot* p, coordonné à *cras*, occupe la même fonction syntaxique que ce dernier : *quot dies* sert de cadre temporel à *agamus haec*, etc. C'est-à-dire que ce n'est pas *quot* qui détermine la fonction sémantique de la proposition subordonnée au sein de l'énoncé mais le substantif *dies*. L'accusatif est ici employé pour exprimer « l'espace de temps pendant lequel dure une action ou un état »<sup>310</sup> et *quot dies...* peut être comparé au niveau syntaxique à *noctem totam stertere* (Plaut., *Asin.* 872).

#### 4.5.4.2.2 *Quot* + négation : construction d'une singularité numérique

Nous avons vu que l'on retrouve dans le cas de *quot* des structures contenant une négation pleine. *Quot* s'inscrit ainsi dans un paradigme de structures comparatives composé du relatif à l'Abl. dit de comparaison, de (*sic*)*ut*, de *qualis* et de *quantus* et de *quomodo*<sup>311</sup>. Nous avons relevé pour *quot* :

**319)** *Romani auxere tribunorum militum consulari potestate numerum octo, quot numquam antea, creati, (...).* (Liv., 5,1,2) : « Les Romains augmentèrent le nombre de leurs tribuns militaires faisant fonction de consuls : huit, chiffre sans précédent, furent élus (...) »

**320)** *Senatus in quadriduum, quot dierum nullo ante bello, supplicationes decernit.* (Liv., 5,23,3) : « Le sénat vota quatre jours d'action de grâce, chiffre sans précédent dans les guerres antérieures. »

**321)** *Hannibal ad terrorem primos elephantos – octoginta autem erant, quot nulla unquam in acie ante habuerat – instruxit (...).* (Liv., 30,33,4) : « Hannibal plaça, comme moyen de terreur, ses éléphants en première ligne : il en avait quatre-vingts, nombre qu'il n'avait jamais réuni dans aucune bataille (...). » (TA.)

<sup>310</sup> Er-Th (1953<sup>2</sup> : 31). L'exemple suivant de Plaute leur est emprunté.

<sup>311</sup> C. Bodelot (2010)

On peut rapprocher ces structures de :

**322)** *Sequamur enim potissimum Polybium nostrum quo nemo fuit in exquirendis temporibus diligentior.* (Cic., *rep.* 2,27) : « Je veux suivre de préférence mon ami Polybe, car personne n'est plus précis que lui dans les recherches chronologiques. »<sup>312</sup>

**323)** *Dixit enim multa de luxurie, multa de libidine, multa de uitiiis iuuentutis, multa de moribus, et, qui in reliqua uita mitis esset, et in hac suauitate humanitatis, qua prope iam delectantur omnes, uersari periucunde soleret, fuit in hac causa pertristis quidam patruus, censor, magister ; obiurgauit M. Caelium sicut neminem umquam parens ; multa de incontinentia intemperantiaque disseruit.* (Cic., *Cael.* 25) : « Il a en effet parlé longuement du libertinage, longuement de la débauche, longuement des défauts de la jeunesse, longuement de la morale, et cet homme, qui est doux dans son commerce ordinaire et qui faisait preuve habituellement et fort heureusement de cet aimable sens de l'humain, où l'on se complait aujourd'hui à peu près unanimement, s'est exprimé ici pourtant comme le plus grognon des oncles, des censeurs, des magistrats ; il a grondé M. Caelius comme jamais père ne gronda son fils ; il a longuement disserté sur l'absence de continence et de contrôle de soi. »<sup>313</sup>

**324)** (...) *Cato, quia multarum rerum usum habebat, multa eius et in senatu et in foro uel prouisa prudenter uel acta constanter uel responsa acute ferebantur ; propterea quasi cognomen iam habebat in senectute sapientis ; te autem alio quodam modo, non solum natura et moribus, uerum etiam studio et doctrina esse sapientem, nec sicut uulgus, sed ut eruditi solent appellare sapientem, qualem in reliqua Graecia neminem (nam, qui Septem appellantur, eos, qui ista subtilius quaerunt, in numero sapientium non habent), Athenis unum accepimus et eum quidem etiam Apollinis oraculo sapientissimum iudicatum (...).* (Cic., *Lael.* 6) : « (...) Caton, pour tout ce qu'embrassait son expérience, pour tous les avis sensés, tous les actes courageux, toutes les réponses ingénieuses dont il avait marqué son activité au sénat comme au forum : aussi était-ce déjà presque un surnom que le titre de sage qu'on lui donnait dans sa vieillesse. Pour toi il en est autrement : non seulement nature et caractère, mais aussi goûts et connaissances font de toi un sage, non pas au sens vulgaire, mais comme les savants l'entendent d'ordinaire. Or, ainsi conçu, ce titre ne fut donné à personne en Grèce – car ceux qu'on appelle « les Septs Sages » ne sont pas comptés comme tels par

---

<sup>312</sup> Exemple emprunté à A. Orlandini (2001 : 108)

<sup>313</sup> Nous rappelons ici l'analyse que nous faisons de cet exemple : si l'on veut essayer d'expliquer cette valeur de haut degré, on peut avancer l'hypothèse suivante. La comparative a pour fonction de servir de repère référentiel ou d'étalon. Or, ici, ce qui est dit, c'est que quelle que soit la valeur, le degré, le mode de *obiurgauit*, à quelque t que ce soit t (pour unité temporelle), *umquam*, personne, *nemo*, ne peut localiser « une manière » équivalente par rapport à /obiurgare/. L'étalon de référence qualitatif de l'occurrence *obiurgauit* échappe à toute actualisation potentielle ; de fait, la « manière » localisée par *patruus obiurgauit Claudium* est mise en relation (identifiée) à une manière non localisable. En somme, la manière dont il l'a grondé est incomparable. Au terme de « manière », certains auteurs et notamment C. Fuchs & P. Le Goffic (2005), C. Fuchs & N. Fournier (2008 note 22) préfèrent le terme et le concept de « modus » qui « s'applique tout aussi bien à la qualification d'un état, d'un état de choses ou d'une énonciation. »

les spécialistes de ces questions – sauf, une fois à Athènes, d’après la tradition, et ce fut à un homme que l’oracle d’Apollon a même jugé « le plus sage » (...). »<sup>314</sup>

**325) *Itaque quantus non umquam antea, exercitus ad Sutrium uenit.*** (Liv., 9,37,2) : « Aussi une armée, comme on n'en avait jamais vu auparavant de si considérable, vint prendre position devant Sutrium. »<sup>315</sup> (TA)

Dans chacun des cas présentés, il y a création de l’incomparable : l’énonciateur affirme qu’il n’existe pas d’occurrence ou très, très peu, (cf. *unum* dans ex. 324) pouvant être comparée au comparé, qu’il n’y a pas de repère de comparaison. On aboutit ainsi à une construction proche des énoncés exclamatifs avec renvoi à l’attracteur du domaine notionnel, selon A. Culioli, c’est-à-dire qu’il se produit un renvoi à une valeur qu’on ne peut par définition atteindre, valeur absolue et non relative<sup>316</sup>. Il s’agit donc là d’une caractéristique remarquable partagée par un groupe homogène de marqueurs traditionnellement considérés comme des marqueurs de comparaison d’égalité.

Or, contrairement à ce groupe de marqueurs, *quam* n’admet pas pareille construction<sup>317</sup>. Comme le fait remarquer A. Orlandini (2001 : 97) : « La négation sémantique pleine n’est pas admise dans le second membre d’une comparaison d’inégalité (d’où l’impossibilité d’avoir

---

<sup>314</sup> Dans cet exemple, il faudrait parler de comparabilité très restreinte.

<sup>315</sup> A propos de *quantus*, A. Orlandini (2001 : 99) analyse un exemple tiré de Catulle (8,5) : (*puella*) *amata nobis quantum amabitur nulla* : « (Jeune fille) aimée de nous, comme aucune ne sera jamais aimée. » Elle l’analyse ainsi : « le passage de Catulle, qui présente l’ordre normal : comparé-comparant, signale que Lesbie est la plus aimée des femmes (aucune autre femme ne sera aimée autant) (...). Le passage de Catulle relève de deux structures coordonnées ; deux propositions ayant le même prédicat (*amare*) sont présentées en parallèle : l’une est positive et l’autre négative : « Lesbie a été beaucoup aimée par le poète et personne ne le sera jamais autant ». » On aimerait davantage d’explications relatives à ces structures coordonnées : *quanta* fonctionne-t-il alors comme un relatif de liaison ? Nous avons relevé, dans le volet précédent consacré à *qualis*, dans ces structures contenant des négations, des ambiguïtés relatives à cette fonction de relatif de liaison. Nous renvoyons également, sur ce point, au chapitre suivant.

<sup>316</sup> On renverra ici à A. Culioli (1999, III : 133) : « *Je n’ai jamais vu un pareil/tel spectacle / un spectacle comme celui-ci.* (On tire de la comparaison que le spectacle en question est un spectacle incomparable à tout autre ; de même que dans « *ça c’est une voiture !* » on marque que *ça* est autrement plus « voiture » que les autres voitures, ou encore que *ça* c’est une vraie voiture, pas les autres ; *ça*, ça mérite son nom. » Sur le lien entre singularité et attracteur, nous renvoyons à S. de Vogüé, entre autres, (2000 : 38) : « L’Attracteur est une mesure de singularité, et se trouve rapporté à un faisceau de propriétés pouvant être attribué aux occurrences qu’il singularise. Le Type est un patron de conformité, et il renvoie de manière indiscernable à toutes les occurrences qu’il exemplifie. » L’auteur étudie et explique ainsi la différence entre les énoncés *Pierre est médecin* (renvoi au Type) / *Pierre est un médecin* (renvoi à l’attracteur).

<sup>317</sup> Selon nous, cette opposition est fondamentale dans le système de la comparaison en latin. L’opposition relevée par A. Orlandini entre l’Ablatif de comparaison *nemo me miserior* et *\*quam nemo superiorum*, entre une construction qui admet une négation sémantiquement pleine et l’autre pas, mais pour laquelle on trouve un pronom indéfini à polarité négative, peut être étendue à une opposition entre les marqueurs *ut, qualis, quantus, quot nemo* vs *\*quam nemo / quam quisquam*.



\**quam nemo superiorum* dans ce contexte.) » Le latin utilise en lieu et place de \**quam nemo superiorum* le tour *quam* + indéfini à polarité négative<sup>318</sup>, c'est-à-dire *quisquam* :

**326)** *Ac uidete quanto taetrior hic tyrannus Syracusanis fuerit quam quisquam superiorum.* (Cic., *Verr.* 2,4,123) : « Ce tyran fut plus cruel envers les Syracusains qu'aucun de ses prédécesseurs. »

A. Orlandini (2001 : 96) conclut de la présence dans le repère comparatif introduit par *quam* d'un indéfini à polarité négative à « une valeur implicitement négative de la structure ». On peut ajouter, pour expliquer la présence de *quisquam* que c'est précisément parce que la comparaison élativ ou différenciante implique une négation<sup>319</sup> que le second membre doit être une occurrence positive, comme l'explique D. Paillard (1984 : 385) à propos des énoncés en russe du type :

**327)** *Eta vojna, bol'se, cem kakaja-libo drugaja vojna v proslom, -vojna rezervov ljudskix, material'nix* : « Cette guerre, plus qu'aucune autre guerre dans le passé, est une guerre de réserves d'hommes, de matériels. »

« On commence par poser une seconde occurrence positive et quelconque, et dans un deuxième temps on prédique de cette occurrence qu'elle ne vérifie pas la propriété au même degré que la première. »

Ainsi, à l'instar d'autres marqueurs : *ut, quomodo, qualis* et *quantus*, et à la différence de *quam, quot* admet la présence d'une négation sémantiquement pleine afin d'ériger le comparé en occurrence singulière. Dans le cas de *quot*, cette singularité est une singularité numérique.

---

<sup>318</sup> Sur les indéfinis à polarité négative, nous renvoyons aux travaux d'A. Orlandini (2001 chap. 1, dans lequel est étudié le fonctionnement de *quisquam*).

<sup>319</sup> Les rapports entre la comparaison différenciante et la négation ont fait l'objet de nombreux travaux. On rappellera, entre autres, pour le latin, l'ouvrage d'A. Orlandini susmentionné (2001) et, dans une perspective plus large : E. Benveniste (1975=1948) ; A. Culioli (1999,III : 73) écrit à propos de X est plus grand que ne l'est Y : « On pose que Y possède un degré de grandeur, dont on dit seulement a) qu'il existe, b) que, quel qu'il soit (il n'est pas autrement spécifié), le degré de grandeur de X le surpasse. On constate que l'orientation X <= Y est dirigée vers l'attracteur, et que X => Y est orienté vers l'Extérieur. En résumé, quel que soit le degré de Y, il n'est pas celui que possède X (il est en-deçà). **Y sert de repère (positif), mais c'est de X qu'on parle pour dire qu'il excède Y. Ainsi, la relation <Y est ( ) grand> passe à <Y n'est pas grand (par rapport à X)>.** » (nous soulignons). Dans une perspective typologique, voir B. Heine (1997 : 116-117) : « The Polarity Schema » et notamment l'exemple 14). Nous reprenons ces analyses en détail dans le chapitre consacré à *quam*.

#### 4.5.4.3 Du dénombrable à l'indénombrable : « je sais le nombre des grains de sable »<sup>320</sup>

Dans le paragraphe précédent, nous venons de voir comment, au moyen de la structure *quot* + négation, se créait une singularité numérique par le marquage explicite d'absence de comparant. Il existe d'autres procédés susceptibles de provoquer de tels effets<sup>321</sup>, et notamment le recours, dans le domaine des comparatives, à ce que l'on appelle un parangon<sup>322</sup>.

Comme nous l'avons vu à maintes reprises, une des caractéristiques que l'on retrouve dans les ouvrages de référence et les grammaires est que *quot* renvoie à une quantité dénombrable. Or, nous avons mentionné, dès l'introduction, que *quot* pouvait être utilisé pour renvoyer justement à une quantité indénombrable. Par indénombrable, nous entendons, une quantité tellement importante d'éléments que le dénombrement en devient impossible. Nous en avons cité plusieurs exemples :

**328)** *Felix, qui patitur quae numerare potest! / Quot frutices silvae, quot flauas Thybris harenas, / mollia quot Martis gramina campus habet, / tot mala pertulimus, quorum medicina quiesque nulla nisi in studio est Pieridumque mora.* (Ov., *trist.* 5,1,30) : « Heureux celui qui peut compter ses peines ! Autant il est de rameaux dans les forêt, de grains de sable au fond du Tibre, de brins d'herbe dans le champ de Mars, autant j'ai enduré de maux : je n'y trouve de remède, je ne goûte de calme, que dans l'étude et dans le culte des Muses. »

**329)** *Quomodo nunc se istorum artes habent, pertimescendast multitudo causarum ; est enim infinita, si in personis ponitur : quot homines, tot causae.* (Cic., *de orat.* 2,140) : « si l'on admet la doctrine de ces gens-là, effrayante devient avec eux la

---

<sup>320</sup> Hérodote (I,47) reproduit les paroles de la Pythie consultée par les Lydiens : « Je sais le nombre de grains de sable et les dimensions de la mer. Je comprends le sourd-muet, j'entends celui qui ne parle pas. Il est venu à moi l'odeur d'une tortue au cuir épais en train de bouillir dans l'airain avec des chairs d'agneau. » D'un point de vue littéraire, ces figures relèvent des *adynata*. Nous avons cité ici un exemple d'Hérodote et nous renvoyons à P. Pucci (1993 : 7-8) qui analyse l'oracle en question et qui renvoie, note 1, à des cas similaires dans la littérature grecque.

<sup>321</sup> Ainsi, A. Culioli (1999,III : 115) : « Cette propriété différentielle qui va servir de repère, d'étalon, peut être une échelle (dans ce cas, on mesure soit objectivement, soit par un geste plus ou moins approximatif), un terme qui symbolise une qualité suprême *une patience d'ange*, un qualificatif intensif *une patience étonnante*, à toute épreuve, etc. »

<sup>322</sup> La notion de « comparaison à parangon » a été introduite par R. Rivara (1977). Pour ce type de comparaison, sur lequel nous reviendrons, nous renvoyons à R. Rivara (1990 : 156) et à S. Leroy (2004). Il s'agit en français de constructions du type : « doux comme un agneau ». En latin, il s'agit des constructions comme *melle dulcior* (A. Orlandini 2001 : 106), ou introduites par exemple par *tamquam* : le *Satiricon* en contient un nombre important : *Curris, stupes, satagis, tamquam mus in matella* (58) : « Te voilà ahuri, tu cours et tu t'agites comme un rat dans un pot de chambre ! » ou (62) *Erat autem miles, fortis tanquam Orcus* : « C'était un soldat, et costaud comme un ogre. » Voir le paragraphe §7.4.1.2 sur *tamquam*, dans le chapitre consacré à *quam*.

multitude des causes. Oui, elles sont en nombre infini, quand on les rapporte aux personnes, car alors autant d'individus, autant de causes. »

Les commentaires de Cicéron et d'Ovide sont tout à fait saisissants pour notre propos. Ils révèlent toute la complexité que nous avons essayé de montrer. Celle-ci tient à l'opération de dénombrement sur laquelle nous avons insisté : associée aux valeurs notionnelles de noms tels *harenas* ou *homines*, la création d'une classe d'occurrences discrètes localisées, impliquées par cette opération de dénombrement, donne lieu à des effets de sens dont les auteurs jouent habilement.

On aperçoit ici un jeu subtil entre occurrences discrètes infinitésimales dans le cas du sable (*harenas*), en nombre certes fini, mais conséquent, associé à une localisation non moins conséquente (*Thybris*) et l'étendue immense du *Campus Martis* localisant les *mollia gramina*. Dans le même exemple, la valeur générique du pluriel (*siluae*) localisant les (*frutices*) participe de manière nette à la création d'une quantité d'occurrences discrètes en nombre certes « indéfini » mais tendant vers « l'infini ». *Quot harenas* devient le parangon du grand nombre et est utilisé comme tel. L'exemple de Cicéron conjoint lui aussi un nombre indéterminé d'occurrences discrètes d'*homines* qui, comme nous l'avons vu, jouissent d'un statut « qualitatif » particulier<sup>323</sup>, à une localisation qui, par son indétermination, participe à cet effet de multitude « infinie » ou plutôt équivalente au nombre d'hommes « sur terre ».

Le cas de *harenas* est assez intéressant dans la mesure où le « sable » est catégorisé comme un massif<sup>324</sup> et dans la mesure où ce mot a donné lieu, dès l'antiquité elle-même à une « querelle » de grammairiens dont l'enjeu était précisément de savoir si *harena* pouvait s'employer au pluriel ou non.

**330)** *Eandemque rationem habet « harena », sed in specie dispari; nam cum « harena » singulari numero dicta multitudinem tamen et copiam significet minimarum, ex quibus constat, partium, indocte et inscite « harenae » dici uidentur, tamquam id uocabulum indigeat numeri amplitudine, cum ei singulariter dicto ingenita sit naturalis sui multitudo.* (Gell., 19,8,12) : « *Harena* a la même explication, mais d'une espèce opposée ; car comme *harena*, dit au nombre singulier, indique cependant la multitude et l'abondance des toutes petites particules dont il est formé, *harenae* paraît dit par ignorance et maladresse, comme si ce mot avait besoin de la grandeur du nombre, alors que, quand il est dit au singulier, la multitude qui lui est naturelle fait partie de son être. »<sup>325</sup>

<sup>323</sup> Voir note 292 la citation de L. Danon-Boileau.

<sup>324</sup> Cf. G. Kleiber (1990 : 100).

<sup>325</sup> Fronton ajoute (19,8,15) : « *Ite ergo nunc et, quando forte erit otium, quaerite an 'quadrigam' et 'harenas' dixerit e cohorte illa dumtaxat antiquiore uel oratorum aliquis uel poetarum, id est classicus adsiduusque aliquis scriptor, non proletarius* : « Allez donc maintenant et, quand il se trouvera que vous ayez quelque loisir,

Quant à nous, nous avons effectué un relevé des formes à l'accusatif *harenam* et *harenas* sur un corpus de 26 auteurs à l'aide du CD-ROM *BTL4* et il en ressort plusieurs points intéressants : on compte en effet 48 *harenam* contre 118 *harenas* et certains contrastes sont importants : chez Ovide 6 *harenam* contre 15 *harenas* ; chez Lucain 1 *harenam* contre 25 *harenas*.

AUTEUR	HARENAM	HARENAS
<b>Caton</b>	1	0
<b>Lucrèce</b>	2	0
<b>Virgile</b>	5 (3 ( <i>Aen</i> ) / 2 ( <i>Georg</i> ))	2 ( <i>Georg</i> )
<b>Propertius</b>	0	2
<b>Ovide</b>	6 (4 ( <i>Met</i> ) / 2 ( <i>Trist</i> ))	15 (1 ( <i>Am</i> ) / 1 ( <i>Her</i> ) / 1 ( <i>Ibis</i> ) / 8 ( <i>Met</i> ) / 4 ( <i>Trist</i> ))
<b>Horace</b>	0	1
<b>Salluste</b>	2	0
<b>Cicéron</b>	2	0
<b>Varron</b>	2 ( <i>Agr</i> )	0
<b>Vitruve</b>	3	0
<b>Columelle</b>	1	1
<b>Sénèque</b>	2	8 (4 (prose) / 4 (théâtre))
<b>Lucain</b>	1	25
<b>Manilius</b>	0	3
<b>Pétrone</b>	1	2 ( <i>carmina</i> )
<b>Valérius Flaccus</b>	0	3
<b>Silius Italicus</b>	1	9
<b>Stace</b>	1	11
<b>Martial</b>	1	0
<b>Juvénal</b>	1	0
<b>Pline Sec</b>	0	1
<b>Pline M</b>	8	14
<b>Suétone</b>	6	0

cherchez si *quadriga* et *harenae* ont été dits par quelqu'un de cette cohorte, tout au moins un peu ancienne, soit des orateurs, soit des poètes, c'est-à-dire quelque écrivain de classe solidement établi et non pas un prolétaire. »

AUTEUR	HARENAM	HARENAS
Aulu-Gelle	2	4
Minucius Felix	0	1
Ausone	0	1
Claudien	3	15

Il resterait à déterminer les différents facteurs qui permettraient d'expliquer ces phénomènes<sup>326</sup> mais ce point dépasse le cadre de cette étude. Ce qui nous paraît clair en revanche c'est que la forme de pluriel *harenas* n'est pas liée au seul *quot* puisqu'elle peut s'employer sans celui-ci.

Dans le groupe *quot harenas*, nous pensons que *quot* va permettre la construction de ( )<sub>N</sub> occurrences discrètes de */harena/*, ce qui aboutit à la construction référentielle observée : *quot harenas* signifiant non pas « autant d'étendues de sable », « de déserts de sable » comme dans l'exemple d'Ovide (*met.* 4,617) mais ici **grains de sable**. Autrement dit, nous pensons que c'est dans ce genre de cas que se voit de manière extrêmement nette l'opération produite par *quot*. Il se tisse alors un lien tout à fait intéressant entre les propriétés notionnelles du terme qualifié par *quot* et les opérations marquées par le pluriel et *quot*.

En outre, nous pensons que ces exemples ont joué un rôle dans les glissements opérés entre *quot* et *quantus* et *quam multus*. En effet, comme nous venons de le voir, la quantité dénotée par *quot harenas* tend vers l'infini<sup>327</sup>, à cause de son statut de parangon, et un tel syntagme s'oppose par là à *quot plostra* de Caton, par exemple<sup>328</sup>. Dans *quot harenas*, *quot*

<sup>326</sup> Un point peut être néanmoins noté : les adjectifs « locatifs » de type : *Lybicas (harenas)* (Ov., *met.* 4,612) ; *Palaestinas* (Lucan., 2,416) ne se rencontrent qu'avec la forme plurielle. M. Jarrega-Jomeer fait remarquer, pour le français, que le syntagme *les neiges* est souvent associé à un support spatial : (1998 : 57) « L'interaction du pluriel et du terme *neige* va rendre la propriété « être neige » fragmentable et entraîner la construction d'une classe de supports spatiaux multiples et très diversifiés dont il est impossible de dresser une liste finie. » On retrouve le lien entre fragmentation (opération quantitative) et localisation, ici favorisé par les propriétés primitives du nom *harena* ou *neige* en français.

<sup>327</sup> Ce statut de parangon renforce l'explication donnée à propos de l'exemple de Propertius : *Non tot Achaemeniis armantur Etrusca sagittis / spicula quot nostro pectore fixit Amor.* (Prop., 13,1-2) : « Non, les flèches achéméniennes sont moins barbelées de pointes étrusques que mon cœur transpercé par l'Amour. » L'échelle numérique est orientée, comme le dit R. Rivara, mais en plus, dans un cas comme celui-ci, les « flèches » constituent un parangon qui fonctionne comme un attracteur et oriente notionnellement vers une grande quantité. Avec la négation *non tot*, on obtient une inversion d'orientation, un « pas autant » qui signifie donc « moins ».

<sup>328</sup> Voir les exemples suivants dans lesquels le nombre est certes indéterminé mais « mesurable », « évaluable » et ne renvoie pas *a priori* à une grande quantité. Il n'est pas utilisé comme parangon et n'en possède pas le statut. *Quot iuga bouerum, mulorum, asinorum habebis, totidem plostra esse oportet.* (Cato, *agr.* 62) : « Il faut avoir autant de chariots que vous aurez de couples de boeufs, de mulets et d'ânes. » *Quot dies per dominum mora fuerit quo minus unum degustet, totidem dies emptori procedent.* (Cato, *agr.* 148) : « D'autant de jours la dégustation aura été retardée du fait du maître, d'autant de jours sera prolongé le délai accordé à l'acheteur. »

n'est pas en soi étonnant ; au contraire, il remplit à merveille son rôle de pro-nombre mais on comprend que, la quantité de grains de sable étant particulièrement importante (*copia*), on puisse rencontrer, associé à *harena*, non plus *quot* mais *quam multae* :

**331)** (...) *Libyci uelit aequoris idem / discere **quam multae** Zephyro turbentur harenae, / aut, ubi nauigiis uiolentior incidit Eurus, / nosse **quot** Ionii ueniant ad litora fluctus.* (Verg., *georg.* 2,105-108) : « Autant vouloir apprendre le nombre de grains de sable que le Zéphyr bouleverse au bord de la mer de Libye, ou connaître, quand l'Eurus redouble de violence en s'abattant sur les vaisseaux, le nombre des vagues qui déferlent aux rivages de la mer Ionienne. »

Le phénomène stylistique de *uariatio* est ici intéressant puisque l'on observe, côte à côte, *quam multae* et *quot*. La structure se distingue cependant ici par le fait qu'il s'agit d'interrogatives indirectes dépendant de *discere* et de *nosse*. Néanmoins, c'est bien le même *topos* : nombre des grains de sable et nombre de vagues de la mer Ionienne.

On peut ainsi préciser ce que l'on entend par expressivité accrue. Il faut tout d'abord faire remarquer que le style de l'énoncé ne nous paraît pas marqué par des traits de vulgarisme ou de langue populaire et donc que la co-existence, dans un même énoncé, de *quam multae* et de *quot* ne s'explique pas par un facteur de bas niveau de langue. De plus la reprise du *topos* du nombre des grains de sable et des vagues de la mer Ionienne dénonce le caractère littéraire du passage. Dans *quam multae*, l'expressivité peut tout d'abord être définie comme morpho-phonétique, comme le déclare C. Fry (2005 : 262) à propos de la corrélation *tam magnus... quantus*<sup>329</sup>. Mais on peut faire remarquer que le renvoi à une quantité importante, exprimée seulement dans un premier temps notionnellement, pragmatiquement ou par une réalité extra-linguistique : le nombre de grains de sable, devient marqué linguistiquement par l'instauration explicite d'un parcours sur une grande quantité : *quam multae harenae*. Il se crée ainsi une redondance entre désignation extra-linguistique et marquage linguistique et c'est en ce sens que l'on peut définir *quam multae harenae* comme forme expressive<sup>330</sup>.

On assiste dès lors, dans ce genre de cas, à la coexistence pour un même contexte, de deux expressions dont l'une, *quam multae*, peut donc être qualifiée de marquée puisque c'est

<sup>329</sup> Si l'on retient cette leçon et non pas celle de l'édition Teubner : *tam magna... tantus*.

<sup>330</sup> On pourrait employer également ici, au lieu du terme « expressivité », le terme de *distinction* que C. Marchello-Nizia (2006 : 74) utilise : « Le second facteur socio-pragmatique qui intervient dans le changement est celui que nous avons évoqué à propos de la grammaticalisation (chapitre 1, pp. 29-30) : l'effort de distinction, ou d'emphatisation, voulu par le locuteur, qui est conduit à inventer un tour ou une forme nouvelle qui frappe ou séduise son interlocuteur (voir en particulier H. Lüdtke 1989, R. Keller 1990/1994, M. Haspelmath 1999) ».

*quot*, comme l'attestent les exemples ovidiens, qui est encore le plus souvent employé. On comprend en outre, nous l'étudierons de plus près dans le volet consacré à *quantus*, que l'on trouve également *quantus*, quelques siècles plus tard chez Claudien, qui cependant, continue d'utiliser *quot* :

**332)** *Conueniunt animae, quantas uiolentior Auster / decutit arboribus frondes aut nubibus imbres / colligit aut frangit fluctus aut torquet harenas.* (Claud., *rapt. Pros.* 2,308-311) : « Les âmes se rassemblent, aussi nombreuses que les feuilles que l'Auster le plus violent arrache aux arbres, les gouttes qu'il amasse dans les nuées, les flots qu'il brise, les grains de sable qu'il fait tourner. »

L'exemple est tout à fait intéressant parce que l'on retrouve les mêmes lieux communs utilisés comme comparants : *frondes*, *imbres*, *fluctus* et *harenas* mais cette fois introduits par *quantas* et non plus par *quot*. *Quantus* subit un changement de sens important si on le compare à :

**333)** *Tot et tantas res optare quot et quantas di immortales ad Cn. Pompeium detulerunt (...)* (Cic., *Rab. Post.* 48) : « Souhaiter des succès aussi nombreux et aussi grands que les dieux immortels en ont apporté à Pompée (...). »

En effet il est utilisé ici dans sa fonction de centrage qualitatif de la propriété du nom auquel il est associé : un « grand succès » est un « vrai succès », un « succès-succès »<sup>331</sup> pour reprendre une formulation culiolienne. Le changement est donc conséquent puisque *quantas* dans l'exemple de Claudien n'a pas du tout la même valeur : ce n'est plus une « quantité qualitative » (intensité) mais une (grande) quantité quantitative (*copia / multitudo*).

On émettra enfin l'hypothèse que *quantus* a lui-même connu des emplois sémantiquement ambigus où il est difficile de savoir si c'est l'importance qualitative ou numérale qui prime, ou bien encore des emplois où les deux aspects sont fortement mêlés.

Ainsi, à travers cette réflexion centrée sur un exemple précis, nous avons essayé de montrer et de préciser le fonctionnement de *quot*. Nous pensons enfin que ces cas, éminemment subjectifs<sup>332</sup> et expressifs, où la quantité dénotée par *quot* renvoie à une *copia* ou une *multitudo infinita*, pour reprendre les mots de Cicéron (*de orat.* 240), ont joué un rôle dans les croisements d'emplois entre *quot*, *quantus* et *quam multi* et favorisé, après

---

<sup>331</sup> Voir à ce propos, entre autres, J.J. Franckel (1989 : 102) : « un *parfum-parfum* pour une *femme-femme*. La première mention du terme fonde une occurrence situationnelle, la seconde centre le domaine (fonde la référence à un type) : il s'agit d'un *parfum vraiment parfum* pour une *femme vraiment femme*. »

<sup>332</sup> Sur le rôle du facteur subjectif dans le changement linguistique, on consultera avec profit le chapitre 5 de l'ouvrage de C. Marchello-Nizia (2006).

l'émergence d'une forme marquée et expressive au sein de blocs « formulaires », de *topoi*, l'emploi et le maintien de *quantus*.

#### 4.6 Conclusion

Le marqueur *quot* est tout à fait spécifique dans le système des marqueurs comparatifs latins : il est indéclinable, associé à un élément pluriel et n'admet pas le génitif partitif. Aussi se distingue-t-il nettement de *qualis* et *quantus*, avec lesquels il est fréquemment associé. Nous avons essayé de montrer que ces propriétés morpho-syntaxiques remarquables pouvaient trouver un parallèle dans le comportement morpho-syntaxique des adjectifs cardinaux en latin et nous avons ainsi défini *quot* comme un « pro-nombre » susceptible de nominaliser une proposition, de jouer le rôle d'un subordonnant et d'être utilisé comme un repère pour *tot*.

Dans le trio qu'il forme avec *qualis* et *quantus*, *quot*, nous l'avons vu, renvoie à une quantité dénombrable. Nous préférons cependant à l'expression « quantité dénombrable », celle de « quantité dénombrée » si, comme nous avons essayé de le montrer, *quot* peut être assimilé à un pro-nombre. Nous avons proposé d'examiner de plus près ce problème particulier et, en nous appuyant sur des travaux de linguistique générale, nous avons vu que, l'opération de dénombrement associait, pour un groupe d'occurrences, le partage d'une propriété commune et l'individualité ou le discernement des occurrences. C'est en prenant en compte la complexité de cette double opération de dénombrement que nous avons pu expliquer certains effets de sens remarquables mêlant dimensions quantitative et qualitative des occurrences. Nous avons également montré le lien entre cette « quantification » et la présence d'une localisation susceptible d'être matérialisée sous plusieurs formes.

Enfin, nous avons souhaité nous pencher, dans le prolongement du questionnement instauré dès l'introduction, sur le mot *harena* que l'on trouve employé avec *quot* sous la forme *quot harenas*. Attesté dès les premiers écrits littéraires grecs, « le nombre de grains de sable » est employé pour renvoyer à une quantité extrêmement importante d'éléments. On assiste ainsi à la constitution de comparaisons à parangons introduites par *quot* renvoyant à une quantité indénombrable. On rencontrera ainsi dans ces mêmes contextes *quam multae* et *quantas*, où *quantas* aura subi un changement de sens important. Les facteurs qui ont permis les glissements entre *quot* et *quantus* ne sont donc peut-être pas seulement, selon nous, morpho-phonétiques : la dimension pragmatique, sémantico-référentielle de l'utilisation des



marqueurs joue un rôle important dans un foisonnement d'interactions, de (micro)changements, d'effets produits au gré de chaque énonciation et elle infléchit l'évolution de la langue.

Il conviendrait d'affiner les recherches entreprises dans ce volet, d'étudier d'autres groupes précis comme *quot homines / quantum hominum*, etc. Certaines questions demeurent donc en suspens, mais pourront recevoir des éléments de réponse dans le volet suivant consacré à *quantus*.

## 5 Etude du marqueur *QVANT(V)S*<sup>333</sup>

### 5.1 Introduction

Comme nous l'avons dit, *qualis*, *quot* et *quantus* n'ont pas fait l'objet d'études spécifiques. Nous ne saurions donc, dans le cas de *quantus*, nous livrer à une étude exhaustive de ce marqueur, lequel, nous le verrons, mêle plusieurs problèmes d'ordres morphologique, syntaxique et référentiel. De plus, la diversité des emplois et des constructions dans lesquelles *quantus* apparaît est remarquable. La description de ces emplois est, à elle seule, une tâche importante que la présente étude n'aura pas la prétention de mener dans l'intégralité. Nous nous fonderons donc prioritairement sur notre corpus en complétant, lorsque cela nous paraît nécessaire, notre développement et nos relevés par des exemples empruntés aux ouvrages et études de référence, au lexique de Merguet (1961 et 1962), ainsi que par des exemples issus des sondages de notre corpus secondaire.

Nous n'apporterons pas, sur le plan morphologique, d'éléments nouveaux<sup>334</sup>. Ce travail excède nos compétences. Nous nous concentrerons sur les aspects syntaxiques et référentiels de *quantu(s)*.

Au niveau syntaxique, nous poursuivrons, comme nous l'avons fait pour *qualis* et *quot*, notre travail de description et d'analyse. Nous joindrons à ces considérations des réflexions relatives à la portée de *quantus* et notamment aux tours *quantum scio*, *audio*, etc.

Un des points qui nous semble le plus difficile est de comprendre le fonctionnement référentiel de *quantus*. Nous renvoyons notre lecteur au volet consacré à *quot* et notamment à l'introduction, qui aborde le problème du quantitatif. Comme nous l'avons signalé, on présente généralement *quantus* et *quot* comme deux marqueurs quantitatifs, le premier renvoyant à une quantité indénombrable et le second à une quantité dénombrable. Or, nous avons vu que le problème est fort complexe. Comme dans le cas de *quot*, nous ferons l'hypothèse que *quantus* opère sur un mode de référence spécifique. Il ne s'agit pas simplement de renvoyer à une quantité non dénombrable, mais de comprendre de quelle « quantité non dénombrable » il s'agit. Ainsi, pour illustrer quelques-unes des interrogations qui motivent notre réflexion, nous pouvons citer l'exemple :

---

<sup>333</sup> Cette notation vise à signaler, de manière globale, les emplois adjectivaux, pronominaux et adverbiaux du marqueur.

<sup>334</sup> Les problèmes concernant l'étymologie de *quantus* sont nombreux et complexes. Sur ce problème, voir O. Szemerényi (1956) et O. Hackstein (2004).

**334)** (...) *repudiati sunt : non enim aurum habere praeclarum sibi uideri dixit, sed eis qui haberent aurum imperare.* (Cic., *Cato* 55) : « (...) il les repoussa, disant qu'il trouvait beau non pas d'avoir de l'or, mais de commander à ceux qui en ont. »

dans lequel *aurum* renvoie à une quantité non dénombrable : « de l'or ». A partir de là, on peut se demander s'il existe une différence entre cette quantité non dénombrable et celle exprimée par *quantum* dans :

**335)** *O quantum est auri pereat potiusque smaragdi, / quam fleat ob nostras ulla puella uias.* (Tib., 1,1,51-52) : « Ah! périsse tout ce qu'il y a d'or et d'émeraudes, avant que mes voyages fassent pleurer une jeune fille! »

ou encore dans :

**336)** *alma parens, confessa deam qualisque uideri / caelicolis et quanta solet,* (Verg., *Aen.* 2,591-592) : « (...) ma mère bénie, s'avouant déesse, telle, aussi majestueuse, que la voient les habitants du ciel. »<sup>335</sup>

Quelle est la quantité non dénombrable à laquelle renvoie *quantus* ?

Nous essaierons de montrer que la diversité des emplois trouve précisément une explication dans l'étude du fonctionnement référentiel spécifique de *quantu(s)*.

### 5.1.1 *Quantus* dans les études antérieures

Dans l'ouvrage le plus récent concernant les comparatives en latin, la monographie de Fontana Elboj (1997), *quantus* est inclus dans les « construcciones comparativas formadas sobre el relativo ». Les différents emplois de *quantus* se trouvent fractionnés entre différentes valeurs sémantiques. Dans un premier paragraphe dévolu à la comparaison de quantité, l'auteur signale que *quantus* est utilisé pour exprimer une comparaison d'égalité qui s'applique à la « magnitud » (1997 : 245).

**337)** *Tum meretricum numerus tantus quantum in urbe omni fuit (...).* (Plaut., *Epid.* 213) : « Et puis toutes les courtisanes que la ville peut compter (...). »

---

<sup>335</sup> Ces deux exemples sont issus de nos sondages.

**338)** *Decutio argenti tantum quantum mihi lubet.* (Plaut., *Epid.*, 309) : « J'en tire autant d'argent qu'il me plaît. »<sup>336</sup>

Dans ce paragraphe, l'auteur distingue des emplois adverbiaux et des emplois adjectivaux (1997 : 246) : *Nec tantum proficiebam quantum uolebam.* (Cic., *Att.* 1,17,1) ; *Deinde continuo esse pollicitum quantam uellent pecuniam.* (Cic., *Verr.* 1,8,23).

Dans un autre paragraphe (1997 : 248), *quantus* est rangé à côté d'autres constructions qui sont des « comparativas de proporcionalidad correlativas ».

**339)** *Quanto magis falsa erant quae fiebant, tanto plura facere.* (Tac., *hist.* 1,45,1) : « Plus les démonstrations étaient mensongères, plus on les prodiguait. »

Ce classement est à rapprocher de celui de Er-Th (1953<sup>2</sup> : 356), qui distingue la comparaison portant sur la quantité ou l'intensité et la comparaison proportionnelle.

C. Fry (2005 : 256) note : « si j'en crois les grammaires (Touratier 1994 : 642-643), (...) *tantus quantum* et *tot quot* serviraient à comparer : des qualités du point de vue de leur quantité, le premier s'appliquant à une qualité non dénombrable (...) (le second) s'appliquant à des objets dénombrables. » Et un peu plus loin (2005 : 258), elle signale que *quantus* et *quot* expriment chacun le quantitatif, le premier, le quantitatif continu<sup>337</sup>, le second le quantitatif discret.

Les grammaires allemandes n'apportent pas d'information nouvelle par rapport aux analyses précédentes. Kü-St (1955<sup>2</sup>,II,2 : 458) distinguent les emplois adjectivaux et adverbiaux, signalent des variations et des croisements dans l'usage de *quantus* et de *quam* et des tours particuliers comme les constructions comparatives « de proportion » (483-486) *quanto magis... tanto magis* ou *quantus* (479) employé avec le superlatif.

---

<sup>336</sup> Les exemples sont de Fontana Elboj (1997).

<sup>337</sup> Ce point nous paraît tout à fait correct. Le problème revient à préciser les modalités de ce fonctionnement suivant le type de structure dans laquelle *quantus* est utilisé. Il s'agit de préciser, par exemple, que la notion de gradation entraîne un coulissage sur du continu, sur une dimension homogène.

### 5.1.2 Problèmes et questions soulevés par ces analyses

Les problèmes et les questions soulevés sont multiples et relèvent d'ordres distincts. Tout d'abord, comme nous l'avons dit, la diversité des emplois, hormis celle établie entre comparaison de quantité et comparaison proportionnelle, n'est pas établie. Rien n'est dit, par exemple, sur une éventuelle différence entre :

**340)** (...) *ille enim, quantum scio, enumerat uittas mollis et uerbenas pinguis et tura mascula et licia discolora (...)*. (Apul., *apol.* 30) : « (...) car, à ma connaissance, ceux qu'il énumère, ce sont les souples bandelettes, les rameaux sacrés lourds de sève, l'encens mâle, les fils de diverses couleurs (...) »

**341)** *Non habuit tantam rem familiarem Philus quantam Laelius, nec Laelius quantam Scipio, nec Scipio quantam Crassus Diues, at enim nec Crassus Diues quantam uolebat ; ita cum omnis superaret, a suamet auaritia superatus est, omnibus potius diues uisus est quam sibi.* (Apul., *apol.* 20) : « Philus n'avait pas autant de fortune que Lélius, ni Lélius autant que Scipion, ni Scipion autant que Crassus le Riche, ni Crassus le Riche à son tour autant qu'il en aurait voulu : de sorte que, surpassant tout le monde, il était surpassé par sa propre avarice, et que, riche aux yeux de tous, il ne l'était pas aux siens. »

Pourtant la portée du marqueur nous paraît différente dans les deux cas, le premier *quantum scio* fonctionnant comme un modalisateur de l'énoncé, le second fonctionnant comme un adjectif incident à *rem familiarem*. La description des emplois doit donc être complétée.

Dans l'ensemble, les analyses, nous l'avons dit, insistent sur la différence dénombrable - non dénombrable entre *quot* et *quantus*. Il nous semble que sur ce point-ci, il s'agit d'être précis, car, à lire certains ouvrages, on en vient à se demander si la différence qui réside entre *quantus* et *quot* concerne le point d'application ou la valeur de *quantus* et *quot*. Autrement dit, certaines analyses, pour ne pas dire toutes, expliquent que *quot* et *quantus* expriment une comparaison portant sur la quantité et que la différence est une différence « qualitative » de quantité : dénombrable vs. non dénombrable.

Or, il faut souligner ici que cette différence ne se situe pas dans le caractère *a priori* comptable ou non du N auquel s'applique *quot* et *quantus*. Voilà pourquoi ce qui détermine l'emploi de *quot* ou *quantus* n'est pas de l'ordre de : « si un N est comptable, alors pour

exprimer une comparaison de quantité, *quot* est utilisé ; si un N relève du massif, alors c'est *quantus*. »<sup>338</sup>

Sinon, comment expliquer des cas comme :

**342) *Tot et tantas res optare quot et quantas di immortales ad Cn. Pompeium detulerunt (...)***. (Cic., *Rab. Post.* 48) : « Souhaiter des succès aussi nombreux et aussi grands que les immortels en ont apporté à Pompée (...). »

où *quot* et *quantas* portent tous les deux sur le même N, *res* ? *Res* n'est pas dans cet exemple dénombrable avec *quot* et non dénombrable avec *quantas*<sup>339</sup>. *Quot* et *quantas* ne signifient pas la même chose. *Quot* et *quantus* ne sont pas des synonymes dont l'emploi serait seulement conditionné par le caractère comptable ou non du N auquel ils s'appliquent.

Ce point reçoit d'ailleurs confirmation, non seulement dans le phénomène de coordination de *quot* et *quantus* mais également dans le caractère comptable de certains N employés avec *quantus* :

**343) *Ego tibi illam Aciliam legem restituo, qua lege multi semel accusati, semel dicta causa, semel auditis testibus condemnati sunt, nequaquam tam manifestis neque tantis criminibus quantis tu conuinceris.*** (Cic., *Verr.* 1,21,9) : « Eh bien! je vous remets sous l'empire de cette loi Acilia, qui sert à faire condamner nombre d'accusés sur une seule accusation, sur une seule défense, sur une seule audition de témoins, pour des crimes bien moins évidents et bien moins odieux que ceux dont vous êtes convaincu. »

Cet exemple est cité dans Touratier (1994 : 642) et l'auteur précise que *tantus... quantus* peut s'employer « aussi bien quand ce qui est concerné est unique que lorsqu'il ne l'est pas. » On pourrait rajouter que *crimen* peut être un dénombrable, comme l'indique le pluriel de l'exemple cité.

L'ambiguïté des analyses étudiées tient, selon nous, dans le fait que les expressions du type : « s'appliquer à une quantité non dénombrable » ou « la comparaison quantitative est exprimée par *tot... quot* quand il s'agit d'une quantité dénombrable, et par *tantus... quantus...* quand la quantité n'est pas dénombrable (Bortolussi 1999 : 239) » ne sont pas très claires.

---

<sup>338</sup> Autrement dit, *quot* et *quantus* ne s'emploient pas au même titre que « much » et « many » en anglais, où « much » s'emploie devant un N indécomposable : « much money / whisky » et « many » devant des N décomposables : « many linguists / students ». (Voir H. Adamczewski & J.P. Gabilan 1992 : 126).

<sup>339</sup> Comme nous le verrons, *quot* et *quantas* n'ont pas le même référent. *Quot* porte sur la classe d'occurrences discrètes de *res* dont le nombre n'est pas explicité mais repéré par /*Cn Pompeium detulerunt*/ (p). *Quantas*, quant à lui, porte sur l'extension du gradient de la propriété <être un succès important> repérée par p. Ces deux marqueurs déterminent *tot* et *tantas*.

Que signifie « s'appliquer à une quantité non dénombrable » ? S'agit-il de considérer que *quantus* s'applique à un N renvoyant à une quantité non dénombrable et qu'il exprime ensuite une « quantité » ou, qu'à partir d'un N, *quantus* opère sur un élément référentiel de ce N appelé : « quantité non dénombrable ? » Dans ce cas-là, que signifie « quantité non dénombrable » ?

On retrouve donc le problème évoqué dans l'introduction. Certains auteurs proposent des hypothèses : Fontana Elboj (voir *supra*) parle de « magnitud », Touratier évoque, lui, « la grandeur ou l'importance » désignées par *quantus*. Mais, non explicités, ces termes rendent difficilement compte des emplois comme : *quantum possum*, *quantum scio*, par exemple. De plus, la grandeur ou l'adjectif « grand » recouvrent des valeurs qui sont loin d'être simples. Il suffit pour s'en rendre compte de lire, par exemple, l'article de S. de Vogüé et de J.J. Franckel sur l'adjectif « grand » (2002)<sup>340</sup>. Peut-on parler de la grandeur ou de l'importance des feuilles, dans :

**344)** *Patimur autem nonnumquam tota nocte et postero die pondere pressam bacam uelut exaniari ; tum, resolutis corticulis, eximimus eam, et in singulos modios oliuae triti salis cocti singulos sextarios infundimus, itemque lentisci semen rutaeque et faeniculi folia sub umbra siccata, **quanta** satis uidentur, concisa minute admiscemus (...).* (Colum., 12,49,10) : « On laisse quelquefois toute une nuit et le lendemain les baies pour ainsi dire se vider sous le poids du pressoir ; alors on les retire, la peau éclatée, et on ajoute à chaque modius d'olives un setier de sel grillé et égrugé ; on y ajoute aussi des graines de lentisque et de feuilles de rue et de fenouil séchées à l'ombre et hachées menu, autant qu'il paraît nécessaire (...). »

---

<sup>340</sup> A propos de cette étude - ce qui justifie d'ailleurs l'attention portée à la complexité de « grand » - Lebas & Cadiot (2003 : 16) font la remarque suivante : « Par exemple, l'adjectif « grand » y est caractérisé par une forme schématique fondée sur une gradualité qualitative. X est grand si sa valeur (dont l'échelle qualitative est spécifiée localement) est au-delà d'une position moyenne, avec beaucoup de marge. Cette hypothèse (qu'il faut intégrer à un système de variations que permettent les différentes configurations des éléments convoqués) suffit à expliquer la plupart des emplois, mais devient selon nous inapte à exprimer la valorisation des entités qualifiées par « grand », une sorte de « saillance, une prégnance, une capacité à en imposer, une visibilité immédiate, quelque chose qui frappe les sens et l'imagination » et (*ibid.* 38) : « Cette valorisation est essentielle à la signification de « grand » – elle l'oppose nettement à « gros » (dans « grand mangeur »/ « gros mangeur » et de multiples autres exemples, comme le signalent les auteurs) – mais ne peut pas être exprimée en termes purement configurationnels, même si leur portée est qualitative. Bien plutôt, « grand » exprime directement cette valorisation, par l'expérience caractérisant le rapport aux choses qui nous « en imposent », qui sont selon une certaine dimension « hors de portée », qualitativement supérieures (...). »

Nous ajouterons à cette étude celle de B. Victorri (1997) consacrée au phénomène linguistique de la polysémie. Dans cet article, l'auteur prend précisément comme exemple l'adjectif « grand ». L'auteur propose ensuite une forme schématique pour « grand » et note (1997 : 12, pagination du document électronique) « Mais parallèlement, selon l'entité convoquée, « grand » prend aussi une « couleur » différente, en convoquant tantôt une propriété quantifiable physique, « visuelle » (taille, hauteur, etc.), tantôt une propriété plus abstraite (importance sociale, renommée, etc.), tantôt une simple intensité quand l'entité convoquée est elle-même une propriété ou un événement (comme dans « grande chaleur » ou « grand bruit »). »

comme l'on parle d'un grand désir, d'un vif désir<sup>341</sup> dans :

**345)** *Quod quo magis intellegi posset, fingere animo iubebat tanta incitatum aliquem uoluptate corporis **quanta** percipi posset maxima (...).* (Cic., *Cato* 12,41) : « Pour mieux le faire comprendre, Archytas demandait qu'on se représentât un homme poussé par le plus vif désir corporel qui pût être éprouvé (...). » ?

Nous proposerons donc d'établir une description des emplois de *quantus* fondée sur l'observation de plusieurs critères et notamment, pour ce qui est de ses valeurs, sur le type de N auquel il se trouve associé. Une hypothèse que nous formulons est que le type de N<sup>342</sup> associé à *quantus*, selon ses propriétés lexicales, a des incidences sur la valeur de *quantus*.

Un autre critère sera le statut syntaxique de *quantus*. Ce dernier, en effet, peut être adjectif ou adverbe, il peut être employé avec un N ou sans N. La diversité des emplois et des valeurs de ce marqueur s'explique, en partie, par ce statut syntaxique « multiple » si on le compare à celui de *qualis* et de *quot*<sup>343</sup>.

## 5.2 Analyse syntaxique

### 5.2.1 Caractéristiques générales des comparatives

#### 5.2.1.1 Temps et mode

Un des premiers points à souligner est, comme dans le cas des autres structures comparatives, l'emploi de l'indicatif :

**346)** (...) *pulsoque Tarquinio, tantum odium populum Romanum regalis nominis tenuit, quantum tenuerat post obitum uel potius excessum Romuli desiderium.* (Cic., *rep.* 2,52) : « (...) le peuple qui bannit Tarquin témoigna pour la royauté autant d'aversion qu'il avait montré d'attachement à ce gouvernement monarchique, à l'époque de la mort ou plutôt de la disparition de Romulus. »

---

<sup>341</sup> On fera remarquer que si équivalence il y a avec l'idée de grandeur ou d'importance, il s'agit en fait d'intensifs qui correspondent, en français, à l'adjectif « grand » antéposé.

<sup>342</sup> Voir également, à propos de l'interaction entre N et adj., De Vogüé & Franckel (2002).

<sup>343</sup> *Quot* apparaît ainsi comme le marqueur le plus contraint : il s'emploie comme un cardinal. *Qualis* est plus souple dans son emploi. La fonction de *praedicatuum* que nous avons étudiée ouvre considérablement l'éventail des contextes et des possibilités d'emploi.



Cependant celui-ci n'est pas strictement obligatoire. Pour diverses raisons, le subjonctif peut être employé :

**347)** *Fateor enim me, cum ea, quae acciderunt, prouiderem futura, tanta in maestitia fuisse, quanta ceteri optimi ciues, si idem prouidissent, fuissent.* (Cic., *Phil.* 2,37) : « Oui, j'avoue donc que, prévoyant les malheurs qui sont arrivés, j'éprouvai toute la tristesse qu'auraient ressentie comme moi tous les bons citoyens s'ils avaient eu les mêmes prévisions. » (TA)

Dans cet énoncé, la forme *fuissent* répond à la protase en *si* au subjonctif plus-que-parfait pour exprimer l'irréel du passé.

D'un point de vue général, dans le cas des comparatives, l'importance du mode indicatif ne doit pas être négligée. On ne trouve pas, en effet, dans cette classe de subordonnées, la souplesse et systématisation de l'opposition indicatif-subjonctif existant dans la relative<sup>344</sup>.

### 5.2.1.2 Ellipse

On relève, de plus, des cas d'ellipse, ce qui apparaît comme étant une des caractéristiques des comparatives :

**348)** *In quo, patres conscripti, non tantum commodum tribuitur L. Egnatuleio, quantus honos E (...).* (Cic., *Phil.* 5,19,52) : « Par là, Pères conscrits, vous accordez moins un avancement réel à L. Egnatuleius qu'une distinction (...) »

**349)** *Non habuit tantam rem familiarem Philus quantam Laelius E, nec Laelius quantam Scipio E, nec Scipio quantam Crassus Diues E,(...).* (Apul., *apol.* 20) : « Philus n'avait pas autant de fortune que Lélius, ni Lélius autant que Scipion, ni Scipion autant que Crassus le Riche, (...) »

---

<sup>344</sup> Sur la relative, nous renvoyons, entre autres, à M. Lavency (1998).

### 5.2.2 Nombre

Une première caractéristique de *quantu(s)* est qu'il est très peu employé au pluriel. Notre corpus de 150 occurrences de *quantu(s)* ne contient qu'une seule occurrence de pluriel. Le lexique de Merguet, pour les oeuvres philosophiques et les discours de Cicéron, présente également très peu d'occurrences pour *quantu(s)* au pluriel. Le singulier n'est donc pas de règle, comme le pluriel l'est pour *quot*, mais, est très majoritaire. L'unique exemple contenu dans notre corpus est intéressant à double titre :

**350)** *Patimur autem nonnumquam tota nocte et postero die pondere pressam bacam uelut exaniari ; tum, resolutis corticulis, eximimus eam, et in singulos modios oliuae triti salis cocti singulos sextarios infundimus, itemque lentisci semen rutaeque et faeniculi folia sub umbra siccata, **quanta** satis uidentur, concisa minute admiscemus (...).* (Colum., 12,49,10) : « On laisse quelquefois toute une nuit et le lendemain les baies pour ainsi dire se vider sous le poids du pressoir ; alors on les retire, la peau éclatée, et on ajoute à chaque modius d'olives un setier de sel grillé et égrugé ; on y ajoute aussi des graines de lentisque et de feuilles de rue et de fenouil séchées à l'ombre et hachées menu, autant qu'il paraît nécessaire (...). »

Il se distingue, en effet, par l'emploi du pluriel et par le fait que son référent est quantitatif, comme l'indique *satis*. Il ne s'agit pas de la taille des feuilles, ni de leur importance mais d'une quantité jugée suffisante. Certes, la quantité à laquelle il est fait référence n'est pas « dénombrable », au sens où il s'agirait de compter les feuilles, mais se rapproche, néanmoins, grâce à l'emploi du pluriel et du quantitatif vers des emplois strictement quantitatifs de pluriel dans le latin plus tardif.

Il ressort de ces observations que les emplois de *quantu(s)* au pluriel doivent être étudiés de près, puisqu'ils sont, en quelque sorte, marqués.

### 5.2.3 Adjectif et adverbe

Le marqueur *quantu(s)*, c'est un fait bien connu et mentionné dans les différentes études<sup>345</sup>, connaît une première partition au niveau de son statut syntaxique.

Il peut être employé comme un adjectif, à l'instar de *qualis*, qui va être associé à un nom recteur. Dans ce cas, il s'accorde en genre, nombre et cas avec ce nom, comme le montre cet exemple :

**351)** *Ego, **quanta** manus est coniuratorum, quam uidetis esse permagnam, tantam me inimicorum, multitudinem suscepisse uideo ; sed eam (esse) turpem iudico et infirmam et abiectam.* (Cic., *Catil.* 4,10,1) : « Autant il y a de conjurés, - et vous voyez leur multitude – autant je vois que je me suis fait personnellement d'ennemis : mais je les estime aussi méprisables que faibles et déconsidérés. »

*Quanta* est attribut du sujet *manus*. Dans d'autres exemples, aucun N n'est présent dans la proposition introduite par *quantus*. Dans ce cas, *quantus* adjectif s'accorde, pour le nombre et le genre, avec le nom recteur de la principale, et prend le cas assigné par sa fonction dans la proposition :

**352)** *Qua ex re et molestia sum tanta affectus, quantam mihi meus amor summus erga utrumque uestrum adferre debuit (...).* (Cic., *Att.* 1,17,1) : « J'en ai éprouvé tout le chagrin que devait me faire éprouver la profonde affectation que je vous porte à tous deux (...). »

Parallèlement *quantus*, au neutre singulier *quantum*, connaît des emplois adverbiaux :

**353)** (...) *nec tantum proficiebam quantum uolebam.* (Cic., *Att.* 1,17,1) : « (...) et d'autre part je n'obtenais pas tout le succès que je souhaitais. »

**354)** *Verum enimuero, ut ista sese habent, si qua fides hisce rebus impertienda est, debet ille nescio qui puer prouidus, quantum ego audio, et corpore decorus atque integer deligi et animo sollers et ore facundus, ut in eo aut diuina potestas quasi bonis aedibus digne diuersetur si tamen ea pueri corpore includitur (...).* (Apul., *apol.* 43) : « Mais il résulte de la nature même des choses, en admettant qu'on doive ajouter foi à ce genre de faits, que cet enfant prophète, quel qu'il soit, il faut, si je suis bien informé, le choisir beau de corps, sans tare, l'esprit délié, la parole facile, de telle sorte ou que la puissance divine ait en lui, pour y habiter, une demeure digne d'elle, si tant est qu'elle se loge dans le corps d'un enfant (...). »

---

<sup>345</sup> Voir, par exemple, Kü-St (1955<sup>2</sup>,II,2) ou Er-Th (1953<sup>2</sup>).

Cette forme peut également être employée avec un génitif adnominal quantifiant dans des emplois pronominaux :

**355)** *Volusenus, perspectis regionibus omnibus, quantum ei facultatis dari potuit qui naui egredi ac se barbaris committere non auderet, quinto die ad Caesarem reuertitur quaeque ibi perspexisset renuntiat.* (Caes., *Gall.* 4,21,9) : « Volusénus, après avoir reconnu les lieux autant qu’il put le faire sans oser débarquer et courir les risques d’un contact avec les Barbares, rentre au bout de cinq jours et rapporte à César ce qu’il a observé. »

Dans ses fonctions adverbiales, le marqueur peut aussi apparaître sous la forme d’un génitif de prix ou d’estimation, et d’un ablatif de différence ou de mesure :

**356)** *Tertius uero ille finis deterrimus, ut, quanti quisque se ipse faciat, tanti fiat ab amicis.* (Cic., *Lael.* 59) : « Mais la troisième définition est la pire de toutes, quand elle demande que l’estime que chacun a pour soi règle l’estime qu’il inspire à ses amis. »

**357)** *Pudor enim, uelut uestis, quanto obsoletior est, tanto incuriosius habetur.* (Apul., *apol.* 3) : « Car il en est de l’honneur comme d’un vêtement : plus il est usé, moins on en prend soin. »

Cette souplesse syntaxique et la possibilité de fonctionner comme un adverbe contribuent de concert à une diversité d’emplois et de statuts tout à fait remarquable. Un des premiers points à souligner et une des premières caractéristiques résident précisément dans cette polyfonctionnalité qui distingue, *quantus* de *qualis* et de *quot*.

## 5.2.4 Configurations syntaxiques

### 5.2.4.1 Emplois corrélés

*Quantu(s)* se retrouve dans plusieurs configurations syntaxiques. Il apparaît sous forme corrélatrice dans les schèmes corrélatifs diptyque 1 et diptyque 2<sup>346</sup>, dans ses emplois adjectivaux et adverbiaux<sup>347</sup> :

---

<sup>346</sup> Au sein des structures corrélées, les emplois en D1 représentent 35% et les constructions en D2 65%. D’un point de vue global, les constructions corrélées constituent presque 50% des occurrences de *quantus* dans notre corpus.

358) *Ego, **quanta** manus est coniuratorum, quam uidetis esse permagnam, **tantam** me inimicorum, multitudinem suscepisse uideo ; sed eam (esse) turpem iudico et infirmam et abiectam.* (Cic., *Catil.* 4,10,1) : « Autant il y a de conjurés, - et vous voyez leur multitude – autant je vois que je me suis fait personnellement d’ennemis : mais je les estime aussi méprisables que faibles et déconsidérés. »

359) *Sed uix istud alius praestiterit : nam nec quisquam nobis facile crediderit **tantam** in agellis esse nostris abundantiam uini, **quantam** tu Siluine, nouisti.* (Colum., 3,3,14) : « mais quelqu’un d’autre aurait du mal à donner un tel exemple, car nous ne convaincrions personne facilement que nos petites terres donnent une abondance de vin telle que toi, Silvinus, tu sais. »

360) *Quanto uos attentius ea agetis, tanto illis animus infirmior erit ; si paululum modo uos languere uiderint, iam omnes feroces aderunt.* (Sall., *Catil.* 52) : « Plus vous agirez vigoureusement, plus leur courage faiblira ; pour peu qu’ils vous voient chanceler, bientôt ils seront tous là, pleins d’insolence. »

361) *Cuius uorsus, quos nunc percensui, tanto sanctiores sunt, quanto apertiores, tanto pudicius compositi, quanto simplicius professi (...).* (Apul., *apol.* 10) : « Les vers que j’ai cités de ce philosophe sont d’autant plus purs qu’ils sont plus francs, et l’oeuvre est d’autant plus chaste que l’aveu est plus dépourvu d’artifice (...). »

362) *Quantum inter philosophiam interest, Lucili uirorum optime, et ceteras artes, tantum interesse existimo in ipsa philosophia inter illam partem quae ad homines et hanc quae ad deos pertinet.* (Sen., *nat.* 1, *Praef.*) : « Lucilius, homme excellent entre tous, il n’y a pas plus de différence entre la philosophie et les autres sciences qu’il n’en est, à mon avis, dans la philosophie même, entre la partie qui a l’homme pour objet et la partie qui concerne le divin. »

363) *Quamobrem si me amas tantum quantum profecto amas, si dormis expergiscere, si stas ingredere, si ingrederis curre, si curris aduola.* (Cic., *Att.* 2,23,3) : « C’est pourquoi, si tu m’aimes, comme je ne doute pas que tu m’aimes, éveille-toi si tu dors ; mets-toi en marche si tu es debout ; si tu marches, cours ; si tu cours, vole ! »

Il faut ajouter que certaines constructions comme les constructions siamoises semblent privilégier le schème corrélatif (voir *infra* §5.4.4). D’autres, comme les oppositives, ne se présentent même que sous la forme corrélée :

---

<sup>347</sup> Nous signalons que certaines données, qu’il serait intéressant de prendre en compte, font défaut dans notre corpus. Il faudrait, par exemple, rassembler des énoncés contenant des négations comme : *Ceterum non quantum Romanis pertinaciae ad premendam obsidione Capuam fuit, tantum ad defendendam Hannibali.* (Liv., 26,12,1) qui fait songer à : *Minime : non enim ut in beneficiis honestum est merita meritis repensare, ita iniurias iniuriis.* (Sen., *dial.* 4,32,1) : « Nullement ; car il est honorable en matière de bienfaits de payer les services par des services ; mais une offense par une offense, non. »

364) *Quantum enim celeritate et loci laxamento prosunt, tanto maiori et communi sunt calamitati quod ad incendia uti faces sunt parati.* (Vitr., 2,8,20) : « Autant en effet ils font gagner du temps et de l'espace, autant ils constituent une cause majeure et courante de désastres, semblables qu'ils sont à des torches prêtes pour un incendie. »

Il faut reconnaître que notre corpus ne contient que 3 occurrences de ce type d'emploi<sup>348</sup>. Cependant, le fait que la valeur oppositive des constructions en *ut* rapprochées des emplois comparatifs, du type *Pausanias, ut uirtutibus eluxit, sic uitiiis obrutus est*, se présente, elle aussi, uniquement sous la forme corrélée, nous incite à formuler l'hypothèse que l'emploi de la corrélation n'est pas ici fortuit.

#### 5.2.4.2 Emplois non corrélés

Il existe également de nombreux emplois non corrélés, comme c'est le cas pour les autres marqueurs comparatifs.

365) *Ipse Trimalchio fundos habet, quantum milui uolant, nummorum nummos.* (Petron., 37) : « Pour Trimalcion, ses biens fonds s'étendent aussi loin que le vol d'un milan, sans compter les écus de ses écus. »

366) (...) *cum deinde lac coeperit manare, eodem surculo cauum obturato, intermissoque triduo, ita ut supra dictum est, serum emittito et fasciculos condimentorum exemptos abicito, deinde exiguum aridi thymi et cunelae aridae super lac destringito concisique sectiui porri quantum uidebitur adicito permisceto ; mox intermisso biduo rursus emittito serum cauumque obturato et salis triti quantum satis erit adicito et misceto.* (Colum., 12,8,2) : « (...) puis, quand le lait lui-même aura commencé à couler, bouchez le trou avec la même cheville et, trois jours après, faites écouler le petit-lait, comme on vient de le dire, ôtez et jetez les bouquets d'assaisonnement, puis froissez sur le lait un peu de thym et d'origan secs, ajoutez à votre convenance du poireau à couper haché, et mélangez ; ensuite, après deux jours, faites à nouveau s'écouler le petit-lait, bouchez le trou, ajoutez une quantité suffisante de sel égrugé, et mélangez. »

L'emploi non corrélé peut apparaître comme une variante synonymique d'un schème corrélatif :

367) *Ea sic conficitur ut dura sit, et quanto facta est uetustior, eo melior in usu est : nam omni lentore misso facilius in puluerem resoluitur atque cribratur.* (Colum.,

---

<sup>348</sup> Nous les étudierons *infra* § 5.4.5.

12,23,1) : « On la prépare de façon qu'elle se durcisse et, plus elle est vieille, meilleure elle est pour l'usage ; car, quand elle a perdu toute sa viscosité, on la réduit en poudre et on la tamise plus facilement. »<sup>349</sup>

**368)** *Sed id quamuis aliquid detrimenti habeat, prodest tamen : nam quanto plus decoquitur, si modo non est adustum, melius et spissius fit.* (Colum., 12,20,3) : « Mais, bien que cela représente une perte, c'est cependant un avantage : en effet, plus il est cuit – à condition qu'il ne soit pas brûlé – , meilleur il est, et plus consistant. »

mais certains tours se présentent uniquement sous la forme non corrélée :

**369)** *ille enim, quantum scio, enumerat uittas mollis et uerbenas pinguis et tura mascula et licia discolora (...).* (Apul., *apol.* 30,7) : « (...) car, à ma connaissance, ceux qu'il énumère, ce sont les souples bandelettes, les rameaux sacrés lourds de sève, l'encens mâle, les fils de diverses couleurs (...). »

**370)** *Etenim quantum coniectura auguramur, (...).* (Cic., *Att.* 2,8,1) : « En effet, autant que je le puis prévoir, (...). »

Ces derniers ont, en fait, une portée extrapredicative et servent à modaliser le discours de l'énonciateur<sup>350</sup>.

## 5.2.5 Statut syntaxique

Pour ce qui est de l'analyse générale présente dans les ouvrages de référence ou dans les études dans lesquelles *quantu(s)* est mentionné, nous renvoyons à la présentation effectuée dans le cadre de *qualis*, puisque les trois marqueurs *qualis*, *quot* et *quantu(s)* sont analysés de la même manière<sup>351</sup>.

## 5.2.6 Constructions siamoises/proportionnelles et corrélatives

La variété constatée dans les emplois de *quantu(s)* va soulever, au niveau syntaxique, des questions délicates. Comme nous l'avons vu, il existe plusieurs types de corrélations et notamment ce que les linguistes appellent des comparatives proportionnelles ou comparatives

<sup>349</sup> Comme le montre cet exemple, *eo* peut être employé à la place de *tanto*.

<sup>350</sup> Voir *infra* §1.3 l'étude sémantico-référentielle et énonciative.

<sup>351</sup> Le commentaire de Sánchez Salor (1984 : 63) est éloquent à ce propos : « y **lo mismo** que acabamos de decir de *qualis* se puede decir de *quantus* (...). » (c'est nous qui soulignons)

siamoises. D'un point de vue général, ces constructions présentent des particularités et, selon la langue prise comme objet d'étude, elles peuvent être analysées comme des structures subordonnées, coordonnées ou subordonnées et/ou coordonnées<sup>352</sup>. En latin, d'un point de vue structurel et morpho-syntaxique, ces constructions sont assez diverses. Une configuration courante est *quo/quanto* + comparatif... *eo/tanto* + comparatif (Kü-St 1955<sup>2</sup>,II,2 : 483). Mais ce schéma structurel et morphologique n'est pas une configuration unique, et l'on observe des structures non corrélées<sup>353</sup> et de nombreuses variations<sup>354</sup>. Au niveau sémantico-référentiel<sup>355</sup>, ces constructions signalent une covariation d'intensité implicative. Ce fonctionnement spécifique entraînerait, selon un travail récent d'A. Orlandini & P. Poccetti (2009), une relation asymétrique et, d'un point de vue syntaxique, une relation d'hypotaxe. Les schèmes corrélatifs d'identité de manière (*ut... sic*, etc.) et d'identité quantitative (*tam... quam / tantus... quantus*) connaîtraient une relation symétrique, non implicative et, au niveau syntaxique, seraient coordonnées. L'analyse est intéressante, comme nous allons le voir, et soulève plusieurs questions.

Orlandini & Poccetti (2009 : 57) analysent la corrélation équative de mesure comme une subordonnée. Ils prennent l'exemple des comparatives proportionnelles et montrent qu'en style indirect, c'est le subjonctif qui est employé. « Le subjonctif en *oratio obliqua* dans la phrase introduite par *quo (quanto)* n'est pas du tout exceptionnel mais attendu, s'agissant d'une vraie subordonnée sémantique : cette proposition n'a pas d'autonomie, elle est liée par un rapport d'implication à l'autre proposition, et la relation est asymétrique. »

Nous verrons en effet que les constructions comparatives « proportionnelles » ou « siamoises » répondent à ces caractéristiques. Cependant, cette analyse soulève un certain nombre de questions.

Les auteurs (2009 : 56) opposent ce fonctionnement et ce statut à celui des comparatives corrélatives de manière introduites par *quemadmodum/ut/qualis... ita/sic/talis* : « La nature sémantiquement indépendante des propositions corrélées par *quemadmodum... sic*, liées par une relation symétrique, réversible, non implicative, est prouvée en *oratio obliqua*, où elles reçoivent toutes les deux le mode infinitif, qui est le mode des propositions

<sup>352</sup> Pour l'analyse syntaxique générale et macrosyntaxique, nous renvoyons, entre autres, à Capeau & Savelli (1995) ; Abeillé, Borsley, Espinal (2006) ; Abeillé & Borsley (2007 ; 2008) ; L. Stage (2009) ; pour le latin, à G. Fontana Elboj (1997 : 248-255), A. Orlandini & P. Poccetti (2009) ; A. Bertocchi & M. Maraldi (2008). Pour l'analyse sémantico-référentielle et une présentation plus détaillée, voir *infra* §5.4.4.

<sup>353</sup> Voir, par exemple, Colum., 12,20,3.

<sup>354</sup> Voir par exemple Kü.-St. (1955<sup>2</sup>,II,2 : 484-485), V. Väänänen (1973).

<sup>355</sup> Nous simplifions ici volontairement les faits et renvoyons pour plus de détails à §5.4.4 *infra*.



indépendantes, alors que le subjonctif signale une relation de subordination. » Ils citent ensuite un exemple de Tite-Live (2,13,8) qui illustre leur analyse.

Mais la première difficulté à laquelle on se heurte est que pour *ut... sic*, pour lequel on trouve et l'infinitif et le subjonctif en *oratio obliqua*, chez un même auteur comme Cicéron, semble assez complexe<sup>356</sup>. Ensuite, si la corrélation en *qualis... talis* a le même statut que celle introduite par *ut... sic*, qu'en est-il de la corrélation *quantus... tantus*, que les grammairiens et études assimilent, au niveau syntaxique, à *qualis... talis* ? Doit-on la considérer comme celle en *qualis... talis* ? Or, les propositions introduites par *qualis* que nous avons relevées, en *oratio obliqua*, corrélées ou non, présentent le subjonctif :

**371) *qualem terram Atticam fecerit, exornatam quondam opulentamque, talem eum si liceat Aetoliam Graeciamque omnem facturum.*** (Liv., 31,30,8) : « Ce qu'il avait fait de l'Attique, cette contrée naguère si belle et si riche, il le ferait, s'il le pouvait, de l'Italie et de la Grèce tout entière. »

Enfin, on pourra s'interroger également sur le statut de la corrélation *ut quisque ... ita* + superlatif qui, comme le signalent Kü-St (1955<sup>2</sup>,II,2 : 485) et A. Orlandini & P. Poccetti (2009), est une construction classique répondant à la comparative « proportionnelle » citée *supra*.

Pour ce qui est de la corrélation *quantu(s)... tantu(s)*, si l'on suit le raisonnement des auteurs, qui proposent de voir dans une relation asymétrique au niveau sémantique, une relation de subordination au niveau syntaxique, alors, il nous semble possible de voir dans ce schème cette même relation. L'exemple ombrien qu'ils citent :

**372) *Panta muta fratru Atiie0iu mestru karu pure ulu benurent (...) etantu mutu a0ferture (T.I. Vb 3-4) :*** « Combien grande, l'amende établie pour la plupart des fratres Atiedii, là-bas réunis..., autant grande sera l'amende infligée à celui qui célèbre le rite. »

présente une relation asymétrique d'un point de vue sémantique, « parce que c'est la proposition introduite par *panta* (le relatif) qui détermine la mesure de l'amende dans la proposition introduite par *etantu*. » Le schème attesté en ombrien étant semblable à bon nombre de schèmes latins en *quantu(s)... tantu(s)*, l'extension de son analyse à celle des cas similaires latins paraît possible.

---

<sup>356</sup> Voir, par exemple, Cic., *Cluent.* 138 où l'infinitif est employé et Cic., *de fin.* 3,52 ; *Tusc.* 1,73 où c'est le subjonctif qui est employé.

D'ailleurs, un cas intéressant d'alternance modale apparaît dans des constructions que l'on pourrait considérer comme des exemples de style indirect, au sens large pour les constructions en D2. Chez le même auteur, Cicéron, le subjonctif et l'indicatif sont employés. Il s'agit d'énoncés où la proposition en *tantu(s)* est un A.c.I. dépendant de *puto* ou de *censeo*. La subordonnée introduite par *quantus* voit son prédicat marqué par l'indicatif ou le subjonctif, sans que nous ne parvenions à expliquer clairement ce phénomène :

**373)** *Epicurus autem posse putat etiam minorem esse eum quam uideatur, sed non multo : ne maiorem quidem multo putat esse uel tantum esse, quantus uideatur, ut oculi aut nihil mentiantur aut non multum.* (Cic., *Ac.* 2,26,82) : « Quant à Épicure il pense que le soleil peut être encore plus petit qu'il ne paraît mais pas de beaucoup ; il ne peut pas non plus être beaucoup plus grand, il peut bien avoir précisément la grandeur qu'il semble avoir, de sorte que les yeux ne nous tromperaient pas ou ne nous tromperaient pas beaucoup - ils nous tromperaient cependant et alors que devient ce fameux engagement si une seule fois... ? »

**374)** *Ego illud, quicquid sit tantum esse quantum uideatur non puto,*(Cic., *Tusc.* 2,42) : « Pour moi, et quelle que puisse être la chose dont il s'agit, j'estime qu'elle a plus d'apparence que de réalité. » (Je ne pense pas qu'elle soit aussi importante qu'elle n'apparaît. )

**375)** *Sol Democrito magnus uidetur, quippe homini erudito in geometriaque perfecto, huic pedalis fortasse; tantum enim esse censet, quantus uidetur, uel paulo aut maiorem aut minorem.* (Cic., *fin.* 1,20) : « Démocrite, qui était habile en géométrie, croit que le soleil est d'une grandeur immense ; Épicure lui donne environ deux pieds, et il le suppose à peu près tel que nous le voyons, un peu plus ou un peu moins grand. »

L'hypothèse d'A. Orlandini & P. Poccetti est intéressante en ce qu'elle révèle des interactions entre syntaxe et sémantique. Mais il reste des points à éclaircir dans le domaine de la corrélation comparative et notamment dans l'aspect plus circonscrit de leur comportement modal en *oratio obliqua*, qui sont autant de perspectives de recherches intéressantes.

### 5.2.7 Remarques à propos des emplois non corrélés : emplois remarquables

Dans plusieurs travaux consacrés au relatif et à la relative, G. Serbat, pour illustrer sa thèse selon laquelle le relatif, en diachronie, était « un indicateur de classe nominal » (2001 : 634-635) qui aurait acquis une valeur subordonnante, utilise des exemples de relatifs de

liaison et des exemples de la « fameuse relative en suspens » (A. Ernout) du type : *quod si mi negotium permisisses, qui meus in te amor est, confecissem cum coheredibus* (Cic. *Fam.* 7,2,1) : « (...) avec l'affection que j'ai pour toi (...) ». Suivant Benveniste (1957), G. Serbat voit ici un « déterminant nominal ».

Or, Kü-St (1955<sup>2</sup>,II,2 : 314) signalent, dans la rubrique où est cité *qui meus in te amor est*, des énoncés contenant *quantu(s)*.

**376)** *Ego enim, quantum auguror coniectura quantaque ingenia in nostris hominibus esse uideo, non despero fore aliquem aliquando (...)*. (Cic., *de orat.* 1,95) : « Pour moi, et j'ose faire cette prédiction en voyant les heureuses dispositions de nos concitoyens, je ne désespère pas qu'il ne se rencontre quelque jour un homme qui (...). » (TA)

**377)** *Nam et illis, quantum importunitatis habent, parum est impune male fecisse, (...)* (Sall., *Iug.* 31,22) : « Ils ont si peu le sens de ce qui convient, que l'impunité de leurs crimes passés leur paraît peu de chose (...). » (TA)

Si l'on se range à l'analyse Kü-St et de G. Serbat<sup>357</sup>, alors il faudrait reconnaître des emplois non subordonnants de *quantu(s)*. Quoi qu'il en soit de l'analyse exacte du statut de *quantu(s)* ici, ces exemples présentent un intérêt pour approfondir la théorie de G. Serbat : l'hypothèse du statut de déterminant nominal qu'il postule pour le relatif doit être étendue à d'autres marqueurs en *qu-*. Il faudra admettre qu'à côté d'emplois dans lesquels *quantu(s)* est subordonnant il existe, à l'instar du relatif, des emplois non subordonnants de *quantu(s)*.

La nature hypotactique de la proposition introduite par *quantu(s)* doit être recherchée dans des cas où elle est susceptible de fonctionner comme un constituant nominal de P<sup>358</sup>.

Dans un exemple comme :

**378)** *expressaque lacti misceant sine condimentis et salis quantum satis arbitrantur adiciant, tum cetera quae supra praecepimus faciant*. (Colum., 12,8,3) : « (...) après les avoir pressées, ils les mettent dans du lait sans autre assaisonnement et ajoutent une quantité de sel suffisante à leur gré ; ils terminent comme nous l'avons indiqué ci-dessus. »

*Quantum salis satis arbitrantur* fonctionne comme un constituant nominal essentiel ou un argument du verbe *adiciant*, comme *maturissimas ficos recentis* dans *maturissimas ficos*

---

<sup>357</sup> Ces emplois pourraient également être considérés dans une perspective énonciative comme des modalisateurs de l'énoncé et s'apparenteraient, en ce sens, aux emplois étudiés *infra* §5.4.1.

<sup>358</sup> Sur ce critère syntaxique, voir D. Creissels (1995 : 310-311).

*recentis adiciant* (Colum., 12,17,2) ou *tres cyathos salis* dans *deinde in lixiuae sextarios decem salis tres cyathos et olei cyathum adiciant* (Colum., 12,16,3).

Notre corpus présente des cas intéressants de constructions appositives :

**379)** *Quae summa tertia parte superat duo milia sestertiorum, quanti constare iugerum uinearum praediximus.* (Colum., 3,3,13) : « cette somme excède d'un tiers deux mille sesterces, chiffre que nous avons fixé pour le coût d'un arpent de la vigne ».

*Quanti*, sur le mode d'une relative appositive, y a une allure parenthétique et reprend un élément pour apporter une précision supplémentaire<sup>359</sup>.

Cet autre exemple de Varron offre des caractéristiques semblables :

**380)** (...) *quod habet iugerum scripula CCLXXXVIII, quantum as antiquos noster ante bellum punicum pendebat.* (Varro, *rust.* 1,10,2) : « (...) car le jugerum contient 288 scripula, autant que notre as ancien en pesait avant la guerre punique. »

On retrouve le caractère appositif de la construction. Ce qui est intéressant ici, c'est la caractéristique anaphorique de *quanti* et *quantum* et une certaine équivalence qui s'instaure entre une reprise effectuée, comme dans le premier exemple, par un N sans article en fr. et un « autant » anaphorique. Le *quanti* du premier exemple pourrait être traduit par : « autant que nous... » et le *quantum* du second par « mesure que pesait... ».

## 5.2.8 Bilan

Au niveau de l'analyse syntaxique, des questions demeurent. Le problème est rendu complexe par la variété des contextes et des structures dans lesquels *quantu(s)* apparaît. Pouvant se présenter sous forme adjectivale, pronominale et adverbiale, dans des structures corrélées ou non, *quantu(s)*, dans ses emplois comparatifs, est, dans bien des cas, un morphème subordonnant. Mais, dans d'autres cas, son statut et sa fonction syntaxiques, à l'instar d'autres marqueurs en *-qu* est plus difficile à définir. La langue, comme dit G. Serbat (2001 : 625), quel que soit le moment, est un conglomérat de passé, de présent et de futur : « Il s'agit de la présence intime, au sein même ou à côté des structures synchroniques, de données certes contemporaines, mais structurellement antérieures, ou au contraire prodromes

---

<sup>359</sup> Sur ce type de construction en fr., voir Anscombe (1986) où l'auteur étudie les SN à article 0 en fr. du type « semblable explication ».

de structures à venir. » La dimension historique n'est donc pas étrangère, et ce, notamment pour les thèmes en *-qu*, à la complexité et à la diversité syntaxique. A ceci s'ajoute, dans le cas des comparatives, une dimension sémantico-référentielle et énonciative qui rejaillit sur les faits de syntaxe.

### 5.3 Analyse sémantico-référentielle

Le fonctionnement sémantico-référentiel et énonciatif du marqueur étudié, comme nous l'avons dit en introduction, n'est pas aisé à décrire et à comprendre, dans ses détails. Nous avons souligné combien, sans autre précision, la notion de « quantité non dénombrable » est descriptivement, dans certains cas, insatisfaisante. Nous essaierons donc, aussi précisément que possible, de décrire les différentes valeurs en contexte, dans toute leur diversité. Ce qui nous paraît important, c'est de montrer que le marqueur convoque également, dans certains contextes, une dimension qualitative. Cette dernière n'est généralement pas mentionnée en tant que telle.

Un des points forts qui rejaillissait de l'observation syntaxique était la diversité des structures dans lesquelles *quantu(s)* pouvait être impliqué. Nous allons voir qu'il en va de même des données sémantico-référentielles. Aussi, une de nos préoccupations a été de prendre en compte et d'illustrer cette diversité.

#### 5.3.1 Caractéristiques globales au niveau des comparatives

##### 5.3.1.1 Le comparant et le comparé correspondent au même terme

Dans un exemple comme :

**381)** *Quem Tiberina descensio festo illo die tanto gaudio affecit, quanto L-Paulum, cum regem Persem captum adduceret, eodem flumine inuectio ?* (Cic., *fin.* 5,70) : « Et lorsqu'il y eut, ce jour de fête solennelle, un si grand concours sur le Tibre pour voir le roi Persée que Paul-Émile amenait captif, quel autre homme eut alors une joie si pure et si véritable que ce triomphateur? » (TA).

Le comparant et le comparé, les joies, sont associés à des animés humains qui en sont les supports. Ceci s'explique bien si l'on prend en compte le fait que de tels abstraits ont

souvent un tel support<sup>360</sup>. Il faut souligner que, si l'on parle de comparaison, de comparant et de comparé, alors le N comparé et le N comparant sont notionnellement identiques. Il s'agit en effet ici, dans les deux cas, de joie et la coréférence s'établit au niveau des intensités. La singularisation de « joies », dans un premier temps, est établie grâce aux différents supports, un homme et Paulus.

Cependant, le comparant peut ne pas présenter de siège apparaissant sous la forme d'un N ou d'un NP. On relève, par exemple, des verbes modaux, comme *debeo*. Le comparant est alors construit comme l'intensité « qui doit être ». Ainsi :

**382)** *Pompei autem auctoritas cum apud omnis tanta est quanta esse debet, tum excellit in ista prouincia quam nuper et praedonum et regum bello liberauit.* (Cic., *Flacc.* 14) : « et de plus l'autorité de Pompée, si justement respectée chez tous les peuples, est toute puissante dans une province que ses victoires viennent d'affranchir des pirates et de deux rois. »

Il peut aussi prendre la forme d'une intensité soumise à une volonté :

**383)** *Quae sunt igitur meae partes? Auctoritatis tantae quantam uos in me esse uoluistis, usus mediocris, ingeni minime uoluntati paris.* (Cic., *Balb.* 1) : « Mais moi, quels titres apporté-je à cette cause? Point d'autre considération que celle dont vous voulez bien m'honorer, une faible expérience, un talent qui ne répond nullement à mon zèle. »

### 5.3.1.2 Comparé et comparant sont deux termes distincts

A la différence de ce que l'on observe dans les exemples précédents, comparé et comparant peuvent être distincts. Ainsi :

**384)** *Quod enim fretum, quem Euripum tot motus, tantas, tam uarias habere putatis agitationes commutationesque fluctuum, quantas perturbationes et quantos aestus habet ratio comitiorum?* (Cic., *Mur.* 35) : « Quel détroit, quelle mer orageuse est sujette à des mouvements plus terribles, à des agitations plus violentes et plus variées, à des tempêtes plus fréquentes que celles des comices? »

Même si comparés et comparants, repérés et repères, appartiennent à des domaines lexicalement proches, ils n'en sont pas moins distincts. Ils peuvent même relever de deux

---

<sup>360</sup> Voir sur ce point précis chez S. de Vogüé (1989 : 8) l'exemple : « Paul est heureux. »/ le bonheur de Paul. Les N abstraits de sentiment tendent naturellement à l'association avec un N animé humain.

domaines notionnellement différents, l'identification ou la différenciation, dans le cas de l'identification niée, reposant uniquement sur l'intensité :

**385) *Ita, cum benivolentiae comparandae causa benefici esse uelint, non tanta studia assequuntur eorum, quibus dederunt, quanta odia eorum, quibus ademerunt.*** (Cic., *off.* 2,52) : « Ainsi on a voulu répandre des bienfaits pour se rendre cher aux gens et l'on recueille moins de marques effectives d'amitié de ceux à qui l'on a donné qu'on ne s'attire de haine de ceux à qui l'on a pris. »

### 5.3.1.3 Le comparant comme absence de comparant : l'identification impossible<sup>361</sup>

Comme nous l'avons vu pour *qualis* et *quot*, le comparant peut apparaître sous la forme d'une négation. Dans ce cas-là, l'énonciateur indique que le comparé ne peut être identifié à quoi que ce soit, qu'il n'existe pas de comparant. Ces exemples sont précieux et intéressants. Ils montrent en effet l'enjeu d'une prédication engageant une comparaison. Dans une telle prédication, l'énonciateur s'engage précisément sur l'adéquation entre comparé et comparant. Autrement dit, il s'engage sur le fait que, selon lui, X, Y, ou Z est le bon comparant<sup>362</sup>. Dans le dernier exemple que nous venons de citer, Cicéron s'engage sur le fait que l'intensité de l'affection ou de l'amitié (*tanta studia*) correspond à l'intensité de la haine ou, si l'on préfère, que l'intensité de l'amitié peut être comparée avec l'intensité de la haine (*odia eorum*). Dans le cas de la comparaison, il s'effectue un parcours sur la classe des comparants potentiels. L'énonciateur extrait et sélectionne un comparant du sein de cette classe et affirme la prédication comparative, c'est-à-dire que le comparant sélectionné est, à ses yeux, le bon comparant. Un des foyers informatifs, dans certaines comparaisons, est donc précisément la place droite du marqueur comparatif, *quantus* ( ), celle qui voit s'instancier un comparant.

<sup>361</sup> Voir également ce point dans le chapitre consacré à *quot* pour des remarques complémentaires.

<sup>362</sup> Il est bon comparant parce qu'il détermine ou singularise *quantus*, qui détermine lui-même un *tantus*. On pourrait formuler les choses autrement : étant donné un comparé, ce que l'on cherche à comparer avec quelque chose (le comparant), moi énonciateur, j'affirme, je m'engage pour dire que X est le bon comparant. Certains énoncés, comme ceux que nous étudions, signalent explicitement la non-saturation de la place ouverte à droite de *quantus*. Un autre cas, proche, est celui où l'énonciateur prédique explicitement sa difficulté à trouver un (bon) comparant : (Cic., *Lael.* 22) *tantas oportunitates, quantas uix queo dicere*. La prédication s'effectue en deux temps ou deux phases : 1) *tantus* X (p), *quantus* ( ), où X désigne un comparé potentiel et (p), une éventuelle prédication ; 2) *tantus* X (p), *quantus* Y(q). Il ne faut pas perdre de vue qu'une telle prédication vise à déterminer un *tantus* d'une entité X. Or, cette détermination s'effectue via *quantus* mais *quantus* à lui seul ne détermine rien. C'est ce qui se situe à sa droite, qui peut prendre des formes diverses, que l'on appelle comparant au sens large, qui constitue l'apport déterminant. Ainsi poser un comparant revient à dire quelque chose d'un comparé, tout d'abord qu'il est comparable ou pas et deuxièmement que le comparant choisi par l'énonciateur apporte une information sur ce comparé.

Or, il se trouve, que dans certains cas, l'énonciateur affirme qu'il n'existe pas de comparant, de comparaison, d'identification possible. Ainsi :

**386)** *Vtrum hoc bellum non est, an etiam tantum bellum, quantum numquam fuit?* (Cic., *Phil.* 8,2) : « Et cela ne serait pas une guerre? et même une guerre telle qu'il n'y en eut jamais? »<sup>363</sup>

**387)** *Vt igitur Catilinam diligentia mea, senatus auctoritate, uestro studio et uirtute fregistis, sic Antoni nefarium latrocinium uestra cum senatu concordia tanta, quanta numquam fuit, felicitate et uirtute exercituum ducumque uestrorum breui tempore oppressum audietis.* (Cic., *Phil.* 4,15) : « Vous avez, par mon activité, par l'autorité du sénat, par votre dévouement et votre courage, brisé Catilina ; et, pour ce qui est d'Antoine, bientôt vous apprendrez que votre accord avec le sénat, accord le plus parfait qui ait jamais existé, et que les succès et le courage de vos armées et de vos généraux auront fait justice de son criminel brigandage. »

On pourrait expliquer ce phénomène en disant que *tantum bellum quantum* construit la classe des comparants potentiels, soit *tantum bellum quantum ( ) fuit*. La parenthèse désigne les comparants susceptibles d'instancier cette place<sup>364</sup>. Pour être plus précis, il faut dire que, dans l'énoncé cité, *tantum bellum quantum* met en place une prédication portant sur la détermination de *tantum*, dans le syntagme *tantum bellum*. Cette détermination s'effectue via un *quantum* qui, seul, n'apporte aucune détermination. C'est donc la place droite de *quantum* qui constitue un foyer informatif important<sup>365</sup> et engage un parcours sur les instanciations possibles, soit *quantum ( )*. *Numquam* signale que la classe des localisations temporelles pouvant fonctionner comme comparant est vide : aucun instant *t* ne présente une guerre aussi intense que celle à laquelle réfère l'énonciateur. Il en va de même dans le second exemple pour la *concordia*. L'identification est jugée impossible par l'énonciateur. Le comparé est maximalelement singulier et ainsi s'effectue une orientation nette vers l'attracteur du domaine notionnel<sup>366</sup>.

Enfin, nous ferons remarquer que ce procédé de singularisation maximale du comparé, par prédication de l'absence de comparant, peut être obtenu de différentes manières qui

<sup>363</sup> Cet exemple est tout à fait intéressant en ce qu'il se rapproche du *quale bellum numquam (...)* cité dans le volet consacré à *qualis*. C'est-à-dire que l'on voit ici aussi une équivalence entre qualité et quantité, ce que note D. Van de Velde (1995 : 134) à propos d'exemples comme : « Il est rare de rencontrer une telle intelligence unie à une telle modestie. / Il est rare de rencontrer autant d'intelligence unie à autant de modestie. » Elle note : « les qualités et les états (du moins quand le critère de comparaison n'est pas explicitement donné) sous l'angle de leur qualité mais de leur degré : un chapeau semblable à un autre chapeau lui est semblable par sa forme, sa couleur, etc. mais un amour pareil à un autre lui est simplement égal. »

<sup>364</sup> Formulation et explication inspirées de D. Paillard (1985 : 233).

<sup>365</sup> Au niveau syntaxique, plusieurs éléments sont susceptibles d'instancier cette place : on pourrait trouver, par exemple, un prédicat seul : *quantum gessit, uidistis*, etc. ou une proposition du type : *quantum Etruscum fuit*, etc.

<sup>366</sup> Voir ce type de comparaison pour *qualis* et *quot* où le concept d'attracteur est expliqué.



engagent toutes le même fonctionnement. Plutôt que d'énoncer qu'aucun comparant ne vaut, ne peut être trouvé, l'énonciateur peut inverser les rôles et « vider » la classe des comparés<sup>367</sup> ou également affirmer le caractère maximalement « superlatif » de l'élément concerné<sup>368</sup>.

A ces considérations d'ordre général concernant le procédé de comparaison vont s'ajouter, dans le cas de *quantu(s)*, sa diversité d'emplois syntaxiques et les différents types de N auxquels il va être associé.

### 5.3.2 *Quantu(s)* non adjectival<sup>369</sup>

Dans un premier temps, nous examinerons les cas intuitivement les plus « simples ». Il s'agit de ceux où *quantus* n'est pas adjectif d'un N. *Quantus* peut être alors au neutre singulier, *quantum*, et peut fonctionner comme un adverbe. Nous nous pencherons ici essentiellement sur les énoncés où le marqueur n'entre pas dans des configurations sémantiques complexes comme les comparatives exprimant une proportion « plus... plus... », une cause « d'autant plus que... » et une opposition. Ces différentes valeurs seront examinées *infra*<sup>370</sup>.

Nous parlons de cas « intuitivement » les plus simples dans la mesure où, au niveau sémantico-référentiel, ils répondent à la description usuelle des grammaires, présentant un signifié de quantité non dénombrable.

#### 5.3.2.1 *Quantum* associé à un G. quantitatif adnominal

La construction *quantum* + G. quantitatif adnominal<sup>371</sup> entre typiquement dans ce type de description.

**388)** (...) *deinde, cum iam perfecte mustum deferbuit et constitit, tantumdem gypsi floris miscemus, quantum salis adieceramus atque ita postero die purgamus dolium et nutritum uinum operimus atque oblinimus.* (Colum., 12,21,3) : « (...) puis, quand le moût a terminé sa fermentation et s'est reposé, on mêle autant de fleur de

<sup>367</sup> Ainsi, : *Nullam (contionem) umquam uidi tantam, quanta nunc uestrum est.* (Cic., *Phil.* 4,1)

<sup>368</sup> C'est par exemple le cas dans le tour *quantus maximus potest*, voir, entre autres, Cic., *Cato* 41, ... *tanta... uoluptate quanta percipi posset maxima.*

<sup>369</sup> Nous employons la notation *quantu(s)* pour l'ensemble des formes que peut prendre le marqueur.

<sup>370</sup> §5.4.4. et §5.4.5.

<sup>371</sup> Voir, à ce propos, G. Serbat (1996 : 340). Er-Th (1953<sup>2</sup> : 48) l'analysent comme un adverbe.

gypse qu'on a mis de sel, et lendemain on purge la jarre, on couvre le vin traité et on lute <le couvercle>. »

**389)** *Haec pariter decoqui et omnem spurcitiam expurgari oportet, deinde, cum refrerit, tum quantumcumque umoris est, tantam in amphoram musti portionem adici.* (Colum., 12,25,3) : « Il faut faire bouillir le mélange et retirer toutes les impuretés, puis laisser refroidir et verser tout le liquide dans une amphore de moût. »

Il faut noter que le type de N au génitif n'est pas forcément un N relevant du fonctionnement dense ou massif<sup>372</sup>, comme le sel, précédemment cité ; on relève, par exemple, des abstraits :

**390)** *Quibus ego mederi cum cuperem et antea saepe et uehementius etiam post sortitionem prouinciae, nec tantum intellegebam esse offensionis quantum litterae tuae declarant, nec tantum proficiebam quantum uolebam.* (Cic., Att. 1,17,1) : « Ayant désiré l'en guérir, maintes fois déjà avant qu'il eût tiré au sort sa province, et plus vivement encore depuis, je ne me rendais pas compte qu'il fût aussi fâché que ta lettre me le fait voir, et d'autre part je n'obtenais pas tout le succès que je souhaitais. »

**391)** *Et omnino omnes ecphorae uenustiores habent speciem quae quantum altitudinis tantundem habeant proiecturae.* (Vitr., 3,5,11) : « En règle générale, toutes les modénatures en saillie ont un plus bel aspect si leur surplomb équivaut à leur dimension verticale. »

Dans tous ces cas, le marqueur associé à un N au génitif désigne une certaine quantité. L'énoncé vise alors à une identification de quantité. Il faut cependant noter que, dans certains exemples, se trouve exprimée une idée de « totalité » ou d'« extensité »<sup>373</sup>. Ainsi dans les vers bien connus de Catulle :

**392)** *Lugete, o Veneres Cupidinesque, / Et quantum est hominum uenustiorum. / Passer mortuus est meae puellae.* (Catull., 3,1-3) : « Pleurez, ô Vénus ; pleurez, Amours, et vous tous, tant que vous êtes, hommes sensibles à la beauté. Il est mort, le moineau de mon amie. »<sup>374</sup>

Catulle ne s'adresse pas à « des hommes sensibles à la beauté » mais à « l'ensemble des hommes sensibles à la beauté ». Dans cet autre exemple de Cicéron :

---

<sup>372</sup> Sur la notion de « fonctionnement dense », dans la perspective culioliennne, nous renvoyons, entre autres, à S. de Vogüé (1989).

<sup>373</sup> Pour la définition de ce terme voir sous §5.3.3.2.

<sup>374</sup> Cet exemple, hors corpus, nous a paru pertinent et éclairant ici.

**393)** *Ita sum ab omnibus destitutus ut tantum requietis habeam quantum cum uxore et filiola et mellito Cicerone consumitur.* (Cic., *Att.* 1,18,1) : « Je suis tellement abandonné de tous que je n'ai d'heures paisibles que celles que je passe avec ma femme, ma fille chérie et mon délicieux Cicéron. »

*Tantum requietis... quantum* renvoie aux seules heures de loisir qui sont toutes celles qu'il a de loisir. De fait, il devient possible de comprendre ce qui distingue *quantum auri* de *aurum* :

**394)** *O quantum est auri pereat potiusque smaragdi, / quam fleat ob nostras ulla puella uias.* (Tib., 1,1,51-52) : « Ah! périsse tout ce qu'il y a d'or et d'émeraudes, avant que mes voyages fassent pleurer une jeune fille! »

**395)** (...) *item Apollinem serpentemque eius sagittis configi, citharoedum, qui Dicaeus appellatus est, quod, cum Thebae ab Alexandro caperentur, aurum a fugiente conditum sinu eius celatum esset.* (Plin., *nat.* 34,59) : « (...) Il a fait un Apollon et le serpent que le dieu tue de ses flèches; un joueur de lyre, appelé Dicée (le Juste), parce que, lors de la prise de Thèbes par Alexandre, de l'or déposé dans le sein de cette figure par quelque fugitif y demeura caché. »

dans le premier il s'agit de « tout l'or », dans le second, il s'agit d'or sans autre mention, sans plus, d'une certaine quantité d'or dont on ne sait rien<sup>375</sup>.

### 5.3.2.2 Génitif de prix

Un autre domaine dans lequel est présent le marqueur est celui du prix ou de la valeur :

**396)** *Tu uero, Aemiliane, et id genus homines uti tu es inculti et agrestes, tanti re uera estis quantum habetis, ut arbor infecunda et infelix, quae nullum fructum ex sese gignit, tanti est pretio, quanti lignum eius in trunco.* (Apul., *apol.* 23) : « Mais toi, Emilianus, et tes pareils, engeance inculte et grossière, vous ne valez à vrai dire que ce que vous possédez : tel un arbre infertile et maudit, qui ne produit aucun fruit, et vaut ce que vaut le bois dont est fait son tronc. »

**397)** *De latericiis uero, dummodo ad perpendicularum sint stantes, nihil deducitur, sed quanti fuerint olim facti, tanti esse semper aestimantes.* (Vitr., 2,8,9) : « S'agissant en revanche des murs de briques, pourvu qu'ils aient conservé leur aplomb,

---

<sup>375</sup> On pourrait traduire « l'or » mais, ce que nous voulons dire, c'est qu'avec *quantum*, l'implication de la totalité est explicitement marquée.

aucune déduction n'est faite : ils sont toujours estimés au prix où ils ont été autrefois construits. »

### 5.3.2.3 *Quantum* adverbe

Dans les énoncés où il est adverbe, les valeurs de *quantum* sont multiples. On relève, par exemple, l'intensité :

**398)** *Tu si me amas tantum quantum profecto amas, expeditus ut sis si inclamaro ut accurras.* (Cic., *Att.* 2,20,5) : « De ton côté, si tu m'aimes comme je ne doute pas que tu m'aimes, tiens-toi prêt à accourir à mon appel. »

**399)** *Si tantum irasci uis sapientem quantum scelerum indignitas exigit, non irascendum illi sed insaniendum est.* (Sen., *dial.* 4,9,4) : « Si tu veux que le sage s'irrite autant que le réclame l'horreur des crimes, ce ne sera plus de la colère, mais du délire. »

Mais on trouve également ce qui relève de l'étendue, de la distance<sup>376</sup> :

**400)** *Quantum inter philosophiam interest, Lucili uirorum optime, et ceteras artes, tantum interesse existimo in ipsa philosophia inter illam partem quae ad homines et hanc quae ad deos pertinet.* (Sen., *nat.* 1, *Praef.*) : « Lucilius, homme excellent entre tous, il n'y a pas plus de différence entre la philosophie et les autres sciences qu'il n'en est, à mon avis, dans la philosophie même, entre la partie qui a l'homme pour objet et la partie qui concerne le divin. »

**401)** *Non ex firmo mansuro oritur, sed uentosa et inanis est tantumque abest a magnitudine animi, quantum a fortitudine audacia, a fiducia insolentia, ab austeritate tristitia, a seueritate crudelitas.* (Sen., *dial.* 3,20,2) : « Elle ne procède de rien de stable et de durable ; elle ne renferme que du vent et du vide et elle s'éloigne autant de la grandeur d'âme que l'audace du courage, la présomption de la confiance, la tristesse de l'austérité, la cruauté de la sévérité. »

**402)** *Ipse Trimalchio fundos habet, quantum milui uolant, nummorum nummos.* (Petron., 37) : « Pour Trimalcion, ses biens fonds s'étendent aussi loin que le vol d'un milan, sans compter les écus de ses écus. »

Cette distance peut être comprise comme une longueur, largeur, etc., et ce, notamment chez Vitruve :

---

<sup>376</sup> Il conviendrait d'étudier de manière précise les raisons de ces différences de sens. Selon nous, elles tiennent, d'une part, aux propriétés des termes sur lesquels porte *quantum* et d'autre part à l'interaction des éléments contextuels.

**403)** *Cymatium suae altitudinis partis septimae, proiecturae cymatium quantum crassitudo.* (Vitr., 3,5,10) : « Son couronnement sera du septième de sa hauteur ; en surplomb, ce couronnement aura la même dimension qu'en épaisseur. »

La variété des emplois et des valeurs est donc tout à fait remarquable, d'autant plus que nous n'avons pas traité des emplois avec les verbes modaux, par exemple, ou les verbes de perception<sup>377</sup>. Ce qui est intéressant à observer, c'est que, de manière hyperonymique, la notion de quantité non dénombrable s'applique et convient à ses exemples. La quantité, la valeur, le prix, les dimensions, la distance, l'intensité, peuvent être considérés comme des quantités non dénombrables. Mais, si l'on examine les faits dans le détail, on s'aperçoit, que le simple recours à la quantité non dénombrable est trop général. Si l'on se penche maintenant sur les cas où *quantu(s)* est adjectif, la valeur du marqueur devient tellement complexe qu'elle paraît, parfois, difficile à saisir.

### 5.3.3 *Quantus* adjectif

#### 5.3.3.1 Type(s) de N associés à *quantus*

Nous voudrions tout d'abord examiner les emplois où *quantus* joue le rôle d'un adjectif associé à un N comme en :

**404)** *Quod quo magis intellegi posset, fingere animo iubebat tanta incitatum aliquem uoluptate corporis quanta percipi posset maxima (...).* (Cic., *Cato* 41) : « Pour mieux le faire comprendre, Archytas demandait qu'on se représentât un homme poussé par le plus vif désir corporel qui pût être éprouvé (...). »

**405)** *Ego, quanta manus est coniuratorum, quam uidetis esse permagnam, tantam me inimicorum, multitudinem suscepisse uideo ; sed eam (esse) turpem iudico et infirmam et abiectam.* (Cic., *Catil.* 4,10,1) : « Autant il y a de conjurés, - et vous voyez leur multitude – autant je vois que je me suis fait personnellement d'ennemis : mais je les estime aussi méprisables que faibles et déconsidérés. »

Dans le premier exemple, *quanta* s'applique à un terme *uoluptas* non explicité.

---

<sup>377</sup> Voir *infra* §5.4.1

Nous soulignons dès à présent que l'on relève des emplois en D1 et D2 comme le montrent les exemples cités.

Quel type de N peut être qualifié par *quantus* ? Dans notre corpus, nous relevons : *rem familiarem* (Apul., *apol.*); *multitudinem* (Caes., *Gall.*); *spatium* (*Ibid.*); *manus* (Cic., *Catil*); *uoluptate*; *spatium*; *cursum* (Cic., *Cato*); *distantia* (Cic., *Lael.*); *spes* (Cic., *Corr.*); *abundantia* (*Colum.*); *audacia* (Sall., *Catil.*); *gaudium* (Liv.); *clades* (Liv.); *latitudo* (Vitr.); *crassitudo* (Vitr.).

Un relevé effectué à partir des lexiques de Merguet pour Cicéron montre que les N suivants peuvent être qualifiés par *quantus*<sup>378</sup> : **Philosophie** : *accessio* (*Tusc.* 2,42); *celeritas* (*Tusc.* 1,68); *odium*; *desiderium* (*Rep.* 2,52); *differentia*; *dissimilitudo* (*fin.* 5,19); *distantia* (*Lael.* 74); *dolores* (*fin.* 1,41); *dolor* (*Tusc.* 2,44); *fructus* (*Tusc.* 2,2); *gaudium* (*fin.* 5,70); *ius* (*leg.* 1,14); *laetitia* (*fin.* 5,70); *medicina* (*Tusc.* 3,54); *oblectatio* (*rep. Fr* 5,5,42); *studia*; *odia* (*orator.* 2,54); *oportunitates* (*Lael.* 22); *poena* (*orator.* 18); *sensus* (*Rep. Fr* 5); *sol* (*fin.* 1,20); *sollertia* (*nat. deor.* 2,85); *spatium*; *cursus* (*Cato.* 60); *tenebrae* (*nat. deor.* 2,96). **Discours** : *aestus* (*Muren.* 35); *auctoritas* (*Muren.* 58); *bellum* (*Balb.* 47); *beneficia* (*Quir.* 23); *causa* (*Deiot.* 5); *concordia* (*Phil.* 4,15); *consuetudo* (*Phil.* 2,18); *contentio* (*Phil.* 2,18); *contio* (*Phil.* 4,1); *crimina* (*Verr.* 1,26); *equitatus* (*Phil.* 5,5); *exercitus* (*Piso* 37); *fines* (*Piso* 49); *gratia* (*Phil.* 3,4); *honos* (*Phil.* 5,52); *ingenium* (*Arch.* 31); *inlecebra* (*Catil.* 2,2,8); *laus* (*Catil.* 4,20); *licentia* (*Font.* 40); *maestitia* (*Phil.* 2,37); *manus* (*Catil.* 4,20); *merces* (*Phil.* 2,8); *multitudo* (*Sest.* 36); *odium* (*Verr.* 2,15); *pecunia* (*Sest.* 24); *perturbationes* (*Muren.* 35); *pondus* (*Rab. Post.* 47); *praemium* (*Muren.* 8); *religio* (*Muren.* 1); *res* (*imp. Pomp.* 48); *societas* (*Sulla* 16); *studia* (*Planc.* 20); *summa* (*Rab. Post.* 37); *utilitas* (*imp. Pomp.* 44); *uis* (*Verr.* 1,16); *uoluntas* (*Font.* 40); *uoluptas* (*Quir.* 2); *utilitas* (*Verr.* 3,197).

Le premier constat qui s'impose est que l'éventail sémantique des N est assez large et qu'il paraît difficile a priori de dégager une caractéristique sémantique commune à tous les N employés. Néanmoins, il est possible d'effectuer quelques regroupements. On relève, en effet, des N abstraits de sentiments ou de dispositions psychologiques : *uoluptas*, *spes*, *odium*, *desiderium*, *dolor*, *laetitia*, *maestitia*, *audacia*, *gaudium*, *uoluntas*, *sollertia*, *ingenium*. On relève également des N abstraits renvoyant à la mesure, à l'extension : *abundantia*, *latitudo*, *crassitudo*, *accessio*, *celeritas*, *distantia*, *differentia*, *dissimilitudo*, *spatium*, *multitudo*, *pondus*, *pecunia*, *res*, *res familiaris*, *fines*. On trouve divers abstraits : *oblectatio*, *oportunitas*,

---

<sup>378</sup> Nous ne notons pas toutes les occurrences.

*auctoritas, concordia, consuetudo, contentio, gratia, honos, laus, licentia, perturbatio, religio, societas, uilitas, uis, utilitas*. Enfin, on relève différents N, abstraits ou non : *bellum, sol, poena, crimina, equitatus, exercitus*, etc.

On ne multipliera pas les sous-catégories de classement, dont la pertinence pourrait apparaître comme relativement faible. Ce que l'on retiendra, c'est l'importance numérique des N abstraits, comme l'atteste leur formation morphologique en *-tas, -tudo, -tia, -tio*, etc., de sentiments, de qualités, de dispositions, en face de N comme *sol, bellum, crimina, exercitus* etc.

Nous soulignons une fois de plus, que l'on retrouve certains de ces N employés avec *quot* ou *tot*. Ainsi, par exemple, en face de :

**406)** (...) *habebas exercitum tantum quantum tibi non senatus aut populus Romanus dederat, sed quantum tua libido conscripserat; aerarium exhauseras*. (Cic., *Piso* 16) : « tu avais une armée, non pas telle que te l'avaient donnée le sénat ou le peuple romain, mais telle que l'avait formée ton caprice; tu avais épuisé le trésor. »

on relève :

**407)** *Ac ne nostra confessis alienigenae urbes insultent, Carthaginenses Hannibalem, qui pro illorum incolumitate et uictoria tot imperatores totque exercitus nostros trucidauerat, quot gregarios milites hostium si occidisset magnae gloriae foret, conspectu suo summouere in animum induxerunt*. (Val. Max., 5,31,1) : « Mais l'aveu que nous faisons de nos torts n'autorise point les nations étrangères à nous insulter. Carthage fut injuste envers Hannibal : il avait tué, pour le salut et le triomphe de sa patrie, tant de généraux romains, tant d'armées romaines, que la mort d'un pareil nombre de simples soldats aurait suffi toute seule pour lui assurer une grande renommée ; cependant elle osa le bannir de sa présence. » (TA)

Pour *crimina*, on relève :

**408)** (...) *nequaquam tam manifestis neque tantis criminibus quantis tu conuinceris*. (Cic., *Verr.* 1,21,9) : (...) : « pour des crimes bien moins évidents et bien moins odieux que ceux dont vous êtes convaincu. » (TA).

Et également :

**409)** *Verebatur ne nos dies ne uox ne latera deficerent, si tot crimina tot reos uno uelut fasce complecteremur*. (Plin., *epist.* 3,9,9) : « Nous craignons que le temps, que la voix, que les forces ne nous fissent défaut, si nous voulions rassembler, comme en un seul faisceau, tant d'accusations, tant de prévenus. » (TA)

Nous concluons donc de ce relevé que la nature lexicale du N peut être un facteur favorisant l'emploi de *quantus*, *quot*, *tantus*, *quot* mais qu'elle n'est pas la condition « suffisante » qui motive l'emploi de l'un ou de l'autre. Dans notre étude sur *quot*, nous n'avons pas relevé d'abstrait comme dans le cas de *quantus*. Cependant, comme nous l'avons dit, nos relevés n'étaient pas exhaustifs et, comme les exemples que nous venons de citer le montrent, un même N peut être employé avec les deux marqueurs.

De fait, selon nous, la nature du N doit être prise en compte, mais ce qui est peut-être plus important, c'est de cerner le référent de *quantus*. Si *quot* porte sur la quantité dénombrable ou si, comme nous avons essayé de le montrer, il construit lui-même une classe d'entités discrètes et donc dénombrables, quel est le référent de *quantus* ? De quelle quantité non dénombrable, grandeur, intensité s'agit-il ? – pour résumer les vues (voir *supra* §1.1.1. et §1.1.2) des analyses précédentes – Enfin, si nous parvenons à cerner le fonctionnement référentiel de *quantus*, est-il possible d'expliquer la nature diverse des N que nous avons relevés ?

### **5.3.3.2 Hypothèse de fonctionnement référentiel : *quantus* comme marqueur de gradient orienté sur la propriété notionnelle d'un N, « la grandeur des qualités » (Kleiber : 2008)**

Nous partons des exemples que nous venons de citer. L'exemple de Cicéron est intéressant : *tantis criminibus* ne réfère pas à la quantité ou au nombre de crimes commis, comme dans l'exemple de Plinius, et ce malgré le pluriel. Le pluriel, dans *tantis criminibus*, nous indique seulement qu'il y a eu plusieurs crimes. Dans le cas de *tot crimina*, le fonctionnement référentiel de *tot* implique que l'énonciateur distingue chaque crime, un à un, qu'il peut éventuellement les passer en revue. Le pluriel en latin rend possible le dénombrement mais ne l'implique pas mécaniquement<sup>379</sup>.

Nous ferons l'hypothèse que, dans *tantis criminibus*, *tantus* porte sur la propriété notionnelle du N : /être un *crimen*/, plus précisément sur le gradient de cette propriété. Cela permet d'expliquer et de préciser plusieurs points. On remarquera que la traduction proposée est : « crime moins odieux »<sup>380</sup>. Un crime peut être plus ou moins odieux. Dans ce cas, le recours à l'adjectif « grand » peut être acceptable si l'on considère que, précisément, la

---

<sup>379</sup> Nous renvoyons ici à notre étude sur *quot*.

<sup>380</sup> La présence de « moins » dans la traduction est due à la négation.



grandeur d'un forfait ou d'un crime se manifeste par l'orientation vers le haut degré de la propriété /être un crime/. Autrement dit, l'explication par la « grandeur » se justifie si l'on explique ce sur quoi porte cette grandeur, ce qu'elle est et comment elle se manifeste. Le recours à l'adjectif « grand » montre que *quantus* fonctionne comme un adjectif intensif<sup>381</sup>. Dans le cas de *crimen*, on pourrait tout aussi bien avoir : « affreux, atroce, épouvantable, grave, etc. » La seule condition requise est que l'adjectif utilisé dans la traduction fonctionne comme un intensif de la propriété dénotée par le N. Notons enfin, que, pour que le crime ou le forfait soit qualifié de « grand, atroce, épouvantable, odieux, etc. », il faut que l'on dépasse un certain seuil, celui du crime « normal », « banal », « typique », etc. Ce fonctionnement d'adjectif intensif trouve également caution dans la coordination avec *tam manifestis* qui est aussi un syntagme adjectival intensifié.

On ne s'étonnera pas de trouver en latin l'adjectif *magnus* employé dans cette fonction. Lorsque Cicéron écrit :

**410) *Magnum crimen, ingens pecunia, furtum impudens, iniuria non ferenda.*** (Cic., *Caecin.* 30) : « Voilà un grave chef d'accusation ; il s'agit d'une somme d'argent très importante, d'un vol impudent, d'une injustice qu'on ne peut supporter. »

*magnum*, dans *magnum crimen*, fonctionne comme un intensif de *crimen*. Il en va de même, et il s'agit d'un cas éclairant, de l'emploi de *magnus* avec *uox*. En latin, *magna uoce* signifie « d'une voix forte » :

**411) *Cum ego quinque et sexaginta annos natus legem Voconiam magna uoce et bonis lateribus suasi.*** (Cic., *Cato* 14) : « Quand moi-même, âgé de soixante-cinq ans, j'ai, par la vigueur de ma voix et la force de mes poumons, soutenu la loi Voconia. »

Nous proposons donc de voir dans *quantus* un marqueur qui va fonctionner lui aussi comme un adjectif intensif de la notion ou de la propriété dénotée par le N auquel il s'applique. Dans le cas d'*exercitus*, cité dans l'exemple (406), le même raisonnement peut être tenu. Il faut remarquer que l'on pourrait traduire *tantus* ici par « grande, importante, nombreuse », etc. Le gradient orienté vers le haut degré, marqué par *tantus*, fonctionne suivant le même mode. Une armée (*exercitus*) qui ne comprendrait que trois hommes mal

<sup>381</sup> F. Grossmann & A. Tutin (2005 : 10) désignent « grand » comme « l'intensif à tout faire ». La définition de G. Kleiber (2008 : 26) pour le phénomène de gradation est également utile pour notre réflexion, car se trouve mentionnée la « grandeur » : « La gradation engage définitoirement la comparaison, puisqu'elle équivaut, ainsi qu'il ressort de toutes les présentations, à la possibilité d'avoir des occurrences de x d'une même catégorie X, qui, tout en restant à l'intérieur de la catégorie X, varient quant à la « quantité » ou la « grandeur » de X présentée. »

équipés pourrait-elle être qualifiée par le terme « armée (*exercitus*) » ? L'exemple de *exercitus* montre de manière claire l'imbrication entre qualitatif et quantitatif<sup>382</sup>.

De nouveau, on constate que l'adjectif *magnus*, qualifiant *exercitus*, fonctionne de la même façon, comme en Sall., *Cat.* 17.

Il faut signaler que l'on se trouve devant un phénomène souligné par de Vogüé & Franckel (2002 : 41) à propos de « grand » : « certains N introduisent un trait qui se trouve être aussi intrinsèquement graduable, et dont la qualité est indissociable de l'extensité, soit à travers une actualisation, comme « vitesse » ou « force » (plus la vitesse ou la force est grande, plus elle est vitesse ou force), soit qu'ils renvoient à une dimension : « hauteur, largeur, longueur », etc. C'est une caractéristique de « grand » que de pouvoir qualifier ces termes. » Plus une armée est grande, importante, nombreuse, etc., et plus elle est armée. Ainsi, nous pouvons dire qu'avec *quantus* la dimension qualitative et la dimension quantitative sont étroitement liées. Nous nous démarquons ainsi des études antérieures qui analysent *quantus* comme portant sur la quantité indénombrable et en « opposition », pourrait-on dire, ou « complémentarité » avec *quot*, sans mentionner l'aspect qualitatif sur lequel opère *quantus*. Ce lien entre qualitatif et quantitatif provoqué par *quantus* nous paraît tout à fait fondamental.

Il reste cependant à préciser que nous parlons de qualitatif au sens où *quantus* s'applique à une donnée qualitative, à savoir, ici, une propriété. Le phénomène de gradation, d'intensité, implique également, comme l'écrit G. Kleiber (2008 : 26) que la variation en plus ou moins X, X étant une propriété, « coulisse sur du continu, c'est-à-dire sur une dimension homogène. »!

### 5.3.3.3 Les N abstraits

L'hypothèse que nous avons formulée pour *crimen* et *exercitus* peut être reprise et étendue aux N abstraits que nous avons relevés plus haut. Remarquons tout d'abord que les noms cités par de Vogüé & Franckel, « vitesse » et « force » se trouvent parmi les N relevés : *celeritas* et *uis*. *Quantus* opère sur l'intensité de la propriété dénotée par le N et la glose :

---

<sup>382</sup> A propos du phénomène de gradation, G. Kleiber (2008 : 26) écrit : « Elle (la gradation) se trouve, en conséquence, liée préférentiellement, voire exclusivement, à la notion de propriété ou de qualité et peut du coup être définie comme étant de la « quantité sur la qualité » (Rivara, 1993 : 40) ou, si l'on veut éviter le mot de « quantité » qui, à cause de la gradation et de la notion de degré, est réservé à la quantité des entités du type objets (concrets et abstraits, comptables et massifs) ou procès, comme étant « la grandeur des qualités ou des propriétés. »

« plus la vitesse est grande et plus elle est vitesse » fonctionne naturellement. Cela s'applique également à *pondus, latitudo, crassitudo, multitudo, dissimilitudo, spatium, abundantia, etc.*, qui sont tous « dimensionnels » et « intrinsèquement graduables », pour reprendre les termes de de Vogüé & Franckel (2002 : 41). Ainsi :

**412)** (...) *nisi quod tanta est inter eos, quanta maxima potest esse, morum studiorumque distantia.* (Cic., *Lael.* 74) : « (...) c'est qu'il y a entre eux l'opposition la plus totale qui puisse exister dans leur caractère et dans leurs goûts. »

**413)** (...) *tu etiam tanto pondere auri quantum tempus illud postulabat discessum illum sustentasti.* (Cic., *Rab. Post.* 47) : « et vous m'avez fourni tout l'or que demandait cette extrémité. » (TA)

Si nous prenons maintenant un abstrait comme *societas* :

**414)** *Quae tanta societas ullis inter se rerum optimarum quanta ei cum illis sceleris, libidinis, audaciae ?* (Cic., *Sull.* 5) : « Jamais la vertu établit-elle entre des hommes une société aussi étroite que le crime, la licence, l'audace, entre les conjurés? » (TA).

Nous voyons précisément que le fonctionnement proposé rend compte de la valeur. Ici, l'adjectif « grand » serait inadapté mais « étroit » fonctionne très bien. « Étroite » joue le rôle d'un intensif de la propriété /être une société/ ; une « étroite société » est une société qui a vraiment les propriétés d'une société, et ce, de façon remarquable.

La fréquence importante des N abstraits de sentiments ou de dispositions psychologiques permet, elle aussi, de corroborer cette hypothèse. Nous nous fondons ici sur l'article de Grossmann & Tutin cité (2005) qui étudie spécifiquement les adjectifs intensifiants avec les noms d'émotion. Les deux auteurs citent, en s'appuyant sur les travaux et la typologie de Flaux & Van de Velde (2000), les N comme « joie »<sup>383</sup>, *gaudium, laetitia* en

---

<sup>383</sup> Les études se fondant sur la théorie élaborée par A. Culioli proposent de distinguer trois types de fonctionnements possibles pour un N : compact ; dense ; discret. S. de Vogüé (1989 : 8-9 sq) signale plusieurs propriétés des N compacts parmi lesquels on peut classer « joie ». Les compacts sont insécables en eux-mêmes. L'auteur souligne : « La particularité essentielle des nominaux compacts est donc qu'ils n'admettent d'être dotés d'aucune forme, d'aucun format si ce n'est ce format spatio-temporel minimal, et si ce n'est aussi le format propre du support sur lequel éventuellement ils s'incarnent. Venant corroborer cette idée, il y a précisément le type de quantification qui se trouve être compatible avec les compacts : il s'agit de quantifieurs comme « un peu de, beaucoup de, des tonnes de (un peu de bonheur,...) », dont la particularité est qu'ils soient gradués, qu'ils s'interprètent essentiellement comme des degrés d'intensité (en cela plus qualitatifs que vraiment quantitatifs), et surtout qu'ils ne déterminent aucun format (« beaucoup » n'est pas un format mais un degré). » Franckel & Lebaud (1990 : 221) notent : « Lorsque la construction d'une occurrence à partir d'une unité lexicale X ne peut correspondre qu'à une **délimitation purement qualitative**, à l'exclusion d'une délimitation d'ordre QNT (Quantitatif), X est de type compact. Il s'agit donc d'une occurrence construite à partir d'une notion insécable.

latin, « noms intensifiables » (2005 : 2). Ces derniers présentent plusieurs caractéristiques pour le détail desquelles nous renvoyons à leur étude. Le point important pour nous est qu'ils notent explicitement que « les noms intensifiables effacent la différence entre quantité et intensité » (2005 : 4)<sup>384</sup>. De plus, la définition qu'ils proposent pour les adjectifs intensifs nous semble tout à fait pertinente pour *quantus* : « nous considérons comme intensifs des adjectifs exprimant un degré (faible, élevé ou extrême) de la substance à laquelle réfère le nom, même si d'autres dimensions sont présentes. »

**415) *Quem Tiberina descensio festo illo die tanto gaudio affecit, quanto L. Paulum, cum regem Persem captum adduceret, eodem flumine inuectio ?*** (Cic., *fin.* 5,24,70) : « Et lorsqu'il y eut, ce jour de fête solennelle, un si grand concours sur le Tibre pour voir le roi Persée que Paul-Émile amenait captif, quel autre homme eut alors une joie si pure et si véritable que ce triomphateur ? » (TA).

Éprouver une « grande » joie, c'est éprouver « beaucoup » de joie. Intensité et quantité se trouvent confondues. *Quantus* porte précisément sur l'intensité de la joie. Il en va de même avec le mot *dolor* :

**416) *Sed si est tantus dolor quantus Philoctetae ?*** (Cic., *Tusc.* 2,44) : « Mais s'il s'agit d'une souffrance aussi grande que celle de Philoctète ? »

Ici « grande » pourrait être remplacé par « atroce, insoutenable, aiguë, vive, terrible, intense, etc. »<sup>385</sup>, c'est-à-dire par un adjectif intensif s'appliquant à la douleur. Il faut également remarquer que la glose proposée par de Vogüé & Franckel s'applique ici aussi : « plus une douleur est grande et plus elle est douleur ». Il est intéressant de citer ce passage avec son cotexte.

---

La séquence « un X » ne peut donc dans ce cas renvoyer qu'à une délimitation qualitative interne à la notion. C'est le cas en particulier des noms abstraits, par exemple, de sentiment : « une peur » est une séquence qui n'est attestable que qualifiée, et, bien plus, dont la qualification renvoie nécessairement à un gradient relatif au type de la notion : « une peur bleue, panique, irrépressible, etc. » L'altérité ne peut se fonder que relativement à « peur » plus ou moins intense. Les seuls quantifieurs compatibles avec les compacts sont ceux qui peuvent marquer des degrés d'intensité (« un peu de, beaucoup de bonheur, de courage, etc. »). Par rapport à cette dernière remarque, il faut noter que les N compacts, comme joie, employés au pluriel, vont avoir la valeur de « manifestations » de joie. A ce propos, voir Jarrega (2002).

<sup>384</sup> On fera la même remarque que précédemment par rapport au lien entre quantité et qualité dans l'opération de gradation. Il s'agit ici aussi de « grandeur de qualité », celle-ci restant la même. Comme le dit S. deVogüé (1989 : 11) à propos de la détermination des compacts qui prend la forme d'un intensif : « Autrement dit, on a ici graduation là où avec les denses, on pouvait avoir diversification ; ce n'est jamais que la même notion (la même blancheur, la même tristesse) un peu plus intensive ou un peu moins (un peu plus blanche ou un peu moins blanche, un peu plus triste ou un peu moins triste). » Ainsi avec un N dense, comme « eau », déterminé comme dans « une eau pétillante », on observe une diversification alors qu'avec « une patience d'ange, une tristesse insondable, une blancheur immaculée » on retrouve l'opération de gradation et d'intensification décrite *supra*.

<sup>385</sup> *Magnus dolor* est attesté dans ce sens en latin. Voir par exemple Cic., *fin.* 2,94 ; Sen., *Troad.* 905.

417) *Contemno magnitudinem doloris, a qua me breuitas temporis uindicabit ante paene quam uenerit ? Sed si est tantus dolor quantus Philoctetae ?* « Bene plane magnus mihi quidem uidetur, sed tamen non summus (...). (Cic., *Tusc.* 2,44) : « Je dédaigne l'intensité d'une souffrance dont la brièveté dans le temps fera que je serai délivré avant pour ainsi dire qu'elle soit venue. – Mais s'il s'agit d'une souffrance aussi grande que celle de Philoctète ? – « Grand me paraît absolument justifié ; mais tout de même ce n'est pas la souffrance extrême (...). »

Cette discussion sur le sens des mots est tout à fait éclairante pour notre propos et notre réflexion. En effet, *magnitudinem* a la valeur d' « intensité » et *magnus* appliqué à *dolor* fonctionne comme un adjectif intensifiant.

#### 5.3.3.4 *Quantus* : repère d'extensité notionnelle ou de totalisation située

Nous venons de déterminer ce sur quoi opère *quantus* et nous avons formulé l'hypothèse que *quantus* fonctionne comme un adjectif intensif de la propriété à laquelle le N réfère. Il nous faut maintenant examiner comment fonctionne cette opération sur l'intensité. L'hypothèse que nous allons formuler est que, comme dans le cas de *qualis* et de *quot*, *quantus* peut fonctionner comme un repère qui délimite, détermine un *tantus* ou, en d'autres termes, une extensité notionnelle.

La notion d'extensité est une notion introduite par G. Guillaume (1973 : 260) puis reprise et complétée par R. Martin (1983 : 34-35 sq). Cette notion est forgée à partir de celles d'extension et d'intension. L'extension d'un concept est l'ensemble des objets auxquels ce concept s'applique. L'extension de « disque » est l'ensemble des objets, la classe d'objets dont on dit qu'ils sont des « disques »<sup>386</sup>. On oppose à cette dernière l'intension (ou la compréhension) d'un concept qui peut se définir comme l'ensemble des propriétés qui permettent de dire d'un objet qu'il est ou qu'il n'est pas un « disque ». L'extensité, quant à elle, « désigne non pas l'ensemble maximal des objets auxquels le mot convient, mais l'ensemble des objets auxquels momentanément le discours réfère. » (1983 : 35). L'auteur poursuit : « Dans « le disque que j'ai acheté », le mot « disque » vaut pour un objet unique. Dans « le disque se vend moins bien que la cassette », le mot « disque » vaut, dans la situation où l'on est, pour tout objet appelé « disque ». De l'une à l'autre phrase l'intension de

<sup>386</sup> Exemple emprunté à R. Martin (1983 : 35).

« disque » n'a pas varié, et du fait même est restée invariante l'extension. Mais la différence d'extensité est considérable. » (1983 : 35).

Cette notion d'extensité nous paraît utile et pertinente pour rendre compte du fonctionnement et des valeurs de *quantus*. Il convient, cependant, de préciser que l'on parlera ici d'extensité notionnelle. Celle-ci correspond à l'ensemble maximal des degrés, à l'intensité maximale d'une propriété momentanée à laquelle le discours réfère. Autrement dit, à partir du haut degré, de l'intensité d'une propriété ou d'une notion, *quantus* va permettre de référer à une intensité maximale située dans le discours et déterminée par des circonstances particulières. Ainsi, *quantus* permet de référer à une intensité singularisée, particulière<sup>387</sup> d'une propriété.

Dans l'exemple suivant :

**418)** *Fateor enim me, cum ea, quae acciderunt, prouiderem futura, tanta in maestitia fuisse, quanta ceteri optimi ciues, si idem prouidissent, fuissent.* (Cic., *Phil.* 2,37) : « Oui, j'avoue donc que, prévoyant les malheurs qui sont arrivés, j'éprouvai toute la tristesse qu'auraient ressentie comme moi tous les bons citoyens s'ils avaient eu les mêmes prévisions. » (TA)

*quanta ceteri optimi ciues* (...) renvoie au degré maximal de *maestitia* défini par *ceteri optimi ciues* (...). Ce degré n'est pas explicité mais il n'en est pas moins singularisé ; il s'agit du degré de *maestitia* défini, délimité par *ceteri optimi ciues*<sup>388</sup>. A son tour, ce degré construit

---

<sup>387</sup> Les choix et les notions terminologiques ne sont pas « essentiels », définitifs et indiscutables. Ils ne sont pas non plus utilisés, pensons-nous, pour compliquer « inutilement » l'étude. Nous tâchons simplement d'employer un métalangage qui se voudrait adapté au plus juste à l'objet ou au phénomène que nous essayons d'expliquer. La notion d'intensité est courante et ne renvoie pas, nous semble-t-il, ou de façon moins nette, à l'aspect momentané, circonstanciel d'un phénomène que celui d'extensité tel que défini par R. Martin. Voilà pourquoi nous préférons ne pas employer le terme d'intensité tel quel. On pourrait parler et, selon nous, ce serait correct, d'intensité singulière, momentanée ou circonstancielle au lieu d'extensité notionnelle. La notion d'extensité notionnelle nous a simplement paru adaptée étant donné la définition et l'étude proposée par R. Martin. De plus, « extensité notionnelle » conjoint les aspects quantitatif et qualitatif. Si nous remplaçons, dans la définition qu'il propose, les objets par les degrés de l'intensifs alors, cette précision étant effectuée, la notion d'extensité notionnelle nous paraît utile et opératoire.

<sup>388</sup> Afin de mieux expliquer ce que nous entendons par intensité singulière ou singularisée, nous pouvons ajouter ceci. Dans *quantus N p*, *quantus N* pose « (intensité) I de N » et *p* détermine cette intensité au sens où si l'on avait *p'*, on aurait « I' de N ». Ainsi, dans l'exemple que nous avons cité : *Quem Tiberina descensio festo illo die tanto gaudio affecit, quanto L. Paulum, cum regem Persem captum adduceret, eodem flumine inuectio ?* (Cic., *fin.* 5,24,70), *quanto gaudio* renvoie au haut degré de joie de L. Paulum. Dans : *Quem enim deditum uoluptatibus, quem cupiditatum incendiis inflammatum in iis potiendis, quae acerrime concupiuisset, tanta laetitia perfundi arbitramur, quanta aut superiorem Africanum Hannibale uicto aut posteriorem Karthagine euersa ?* : « Car quel homme si abandonné à la volupté, et si enflammé par les passions, a jamais éprouvé tant de plaisir à goûter les molles délices qu'il avait le plus ardemment désirées, que le premier Scipion, après avoir vaincu Hannibal, et le second après avoir renversé Carthage ? », *quantus* pose également une intensité de joie comme repère, l'intensité de la joie de Scipion. Dans les deux cas, on se trouve devant deux occurrences de « joie intensive » mais elles sont singulières, la joie éprouvée par l'un, quoique intensive, n'est pas la joie éprouvée par l'autre, intensive également.

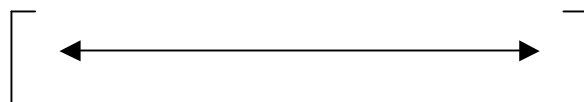
et posé par *quanta* (...) est utilisé comme repère pour le degré de *maestitia* de l'énonciateur. Cela s'effectue par le jeu d'anaphore entre *tanta* et *quanta*. Cette intensité singulière de *maestitia* définie ou délimitée par *quanta* (...) est utilisée comme repère d'identification de *tanta maestitia*. On retrouve ici un mécanisme que nous avons déjà vu pour *qualis* et *quot* : *quantus* introduit le comparant.

On pourrait également parler, et cela nous paraît important, de **totalisation située**. Comme nous avons essayé de le montrer ci-dessus en utilisant le concept d'extensité, avec *quantus*, il s'agit de « toute » la tristesse, de « tout » ce qu'il y a de tristesse, du premier degré de tristesse jusqu'à l'ultime, dans la situation déterminée. Parler de totalisation implique, comme l'indique A. Culioli (1995 : 87), « qu'il n'y a pas de reste »<sup>389</sup>. Il se crée ainsi un effet de clôture, de bornage ou de délimitation. Avec des noms abstraits, comme ceux que l'on retrouve ici, cette opération sur la totalisation implique la construction d'un gradient et le parcours sur les degrés, du premier jusqu'au dernier. C'est ce que note R. Huart (1997 : 74) pour le marqueur « all » : « Il arrive que « all » porte sur une notion insécable, purement qualitative, pour laquelle la quantification passe par la construction d'un gradient :

**419** (...) but she never cracked a smile, going about her business with all the solemnity of a waitress in a four-star restaurant. (P. Auster, *The Music of Chance*)

(...) Grâce à « all », il nous montre que c'est précisément de ce degré élevé de solennité qu'il est question, ni plus ni moins. On pourrait gloser par : « as much solemnity as the solemnity of... ». »

Ainsi, nous allons poser comme hypothèse que l'opération fondamentale à laquelle renvoie *quantus* et que l'on retrouvera dans les autres emplois que nous étudierons est de la forme :



où l'on retrouve les analyses formulées plus haut. Nous verrons que suivant les contextes, ceci donnera lieu aux différents effets de sens observés. Le point important est la prise en compte « jusqu'à épuisement » (= totalisation) de l'intervalle entre les deux bornes. Dans le cas qui nous occupe, la première est constituée par le passage de « pas de tristesse » à

---

<sup>389</sup> Sur le concept de reliquat, nous renvoyons à A. Culioli (2004) qui rappelle à ce propos, et fort justement, que *tantum* peut signifier « seulement ».

« tristesse » et la seconde par *ceteri optimi* (...). Les propriétés notionnelles des termes comme « tristesse » conduisent ici à orienter la seconde borne suivant un gradient orienté vers le haut degré<sup>390</sup>.

### 5.3.3.5 Application à propos de trois exemples

Avant d'établir une synthèse à propos de ce volet, nous voudrions nous pencher sur deux exemples intéressants, l'un poétique, tiré de l'*Enéide* de Virgile, que nous avons cité dans l'introduction, et l'autre, emprunté à Cicéron, exemples qui illustrent la plasticité des valeurs de *quantus*, et un point, selon nous, essentiel, à savoir que la valeur de *quantus* varie en fonction du N auquel il est associé.

L'exemple de Virgile, cité en introduction, est intéressant dans la mesure où il est associé au N *dea*, à un N qui, a priori, se distingue des N relevés dans notre corpus et chez Cicéron. Il s'agit des vers :

**420)** *obtulit et pura per noctem in luce refulsit / alma parens, confessa deam qualisque uideri / caelicolis et **quanta** solet (...).* (Verg., *Aen.* 2,590-592) : « s'offrit à ma vue, rayonnante à travers la nuit au sein d'une lumière pure, ma mère bénie, s'avouant déesse, telle, aussi majestueuse, que les voient les habitants du ciel. »

Nous avons cité cet exemple dans l'introduction pour montrer que la notion de quantité non dénombrable était difficilement applicable ici. Mais la notion de grandeur sans autre forme de précision serait incorrecte : il ne s'agit pas de la grandeur (au sens de la taille) de la déesse<sup>391</sup>. La notion d'intensité, faute de précision sur ce à quoi elle s'applique, reste vague également. Le traducteur de la CUF propose élégamment et correctement « majestueuse ». Le recours à cet adjectif témoigne de la complexité de la valeur de *quantus* pour lequel il n'existe pas, en fait, de correspondant strict en français. Si nous reprenons l'hypothèse que nous proposons, à savoir que *quantus* pose l'extensité du gradient de la

---

<sup>390</sup> On retrouve là le lien, exprimé différemment, entre grandeur, totalisation et quantité. Comme le fait remarquer D. Van de Velde (1995 : 139), à propos de l'adjectif « grand » associé aux abstraits : « Les mêmes raisons permettent de comprendre pourquoi avec les noms intensifs et avec eux seulement les groupes de la forme « un grand N » sont strictement équivalents à « beaucoup de N ». En continuant à se référer au schéma ci-dessus, on pourra dire qu'un grand chat occupe une position éloignée du chat normal dans une suite discontinue constitué de chats rangés par ordre de grandeur. Mais une grande douceur est une douceur qui cumule tous les degrés de douceur qui lui sont inférieurs, qui se succèdent sans solution de continuité, et sont pour ainsi dire contenus en elle. On a là une nouvelle illustration de la suspension, dans le cas des noms intensifs, de l'opposition entre qualité et quantité. »

<sup>391</sup> Nous avons vu que les substantifs que l'on trouve avec *quantus* peuvent être employés avec *magnus*. Or, avec *dea*, *magna* peut être employé : par exemple, Catull. 63,91 : « Grande déesse ».



propriété exprimée par le N, alors, en faisant porter *quanta* sur *deam*, on voit que *quantus* va convoquer la notion de divinité et des propriétés qui lui sont associées, puissance, beauté, etc. Le point important du texte est bien la reconnaissance du caractère divin de l'apparition de Vénus (*confessa deam*). *Quanta* signifie ici que Vénus se montre à Enée sous son aspect (*qualis*) divin et dans toute l'intensité de sa divinité (*quanta*). Vénus devient ainsi la déesse par excellence, la *magna dea*.

Le deuxième exemple permet lui aussi d'illustrer la richesse et la complexité de la valeur de *quantus* que nous tentons de cerner :

**421) *Cum finis prouvinciae tantos haberet quantos uoluerat, quantos optarat, quantos pretio mei capitis periculoque emerat, eis se tenere non potuit; exercitum eduxit ex Syria.*** (Cic., *Piso* 21) : « Les bornes de sa province étaient aussi reculées qu'il l'avait voulu, qu'il l'avait souhaité, qu'il l'avait obtenu au prix de ma tête et de mon sang : il ne put néanmoins s'y renfermer; il fit sortir son armée de Syrie. »

Appliqué à *finis*, *quantus* va entraîner une problématique d'extension maximale, d'extensité de bornes, d'un intérieur s'étendant entre deux limites. Ici, il s'agit d'un autre aspect de la « grandeur ». Il faut tout d'abord remarquer que le lien avec l'intensif demeure : plus un territoire, une province sont grands et plus ils sont territoire et province<sup>392</sup> ; mais ce lien est beaucoup moins prégnant que dans les exemples précédents. Ici, un autre aspect passe au premier plan. De Vogüé & Franckel (2002 : 39-40) notent en effet que « grand » peut mobiliser une délimitation : « En effet, « grand » demande que le trait X soit organisé de manière à déterminer un intérieur, que cet intérieur corresponde aux limites que définit le Référent pour ce trait X (...). C'est cette contrainte qui explique par exemple que l'on ait plus facilement un « grand terrain » qu'un « grand sol ». (...). C'est elle aussi qui explique que l'on puisse avoir un « grand sourire », mais non pas une « grande grimace » : le grand sourire mesure l'écartement des commissures en tant que celles-ci font fonction de délimitation du sourire, alors que dans le cas de « grande grimace » (sauf à nouveau s'il s'agit d'une grimace mémorable), il est plus difficile de concevoir ce qui viendrait délimiter la grimace en question. »

*Quantus* est utilisé dans l'exemple de Cicéron précisément pour renvoyer à une délimitation d'extensité ou d'extension, entendue non pas au sens logique, mais au sens d'extension d'un territoire, de taille. Il s'agit ici de définir les dimensions des *finis* en question, qui s'étendent d'un point jusqu'à un autre, ce dernier étant délimité par *quantos*

---

<sup>392</sup> Voir également *spatium*, *distantia*.

*uoluerat, quantos optarat, quantos pretio mei capitis periculoque emerat.* La notion d'extensité est ici dimensionnelle parce que le N *finis* l'implique.

Ainsi apparaît, au travers de ces exemples, la variété des valeurs potentielles de *quantus* suivant le N auquel il est associé. Selon les propriétés lexicales et les valeurs en contexte de ces N, *quantus* offre un éventail de valeurs important : intensité, extension spatiale, taille, etc.

### 5.3.4 Particularités de l'identification quantitative

Comme on le voit, et comme c'est le cas pour les autres marqueurs comparatifs étudiés, *quantu(s)... tantu(s)* est utilisé pour produire une identification à l'aide d'un repère. Cependant, à la différence de ce que pourrait être une simple identification symétrique de type « la quantité A est la même que la quantité B », l'identification effectuée ici entraîne un fonctionnement particulier dont il faut rendre compte. L'observation minutieuse des textes et des faits de langue conduit, en effet, à poser que la relation entre comparé et comparant est asymétrique.

#### 5.3.4.1 Orientation et haut degré

Afin d'approfondir l'analyse du fonctionnement de *quantus*, nous voudrions apporter quelques précisions relatives à l'opération de totalisation située que nous venons d'expliquer. Nous avons essayé de montrer que cette totalisation pouvait être entendue comme un intérieur entre deux bornes. Nous définirons donc la première borne comme un minimum, c'est-à-dire une valeur non nulle, et la seconde comme un maximum ou une valeur maximale<sup>393</sup>. *Quantus* va opérer sur cet ensemble orienté de la première borne à la seconde. Le statut de cette seconde borne est particulier car c'est lui qui va entraîner, en fin de compte, la détermination de l'extension de l'intervalle. Nous poserons, comme hypothèse de travail, que c'est p, dans *quantus* p qui constitue la détermination de cette seconde borne, valant comme valeur maximale.

Ainsi, dans l'exemple (418), c'est p *ceteri optimi ciues fuissent* qui détermine la seconde borne de l'intervalle. Le signifié de *quantus*, ici, peut être glosé ou paraphrasé par :

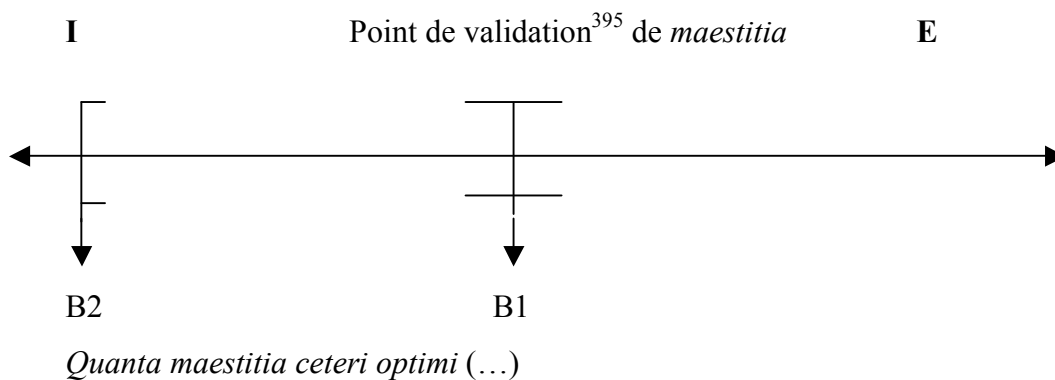
---

<sup>393</sup> Dans la terminologie culiolienne, on pourrait dire que la seconde borne est placée du côté de l'attracteur du domaine notionnel qui représente le plus haut degré.

« l'intensité de *maestitia* comprise entre la valeur non nulle et la valeur déterminée par *ceteri optimi ciues fuissent*. » *Quanta maestitia* p désigne un format, une délimitation de *maestitia* orientée entre un minimum et un maximum déterminé – on pourrait dire situé –, ce qui correspond bien, dans le cas présent, à la désignation d'une intensité.

Nous proposons, à des fins de clarification, la représentation suivante :

#### Notion de *maestitia*<sup>394</sup>



*Quantus* peut donc être défini comme un marqueur complexe impliquant une orientation entre deux bornes, dont la seconde est orientée vers l'attracteur, et la prise en compte globale et totale de l'intervalle entre ces deux bornes. Ceci permet d'expliquer la valeur d'intensité, la valeur de totalité et la valeur « restrictive ». Nous faisons l'hypothèse que, transposé dans d'autres domaines notionnels, associé à d'autres éléments contextuels et d'autres statuts et fonctionnements syntaxiques, *quantus* présente de manière tendanciellement importante ce signifié sémantico-référentiel.

#### 5.3.4.2 La valeur de seuil de la deuxième borne

Nous avons, à dessein, introduit les termes de bornes et posé qu'avec *quantus* s'effectue une délimitation entre deux bornes au statut défini ci-dessus. Il convient d'ajouter que cette deuxième borne, orientée, constitue un seuil ; c'est-à-dire qu'il faut comprendre l'identification produite au sens où l'entend Rivara (1990 : 109) : « le comparatif d'égalité

<sup>394</sup> Les abréviations correspondent à I : Intérieur du domaine notionnel, E : Extérieur ; les flèches déterminent les orientations vers l'attracteur en I et vers l'attracteur de E, B1 et B2 correspondent aux bornes.

<sup>395</sup> Nous entendons par là qu'à partir de ce point, on peut dire d'un X qu'il valide la propriété /être de la *maestitia*/.

peut se paraphraser exactement au moyen du verbe « atteindre », et il laisse indéterminée la possibilité que le comparé soit ou non plus grand que le comparant. » La relation, à l'inverse de ce que l'on observe pour *idem... qui* ou « le même que », est asymétrique. Les arguments avancés par l'auteur sont multiples. Les énoncés :

422) Pierre est aussi grand que Jacques.

423) Pierre a la même taille que Jacques.

ne sont pas synonymes. Le second exprime une égalité symétrique : « Jacques a la même taille que Pierre » est la converse du dernier exemple. Il n'en va pas de même pour le premier car l'on peut avoir : « **Pierre est aussi grand que Jacques, et même plus.** » Cet énoncé « a pour effet de lever l'indétermination contenue dans le premier : il apporte un complément d'information, mais ne contredit en rien le comparatif d'égalité. » Cela est impossible avec « le même que » : ?? « Pierre a la même taille que Jacques ; il est même plus grand » sauf cas de correction du type : « Pierre a la même taille que Jacques ; non, en fait, il est plus grand. »

Or, cette critique peut être reprise pour le latin dans le cas de l'identité quantitative postulée par les grammaires. Une glose comme « l'intensité de chagrin de X est la même que celle de Y », pour reprendre l'exemple qui nous sert de fil directeur, présente bien une égalité quantitative mais ne rend pas compte du fonctionnement de *quantus*.

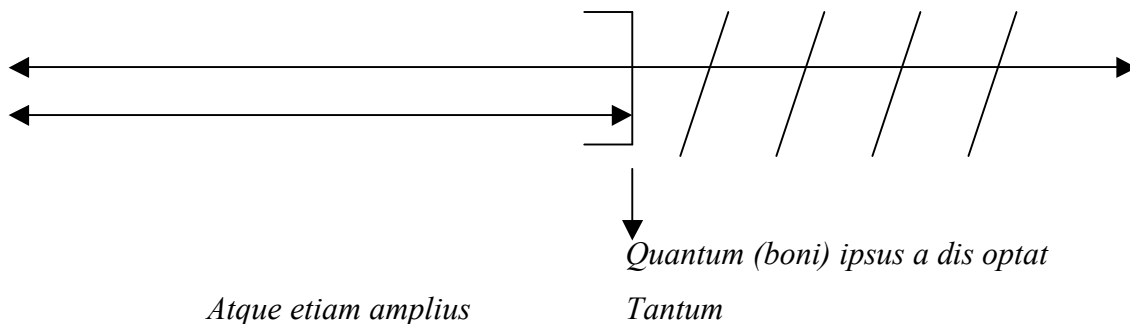
Ce que souligne Rivara est attesté en latin, dans un exemple de notre corpus secondaire, chez Plaute (*Capt.*) :

424) *Nunc ad senem cursum capessam hunc Hegionem, cui boni / Tantum affero, quantum ipsus a dis optat, atque etiam amplius.* (776-777) : « Maintenant au vieillard ! Je vais prendre ma course jusque chez Hégion, auquel j'apporte tout le bonheur qu'il peut demander aux dieux, **et davantage encore.** »

*Atque amplius* apporte un supplément informatif qui ne contredit pas l'identification et montre, une fois de plus, l'orientation vers le haut degré. De fait, comme le signale Rivara, l'énoncé « Jean travaille autant que Pierre » peut être paraphrasé en « Le volume du travail de Jean atteint celui du travail de Pierre » et sa valeur argumentative est : « Le volume du travail de Jean n'est pas inférieur à celui du travail de Pierre. »

Autrement dit, *quantu(s)* renvoie à une **totalité qui peut être dépassée**. De fait, il convient de modifier la représentation et le statut de la borne B2. Si l'on tient compte de ce

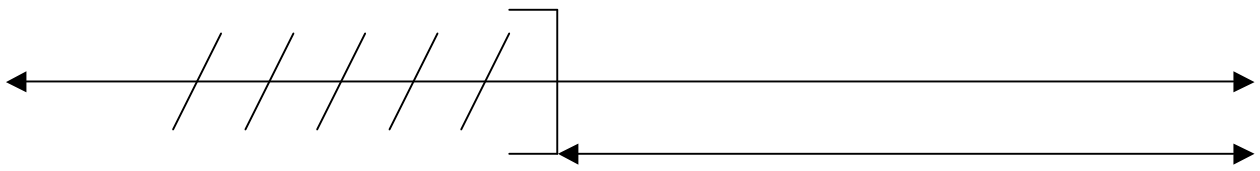
fonctionnement argumentatif, la borne que nous avons définie comme la valeur maximale est en fait un maximum qui peut être dépassé. Il s'agit d'un « pas moins » (qui pourrait être dépassé). L'opération effectuée ici peut être définie de manière négative, sur le modèle de ce que fait Rivara : il s'agit d'évacuer les valeurs situées en deçà de la borne définie par *quantu(s)* p. Soit :



Si l'on considère simplement qu'il y a égalité de quantité et que l'on ne prenne pas en compte des exemples comme celui de Plaute, alors il est impossible de rendre compte du fonctionnement de *quantu(s)* associé à la négation :

**425)** *Non habuit tantam rem familiarem Philus quantam Laelius, nec Laelius quantam Scipio, nec Scipio quantam Crassus Diues, at enim nec Crassus Diues quantam uolebat ; ita cum omnis superaret, a suamet auaritia superatus est, omnibus potius diues uisus est quam sibi.* (Apul., *apol.* 20) : « Philus n'avait pas autant de fortune que Lélius, ni Lélius autant que Scipion, ni Scipion autant que Crassus le Riche, ni Crassus le Riche à son tour autant qu'il en aurait voulu : de sorte que, surpassant tout le monde, il était surpassé par sa propre avarice, et que, riche aux yeux de tous, il ne l'était pas aux siens. »

En effet, si l'on se contente d'appliquer la négation de l'égalité quantitative, alors, si Philus n'a pas la même fortune ou la même quantité de richesses que Laelius, il peut être soit plus riche, soit moins riche. Or, ici, la négation affectant *tantum quantam* aboutit à la création de la valeur « pas autant » qui signifie « moins riche » et en aucun cas « plus ». Cela s'explique par le rôle d'inverseur de la négation, qui va renverser l'orientation de la valeur désignée. Cette dernière correspond donc à une valeur, quelle qu'elle soit, se situant dans la zone en deçà de la borne définie par *quantam* p, celle-ci étant exclue, soit :



*Non tantam rem quantam Laelius*

L'opération marquée par *quantu(s)* est donc relativement complexe. Elle correspond à la construction d'une délimitation orientée. L'opération de délimitation implique la construction d'une valeur du type : « c'est tout ça, c'est telle valeur », ce que l'on a proposé d'appeler une totalisation. Mais, et cela nous paraît très important, le tout construit peut être dépassé. Autrement dit, les valeurs vont s'inscrire dans un continuum et permettent des variations extrêmement subtiles, suivant les types de N auxquels le marqueur est associé et suivant les composantes contextuelles, qui s'étendent, suivant un éventail, de « c'est ça, autant, c'est tout ça, ce n'est pas moins que, tout et même plus, etc. ».

### 5.3.4.3 Illustration de la valeur de seuil

La valeur de seuil peut être également mise en lumière dans deux constructions dont l'une associant *satis*, marqueur explicite de seuil, est assez fréquente :

**426)** *Ea deinde ut fiat condituris idonea, aqua marina quam longissime a litore de pelago sumenda est atque in dimidiam partem decoquenda, quae cum in tantum refrixerit quantum ne contacta corpus urat, partem aliquam eius quae satis uidebitur praedictae pici immiscebimus (...).* (Colum., 12,24,1) : « Pour la rendre ensuite propre aux apprêts, on doit prendre l'eau de mer le plus loin possible du rivage et la réduire de moitié par ébullition ; quand elle aura assez refroidi pour ne pas brûler quand on la touche, on en mêlera une quantité suffisante avec la poix susdite (...). »

Cette valeur est liée ici à la finale négative *ne contacta (...)*. Nous supposons une ellipse du prédicat *refrigesco* dans la proposition introduite par *quantum*. *Quantum* p pose l'existence d'un certain degré de refroidissement à atteindre qui valide *ne contacta corpus urat*. *Quantum* désigne cette valeur et fonctionne comme le repère de *in tantum*. Une fois la valeur désignée par *quantum* atteinte, le processus suivant peut être enclenché.

Le deuxième cas se rencontre dans des énoncés comme :

427) (...) *expressaque lacti misceant sine condimentis et salis quantum satis arbitrantur adiciant, tum cetera quae supra praecepimus faciant.* (Colum., 12,8,3) : « (...) après les avoir pressées, ils les mettent dans du lait sans autre assaisonnement et ajoutent une quantité de sel suffisante à leur gré ; ils terminent comme nous l'avons indiqué ci-dessus. »

428) *Patimur autem nonnumquam tota nocte et postero die pondere pressam bacam exanari ; tum, resolutis corticulis, eximimus eam, et in singulos modios oliuae triti salis cocti singulos sextarios infundimus, itemque lentisci semen rutaecque et faeniculi folia sub umbra siccata, quanta satis uidentur, concisa minute admiscemus (...).* (Colum., 12,49,10) : « On laisse quelquefois toute une nuit et le lendemain les baies pour ainsi dire se vider sous le poids du pressoir ; alors on les retire, la peau éclatée, et on ajoute à chaque modius d'olives un setier de sel grillé et égrugé ; on y ajoute aussi des graines de lentisque et de feuilles de rue et de fenouil séchées à l'ombre et hachées menu, autant qu'il paraît nécessaire (...). »

Nous ne pouvons, dans le cadre circonscrit de cette étude, rendre compte du fonctionnement du marqueur *satis* en latin. Nous nous contenterons de signaler qu'il fonctionne lui-même comme un seuil, qui peut être, qualitatif ou quantitatif, suivant les cas. Ainsi les subordinées introduites par *quantum* peuvent être rapprochées de protases dans le sens où elles déclenchent, une fois le seuil atteint, *adiciant* et *admiscemus*. La valeur de ce degré, de la quantité, etc., qui a fonction de seuil, est désignée par *quantum* et déterminée par le jugement d'un tiers : *arbitrantur* et *uidentur*.

### 5.3.5 Remarques à propos de la valeur restrictive

Cette valeur de maximum ou de tout qui peut être dépassé est également, selon nous, à l'origine de la valeur restrictive de *quantu(s)*. En effet, le restrictif ne peut se concevoir que comme un « **plus potentiel non pris en compte** », pourrions-nous dire. Si cette possibilité de dépassement n'est pas offerte, alors, la valeur restrictive n'a plus de raison d'être. Lorsque Apulée déclare :

429) (...) *ille enim, quantum scio, enumerat uittas mollis et uerbenas pinguis et tura mascula et licia discolora (...).* (Apul., *apol.* 30) : « (...) car, à ma connaissance, ceux qu'il énumère, ce sont les souples bandelettes, les rameaux sacrés lourds de sève, l'encens mâle, les fils de diverses couleurs (...). »<sup>396</sup>

---

<sup>396</sup> Pour le fonctionnement général de ce tout, voir *infra* §5.4.1.

il exploite à merveille les valeurs de *quantu(s)*. Il laisse ouvert la perspective d'un savoir plus ample sur la question mais indique, à l'aide de *quantum scio*, que, malgré cette possibilité, ce qu'il dit correspond à « tout ce qu'il sait » sur la question. Il en va de même dans cet exemple de Sénèque :

**430)** *Abdita est uirium ratio ; tantum ex illa quantum semper fluere <pos>it emittitur.* (Sen., *nat.* 3,14,3) : « Nous n'avons pas le moyen d'en calculer la puissance. Il ne laisse sortir que son superflu. »

Il s'agit ici d'essayer de déterminer la *uis*, traduite par « réservoir », de l'eau douce (*aquae mitioris*). Il pourrait sortir plus mais ce n'est pas pris en compte.

Cette valeur restrictive de « plus potentiel non pris en compte » est particulièrement nette dans les exemples suivants :

**431)** (...) *et, cum hostes uestri tantum ciuium superfuturum putassent quantum infinitae caedi restitisset, tantum autem urbis, quantum flamma obire non potuisset, et urbem et ciuis integros incolumisque seruaui.* (Cic., *Catil.* 3,10,25) : « (...) et alors que vos ennemis escomptaient qu'il ne resterait des citoyens que ce qui échapperait à un massacre sans limites, de la ville que ce que les flammes n'auraient pu atteindre, Rome et les citoyens sont sains et saufs et je les ai sauvés. »

**432)** *Ita sum ab omnibus destitutus ut tantum requietis habeam quantum cum uxore et filiola et mellito Cicerone consumitur.* (Cic., *Att.* 1,18,1) : « Je suis tellement abandonné de tous que je n'ai d'heures paisibles que celles que je passe avec ma femme, ma fille chérie et mon délicieux Cicéron. »

Ainsi, *quantu(s)* possède une valeur complexe. Il s'agit d'un « tout », d'un maximum, comme dans :

**433)** *O quantum est auri pereat potiusque smaragdi, / quam fleat ob nostras ulla puella uias.* (Tib., 1,1,51-52) : « Ah! périsse tout ce qu'il y a d'or et d'émeraudes, avant que mes voyages fassent pleurer une jeune fille! »

C'est ce qui différencie en fait *quantum auri* de *aurum* seul, qui ne signale que l'existence, hors contexte explicite, d'or. Mais cette totalité peut être dépassée, cette perspective existe. Si ce dépassement posé comme possible n'est pas pris en compte ou évacué, apparaît alors la valeur restrictive.



### 5.3.6 Conclusion

Le fonctionnement de *quantu(s)*, lorsqu'il est associé à un N, offre un éventail de valeurs et d'effets remarquable. La notion de « quantité non dénombrable », que l'on trouve mentionnée dans l'ensemble des études, doit être précisée et étudiée minutieusement, selon les divers cas de figure. On s'aperçoit alors que la dimension qualitative, qui n'est généralement pas prise en considération, entre en compte dans le fonctionnement de *quantu(s)*. Les effets de totalisation située, d'extensité ou encore d'homogénéisation apparaissent comme autant de points communs entre les différentes configurations. L'observation attentive des faits de langue nous a permis de montrer les spécificités de l'identification quantitative qui est orientée et scalaire. Enfin, la valeur restrictive a été envisagée comme une conséquence directe du fonctionnement de *quantu(s)*, qui marque une totalité et une limite susceptible d'être dépassée. Le signifié ou l'opération marquée par *quantu(s)* sont donc complexes et exigent des études plus approfondies. Ces différentes valeurs se retrouvent également dans des configurations que l'on appellera « remarquables » présentant des phénomènes de portée, modaux et de quantification, d'implication interpropositionnelle, tous traits qui font de *quantu(s)* un marqueur linguistique majeur en latin.

## 5.4 Constructions remarquables

### 5.4.1 *Quantum audio / scio*

Notre corpus, et plus particulièrement, le *de Magia* d'Apulée, contient deux expressions parenthétiques ou en incise : *quantum audio* et *quantum scio*. Ces deux tours correspondent à ce que C. Molinier appelle des « adverbess distanciatis » en français : « autant que je sache ; pour autant que je sache ; à ma connaissance ; si je ne me trompe pas, etc. ». Ces adverbess permettent au locuteur de modaliser son discours en introduisant une certaine distance vis-à-vis du contenu. Plus précisément, ces formes accompagnent des énoncés assertifs dans lesquels le locuteur décrit des faits ou établit un constat, d'après des données sensorielles, par exemple, tout en « se déclarant prêt à récuser le témoignage de ses

sens » (Anscombe, 1985 : 23). Ces formules interviennent donc à un niveau plus élevé que celui de la prédication et relèvent donc du niveau de l'énonciation<sup>397</sup>.

Une telle formule présentant ce fonctionnement est attestée dès Plaute :

**434)** *Nescioquid malefactum a nostra hic familiast, quantum audio : / ita hic senex talos elidi iussit conseruis meis.* (Plaut., *Mil.* 166-167) : « Nos gens, à ce que j'entends, ont dû commettre ici je ne sais quel méfait : voilà que le vieillard ordonne qu'on brise les os à mes camarades. »

Dans ce passage, l'énonciateur réagit devant un discours de Péricpleptomène qui ne sait pas que Palestrion l'entend. Le locuteur infère de ce qu'il entend le fait *nescioquid malefactum a nostra hic familiast*. En utilisant *quantum audio*, l'énonciateur modalise son assertion en « suspendant » et en limitant cette dernière aux paroles entendues. On retrouve donc la fonction limitative de *quantum*. Il s'agit seulement et strictement de fonder son assertion sur ce qu'il vient d'entendre. *Quantum audio* fonctionne donc ici comme un marqueur d'évidentialité<sup>398</sup>.

Chez Apulée, on retrouve le même fonctionnement, avec cette différence que *audio* ne renvoie pas à des perceptions auditives directes mais à un savoir qui émane d'une source extérieure éventuellement auditive ou intellectuelle :

**435)** *Magia ista, quantum ego audio, res est legibus delegata, iam inde antiquitus duodecim tabulis propter incredundas frugum illecebras interdicta, igitur et occulta non minus quam taetra et horribilis, plerumque noctibus uigilata et tenebris abstrusa et arbitris solitaria et carminibus murmurata (...).* (Apul., *apol.* 47,3) : « Cette magie dont vous parlez, si je suis bien informé, est une pratique qui tombe sous le coup de la loi, et que jadis déjà les Douze Tables avaient proscrite pour la mystérieuse influence qu'on lui prête sur les fruits de la terre. C'est donc une chose occulte autant que sombre et terrifiante, qui veille durant les nuits, se dissimule dans les ténèbres, évite les regards et cherche la solitude, murmure à voix basse des incantations. »

**436)** *Verum enimvero, ut ista sese habent, si qua fides hisce rebus impertienda est, debet ille nescio qui puer prouidus, quantum ego audio, et corpore decorus atque integer deligi et animo sollers et ore facundus, ut in eo aut diuina potestas quasi bonis aedibus digne diuersetur si tamen ea pueri corpore includitur (...).* (Apul., *apol.* 43,4) : « Mais il résulte de la nature même des choses, en admettant qu'on doive ajouter foi à ce genre de faits, que cet enfant prophète, quel qu'il soit, il faut, si je suis bien informé, le choisir beau de corps, sans tare, l'esprit délié, la parole facile, de telle sorte ou que la

<sup>397</sup> Voir sur ce point C. Molinier (2009).

<sup>398</sup> Certaines langues possèdent des marqueurs morphologiques spécifiques dans cette fonction. A. Y. Aikhenvald (2004 : 62), dans son ouvrage consacré à l'évidentialité dans une perspective typologique et fonctionnelle, cite un exemple de sensation non visuelle codée en langue comme la source de l'information, en foie : « aiya bare wa-bida'ae » : « an airplane is coming (can only hear it : NON-VISUAL) ».

puissance divine ait en lui, pour y habiter, une demeure digne d'elle, si tant est qu'elle se loge dans le corps d'un enfant (...). »

Il faut noter, dans ce deuxième exemple, l'accumulation des modalisations : *si qua fides, debet, nescio qui*. En utilisant *quantum ego audio*, le locuteur s'efface comme seul garant subjectif de son assertion qu'il place sous la responsabilité d'une source extérieure<sup>399</sup>. On ne s'étonnera pas de rencontrer d'autres structures qui fonctionnent de la même façon, comme *quantum intellego* ou *quantum uideo* (Catull., 28, 11) : toutes ces constructions ont en commun de limiter la prise en charge de l'assertion à des données sensorielles ou des perceptions.

Apulée utilise également une autre formule distanciative :

**437)** (...) *ille enim, quantum scio, enumerat uittas mollis et uerbenas pinguis et tura mascula et licia discolora* (...). (Apul., *apol.* 30) : « (...) car, à ma connaissance, ceux qu'il énumère, ce sont les souples bandelettes, les rameaux sacrés lourds de sève, l'encens mâle, les fils de diverses couleurs (...). »

*Quantum scio* pourrait également être traduit par « autant que je sache, pour autant que je sache », analysé ainsi par C. Molinier (2009) : « Ces formes partagent avec celles de la classe précédente (*scil.* les adverbess de conviction personnelle) la fonction pragmatique d'atténuation, en soulignant les limites du savoir (cf. l'adverbe « autant » dans « autant que je sache ») ou de la connaissance (cette dernière pouvant être le fait d'un seul individu : le locuteur), la possibilité de défaillance mémorielle ou d'erreur. »

Il faut souligner, à propos de ce tour, que la langue préclassique et classique lui préfère *quod sciam / quod sciam*.

**438)** *Atque etiam certum, quod sciam / quod id sim facturuss pacto, nil etiam scio, / nisi quia futurumst*. (Plaut., *Pseud.* 566-568) : « Au reste, que je sache, je ne sais encore rien de certain sur la façon dont je m'y prendrai, sinon que cela se fera. »

Il est intéressant de noter qu'on relève chez ce même auteur le tour *tantum quod sciam* dans lequel le signifié fondamental, comme le souligne G. Serbat (2003 : 595), est restrictif : « pas davantage »<sup>400</sup>.

---

<sup>399</sup> Il faudrait étendre les dépouillements et étudier les jeux de personne. Dans le cas de *ut*, on peut trouver *ut scio, ut scis*, etc. ; on peut se demander s'il en va de même ici. Dans notre corpus et dans nos lectures, nous n'avons rencontré que la première personne.

<sup>400</sup> Il serait intéressant de comparer ces tours avec des constructions proches introduites par *ut* : *ut intellego, ut audio, ut scio* etc., pour évaluer le degré de proximité entre les deux tours.

## 5.4.2 Remarques à propos de *Quantum ad X pertinet* : l'introduction du point de vue

Notre corpus présente deux emplois de *quantum* par Sénèque tout à fait intéressants qui illustrent une fois de plus la fonction bornante de ce marqueur. L'intérêt de la construction réside en ce qu'elle est à l'origine de la locution « quant à », en français, qui trouve des éléments de description et d'analyse très stimulants dans les travaux de K. Flottum (1999), de I. Choi-Jonin (2003), de S. Porhiel (2005), dans la perspective de l'étude de l'encadrement du discours, et de S. Prevost (2003), dans une perspective diachronique, en ancien et moyen français. L'intérêt de l'étude de *quantum ad X* en latin est donc double : il enrichit, de manière conjointe, les réflexions théoriques concernant la syntaxe et les faits de discours, ainsi que la genèse de la locution française. Nos remarques ne seront nullement exhaustives et définitives mais doivent être considérées plutôt comme une introduction à un objet de recherche futur. Dans le cadre de ce travail, elles visent à illustrer et compléter notre analyse générale du marqueur, et s'inscrivent dans la continuité de ce qui a été dit. Enfin, nous voulons, une fois de plus, montrer la diversité remarquable des constructions incluant le marqueur *quantus*.

En latin classique, chez Cicéron, on relève une construction avec *quod*, *quod ad X pertinet*.

**439)** *Nam quod ad populum pertinet, semper dignitatis iniquus iudex est qui aut inuidet aut fauet. quamquam nihil potes in te, Laterensis, constituere quod sit proprium laudis tuae quin id tibi sit commune cum Plancio.* (Cic., *Planc.* 3) : « Quant au peuple, toujours prévenu pour ou contre, il est mauvais juge du mérite. Cependant, Latérensien, vous ne pouvez rien dire à votre avantage, qui ne vous soit commun avec Plancius. » (TA)

Cette construction a fait l'objet d'une étude de R. Iordache (2005) qui signale qu'elle est attestée sous cette forme dès Plaute :

**440)** (...) *Non tibi dicam dolo : / Decedam ego illi de uia, de semita, de honore populi ; uerum quod uentrem attinet / Non hercle hoc longe, nisi me pugnus uicerit.* (Plaut., *Trin.* 480-483) : « Je ne veux pas te mentir : je lui céderais le pas sur la chaussée, sur le trottoir, je lui abandonne les honneurs publics ; mais pour ce qui touche à mon ventre, je ne lui céderais pas de ça, sauf si ses poings triomphent de moi. »

Elle souligne, en outre, que « les propositions circonstancielles de relation » en *quod ad me attinet* sont constamment attestées dans la latinité, et dans tous les genres. Ce tour sera « concurrencé par les formules *quod ad me pertinet, quod ad me attingit, quod ad me adtendit, quod ad me spectat* et par *quantum ad me attinet (pertinet)* » (2005 : 318). L'auteur souligne également, comme caractéristique commune à toutes les occurrences, « un certain isolement, une rupture, de la subordonnée par rapport à la régissante » et ajoute que « certains spécialistes définissent cette subordonnée comme une catégorie du *Nominatiuus pendens*<sup>401</sup>. » Elle relève plusieurs traits particuliers relatifs à ces subordonnées de relation : l'emploi de la subordonnée dans des phrases de dimensions modiques, l'absence courante du vrai verbe principal, le placement de la subordonnée devant la régissante, l'emploi de la conjonction *quia*, au lieu de *quod*, l'emploi prépondérant de l'indicatif et l'emploi courant du présent et du parfait de l'indicatif des verbes, surtout à la voix active (2005 : 322).

Pour expliquer la formation de ces subordonnées, l'auteur évoque précisément ce qu'elle appelle des « comparatives restrictives introduites par *quod* » (319) du type *quod scio / sciam* au sens de *quantum scio*. Selon elle (2005 : 319), dans la séquence *quod ad me attinet, quod* est initialement le nominatif singulier neutre du relatif, puis, peu à peu, *quod* devient adverbe au sens restrictif de propos.

Les occurrences de *quantum ad X*, dans notre corpus se présentent différemment :

**441)** *Media pars temperatior, si summis imisque conferas, quantum ad siccitatem tenuitatemque pertinet, ceterum utraque parte frigidior.* (Sen., nat. 2,10,2) : « Comparée à la région la plus haute et à la région la plus basse, la partie moyenne est (plutôt) tempérée au double point de vue de la sécheresse et de la densité, mais elle est plus froide que les deux autres. »

**442)** *Non enim refert utrius rei species maior sit uel natura potentior ; si utraque res ueri attulit signa, quantum ad hoc, par est.* (Sen., nat. 2,34,2) : « Peu importe, en effet, quel est, de ces deux présages, celui qui est le meilleur ou naturellement le plus puissant. Si tous deux sont des signes du vrai, ils sont équivalents en ce qui concerne cette vérité. »

Nous voudrions étudier ces exemples de près dans leur contexte et tâcher de comprendre leur fonctionnement. Soulignons tout d'abord que l'on se trouve devant deux occurrences associées à des constructions comparatives : *conferas, temperatior* et *par*. *Quantum ad X* vient donc spécifier le domaine ou le point de vue autour duquel s'organise et

---

<sup>401</sup> L'auteur renvoie ici à l'article de G. Serbat (1991 : 30 = 2001 : 361 sq). Sur *quod p* antéposé avec rupture syntaxique, nous renvoyons au même auteur (2003 : 546).

pour lequel est valable la comparaison. Ce domaine est contrasté. Dans le premier exemple, on passe de la sécheresse et de la densité au froid, dans le second, de la vérité de la puissance à la valeur et la vérité. Ces différents points de vue sont d'ailleurs associés à des propositions en *si*, et le *ceterum*, dans le premier, introduit une rupture. *Quantum ad X* a donc ici une fonction modale : il restreint la validité ou le domaine d'application de l'énoncé dans lequel il se trouve. Son fonctionnement modal ressemble à celui de *ut* dans les tours du type *multae litterae ut in homine Romano* « il était très lettré pour un Romain »<sup>402</sup>.

Il faut également remarquer que *X* dans *quantum ad X* fonctionne sur le mode de la reprise, comme le montrent d'ailleurs *hoc* dans le second exemple et un examen du contexte pour le premier. Le référent de *X* est donc clairement actif dans le discours et thématique ou déjà introduit. Par rapport aux caractéristiques de *quod ad me attinet* dégagées par R. Iordache, il faut souligner la non-antéposition de *quantum ad X*. Ces deux exemples montrent, en outre, un caractère moins grammaticalisé que les exemples en *quod* dans la mesure où le lien avec *pertinet* se justifie - *quantum* fonctionne comme un adverbe qui limite l'extension de *pertinet* - et dans la mesure où la structure n'est pas antéposée, en rupture avec le reste de l'énoncé, comme les constructions étudiées par I. Iordache.

Le tour formellement équivalent à celui étudié par R. Iordache, *quantum ad me attinet*, est attesté chez Plin le jeune par exemple :

**443) *Quantum ad me attinet, laborabo, ut orationem meam ad modestiam Principis moderationemque submittam, nec minus considerabo, quid aures eius pati possint, quam quid uirtutibus debeat. (Plin., Pan. 3,1) : « Quant à moi, je me ferai une étude d'accorder le ton de mes éloges à la généreuse modestie du prince; et, sans oublier ce qui est dû à ses vertus, je considérerai ce que peuvent souffrir ses oreilles. »***

Ici, la construction est antéposée et l'on soulignera le lien entre *ad me* et *laborabo*. Ceci distingue cet exemple de ceux de Sénèque où ni *siccitas* ni *tenuitas* ni *hoc* ne sont coréférents avec le sujet du verbe. Ce cas nous paraît être le plus proche de la phase de grammaticalisation qui conduira au tour équivalent à *quod ad me attinet* et à « quant à » en français. Néanmoins, il conviendrait d'étudier en détail l'histoire de cette structure et les étapes prodromes de grammaticalisation. Dans notre corpus secondaire, un auteur comme Salvien de Marseille présente des énoncés tout à fait instructifs de ce point de vue :

---

<sup>402</sup> Nous renvoyons au volet consacré à ce type de construction dans le chapitre consacré à *ut* §6.4.3.

444) *Duo enim genera in omni gente omnium barbarorum sunt, id est aut haereticorum aut paganorum. His ergo omnibus, quantum ad legem diuinam pertinet, dico nos sine comparatione meliores. Quantum ad uitam ac uitae actus, doleo ac plango esse peiores.* (Gub. 4,61) : « Dans l'ensemble de tous les peuples barbares il y a deux catégories, les hérétiques et les païens. Si l'on se réfère par conséquent à la loi divine, je dis que nous sommes meilleurs que tous les Barbares, sans comparaison possible. Quant à la vie et aux moeurs – je m'en afflige et je le déplore – nous sommes pires. »

Cet exemple est intéressant car on y observe le même contexte que dans ceux de Sénèque : il s'agit d'effectuer une comparaison. Cependant, il faut ici souligner l'antéposition de la construction, dans la deuxième occurrence, et les modalités qui affectent l'énoncé associé : *dico, doleo ac plango*. Le tour peut, ici aussi, être paraphrasé par « si l'on se réfère à, à en juger par ».

L'exemple suivant présente le même type de fonctionnement et illustre parfaitement la dimension contrastive de la construction :

445) *Illic iudex cotidianus et rector, quantum ad nomen quidem proconsul, sed quantum ad potentiam consul* (Gub. 7,68) : « il y avait un juge et un gouverneur permanent, proconsul quant au titre mais consul quant au pouvoir. »

de même que :

446) *Hoc quippe totum ad sacerdotes tantum et clericum pertinet : quos non discutio, (...) Ceterum quantum ad plebem pertinet, quis in illo numero tam innumero castus fuit ?* (Gub. 7,74-75) : « Parce que c'est une affaire qui regarde entièrement les prêtres et le clergé. Je ne les examine pas (...) Mais pour ce qui est du peuple, quel était celui, dans ce nombre innombrable, qui était chaste ? »

qui montre, en outre, que l'on se trouve devant deux actes de langage, un premier, cadratif, et un second, se présentant sous la forme d'une question rhétorique.

Cet autre exemple permet de mettre en valeur la dimension cadrative, limitative et médiative, dans la mesure où le garant de p (*iniustitiam (...)*) n'est pas l'énonciateur mais « la raison humaine » :

447) *Nam quantum ad rationem humanam pertinet, iniustitiam rem homo quilibet fecerat, si pro pessimis seruis filium bonum fecisset occidi.* (Gub. 4,47) : « Car, à en juger par la raison humaine, un homme ferait une chose injuste s'il faisait mourir un bon fils pour de très mauvais esclaves. »

Enfin, ce dernier exemple illustre lui aussi la valeur cadrative et la plasticité de la construction qui devient l'équivalent d'une protase en *si* :

**448)** *Nam quantum ad uotum nostrae libidinis atque impurissimae uoluptatis, optaremus profecto uel ad hoc tantummodo plus habere ut possemus in hoc turpitudinis lutum plura conuertere.* (Gub. 6,43) : « Si nous ne tenions compte que des vœux que forment nos passions et nos plaisirs si impurs, nous souhaiterions assurément avoir plus, afin de pouvoir transformer plus de richesses en cette fange de turpitudes. »

Tous ces exemples peuvent être glosés par « à en juger, si l'on se réfère » et, outre des différences sur lesquelles, bien entendu, il faudrait revenir, et notamment sur l'antéposition, sont liés, par nombre de traits communs, aux exemples de Sénèque cités ci-dessus. La glose, « si l'on se réfère à X, p » ne fonctionne pas dans le cas de l'exemple de Pline. Nous faisons l'hypothèse que cela est dû à un mode de fonctionnement austinien de *quantum ad X*. Les exemples de Salvien de Marseille présentent, eux, la caractéristique commune de fonctionner sur un mode comparable à *si p, alors q*. Pour être plus précis, il conviendrait de dire plutôt « si l'on se réfère, si l'on en juge par p, alors q ». On pourrait également ajouter, pour souligner le rapport logique entre les propositions, *q dans la mesure où l'on se réfère à p* : « je dis (*dico*) que nous sommes les meilleurs, dans la mesure où l'on se place du point de vue de la loi divine ». Or, l'exemple de Pline n'admet pas pareille glose : ?? « si l'on s'en tient à moi, alors je travaille », « je travaille, dans la mesure où l'on s'en tient en moi. » On peut donc considérer, à l'instar de ce qui se passe dans le cas du « si » austinien<sup>403</sup>, que l'énoncé peut être compris comme : *quantum ad me attinet, (dico) laboro (...)*. De plus, il faut noter la différence de nature de *q*, dans les autres exemples : il s'agit d'assertions de jugement, *laboro (...)*, lui, ne constitue pas un jugement mais décrit un événement.

---

<sup>403</sup> J. Aptekman (2008 : 24) cite le fameux exemple d'Austin : « Si tu as soif, il y a de la bière dans le frigo » et commente : « Dans le cas des actes de discours, il s'agit de mettre en place un cadre de pertinence, au sein duquel doit se comprendre la protase : il énonce en quelque sorte une condition du type : si la situation énoncée par la protase est vérifiée, alors voici une information pertinente, autrement tant pis. Ici, l'apodose est considérée comme vraie indépendamment de la vérité de la protase. » Pour des cas de « si » austinien en latin, voir C. Bodelot (2000 : 174-175).



### 5.4.3 Le tour *quantum* + *posse*

#### 5.4.3.1 Description

Un des emplois les plus fréquents dans notre corpus est constitué de *quantum* associé au verbe modal *possum*<sup>404</sup>. La première particularité à relever, d'un point de vue descriptif, est que ce tour est susceptible de deux emplois suivant que *possum* est à un mode personnel ou non :

449) *Vbi ego me uideo uenire in meo foro, quantum potest / Facio idem quod plurimi alii quibus res timida aut turbidast : (...). (Plaut., Most. 1051-1052) : « Quand je vois que je suis trahi dans ma propre place, vite, vite, je fais comme beaucoup d'autres, qui, pour se tirer d'un péril ou d'une affaire embrouillée (...). »*

450) *Tunc opulentiae nimiae nimio ad extremas incitas deducti nos duos asinos et equum meum productos e stabulo, quantum potest, grauioribus sarcinis onerant (...). (Apul., apol. 3,28) : « Acculés donc aux partis extrêmes par l'excès de leur opulence, ils me tirent de l'écurie avec l'autre âne et mon cheval, nous chargent le plus qu'ils peuvent des bagages les plus lourds (...). »*

451) *Sic pudenter allocutus et paulisper hilaro uultu renidens quantumque poteram laetiozem me refingens comiter abeuntes magistratus appello. (Apul., met. 3,12) : « Sur ce compliment plein de modestie, le visage épanoui par un sourire et faisant mon possible pour recouvrer quelque gaieté, je saluai courtoisement les magistrats qui se retiraient. »*

D'un point de vue descriptif également, il faut mentionner que *quantu(s)* peut être associé à *possum* dans un schème corrélatif ou non. Pour cette dernière possibilité, nous renvoyons aux exemples que nous venons de citer. Pour illustrer le schème corrélatif, ici en diptyque inverse, nous citons :

452) *Vbi nostros non esse inferiores intellexit, loco pro castris ad aciem instruendam natura oportuno atque idoneo, quod is collis ubi castra posita erant paululum ex planitie editus tantum aduersus in latitudinem patebat quantum loci acies instructa occupare poterat, atque ex utraque parte lateris deiectus habebat et in frontem leniter fastigatus paulatim ad planitiem redibat, (...). (Caes., Gall. 2,8,3) : « Il vit bientôt que nos troupes n'étaient pas inférieures à celles de l'adversaire. L'espace qui s'étendait devant le camp était naturellement propre au déploiement d'une ligne de*

---

<sup>404</sup> On trouve également associés à ce verbe *ut* et *quam*.

bataille, parce que la colline où était placé le camp, dominant de peu la plaine, avait, face à l'ennemi, juste autant de largeur qu'en occupaient nos troupes une fois mises en ligne, et se terminait à chaque extrémité par des pentes abruptes, tandis qu'en avant elle formait une crête peu accentuée pour s'abaisser ensuite insensiblement vers la plaine. »

La proposition contenant *possum* peut être étoffée de divers compléments ou actants mais peut également apparaître sous la forme *quantum potest*, sans autre élément, comme le montrent les premiers exemples cités.

Au niveau syntaxique, la détermination de la portée de la construction et de sa fonction peuvent se révéler complexes. Dans certains cas, elle fonctionne comme un adverbe et est associée à un prédicat verbal :

**453)** *Tunc opulentiae nimiae nimio ad extremas incitas deducti nos duos asinos et equum meum productos e stabulo, quantum potest, grauioribus sarcinis onerant (...).* (Apul., *met.* 3,28) : « Acculés donc aux partis extrêmes par l'excès de leur opulence, ils me tirent de l'écurie avec l'autre âne et mon cheval, nous chargent le plus qu'ils peuvent des bagages les plus lourds (...). »

On pourrait ici dire que *quantum potest* détermine la manière dont les brigands chargent l'âne. Dans d'autres cas, *quantum potest* peut porter sur une qualification adverbiale :

**454)** *Agnoscis, Maxime, rationem Platonis quantum potui pro tempore perspicue explicatam ; cui ego fidem arbitratus causam diuini morbi esse (...).* (Apul., *apol.* 51) : « Tu reconnais, Maximus, la théorie de Platon ; je l'ai aussi clairement exposée que me permettaient les circonstances. Et comme j'estime sur sa foi que le mal divin a pour cause (...). »

ou participiale :

**455)** *Audi igitur cui cura cognoscere est, sed animo quantum potes erecto et attento, quasi uerba ipsa Platonis iam senis de nouissimo legum libro auditorus.* (Apul., *apol.* 65) : « Ecoutez donc, vous qui avez souci de vous instruire, avec tout le recueillement, toute l'attention dont vous serez capables : ce sont les paroles mêmes de Platon que vous allez entendre, au dernier livre des *Lois*. »

D'autre part, *quantu(s)* peut être associé à une construction superlative :

**456)** *Quod quo magis intellegi posset, fingere animo iubebat tanta incitatum aliquem uoluptate corporis quanta percipi posset maxima (...).* (Cic., *Cato* 41) : « Pour

mieux le faire comprendre, Archytas demandait qu'on se représentât un homme poussé par le plus vif désir corporel qui pût être éprouvé (...). »

Enfin, comme dans l'exemple de César, *quantum* peut avoir des fonctions diverses, comme celle de complément d'un prédicat, lui-même modalisé. Dans *quantum loci acies occupare poterat*, *quantum* entre dans la constitution du complément de *occupare*.

### 5.4.3.2 Fonction : capacité et haut degré

Il convient tout d'abord de signaler que la construction se trouve le plus souvent avec des référents animés humains, comme le montrent d'ailleurs plusieurs exemples cités. Cela se comprend bien si l'on prend en compte que la construction renvoie à des capacités. De manière globale, *quantu(s) + posse* renvoie à une intensité, une certaine quantité, un certain degré, déterminés par les possibilités ou la capacité d'une personne ou admises dans une situation spécifique. Ainsi, les exemples 454 et 455 montrent que le degré de clarté de l'exposé de l'énonciateur est fixé par le degré de clarté que les circonstances permettent d'actualiser ou que l'énonciateur sollicite une intensité d'attention fixée par ses capacités. Ce degré est atteint. Il est intéressant de souligner que l'on retrouve ici les effets de totalisation et d'orientation scalaire. Il s'agit de toute la clarté permise par la situation, de toute l'attention dont le co-énonciateur est capable. *Quantu(s)* marque que le repère du degré, de la variété, de l'intensité, correspond au maximum possible<sup>405</sup>, dans un cadre donné ou pour un sujet donné. Ce qui est intéressant, c'est que ce maximum possible, fonctionnant comme un seuil et associé à la totalisation, va engendrer des effets restrictifs, atténuatifs et de haut degré.

Ainsi, dans :

**457)** *Dispares enim mores disparia studia sequuntur, quorum dissimilitudo dissociat amicitias nec ob aliam causam ullam boni improbis, improbi bonis amici esse non possunt, nisi quod tanta est inter eos, quanta maxima potest esse, morum studiorumque distantia.* (Cic., *Lael.* 74) : « En effet la diversité des caractères a pour conséquence la diversité des goûts qui, par leur dissemblance, dissocient les liens d'amitié et la seule raison qui empêche les gens de bien d'aimer les malhonnêtes et les malhonnêtes d'aimer les gens de bien, c'est qu'il y a entre eux l'opposition la plus totale dans leur caractère et dans leurs goûts. »

---

<sup>405</sup> Une expression peut illustrer ce que nous essayons de dire ; il s'agit de l'expression « aller au bout de ses possibilités » qui correspond à « faire tout son possible », ce qui est à la fois une valeur maximale et une valeur restreinte. Ainsi, « j'ai fait tout mon possible » peut marquer que « je ne pouvais pas faire mieux » et que « j'aurais pu mieux faire » dans d'autres circonstances ou selon les représentations d'un tiers.

On constate l'apparition de la valeur de haut degré : il s'agit de l'opposition la plus grande possible. Le possible n'ayant pas de limite, contrairement aux deux exemples susmentionnés où *pro tempore* et *tu* des exemples d'Apulée constituaient les limites, la grandeur de la distance est fixée par l'attracteur. Dans cet autre exemple, c'est la valeur restrictive qui prévaut :

**458)** *Ne uos quidem T. Pontii centurionis uires habetis ; num idcirco est ille praestantior ? Moderatio modo uirium adsit, et tantum quantum potest quisque nitatur ; ne ille non magno desiderio tenebitur uirium.* (Cic., *Cato* 33) : « D'accord ; cependant, vous non plus vous n'avez pas la vigueur du centurion T. Pontius ; cela le rend-il supérieur ? Il suffit de faire un bon usage de ses forces et de les dépenser dans la mesure du possible : on n'en sentira pas trop la privation. »

#### 5.4.4 Les comparatives « proportionnelles » ou « siamoises »

Ce groupe de subordonnées, de type « Plus on est chauve, plus on est intelligent »<sup>406</sup>, a été un objet de considération et d'analyse relativement important dans les études portant sur les comparatives, aussi bien au niveau latin que dans une perspective plus large. La littérature est donc assez abondante à leur sujet<sup>407</sup>. La dénomination de comparatives « proportionnelles » est assez courante (Sandfeld, 1965 : 450 ; Riegel *et alii*, 1994 = 1999<sup>5</sup> : 516, entre autres), mais ces constructions peuvent être également appelées, d'après l'étude de M.J. Savelli, « constructions siamoises » (Stage 2009 ; Capeau & Savelli, 1995, entre autres) ou encore « corrélatives comparatives » (Abeillé, Borsley, & Espinal 2006 ; Abeillé & Borsley 2007 ; 2008). Pour le latin, G. Fontana Elboj (1997 : 248-255), A. Orlandini & P. Poccetti (2009), Bertocchi & Maraldi (2008) ont proposé des analyses de ces structures. Ces constructions, selon les différentes études, sont extrêmement complexes et l'absence d'une dénomination unique témoigne de cette complexité. Les perspectives d'approche sont également distinctes : certaines sont syntaxiques et sémantiques, d'autres sémantiques, syntaxiques et pragmatiques et d'autres encore, macro-syntaxiques. Malgré ces travaux nombreux et ces approches multiples, ces constructions demeurent, sur de nombreux points, problématiques. Le statut syntaxique est multiple et varie selon la langue prise en compte ; le

<sup>406</sup> De Cornulier (1988 : 145).

<sup>407</sup> Les caractéristiques générales de ces constructions, dans les différentes études consultées, sont les suivantes pour le français (Stage 2009 : 254) : la construction est composée de deux séquences A et B ; les deux séquences A et B sont solidaires et inséparables ; les deux séquences contiennent des comparatifs déplacés à gauche, en tête de séquences ; la construction exprime une covariation entre A et B ; la construction permet à l'interlocuteur d'inférer soit une relation conditionnelle soit une relation causale. Pour l'analyse macrosyntaxique nous renvoyons à P. Capeau & M.J. Savelli (1995) et C. Benzitoun & F. Sabio (2010).

fonctionnement sémantico-référentiel est lui aussi complexe : mention est faite, dans les différentes études, de conditionnelles, de comparatives et de causales.

Notre réflexion et notre apport éventuel resteront donc modestes. Nous réserverons nos considérations au latin et ne proposerons pas d'étude complète du sujet, qui, aussi bien d'un point synchronique que diachronique, pour le latin et les langues romanes, dépasse largement les limites de ce travail et a bénéficié, comme nous le disions, d'une attention relativement soutenue de la part des linguistes. Nous nous contenterons de préciser le fonctionnement sémantico-référentiel de ces constructions.

#### 5.4.4.1 « Plus... plus... », « d'autant plus... que plus », « d'autant plus... que » : des constructions synonymes ?

De Cornulier (1988), dans son travail, se livre à une réflexion subtile et fine dans le but de montrer les particularités de la construction « Plus P, plus Q ». Il part du constat que la plupart des linguistes considèrent comme synonymes la construction citée et celle en « d'autant plus Q, que P ». En latin<sup>408</sup>, ces deux constructions peuvent présenter le même matériel morphologique, ce qui pourrait inciter à les analyser comme des variantes synonymiques. La seule différence, en apparence, est d'ordre structural, la seconde se présentant massivement sous la forme (*tanto*) + comp. ... *quanto* + comp (D2), alors que la première est de structure *quanto* + comp. ... *tanto* + comp (D1)<sup>409</sup>.

**459)** *Cuius uorsus, quos nunc percensui, tanto sanctiores sunt, quanto apertiores, tanto pudicius compositi, quanto simplicius professi (...).* (Apul., *apol.* 10) : « Les vers que j'ai cités de ce philosophe sont d'autant plus purs qu'ils sont plus francs, et l'oeuvre est d'autant plus chaste que l'aveu est plus dépourvu d'artifice (...). »

**460)** *Pudor enim, uelut uestis, quanto obsoletior est, tanto incuriosius habetur.* (Apul., *apol.* 3) : « Car il en est de l'honneur comme d'un vêtement : plus il est usé, moins on en prend soin. »

Or De Cornulier prend grand soin de distinguer les deux constructions. Il montre en effet que l'égalité de différence proportionnelle postulée ne se retrouve pas dans le signifié de « Plus P, Plus Q », au sens où l'accroissement entre P et Q peut être inégal. De fait, les

---

<sup>408</sup> Dans ce paragraphe, nous nous occuperons du marqueur *quantu(s)* utilisé dans les comparatives proportionnelles. Le latin emploie également *ut* + superlatif... *ita* + superlatif, *quam* + superlatif... *tam* + superlatif (qui sont des archaïsmes) et *quo* + comparatif... *eo* + comparatif.

<sup>409</sup> L'ablatif est analysé comme un ablatif de différence cf. Er-Th (1953<sup>2</sup> : 95)

constructions ne seraient pas synonymes ou ne le seraient qu'en apparence. Il finit par renverser le problème et par poser que c'est le signifié de « d'autant », dans « d'autant plus que » qui est délicat à préciser : « Mais loin de montrer qu'une égalité des accroissements est signifiée dans Plus P, plus Q, ceci suggérerait plutôt, à l'inverse, que la signification « égalitaire » de « autant », dans le tour avec « d'autant plus », pose un problème, dont nous ne discuterons pas ici (1988 : 148). »

Cela en effet pose un problème intéressant pour le latin dans la mesure où un changement notable de signifié dans le passage de D1 à D2 n'est généralement pas mentionné. Quoi qu'il en soit, les considérations de De Cornulier nous invitent à la prudence, et nous préférons donc étudier les constructions sans les considérer, a priori et sans examen, comme synonymes.

Un problème relativement similaire se pose pour le tour « d'autant plus que ». En effet, certaines grammaires ou ouvrages de référence, ainsi Er-Th (1953<sup>2</sup> : 356-357), posent que la comparaison proportionnelle « se rend par *quo magis... eo magis* ou par *quanto magis... tanto magis* » mais signale ensuite que « s'il n'y a pas de comparatif dans le second membre, fr. « d'autant plus que », l'expression usuelle est *eo magis... quod.* »<sup>410</sup> Cette analyse est juste du point de vue de la traduction.

#### 5.4.4.2 Covariation orientée plutôt que proportion

Comme le signalent Orlandini & Poccetti (2009 : 57), citant le travail de De Cornulier (1988), le terme « proportion » ne s'entend pas comme une « mesure directement proportionnelle ». C'est d'ailleurs pour cette raison que certains linguistes abandonnent cette notion de proportionnalité. Comme le souligne Stage (2009 : 285), en se fondant sur les travaux de De Cornulier (1988), Savelli (1993) ; Beck (1997) et Abeillé, Borsley & Espinal (2006), il s'agit de variations simultanées ou parallèles : « Le terme covariation utilisé par Abeillé & Borsley me semble plus apte à exprimer le phénomène dont il est question puisqu'il signale une corrélation entre les variations dans le temps de deux ou de plusieurs grandeurs. » (2009 : 285). Nous ajouterions également, que, comme le signalent Orlandini & Poccetti (2009 : 57), cette covariation est asymétrique et orientée. Pour De Cornulier (1988 : 145), « le

---

<sup>410</sup> Voir également Bortolussi (1999 : 238) : « La comparaison proportionnelle établit une comparaison entre les différents degrés de qualité. Elle est exprimée par *eo (tanto)* + comparatif dans la proposition principale et (*quo*) *quanto* + comparatif dans la proposition subordonnée. (...) En l'absence de comparatif dans la subordonnée, la conjonction prend la forme *quod.* »

tour « Plus P, Plus Q » ne signifie littéralement que ceci : à tout accroissement (quelconque) de P correspond un accroissement (quelconque) de Q. » En latin, un des moyens d'exprimer cette covariation orientée est l'emploi de *quanto* + comparatif et (*tanto* +) comparatif.

**461)** *Sed id quamvis aliquid detrimenti habeat, prodest tamen : nam quanto plus decoquitur, si modo non est adustum, melius et spissius fit.* (Colum., 12,20,3) : « Mais, bien que cela représente une perte, c'est cependant un avantage : en effet, plus il est cuit – à condition qu'il ne soit pas brûlé – , meilleur il est, et plus consistant. »

Ici donc, si l'on en croit De Cornulier, tout accroissement de cuisson correspond un accroissement de saveur et de consistance.

#### **5.4.4.3 « Plus Jules est chauve, plus il est intelligent. Plus chauve que quoi ? : plus intelligent que quoi ? », la question des repères comparatifs**

De Cornulier examine la question importante des repères comparatifs. Comme il le fait remarquer lui-même, très peu d'études se penchent sur ce problème. Si, en effet, dans un exemple comme *Paulus est doctior quam Petrus*, il est facile d'identifier en *quam Petrus* le « complément » du comparatif, il n'en va pas de même dans la construction étudiée. Selon lui, les repères comparatifs, dans « Plus P, Plus Q » ne sont pas explicitement désignés dans l'énoncé mais résident dans une multiplicité des degrés de calvitie, dans l'exemple qu'il traite, ou dans la multiplicité des individus. Il se produit en fait une comparaison qu'il appelle interne. Il ajoute que la proposition « Plus Jules est chauve » « recouvre l'ensemble des degrés possibles de calvitie de Jules, et c'est à l'intérieur de ce domaine de possibilités, que se mesure le plus ou le moins. » Il précise donc le lien entre les deux propositions de la manière suivante : « Etant supposés des états variables de P et des états de Q correspondant aux états de P, le tour Plus (ou moins) P, plus (ou moins) Q signifie qu'à toute supériorité (ou toute infériorité) entre deux états  $P_i$  et  $P_j$  de P correspond une supériorité (ou une infériorité) entre les états de Q correspondant à  $P_i$  et les états de Q correspondant à  $P_j$  » (1988 : 151).

Dans l'exemple latin que nous avons cité, il s'ensuit qu'entre deux degrés de cuisson  $C_i$  et  $C_j$  du vin (il s'agit de vin cuit dans le texte latin cité), et des degrés de saveurs associés,  $S_i$  et  $S_j$ , si  $C_i$  est supérieur à  $C_j$ ,  $S_i$  est supérieur à  $S_j$ . Nous pensons donc que le tour latin signifie précisément qu'à toute supériorité (interne) de p, correspond une supériorité (interne) de q. *Quanto* et *tanto* marquent des parcours orientés sur les supériorités. « Les supériorités »

s'entendent, ici, comme supériorités internes. Chaque degré supérieur au précédent sur l'échelle de cuisson l'est par une certaine mesure de supériorité. Entre  $C_i$  et  $C_j$ , existe une différence consistant en un accroissement de la supériorité. *Quanto* vient indiquer toutes les supériorités possibles entre les degrés de cuisson et *tanto* vient indiquer les supériorités possibles associées et correspondantes, entre les différents degrés de saveur. La proposition introduite par *quanto* fonctionne comme cadre thématique et celle introduite par *tanto* comme rhème.

#### 5.4.4.4 Opérations associées

L. Stage (2009 : 287) - mais d'autres avant elle (par exemple, Beck, 1997, parle de « comparative conditionals ») - indique que le tour « plus p, plus q » comporte une implication conditionnelle de type « si p, q » et une relation causale de type « si q, c'est que p ».

On remarque, à l'examen des contextes, que la proposition introduite par *quanto magis* p suit assez souvent une première mention de p, sans comparatif, sous la forme de « p existe ». Dans l'exemple étudié, il est acquis que le vin cuit, donc p est une donnée thématique. En fait, q est également acquis d'une certaine façon, dans cet exemple, car « *tamen prodest* » indique une qualité, un avantage lié à la cuisson. De même dans cet autre exemple :

**462)** *Ea sic conficitur ut dura sit, et quanto facta est uetustior, eo melior in usu est : nam omni lentore misso facilius in puluerem resoluitur atque cribratur.* (Colum., 12,23,1) : « On la prépare de façon qu'elle se durcisse et, plus elle est vieille, meilleure elle est pour l'usage ; car, quand elle a perdu toute sa viscosité, on la réduit en poudre et on la tamise plus facilement. »

où *ut dura sit* implique une durée. Dans l'exemple cité par A. Orlandini & P. Poccetti (2009 : 56), le contexte gauche montre également que p est une donnée thématique :

**463)** *Cum auxilio nemo esset, consules spoliari hominem et uirgas expediti iubent. « Prouoco » inquit, « ad populum » Volero, « quoniam tribuni ciuem Romanum in conspectu suo uirgis caedi malunt quam ipsi in lecto suo a uobis trucidari. » Quo ferocius clamitabat, eo infestius circumscindere et spoliare lictor.* (Liv., 2,55,5) : « Et aucun d'eux ne venant à son secours, les consuls ordonnent qu'on le dépouille de ses vêtements, et qu'on prépare les verges : « J'en appelle au peuple, s'écrie Voléron, puisque les tribuns aiment mieux voir un citoyen romain frappé de verges sous leurs



yeux, que de s'exposer à être égorgés par vous dans leur lit. » Plus ses cris étaient violents, plus le lecteur mettait d'acharnement à déchirer ses habits et à le dépouiller. » (TA)

Le contexte indique, en outre, que *q* est également ici mentionné. Tout se passe comme si la construction fonctionnait, en contexte, sur le modèle de « il y a *p*, il y a *q* et plus *p*, plus *q* ». Cette construction peut favoriser l'emploi d'un *nam* explicatif, dans l'exemple de Columelle. De fait, « il y a *p*, il y a *q* et plus *p*, plus *q* » devient « il y a *p*, il y a *q* **car** plus *p*, plus *q* ». « Plus *p*, plus *q* » devient alors un centrage de l'implication « si *p*, *q* » fonctionnant sur le mode du « vraiment <si *p*, *q*> », résultat de l'association « vraiment *p*, vraiment *q* »<sup>411</sup>. Cette valeur se trouve confirmée, on le verra, dans l'emploi de *eo/tanto minus*.

#### 5.4.4.5 Valeur de *quanto magis p, eo/tanto minus q*

Il est intéressant de se pencher sur la valeur du comparatif d'infériorité *minus* dans le second membre de la corrélation.

**464)** *Postero die profectus aduersa ripa Rhodani mediterranea Galliae petit, non quia rector ad Alpes uia esset, sed quantum a mari recessisset minus obuium fore Romanum credens, cum quo priusquam in Italiam uentum foret non erat in animo manus conserere.* (Liv., 21,31,1) : « Parti le lendemain, il gagne, en remontant la rive du Rhône, l'intérieur de la Gaule, non parce que c'était la route la plus directe vers les Alpes mais parce que, jugeait-il, plus il serait éloigné de la mer, moins il se heurterait aux Romains, avec qui il n'avait pas l'intention d'engager la lutte avant l'arrivée en Italie. »

L'adverbe de comparatif d'infériorité *minus* est un intensif. Il correspond à ce que Rivara (2004 : 49) note comme étant linguistiquement une « supériorité dans le petit ». On soulignera, dans cet exemple, la coordination avec une subordonnée causale introduite par *quia*.

Dans la construction siamoise, *minus* dans le second membre produit une relation qui conserve donc, malgré les apparences, la structure « plus *p*, plus *q* » mais celle-ci doit s'entendre comme « plus *p*, plus non *q* ». Autrement dit, dans l'exemple de Tite-Live, une

---

<sup>411</sup> P. Cappeau & M.J. Savelli (1995 : 181) insistent sur le fait que dans la construction siamoise, c'est la relation entre les prédicats verbaux qui importe : « Dans la « siamoise », on ne compare pas le contenu sémantique de chaque séquence mais les relations établies entre les constructions verbales. Si bien que, contrairement aux comparatives, les effets de sens sont nombreux et variés. Ce moule très simple, mais contraint sur le plan de la macro-syntaxe, autorise toutes les figures rhétoriques (hyperonymies, contrastes, chiasmes, etc.). »

glose de la construction pourrait être « plus il sera éloigné de la mer et plus il ne se heurtera pas, croit-il, aux Romains. » La relation porte ici sur les éventualités d'actualisation de q. Ce fonctionnement se retrouve dans un exemple comme :

**465)** *Pudor enim, uelut uestis, quanto obsoletior est, tanto incuriosius habetur.* (Apul., *apol.* 3) : « Car il en est de l'honneur comme d'un vêtement : plus il est usé, moins on en prend soin. »

La négation est présente ici dans le préfixe *in-* de *incuriosius*. Une traduction littérale serait : « plus il est usé, plus il est employé sans soin »<sup>412</sup>. Cette valeur se trouve corroborée par des comparaisons avec d'autres langues comme le chinois où la relation « plus p, moins q » est explicitement marquée par « plus p, plus non q »,. En chinois, la relation « plus p, plus q » est marquée à l'aide de la répétition du mot *yue* :

**466)** *Ta yue chi yue xiang chi* : « Plus il mange plus il a envie de manger » (litt. Lui / yue / manger – yue / avoir envie / manger ».

et la relation « plus p, moins q » par la même construction, à la différence que le second membre contient une négation<sup>413</sup> :

**467)** *Wo yue xiang yue nong bu qingchu* : « Plus j'y pense, moins j'arrive à tirer cela au clair » (litt. Moi / yue / penser – yue / arriver / **NEG** / comprendre).

La fonction et la valeur de l'adverbe *minus* sont donc intéressantes et correspondent, si l'on se réfère au paragraphe précédent, à un « vraiment <si p, non q>.

#### **5.4.4.6 La valeur « d'autant plus que » : *eo/tanto magis q, quanto p* et *eo magis quod p***

*Eo/tanto magis q, quanto p* se présente sous la forme dite de diptyque 2 (D2) par rapport à la construction siamoise correspondant au D1. C. Wimmer (1994 : 9) analyse le tour fr. « d'autant plus que » à partir de la comparaison entre :

---

<sup>412</sup> Il faut souligner que dans ce cas, la négation ne porte pas sur le prédicat ou la prédication.

<sup>413</sup> Exemples empruntés à R. Darrobers & X. Xiao Planes (1998 : 129). Nous remercions Luo Xi pour les renseignements qu'elle nous a apportés sur les faits chinois.

468) « Plus les lois sont injustes, plus elles paraissent respectables »

et

469) « Les lois paraîtront d'autant plus respectables qu'elles sont plus injustes »

comme la permutation, dans le deuxième exemple, de l'expression des deux phénomènes et l'ajout que « la double variation se fait dans les mêmes proportions. »

Ce tour n'est d'ailleurs jamais traduit, dans notre corpus, par « plus p, plus q ».

470) *Atqui ego contra, quantuculumque tibi haec uidentur, multa etiam et nimia arbitror et cupio ad pauciora me coercere, tanto beatior futurus quanto collectior.* (Apol., *apol.* 21) : « Eh bien moi, si chétif que tout cela te paraisse, j'estime que c'est beaucoup, que c'est encore trop. Oui, je désire me restreindre encore davantage, et me croirai d'autant plus fortuné que mon train de vie sera plus réduit. »

471) *si aqua grauior est, leuiorem rem quam ipsa est fert et tanto supra se extollet quanto erit leuior (...).* (Sen., *nat.* 3,25,5) : « Si l'eau est plus pesante, elle porte l'objet plus léger ; elle le haussera d'autant plus qu'il sera plus léger. »<sup>414</sup>

La traduction en « plus je serai fortuné, plus mon train de vie sera réduit » ou « plus elle le haussera, plus il sera léger » ne convient pas. Autrement dit, si *quanto magis p, eo/tanto magis q* signifie « plus p, plus q », il n'en va pas de même pour le D2 : *eo/tanto magis q quanto magis p* ne signifie pas « plus q, plus p ».

Un examen de ces emplois et de leur contexte montre que ce tour est utilisé pour marquer un renchérissement et opérer une focalisation sur le motif ou la cause de ce renchérissement. L'exemple de Sénèque est éloquent à ce propos, *tanto supra se extollet* fait suite à *fert rem*. Dans ces constructions, il existe bien une association implicative entre les variations de degrés.

Or ceci n'est pas le cas dans le tour *eo magis/minus quod*, ce qui nous pousse à considérer ce tour comme distinct. Il n'y a plus ici association de covariations mais justification d'un renchérissement par une proposition *quod p* factuelle. Ces tours ne sont ni siamois ni proportionnels. Ce qui est comparable avec le tour précédent est le renchérissement perceptible, comme le montre cet exemple tiré du *Brutus* :

---

<sup>414</sup> Cet exemple est, d'autre part, intéressant dans la mesure où il montre que la présence d'un morphème de comparatif n'est pas indispensable à la bonne formation de la structure. Ce qui compte, c'est la présence d'un accroissement, d'une variation entre plusieurs états, marquée ici par *supra se extollet*.

**472)** *Ego uero libenter quidem, inquit Brutus, et eo libentius, quod L. Crassi erat filia.* (Cic., *Brut.* 211) : « En effet, dit Brutus, et avec d'autant plus de plaisir qu'elle était la fille de Crassus. »

G. Serbat (2003 : 718) propose une analyse à laquelle nous adhérons. Dans :

**473)** (...) *eo facilius faciam quod et ipse pecuarias habui grandes* (Varro, *rust.* 2, *Praef.* 6) : « je le ferai avec plus de facilité pour la raison suivante que j'ai possédé moi aussi des troupeaux importants. »

« *eo* causal porte sur le morphème de comparatif seul, annonçant l'explication (*quod* p) de cette plus grande facilité. » L'analyse de *eo* est donc distincte de celle de *tanto* ou de *eo* proposée pour les constructions proportionnelles et siamoises, constructions dans lesquelles l'ablatif est considéré comme un ablatif de mesure. Bouscaren, Spersec, Celle, Flintham & Gresset (1998 : 187) signalent, reprenant P. Cotte, que, dans le tour anglais « (all) the + comparatif + because » : « l'argument (exprimé dans la subordonnée) est la cause d'une nouvelle affirmation. » L'adverbe de reprise « the » est bien lié à « because » : « the » relie l'augmentation d'un procès au procès qui en est la cause (celui de la subordonnée en « because »).

Le fonctionnement de *magis* et de *minus* dans ce genre de construction demande à être examiné de près, car ce dernier semble présenter, selon nos sondages, une association privilégiée avec un premier énoncé contenant une négation :

**474)** *Neque Hispaniam neglegendam ratus, atque id eo minus quod haud ignarus erat circumitam ab Romanis eam legatis ad sollicitandos principum animos,* (...). (Liv., 21,22,1) : « Pensant qu'il ne fallait pas non plus négliger l'Espagne, et cela d'autant moins que, il ne l'ignorait pas, elle avait été parcourue par les ambassadeurs romains pour essayer d'en gagner les chefs, (...).

**475)** *Non ergo perdamus primum statim tempus, atque eo minus, quod initia litterarum sola memoria constant, quae non modo iam est in paruis, sed tum etiam tenacissima est.* (Quint., *Inst.* 1,1,19) : « Hâtons-nous donc de mettre à profit les premières années, avec d'autant plus de raison que les commencements de l'instruction ne portent que sur une seule faculté, la mémoire; que non seulement les enfants en ont déjà, mais qu'ils en ont même beaucoup plus que nous. » (TA)

De même, les exemples où l'on signale que *eo magis quod* peut se rencontrer avec un comparatif doivent être examinés attentivement car ils montrent parfois une différence de portée avec le tour présentant un comparatif associé à *quanto* :

476) *In hanc dimicationem duorum opulentissimorum in terris populorum omnes reges gentesque animos intenderant, inter quos Philippus Macedonum rex eo magis quod propior Italiae ac mari tantum Ionio discretus erat.* (Liv., 23,33,1) : « Tous les rois et toutes les nations considéraient avec attention ce combat des deux peuples les plus riches de la terre, et en particulier le roi Philippe de Macédoine, parce qu'il était assez proche de l'Italie et n'en était séparé que par la mer Ionienne. »

Ce *eo magis quod propior* n'est pas une variante d'un *eo magis quanto* ; selon nous, il ne correspond pas à :

477) *Sumitur autem haec, ut iam dixeram, quam longissime ab litore ; nam liquidior et purior est, quantum altiore mari hausta est.* (Colum., 12,21,4) : « On la prend, comme je l'ai déjà dit, le plus loin possible du rivage, car elle est d'autant plus limpide et plus pure qu'elle a été prise plus loin en mer. »

ni aux exemples que nous avons cités plus haut car, dans celui de Tite-Live, n'est pas présente cette covariation causale qui est patente dans l'énoncé de Columelle. Le comparatif, dans l'exemple de Tite-Live, n'entre pas dans la portée d'une quelconque quantification mais constitue un fait et comme tel est introduit par *quod*.

#### 5.4.5 « Autant Jules est chauve, autant il est intelligent » : schèmes contrastifs et oppositifs

Il existe un autre type de corrélatives formé à l'aide de *quantu(s)* qui, à notre connaissance, soit n'est pas mentionné, soit est assimilé à celles que nous venons d'étudier. Or, comme nous allons essayer de le montrer, si les constructions peuvent paraître proches, elles sont en fait bien différentes. En français, il s'agit de corrélatives faisant usage du connecteur « autant », comme dans « autant Jules est chauve, autant il est intelligent ». Benzitoun & Sabio (2010 : 8) signalent, d'ailleurs que les grammairiens ont tendance à assimiler les corrélatives en « plus... plus » et celles en « autant... autant ». Ils montrent pourtant que ces constructions présentent des propriétés syntaxiques distinctes et De Cornulier (1988 : 151), qui signalait également l'assimilation comme abusive, souligne des différences sémantiques majeures. « « Plus Jules est chauve, plus il est intelligent » suppose une covariation entre la calvitie et l'intelligence ; « Autant Jules est chauve, autant il est intelligent » « ne présuppose aucune variation de calvitie ou d'intelligence, et fait sens même si Jules n'a jamais eu un cheveu de sa vie. » » En latin, l'énoncé suivant de notre corpus, est

cité dans Kü-St (1955<sup>2</sup>,II,2 : 485), comme une variante de *quanto magis... tanto magis* (Sogar *quanto... tanto* mit Positiven) :

**478)** *Sed tum Tiberius duodecim uillarum nominibus et molibus insederat, quanto intentus olim publicas ad curas, tanto occultiores in luxus et malum otium resolutus.* (Tac., ann. 4,67,3) : « Mais alors Tibère avait pris douze villas pour résidence, avec leurs noms et leurs murs, et, autant il était jadis attentif aux affaires publiques, autant il se livrait à des débauches secrètes et à l'oisiveté malfaisante. »

Or, selon nous, la structure corrélatrice de cet énoncé ne correspond pas, malgré les apparences, à une structure siamoise, mais à un schème oppositif. Ce qui est opposé ici correspond à deux propriétés situées par *olim* pour la première et par un *nunc* non explicitement marqué dans le second membre introduit par *tanto* + comp.. Ce fonctionnement et cette construction se rapprochent en fait des tours correspondant en *ut... ita/sic* analysés comme oppositifs<sup>415</sup>. Ici, il n'est pas question de covariation de type « plus il était autrefois attentif, plus désormais/à présent il se livrait (...) », dans laquelle le premier énoncé déclenche le second. Ce qui distingue donc ces énoncés des précédents est l'absence de rapport inférentiel entre les deux propositions, comme on le voit dans cet énoncé où la corrélation est siamoise et contrastive :

**479)** *Quanto pecuniae dites et uoluptatibus opulentos, tanto magis imbelles Aeduos euincite et fugientibus consulite.* (Tac., ann. 3,46,2) : « Plus riches et plus adonnés aux plaisirs, mais d'autant moins aptes à la guerre sont les Eduens ; triomphez d'eux et veillez aux fuyards. »

J. Aptekman (2008 : 11) souligne l'absence de rapport séquentiel ou inférentiel dans les énoncés introduits par « si » de type : « si les débuts sont difficiles, les étapes suivantes seront plus faciles » ou « si Julie est insupportable, Charles est charmant », que l'on peut reformuler, selon elle, par « autant p, autant q ». Elle propose de voir dans ces corrélations, une comparaison : « il s'agit plutôt de créer un parallèle entre la protase et l'apodose, de les placer sur une échelle commune. »

Les deux énoncés suivants de notre corpus illustrent ce parallèle associé à des contrastes lexicaux :

**480)** *Nec procul inde Hannibal cum consedisset, quantum uictoria equestri elatus, tantum anxius inopia quae per hostium agros euntem, nusquam praeparatis*

---

<sup>415</sup> Nous renvoyons au paragraphe en question pour un étude plus détaillée.

*commeatibus, maior in dies excipiebat, ad Clastidium uicum, quo magnum frumenti numerum congesserant, mittit.* (Liv., 21,48,8) : « De son côté, Hannibal ne s'était pas installé loin de là ; s'il était fier de la victoire de sa cavalerie, il n'en était pas moins inquiet de la pénurie qui l'affectait de jour en jour davantage, au fur et à mesure qu'il avançait en territoire ennemi, où il ne trouvait nulle part de vivres qui l'attendaient ; aussi envoie-t-il des troupes vers le bourg de Clastidium où les Romains avaient stocké une grande quantité de blé. »

**481) *Quantum enim celeritate et loci laxamento prosunt, tanto maiori et communi sunt calamitati quod ad incendia uti faces sunt parati.*** (Vitr., 2,8,20) : « Autant en effet ils font gagner du temps et de l'espace, autant ils constituent une cause majeure et courante de désastres, semblables qu'ils sont à des torches prêtes pour un incendie. »

Dans ces énoncés, ce n'est pas *quantum... tantum* qui est lui-même contrastif, mais c'est l'interaction globale des composantes de l'énoncé. Ces exemples sont précieux dans le sens où ils éclairent une autre relation, celle marquée par *quam... tam*, dans cet exemple cité par Benveniste (1948 : 140) : *quam malus Homerus, tam bonus Choerilus poeta est*. Pour ce dernier, *quam* est « lui-même de sens adversatif ». Nous n'adhérons pas à cette analyse. Selon nous, il s'agit de la même configuration que celle analysée ici. D'ailleurs si l'on traduisait : « Autant Homère est mauvais poète, autant Choerilus est bon », il se produirait aussi un effet de contraste mais « autant » n'est pas contrastif lui-même<sup>416</sup>.

## 5.5 Ouverture diachronique

Dans le volet que nous avons consacré à *quot*, nous avons indiqué que les causes de la disparition de *quot* au profit de *quantu(s)* associé au pluriel pouvaient être multiples. Nous avons essayé de montrer que l'aspect morphophonologique singulier de *quot* pouvait ne pas être le seul facteur explicatif de la transformation du système.

Nous voudrions présenter désormais, en guise de « clôture » et d'« ouverture » de ce volet consacré à *quantu(s)*, d'autres faits linguistiques qui montrent comment le marqueur en est venu à « empiéter » sur le domaine de *quot* et finalement à le remplacer. Nous reviendrons donc sur la référence à la « quantité non dénombrable » pour essayer d'entrevoir les cas, où, déjà, à date fort ancienne, le non dénombrable côtoyait le dénombrable. Nous examinerons pour cela des phénomènes lexicaux, sémantico-syntaxiques et argumentatifs.

---

<sup>416</sup> Nous ne traiterons pas du problème de *quamquam* et de *tamen* pour lesquels nous renvoyons à F. Létoublon (1984) et à O. Spevak (2005).

Un des premiers à relever est l'association de *quantu(s)* avec des N qui n'étaient pas à proprement parler indénombrables ou qui ne l'étaient qu'en apparence. En latin classique, chez Cicéron, le N, d'après le lexique de Merguet, le plus fréquemment associé à *quantu(s)* est *pecunia*. Or *pecunia* peut certes être considéré comme un abstrait et *quanta pecunia* renverra à la grandeur ou à l'importance d'une fortune, d'une somme, de biens ; mais, dans ce domaine-là, la quantité est fortement liée, par des facteurs socio-culturels et économiques, au dénombrable, comme le montre, entre autres, l'expression *pecunia numerata* : « argent monnayé (*scil.* compté et payé) » (Cic., *Top.* 53). La monnaie, par exemple, est précisément la mesure comptable d'une somme, de l'argent ou de biens. De même, l'emploi de *quanti*, au génitif de prix, étendait l'emploi de *quantu(s)* à des quantités dénombrables :

**482)** *Qui oleam emerit, amplius quam quanti emerit omnis pecuniae centesima accedet (...).* (Cato, *agr.* 146) : « Celui qui achètera les olives ajoutera au prix auquel il les aura achetées un centième de la somme totale (...). »

**483)** *Professio est agri Leontini ad iugerum XXX; haec sunt ad tritici medimnum XC, id est mod. DXXXX; deductis tritici mod. CCXVI, quanti decumae uenierunt, reliqua sunt tritici CCCXXIII.* (Cic., *Verr.* 2,3,116) : « Suivant les déclarations, il y a trente mille arpents dans le territoire de Léontini. Trois médimnes, pris sur chaque arpent, font quatre-vingt-dix mille médimnes, c'est-à-dire, cinq cent quarante mille boisseaux. Déduisez deux cent seize mille boisseaux qui sont le prix des dîmes, il reste trois cent vingt-quatre mille boisseaux. »

Il convient également de noter que, dans bon nombre de cas, s'ils sont considérés hors contexte, la quantité à laquelle il est fait référence est non dénombrable : en contexte, par contre, *quantu(s)* réfère à une quantité qui l'est ou qui peut l'être. Il en va ainsi des exemples cités en (379) et (380). L'exemple de pluriel cité *folia quanta satis* (350), pour lequel une valeur quantifiante peut être reconnue, entre dans ce type de fonctionnement. La prose technique des agronomes et celle de Vitruve montrent de manière claire comment les quantités, valeurs, prix, hauteurs, largeurs, etc., sont, en contexte, associés à des unités de mesure plurielles. De plus, ces dimensions peuvent non seulement être mesurées mais également quantifiées :

**484)** *Triclinorum quanta latitudo fuerit, bis tanta longitudo fieri debet.* (Vitruv., 6,3,8) : « Les salles à manger doivent être deux fois aussi longues que larges. » (TA)

En outre, au niveau syntagmatique, dans la construction avec G. adnominal quantifiant, à côté des exemples nombreux de type *quantum salis*, on relève des cas où le N



au G. renvoie à une quantité potentiellement dénombrable, comme dans l'exemple de Catulle cité, *quantum hominum uenustiorum*<sup>417</sup>. Il conviendrait d'étudier plus précisément ce type de construction. Dans son chapitre sur le G, G. Serbat (1996 : 337-338) signale ce tour comme fréquent. Ainsi, à côté de *tantum periculi*, on trouve *tantum piscium*. Serbat indique que les poissons sont alors considérés comme une masse. Il ajoute : « Dans *tantum periculi* on insiste aussi sur l'importance du péril : « tant de danger » est plus expressif que « un grand danger ». On pourrait dire que le nominal X résulte de la promotion nominale d'une épithète synonyme, avec passage de l'ancien nom-tête à la position de terme second G :

*Magnum periculum > tantum periculi*

*Multi pisces > tantum piscium.* »

Le N sg *periculum* est bien attesté aussi avec *quantum* et *tantum* (Cic. *Verr.* 2,1,70), le pluriel également (Virg., *Aen.* 483). Donc, en fait, ont coexisté les formes *magnum periculum*, *tantum periculum* et *tantum periculi*. A partir de là, il est possible d'envisager que le passage évoqué par Serbat ne se soit pas effectué dans le seul sens Adj + Nom > Nom + Nom au G. mais également dans le sens inverse : Nom + Nom au G > Adj + Nom. Dans le cas qui nous intéresse, *quantum hominum > quanti homines* et, cette seconde construction, à l'inverse de ce qui se passe pour les N singuliers comme *periculum*, est marquée ou expressive.

Enfin, un autre facteur qui a pu jouer un rôle important dans l'extension des emplois de *quantu(s)*, utilisé au pluriel comme *quot*, peut résider dans un point commun argumentatif. Comme le souligne Rivara, et comme nous l'avons montré pour *quantu(s)*<sup>418</sup>, la comparaison d'égalité quantitative est orientée. L'échelle numérique l'est également<sup>419</sup>. D'où encore une certaine proximité d'emplois dans des contextes où cette échelle est perceptible :

**485) non tot caducas educat frondes Eryx / ne uere flores Hybla tot medio  
creat, / cum examen alto nequitur densum globo, / fluctusque non tot frangit Ionium**

<sup>417</sup> *Quot homines* est bien attesté ; voir le volet consacré à *quot*.

<sup>418</sup> Voir *supra* §5.3.4

<sup>419</sup> Voir Rivara (1990 : 33) : « Les faits énumérés ci-dessus contiennent autant de raisons de concevoir les énoncés quantitatifs numériques comme résultant d'une opération sémantique qui consiste à parcourir l'échelle des grandeurs numériques dans le sens qui lui est inhérent, celui de l'échelle arithmétique des nombres. Des points de vue logique et référentiel, 3 ou 2 et 2 ou 3 sont équivalents. Mais, pour rendre compte du langage, tel qu'il peut être appréhendé notamment à travers l'étude du français et de l'anglais, on doit postuler, comme je l'ai fait, un processus conceptuel qui fait de la quantification une opération scalaire, dynamique et orientée. Cette opération peut être conçue comme une série de confrontations entre « l'objet » à mesurer et l'échelle numérique. Ces confrontations se faisant « de bas en haut », on comprend bien les énoncés quantitatifs qui, outre « atteindre », utilisent des verbes tels que « s'élever (à) » et « se monter (à) » : « Le coût total de l'opération s'élève à deux millions de francs ».

*mare, / nec tanta gelidi Strymonis fugiens minas / permutat hiemes ales et caelum secans / tepente Nilo pensat Arctos niues, / quot ille populos uatis eduxit sonus.* (Sen., *Oed.* 600-607) : « plus nombreux que les feuilles qui tombent sur l'Éryx en automne, ou que les fleurs qui couvrent au printemps les sommets de l'Hybla, quand un innombrable essaim vient s'y abattre. Moins de flots se brisent sur les rivages de la mer Ionienne, moins d'oiseaux fuient les bords glacés du Strymon pour échapper aux frimas, et traversent l'air pour échanger les neiges de l'Ourse contre les douces rives du Nil, que la voix du vieux devin ne fit apparaître d'Ombres. » (TA)

Outre les faits évoqués, cette même orientation scalaire entre *quantu(s)* et *quot* était un facteur déterminant, nous semble-t-il, dans l'extension du domaine d'emploi de *quantu(s)*.

## 5.6 Conclusion

Le marqueur *quantu(s)* apparaît comme le plus riche, dans ses emplois, de la « triade » *qualis, quantus, quot*. La diversité syntaxique dont il fait preuve, la diversité des contextes où il est présent et les différentes valeurs qu'il revêt font de lui un objet d'étude complexe et dense.

Au niveau syntaxique, les problèmes rencontrés sont multiples et s'inscrivent dans les différentes problématiques de la corrélation et de la subordination des thèmes en *qu-*. Nous avons vu également l'impact du facteur sémantique sur le domaine syntaxique, souligné par Orlandini & Poccetti (2009) à propos des constructions « siamoises ». A lire les différentes études consacrées à ces constructions, portant sur diverses langues et sur le français en particulier, on voit combien la prise en compte des phénomènes latins, s'ils peuvent bénéficier de l'apport théorique de ces études, pourraient à leur tour se révéler riches d'enseignements, typologiques et diachroniques, pour les autres langues.

D'un point de vue sémantico-référentiel, nous avons essayé d'aborder « de front » le problème délicat de « la quantité non dénombrable », de la grandeur, de l'intensité, etc. De ce point de vue-là encore, *quantu(s)* constitue un objet d'étude remarquable pour les phénomènes de quantification, d'intensité, de scalarité, de comportement de telle ou telle classe de N associée à un « quantificateur », qui sont des questions fondamentales dans la recherche linguistique appliquée aux langues anciennes et générale.

Nous n'avons fait qu'effleurer les questions diachroniques qui, à notre avis, ne sauraient être abordées sans une étude globale approfondie du marqueur dans différentes synchronies. Il reste, dans ce domaine, de nombreux points à approfondir et à préciser, sur l'extension des emplois de *quantu(s)*, sur la quantification et sur le pluriel.

## 6 Etude du marqueur *Vt*

### 6.1 Introduction

Les marqueurs que nous venons d'étudier sont les moins nombreux de notre corpus : ils ne représentent pas tout à fait un cinquième des emplois. Deux marqueurs sont beaucoup plus fréquents et constituent, si l'on peut dire, les « archi-marqueurs » comparatifs du latin : *ut* et *quam*.

Un examen des études linguistiques incluses dans la bibliographie touchant aux comparatives ou au phénomène général de la comparaison laisse apparaître que les propositions en *ut* occupent une place particulière. Ainsi, dans l'ouvrage de référence de R. Rivara (1990), où l'auteur utilise des exemples empruntés au français, au latin, à l'anglais, à l'allemand et à l'italien, il n'est nullement fait mention de ces propositions : « Je soutiendrai ici la thèse qu'effectivement, malgré l'absence de certains arguments morphologiques, « than » et « as » en anglais, le « que » comparatif en français et leurs équivalents dans les langues apparentées (le *quam* latin, « als » et « wie » en allemand, etc.) doivent être rangés dans la catégorie des « mots en *wh*-« ou, si l'on préfère des « relatifs » (...) »<sup>420</sup>.

Dans les études consacrées à la comparaison dans les langues, *quam* est le marqueur latin le plus fréquemment cité<sup>421</sup>, ou *quomodo*, que l'on signale comme origine de « comme »<sup>422</sup>, ou d'autres marqueurs apparentés dans les langues romanes. *Vt* n'a pas laissé de trace dans ces langues.

C'est pourtant, comme tout latiniste en a fait l'expérience, un marqueur essentiel dans le système général du latin<sup>423</sup>. Il l'est aussi pour les comparatives, comme nous le verrons. Or les propositions comparatives introduites par *ut* n'ont pas été, d'un point de vue global, étudiées aussi précisément que d'autres subordonnées, comme les complétives<sup>424</sup>. Hormis les études récentes de S. Van Laer (2010 et à par.) portant exclusivement sur *ut* et l'article d'A.

---

<sup>420</sup> Voir R. Rivara (1990 : 138).

<sup>421</sup> Nous renvoyons ici au chapitre I §1.2.1.

<sup>422</sup> Voir, entre autres, A. Kuyumcuyan (2006) ; sur *quomodo*, nous renvoyons à l'étude de C. Bodelot (2010). Nous tenons à signaler, une fois de plus, que pour des raisons de limites diachroniques inhérentes à notre corpus, nous n'étudierons pas *quomodo ni quemadmodum*.

<sup>423</sup> Il est, pour ainsi dire, un morphème ou une conjonction « à tout faire ».

<sup>424</sup> Nous renvoyons ici aux différents travaux de C. Bodelot (entre autres, 2000 ; 2004).

Revuelta Puigdollers (2002), ces comparatives, lorsqu'elles sont analysées, le sont en même temps que des subordinées apparentées : les subordinées consécutives, par exemple.

Une des difficultés dans le cas de ces comparatives, nous le verrons, est leur extrême variété d'emplois, à laquelle est corrélée une non moins grande variété de configurations. En témoignent les pages consacrées à la comparaison dite d'égalité chez Er-Th (1953<sup>2</sup> : 354 sq), où l'on voit que les comparatives en *ut* sont employées pour exprimer une identification de « manière » ou de « qualité », une opposition, des tours qualitatifs traduits par « en tant que » revêtant une valeur causale, et pour introduire un exemple. Les auteurs signalent enfin qu'on les trouve dans des incises comme « *ut dixi* » ; on comprend alors que c'est cette variété même qui pose problème.

Il revient donc, à qui tente de comprendre ces comparatives et de rendre compte des multiples problèmes qu'elles posent, d'« accepter » cette diversité d'emplois et de tâcher, autant que faire se peut, de comprendre les rouages et les liens qui les animent.

En somme, la question soulevée pourrait s'énoncer de manière simple et presque « triviale » : que compare-t-on avec cet *ut* que l'on trouve partout ou presque, et comment ?

## 6.2 Généralités

### 6.2.1 Données étymologiques et morphologiques

Les marqueurs comparatifs, d'un point de vue morphologique, se répartissent en deux classes : *quam...* (*tam*), *quot...* (*tot*), *quantus...* (*tantus*), *qualis...* (*talis*), d'un côté, et *ut...* (*ita/sic*), de l'autre.

Le caractère singulier des propositions en *ut* relève donc en partie de la morphologie. Selon la doctrine de Jean Haudry (1973)<sup>425</sup>, la subordination serait née, en grande partie, de la corrélation. A l'origine, existent des énoncés bipartis du type *ut sementem feceris, ita metes* qui, après inversion du diptyque et suppression du corrélatif, conduisent à la genèse des subordinées introduites par *ut*, conjonction subordinante.

Mais, concernant *ut* et les comparatives, le point important à relever est que, dans le latin littéraire – de Plaute à Cicéron au moins – la corrélation *ut... ita* se distinguent nettement, d'un point de vue morphologique et phonétique, des autres corrélations comparatives.

---

<sup>425</sup> Voir chapitre I au §1.3.3.2.

L'étymologie de *ut*, en effet, ne fait pas l'unanimité des chercheurs. On trouve un parallèle en osque *puz* et un système corrélatif parallèle *puz... ekss*<sup>426</sup>. Les différentes formes proposées<sup>427</sup> fournissent un thème *\*kwut-* ou *\*kwuta*<sup>428</sup>, parallèle d'un point de vue formel à *ita*. Ainsi, à cause de phénomènes phonétiques propres au latin la labio-vélaire s'est amuie<sup>429</sup>. En latin historique, le schème comparatif *ut... ita/sic* se rattache donc phonétiquement aux marqueurs spatiaux et temporels *ubi... ibi* et *unde... inde*. *Ita*, quant à lui, est bâti sur le thème de l'anaphorique *is*, thème en *\*e/i/ei*. Il trouve vraisemblablement un parallèle dans la forme sanskrite « *iti* »<sup>430</sup>. Quant à la forme *sic*, fréquente dans la corrélation introduite par *ut*, elle est bâtie sur le thème de l'anaphorique *\*so* : *sic* < *\*sei-ce*, ce thème se trouvant renforcé par la particule déictique *-ce*. L'avantage de cette reconstruction de *ut* est qu'elle permet, en diachronie, de l'inclure dans l'ensemble des systèmes comparatifs en thèmes à labio-vélaire. Mais, dès les textes les plus anciens, *ut... ita* n'est plus relié phonétiquement à ces autres marqueurs.

## 6.2.2 La vulgate grammaticale et les études antérieures

Les propositions comparatives en *ut* sont traditionnellement classées dans la catégorie des propositions subordonnées circonstancielles adverbiales de « manière » ou de « qualité », aux côtés des autres comparatives<sup>431</sup>. Comme nous l'avons montré dans le chapitre I, tous ces termes, appliqués aux comparatives, sont problématiques. Ils le sont également pour celles en

<sup>426</sup> A ce propos, voir le *DELL* (2001<sup>4</sup> : 756-757), J. Untermann (2000 : 627-628) et F. Panchón (2003). Pour l'étude du système corrélatif osque *puz... ekss*, nous renvoyons à E. Dupraz (2004 : 59-60). Le diptyque *ekss... puz*, même s'il montre les mêmes éléments que ceux employés dans le diptyque comparatif, n'en est pas un : *ekss kumbened puz* est à mettre en parallèle avec la tournure latine *ita conuenit ut*. Le verbe employé dans le deuxième membre est au subjonctif : *fusid*. La forme osque est tirée d'un étymon *\*kwuti-s* et apparaît donc recaractérisée par rapport à la forme latine. Le *sénatusconsulte des Bacchanales* atteste une construction proche : *ita eixdeicendum censuere* : (.) *eeis uti ad pr. Vrbanum Romam uenirent*, (...). (*S.C. de Bacch.* 1-5). Cet exemple est cité par F. Panchón (2003 : 346), qui pose à partir de là le rapport entre *ut* à sème modal fort « comme » et *ut* complétif.

<sup>427</sup> La communication de F. Panchón présentée au colloque *Morphologie, Syntaxe et Sémantique des Subordonnants* (Clermont-Ferrand, 12-13 mars 2010) reprend la question de l'étymologie de *ut* de manière détaillée et contient une étude morphologique et sémantico-pragmatique de la forme *uti*.

<sup>428</sup> Il semble qu'il faille exclure la forme *uta* de l'inscription celtibère de Botorrita posée comme semblable à la forme latine. L. Fleuriot (1975 : 438) a montré que dans les énoncés OTAMAI VTA OSCVUES ; OTANAVM TOCOTEI ENI VTA OSCVES ; ENI OROSEI VTA TIGINO, inscription de Penalba de Villastar et AS VTA SVSATI CALIN, graphique sur céramique de Monreal de Ariza, *uta* est à analyser comme un substantif, instrumental de thème en *-a*, issu d'une racine *\*peu* : « couper, émonder », à rapprocher du latin *puto*, *com-puto*.

<sup>429</sup> Cf. G. Meiser (1998 : 99).

<sup>430</sup> *DELL* (2001<sup>4</sup> : 324).

<sup>431</sup> Voir le chapitre I, §1.3.1.

*ut*, présentées généralement comme le « prototype » des circonstancielles de manière<sup>432</sup>. Car, nous le verrons, l'étiquette de « manière » semble servir de dénomination « fourre-tout ». On signale, comme le font Er-Th dont nous avons cité l'analyse, que ces propositions sont employées pour exprimer une égalité, une identité, une qualité, ou pour introduire un exemple, une incise, etc. D'autre part, comme le mentionnent les mêmes auteurs, ces comparatives peuvent être « d'égalité », c'est-à-dire qu'elles rapprochent deux éléments, mais peuvent aussi être oppositives. La description est donc assez complexe.

Dans l'étude de G. Fontana Elboj (1997 : 90-135), ces comparatives, sont analysées, dans l'ensemble, de la même façon que dans les ouvrages et grammaires de référence. La description de l'auteur se distingue cependant par une présentation détaillée (104) du *ut* parenthétique et contient des relevés tout à fait intéressants des composés de *ut* : *uelut* et *sicut* (118 ; 127).

Malgré ces difficultés, les études antérieures portant précisément sur les comparatives en *ut* permettent de relever certains éléments « conducteurs » et solides sur lesquels on peut s'appuyer.

S. Mellet (2007) adopte l'analyse de P. Le Goffic et analyse *ut* comme un connecteur intégratif<sup>433</sup>. Elle signale plusieurs points importants. Dans les constructions corrélatives en D1 (diptyque 1), la comparative en *ut*, qu'elle considère comme une subordonnée à part entière, fonctionne comme un thème<sup>434</sup> et un cadre<sup>435</sup>. Dans ces schèmes corrélatifs, *ita* et *sic* ne sont pas exactement synonymes (2007 : 60) : *sic* est utilisé de préférence pour marquer une identification avec altérité. D'autres parts, certaines constructions, comme *ut opinor*, *ut dixi*, n'apparaissent jamais en structures corrélatives. Enfin, au niveau sémantique, S. Mellet relève deux fonctions sémantiques majeures : « l'identité de manière de faire » et « l'identité de manière d'être », auxquelles elle ajoute « l'analogie énonciative ». A plusieurs reprises, l'auteur s'appuie sur les travaux d'A. Revuelta Puigdollers (2002).

L'intérêt de l'étude de ce dernier réside dans un examen des phénomènes de portée corrélatives avec divers facteurs sémantico-syntaxiques. Il montre, par exemple, que la comparaison de manière portant sur un prédicat peut seule se trouver coordonnée avec un adverbe :

---

<sup>432</sup> Elles ressemblent en cela aux propositions introduites par « comme » en fr.

<sup>433</sup> Voir, à ce propos, le chapitre I §2.2.2. L'auteur étend cette analyse à *quam*.

<sup>434</sup> Ce point est déjà bien mis en évidence dans Mellet (1998).

<sup>435</sup> Sur la notion de cadre, nous renvoyons à M. Charolles (1997).

**486** (...) *nec temere et ut libet conlocatur argentum* (Sen., *dial.* 7,17,2) : « (...) l'argent est placé comme il plaît mais pas à la légère. »

Il remarque, également, que seule la mise en parallèle de focus, effectuée à l'aide de *ut... ita*, admet la présence de *etiam*, et / ou *quoque*, après *ita*. Son travail présente donc surtout une typologie ou un classement fondé sur les différentes portées et sur les valeurs sémantiques dans lequel sont analysées des constructions comme *ut dixi* ou *ut opinor*, constructions « négligées » dans les études antérieures.

Enfin, S. Van Laer (à par.) prend elle aussi en compte les phénomènes de portée et propose la première réflexion spécifique, à notre connaissance, consacrée au délicat problème du *ut* dit « qualitatif ».

Cela dit, étant donné la fréquence, la variété et la complexité des constructions, il reste encore de nombreux problèmes et de nombreuses questions sans réponse. De plus, à notre connaissance, il n'existe pas d'étude spécifique portant sur les constructions exemplifiantes.

## 6.2.3 Problèmes syntaxiques

### 6.2.3.1 Une relative de manière ?

Plusieurs études ont essayé – nous l'avons dit – de rattacher les subordonnées comparatives aux relatives<sup>436</sup>. Cette analyse est adoptée, par exemple, pour « comme » en fr. dans certains énoncés. E. Moline (2008 : 93-94) écrit à ce propos : « L'analyse de « comme » dans les constructions intraprédictives du type « il travaille comme travaillait son père » est relativement consensuelle parmi les linguistes contemporains, malgré des différences terminologiques qui résultent pour l'essentiel des cadres théoriques choisis. Sémantiquement, « comme » correspond à la proforme *qu-* de manière ; syntaxiquement, « comme » est un adverbial de manière, une « épithète du verbe » (Golay 1959). Dans ce cas, « comme » possède les mêmes propriétés qu'un adverbe de manière en *-ment*. »<sup>437</sup> Cette analyse se fonde

---

<sup>436</sup> Voir chapitre I §1.2.1.

<sup>437</sup> Voir également Moline & Desmets (2009 : 52) : « Nous avons montré (Desmets 2001, Moline 2001) que « comme » comparatif doit être analysé comme un adverbe de manière. Il s'agit en effet d'un mot en *qu-* (cf. l'étymon *quomodo*), qui connaît également des emplois exclamatifs (Comme c'est gentil !), voire interrogatifs (je ne sais plus comme il me soigna) et concessifs (Comme qu'on retourne le problème, seul le oui permet de sauvegarder l'unité. *Le Jura libre* (Grevisse 1986 : 1676). (...) La proposition introduite par « comme » est une relative sans antécédent (RSA), qui remplit dans P matrice le rôle de modificateur adverbial (de manière) du prédicat verbal. Elle présente globalement les mêmes caractéristiques qu'un adverbe en *-ment*. »

principalement sur la portée de la négation qui, dans ce cas-là, montre que « comme p » constitue une proposition subordonnée enchâssée<sup>438</sup>.

Cependant, dans le cas des propositions d'analogie, où « comme p » a une portée extrapredicative, cette analyse pose problème (Moline 2008 : 94 sq). L'auteur, à propos de l'examen syntaxique, écrit : « En conclusion, je ne peux que souligner l'absence d'arguments tangibles (à mes yeux tout au moins) qui permettraient d'étayer l'analyse syntaxique de « comme » en tête d'une proposition d'analogie. (...) La seule certitude concerne le fait qu'en tête d'une proposition d'analogie, « comme » n'a pas un fonctionnement intrapredicatif, ce qui ne permet pas de savoir si, comme l'indique la tradition grammaticale, « comme » est une conjonction de subordination, ou bien si, comme le proposent Le Goffic 1991 et Desmets 2001, il s'agit d'un adverbe de phrase. »

Comme le rappelle E. Moline (2008 : 95), l'intérêt de leur analyse est qu'elle permet de conserver le parallèle avec la catégorie adverbiale et, en particulier, avec les adverbes en *-ment*. Cependant, comme elle le précise aussi, les analyses des adverbes en *-ment* divergent<sup>439</sup>. Le problème consiste, en effet, à savoir si, entre les emplois intra- et extrapredicatifs, il s'agit « du même objet dans deux emplois différents, ou de deux objets différents. » Quelle que soit l'analyse retenue à propos des adverbes en *-ment*, si l'hypothèse de Le Goffic (1991) et de Desmets (2001) est retenue, « le type d'adverbe de phrase auquel ressortit « comme p » doit être précisé. »

Pour le grec, M. Biraud (1983) propose d'analyser les subordonnées introduites par « ὡς » comme des relatives, mais elle émet quelques réserves : « Ces subordonnées introduites par un lexème à morphème relatif ne sont pas des subordonnées relatives au sens restreint que l'on donne habituellement à ce terme car elles ne sont pas l'expansion directe d'un nom. Elles ont néanmoins des propriétés syntaxiques identiques à celles des relatives au sens strict du terme. »

En latin, C. Touratier (1994 : 639-640) plaide en faveur d'un statut similaire. Pour lui, la fonction unitaire entre les différentes relatives et comparatives est celle « d'expansion » du nom dans le premier cas, de l'adjectif ou de l'adverbe dans le second. Il voit dans le morphème *ut* l'amalgame d'un morphème de subordination et d'un adverbe extraposé, de signifié comparable à celui de son corrélatif *sic* ou *ita*. Il en va de même de J.M. Mellado Rodriguez (2002).

---

<sup>438</sup> Nous avons fait la même remarque pour *ut* au chapitre I §1.3.3.1.

<sup>439</sup> Elle renvoie à Nojgaard (1995) et Molinier & Levrier (2000).



Or ce rapprochement pourrait, pour le latin, se révéler moins pertinent si l'on prend en compte l'alternance modale indicatif-subjonctif des relatives « standard » en latin, car les comparatives se caractérisent par l'emploi presque exclusif de l'indicatif, sauf à considérer, par exemple, que comparatives et consécutives sont étroitement liées.

### 6.2.3.2 Comparatives en *ut* et consécutives

En latin, un des procédés de formation des consécutives est *ita... ut* + subj. Il est donc possible d'inclure, comme le fait S. Mellet (1994 : 196-205), comparatives en *ut... ita* et consécutives dans un groupe de subordonnées où l'indicatif et le subjonctif entrent en opposition.

- *Cum* + ind vs *Cum* + subj
  
- *Qui* + ind vs *Qui* + subj
  
- *Ita/sic... ut* + ind vs *Ita/sic ... ut* + subj

Le signifié commun du subjonctif dans ces trois subordonnées est de délimiter une propriété d'un sujet ou de *p* dans un ensemble potentiel ou d'exprimer une visée. Comparatives et consécutives engageraient chacune, selon S. Mellet, une opération d'identification. Cependant, entre les deux types de subordonnées, le mode utilisé est différent, tout comme l'agencement, ce qui suppose une valeur sémantico-informative différente : thématique dans le cas d'une comparative pour la subordonnée, rhématique dans le cas d'une consécutive.

Ce rapprochement est intéressant mais il convient, selon nous, de rester prudent. En effet, l'emploi du subjonctif dans une relative, comme le montre M. Lavency (1998 : 16), peut relever du choix de l'énonciateur : « Parlant d'un certain Caninius qui n'avait été consul que pendant quelques heures, Cicéron écrit :

**487)** *Fuit enim (Caninius) mirifica uigilantia qui suo consulatu somnum non uiderit.* (Cic., *fam.* 7,30,1) : « Caninius fut d'une vigilance merveilleuse, lui qui de tout son consulat n'a pas fermé l'oeil » ;

texte où une relation de cause serait exprimée par le subjonctif, tandis que Macrobe, rapportant la même anecdote, écrit :

**488)** *Vigilantem habemus consulem Caninium qui in consulatu suo somnum non uidit.* (Macr., *Sat.* 2,3,6) : « nous avons en Caninius un consul vigilant : pendant son consulat il n'a pas fermé l'oeil. » ;

employant l'indicatif laisserait implicite cette relation logique. »

Autrement dit, l'emploi du subjonctif dans une relative peut apporter une nuance de sens sans nuire à la syntaxe de la phrase. Or l'emploi d'une comparative en *ut... ita/sic* n'offre pas une pareille liberté au locuteur. Dans une comparative, l'emploi de l'indicatif est de règle et l'utilisation du subjonctif à la place de l'indicatif, loin de produire un énoncé consécutif ou une quelconque nuance, produirait une phrase ne correspondant pas à l'usage et à la syntaxe des comparatives. Ce rapprochement présente en outre l'inconvénient de désolidariser les corrélations en *ut... ita/sic* des emplois non corrélés car, *ut* + subjonctif, sans corrélatif, n'a pas une valeur consécutif. Pour preuve, les tours que l'on serait tenté d'opposer, sur le critère de l'alternance modale, à la manière des relatives, *ut dico / ut dicam*<sup>440</sup> signifient « comme je dis » et « pour ainsi dire ». *Vt dicam* n'a pas de valeur consécutif.

Aussi, selon nous, les comparatives et les consécutives doivent-elles être distinguées. Le parallèle entre *cum* + ind/subj, *qui* + ind/subj et *ita/ut* + ind/subj est engageant, mais les comparatives n'admettent pas l'alternance modale des relatives<sup>441</sup>.

## 6.2.4 Une relation de coordination ?

Le statut syntaxique de ces comparatives est donc complexe. D'ailleurs, Er-Th (1953<sup>2</sup> : 354) le laissent entendre : « Les propositions comparatives – **étant faiblement subordonnées** – sont en général à l'indicatif, et le subjonctif n'y est appelé que pour des raisons particulières de sens ou de construction. »<sup>442</sup> Que signifie en effet « être faiblement

---

<sup>440</sup> Sur « pour ainsi dire », voir E. Khatchatourian ( 2006). Le rapprochement est, en outre, bancal, en latin, dans le sens où l'on observe fréquemment *ut ita dicam/dixerim* mais jamais *ut ita dico/dixi*. Ces tours ne sont donc pas similaires et ne peuvent recevoir la même analyse Sur *ut dico*, voir le §6.4.6.

<sup>441</sup> M. Griffe (1985 : 443) propose de voir dans *ut* comparatif et *ut* consécutif deux morphèmes distincts mais homonymes.

<sup>442</sup> C'est nous qui soulignons.

subordonnées » ? Quoi qu'il en soit, certains chercheurs n'analysent pas la relation entre les propositions comme un lien hypotactique mais comme un lien coordonnant.

Ainsi, se fondant sur le comportement modal des corrélations *ut... ita/sic* en *oratio obliqua*, A. Orlandini & P. Poccetti (2009 : 56) voient dans les deux propositions corrélées de nature « sémantiquement indépendante », une relation « symétrique, réversible, non implicative ». Dans son étude de 1994, A. Orlandini (1994 : 177), se fondant sur le même argument, considère que « la comparaison est faite entre deux énoncés qui sont au même niveau et donc coordonnés. »

Nous avons déjà souligné ce lien entre la coordination et la comparaison<sup>443</sup>. L'argument établi à partir du comportement modal des comparatives en *oratio obliqua* doit cependant être relativisé, dans la mesure où, précisément, dans ce contexte, ces mêmes structures peuvent voir leur prédicat passer au mode subjonctif. Or ce changement modal s'observe dans le cas des structures subordonnées<sup>444</sup>. Nous serions donc tenté d'être plus modéré dans les conclusions que l'on peut tirer des exemples cités présentant l'infinitif en *oratio obliqua*, à propos desquels H. Menge (2000 : 659) signale : « Vereinzelt setzt Cicero in einem Satz mit *ut – sic* und in einem Temporalsatz (*antequam* u. ä.) den Acl. »

E. Sánchez Salor refuse lui aussi de considérer la proposition introduite par *ut* comme une proposition subordonnée. D'après cet auteur, dans la corrélation, les deux propositions sont situées au même niveau. La comparative serait donc un adverbe de phrase ou « disjuncto » qui saturerait sémantiquement *sic* ou *ita*. Or, selon lui, le statut d'adverbe de phrase est incompatible avec le statut de proposition subordonnée<sup>445</sup>. Pourtant si l'on se range à cette analyse, comment expliquer les cas où c'est le subjonctif qui est employé en *oratio obliqua* ?

L'hypothèse d'une relation non hypotactique ne résout donc pas tous les problèmes. Un des points communs à toutes ces analyses est qu'elles se fondent sur les structures corrélatives. Or, comme nous l'avons dit, ces structures ne sont pas les plus employées dans notre corpus.

---

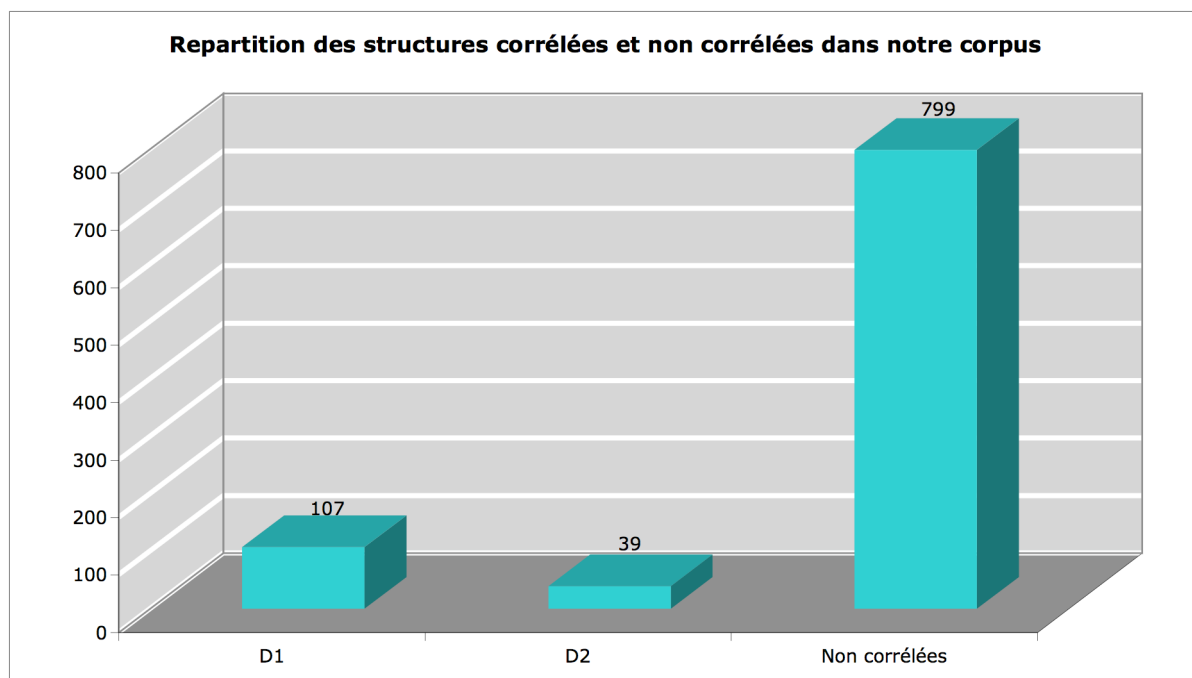
<sup>443</sup> Voir chapitre I, §1.3.3.3.

<sup>444</sup> Voir chapitre I, §1.3.3.1.

<sup>445</sup> Notons cependant que, pour d'autres, des propositions subordonnées peuvent remplir cette fonction de *disjuncto* : ainsi, les pseudo-finales ou pseudo-causales, que H. Pinkster (1995 : 44-45) considère comme des subordonnées.

## 6.2.5 Description générale des comparatives en *ut* de notre corpus

Les structures corrélées représentent 15,5% des occurrences totales des comparatives en *ut* de notre corpus. La répartition générale peut être matérialisée ainsi :



Ainsi, notre corpus présente, comme on s'y attend, des constructions corrélées comme :

**489)** *Nam ut lacrimae saepiculae de gaudio prodeunt, ita et in illo pauore risum nequiuu continere de Aristomene testudo factus.* (Apul., *met.* 1,12) : « Il arrive assez souvent qu'on verse des larmes de joie : de même, en cette frayeur extrême, je ne pus me tenir de rire en me voyant d'Aristomène devenu tortue. »

ou :

**490)** *Itaque adulescentes mihi mori sic uidentur ut cum aquae multitudine flammae uis opprimitur, senes autem sic ut cum sua sponte, nulla adhibita ui, consumptus ignis exstinguitur ; et, quasi poma ex arboribus, cruda si sunt, ui euelluntur, si matura et cocta, decidunt, sic uitam adulescentibus uis aufert, senibus maturitas.* (Cic., *Cato* 71) : « Aussi la mort d'un adolescent me donne-t-elle l'impression d'une flamme vigoureuse étouffée sous des flots d'eau, tandis que celle d'un vieillard m'apparaît comme la lente consommation d'un feu qui s'éteint de lui-même sans violence ; et, tels les fruits qui, verts, ne se laissent arracher des arbres que par la

force, mais mûrs et cuits au soleil, se détachent, de même la vie est arrachée aux adolescents par la violence, aux vieillards par la maturité. »

Mais ces constructions corrélées ne constituent pas, loin s'en faut, la majorité des emplois. Quelles sont donc les constructions les plus employées ? Il s'agit en fait, de tours très peu étudiés comme :

**491)** *Verum haec ferme communi quodam errore imperatorum philosophis obiectantur, ut partim eorum, qui corporum causas meras et simplicis rimantur, irreligiosos putent eoque aiant deos abnuere, ut Anaxagoram et Leucippum et Democritum et Epicurum ceterosque rerum naturae patronos, partim autem, qui providentiam mundi curiosius uestigant et impensius deos celebrant, eos uero uulgo magos nominent, quasi facere etiam sciant quae sciant fieri, ut olim fuere Epimenides et Orpheus et Pythagoras et Osthanes, (...).* (Apul., *apol.* 27,1-3) : « Mais par un préjugé commun à l'ignorance, on attaque couramment ainsi les philosophes. Les uns, qui cherchent à pénétrer les causes élémentaires et les principes constitutifs des corps, sont regardés comme des impies et traités de négateurs des dieux : tels Anaxagore, Leucippe, Démocrite, Epicure, et tous les avocats de la nature. Les autres, qui font de la providence qui gouverne le monde l'objet de leurs diligentes investigations, et honorent les dieux avec dévotion, on les appelle des « *magi* » au sens vulgaire du mot, comme si ce qu'ils savent accomplir, ils savaient l'accomplir eux-mêmes. Tels furent jadis Epiménide, Orphée, Pythagore, Osthanes (...). »

**492)** *Nam Pontianus acceptis litteris matris confestim Roma aduolauit, metuens ne, si quem auarum uirum nacta esset, omnia, ut saepe fit, in mariti domum conferret.* (Apul., *apol.* 71,4) : « Pontianus, en effet, sitôt reçue la lettre de sa mère, accourut de Rome en toute hâte, craignant que si celle-ci tombait sur un homme avide, elle ne fût tout passer, comme il arrive souvent, dans la maison de son mari. »

**493)** *Feracissima autem semina sunt non, ut ueteres auctores crediderunt, extrema parte, quod caput uitis appellant, id est ultimum et productissimum flagellum.* (Colum., 3,10,1) : « Or les boutures les plus prolifiques ne sont pas, contrairement à ce que croyaient les vieux auteurs, à l'extrémité, qu'ils appellent la tête de la vigne, c'est-à-dire les scions les plus extérieurs et les plus allongés. »

**494)** *Ego uero non grauarer, si mihi ipsi confiderem : nam et praeclara res est et sumus, ut dixit Fannius, otiosi.* (Cic., *Lael.* 17) : « Pour ma part j'accepterais volontiers sans difficulté si j'avais confiance en mes forces. Car c'est un beau sujet et nous avons, comme a dit Fannius, tout loisir. »

On verra, dans le premier énoncé, des séquences exemplifiantes et, dans les autres, des constructions comparatives portant sur « l'habitude », « le point de vue » et le « dire ».

C'est à partir de cette observation globale que nous bâtirons notre réflexion : nous étudierons bien évidemment les structures corrélées mais nous tâcherons d'examiner, autant

que faire se peut, ces structures non corrélées, qui répondent peut-être moins à l'image que l'on se fait d'une structure comparative « standard » introduisant une analogie entre deux éléments A et B, mais qui sont très fréquentes dans les textes que nous avons étudiés.

Nous allons donc étudier ces différentes configurations en essayant de rendre compte des phénomènes syntaxico-sémantiques et énonciatifs observés.

### **6.3 Les schèmes corrélatifs *VT... ITA/SIC***

Nous examinerons successivement les constructions dites D1 (diptyques 1) et D2 (diptyques 2).

#### **6.3.1 Constructions corrélées en D1**

#### **6.3.2 Description**

Les corrélations en *ut... ita/sic* peuvent être rangées en deux classes distinctes d'un point de vue syntaxique. Nous nous sommes intéressé, en effet, à la configuration syntaxique des différents membres de la corrélation comparative, et il ressort que celle-ci affecte deux types : pour certains d'entre eux, la corrélation s'établit, en surface, entre deux propositions ou deux prédications alors que pour d'autres, le schème corrélatif s'établit, en surface, entre deux éléments hiérarchiquement inférieurs à la proposition : substantifs, adverbes, adjectifs, etc. Ces constructions nous ramènent, pour certaines d'entre elles, au délicat problème de l'ellipse.

##### **6.3.2.1 Corrélations propositionnelles**

Les corrélations propositionnelles sont celles où deux propositions complètes se trouvent dans chacun des membres corrélés par *ut... ita/sic*. Elles se présentent donc sous la forme *Vt P1 ita/sic P2*.

**495)** *Sed uiuendi est finis optimus cum integra mente certisque sensibus opus ipsa suum eadem quae coagmentauit natura dissoluit ; ut nauem, ut aedificium idem*

*destruit facillime qui construxit, sic hominem eadem optime quae conglutinauit natura dissoluit (...).* (Cic., *Cato* 72) : « Mais la meilleure manière de terminer la vie est de conserver la pensée intacte et les sens sûrs, en laissant la nature dissoudre elle-même le propre ouvrage qu'elle a formé : tel un navire ou un édifice que nul ne saurait détruire plus facilement que le constructeur, l'homme est le mieux dissous par la nature qui l'a cimenté (...). »

**496)** *Nam ut ulcera ad leuem tactum, deinde etiam ad suspicionem tactus condolescunt, ita animus affectus minimis offenditur, adeo ut quosdam salutatio et epistula et oratio et interrogatio in litem euocent : numquam sine querella aegra tanguntur.* (Sen., *dial.* 5,9,5) : « Car si les plaies sont douloureuses au plus léger contact, et même à l'idée d'un contact, ainsi l'esprit atteint s'offense de la moindre bagatelle, au point que chez certains un salut, une lettre, un discours, une question deviennent matière à procès ; jamais malade n'est touché sans se plaindre. »

On observe alors le plus souvent une symétrie syntaxique incluant la nature et la fonction des éléments comparés. Dans ce cas, M.D. Joffre (2004 : 137) parle heureusement de « structure parallèle binaire, jeu d'écho et de miroir dans la comparaison. » Le point important est que chaque membre de la corrélation présente, d'un point de vue syntaxique, un énoncé propositionnel, c'est-à-dire une relation prédicative entre un argument et un prédicat. Ces schèmes corrélatifs sont donc de forme : *Vt X P1, Sic/ita Y P2*, où X et Y notent respectivement le comparant et le comparé, objets dans le premier exemple, sujets dans le deuxième.

P, dans *ut P*, peut contenir divers circonstants ou d'autres propositions, donnant à la comparative une « épaisseur » conséquente :

**497)** *Sed, ut in Catone Maiore, qui est scriptus ad te de senectute, Catonem induxi senem disputantem, quia nulla uidebatur aptior persona, quae de illa aetate loqueretur, quam eius qui et diutissime senex fuisset et in ipsa senectute praeter ceteros florisset, sic, cum accepissemus a patribus maxime memorabilem C. Laeli et P. Scipionis familiaritatem fuisse, idonea mihi Laeli persona uisa est, quae de amicitia ea ipsa dissereret, quae disputata ab eo meminisset Scaeuola.* (Cic., *Lael.* 4) : « Mais, pour procéder comme dans le *Caton l'Ancien*, le traité sur la vieillesse que je t'ai dédié et où j'avais confié à Caton déjà vieux le soin de traiter le sujet, parce qu'aucun personnage ne me semblait plus apte à parler de cet âge qu'un homme qui avait eu une vieillesse si longue et qui, au cours même de cette vieillesse, avait si bien dominé son époque, j'ai pensé qu'ici, puisque nos pères nous ont appris que l'intimité de Caius Lélius et de Publius Scipion fut célèbre entre toutes, le personnage de Lélius était propre à faire sur l'amitié l'exposé qu'il avait fait justement au cours de la conversation dont Scévola avait gardé le souvenir. »

De fait, il peut se produire une certaine dissymétrie entre les deux membres.

**498)** *Vt enim adolescentibus bona indole praeditis sapientes senes delectantur leuiorque fit senectus eorum qui a iuuentute coluntur et diliguntur, sic adolescentes senum praeceptis gaudent quibus ad uirtutum studia ducuntur ; nec minus intellego me uobis quam mihi uos esse iucundos.* (Cic., *Cato* 26) : « Car, si les adolescents doués d'un bon naturel font la joie des vieillards sensés, et si le poids des ans est allégé par la déférence et l'affection de la jeunesse, en revanche, les adolescents goûtent les préceptes des vieillards qui les mènent à la recherche de la vertu ; et je sens que je ne vous donne pas moins d'agrément que vous ne m'en donnez. »

Ici on observe deux énoncés coordonnés dans le premier membre de la corrélation et un seul dans le second. Mais cette dissymétrie peut être encore bien plus importante, comme le montre cet exemple surprenant que nous avons relevé dans les *Tusculanes* :

**499)** *VT cum uidemus speciem primum candoremque caeli, dein conuersionis celeritatem tantam quantam cogitare non possumus, tum uicissitudines dierum ac noctium commutationesque temporum quadrupertitas ad maturitatem frugum et ad temperationem corporum aptas eorumque omnium moderatorem et ducem solem lunamque adcretionem et deminutionem luminis quasi fastorum notantem et significantem dies, tum in eodem orbe in duodecim partes distributo quinque stellas ferri eosdem cursus constantissime seruantis disparibus inter se motibus, nocturnamque caeli formam undique sideribus ornatam, tum globum terrae eminentem e mari, fixum in medio mundi uniuersi loco, duabus oris distantibus habitabilem et cultum, quarum altera, quam nos incolimus, « Sub axe posita ad stellas septem, unde horrifera, Aquilonis stridor gelidas molitur niues » altera australis, ignota nobis, quam uocant Graeci antichthona, ceteras partis incultas, quod aut frigore rigeant aut urantur calore ; hic autem, ubi habitamus, non intermittit suo tempore « Caelum nitescere, arbores frondescere, Vites laetificae pampinis pubescere, Rami bacarum ubertate incuruescere, Segetes largiri fruges, florere omnia, Fontes scatere, herbis prata conuestirier, » tum multitudinem pecudum partim ad uescendum, partim ad cultus agrorum, partim ad uehendum, partim ad corpora uestienda, hominemque ipsum quasi contemplatorem caeli ac deorum cultorem atque hominis utilitati agros omnis et maria parentia - haec igitur et alia innumerabilia cum cernimus, possumusne dubitare quin iis praesit aliquis uel effector, si haec nata sunt, ut Platoni uidetur, uel, si semper fuerunt, ut Aristoteli placet, moderator tanti operis et muneris? **SIC** mentem hominis, quamuis eam non uideas, ut deum non uides, tamen, ut deum adgnoscis ex operibus eius, sic ex memoria rerum et inuentione et celeritate motus omnique pulchritudine uirtutis uim diuinam mentis adgnosco.* (Cic., *Tusc.* 1,68-70) : « Ainsi quand nous voyons la beauté resplendissante du ciel, ensuite la rapidité, si grande qu'elle dépasse notre entendement, de ses révolutions, puis l'alternance des jours et des nuits, le partage du temps en quatre saisons, dont le changement est combiné de façon à mener à maturité les récoltes et à maintenir l'équilibre de l'organisme, le soleil, régulateur et guide de tous ces mouvements, la lune dont la lumière s'accroît et décroît comme pour marquer et signaler les jours du calendrier, puis les cinq planètes qui se déplacent avec rapidité sur un même cercle réparti en douze compartiments et fournissent invariablement la même carrière, bien que leurs mouvements soient inégaux, le cadre du ciel des nuits paré d'astres de toutes parts ; quand nous voyons le globe de la terre dressé au-dessus de la mer, fixe au point central du monde entier, habitable et cultivé dans deux zones éloignées l'une de l'autre et dont la première, celle que nous habitons « est située sous



le pôle, auprès des sept étoiles, d'où l'aiglon, avec un sifflement effrayant, chasse les neiges glaciales », tandis que la seconde, la zone australe que les Grecs appellent la Contre-Terre, est inconnue de nous et que tous les autres sont incultes parce qu'on y trouve ou bien un froid vigoureux ou bien des chaleurs torrides ; et ici, où nous habitons, on voit invariablement, quand la saison est venue : « le ciel briller, les arbres se couvrir de feuillage, la vigne enchanteresse épandre ses pampres, les branches se courber sous le fardeau des fruits, les guérets prodiguer les céréales, tout fleurir, les fontaines jaillir, les près se tapisser de gazon. » Quand nous voyons une multitude d'animaux, les uns faits pour nous nourrir, les autres pour cultiver nos champs, d'autres pour nous traîner, d'autres pour nous vêtir, et enfin l'homme lui-même dont la fonction, pour ainsi dire, est de contempler le ciel et d'honorer les dieux, tandis que les terres et les mers sont au service de ses besoins ; quand, dis-je, on voit de ses yeux ces merveilles et mille autres spectacles semblables, peut-on douter de l'existence d'un être dont la direction s'étend à toutes ces choses et qui est, si elles ont eu un commencement, comme le croit Platon, le créateur, si elles ont toujours existé, comme le veut Aristote, l'administrateur de ce bâtiment, de ce monument grandiose ? Il en est de même de l'esprit : tu as beau ne pas le voir, de même que tu reconnais Dieu à ses oeuvres, ainsi à la mémoire, à l'invention, à la rapidité de son mouvement, à toutes les splendeurs de la vertu il te faut reconnaître l'essence divine de l'esprit humain. »<sup>446</sup>

Le comparant, grâce à l'énumération proposée et à l'inclusion de citations, prend ici une ampleur démesurée par rapport au comparé.

Dans ces mêmes schèmes, on relève, au contraire, des procédés « d'allègement » : des ellipses. Il existe ainsi des schèmes où l'on observe, un seul prédicat et deux sujets :

**500)** *Sic se res habet : ut enim non omne uinum, sic non omnis natura uetustate coacescit.* (Cic., *Cato* 65) : « Il en est bien ainsi : comme le vin, le caractère n'est pas toujours aigri par l'âge. »

**501)** *Sed, ut tum ad senem senex de senectute, sic hoc libro ad amicum amicissimus scripsi de amicitia.* (Cic., *Lael.* 5) : « Donc alors un vieillard adressait à un vieillard un traité de vieillesse ; de même voici l'ouvrage qu'un ami très fidèle a composé pour son ami, sur l'amitié. »

D'autre part, dans ces schèmes propositionnels, on trouve certains cas où le sujet est le même pour chacun des membres, et n'est exprimé qu'une seule fois.

**502)** *Vt enim quisque sibi plurimum confidit et ut quisque maxime uirtute et sapientia sic munitus est, ut nullo eget suaque omnia in se ipso posita iudicet, ita in amicitia expetendis colendisque maxime excellit.* (Cic., *Lael.* 30) : « En effet ceux qui ont le plus de confiance en eux-mêmes, qui peuvent le plus compter sur leur valeur et

---

<sup>446</sup> Ici, le second membre de la corrélation *sic mentem hominis* ne présente pas de prédicat en surface et l'on supposera un phénomène d'ellipse.

leur sagesse, au point de n'avoir besoin de personne et de penser qu'ils ont tout en eux-mêmes, ceux-là excellent toujours à se gagner des amitiés et à les cultiver. »

Ce sujet commun aux deux prédicats est parfois extraposé, à l'extérieur de chaque membre, comme le note J. Haudry (1973 : 161) pour le védique : « comme souvent dans la prose védique, le sujet commun aux propositions est tiré du diptyque. »

**503)** *Incompositi hostes, ut quemque aut pediti aut equiti casus obtulit, ita conserunt manus.* (Liv., 27,42,2) : « Quant aux ennemis en désordre, ils en viennent aux mains selon qu'ils rencontrent, au hasard, soit un fantassin, soit un cavalier. »

Cette structure pourrait donc être représentée ainsi :

(X) *Vt* X P1, *ita/sic* P2

### 6.3.2.2 Corrélation non propositionnelle

La corrélation comparative en *ut* peut s'exercer non seulement à un niveau supérieur mais également à un niveau inférieur. Elle met en rapport, dans ce cas-là, des syntagmes nominaux ou des adverbes. Appliqué à la coordination, ce fonctionnement permet de distinguer coordination totale et coordination partielle : la coordination totale relie des termes totaux, c'est-à-dire des propositions entières ; la coordination partielle, elle, relie des termes partiels de proposition<sup>447</sup>.

**504)** *Est igitur prudentis sustinere, ut currum, sic impetum benevolentiae, quo utamur quasi equis temptatis, sic amicitia <ex> aliqua parte periclitatis moribus amicorum.* (Cic., *Lael.* 63) : « La prudence consiste donc à modérer, comme on fait pour un char, l'élan de la sympathie, à en user comme de chevaux que l'on essaie d'abord : de la même façon il n'y aura d'amitié que si le caractère des amis a été soumis à quelque examen. »

**505)** *Hinc uiritim singulis, hinc ipsi mundo tam multa poscenti subministrantur ; hinc profertur quo sustineantur tot sidera tam exercita tam auida per diem noctemque ut in opere ita in pastu.* (Sen., *nat.* 2,5,2) : « C'est la terre qui les procure individuellement aux êtres et qui les fournit au monde lui-même, dont les exigences sont si grandes. De la terre vient ce qui maintient, jour et nuit, pour leur travail et pour leur subsistance, tant d'astres, si mobiles et si avides. »

---

<sup>447</sup> Sur cette distinction, voir C. Vincenot (1990 : 38).

**506)** (...) *cum in eo uisitur imago mire relata, ut similis, ita mobilis, et ad omnem nutum hominibus sui morigera* (...). (Apul., *apol.* 14,5) : « Dans un miroir, au contraire, l'image apparaît, merveilleusement rendue, à la fois ressemblante et mobile, obéissante à tous les gestes de l'original (...). »

Cette corrélation est appelée par D. Longrée (2001 : 403-404) coordination « corrélatrice », lequel écrit : « On relève également plusieurs cas où *ut* n'introduit pas de syntagme prédicatif. *Vt* et *ita* fonctionnent alors comme de simples coordonnants dont la fonction est limitée à la mise en parallèle de deux syntagmes. » Il fait également remarquer que, dans ce cas, la corrélation ne doit pas porter sur des propositions à un mode personnel et que *ut* ne doit pas présenter de sens modal.

Cependant, s'agit-il ici d'une assimilation pure et simple de *ut... ita* aux coordonnants ou d'un « effet de coordination », qui serait le fruit, comme dans le cas de « aussi bien que » (Guimier : 2009) en fr., d'un fonctionnement extrapredicatif de la construction ?<sup>448</sup> Autrement dit, étant donné la sensibilité des comparatives à l'ellipse, doit-on considérer que l'on se trouve devant deux propositions corrélatives, avec une prédication mise en facteur commun ou alors, devant une structure coordonnée ? Plusieurs cas sont, en effet, ambigus ou intermédiaires :

**507)** *Vt enim adolescentem in quo est senile aliquid, sic senem in quo est aliquid adolescentis probo ; quod qui sequitur, corpore senex esse poterit, animo numquam erit.* (Cic., *Cato* 38) : « De même que, chez un adolescent, j'aime à voir un peu de vieillesse, de même, chez un vieillard, un peu d'adolescence ; à suivre ce précepte, on vieillira peut-être de corps, mais jamais d'esprit. »

Si l'on avait ici, *probo, ut adolescentem (...) sic senem (...)*, on serait tenté de voir un cas d'emploi coordonnant.

Ces exemples délicats conduisent à s'interroger sur les phénomènes de portée et sur le fonctionnement sémantico-énonciatif de ce schème.

---

<sup>448</sup> Celui-ci fait d'ailleurs remarquer que, dans ce cas-là, « aussi bien que » perd son sens de manière.

### 6.3.3 Fonction sémantico-énonciative

On range traditionnellement ces comparatives dans la catégorie des propositions subordonnées de « manière »<sup>449</sup>. Considérées généralement comme des compléments circonstanciels, ces propositions sont analysées comme des compléments périphériques de la prédication que les grammaires allemandes assimilent à l'adverbe<sup>450</sup>. A ce trait sémantique s'ajoutent l'opération de comparaison et la notion d'égalité, qui fondent l'unité de la classe. S. Mellet (1998 : 531) donne une définition précise du phénomène sémantico-énonciatif sous-jacent à la comparaison dans ces propositions : « (...) il s'agit alors de prendre appui sur un fait déjà connu pour mieux décrire le procès objet du propos principal »<sup>451</sup>. Il s'effectue une « opération d'identification ». Cette identification est généralement qualifiée d'identification de manière ; d'où son rattachement à la classe de l'adverbe.

Or, nous l'avons dit<sup>452</sup> et nous le reverrons, la notion de manière se révèle inopérante et inadéquate dans un grand nombre de cas. Ainsi, M. Lavency (1997 : 251-252) signale que la corrélation comparative signifie « de même que, comme » et introduit une proposition subordonnée de manière du prédicat ou de la proposition ; mais plus loin, il reconnaît que cette même corrélation est utilisée « pour attester la coexistence de deux faits. » A. Revuelta Puigdollers (2002 : 191-228) propose, lui, pour l'ensemble des propositions comparatives introduites par *ut*, un classement sémantique associé au phénomène de portée. Il relève les valeurs et emplois suivants : 1) Manière ; 2) Qualité ; 3) Marqueur de rhème ; 4) Attitude propositionnelle et 5) Illocution ; tout en précisant que le classement n'est pas exhaustif et qu'il demande à être précisé. Quelle est donc la place du schème corrélatif *ut... ita/sic* dans ce classement ?

---

<sup>449</sup> Er-Th (1953<sup>2</sup> : 355) indiquent : « la comparaison porte sur la qualité ou sur la manière. »

<sup>450</sup> Kü-St (1955<sup>2</sup>, II,2 : 448) : « Vergleichende **Adverbialsätze** der Qualität oder Beschaffenheit. » Nous mettons en relief.

<sup>451</sup> Nous reviendrons en détail sur ce point qui nous paraît fondamental.

<sup>452</sup> Voir le chapitre I §1.2.5.

### 6.3.3.1 La valeur de « manière » : remarques à propos de *Vt sementem feceris, ita metes* (Cic., *de orat.* 2,261)

Cet énoncé est un « passage obligé » pour tout latiniste. Toutes les grammaires, ou presque, le citent pour illustrer la corrélation comparative d'égalité de manière : Er-Th (1953<sup>2</sup> : 355) ; M. Lavency (1997 : 251) ; H. Menge (2000 : 834), entre autres. Or, alors qu'un exemple se devrait d'être clair et d'illustrer efficacement la règle ou le fait auquel il se rapporte, ici ce n'est pas le cas<sup>453</sup>. Ce qui n'est pas clair, c'est que l'on ne sait pas exactement ce que l'on compare. A. Revuelta Puigdollers (2002 : 195) propose de considérer que l'on ne compare pas les méthodes d'ensemencement et de moisson mais les quantités de ce que l'on sème et de ce que l'on récolte. Il faut cependant rappeler que le latin dispose de plusieurs marqueurs qui expriment justement une comparaison quantitative : *quot... tot* ; *quantum... tantum*. Un flou demeure donc et ceci est le fruit, selon nous, du caractère peu opératoire, faute de définition, de la notion de « manière »<sup>454</sup>, et de la non prise en compte du contexte. En contexte, en effet, l'énoncé se présente ainsi :

**508)** *In uerbis etiam illa sunt, quae aut ex immutata oratione ducuntur aut ex unius uerbi translatione aut ex inuersione uerborum. Ex immutatione, ut olim Rusca, quom legem ferret annalem, dissuasor M. Seruilius : « Dic mihi, inquit, M. Pinari : num, si contra te dixero, mihi male dicturus es, ut ceteris fecisti ? – « **Vt sementem feceris, ita metes** », inquit. (Cic., *de orat.* 2,261) : « Au nombre des plaisanteries de mots, nous comptons encore celles qui se tirent de l'allégorie, de la métaphore, de l'antiphrase. De l'allégorie : Rusca autrefois proposait une loi Annale ; M. Servilius son adversaire, lui demanda : « Dis-moi, Pinarius ; si je parle contre toi, me diras-tu des injures, comme tu as fait aux autres ? – On récolte, lui répliqua Pinarius, ce que l'on a semé. » »*

On voit ici que cet énoncé est clairement un proverbe et doit donc être analysé comme tel. Nous renvoyons à l'ouvrage de Y.M. Visetti & P. Cadiot (2006), *Motifs et proverbes, Essai de sémantique proverbiale*, qui constitue une étude linguistique complète de l'énoncé proverbial et nous nous bornerons à quelques remarques. L'hypothèse que nous formulons est

---

<sup>453</sup> J.M. Fournier (2003 : 100) : « Toutes les grammaires comportent des exemples. Il y a là sans doute une nécessité. Il n'existe pas de grammaire, du moins dans la période que je considère, dont l'auteur se soit passé du recours à un corpus d'exemples, même parmi les auteurs de grammaire générale. Ces séquences linguistiques jouent un rôle fondamental dans l'épistémologie du discours grammairien : elles assurent la représentation de l'objet, la langue, que la grammaire tente de décrire ou de soumettre à des règles. »

<sup>454</sup> Le rapport flou à la notion de manière peut être souligné simplement, entre autres, par le caractère incongru d'un énoncé du type : « Comment as-tu récolté ? – Comme j'avais semé. »

que cet énoncé, précisément parce qu'il est un proverbe, n'a pas une seule et unique interprétation ou valeur, mais plusieurs<sup>455</sup>.

Visetti & Cadiot (2006) montrent que chaque proverbe est animé par des fluctuations et des bascules entre plusieurs interprétations<sup>456</sup>. Ainsi, à partir de :

**509) Qui vole un oeuf, vole un boeuf**

ils illustrent ce qu'ils appellent (2006 : 77) : une « montée en généralité » : « 1/ les infractions mineures en préparent de plus graves ; 2/ quand on s'engage dans quelque chose de nouveau en se disant qu'on ne fera qu'y goûter, le risque est sérieux de se laisser entraîner vers des horizons incontrôlables ; 3/ le peu prépare le beaucoup / le moindre engendre le plus. »

Cette fluctuation peut être mise en évidence, dans l'énoncé latin, par l'ensemble des valeurs référentielles du *tu*, qui s'applique aussi bien à Servilius qu'à n'importe qui d'autre (valeur « on »). De même, les verbes *sementem facere* et *metere* deviennent des « emblèmes » de : « s'engager dans une action avec une visée » et : « obtenir un résultat » ou encore du début d'un processus à dimension ergative et de son terme<sup>457</sup>.

Cette variabilité interne de l'énoncé proverbial a des conséquences intéressantes sur le fonctionnement de la portée de l'adverbe et sur la relation prédicative. Dans une première configuration, *ut* et *ita* peuvent correspondre à deux adverbes du prédicat, comme « bien » dans « bien semer » et « bien récolter » ou « mal » dans « mal semer et mal récolter », c'est-à-dire que l'adverbe a une portée intrapredicative. Mais, dans une deuxième configuration<sup>458</sup>,

---

<sup>455</sup> Visetti & Cadiot (2006 : 72) proposent cette définition du proverbe : « Si donc il nous fallait donner une première définition du mode de fonctionnement du proverbe, nous pourrions proposer : un micro-montage narratif et topique, qui vise à dessiner les lignes de force d'une situation, cela de manière « concrète » et/ou figurative, et en visant conjointement une forte généralité nécessairement humaine. (...) A cela s'ajoute bien sûr la référence constitutive à de présumés savoirs ancestraux, livrables sous la forme de formules ou d'archétypes, qui fonctionnent à la fois comme des embrayeurs et des garants de l'interprétation (sagesse des nations, *doxa* réputée consensuelle, ancrée dans la mémoire collective). (...) C'est bien pourquoi dans chaque texte proverbial, on voit se mêler – et non s'étager – des dimensions référentielles, certes, mais surtout esthétiques, praxéologiques et axiologiques/déontiques. (...) Non seulement, chaque proverbe, comme nous le verrons ne présente pas de valeur univoque, mais encore le corpus d'ensemble ne se laisse pas ramener à une systématique morale, qui se constituerait en un réseau cohérent de maximes. » Nous citons également le point suivant (2006 : 212) : « Nous avons à maintes reprises souligné à quel point la vérité proverbiale, qui se donne pour empirique, ne découlait pas d'une première objectivation « réaliste », et ne pouvait guère se confondre avec le produit validable d'un mécanisme d'induction rapporté à des « faits ». »

<sup>456</sup> Ils parlent (2006 : 77) de variabilité interne à chaque proverbe.

<sup>457</sup> Les auteurs, à plusieurs reprises mentionnent le couple « semer » « récolter » et soulignent (2006 : 76) : « la logique temporelle et ergative qui conditionne toute récolte, ou recueil de résultats. »

<sup>458</sup> Les auteurs rappellent (2006 : 137) précisément les changements linguistiques qui peuvent s'observer au sein du même proverbe : « Pour en donner ici un exemple très simple, en résonance immédiate avec le bien connu « Qui a bu, boira », on citera le phénomène classique de métamorphose d'un prédicat comme « boire », suivant

les adverbes peuvent avoir une portée extrapredicative et dans ce cas, ce qui est mis en correspondance, ce sont les relations predicatives : <toi-semer> / <toi-recolter>. L'interpretation du scheme correlative devient alors tout a fait differente et *ut... ita* prend une valeur que l'on pourrait rendre par : « dans la mesure ou tu sèmeras, (alors) tu récolteras », c'est-à-dire, que la première proposition en *ut* constitue « globalement » le cadre ou le repère de la proposition introduite par *ita*. Cette valeur s'observe par exemple dans :

**510)** *Virtus, inquit, ut honestis rebus propitia est, ita turpibus irata esse debet.* (Sen., *dial.* 4,6,1) : « Si la vertu, dit-on, a de la sympathie pour les actions honnêtes, elle doit être irritée contre les actions honteuses. »

Dans ce cas, le proverbe vient énoncer qu'à tout ensemencement correspond une récolte, que toute cause a une conséquence, et s'oppose à l'éventualité selon laquelle on peut semer et... ne pas récolter. Cet énoncé est donc tout à fait intéressant en ce qu'il cumule plusieurs valeurs de la corrélation en *ut* et en ce qu'il montre les limites de la notion de manière.

Cette notion est cependant utilisée par S. Mellet (2007 : 59) dans ce qu'elle appelle la « manière d'être ». Elle suit ici l'analyse de Fuchs & Le Goffic (2005) qui emploient, eux, le terme de *modus essendi* qu'ils définissent ainsi : « la comparaison du *modus essendi* met souvent en jeu une propriété gradable appréhendée aussi bien en qualité qu'en quantité. » S. Mellet illustre cet emploi par un exemple qui figure aussi dans notre corpus :

**511)** *Illius propinqui et adfines honoribus augebantur ; ut quisque Seiano intimus, ita ad Caesaris amicitiam ualidus ; contra, quibus infensus esset, metu ac sordibus confictabantur.* (Tac., *ann.* 6,8,2) : « Ses proches et ses parents étaient comblés d'honneurs ; plus on était lié avec Séjan, plus on avait de titres à l'amitié de César ; au contraire, les victimes de son hostilité étaient accablées de crainte et de deuil. »

Elle ajoute le commentaire suivant (2007 : 59) : « Cette structure, qui reste courante tout au long de la latinité, illustre de la manière la plus claire qui soit l'opération de parcours

---

une séquence qui se trouve scander une montée en généralité, et illustrer le type de transition qualitative que nous voulons mettre au cœur de notre analyse. On observe en effet une progression depuis l'emploi transitif « boire un verre » jusqu'à l'attribut d'être « buveur », y compris bien sûr métaphoriquement et/ou fonctionnellement (« buvard »), en passant par la déplétion de la transitivité de l'action, mettant l'accent sur l'activité, d'abord ponctuelle, mais très vite imperfective, itérative, habituelle (« il boit », jusqu'à l'attribution qualitative, qui s'incorpore intégralement à l'actant, éventuellement à travers des dérivations catégorielles. »

sur deux échelles parallèles et met bien en évidence le rôle de marqueur de variable affecté à l'adverbe. »<sup>459</sup>

Cette identification de « manière d'être », pourrait, à première vue, être utilisée pour décrire un exemple de Sénèque comme :

**512)** *Vt scias autem non esse sanos quos ira possedit, ipsum illorum habitum intueri ; nam ut furentium certa indicia sunt audax et minax uultus, tristis frons, torua facies, citatius et uehementius acta suspiria, ita irascentium eadem signa sunt : flagrant, emicant oculi, (...). (Sen., dial. 3,1,3-4) : « Si tu veux avoir la preuve que ceux que domine la colère n'ont pas leur bon sens, regarde leur extérieur ; car si ce sont des symptômes manifestes que de la folie que des yeux hardis et menaçants, un front sombre, une physionomie farouche, un pas précipité, des mains tremblantes, un changement de couleur, une respiration forte et haletante, les mêmes signes se retrouvent dans la colère : les yeux s'enflamment, lancent des éclairs (...). »*

Elle ne rend pas compte cependant, de la valeur quasi-déductive ou explicative de la corrélation.

Ainsi, il nous semble délicat d'attribuer la seule valeur de « manière » aux schèmes corrélatifs de notre corpus, hormis aux cas qui seraient comparables à celui cité en (511).

### 6.3.3.2 Identification de situations et parallélismes

Les emplois les plus fréquents dans notre corpus se ramènent à deux valeurs ou fonctions. La première est ce que S. Mellet (2007 : 57) appelle « l'identité de manière de faire », qu'elle définit comme une analogie de situations.<sup>460</sup>

**513)** *Quod consilium uirtutibus cantionum anteuortit et ut illa Medea unius dieculae a Creone impetratis indutiis totam eius domum filiamque cum ipso sene flammis coronalibus deusserat, sic haec deuotionibus sepulchralibus in scrobrem procuratis, ut mihi temulenta narrauit proxime, cunctos in suis sibi domibus tacita numinum uiolentia clausit, ut toto biduo non claustra perfringi, non fores euelli, non denique parietes ipsi quiuerint perforari (...). (Apul., apol. 1,10) : « Mais elle prévint ce dessein par la vertu de ses incantations, et de même que la fameuse Médée, ayant obtenu de Créon un jour seulement pour tout délai, consuma dans les flammes jaillies d'une couronne toute la maison du vieux roi et sa fille et lui-même, ainsi Méroé, en procédant sur une fosse à des dévotions sépulcrales, comme elle me l'a raconté récemment un jour qu'elle était ivre, tint tous les habitants enfermés dans leurs propres*

<sup>459</sup> Nous avons analysé les constructions de ce genre dans le chapitre consacré à *quantus*. Il s'agit de constructions dites proportionnelles ou siamoises. Nous renvoyons donc au §5.4.4 de l'étude de *quantus*.

<sup>460</sup> Voir également, à ce propos, Guimier (2008) . La portée est alors extrapredicative, comme le montre la présence des adverbes *facillime* et *optime*, incidents aux prédicats de chaque membre de la corrélation.



demeures par la force muette des puissances divines. Pendant deux jours entiers, on ne parvint ni à forcer les serrures, ni à arracher les portes, ni même à percer les parois. »

**514)** *Nam ut lacrimae saepiculae de gaudio prodeunt, ita et in illo pauore risum nequiuu continere de Aristomene testudo factus.* (Apul., *met.* 1,12) : « Il arrive assez souvent qu'on verse des larmes de joie : de même, en cette frayeur extrême, je ne pus me tenir de rire en me voyant d'Aristomène devenu tortue. »

Dans ces corrélations comparatives, on observe souvent une proximité sémantique entre les prédicats. Ces derniers, sans toutefois être identiques sauf dans quelques rares cas, forment un couple sémantiquement congruent, mais ne sont pas strictement synonymes. Ainsi, on relève, dans le *Cato maior* de Cicéron, les couples suivants :

(Cato 26) : *delectantur / gaudent*

(Cato 36) : *est / est*

(Cato 48) : *delectatur / laetatur*

(Cato 72) : *destruit / dissoluit*

(Cato 76) : *occidunt / occidunt*

Ce parallélisme sémantique est souvent associé à un parallélisme modal et énonciatif. Ainsi, un premier membre négatif se rencontre en principe avec un second élément négatif :

**515)** *Sic se res habet : ut enim non omne uinum, sic non omnis natura uetustate coacescit.* (Cic., *Cato* 65) : « Il en est bien ainsi : comme le vin, le caractère n'est pas toujours aigri par l'âge. »

Il paraîtrait en effet incohérent d'écrire :

? *Vt enim omne uinum coacescit, sic non omnis natura uetustate coacescit* : « de même que tout vin est aigri par l'âge, de même tout caractère n'est pas aigri par l'âge. »

L'examen de notre corpus montre également une symétrie de modalité énonciative. Ainsi on observe une forte tendance à la présence conjointe de deux modalités assertives.

**516)** *Vt ignis diuersis locis ortus cito miscet incendium flammis coire properantibus, sic momento se redundantia pluribus locis maria committent.* (Sen., *nat.* 3,30,6) : « Tout comme un feu qui éclate sur plusieurs points ne fait bientôt plus qu'un

seul incendie parce que les flammes ont hâte de s'unir, un instant suffira de même pour que se confondent les mers débordées de divers côtés. »

Ici la glose : « de même que X est le cas, de même Y sera le cas » peut être utilisée<sup>461</sup>. Ce mode de fonctionnement, parce qu'il porte sur deux relations prédicatives, peut avoir un effet coordonnant. Cet effet peut être également la conséquence d'une valeur additive de l'emploi du schème<sup>462</sup> :

**517)** (...) *sed ut uita sic oratione durus, incultus, horridus.* (Cic., *Brut.* 117) : « Comme sa façon de vivre, son langage était dur, négligé, plein d'aspérités. »

valeur additive qui se trouve parfois renforcée par des particules comme *etiam*<sup>463</sup> :

**518)** *Qui ita se gerunt, ita uiuunt, ut eorum probetur fides, integritas, aequalitas, liberalitas nec sit in iis ulla cupiditas, libido, audacia sitque magna constantia, ut ii fuerunt, modo quos nominavi, hos uiros bonos, ut habiti sunt, sic etiam appellandos putemus, quia sequantur, quantum homines possunt, naturam optimam bene uiuendi ducem.* (Cic., *Lael.* 19) : « Tous ceux qui se conduisent, qui vivent de telle façon qu'on leur reconnaît bonne foi, intégrité, sens de l'équité, générosité, qui, sans avoir ni cupidité, ni passion, ni folle hardiesse, possèdent une grande fermeté de caractère, comme les personnages que je viens de nommer, tous ceux-là ont été considérés comme des hommes de bien et nous devons aussi, à mon sens, les appeler ainsi, puisque ils suivent la nature, autant que l'homme peut le faire, et qu'elle est le meilleur guide vers le bonheur. »

Ainsi, d'un point de vue général, c'est un effet de symétrie et de parallélisme que l'on observe. Il s'agit pourtant seulement d'une tendance car on trouve :

**519)** *Vt concessisti illum senatui, sic da hunc populo (...).* (Cic., *Lig.* 37) : « Si tu as accordé celui-là aux sénateurs, accorde celui-ci au peuple. »

D'où la nécessité d'examiner plus en détail cet effet de parallélisme, notamment, au niveau de la prise en charge énonciative et de la relation de repérage.

---

<sup>461</sup> Sur le futur, en fr. pour « comme », voir Guimier (2008).

<sup>462</sup> Il y aurait toute une étude à mener sur la fonction textuelle de ces schèmes additifs qui permettent d'introduire un nouvel élément et qui jouent un rôle de transition.

*Atque ut in malis attingit animi naturam corporis similitudo, sic in bonis. Sunt enim in corpore praecipua pulchritudo (...)* (Cic., *Tusc.* 4,30) : « La comparaison du corps et de l'âme trouve son application dans les maux, elle la trouve aussi dans les biens. En effet, les qualités éminentes du corps sont la beauté (...) » Cette corrélation conclut un développement sur les maux. (Nous avons modifié la traduction de la CUF).

<sup>463</sup> Sur *etiam*, nous renvoyons à A. Orlandini (1999).

### 6.3.3.3 Relation de repérage

Selon nous, la comparative introduite par *ut* fonctionne comme le repère de la relation établie avec le comparé.

**520)** *Sed uiuendi est finis optimus cum integra mente certisque sensibus opus ipsa suum eadem quae coagmentauit natura dissoluit ; ut nauem, ut aedificium idem destruit facillime qui construxit, sic hominem eadem optime quae conglutinauit natura dissoluit (...).* (Cic., *Cato* 72) : « Mais la meilleure manière de terminer la vie est de conserver la pensée intacte et les sens sûrs, en laissant la nature dissoudre elle-même le propre ouvrage qu'elle a formé : tel un navire ou un édifice que nul ne saurait détruire plus facilement que le constructeur, l'homme est le mieux dissous par la nature qui l'a cimenté (...). »

Du point de vue de la prise en charge énonciative de l'assertion, ou du garant, le repère jouit d'un statut particulier. En effet, il est fondamental que l'assertion à laquelle il renvoie soit posée comme prise en charge par l'énonciateur **et** par le co-énonciateur. Autrement dit, la relation prédicative établie dans la comparative entre X et p est un acquis préalable à l'identification avec le comparé, pour les deux valideurs<sup>464</sup> que sont le sujet énonciateur et le co-énonciateur. Une glose rendant compte de cette propriété du repère pourrait être : « Pour ce qui est de p, X valide la relation (X-p est le cas) et, toi et moi (et éventuellement d'autres valideurs) le considérons comme vrai. »

Le repéré, quant à lui, avant l'identification, n'a pas le même statut. Avant l'identification avec le repère, la relation prédicative repérée est prise en charge par le seul sujet énonciateur. Relevant de la vérité subjective, cette assertion est susceptible d'être mise en doute par le co-énonciateur<sup>465</sup>. L'utilisation de la comparaison va transformer ce rapport subjectif à la prédication. En effet, le sujet énonciateur va identifier une relation Y-p qu'il prend en charge, subjective, avec une relation X-p dont il n'est pas le garant exclusif et dont la classe des valideurs comprend le co-énonciateur. Etant identifié avec une occurrence

---

<sup>464</sup> Sur la notion de valideur, nous renvoyons à S. de Vogüé (1985) et D. Paillard (1986). Suivant le cadre théorique et les définitions qu'ils proposent, on pourrait considérer que le valideur de la comparative est ce que Paillard, empruntant la notion à de Vogüé, note Sx : « c'est le repère énonciatif qui est le garant de ce qui ne relève pas d'une vérité subjective, qu'il s'agisse du vrai ou du faux. »

<sup>465</sup> Voir à ce propos l'article de D. Paillard (1986) intitulé « Le partage du savoir ou l'ignorance n'est pas un argument. La particule *ved'*, objet de cette étude, illustre particulièrement bien les stratégies mises en place par l'énonciateur pour se prémunir contre une éventuelle mise en doute ou remise en question de son énoncé par le co-énonciateur. Celui-ci peut très bien se « séparer » de la position de l'énonciateur – c'est d'ailleurs une propriété fondamentale du co-énonciateur. Sur la notion de séparabilité, nous renvoyons à S. de Vogüé & D. Paillard (1987).

relevant du même domaine notionnel posée comme validée, entre autres, par le co-énonciateur, Y-p devient validé par ce dernier.

Le tour de force de la comparaison réside donc dans cette identification de validation. Le point sur lequel s'engage l'énonciateur va se trouver également transformé : plutôt que de s'engager seulement sur la relation entre Y et p, il s'engage sur l'identification de Y-p avec X-p. Autrement dit, on passe de : « Y-p est le cas » à : « je m'engage sur le fait que la relation entre Y et p est identique à celle posée pour X et p, dont je ne suis pas le seul valideur et que tu valides ». Ce statut particulier de repère engendre donc un rôle de stabilisateur de la comparative.

Ainsi, un examen du contexte précédent la corrélation comparative révèle la présence de la relation prédicative repérée, c'est-à-dire que l'on trouve très souvent une première mention de ce qui constitue le comparé.

**521)** *Quod si istis ipsis uoluptatibus bona aetas fruitur libentius, primum paruulis fruitur rebus, ut diximus, deinde eis quibus senectus, etiamsi non abunde potitur, non omnino caret. Vt Turpione Ambiuio magis delectatur qui in prima cauea spectat, delectatur tamen etiam qui in ultima, sic adulescentia uoluptates propter intuens magis fortasse laetatur, sed delectatur etiam senectus procul eas spectans tantum quantum sat est.* (Cic., *Cato* 48) : « Si la jouissance de ces plaisirs mêmes est plus goûtée du bel âge, c'est d'abord jouissance futile ; puis, sans en avoir une large possession, la vieillesse n'en est pas entièrement privée. De même que Turpion Ambivius donne plus de joie au spectateur des premiers rangs, mais en donne toutefois aussi à celui des derniers, de même les plaisirs réjouissent peut-être davantage l'adolescence qui les voit de près, mais elle réjouit aussi suffisamment la vieillesse qui les regarde de loin. »

Le comparé apparaît alors comme une redite, comme le montre cet autre exemple de Cicéron tiré de nos lectures :

**522)** *Hoc autem ipsum bonum non accensione neque crescendo aut cum ceteris comparando, sed propria ui sua et sentimus et appellamus bonum. Vt enim mel, etsi dulcissimum est, suo tamen proprio genere saporis, non comparatione cum aliis dulce esse sentitur, sic bonum hoc, de quo agimus, est illud quidem plurimi aestimandum, sed ea aestimatio, genere ualet, non magnitudine.* (Cic., *fin.*, 3,34) : « Ce bien lui-même, de son côté, il n'est tel ni par adjonction, ni par accroissement, ni par comparaison avec autre chose : c'est par sa vertu propre qu'il se révèle à nous et reçoit de nous la dénomination de bien. De même en effet que le miel, bien que sa douceur soit supérieure à toutes les autres, suffit cependant, par sa propre saveur générique et non par comparaison avec d'autres choses, à révéler sa douceur, de même ce bien dont nous nous occupons doit être considéré comme la chose dont précisément la valeur est supérieure à toute autre, mais cette valeur, c'est une valeur générique et non pas relative. »

Ainsi, un des points fondamentaux de la comparaison réside dans l'identification, prise en charge par l'énonciateur, d'une relation prédicative non validée par le co-énonciateur (le comparé) avec une relation prédicative posée comme validée ou prévalidée par ce dernier. Au niveau de la prise en charge, comparé et comparant, repère et repéré, entretiennent donc plutôt une relation asymétrique que symétrique, le comparant ayant une fonction de stabilisateur.

#### 6.3.3.4 Valeur de « rhème parallèle » et oppositive

Cette valeur est la deuxième en fréquence dans notre corpus. Elle a été étudiée par A. Revuelta Puigdollers (2002) sous la rubrique « marqueur de rhème parallèle ». Il cite un exemple que l'on trouve dans nos relevés :

**523)** *Saguntini ut a proeliis quietem habuerant nec lacessentes nec lacessiti per aliquot dies, ita non nocte, non die unquam cessauerant ab opere, ut nouum murum ab ea parte ferrent opem, cum omnia uariis clamoribus streperent, satis scire poterat.* (Liv., 21,11,5) : « Les Sagontins, en ce qui concerne les combats, n'avaient pas eu lieu d'être inquiets : pendant quelques jours, ils n'avaient pas eu à harceler l'ennemi et n'avaient pas été harcelés par lui ; en revanche, ils avaient dû, nuit et jour, travailler sans relâche à construire un nouveau rempart du côté où la ville n'était plus protégée, en raison des écroulements. »

Cette appellation de rhème parallèle peut trouver justification dans l'aspect structurel fréquent de ces énoncés : un syntagme nominal ou un nom est placé à l'initiale et joue le rôle de thème :

**524)** *Elephanti sicut per artas, praecipites uias magna mora agebantur, ita tutum ab hostibus quacumque incederent, quia insuetis adeundi propius metus erat, agmen praebebant.* (Liv., 21,35,3) : « Quant aux éléphants, si, dans les parties étroites, en pente raide, de la route, ils étaient la cause d'un grand retard, ils assuraient en revanche, partout où ils avançaient, la sécurité de la colonne vis-à-vis des ennemis qui, ne les connaissant pas, avaient peur de les approcher de trop près. »<sup>466</sup>

**525)** *Deinde omnes istae feritate liberae gentes leonum luporum ritu, ut seruire non possunt, ita nec imperare* (Sen., dial. 4,15,4) : « De plus toutes les nations dont la sauvagerie fait l'indépendance ressemblent aux lions et aux loups : elles ne peuvent servir sans doute, mais pas davantage commander. »

---

<sup>466</sup> Dans cet exemple, *sicut* équivaut à *ut*.

Ces corrélations présentent souvent une valeur oppositive signalée par plusieurs linguistes<sup>467</sup> à propos de l'exemple :

**526)** *Pausanias (...), ut uirtutibus eluxit, sic uitiiis est obrutus.* (Nep., 4,1,1,1) : « S'il est vrai que Pausanias brilla par ses qualités, il fut également chargé de vices. »<sup>468</sup>

O. Spevak (2005 : 113) commente ce passage en ces termes : « Ici, il s'agit évidemment d'un *ut* comparatif dont la valeur concessive inférable est à mettre sur le compte d'un contraste entre les vertus (*uirtutibus*) et les vices (*uitiis*) de Pausanias qui, normalement, devraient s'exclure mutuellement. »

Nous voudrions également montrer que, dans ces emplois, nous retrouvons la fonction et l'agencement que nous avons mis en évidence dans le paragraphe suivant. Ici aussi *ut* p fonctionne comme un repère et, comme tel, est stable. A preuve le caractère de reprise dont il fait montre :

**527)** *Pausanias Lacedaemonius magnus homo, sed uarius in omni genere uitae fuit, nam ut uirtutibus eluxit, sic uitiiis est obrutus.* « Pausanias de Lacédémone eut de la grandeur, mais son caractère fut plein de contrastes dans toutes les situations de sa vie : à des qualités brillantes il associa des défauts innombrables. »

Cette particularité de *ut* p n'est généralement pas mentionnée car l'exemple est présenté, dans les différentes études que nous avons consultées, de manière tronquée. Or *ut* p reprend ici *magnus homo* et, de même que la corrélation comparative dans le paragraphe précédent était utilisée pour stabiliser une première assertion, ici aussi cette corrélation stabilise *sed uarius in omni genere uitae fuit*.

On fera le même constat pour *ut* p dans l'exemple cité précédemment. Le contexte antérieur<sup>469</sup> est en effet :

---

<sup>467</sup> O. Spevak (2005 : 113) ; M. Fruyt (2005 : 30).

<sup>468</sup> Exemple emprunté à Er-Th (1953<sup>2</sup> : 355).

<sup>469</sup> On pourrait rajouter :

*Angulus muri erat in planiorem patentiorem quam cetera circa uallem uergens ; aduersus eum uineas agere instituit per quas aries moenibus admoueri posset. Sed ut locus procul muro satis aequus agendis uineis fuit, ita haudquaquam prospere, postquam ad effectum operis uentum est, coeptis succedebat.* (Liv., 21,7,5) : « Il y avait un angle du rempart donnant sur une vallée plus plate et plus ouverte que tout ce qui se trouvait alentour ; il décida de pousser contre lui des baraques permettant d'approcher un bélier des fortifications. Mais si, loin du mur, on rencontra un terrain assez plat pour pousser les baraques, en revanche, quand on en vint à l'exécution, l'entreprise n'eut pas du tout l'heureuse issue prévue. »

*Obsidio deinde per paucos dies magis quam oppugnatio fuit dum uolnus ducis curaretur ; per quod tempus ut quies certaminum erat ita ab apparatu operum ac munitioum nihil cessatum.* (Liv., 21,7,5) : « Pendant les

**528)** *Dum Romani tempus terunt legationibus mittendis, Hannibal, quia fessum militem proeliis operibusque habebat, paucorum iis dierum quietem dedit stationibus ad custodiam uinearum aliorumque operum dispositis.* (Liv., 21,11,3) : « Pendant que les Romains perdaient leur temps à envoyer des ambassadeurs, Hannibal, qui voyait ses soldats fatigués par les combats et les travaux de siège, leur accorda un repos de quelques jours après avoir disposé des postes pour assurer la garde des baraques et autres ouvrages. »

Le parallélisme *iis quietem dedit / a proeliis quietem habuerant* est ici manifeste et le repos des Sagontins est aisément inférable du repos accordé aux Carthaginois.

Le caractère oppositif naît non seulement de l'aspect contraire des éléments lexicaux, mais encore de ce que l'énonciateur conjoint deux assertions dont la première ne devrait pas, a priori, entraîner la seconde.

**529)** *Deinde omnes istae feritate liberae gentes leonum luporum ritu, ut seruire non possunt, ita nec imperare* (Sen., dial. 4,15,4) : « De plus toutes les nations dont la sauvagerie fait l'indépendance ressemblent aux lions et aux loups : elles ne peuvent servir sans doute, mais pas davantage commander. »

Ici *liberae gentes*, repris par *seruire non possunt* déclenche une inférence du type : libre => ne pas pouvoir être esclave => pouvoir commander. L'énonciateur casse donc cette inférence en associant le point de départ de l'inférence avec un point d'arrivée différent de celui auquel on s'attend. De là découle également l'aspect polémique et conflictuel de certains de ces schèmes :

**530)** *Illud uero idem Caecilius uitiosius : « Tum equidem in senecta hoc deputo miserrimum, / Sentire ea aetate eumpse esse odiosum alteri » - iucundum potius quam odiosum ! ut enim adolescentibus bona indole praeditis sapientes senes delectantur leuiorque fit senectus eorum qui a iuuentute coluntur et diligentur, sic adolescentes senum praeceptis gaudent quibus ad uirtutum studia ducuntur ; nec minus intellego me uobis quam mihi uos esse iucundos.* (Cic., Cato 25-26) : « Mais voici une expression de Caecilius plus fâcheuse encore : « Ce que je vois dans la vieillesse de plus amer, c'est de sentir qu'on est alors pénible aux autres. » – agréable plutôt que pénible ! car, si les adolescents doués d'un bon naturel font la joie des vieillards sensés, et si le poids des ans est allégé par la déférence et l'affection de la jeunesse, en revanche, les adolescents goûtent les préceptes des vieillards qui les mènent à la recherche de la vertu ; et je sens que je ne vous donne pas moins d'agrément que vous ne m'en donnez. »

---

quelques jours suivants, la place fut soumise à un blocus plutôt qu'à une série d'attaques : on attendait la guérison de la blessure du général ; si, pendant ce temps, il y eut une pause dans les combats, la préparation des ouvrages et travaux de siège ne fut nullement interrompue pour autant. »

Ici il faut nécessairement tenir compte de la prise en charge de l'identification plutôt qu'insister sur les oppositions de contenu. En effet, la différence entre la position de Caton et celle de Caecilius réside bien dans la validation d'une identification, assumée par l'un, et rejetée par l'autre. Il n'y a donc pas ici opposition lexicale, comme entre *uitiis* et *uirtutibus*, mais opposition de validation. Caton reprend un *topos* : « Les jeunes gens réjouissent les vieillards » et, contrairement à Caecilius, affirme que la relation inverse est aussi vraie que la première.

En somme, le caractère oppositif naît de ce que l'énonciateur prédique une identification contraire à une inférence, une attente ou une opinion émise. La corrélation conserve ici une valeur additive mais l'énonciateur ajoute un élément, construit comme aussi vrai qu'un premier, qui joue un rôle de repère et qui tend à déclencher une inférence contraire à celle posée.

Cette valeur oppositive est donc en fait très complexe dans le détail et exigerait des recherches et une réflexion soutenues. En effet, lors de nos lectures, nous avons rencontré des schèmes *ut... sic* qui nous paraissent fonctionner sur un mode différent :

**531** (...) *quamquam ea ipsa Peripateticorum Academicorumque consuetudo in ratione dicendi talis est, ut nec perficere oratorem possit ipsa persese nec sine ea orator esse perfectus. Nam ut Stoicorum astrictior est oratio aliquandoque contractior quam aures populi requirunt, sic illorum liberior et latior quam patitur consuetudo iudiciorum et fori.* (Cic., *Brut.* 120) : « (...) Et pourtant, le système que suivent les Péripatéticiens et les Académiciens dans l'exposition de leurs idées ne peut suffire à former un orateur parfait, pas plus d'ailleurs qu'on ne peut se passer de lui pour arriver à la perfection. Car si les Stoïciens ont un langage trop serré et trop ramassé pour satisfaire un auditoire populaire, en revanche les autres ont une allure trop libre, une amplitude trop diffuse pour ce que comportent les plaidoyers et les harangues politiques. »

Ici, on obtient une valeur proche de « autant X p, autant Y q »<sup>470</sup> que J. Aptekman (2008) étudie pour « si » en fr. On n'observe pas d'incompatibilité inférentielle portant sur la coexistence de deux éléments, comme dans *Pausanias, ut uirtutibus eluxit, sic uitiis obrutus est*, à laquelle précisément le schème corrélatif s'oppose. En effet, on ne voit pas bien en quoi l'existence d'un style de langue particulier chez les Stoïciens devrait entraîner l'absence d'un style de langue opposé chez les Académiciens alors que, pour Pausanias, l'existence de qualités éminentes et la qualification de grand homme déclenchent une inférence comme :

<sup>470</sup> Il faut signaler que ces schèmes en « autant... autant » sont analysés dans une perspective macrosyntaxique par Sabio et Benzitoun (2010).



« alors pas de défaut ». Nous rejoignons donc les remarques<sup>471</sup> de J. Aptekman (2008) à propos d'exemples comme :

**532)** Si Julie est insupportable, Charles est charmant.

qu'elle analyse en termes de comparaison.

Dans notre exemple, il nous semble que la comparaison « autant X – p, autant Y – q » pourrait être glosée en : « autant X – non-q, autant Y- non-p », c'est-à-dire : « autant les Académiciens n'ont pas un langage de Stoïciens (= pas libre du tout), autant les Stoïciens n'ont pas un langage d'Académiciens (pas serré et ramassé du tout). »

Si notre observation, que des relevés plus étendus pourraient conforter, se révélait exacte, alors, il faudrait distinguer plusieurs types d'emplois « adversatifs » ou « oppositifs », les uns fondés sur une inférence « contrariée » et les autres sur une opposition qualitative.

Les valeurs de *ut... ita/sic* associent donc des problèmes touchant à la comparaison mais aussi à la prise en charge, aux modalités, à la concession ou au fonctionnement adversatif. Au niveau sémantique, la valeur de *ut... ita/sic* est donc ténue et difficilement descriptible mais, en ce qui concerne les effets produits en contexte, la richesse et la complexité observées amènent à un parallèle avec la richesse interprétative des énoncés contenant « si » en fr<sup>472</sup>.

#### **6.3.4 Le D2**

Nous voudrions tout d'abord signaler que ces schèmes corrélatifs sont beaucoup moins fréquents que les premiers : ils comptent dans notre corpus trois fois moins d'occurrences.

Au niveau sémantico-référentiel cependant, leurs emplois sont très variés et ils se trouvent utilisés dans des tours où nous n'avons relevé aucun D1, comme, par exemple, des comparaisons portant sur le « dit » :

---

<sup>471</sup> « Ces phrases comparatives semblent mettre en relation deux propositions sans les placer dans un rapport inférentiel. Ainsi se différencient-elles des concessives en tant qu'il n'y est pas vraiment fait référence à une inférence qui serait déjouée. Il s'agit plutôt de créer un parallèle entre la protase et l'apodose, de les placer sur une échelle commune. Le contraste est alors obtenu sémantiquement, par une opposition entre les termes utilisés dans la protase et l'apodose. » Sur ce fonctionnement de « si » en fr., nous renvoyons également au chapitre 7 de la thèse de S. de Vogüé (1985) qui leur consacre un long développement étayé par une riche bibliographie.

<sup>472</sup> Le titre de l'article de S. de Vogüé (2004) : « *Si*, au centre et aux marges de la condition » met en lumière cette richesse de valeurs.

**533)** *Cum esset Caesar in citeriore Gallia legionesque essent conlocatae in hibernis, ita ut supra demonstrauius, crebri ad eum rumores adferebantur (...).* (Caes., *Gall.* 2,1,1) : « César était dans la Gaule citérieure et les légions avaient pris leurs quartiers d’hiver, ainsi que nous l’avons dit plus haut, quand le bruit lui parvint à maintes reprises (...). »

ou la manière de « dire »<sup>473</sup> :

**534)** *Oro te, Maxime, si litterae, ita ut partim uocales dicuntur, etiam propriam uocem usurparent, si uerba, ita ut poetae aiunt, pinnis apta uulgo uolarent, (...).* (Apul., *apol.* 83,2) : « Je te demande, Maximus : si les lettres, justifiant le nom de voyelles que portent certaines d’entre elles, pouvaient vraiment élever la voix ; si les mots, comme le disent les poètes, avaient des ailes pour voler librement (...). »

On relève également des emplois portant sur le mode ou la manière d’un prédicat :

**535)** *Quamdiu quisquam erit qui te defendere audeat, uiues ita ut uiuis, multis meis et firmis praesidiis obsessus, ne commouere te contra rem publicam possis.* (Cic., *Catil.* 1,2,6) : « Tant qu’il y aura un homme pour oser te défendre, et tu vivras comme tu vis, cerné de toutes parts par mes gardes fidèles, qui t’interdiront tout mouvement contre la république. »

Ici la rallonge explicative, *multis meis et firmis praesidiis obsessus (...)*, apposée, explicite la comparaison et désigne la propriété qualitative commune au comparant et au comparé. Associé à des prédicats gradables, ce schème peut prendre une valeur d’expression de l’intensité :

**536)** *Sed earum quoque feracior est minor, cuius et folium parcius scinditur et materia non ita rubet ut maioris, a quo colore rubellanae nuncupatur eademque faecinae, quod plus quam ceterae faecis adferunt.* (Colum., 3,2,14) : « Mais, pour elles aussi, la plus féconde est la petite, dont la feuille se découpe moins, le bois est moins rouge que pour la grande : en raison de cette coloration, on les appelle *rubellanae* ou encore *faecinae*, parce qu’elles produisent plus de lie que toutes les autres. »<sup>474</sup>

Dans d’autres cas, on retrouve l’analogie de situations :

**537)** *Si cocto uentrem rusparer, hepatica suffoderem, ita ut apud te puerulus ille Sicinius Pudens suomet obsonio discit, eam rem non putares accusandam, atqui maius crimen est philosopho comesse piscis quam inspicere.* (Apul., *apol.* 41,2) : « Si je

<sup>473</sup> Voir A. Revuelta-Puigdollers (2002 : 205-206). Nous analyserons ces constructions en détails *infra* §6.4.6.

<sup>474</sup> Dans cet exemple, s’observe une valeur équivalente à un *tam... quam* auquel nous renvoyons pour l’effet de la négation ; voir le §7.4.4.5.

l'avais fait cuire pour lui fouiller le ventre, lui creuser le foie, comme apprend à le faire le petit Sicinius Pudens pour ceux qui lui sont servis à table, tu ne verrais pas là matière à accusation ; et pourtant c'est un plus grand crime, pour un philosophe, de manger des poissons que d'en examiner. »

Enfin, il nous faut signaler et analyser un emploi remarquable de Pétrone.

**538) *Ita crescām patrimonio, non corpore, ut ista cocus meus de porco fecit.*** (Petron., 70) : « Je veux cesser d'engraisser (je parle de mon argent, pas de ma viande) si mon cuisinier n'a pas fait ça avec de la viande.

**539) *Ita satur pane fiam, ut ego istud conliberto meo dono.*** (Petron., 58) : « Que le goût du pain me passe si ça n'est pas pour mon coaffranchi. »

En effet, il nous semble que ces constructions sont à rapprocher des formules de serment analysées par M. Griffe (1989) et que l'on trouve fréquemment chez Plaute :

**540) *Ita me di ament... ut ego accipiam te hodie lepide.*** (Plaut., *Pseud.* 946) : « Que les dieux m'aient, aussi vrai que je te recevrai joliment aujourd'hui », c'est-à-dire : « je jure que je te recevrai joliment aujourd'hui. »

**541) *Ita me amabit Iupiter, uxor, ut ego illud umquam dixi*** (Plaut., *Mer.* 763) : « Par l'amour de Jupiter, je te jure femme, que je n'ai rien dit. »

M. Griffe (1989 : 297) signale à propos de cette corrélation comparative : « il n'y a pas de rapport direct de similitude entre l'amour des dieux et l'assertion ou la promesse. La mise en équation porte en réalité non pas sur les contenus, mais sur les actes de parole que suppose l'énonciation des deux propositions : « Que les dieux s'engagent à me récompenser comme je m'engage sur la sincérité de mes assertions. »

Dans les exemples de Pétrone, très difficiles à traduire, on pourrait comprendre : « que je devienne gros, en richesses, pas en corpulence, autant que mon cuisinier a fait cela avec du porc » et le second : « que j'aie toujours du pain à ma faim, autant que j'accorde cela à mon coaffranchi. » Ce que l'on observe donc, dans le premier membre de la comparaison, c'est un souhait qui ne peut pas ne pas être souhaité, un souhait capital pour celui qui le prononce. Autrement dit, ces formules pourraient se comprendre comme : « aussi vrai/sûr que je souhaite p, aussi sûr/vrai je dis que q ».

Ces formules se retrouvent en ancien français :

**542)** « **Si voirement com** chele dont je cant / Vaut mius ke toutes les bones ki sont, /Et je l'aim plus ke rien ki soit ou mont, / **Si** me doint Deus s'amour sans decevoir. » (Conon de Béthune, éd. Wallensköd, 2,1-4, p. 220 : « Aussi sûr qu'il est vrai que celle que je chante vaut plus que les meilleures du monde et que j'aime plus qu'aucune créature ici-bas, aussi sûr est mon désir que Dieu m'accorde son amour. »

**543)** « Glorieus Sire, qui forma tote gent / Et de la Virge fus nez en Belleant..., **Si com** c'est voirs que je vois devisant, / Gardez noz cors de mort et de torment ! » (*Prise d'Orange*, éd. régnier, v. 499-500) : « Glorieux Seigneur... aussi vrai que ce que je dis est vrai, aussi vrai je vous prie de me protéger de la mort et des tourments ! »

C. Marcello-Nizia (1985 : 54-57)<sup>475</sup> explique que, dans ces tours, E2, l'énoncé introduit par « si », « exprimant le désir de salut éternel (pour le locuteur le plus souvent) est aussi vrai que E1, « énoncé fortement asserté » et, E1 est le garant de E2. Le premier exemple est intéressant en ce qu'il correspond formellement à des formes latines corrélatives du type (*sic uere*) *quomodo... sic*. Le deuxième exemple présente également un *sic quomodo* (« si com »), garant de E2<sup>476</sup>. L'ordre est donc inverse par rapport aux énoncés de Pétrone. Si l'on raisonne en termes de repérage, on dira que *ut* p sert de repère de valeur de vérité à un énoncé qui ne peut qu'être vrai ou qui est déjà vrai de manière maximale, d'où l'effet d'un « plus vrai que vrai », pourrait-on dire, pour la comparative. Si notre observation et notre hypothèse se révélaient exactes, on observerait donc, de Plaute à Chrétien de Troie, une remarquable continuité fonctionnelle du schème comparatif, avec cependant une différence notable chez Pétrone : l'argent, la richesse et le pain ont pris la place de la divinité.

### 6.3.5 Conclusion

Les schèmes corrélatifs en *ut... ita/sic* présentent donc une grande variété d'emplois et de valeurs sémantiques qui justifie, en partie, le pluriel de « schèmes comparatifs ». Au niveau syntaxique, il reste à approfondir, selon nous, le lien entre subordination, corrélation, coordination et comparaison, en croisant plusieurs critères d'analyse et en incluant les phénomènes de portée. Au niveau sémantico-énonciatif, l'étiquette de manière n'est pas assez

---

<sup>475</sup> Dans son étude, elle n'étudie pas les phénomènes diachroniques à partir du latin. Elle mentionne le tour que l'on trouve chez les comiques sans plus de précision et ne remarque pas le parallèle entre (*si*)... *com... si* qui nous semble proche d'une corrélation *quomodo... sic* et les constructions corrélatives présentant certes un ordre inverse mais utilisées dans la même fonction et dans le même contexte en latin. M. Griffé (1989) ne mentionne pas non plus les tours que nous avons relevés chez Pétrone.

<sup>476</sup> On trouve en ancien français, des énoncés où il n'y a pas de comparative : « **Si** m'aït Deus qui ne menti, / Jeo nel lerroie por morir / que jeo ne l'auge ja ferir, ... » (Gormot et Isembart, éd. Bayot., v. 208-210), cité par C. Marcello-Nizia (1985 : 55)

précise pour permettre de décrire les phénomènes dans toute leur complexité. Enfin, il nous semble que les phénomènes de prise en charge et de validation ouvrent un terrain de recherche intéressant qui rapprochent *ut* d'un autre marqueur pour lequel ces notions sont fondamentales : *si*.

## 6.4 Constructions non corrélatives

Celles-ci sont, d'un point de vue numérique, les plus nombreuses et représentent à peu près 85% des occurrences de notre corpus. L'opinion généralement admise, issue de la théorie de J. Haudry (1973), est qu'elles sont nées des constructions corrélatives après inversion du diptyque et suppression du corrélatif<sup>477</sup>. Comme nous le verrons, certaines de ces constructions non corrélatives trouvent effectivement un emploi correspondant exprimé par une corrélation, d'autres, en revanche, ne se trouvent jamais, ou très peu, exprimées par une construction corrélatrice.

Nous distinguerons 6 emplois : 1) les constructions portant sur la manière ou présentant une analogie de situation ; 2) les constructions introduisant un exemple ; 3) les constructions fonctionnelles-qualitatives ; 4) les constructions instituant l'habitude en comparant ; 5) les constructions portant sur le « point de vue » au sens large et 6) celles portant sur le « dit » et le « dire ».

Ces emplois correspondent au niveau structurel, de manière tendancielle, aux constructions apparaissant sous la forme *Vt* N, pour les trois premières, alors que les autres se présentent majoritairement sous la forme *Vt* P, où P se ramène très souvent à une forme verbale conjuguée.

A titre d'exemple, nous citons :

**544)** *Lucienus* : *Ego quoque adueniens aperiam carceres, inquit, et equis emittere incipiam, nec solum mares, quos admissarios habeo, ut Atticus, singulos in feminas denas.* (Varro, *rust.* 2,7,1) : « Alors Lucienus : Moi aussi, dit-il, je vais en arrivant ouvrir les barrières et commencer à lâcher les chevaux, et pas seulement les mâles que je garde comme étalons; de même qu'Atticus, à raison d'un pour dix femelles. »

---

<sup>477</sup> Voir chapitre I §1.3.3.2.

**545)** *Sed haec defensio, ut dixi, aliquam multum a me remota est, cui prater formae mediocritatem continuatio etiam litterati laboris omnem gratiam corpore deterget, habitudinem tenuat, sucum exsorbet, colorem obliterat, uigorem debilitat.* (Apol., apol. 4,10) : « Mais ce genre de défense, je l'ai dit, est bien loin de me convenir : médiocrement pourvu d'agréments extérieurs, la continuité de mes travaux littéraires enlève toute grâce à ma personne, exténue mon corps, tarit mon embonpoint, fane mon teint, paralyse ma vigueur. »

Cependant, là encore, une description fondée sur la nature des composantes de la structure se révèle, en fait, très complexe, si l'on examine les faits dans le détail. Comme précédemment, ces constructions sont rangées dans la grande classe des propositions subordonnées circonstancielles de manière et de fait, on leur attribue très souvent une valeur adverbiale, valeur dont nous avons entrevu la complexité syntaxique, sémantique et énonciative. Il nous faudra donc évaluer la portée de ces propositions en *ut*. Enfin, le signifié « manière » mérite, une fois de plus, lui aussi toute notre attention : plusieurs études récentes, nous le verrons, tendent à montrer l'importance du contexte et de la situation d'énonciation.

#### **6.4.1 Manière et analogie de situation**

Un exemple tiré de nos lectures annexes nous semble particulièrement intéressant pour illustrer ce que l'on entend par la manière. Il s'agit ici d'un cas où une comparative est utilisée comme réponse à une question en *quo modo* :

**546)** *Haec ut imperet illi parti animi quae oboedire debet, id uidendum est uiro. « Quonam modo ? » inquires. Vel ut dominus seruo uel ut imperator militi uel ut parens filio.* (Cic., *Tusc.* 2,48) : « Assurer son empire sur la partie de l'âme qui doit obéir, voilà à quoi doit pourvoir un homme. « De quelle façon » ? diras-tu. Comme un maître commande à un esclave, ou un général à un soldat, ou encore un père à son fils. »

Dans cet exemple, les propositions en *ut*, pour lesquelles on expliquera l'absence de prédicat par le phénomène de l'ellipse, déterminent différentes manières de commander, c'est-à-dire qu'ici la portée est intrapredicative. Elles introduisent différents scénarios qui réfèrent à une détermination qualitative particulière de commander.

Lorsqu'elles expriment des analogies de situations, ces propositions sont là aussi très souvent elliptiques.

547) *Quid de Paulo aut Africano loquar, aut, ut iam ante, de Maximo ?* (Cic., *Cato* 61) : « Que dire de Paul-Emile ou de l'Africain, ou de Maximus que j'ai déjà cité ? »

A la place de l'ellipse, on peut relever l'emploi d'un verbe vicair, comme le verbe *facio* :

548) *Quoniam nacti te, inquit, sumus aliquando otiosum, certe audiam, quid sit, quod Epicurum nostrum non tu quidem oderis, ut fere faciunt, qui ab eo dissentiunt, sed certe non probes, eum quem ego arbitror unum uidisse uerum maximisque erroribus animos hominum liberauisse et omnia tradidisse, quae pertinerent ad bene beateque uiuendum.* (Cic., *fin.* 1,14) : « Puisque nous vous trouvons ici de loisir, il faut que je sache de vous, non pas pourquoi vous haïssez Épicure, comme font ordinairement ses antagonistes, mais pourquoi vous n'approuvez pas un homme que je crois être le seul qui ait vu la vérité, un philosophe qui a affranchi l'esprit des hommes des plus grandes erreurs, et qui leur a donné tous les préceptes nécessaires pour vivre dans la sagesse et le bonheur. »

Ici, la glose par « comme c'est le cas de ses antagonistes » serait adéquate. De plus, ces comparatives se présentent de manière détachée, c'est-à-dire encadrées par une ponctuation forte dans les éditions des textes. Fournier & Fuchs (2009 : 266) proposent précisément de les gloser par « comme c'est le cas que P ». Cette analogie de situation peut entraîner l'emploi d'un adverbe comme *quoque* :

549) *nihil prolatandum ratus ne se quoque, ut patrem Hamilcarem, deinde Hasdrubalem, cunctantem casus opprimeret, Saguntinis inferre bellum statuit.* (Liv., 21,5,2) : « il jugea qu'il ne fallait pas attendre, de peur qu'à l'instar de son père Hamilcar, et ensuite Hasdrubal, un quelconque coup du sort ne le fit lui aussi disparaître au cours de ses hésitations – et il décida d'aller faire la guerre aux Sagontins. »<sup>478</sup>

Enfin, le comportement de ces constructions face à la présence d'une négation est intéressant :

550) *Omnem autem sermonem tribuimus non Tithono, ut Aristo Chius – parum enim esset auctoritatis in fabula – sed M. Catoni seni, quo maiorem auctoritatem haberet oratio (...).* (Cic., *Cato* 3) : « Nous attribuons tous les propos non pas à Tithon, comme fit Ariston de Chios – car la fable manquerait de poids – mais à M. Caton dans sa vieillesse, pour donner plus de poids aux paroles (...). »

---

<sup>478</sup> Cet exemple est commenté par A. Revuelta-Puigdollers (2002 : 197-198) : « lo que es válido para el elemento introducido por *ut* (suele ser un componente oracional, pero no una oración completa) es también válido para otro elemento de la oración principal. »

Ici, en effet, la négation n'affecte pas le contenu de la proposition en *ut* et si on opère la restitution d'une prédication elliptique, alors elle est positive.

De manière générale, il faut souligner que ces deux emplois sont peu fréquents et que les seconds apparaissent également dans des énoncés exemplifiants.

## **6.4.2 Les séquences exemplifiantes introduites par *ut***

L'analyse de cette fonction de *ut* n'est pas développée, ce qui peut sembler surprenant, vu la grande fréquence de cet emploi dans les ouvrages techniques, scientifiques ou rhétoriques, comme les *Res rusticae* de Varron où les emplois de *ut* exemplifiant sont massivement plus nombreux que les emplois comparatifs. Cette observation rejoint celle d'I. Delcambre concernant le désintérêt linguistique pour ce phénomène (1997 : 75) : « l'exemplification ne semble pas être une opération discursive qui intéresse beaucoup les linguistes. Cependant, ce n'est pas une opération inconnue : elle est souvent citée, du moins dans le champ des travaux qui s'intéressent aux phénomènes de mise en discours et de production textuelle, mais jamais étudiée globalement ni en tant que telle. Elle apparaît aux marges d'études qui se donnent d'autres objets (...) il se trouve que l'exemplification occupe une place de « faire-valoir » ou plus exactement, si je puis dire, de « faire nombre », elle sert à justifier l'importance d'un phénomène voisin mais n'est pas considéré vraiment comme un objet d'étude. »

Nous tenons à signaler que nous n'étudierons pas, de manière exhaustive, l'exemplification en tant que telle ; notre objectif est plus restreint et modeste : il s'agit d'étudier le fonctionnement de marqueurs qui entrent conjointement dans des opérations de comparaison et d'exemplification et de dégager les spécificités des séquences exemplifiantes.

### **6.4.2.1 Analogie et exemplification**

Nous reprendrons ici les analyses de D. Miéville (1983 : 150) qui présentent l'avantage de prendre en compte les deux opérations. Miéville aborde son étude en posant un problème important : « Comment reconnaître qu'une séquence discursive est analogique ou qu'elle joue le rôle d'exemple ? Il est en effet douteux que les seules marques linguistiques



puissent y suffire. » L'auteur prend l'exemple de « comme » et rappelle que ce dernier peut aussi bien introduire un comparant qu'un exemple :

551) M. Andreotti, comme un judoka, a tiré parti de la relative faiblesse de son gouvernement.

552) Ils utilisent des épices, comme le poivre, le gingembre, le paprika.

Il en va de même en latin pour *ut* :

553) *Quamquam certo scio non, ut Flaminium, « Sollicitari te, Tite, sic noctesque diesque » ; noui enim moderationem animi tui et aequitatem, teque cognomen non solum Athenis deportasse sed humanitatem et prudentiam intellego.* (Cic., *Cato* 1,1) : « Sans doute suis-je assuré que tu ne vas pas, comme Flamininus, « te tourmenter ainsi, Titus, et nuit et jour » ; car je connais ton esprit de mesure et ton égalité d'âme, et je vois que tu as rapporté d'Athènes, outre ton surnom, une sage philosophie. »

554) *His quaecumque lubenter uescuntur, ut folia ficulnea et palea, uinacea, furfures obiciuntur modice, ne parum aut nimium saturentur.* (Varr., *rust.* 2,19) : « Les divers aliments dont les bêtes sont friandes, tels que les feuilles de figuier et paille, le marc de raisin, le son, leur sont offerts en quantité modérée, pour éviter l'insuffisance ou l'excès de nourriture. »

On peut, signale l'auteur, reconnaître la présence d'un exemple en fr. grâce à des expressions métalinguistiques, comme « par exemple » :

555) « (...) Pour la même puissance consommée, la température d'équilibre varie beaucoup avec les conditions de la déperdition de chaleur. **Par exemple**, un fil nu, dans un espace ventilé, s'échauffe moins qu'un fil protégé par une gaine isolante. »

En latin, on relève également de tels marqueurs, comme *puta*, forme d'impératif, qui sera utilisée précisément dans cette fonction<sup>479</sup> et s'adjoindra à *ut* pour signifier : « comme par exemple ».

Tel n'est pas cependant le cas pour « comme » en français ou *ut* en latin qui, seuls, sont utilisés dans les deux opérations. Ils ne sont donc pas univoques, comme l'exemple cité par Miéville le montre :

---

<sup>479</sup> Sur *puta* voir la note 497.

556) « Ce qui dépasse en merveille toute imagination et nous a surtout amené à nous adresser à tous les astronomes et philosophes, c'est d'avoir découvert quatre étoiles errantes que personne avant nous n'avait connues ni observées : **comme Vénus et Mercure autour du Soleil**, elles ont leur propre révolution autour d'un astre principal déjà connu, que tantôt elles précèdent et tantôt elles suivent, sans jamais s'en éloigner au-delà de certaines limites. Et toutes ces choses furent découvertes et observées il y a peu de jours à l'aide d'une lunette que j'ai construite ». (Galilée, *Sidenus Nuncius*)

« Les deux points introduisent une énumération, mais que signifie « comme » ? Introduit-il une analogie ou indique-t-il qu'on peut classer les Médicées, avec les planètes solaires, dans la catégorie des satellites ? » (189)

Aussi Miéville conclut-il (150) : « qu'il faut chercher un critère au-delà des seules marques linguistiques. »

L'auteur cherche donc à distinguer analogie et exemplification dans leur mécanisme même, tout en considérant que l'exemplification peut être considérée comme une « distorsion de l'analogie elle-même » (150). Pour lui, exemple et analogie mettent en relation des objets regroupés ou définis par une propriété caractéristique. Mais la différence se situe dans la nature de cette propriété. Dans le cas de l'analogie, la propriété est dite « globale », alors que dans le cas de l'exemple la propriété est « précise et précisée » : « Cette *propriété caractéristique* doit être soigneusement distinguée de la propriété globale qui fonde le raisonnement analogique. Contrairement à celle-ci, dont nous avons dit qu'elle était syncrétique, non dépendante de paramètres explicites et stables et généralement non dits, la propriété qui assure le jeu de l'exemple est d'abord *précise*. Une propriété attribuable à un objet sera dite « précise » lorsqu'il est possible de définir un critère d'appartenance, donc d'affirmer de manière univoque que l'objet a ou n'a pas la propriété. » (190). « (...) On peut encore dire que, dans un discours exemplifiant, la propriété caractéristique est précisée. Nous entendons par là que le discours la désigne, la décrit ou la définit (...). (192). »

#### 6.4.2.2 Proposition d'une séquence exemplifiante type introduite par *ut*

En latin, nous essaierons de relever des tendances, puisque, comme le note Miéville, les critères linguistiques ne sont pas univoques. On considérera donc comme prototypique un énoncé posant une classe d'occurrences exemplifiée (Eé), caractérisée par une propriété distinctive précise et précisée (p), dans laquelle un marqueur spécifique introduit une ou plusieurs occurrences exemplifiantes (Ea).

Relève de cette définition l'énoncé suivant :

**557)** *Iudicant quidam flumina quoque quorum inenarrabilis natura est cum ipso mundo traxisse principia, ut Histrum, ut Nilum, uastos amnes magisque insignes quam ut dici possit eandem illis originem quam ceteris esse.* (Sen., nat. 3,22) : « Selon certains auteurs, quelques fleuves, dont il est impossible d'expliquer la nature, datent de la création du monde, le Danube, par exemple, et le Nil, fleuves immenses et trop exceptionnels pour qu'on puisse leur assigner la même origine qu'aux autres. »

*Flumina* introduit une classe d'occurrences de fleuves (X,Y,Z), l'exemplifié (Eé) vérifiant une propriété caractéristique précise et précisée (p) : (*quorum inenarrabilis natura est) cum ipso mundo traxisse principia* ; *ut* introduit des occurrences qui exemplifient Eé-p, que l'on appellera les exemplifiants (Ea) : *Histrum* ; *Nilum*.

Soulignons dès à présent que toutes les séquences ne répondent pas de manière rigoureuse à ce schéma de fonctionnement. Ainsi, Eé peut se réduire à un seul membre, de même que Ea :

**558)** *Hunc quidam ex distantibus corpusculis, ut puluerem, struunt plurimumque a uero recedunt.* (Sen., nat. 2,6,2) : « Certains veulent qu'il soit, comme la poussière, formé de corpuscules séparés. »

Ici, *Hunc* correspond à Eé, *ex distantibus corpusculis* à p et *puluerem* à Ea introduit par *ut*. Il faut cependant reconnaître que l'on se trouve là devant un cas ambigu, comme en relève Miéville en français. On pourrait, en effet, considérer que l'on se trouve devant une séquence analogique : « à la manière de la poussière » ou « comme c'est le cas pour la poussière », proche d'une séquence « comme c'est le cas, **par exemple**, pour la poussière. » Ces cas ambigus montrent les liens étroits qui unissent les deux opérations. Ainsi, il s'agit plus d'un continuum de valeurs que de séparations nettes entre les différents emplois.

### 6.4.2.3 Quel statut syntaxique pour *ut* ?

C'est une question complexe et difficile. Ainsi Ernout & Thomas (1953<sup>2</sup> : 355-354) notent simplement : « *Vt* comparatif servait à introduire un exemple : Cic., *Rep.* I,47 : *in libero populo, ut Rhodi, ut Athenis...* » A propos du même exemple, M. Lavency (1997 : 250), signale : « *Vt* démonstratif, après pause, introduit un exemple » et le classe dans la catégorie *ut* adverbe de manière. « Comme », dans cet emploi, est décrit par E. Moline (2009a) ainsi :

« comme SN sera analysé comme une structure propositionnelle elliptique, indépendamment du degré d'acceptabilité d'un énoncé dans lequel une prédication complète a été restituée » et d'un point de vue syntaxique (*Ibid.* 379) : « les segments extraprédicatifs seront analysés comme une version appositive des structures comparatives Det N1 comme SN2 (Moline, 1998 : 76-78) »<sup>480</sup>. Le segment détaché est incident au SN support puisqu'il se trouve être apposé et, sur le plan énonciatif, l'auteur signale qu'il apporte une précision supplémentaire. Reprenant une analyse de M. Noailly (2000 : 46) elle écrit à ce propos : « il n'est que commentaire à propos d'un référent fixé par ailleurs. » De plus, se fondant sur les études de F. Neveu (1998 : 180), l'auteur souligne que le segment détaché est thématique, si le support est thématique, et rhématique, si le support est rhématique.

Si on se rallie à son hypothèse, on analysera *ut* introducteur des séquences exemplifiantes de la même manière que *ut* présentant des analogies de situations.

## 6.4.2.4 Caractéristiques syntaxiques des séquences exemplifiantes

### 6.4.2.4.1 Exemplifiés et exemplifiants

Deux points sont à retenir pour décrire les Eés<sup>481</sup> : ils sont massivement au pluriel et sont souvent déterminés par un adjectif ou une relative :

<sup>480</sup> Cette analyse de « comme », dans son rôle d'introducteur d'exemple, diverge donc de celle de *ut* proposée pour le latin par Lavency, par exemple, (1997 : 250), qui classe *ut* exemplifiant dans la catégorie du *ut* adverbe de manière : « *ut* démonstratif, après pause, introduit un exemple. »

<sup>481</sup> Du point de vue de la nature syntaxique des exemples, On peut ainsi relever sans prétendre à l'exhaustivité :

- un N :

*Quaedam in montanis prolixiora nascuntur ac firmiora propter frigus, ut abietes ac sappini, hic, quod tepidiora, populi ac salices ; susum fertiliora, ut arbutus ac quercus ; deorsum, ut nuces graecae ac mariscaefici.* (Varro, *rust.* 1,6,4) : « Certains arbres viennent plus élancés et plus robustes en montagne à cause du froid, comme les sapins et les épicéas ; là, parce qu'il fait plus tiède, les peupliers et les saules ; plus féconds en haut, comme les arbousiers et les chênes ; ou en bas, comme les amandiers et les figuiers marisques. »

- des termes autonymiques :

*Eiusdem autem generis uerba sunt, quae, orta ab uno, uarie commutantur, ut sapiens, sapienter, sapientia.* (Cic., top. 12) : « Sont de même famille ceux qui, se rattachant à la même racine, ont des formes différentes, comme « sage, sagement, sagesse » ».

- un Nom propre :

*Verum haec ferme communi quodam errore imperitorum philosophis obiectantur, ut partim eorum, qui corporum causas meras et simplicis rimantur, irreligiosos putent eoque aiant deos abnuere, ut Anaxagoram et Leucippum et Democritum et Epicurum ceterosque rerum naturae patronos, (...).* (Apul., apol. 27) : « Mais par

559) *Etiam nunc in multis locis genera pecudum ferarum sunt aliquot, ab ouibus, ut in Phrygia, ubi greges uidentur conplures, in Samothrace caprarum, quas latine rotas appellant.* (Varro, *rust.* 2,15) : « Aujourd'hui encore, il existe, en beaucoup d'endroits, quelques espèces de bétail à l'état sauvage, des moutons, par exemple en Phrygie, où l'on en voit de nombreux troupeaux ; à Samothrace des chèvres, que l'on appelle en latin rotas. »

560) *Igitur si rerum naturam, Publi Siluine, uelut acrioribus mentis oculis intueri uelimus, reperiamus parem legem fecunditatis eam dixisse uirentibus atque hominibus ceterisque animalibus (...) quibusdam gentibus numerosam generandi subolem dedit, ut Aegyptiis et Afris, quibus gemini partus familiares ac paene sollemnes sunt, sed et Italici generis esse uoluit eximiae fecunditatis Albanas Siciniaie familiae*

---

un préjugé commun à l'ignorance, on attaque couramment ainsi les philosophes. Les uns, qui cherchent à pénétrer les causes élémentaires et les principes constitutifs des corps, sont regardés comme des impies et traités de négateurs des dieux : tels Anaxagore, Leucippe, Démocrite, Epicure, et tous les avocats de la nature. (...). »

- un pronom :

*Numerum gregum alius facit alium, quidam centenarium modicum putant esse, ut ego.* (Varro, *rust.* 2,5,18) : « Quant au nombre de têtes par troupeau, il varie avec les gens : certains pensent que la centaine est une juste mesure ; c'est mon cas. Atticus en a cent vingt, comme Lucienus. »

- des subordonnées hypothétiques :

*(...) sequentes non aleam, sed rationem aliquam : ut si alius repastinauerimus aut minus quam alii, quod momentum ea res habeat.* (Varro, *rust.* 1,18,8) : « en suivant non le coup de dés du hasard mais une méthode : par exemple, à force de houer plus ou moins profondément que les autres, quelle influence cela peut avoir. »

Ici, c'est la subordonnée complétive interrogative *quod momentum ea res habeat*, qui fait fonction d'exemple pour *rationem aliquam*, cette subordonnée étant elle-même inscrite dans le cadre discursif fourni par la proposition introduite par *si*. On relève également des subordonnées hypothétiques introduisant un cas :

*Non enim argumentando tractatur hoc genus, sed tamquam explicando excutiendoque uerbo, ut si in reo, pecunia absoluto rursusque reuocato, praeuaricationem accusator esse definiat omnem iudicii corruptelam ab reo, (...).* (Cic., *part.* 124) : « Car ce n'est pas en produisant des preuves que l'on traite ce genre de causes, mais pour ainsi dire en développant et en fouillant le sens du mot. Par exemple, supposons qu'un accusé ayant acheté son acquittement et de nouveau cité en justice. D'après l'accusateur, la prévarication s'étend à tout acte de corruption émanant de l'accusé et relatif au procès (...). »

et des subordonnées temporelles :

*Atque eius quidem generis finis est aequitas ; quae non simpliciter spectatur, sed ex comparatione nonnumquam, ut cum de uerissimo accusatore disputatur aut cum hereditatis sine lege aut sine testamento petitur possessio ; in quibus causis (...).* (Cic., *part.* 98) : « Dans ce genre le but est l'équité ; on ne la considère pas toujours en elle-même, mais quelquefois par comparaison, comme quand on cherche l'accusateur le plus autorisé, ou qu'on demande l'envoi en possession d'un héritage, sans invoquer ni loi ni testament ; dans ces causes (...). »

Dans cet exemple, c'est *nonnumquam* qui introduit un paradigme de cas dont les subordonnées en *cum* p sont des membres.

*trigemimorum matres* ; (...). (Colum., 3,8,1) : « Donc, si nous voulions, Publius Silvinus, considérer la nature des choses avec cette sorte de regard plus perçant qu'est celui de l'esprit, nous trouverions qu'elle édicte une loi sur la fécondité pareille pour les végétaux et pour les hommes ainsi que pour les autres animaux (...) Elle a donné à certains peuples celui d'engendrer une descendance nombreuse, comme aux Egyptiens et aux Africains, chez qui les naissances gémellaires sont courantes et presque normales, mais elle a aussi voulu qu'appartinissent à la race italienne des Albaines d'une fécondité extraordinaire, celles de la famille Sicina, qui furent mères de triplés. »

**561)** (...) *in his regionibus in quibus stabulari solent equas abigere, ut in Apulia et in Lucania accidit saepe.* (Varro, *rust.* 2,10,11) : « (...) dans les régions où l'on a coutume de ramener les juments à l'écurie, comme il arrive souvent en Apulie et en Lucanie. »

Suivant G. Serbat (2001 : 595), on reconnaîtra à *quidam* un rôle de quantificateur : « son signifié exact est celui d'un quantificateur saisissant l'unité par rapport à un ensemble d'analogues. » *Quidam* est donc particulièrement bien adapté pour référer à une sous-classe ou à « une sous-espèce de » qui se distingue qualitativement par rapport aux autres. Il n'est donc pas surprenant que l'on trouve d'autres quantificateurs ou des marqueurs de partition et de distinction au sein d'une classe: *multi*<sup>482</sup>, *pleraque*<sup>483</sup>, *alii... alii*<sup>484</sup>.

Ce qui nous paraît pertinent, dans la détermination des Eés, c'est l'effet de partition. Celui-ci peut s'effectuer au moyen de marqueurs comme *quidam*, *plerique*, *multi*, etc. mais aussi par l'emploi d'un adjectif substantivé qui, précisément, distingue ce qui possède telle ou telle propriété par rapport à ce qui ne la possède pas :

**562)** *Non est ergo quare concupiscat quisquam sapiens timeri, nec ideo iram magnum quiddam putet quia formidini est, quoniam quidem etiam contemptissima timentur ut uenena et ossa pestifera et morsus.* (Sen., *dial.* 4,11,4) : « Je ne vois pas pourquoi le sage voudrait se faire craindre et verrait dans la colère quelque chose de grand parce qu'elle épouvante, puisqu'on craint les choses les plus méprisées comme les poisons, les cadavres contaminés, les morsures. »

Le superlatif *contemptissima* peut, selon nous, être considéré comme doté d'une force discriminante intrinsèque qui « individualise » le référent.

Les Eas, quant à eux, sont caractérisés par la présence plurielle d'occurrences.

---

<sup>482</sup> Voir, par exemple, Cic., *Lael.* 49 ; Varr., *rust.* 1,16,2.

<sup>483</sup> Voir, à ce propos, Sen., *nat.* 3,16,5

<sup>484</sup> Voir, par exemple, Varr., *rust.* 1, 15,1 ; 2,3,10.

563) *Quasi partem mundi uoco ut animalia et arbusta.* (Sen., nat. 2,4,2) : « Ce que j'appelle comme une partie du monde, c'est par exemple des animaux et des arbres. »

564) *Propter cuius modi res admiranda discrimina sunt naturae aliquot, ex quibusdam foliis propter eorum uersuram, quod sit anni tempus, ut dici possit, ut olea et populus alba et salix.* (Varro, rust. 1,46,1) : « C'est pour des faits de ce genre que la variété de la nature apparaît admirable. Quelques exemples : il y a certaines feuilles qui, considérant leur façon de se tourner, indiquent la saison de l'année, par exemple l'olivier, le peuplier blanc et le saule : on dit que lorsque leurs feuilles se sont retournées, le solstice est passé. »

Les exemplifiants peuvent être coordonnés par *et*, comme dans les deux premiers énoncés, ou simplement juxtaposés, comme dans le dernier. Ce qui est important, c'est, pourrait-on dire, le caractère « entre autres »<sup>485</sup> de l'exemple. Ce dernier est « un parmi d'autres ou interchangeable », l'énonciateur laissant entendre qu'il pourrait fournir d'autres cas, comme lorsqu'il clôt sa liste d'exemples par (*et*) *sic alia* :

565) *Tertio modo dicitur terraquae est mixta, in qua seri potest quid et nasci, ut argillosa aut lapidosa, sic aliae, cum in hac species non minus sint multae quam in illa communi propter admixtiones.* (Varro, rust. 1,9,2) : « Un troisième emploi est celui où l'on parle de terre mélangée, dans laquelle on peut semer ou faire pousser quelque chose, comme une terre argileuse ou pierreuse et ainsi de suite, étant donné que cette terre-là comporte autant d'espèces que la terre comme terme commun en raison de ce qui est mélangé. »<sup>486</sup>

Ce caractère « entre autres » des exemples peut cependant ne pas être matérialisé par une pluralité d'occurrences. En effet, il suffit que l'Eé réfère lui-même à une sous-classe contenant une pluralité d'occurrences pour que l'occurrence présentée comme exemple ait ce statut « entre autres ».

566) *Quidam fontes certo tempore purgamenta eiectiont, ut Arethusa in Sicilia quinta quaque aestate per Olympia.* (Sen., nat. 3,26,5) : « On voit certaines fontaines rejeter des immondices à des moments déterminés ; l'Aréthuse, par exemple, qui le fait en Sicile tous les quatre étés, pendant les fêtes Olympiques. »

---

<sup>485</sup> Ce terme est inspiré par l'analyse de D. Paillard (1984) qui ne s'applique cependant pas aux exemples.

<sup>486</sup> On pourrait reconnaître à *sic alia* la fonction de « formal marks of extension » que D. Vincent (1993 : 143) identifie pour des termes comme « des choses comme ça, ou autres ».

*Arethusa* est ici le seul exemplifiant fourni par Sénèque mais parce qu'il est inclus dans une classe : *quidam fontes*, il acquiert de fait le statut d' « entre autres » ou d'occurrence non unique. *Quidam fontes* implique que l'énonciateur pourrait citer d'autres cas.

#### 6.4.2.4.2 Lien casuel entre exemplifiés et exemplifiants et congruence fonctionnelle

Etant donné le rapport étroit qui existe entre exemplifiés et exemplifiants puisque qu'il s'agit d'un lien d'inclusion, comment se manifeste ce rapport au niveau des cas : existe-t-il une solidarité casuelle entre les deux entités ? Au vu des occurrences relevées dans notre corpus, force est de constater que Eés et Eas présentent très souvent un cas identique :

567) *Nam Graeculae uites sunt, ut Mareoticae, Thasiae, Psithiae, Sophortiae, sicut habent probabilem gustum, ita nostris regionibus et raritate uuarum et acinorum exiguitate minus fluunt ; (...). (Colum., 3,2,24) : « Quant aux petites (vignes) grecques, comme les Mareoticae, Thasiae, Psithiae, Sphortiae, si elles ont un goût estimable, en nos régions, leur peu de grappes et la petitesse de leurs grains leur font donner moins de jus ; (...). »*

568) *Quid enim tam absurdum, quam delectari multis inanibus rebus, ut honore, ut gloria, ut aedificio, ut uestitu, cultuque corporis, animo autem uirtute praedito, eo qui uel amare uel, ut ita dicam, redamare possit, non admodum delectari ? (Cic., Lael. 49) : « Quelle folie en effet égale celle qui fait trouver du charme à tant de choses vaines, comme l'honneur, la gloire, les constructions, les vêtements, la parure, tandis qu'une âme douée de vertu, donc capable d'amour, ou plutôt d'un commerce d'amour, pour ainsi dire, n'offre pas tant de charme ? »*

Cependant, cette proximité entre Eés et Eas qui transparaît dans l'identité casuelle laisse parfois place à ce que l'on appellera un lien de congruence fonctionnelle. Ainsi, dans :

569) *Quidam Aristidis inuentum putant, postea consummatum a Praxitele ; sed aliquanto uestutiores encaustae picturae exstiterent, ut Polygnoti et Nicanoris, Mnesilai Pariorum. (Plin., nat. 35,39) : « Certains pensent que ce fut une invention d'Aristide, perfectionnée ensuite par Praxitèle ; cependant il y a des peintures à l'encaustique notablement plus anciennes, par exemple de Polygnote, de Nicanor et de Mnésilas, tous trois de Paros. »*

Il faut expliquer le génitif par la non-répétition de *encaustae picturae* qui sémantiquement implique un auteur ou un agent, potentiellement exprimé, au niveau



syntactique, par ce génitif. De fait, *encaustae picturae* dans la partie exemplifiée de l'énoncé crée une classe d'auteurs possibles qui explique l'emploi du génitif<sup>487</sup>.

Dans plusieurs cas, l'exemple est une interrogation indirecte :

**570)** *sequentes non aleam, sed rationem aliquam : ut si altius repastinauerimus aut minus quam alii, quod momentum ea res habeat ; ut fecerunt ii in sariendo iterum et tertio, et qui insitiones ficulnas ex uerno tempore in aestiuum contulerunt.* (Varro, *rust.* 1,18,8) : « en suivant non le coup de dés du hasard mais une méthode : par exemple, à force de houer plus ou moins profondément que les autres, quelle influence cela peut avoir, comme ont fait ceux-là, en sarclant pour la seconde et pour la troisième fois, et ceux qui ont reporté du printemps à l'été la greffe du figuier. »

Ici l'interrogative indirecte peut trouver un écho sémantique dans le syntagme nominal *rationem aliquam*. Cette subordonnée est en effet une complétive qui équivaut syntaxiquement à un N. Ce N peut être matérialisé sous forme pronominale<sup>488</sup> :

**571)** *Quasi uero, inquit, non apud ceteros quoque scriptores talia reperiantur. An non in magni illius Catonis libro qui de agri cultura est editus scripta sunt permulta similia, ut haec, quem ad modum placentam facere oporteat, quo pacto librum, qua ratione pernas sallere ?* (Varro, *rust.* 1,2,28) : « Stolon : « Comme si tous les autres auteurs n'avaient pas aussi commis de pareilles sottises. Est-ce que dans le livre que le grand Caton a publié sur l'agriculture, il n'y en a pas beaucoup de semblables : comment faire la placenta, de quelle façon le libum, suivant quelle méthode saler les jambons. »

Une autre catégorie remarquable d'exemplifiants est constituée par les propositions introduites par le marqueur *si*.

**572)** *Ad alia in praeparando faciendi scrobes aut repastinandum aut sulcandum, ut si arbustum aut pomarium facere uelis ; ad alia arandum aut fodiendum, ut si segetes instituas(...).* (Varro, *rust.* 1,38,4) : « Dans la préparation, il y a des cultures pour lesquelles il faut défoncer le sol par des fosses, le remuer à la houe ou tracer des sillons, par exemple si l'on veut planter des arbres ou faire un verger ; d'autres pour lesquelles il faut labourer ou fouir, par exemple, si l'on établit un champ de céréales. »

*Si* introduit des cas qui exemplifient une classe particulière de situations<sup>489</sup>. Au niveau modal, nous n'avons constaté que l'emploi du subjonctif. Avec ce type de construction, on

---

<sup>487</sup> On relève ici un point commun avec *quam*, voir l'exemple bien connu : *breuior est hominum uita quam cornicum*, Sausy (1977<sup>8</sup> : 42).

<sup>488</sup> Sur les liens entre formes pronominales et complétives, nous renvoyons à C. Bodelot (2000).

<sup>489</sup> Cette analyse de H. Portine (1995 : 376) nous paraît tout à fait pertinente pour la construction que nous commentons : « Le mécanisme à l'oeuvre avec « comme si » se comprend mieux si l'on passe par

remarque que ce qui sert d'exemple est une situation dans laquelle s'inscrit la prédication posée pour la classe. Ces exemples peuvent être relativement conséquents :

573) *Non enim argumentando tractatur hoc genus, sed tamquam explicando excutiendoque uerbo, ut si in reo, pecunia absoluto rursusque euocato, praeuaricationem accusator esse definiat omnem iudicii corruptelam ab reo, defensor autem non omnem, sed tantummodo accusatoris corruptelam ab reo, sit ergo haec contentio primum uerborum, in quo, etiamsi propius accedat ad consuetudinem mentemque sermonis defensoris definitio, tamen accusator sententia legis nititur (...).* (Cic., part. 124) : « Car ce n'est pas en produisant des preuves que l'on traite ce genre de causes, mais pour ainsi dire en développant et en fouillant le sens du mot. Par exemple, supposons un accusé ayant acheté son acquittement et de nouveau cité en justice. D'après l'accusateur, la prévarication s'étend à tout acte de corruption émanant de l'accusé et relatif au procès ; d'après le défenseur, non pas à tout acte de corruption, mais seulement à ceux où l'accusateur a été corrompu par l'accusé. Il y a donc là avant tout question de mots, et la définition du défenseur a beau être la plus voisine de l'usage et de l'esprit de la langue, l'accusateur s'appuie lui sur les intentions de la loi.(...) »

Cet exemple est intéressant en ce qu'il oscille entre une fonction illustrative : il s'agit de la présentation d'un cas<sup>490</sup>, et une fonction argumentative : ce cas est présenté comme validant le posé : *non enim argumentando (...)*. Cette séquence exemplifiante devient en outre elle-même une démonstration : *sit ergo haec contentio primum uerborum*. L'exemple a donc ici une fonction de preuve, fonction bien mise en valeur par Rossari & Jayez (1999) pour la locution « par exemple ». Dans cette fonction exemplifiante *si* prend une valeur de cadre

---

l'intermédiaire de « comme quand » (exemple : « il a hésité comme quand on cherche un mot précis et que l'on n'arrive pas à le trouver). Notons « quand P' » une proposition P introduite par « quand ». Dans l'exemple qui précède, la proposition « quand P' » permet d'évaluer « il a hésité » : l'hésitation était du même type que celle que l'on constate lorsque... On a bien un emploi de type comparatif même s'il n'y a pas équivalence identifiante entre le comparant et le comparé mais illustration du comparé à l'aide du comparant. Ceci montre d'ailleurs que le terme « comparaison » ne doit pas être pris dans son sens quotidien mais en un sens déjà technique. La procédure avec « comme si » est de même type qu'avec « comme quand » mais avec un pas de plus vers dans l'éloignement par rapport à l'équivalence identifiante (d'où le pluriel de « emplois comparatifs »). Alors qu'avec « comme quand » l'on a « état E (quand P') sert de référence à évaluation de Y » (où Y a la même valeur que ci-dessus), avec « comme si » l'on a « hypothèse H (si P') sert de référence à évaluation de Y ». En latin, le « comme quand » trouve un correspondant dans le *ut cum P*, fréquent lui aussi ; voir, entre autres, l'ex. (499) cité *supra*, Cic., *Tusc.* (1,68) et, pour les séquences exemplifiantes : *Multa igitur in disputando notatione eliciuntur ex uerbo ut cum quaeritur postliminium quid sit (...)*. (Cic., *top.* 36) : « Donc, dans la discussion, par l'étymologie on fait sortir beaucoup d'un mot. Supposons par exemple, que l'on veuille définir le mot *postliminium* (...) » ; litt. : « comme quand on cherche à définir le mot *postliminium* (...) ».

<sup>490</sup> Sur ce point, voir I. Delcambre (1997 : 94) : « Le cas ou l'anecdote. A la différence des exemples-listes, ce qui caractérise les exemples ci-dessous, c'est le fait qu'ils sont rarement énumératifs, mais plutôt organisés en sous-séquences relativement autonomisables parce qu'elles forment un tout sémantique, textuellement cohérent et pouvant être interprétés indépendamment de la structure textuelle d'accueil. Ce sont par ailleurs des séquences qui occupent l'espace d'une ou plusieurs phrases, alors que précédemment on a eu majoritairement affaire à des énumérations de constituants (groupes verbaux ou nominaux). »

thématique que nous pourrions gloser par « dans la situation suivante »<sup>491</sup>, et de là, associé à *ut*, par : « par exemple, dans la situation suivante où un accusé (...) ».

Ainsi, l'Ea est un cas, une situation, un échantillon qui correspond, soit de manière stricte – identité casuelle –, soit de manière fonctionnelle à l'Eé.

#### 6.4.2.4.3 Contrainte sur l'ordre des éléments

Comme nous le montrent les exemples cités, nous n'avons pas relevé de cas d'exemplification où ce que nous avons appelé l'exemplifiant (l'exemple) précéderait ce qu'il exemplifie, l'exemplifié. Autrement dit, nous considérons que la séquence illustrée par :

**574)** *Ex prioribus quaedam sine sensu sunt, ut liber quem minutioribus litteris scriptum saepe proiecimus et mendosum lacerauimus, ut uestimenta quae quia displicebant scidimus : his irasci quam stultum est quae iram nostram nec meruerunt nec sentiunt !* (Sen., *dial.* 4,26,1) : « Dans la première catégorie se placent des objets insensibles, comme le livre écrit trop fin que nous jetons ou plein de fautes que nous déchirons, comme les vêtements que nous avons mis en pièces, parce qu'ils nous déplaisaient. »

est elle aussi une caractéristique du marquage de l'exemplification en latin. L'exemplifié : *quaedam sine sensu sunt* précède l'exemplifiant : *ut liber, ut uestimenta* et non l'inverse :

**575) ?** *ut liber quem minutioribus litteris scriptum saepe proiecimus et mendosum lacerauimus, ut uestimenta quae quia displicebant scidimus, ex prioribus quaedam sine sensu sunt.*

Si un tel ordre d'apparition était attesté, ce qui demeure possible sans une étude menée sur un corpus exhaustif, il nous semble qu'elle serait tout à fait marquée par rapport à l'ordre exemplifié-exemplifiant habituels.

Or cet ordre semble beaucoup moins contraint dans le cas des comparatives en *ut* car elles peuvent apparaître en première position dans les schèmes corrélatifs comparatifs, comme nous l'avons vu. Elles le peuvent également dans le cas des parenthétiques comme *ut opinor*, *ut dixi*, ou *ut fit*<sup>492</sup>, entre autres.

---

<sup>491</sup> Voir Bodelot (2000 : 161).

<sup>492</sup> Nous renvoyons aux paragraphes *infra* consacrés à ces constructions.

#### 6.4.2.4.4 Exemplification, comparaison et corrélation

Le lien entre la corrélation et la comparaison est notoire en latin. En revanche, dans notre corpus, nous n'avons pas relevé de schème **ut exemplifiant-sic exemplifié**. Ainsi, si nous prenons un cas comme :

576) *Quidam fontes certo tempore purgamenta eiectiont, ut Arethusa in Sicilia quinta quaque aestate per Olympia.* (Sen., nat. 3,26,5) : « On voit certaines fontaines rejeter des immondices à des moments déterminés ; l'Aréthuse, par exemple, qui le fait en Sicile tous les quatre étés, pendant les fêtes Olympiques. »

où nous pouvons souligner l'exemplifié *quidam fontes* et l'exemplifiant *Arethusa*, nous constatons une absence d'adverbe comme *sic* ou *ita*, c'est-à-dire que nous n'avons pas rencontré d'exemple qui serait formellement identique à ce que l'on trouve pour la comparaison, *ut* comparant – *sic* comparé :

577) ? *ut Arethusa in Sicilia quinta quaque aestate per Olympia, sic quidam fontes certo tempore purgamenta eiectiont*

Cet énoncé n'est pas en soi incorrect mais a une toute autre signification que l'énoncé de départ. On pourrait le traduire par : « De même que l'Aréthuse..., de même certaines sources... ».

La différence réside en ce que, dans la comparaison, c'est *sic* qui réalise l'identification. Avant l'énonciation de la comparaison, comparant et comparé ne sont pas donnés comme identifiés, ils ne le deviennent qu'une fois *sic* posé. Dans l'exemplification, le fonctionnement est distinct. L'énonciation d'un exemple n'a pas pour objectif de créer une identification entre deux entités mais d'assurer une identification avec des « individus » repères, c'est-à-dire de **désigner**, dans une classe d'éléments, des éléments distingués. Ici, l'identification est construite comme préalable, en quelque sorte, à l'énoncé.

Ainsi, les séquences exemplifiantes, d'un point de vue descriptif et syntaxique, peuvent être caractérisées par les traits morpho-syntaxiques que nous avons relevés : congruence casuelle ou fonctionnelle, par l'ordre de la séquence figé et par l'absence de corrélation.

### 6.4.2.5 Une des fonctions de l'exemple<sup>493</sup> : la preuve

Plusieurs auteurs (Rossari & Jayez 1999 ; Perelman & Olbrechts-Tyteca 2000 : 471 sq) ont fait remarquer que l'exemple fonctionnait comme une preuve. Selon nous, cette fonction tient au statut particulier de l'exemple, dans certains cas, par rapport à la validation de la relation prédicative illustrée :

**578)** *Vicissim autem senes in adolescentium caritate adquiescimus, ut in uestra, ut in Q. Tuberonis ; equidem etiam admodum adolescentis P. Rutili, A. Vergini familiaritate delector.* (Cic., *Lael.* 101) : « A notre tour, une fois vieux, nous trouvons l'apaisement dans l'affection des jeunes gens, comme dans la vôtre, dans celle de Quintus Tubéro ; pour ma part, je me plais encore à fréquenter les tout jeunes adolescents que sont Publius Rutilius ou Aulus Verginius. »

Il apparaît, en effet, que la différence entre l'exemplifié et l'exemple est une différence de validation. Dans cet énoncé, l'énonciateur pose *Vicissim autem senes in adolescentium caritate adquiescimus* qui constitue son assertion mais il ne s'engage pas sur *ut in uestra* et sur *ut in Q. Tuberonis* qui sont construits comme prévalidés. On comprend ainsi comment, dans ce cas-là, l'exemple fait fonction de preuve : si l'on pose, en effet, qu'une classe d'occurrences vérifie telle propriété p et que l'on construit linguistiquement des occurrences dont la relation à p ne peut pas être remise en question, le posé acquiert nécessairement une valeur de vérité plus importante. L'exemple est alors une exhibition linguistique du vrai et prend une valeur « ostentatoire » conséquente<sup>494</sup>. La séquence exemplifiante devient ainsi un « générateur » d'occurrences valides à partir d'une classe d'occurrences posée<sup>495</sup> ; en ce sens, le rapport entre exemplifié et exemplifiant devient cataphorique.

---

<sup>493</sup> Il serait aussi intéressant d'étudier la fonction discursive de l'exemple. Ainsi, il nous semble que dans plusieurs énoncés, l'exemple a une fonction d'explicitation du topic : *Pensiliae, ut uuae, mala et sorba, ipsa ostendunt quando ad usum oporteat promi* (...). (Varro, *rust.* 1,68,1) : « Les fruits à suspendre, comme le raisin, les pommes et les cormes, montrent d'eux-mêmes à quel moment il faut les servir et les consommer (...). » Dans cet énoncé, *uuae, mala et sorba* sont des exemples. Ils exemplifient non seulement p : *ipsa ostendunt quando ad usum oporteat promi*, mais assurent aussi une explicitation de *pensiliae*. En précisant ce qu'il entend par *pensiliae*, le sujet énonciateur impose une identification référentielle. Il s'assure ainsi de la stabilité référentielle de ce qu'il choisit comme topic (je signale plus précisément que je parle de X). Le topic est ainsi construit en plusieurs phases. Il y a tout d'abord une installation référentielle (Berthoud 1996 : 66-67), fonction dévolue à la classe d'occurrences distinguée et posée : « je parle de X », puis une spécification référentielle : « par X, j'entends x1, x2, x3... ». Il s'agit de faire en sorte de ce qu' A.C. Berthoud (1996 : 69) appelle une « épaisseur référentielle » pour que le topic puisse servir de support à la prédication.

<sup>494</sup> On rappellera ici qu'un exemple en latin peut souvent être introduit par *sic* ou *hoc modo*, cf. *supra*.

<sup>495</sup> Ce point pourrait constituer une hypothèse expliquant la contrainte pesant sur l'ordre d'apparition des éléments, qui, le rappelons-nous, est exemplifié-exemplifiant. En effet, il faut d'abord avoir posé une classe d'occurrences qui acquiert un statut de topic, au sens de ce dont on parle, cf. A.C. Berthoud (1996), pour ensuite en exhiber des occurrences valides. En somme, il faut avoir posé ce qui est exemplifié pour pouvoir désigner des

L'étude des séquences exemplifiantes introduites par *ut* constitue un problème linguistique fort intéressant qui ouvre des perspectives de recherche vastes, au niveau descriptif<sup>496</sup>, syntaxique et sémantico-énonciatif en latin. Un autre point intéressant dans l'emploi de ce marqueur est l'adjonction à celui-ci de la forme d'impératif *puta* que l'on pourrait traduire par « figure-toi, représente-toi » :

**579)** (...) *illa constant aut nexu aut aceruatione (aut compactione), ut puta funis, frumentum, nauis, - rursus non composita, ut arbor, lapis ?* (Sen., *nat.* 2,2,3) : « c'est-à-dire qui (les corps) sont formés par liaison, par accumulation ou par construction ; exemples : une corde, le blé, un vaisseau. Il en est de non composés, un arbre, une pierre. »

*Puta* finit par perdre ses propriétés syntaxiques de verbe et devient un introducteur d'exemples. Ce phénomène offre, quant à lui, des perspectives de recherches stimulantes sur la « modalité » inhérente à certains cas d'exemplification<sup>497</sup>.

---

exemples car une occurrence utilisée comme exemple peut exemplifier un nombre infini de propriétés : un chien peut exemplifier la propriété « mammifère, meilleur ami de l'homme, animal à quatre pattes, etc. »

<sup>496</sup> On signalera en effet un énoncé contenant une structure délicate qui semble se distinguer de celles entrevues jusque-là mais qui présentent néanmoins une proximité perceptible avec les constructions exemplifiantes :

*Tu uero, Aemiliane, et id genus homines uti tu es inculti et agrestes, tanti re uera estis quantum habetis, ut arbor infecunda et infelix, quae nullum fructum ex sese gignit, tanti est pretio, quanti lignum eius in trunco.* (Apul., *apol.* 23) : « Mais toi, Emilianus, et tes pareils, engeance inculte et grossière, vous ne valez à vrai dire que ce que vous possédez : tel un arbre infertile et maudit, qui ne produit aucun fruit, et vaut ce que vaut le bois dont est fait son tronc. »

Ici, *id*, dans *id genus*, annonce une spécificité qualitative portant sur *genus* que vient saturer *uti tu es*. Mais *tu*, dans *uti tu es* passe du statut d'exemple à celui d'exemplaire (dans le sens de comportement exemplaire), de parangon pourrait-on dire : le référent de *tu*, *Emilianus* devient le représentant par excellence de ce genre d'hommes incultes et grossiers. On voit, d'après l'examen de ce cas, qu'en ce qui concerne la fonction d'exemple, on s'inscrit dans un **continuum** : du simple représentant s'inscrivant dans une classe, potentiellement interchangeable avec une autre occurrence de cette classe, qualitativement indiscernable des autres, **un** exemple (= un représentant parmi d'autres), au représentant exemplaire de cette classe : l'exemple (= le meilleur exemple, le meilleur représentant). Sur ces problèmes descriptifs et de continuum, nous renvoyons à Delabre (1984) et Portine (1995).

<sup>497</sup> Nous avons présenté une communication relative à ce sujet : « *Puta / ut puta* : genèse d'un marqueur d'exemplification en latin. Etude syntaxique et sémantico-pragmatique », au colloque international de Syntaxe grecque et latine, Paris, 26-27 novembre 2010, Université Paris-Sorbonne, Ecole Normale Supérieure, organisé par le groupe LALG (Langues anciennes et linguistique générale).

### 6.4.3 *Vt* fonctif-qualitatif

Notre corpus présente des emplois difficiles à rattacher, à première vue, aux emplois comparatifs :

**580)** *Multae etiam (erant in Fabio), ut in homine Romano, litterae* (Cic., *Cato* 12) : « Il était même très lettré pour un Romain. »<sup>498</sup>

Or S. Mellet (2007 : 59) les rapproche fonctionnellement de certaines constructions comparatives. Dans les emplois comparatifs et fonctifs-qualitatifs, on se trouve devant une opération sur le *modus essendi* et, dans les exemples, comme (95), la construction prend une valeur attributive qualifiante. H. Portine (1995 : 378) signale que, dans certains emplois, rangés sous la rubrique « Appartenance à une classe », il existe une affinité entre « comme » et « pour » : « c'est solide comme voiture », « c'est solide pour une voiture » et il souligne la proximité conceptuelle entre similitude et manière d'être.

Nous désignons cet emploi de *ut* par le terme de fonctif-qualitatif. Le terme « fonctif » est une traduction du terme « functive » employé par D. Creissels (2011) dans son étude typologique où sont cités les exemples latins que nous analyserons.

Cet emploi, peu étudié<sup>499</sup> dans ses détails, soulève des problèmes linguistiques difficiles. Nous examinerons trois de ses fonctions : une fonction de repère d'évaluation, une fonction attributive « générale » et une fonction attributive liée à une évaluation subjective, chez Tacite en particulier.

#### 6.4.3.1 Particularités syntaxiques des tours fonctifs-qualitatifs : l'ellipse

E. Moline & M. Desmets (2009 : 53) considèrent qu'une des différences majeures entre le « comme » comparatif et le « comme » qualifiant réside dans le caractère elliptique de la proposition introduite par « comme » comparatif ; ce trait le distingue du « comme » qualifiant qui n'admet pas de phrase finie.

---

<sup>498</sup> Exemple signalé dans : Lavency (1997 : 250).

<sup>499</sup> Voir Er-Th (1953<sup>2</sup> : 355) ; Revuelta-Puigdollers (2002 : 195) ; Kü-St (1955<sup>2</sup>,II,2 : 452) ; Lavency (1997 : 250).

581) Il était le dernier, je l'avais élevé comme mon fils. (Zola, *Au bonheur des dames*).

582) Il était le dernier, je l'avais élevé comme j'aurais élevé mon fils.

A. Revuelta Puigdollers (2002 : 197) effectue le même constat pour l'espagnol :

583) Viene como amigo. (Calidad)

584) ≠ \*\* Viene como amigo viene. (Calidad)

585) ≠ Viene como viene un amigo. (Manera)

Il semble que le *ut* fonctif que nous étudions ne permette pas non plus de reconstruction semblable à celle que l'on postule pour le *ut* comparatif. En effet, *probo Catonem ut ciuem* n'est pas à interpréter comme :

586) *probo Catonem ut ciuem probo* : « j'estime Caton comme j'estime un citoyen. »<sup>500</sup>

*Scrobrem ut humilem increpans* (exemple cité par Lavency, 1997 : 250) ne correspond pas non plus à :

587) *Scrobrem increpans ut humilem increpans*.

Il resterait à voir cependant si tous les *ut* comparatifs permettent la reconstruction d'un prédicat élidé. Car si un exemple comme :

588) *Ego Q. Maximum, (...), senem adulescens ita delexi ut aequalem*. (Cic., *Cato* 10) : « Pour moi, j'ai aimé dans ma jeunesse un vieillard comme un compagnon d'âge. »

peut se comprendre, comme *ut aequalem (delexi)*, « comme j'ai aimé un compagnon d'âge », et correspond à l'analyse courante des comparatives, des exemples comme :

---

500 Voir l'exemple : *Ego enim Catonem tuum ut ciuem, ut senatorem, ut imperatorem, ut uirum denique cum prudentia et diligentia tum omni uirtute excellentem probo ; orationes autem eius, ut illis temporibus, ualde laudo (...)*. (Cic., *Brut.* 294) : « Oui, ton Caton, je l'estime comme citoyen, comme sénateur, comme général, comme un homme enfin supérieur par la sagesse, par l'activité, par toute espèce de vertu ; ses discours, je les trouve fort louables pour son temps (...). »



**589)** *Quanquam certo scio non, ut Flaminium, « sollicitari te, Tite, sic noctesque diesque »* (Cic., *Cato* 1) : « Sans doute suis-je assuré que tu ne vas pas, comme Flaminus « te tourmenter ainsi, Titus, et nuit et jour. » »

admettent plus difficilement une reconstruction comportant une phrase finie. Le critère de reconstruction, s'il est clair en français, est plus difficile à appliquer en latin car la syntaxe casuelle fait apparaître des difficultés qui n'existent pas en français. De plus, l'absence de contrôle de telle ou telle glose ou reconstruction auprès des locuteurs rend ce critère difficile à utiliser.

#### 6.4.3.2 *Vt* N, fonction de repère d'évaluation

Ce premier emploi se présente majoritairement sous la forme *ut* N, *ut* SN ou *ut* SPrép (syntagme prépositionnel). Notre corpus contient peu d'occurrences de cette construction. Le *Brutus* de Cicéron, que nous avons inclus dans notre corpus secondaire, en présente plusieurs que nous utiliserons :

**590)** *L. Caelius Antipater scriptor, quemadmodum videtis, fuit ut temporibus illis luculentus, iuris ualde peritus, multorum etiam ut L. Crassi magister.* (Cic., *Brut.* 102) : « Lucius Caelius Antipater fut, comme vous le savez, un écrivain excellent pour ce temps-là ; habile jurisconsulte, il forma aussi beaucoup de disciples, entre autres Lucius Crassus. »

Il faut tout d'abord souligner que, dans cet exemple comme dans les autres, *ut temporibus illis* n'est pas un complément circonstanciel du prédicat comme le serait *temporibus illis* seul :

**591)** *Hic optimus illis temporibus est patronus habitus.* (Cic., *Brut.* 106) : « Il passa pour le meilleur avocat de son temps. »

La suppression de *ut* n'endommagerait pas la correction syntaxique de la phrase : « L. Caelius Antipater fut un écrivain excellent à cette époque. » On soulignera cependant que, ce faisant, *illis temporibus* deviendrait alors complément circonstanciel de temps, comme dans l'exemple (591). Or dans notre exemple, *Vt temporibus illis* n'est pas un complément circonstanciel de temps de *luculentus fuit*. Il nous semble plutôt qu'il s'agit d'un cadre

évaluatif déterminant un type d'écrivain relatif à une époque, époque dans laquelle s'inscrit L. Caelius Antipater, par rapport à laquelle il est évalué et qui permet de lui attribuer la propriété *luculentus*. Autrement dit, *ut temporibus illis* fonctionne, non pas comme un repère « strictement » temporel désignant une époque ou un moment qui localise la prédication (que l'on pourrait gloser par « alors », « à ce moment-là »), mais comme un cadre situationnel qui réfère à un type qualitatif d'écrivain d'une époque donnée et grâce auquel le sujet énonciateur stabilise un jugement. *Vt temporibus illis* situe et construit un type d'écrivain dans le temps et renvoie « indirectement » aux qualités typiques de l'écrivain standard de cette époque. Ici, *ut temporibus illis* fonctionne comme une qualification de *scriptor*. Ainsi, malgré les apparences, *ut temporibus illis* est une détermination qualitative.

Le lien avec la construction comparative peut donc être établi par cette fonction de repère renvoyant à un type qualitatif.

**592)** *Multae etiam (erant in Fabio), ut in homine Romano, litterae* (Cic., *Cato* 12) : « Il était même très lettré pour un Romain. »

Dans cet exemple, plusieurs prédications sont impliquées<sup>501</sup> : 1) Fabius est très lettré ; 2) un Romain (typique) est x<sup>502</sup> lettré ; 3) Fabius est un Romain. On ajoutera à propos de 2) qu'un Romain pourrait a priori être moins lettré, par exemple, qu'un Grec et que si, en lieu et place de *ut in homine Romano*, on avait *ut in homine Graeco*, la prédication pourrait être tout

<sup>501</sup> Nous renvoyons à P. Cadiot (1991 : 128-140) et (1997) qui étudie les énoncés du type : « Paul est grand pour un jockey », « Paul est grand pour un Japonais », « Paul est vieux pour un jeune marié », « C'est bon, (ces fraises sont bonnes) pour des fraises. » Pour expliquer les valeurs de ces énoncés, il convoque (1997 : 182) la notion de « stéréotype intentionnel » dans le cas d'un énoncé comme « Paul est grand pour un jockey ». « Un jockey est de manière interne classé dans le bas de l'échelle de la taille. (...) Comme nous l'avons suggéré, cela tient sans doute à ce que dans le cas des jockeys, la petite taille a quelque chose d'inhérent (ou de fonctionnel). Ce n'est pas seulement un stéréotype, c'est un attribut (être non grand) qui est très proche de la représentation sémantique de jockey. »

Il propose (1991 : 128-129) de voir dans « Paul est grand pour un jockey » les trois types propositionnels suivants, « nécessairement impliqués dans l'interprétation » :

- (i) N1 ETRE ADJ (« grand », « vieux », « bon »)
- (ii) N1 ETRE UN N2 (Paul être un jockey, etc.)
- (iii) (Un(e)) N2 ETRE (x-Adj) (Un jockey est (x-grand) = est repéré dans l'échelle de la taille).

« L'assertion de type (i) est validable uniquement dans le domaine de prédication défini par des énoncés (assertés ou impliqués) de type (ii). Cette validation se fait par l'intermédiaire de (iii) qui note la possible qualification des référents de N2 par Adj et rend disponible une échelle. »

A propos du même énoncé, E. Katchatourian (2006 : 183) note : « Le sujet (il) est décrit de deux points de vue : d'un côté, il est caractérisé par la propriété « être grand » (soit X), de l'autre côté, par la propriété « être jockey » (soit Y). (...) Ainsi, on peut dire que Y confère des propriétés non-définitives à X. En disant « il est grand » on ne décrit pas la grandeur en tant que mesure mais on la présente à travers le prisme de la propriété « être jockey ». Voir également J.J. Franckel (2009 : 156) et K. Lambrecht (2004 : 177).

<sup>502</sup> X désigne ici le degré de culture en question.

autre ; autrement dit, *ut in homine Romano* « donne du sens<sup>503</sup> » à *multae litterae*. L'hypothèse avancée ici est que la présence du repère d'évaluation est liée à celle de l'évaluation marquée par *multae*.

En effet, les adjectifs comme *multi* et certains autres, les intensifs suffixés en *-ior* ou les adverbes comme *ualde* peuvent nécessiter, comme une comparaison « standard »<sup>504</sup>, un étalon extérieur<sup>505</sup>. C'est dire qu'il s'instaure, ici, également une relation de type repère-repéré. Nous renvoyons à ce propos à Vogeleer (2003 : 53) : « Cependant, certains auteurs remettent en question les propriétés monotones de *many* (...). Ils soutiennent que ce quantificateur n'est pas monotone à cause de ses propriétés sémantiques intentionnelles mises en évidence par Keenan & Stavi (1986). Selon eux (1986 : 254-257), les quantificateurs *many* et *few* sont non logiques parce qu'ils expriment un « jugement de valeur comparatif par rapport à un standard de comparaison non transparent », ce qui rend les conditions de vérité de la phrase indéterminées. Dans cette optique, une phrase comme *beaucoup de touristes ont visité le zoo aujourd'hui* peut être évaluée, pour un même nombre *n* de touristes, comme vraie si l'on prend pour « standard de comparaison » un nombre de touristes « normal » pour un lundi pluvieux, ou comme fausse si le « standard de comparaison » est établi pour un dimanche ensoleillé. »

On peut donc, à la lumière des travaux cités ci-dessus, souligner que *X*, dans *ut X*, comme un standard de comparaison, permet de stabiliser la référence des quantificateurs<sup>506</sup>.

---

<sup>503</sup> Nous renvoyons ici à une citation d'A. Culioli (2002 : 53) : « Il y a ce vague (ce n'est pas flou, comme on dit, mais c'est pour employer le terme de Peirce, du vague) qui est très important, parce qu'il permet précisément un certain jeu, qui permet au langage de fonctionner. Là, j'ai pris un exemple qui était, en gros, aspectuel et modal. J'aurais pu prendre : *Cette année, il y aura beaucoup de pommes*. « Beaucoup », ça signifie quoi précisément ? Ca suppose qu'on se soit mis d'accord sur une certaine quantité qui est suffisante, qui est plus que « peu ». Vous voyez que je tourne en rond, là, c'est quasiment tautologique parce que je n'ai pas **d'étalon extérieur**, à moins que je ne dise : *Cette année, il y aura cent kilos alors que d'habitude, il y en a cinquante*. **Là j'ai fixé des valeurs objectives : « beaucoup », ça signifie cent par rapport à cinquante.** » (C'est nous qui soulignons). Le rapport avec la comparaison peut être établi à la lumière d'une analyse du même auteur dans un autre ouvrage : « Avec « gros » vous donnez la désignation, rien d'autre. Dans ce cas, le problème que nous avons posé est celui de la relation entre la désignation et le prédicat. Si vous dites « il est gros » ça peut signifier des tas de choses = « je le trouve gros ». On vous dira alors : « gros comment ? » Vous pouvez dire : « gros comme ça » ou encore « gros gros ». (...) Y a-t-il une limite dans le degré ? D'un côté il n'y en a pas : vous pouvez dire « c'est gros gros gros » et, d'un autre côté vous pouvez dire « c'est gros comme... » **et vous faites intervenir un étalon extérieur.** » (1985 : 58-59) (Nous soulignons). La nécessité d'un repère constitue un point commun avec les adjectifs syncatégorématiques ; voir la citation de Cadiot.

<sup>504</sup> Certains adjectifs antonymes présentent cette caractéristique ; voir à ce sujet G. Kleiber (1976) et cette remarque de Cicéron tirée des *Topica* : *Nam alia quoque sunt contrariorum genera, uelut ea quae cum aliquo conferuntur, ut duplum simplum, multa pauca, longum breue, maius minus.* (Cic., *Top.* 49) : « Il y a encore d'autres genres de contraires, par exemple ceux qui impliquent une comparaison, comme double et simple, beaucoup et peu, long et court, plus grand et moins grand. » C'est nous qui soulignons.

<sup>505</sup> Dans son emploi comparatif différenciant, *-ior* peut également être associé à un repère introduit par *quam*.

<sup>506</sup> Le rapprochement effectué avec les constructions comparatives ne semble pas être le seul que l'on puisse effectuer. En effet, il existe en latin une construction prépositionnelle qui paraît plus ou moins équivalente et

Dans l'exemple cité, il est acquis que Fabius est Romain. Son niveau de culture littéraire peut être qualifié d'élevé précisément parce que l'on prend, comme élément de repère, le niveau de culture d'un Romain « standard ».

De plus, Fabius se **distingue** de la norme posée. Il se crée une relation de **discontinuité** entre ce qui est attendu de la norme (les Romains), relativement à la culture littéraire, et l'occurrence examinée (Fabius, un Romain). Autrement dit, *litterae ut in homine Romano* convoque chez le lecteur : *non-multae (paucae)* ; pour Fabius, cependant, les *litterae* peuvent être qualifiées de *multae*. Il s'instaure un rapport de type p / p' entre la propriété attendue de la classe et celle qui est prédiquée de l'occurrence en question.

Dans d'autres cas, *ut N* va référer à une propriété de l'élément pour restreindre l'évaluation :

**593) *Ego enim Catonem tuum ut ciuem, ut senatorem, ut imperatorem, ut uirum denique cum prudentia et diligentia tum omni uirtute excellentem probo ; orationes autem eius, ut illis temporibus, ualde laudo (...).*** (Cic., *Brut.* 294) : « Oui, ton Caton, je l'estime comme citoyen, comme sénateur, comme général, comme un homme enfin supérieur par la sagesse, par l'activité, par toute espèce de vertu ; ses discours, je les trouve fort louables pour son temps (...). »

On remarquera tout d'abord ici la congruence casuelle entre *Catonem* et *ut uirum...* On peut ensuite relever que *uirum* et *illius aetatis principem* désignent des qualités ou des rôles de Caton,. Ils s'inscrivent donc dans un ensemble dont le point commun est le personnage : **Caton**, comme homme politique, comme général, comme orateur<sup>507</sup>. De plus, d'un point de

---

dont nous donnons ici deux exemples, issus de nos sondages, qui nous ont paru pertinents précisément en ce qu'ils ressemblaient aux tours en *ut* :

*Quibus de rebus pro Cluenti uoluntate nimium, pro rei dignitate parum, pro uestra prudentia satis dixisse uideor.* (Cic., *Cluent.* 160) : « Mais il me semble que sur ce sujet, si j'ai égard au désir de Cluentius, j'ai parlé trop longtemps, si j'ai égard à ce qu'exige l'importance de la question, je l'ai fait trop brièvement, mais si j'ai égard à votre esprit de sagesse, j'ai dit tout ce qu'il fallait. »

*Itaque sic uelim existimes, me omnis Achaiae ciuitates arbitrari pro horum perturbatione felices quod iis tu praesis (...).* (Cic., *fam.* 13,28a,2) : « Aussi, crois-le bien, j'estime que toutes les cités d'Achaïe ont de la chance, compte tenu de ces temps troublés, de t'avoir à leur tête. »

<sup>507</sup> On lira avec intérêt l'analyse d'A. Gurwitsch consacrée au champ thématique, dans une optique plus philosophique et phénoménologique avec néanmoins des considérations linguistiques tout à fait pertinentes : l'application de son analyse à la structuration informative en thème et en rhème est stimulante (1957 : 249 sq). Pour notre propos, nous pouvons citer (256-257) : « Rappelons que les notions de thème et de champ thématique doivent être comprises dans un sens purement et strictement descriptif. Le champ thématique est le contexte à l'intérieur duquel le thème se présente effectivement à travers un acte d'expérience donné ; il doit être pris exactement tel qu'il s'offre en vertu des références indicatives qui irradiant le thème. **Par un changement d'attitude, on peut remplacer un champ thématique par un autre, tout en conservant le même thème, comme, par exemple, lorsque nous commençons par considérer un personnage dans son développement personnel, puis nous intéressons à lui quant au rôle qu'il a joué dans une certaine situation dans**

vue informationnel, ces qualités désignées sont acquises et constitutives du personnage<sup>508</sup>. C'est ainsi que ces constructions deviennent comparables à une construction participiale avec le verbe « être » en grec par exemple, le latin étant dépourvu de forme participiale pour ce verbe<sup>509</sup>.

*Vt* pose donc l'existence d'une manière d'être, un « étant », **une facette<sup>510</sup> ou une sous-partie qualitative**. « Caton » est « fragmenté » en une classe de manières d'être envisagées et posées. On pourrait dire qu'il existe un rapport d'inclusion entre Caton et la classe VT représentant les différentes « manières d'être » de Caton<sup>511</sup>.

Les différents *ut p* sont ainsi autant de rôles à la lumière desquels est appréhendé Caton. Ils spécifient donc l'aspect qualitatif pris en considération : ce qui est référentiellement pertinent, ce n'est donc pas le **seul individu** Caton, c'est Caton comme (étant) p.

De fait, la détermination en *ut p* pourrait éventuellement être focalisée : « c'est comme sénateur que je loue Caton et non comme orateur. » Pareil phénomène semble être le cas dans :

---

**laquelle il s'est trouvé à telle période de sa vie. Les champs thématiques peuvent différer les uns des autres au point de ne plus avoir d'élément commun en dehors du thème lui-même. Nous pouvons penser à Goethe, soit comme poète, soit comme ministre au service du duc de Weimar, etc.** » (Nous soulignons).

<sup>508</sup> P. Cadiot (1991 : 80) note à propos de l'exemple « Ce travail a POUR / COMME principe, (...) » : « Les plans, principes, règles ou thèmes relèvent de la description d'un travail (projet, procès ou objet réalisé) : on aura alors *comme* qui a pour caractéristique d'introduire une sous-partie d'un ensemble ou de sa description intrinsèque, pour le décrire séparément. »

<sup>509</sup> Notons l'analyse de J. Emonds (1984) qui reconnaît un statut de « prepositional copula » de « as », facette « prépositionnelle » du « be » verbal. Notons également qu'E. Gilbert, dans un article consacré à « as », part précisément d'une adéquation entre certains emplois de « as » et des emplois de la forme « being » (1998 : 104) : « As an artist himself, our client is in a position to understand its worth » reçoit la paraphrase suivante : « Being an artist himself, our client is in a position to understand its worth. » Le commentaire qui introduit cet énoncé est justement : « Ceci est démontré par la possibilité d'appliquer des paraphrases en « be », marqueur d'identification par excellence, à certaines occurrences de « as ». » Il faudrait cependant expliquer pourquoi c'est une « forme participiale » du verbe « être » qui est utilisée. Voir également à ce propos, Jäger (2002) et Stump (1985 : 41).

Il est possible cependant d'avancer des arguments qui rendent l'identification de *ut* comme une copule difficile à établir. Un argument plaçant pour un statut non copulatif de *ut* est son absence dans des tours où d'autres langues emploient une forme participiale du verbe être. Ainsi, dans l'ablatif absolu, *ut*, à notre connaissance, n'est jamais employé à la place d'une forme participiale de la copule qui n'existe pas en tant que telle en latin. Les textes montrent *Cicerone consule* et non \**Cicerone ut consule* dont une glose en français serait « Cicéron étant consul ».

<sup>510</sup> Ce terme poursuit la métaphore du prisme (E. Katchourian) de l'emploi précédent.

<sup>511</sup> Nous effectuons ici un rapprochement entre cet emploi de *ut* et l'emploi qualifié d'exemplifiant qui pose lui aussi un rapport d'inclusion ou d'appartenance. Dans un cas on aurait un individu qui « contient » des propriétés et dans l'autre une propriété qui « contient » des individus. En latin, on trouve des parallèles syntaxiques intéressants, notamment au niveau de la congruence casuelle, entre ces emplois. Selon nous, cela pourrait tenir au caractère « partitif » des caractérisations attributives. A ce sujet, nous renvoyons à M. Riegel (1985 : 109 sq). Le premier paragraphe : « L'adjectif attribut et le rapport de la partie au tout » commence ainsi : « La relation entre une entité individuelle concrète et ses parties représente un type particulièrement simple et évident de relation interne. »

594) *Probas Lepidi orationes. Paulum hic tibi assentior, modo ita laudes ut antiquas (...)*. (Cic., *Brut.* 295) : « Tu estimes les discours de Lepidus. Je suis un peu de ton avis, du moins si c'est comme anciens que tu les estimes. »

où, *probas Lepidi orationes* est repris dans *laudes* et donc préconstruit<sup>512</sup>. C'est ici *ita (orationes) ut antiquas* qui est informativement principal et nouveau. Cet exemple est précieux car il montre, de façon particulièrement nette, que c'est lui qui restreint la portée de *probas*. Cette modification n'est donc pas accessoire<sup>513</sup> car elle s'oppose à une absence de qualification et s'inscrit dans une classe de propriétés alternatives.

### 6.4.3.3 Fonction attributive liée à une explication ou cause générale

Dans un autre emploi cette construction est le plus souvent traduite ou rendue en français par le tour prépositionnel « en X », ou par la locution « en tant que X ». Ainsi, elle se distingue de la première qui est rendue par « pour » et par « comme »<sup>514</sup>.

Contrairement à ce que l'on observe dans le cas de la construction *ut in homine Romano*, par rapport à laquelle la prédication marque un écart ou une discontinuité, il s'établit ici un rapport de **conformité** ou de **continuité**. Une seconde particularité de la construction est qu'elle présente des différences de portée remarquables et donne lieu, par exemple, à une valeur d'explication et de cause générales :

595) *Ita et tulit dolorem ut uir, et ut homo maiorem ferre sine causa necessaria noluit*. (Cic., *Tusc.* 2,53) : « Ainsi, il supporta la douleur en brave, et aussi, en tant qu'homme, il ne voulut point s'y soumettre davantage, alors que la nécessité ne s'en faisait pas sentir. »

Cet exemple présente l'avantage d'illustrer deux positions et deux portées distinctes de la construction. L'explication de Franckel et Lebaud (1991)<sup>515</sup> qui ont consacré un article à « en » nous paraît pertinente ici. Les deux auteurs (1991 : 71) font remarquer que, dans l'énoncé : « « En » homme avisé, il a réservé sa réponse », on trouve « une qualification par laquelle se fonde la détermination qualitative du spécificateur de l'occurrence dont le situeur affleure dans une explicitation du type « en homme avisé qu'il est ». « Homme avisé » est

<sup>512</sup> Sur cette notion voir *supra*.

<sup>513</sup> Nous nous situons ici au niveau informationnel de l'énoncé.

<sup>514</sup> Dans certains cas, la traduction par « en » ou « en tant que » est acceptable pour cet emploi, ce qui montre d'ailleurs les liens qui unissent les constructions.

<sup>515</sup> Voir également J.J. Franckel (2009 : 157) ; P. Laurendeau (1997), C. Fuchs (1999) et D. Vigier (2008).

analysable **comme spécification circonstancielle de ce qu'il est**. Le situeur doit être recherché à travers l'opération de reprise associée à la fonction de repère de en N. **Il s'agit de la reprise d'un préconstruit que l'on peut gloser sous la forme « Il est un homme avisé. » »**<sup>516</sup>

Les auteurs soulignent également les spécificités de fonctionnement de « en N » selon que ce dernier est en position de repère ou non. Ainsi, « En homme avisé », dans l'énoncé précédent, fonctionne comme un repère ; en revanche, dans « Il a agi en homme avisé », « en homme avisé » (...) s'interprète comme qualification de la façon dont l'homme agi. »

Dans notre énoncé, l'interprétation comparative : « comme un homme brave » (*ut uir*) est également possible, ce qui montre bien que l'on se trouve devant un continuum de valeurs, mais dans ce cas-là il ne serait pas explicitement acquis que le personnage en question est un brave et il n'y aurait donc pas de valeur causale ou explicative. Un exemple comme le suivant montre toute l'importance du contexte et du préconstruit :

**596)** *Si te forte dolor aliquis peruellerit, exclamabis ut mulier, non constanter et sedate feres ?* (Cic., *Tusc.* 2,46) : « Si par hasard tu éprouves quelque tiraillement douloureux, tu te récrieras **comme une femme**, tu ne supporteras pas avec fermeté et avec calme ? »

En effet, hors contexte, cet énoncé est ambigu et la traduction : « tu te récrieras en femme » serait tout à fait acceptable, si le référent de « tu » était une femme. Or ce n'est pas le cas dans ce passage des *Tusculanes* : *tu* désigne un homme dont la manière de crier peut très bien être identifiée à celle d'une femme. Cela montre bien que, dans l'exemple antérieur, la comparaison vaut : « comme un brave qu'il était », c'est-à-dire que l'identification au brave est posée comme acquise antérieurement à l'énoncé et prend une valeur causale.

#### **6.4.3.4 Fonction attributive liée à une évaluation subjective : le cas de Tacite**

Un énoncé, chez Cicéron, atteste un contexte non entrevu et promis à une très large distribution d'emplois en latin post-classique. Il s'agit d'un contexte où une qualité d'une entité est considérée comme un motif d'attitude négative du sujet modal de l'énoncé :

---

<sup>516</sup> C'est nous qui soulignons.

**597)** *In ea est crebra ista uocalium concursio, quam magna ex parte ut uitiosam fugit Demosthenes.* (Cic., *Or.* 151) : « on y rencontre à chaque instant ce choc de voyelles que Démosthène évite presque partout comme un défaut. » (TA)

Kü-St (1955<sup>2</sup>,II,2 : 452) signalent qu'ici le tour est employé, comme son correspondant grec, « bei einem subjektiven Grunde ». Cet emploi est remarquable car la configuration syntaxico-référentielle est distincte par rapport à ce que nous avons vu jusqu'à présent.

En effet, dans ce cas-ci et contrairement aux exemples précédents, il est possible, en français, d'insérer un participe présent entre « comme » et le N situé à sa droite : « Démosthène évite l'hiatus comme étant un défaut ». Cette possibilité caractérise certains emplois de « comme qualifiant » relevés par E. Moline (2005 : 164-165).

Ce qui est exprimé ici, c'est :

- 1) <L'hiatus est un défaut>, pris en charge par Démosthène.
- 2) Démosthène évite l'hiatus.

Ainsi, dans les exemples suivants, illustrant des configurations étudiées précédemment, il n'est pas possible d'insérer un participe :

**598)** *Catonem ut imperatorem probo* : « J'estime Caton comme général ; ?? j'estime Caton comme étant (un) général. »

Ce qu'il faut souligner ici, c'est donc l'apparition de la notion de causalité subjective qui, jusque-là, n'était pas exprimée. Or, dans l'exemple cité, cette valeur modale est claire. L'attribution « être un défaut » est mise au compte de Démosthène. Dans le cas de *Catonem ut imperatorem probo*, pareille glose n'est pas possible ; ce n'est pas parce que j'attribue la qualité ou le rôle p à Caton que je l'approuve.

Un auteur de notre corpus, Tacite, affectionne particulièrement cette construction. Dans ces emplois, *ut* N correspond à une cause subjective.

**599)** *Arruntius, cunctationem et moras suadentibus amicis, non eadem omnibus decora respondit : sibi satis aetatis, neque aliud paenitendum quam quod inter ludibria et pericula anxiam senectam tolerauisset, diu Seiano, nunc Macroni, semper alicui potentium inuisus, non culpa, sed ut flagitiorum impatiens.* (Tac., *ann.* 6,48,1) : « Arruntius, auquel ses amis conseillaient la temporisation et des délais, répondit que l'honneur n'était pas le même pour tous ; il avait, lui, assez vécu, et son seul regret était



d'avoir, au milieu des railleries et des périls, supporté une vieille tourmentée, odieux longtemps à Séjan, maintenant à Macron, toujours à l'un des puissants, sans avoir commis de faute, mais par intolérance des ignominies »<sup>517</sup>

L'utilisation de cette construction est remarquable chez Tacite lorsque X, élément auquel s'applique *ut* N, est accompagné d'un verbe au passif :

**600)** *Ita promissis simul ac minis temptabantur, ut bello impares, in pace nihil amissuri ; neque ideo praetorianum fides mututa.* (Tac., *hist.* 1,75,1) : « Ainsi elles étaient assaillies à la fois de promesses et de menaces, comme incapables de faire la guerre ; mais la fidélité des prétoriens n'en fut pas ébranlée. »

Pour expliquer l'emploi du passif, il est possible d'invoquer des motifs d'ordre pragmatique. La position sujet est celle qui thématise le plus et va rendre particulièrement « saillant » et X et *ut* N qui lui est attaché<sup>518</sup>.

Le lien avec les constructions précédentes peut être établi par la nécessité pour des verbes comme « punir, condamner, accuser, etc. » de se voir justifier par un événement antérieur, qui prend ici la forme de *ut* N<sup>519</sup>.

Ce motif de sanction apparaît comme un motif subjectif ou comme un motif dont l'historien laisse à la charge de celui qui l'avance la sanction. La succession de plusieurs *ut* N, reproduisant plusieurs points de vue, prend alors une valeur polyphonique :

**601)** *Nam Trio, facilis capessendis inimicitii et foro exercitus, ut segnem Regulum ad opprimendos Seiani ministros oblique perstrinxerat ; ille, nisi lacesseretur modestiae retinens, non modo rettulit collegam, sed ut noxium coniurationis ad disquisitionem trahebat.* (Tac., *ann.* 6,11,1) : « Trio, toujours prêt à assumer la charge des inimitiés et rompu à la pratique du forum, avait indirectement reproché à Regulus son indolence à poursuivre les complices de Séjan ; l'autre, qui conservait la mesure à moins d'être attaqué, ne se contenta pas de rabrouer son collègue ; il voulait le soumettre à une enquête, comme coupable de conjuration. »

---

<sup>517</sup> On notera ici la coordination avec *culpa* à l'ablatif exprimant une cause.

<sup>518</sup> Voir pour le français A. Dagnac (2010) qui remarque que les énoncés du type : « Il a été condamné à 15 jours de prison pour avoir frappé un supporter » est très fréquente et même la seule employée dans la presse écrite française de son corpus.

<sup>519</sup> Dans un article consacré aux emplois causaux de « pour », L. Hamelin (2010) souligne à propos de ces verbes : « Ce sont donc des procès dont l'occurrence est nécessairement justifiée par un événement antérieur à leur initiation, comme le souligne Homma (2009 : 188), pour qui le terme Y (ce qui correspond à *ut* N dans notre cas) vient stabiliser après coup l'occurrence de procès en X : « Concrètement, ce qui est exprimé par la partie qui précède « pour » appelle une explication : la justification de la punition. Sinon, l'arrivée à cet état final est entachée d'incompréhension pour le destinataire de l'énoncé. Autrement dit, une valeur punitive est instablement associée au sujet, et, par conséquent, cette association nécessite sa stabilisation en vue de la compréhension intersubjective. »

Le motif précédant la sanction doit être tenu pour vrai ou présenté comme tel par l'agent de la sanction. Au niveau pragmatique, il est une autorité et tient la vérité de N pour acquise, ce qui lui permet d'appliquer ainsi la sanction sur X.

Cette prise en charge subjective peut aller, chez Tacite, jusqu'à créer un effet de discours rapporté<sup>520</sup> et l'on soulignera que les traducteurs ont alors recours, très souvent, à des verbes comme « prétexter » ou « faire croire », qui font bien ressortir l'orientation subjective de la cause rapportée :

**602** (...) *animos diuersis artibus stimulant, primores militum per beneficia Nymphidi ut suspectos, uolgus et ceteros ira et desperatione dilati totiens donatiui.* (Tac., *hist.* 1,25,2) : « (...) on les sollicite par divers procédés, les soldats de première classe en leur faisant croire qu'on les a rendus suspects, la foule des autres en excitant leur colère et leur désespoir d'obtenir jamais la gratification tant de fois différée. »

Ici, il faut souligner le parallèle entre *ut suspectos* et *ira et desperatione dilati totiens donatiui*, venant expliciter *diuersis artibus*.

L'examen des tours qualifiants chez Tacite montre comment un auteur joue avec une construction et la développe. Nous avons volontairement inséré ces constructions dans les tours qualifiants, dans la mesure où la structure *ut* N demeurerait la même. Cependant le tour qualifiant chez Tacite, comme nous allons le voir, amène à s'interroger sur des constructions en *ut* qui présentent la même valeur modale. Il s'agit de constructions relevant du « comme si », de la modalité du « semblant », pourrait-on dire, qui non seulement élargissent la perspective à d'autres constructions en *ut*, mais aussi à d'autres marqueurs comme *quasi* et

---

<sup>520</sup> Les verbes d'accusation, de reproche, etc., sont particuliers à ce propos, comme l'ont noté plusieurs auteurs. Ces verbes que nous avons appelés, faute de mieux, « verbes de sanction », catégorie regroupant des verbes de blâme, de condamnation, etc., ont un statut pragmatique spécifique. Les verbes « critiquer » ou « blâmer », par exemple, font partie de la catégorie des verbes « comportatifs » d'Austin (1970 : 161), « behabitives » ou encore « verbs of judging » (Fillmore 1971 : 273). Ces verbes sont tout à fait intéressants dans le sens où leur complément peut être ce qu'ils appellent un « object of judgment » ou un « content of judgement ». Fabricius-Hansen & Saebo (2011) citent les deux exemples suivants :

(130) Einstein kritisierte, dass Bohr die Kausalität aufgegeben hatte. « Einstein criticized Bor for having abandoned causality »

(131) Einstein kritisierte, dass Bohr voreilig die Kausalität aufgegeben habe. « Einstein criticized Bohr for having prematurely abandoned causality. »

et notent : « In (130), what Einstein uttered is not specified, but whatever it was understood as a criticism of the fact that Bohr had abandoned causality, while in (131), what Einstein uttered was that Bohr had prematurely abandoned causality – and this is understood as a criticism of some familiar fact (in this case probably the fact that Bohr had abandoned causality). »

*tamquam*, suivis entre autres, du subjonctif. Ainsi, ce qui est tout à fait remarquable, c'est que l'on observe des constructions parallèles, quasi équivalentes, dans des énoncés comme :

**603)** *Carsidius Sacerdos, reus tamquam frumento hostem Tacfarinatem iuisset, absolutur, eiusdemque criminis C. Gracchus.* (Tac., ann. 4,13,2) : « Carsidius Sacerdos, accusé d'avoir fourni du blé à l'ennemi de la patrie Tacfarinas, est absous, ainsi que C. Gracchus, sous la même inculpation. »

**604)** *Exim Cotta Messalinus, saeuissime cuiusque sententiae auctor eoque inueterata inuidia, ubi primum facultas data, arguitur pleraque : C. Caesarem quasi incertae uirilitatis et, cum die natali Augustae inter sacerdotes epularetur, nouendialem eam cenam dixisse ; querensque de potentia M. Lepidi ac L. Arruntii, cum quibus ob rem pecuniariam disceptabat, addixisse : « Illos quidem senatus, me autem tuebitur Tiberiolus meus . »* (Tac., ann. 6,5,1) : « Puis Cotta Messalinus, instigateur des motions les plus cruelles et, pour ce fait, objet d'une haine invétérée, subit, dès que l'occasion s'en présenta, de nombreuses accusations : il aurait taxé C. Caesar d'une virilité douteuse ; au cours d'un banquet entre prêtres le jour anniversaire d'Augusta, il aurait dit que c'était un repas funéraire ; se plaignant du pouvoir exercé par M. Lepidus et L. Arruntius, avec lesquels il avait une discussion d'intérêt, il aurait ajouté : « Ils auront, eux, le sénat pour les défendre, mais moi mon petit Tibère. »

#### 6.4.4 L'habitude comme comparant : *ut fit et ut solet*

Avec cette première construction, nous entamons l'examen de tours en *ut* qui se présentent le plus souvent sous la forme *ut p*, *p* étant un simple prédicat, comme on le verra, tels *fit*, *solet*, *opinor* ou *dico*. Ces emplois pourraient être rassemblés sous l'étiquette « médiatifs »<sup>521</sup>, dans le sens où le comparant va être le garant de l'énoncé.

L'habitude est un bon garant. La comparaison et le comparant présentent, en effet, des affinités nettes avec le générique<sup>522</sup> et l'habitude. Cette affinité est telle que « l'habitude » peut devenir le comparant lui-même : « comme d'habitude »...

---

<sup>521</sup> Il existe une littérature abondante consacrée au « médiatif » ou à l'évidentialité. Nous renvoyons, entre autres, à G. Lazard (2001) ; A. Y. Aikhenvald (2004) et A. Donabédian (2001-2002).

<sup>522</sup> I. Tamba-Mecz (1981 : 135), dans son analyse de la référence dans les figures comparatives, explique que la relation comparative « impose le repérage du comparant au comparé, déterminant de la sorte une orientation référentielle qui part du comparé, repéré par rapport à la situation énonciative, et aboutit au comparant repéré contextuellement (de manière directe, ou à travers des relais relationnels. » Elle ajoute : « Une telle organisation référentielle permet au comparant, qui correspond régulièrement au complément de comparaison, d'être ou non repéré de son côté à la situation énonciative. S'il s'agit d'un nom, celui-ci sera accompagné, par conséquent, d'un prédéterminant qui est la trace d'une détermination de type **générique**. » C'est nous qui soulignons. Sur le générique et l'habituel, nous renvoyons à Kleiber (1987b).

Dans le cas de *ut fit*, ce qui est intéressant, c'est le faible apport sémantique des éléments de la construction<sup>523</sup>, le comparé paraissant être comparé, avec lui-même, en quelque sorte.

#### 6.4.4.1 La contingence comme repère : *ut fit*

En employant *ut fit*, l'énonciateur a recours à une identification entre l'événement qu'il relate et la classe d'événements ou de situations à laquelle appartient cet événement. Ainsi, son propos devient une manifestation en situation d'un événement générique. Les propriétés notionnelles de *fio* affectent l'événement qu'il introduit d'une modalité contingente<sup>524</sup>.

Ainsi, dans cet exemple de notre corpus secondaire :

**605)** *Postquam belligerant Aetoli cum Aleis, / Ut fit in bello, capitur alter filius.*  
(Plaut., *Capt.* 24-25) : « Plus tard, pendant la guerre entre Étoliens et Éléens, l'autre fils est fait prisonnier – ce sont choses qui arrivent – (...). »

il devient possible de préciser les phénomènes observés. *In bello* marque la construction d'une classe de situations : *in bello*<sub>i</sub>, *in bello*<sub>j</sub>,... que nous pouvons noter (*in bello*)<sub>k</sub>. *Fit* indique quant à lui, que pour toute Sit (situation) comprise dans la classe (*bello*)<sub>k</sub>,

---

523 Certains auteurs ont montré que *fieri* ou *facere* fonctionnent comme des verbes vicaires. Ainsi, C. Bodelot (2000 : 71-72) souligne ce rôle, dans le cas où *facio* ou *fieri* introduisent une complétive en *ut* : « Dépourvus d'autonomie référentielle, *facere*, *agere* ne peuvent, dans ce cas, se définir que par rapport à une expression verbale pleine qu'ils annoncent ou qu'ils reprennent. Détenant un rôle vicariant, ils sont – à l'instar du passif *fieri* qui est employé pour suppléer n'importe quel verbe d'activité ne nécessitant pas d'initiative personnelle (Rosén, 1989 : 206) – dépourvus de toute valeur conative. » L'emploi de *fio* ou de *facio* semble donc fortement grammaticalisé et l'on peut se demander s'il n'en n'est pas de même dans les comparatives auxquelles nous nous attachons.

<sup>524</sup> Nous nous fondons ici sur les travaux de J.J. Franckel (1989 : 165-166) : Il existe deux modes de construction d'un procès : « une construction, associée à un repère temporel, par lequel le procès fait l'objet d'un ancrage dans le temps et dans les faits. L'autre, relevant d'un repère de type subjectif qui s'opère hors de tout ancrage dans le temps. Il peut, en particulier, correspondre à de l'envisagé, du prévu (souhaité ou redouté), de la visée (il se trouve fondé à travers une téléonomie), à du validable. Cette construction correspond à la prise en charge par un sujet de la structuration du domaine notionnel associé au procès. » Dans le premier mode de construction : « (...) le procès ne puise sa positivité que de son ancrage dans le temps. Cette positivité n'a, cette fois, rien de qualitatif. Elle n'est *a priori* ni bonne ni mauvaise. Le procès survient, se manifeste, indépendamment de toute anticipation, de toute prise en charge subjective. Ce n'est qu'au travers d'une construction seconde que cette survenue peut faire l'objet d'une appréciation ou d'une modulation subjective. Mais, en tant qu'à travers cette construction première, il échappe à toute détermination subjective, et en particulier à toute intentionnalité, le procès se voit facilement associé à une valeur domageable. » Avec *fio*, comme avec *evenit*, *accidit*, etc., le procès ne fait l'objet que d'une simple inscription dans le temps : il se trouve un instant *t* qui localise le procès, sans anticipation subjective. On peut faire ici remarquer que *ut fit* apparaît justement associé à des événements dont la survenue n'est pas anticipée.

la survenue du procès p est validable. Autrement dit, l'événement p devient, à la manière d'une propriété, une caractéristique de *in bello*. Toute situation comprise dans la classe de situations construite comme repère (*in bello*) peut localiser p. La généralité exprimée ici affecte les événements et leur survenue, susceptibles d'être actualisés dans une classe de situation.

#### 6.4.4.2 *Vt fit* et la comparaison

Il faut noter que *ut fit* partage le fait de ne jamais apparaître sous la forme d'un D1, comme *ut opinor*, *ut dico*, etc.

Ce phénomène, selon nous, montre une différence dans l'opération de comparaison à l'oeuvre dans les deux cas. Dans les deux premiers énoncés, comprenant une corrélation, la structure comporte un comparant, un comparé et une propriété commune. Avec *ut fit*, dans l'autre exemple, il n'en va pas de même. L'objet de l'énoncé n'est pas d'établir une comparaison identifiante mais d'utiliser comme cadre une identification **établie**. La structuration globale de l'énoncé est donc tout à fait distincte. Il ne s'agit plus de considérer que l'on se trouve devant une construction de type *ut* comparant, *sic* comparé, qui formerait globalement une identification, comme dans cet exemple cité :

606) *Quod consilium uirtutibus cantionum anteuortit et ut illa Medea unius dieculae a Creone impetratis indutiis totam eius domum filiamque cum ipso sene flammis coronalibus deusserat, sic haec deuotionibus seeulchralibus in scrobrem procuratis, ut mihi temulenta narrauit proxime, cunctos in suis sibi domibus tacita numinum uiolentia clausit, ut toto biduo non claustra perfringi, non fores euelli, non denique parietes ipsi quiuerint perforari (...).* (Apul., *apol.* 1,10) : « Mais elle prévint ce dessein par la vertu de ses incantations, et de même que la fameuse Médée, ayant obtenu de Créon un jour seulement pour tout délai, consuma dans les flammes jaillies d'une couronne toute la maison du vieux roi et sa fille et lui-même, ainsi Méroé, en procédant sur une fosse à des dévotions sépulcrales, comme elle me l'a raconté récemment un jour qu'elle était ivre, tint tous les habitants enfermés dans leurs propres demeures par la force muette des puissances divines. Pendant deux jours entiers, on ne parvint ni à forcer les serrures, ni à arracher les portes, ni même à percer les parois. »

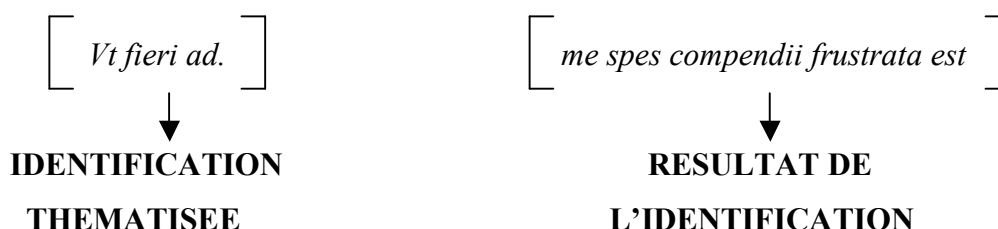
Mais il s'agit de voir une structure de type : 1) une comparaison établie est utilisée comme cadre (*ut fit*) ; 2) la conséquence ou le fruit de cette comparaison est matérialisée sous la forme (p) :

607) *Sed ut fieri adsolet, sinistro pede profectum me spes compendii frustrata est ; omne enim pridie Lupus negotiator magnarius coemerat.* (Apul., *met.* 1,5) : « Mais, comme il arrive, j'étais parti du pied gauche, et le bénéfice sur lequel je comptais, j'en ai été frustré : la veille, en effet, le négociant en gros Lupus avait tout enlevé en bloc. »

Dans un cas, l'énoncé construit et valide une identification ; dans l'autre, il utilise, comme premier point, une comparaison validée et la suite de l'énoncé consiste à poser ce qui découle de ce premier point. Pour résumer, nous considérons donc que l'on observe deux structures différentes de comparaison :



**IDENTIFICATION**



Dans un cas, la prédication consiste donc à comparer : à partir d'un élément X, et à dire que pour ce qui est d'une propriété z,  $X = Y$  ; dans l'autre, la prédication consiste à partir d'une identification : étant admis que  $X = Y$  ; et à dire ce qui découle de cette identification. Dans ce second cas, qui nous occupe ici, **la comparaison et non plus la comparative** prend une valeur cadrative. De plus, la comparaison étant utilisée comme cadre, elle signale que l'énoncé p qu'elle contient est admis, de type : « *fit ut p* est admis et peut servir de repère. »

Le contenu de ce cadre étant posé comme admis, il échappe donc à la problématique du vrai / faux, et l'énoncé p étant sous sa portée, il résulte que p apparaît comme une manifestation d'une éventualité événementielle ou d'une genericité admise. *Vt fit* joue donc le rôle de garant de p. En effet, si l'éventualité contenue dans *ut fit* est posée comme admise, si « il arrive que P (P note la classe d'événements p) » est admis, p, en tant que manifestation événementielle de P, devient du coup difficilement contestable.

### 6.4.4.3 Portée et latitude positionnelle

*Vt fit* nous semble avoir une portée, pour les exemples à notre disposition, extrapredicative. Ainsi, dans l'exemple :

**608)** *Sub unius prodigii, ut fit, mentionem alia quoque nuntiata (...)* (Liv., 27,37,1) : « La mention d'un prodige en *fit*, comme d'habitude, annoncer d'autres (...). »

La comparative, en incise, porte sur l'ensemble de l'énoncé. Il s'agit d'une intrusion de l'historien qui, partant d'une situation précise, inclut l'événement relaté dans une dimension générale, dans l'ordre des choses. Ainsi, la portée maximale de *ut fit* est celle de la prédication globale et non celle de l'énonciation, contrairement aux comparatives en *ut + uerba dicendi* qui peuvent s'appliquer à différents niveaux<sup>525</sup>.

Une autre différence par rapport à cette dernière construction est signalée par C.W. Mendell : « It must not be overlooked that these instances all show a distinct difference from those like *ut spero* or *ut dico*. The *ut* is indispensable. It contains within itself an element which is essential and which forms the bond with the contiguous clause. »<sup>526</sup> Il est en effet vrai que *spero* ou *dico* peuvent être employés sans *ut* ; mais *ut dico* et *dico* seul peuvent ne pas avoir le même sens. Dans :

**609)** *Tutior at quanto mers est in classe secunda, / libertinarum dico (...)*. (Hor. sat. 1,1,47-48) : « Combien la marchandise offre plus de sûreté dans la seconde classe, je veux dire chez les affranchies (...). »

*dico* provoque l'effet d'une reprise et d'une requalification ou reformulation. C. Fuchs a montré, en s'appuyant sur des exemples français, que ces opérations de paraphrase imposent une opération d'identification<sup>527</sup>. Celle-ci est manifeste en latin dans le cas de l'emploi de *id est*. *Dico* agit ici comme un « marqueur de reformulation paraphrastique ». Mais c'est son rapport au dire et à la situation d'énonciation qui lui permet de fonctionner ainsi.

De même, *ut fit*, s'oppose, du point de vue de la portée, aux constructions en *ut* intrapredicatives, qui occupent la fonction d'adverbe de prédicats comme dans :

---

<sup>525</sup> Voir notre étude à ce sujet (2004) et le volet du présent travail consacré aux constructions en *ut + uerba dicendi*.

<sup>526</sup> C.W. Mendell (1925 : 312).

<sup>527</sup> C. Fuchs (1994 : 36 et Chapitre IV). Pour le latin, nous renvoyons à l'étude de C. Bodelot (2008).

610) *Quare ars est apud te ministrare nec temere et ut libet collocatur argentum sed perite seruitur et est aliquis scindendi obsonii magister ?* (Sen., dial. 7,17,2) : « Pourquoi est-ce un art chez toi que le service de la table ? Pourquoi, au lieu de distribuer l'argenterie au hasard et capricieusement, met-on tant d'habileté dans le service et as-tu un maître découpeur ? »<sup>528</sup>

*Vt fit* ne fonctionne donc pas comme complément de manière du prédicat de l'énoncé. Nous disposons ainsi de deux « frontières de portée » : *ut fit* ne porte pas sur l'énonciation ni sur le prédicat mais sur l'ensemble de la prédication.

En tant que constructions à portée extrapredicative, les constructions en *ut fit* jouissent d'une liberté de placement importante. Elles peuvent ainsi apparaître en position initiale :

611) *Sed ut fieri adsolet, sinistro pede profectum me spes compendii frustrata est ; omne enim pridie Lupus negotiator magnarius coemerat.* (Apul., met. 1,5) : « Mais, comme il arrive, j'étais parti du pied gauche, et le bénéfice sur lequel je comptais, j'en ai été frustré : la veille, en effet, le négociant en gros Lupus avait tout enlevé en bloc. »

en position médiane :

612) *Sub unius prodigii, ut fit, mentionem alia quoque nuntiata (...)* (Liv., 27,37,1) : « La mention d'un prodige en fit, comme d'habitude, annoncer d'autres (...). »

Et en position finale de proposition :

613) *Sin autem aut morum aut studiorum commutatio quaedam, ut fieri solet, facta erit aut in rei publicae partibus dissensio intercesserit (loquor enim iam, ut paulo ante dixi, non de sapientium, sed de communibus amicitiiis), cauendum erit, ne non solum amicitiae depositae, sed etiam inimicitiae susceptae uideantur.* (Cic., Lael. 77) : « Et si les caractères ou les goûts subissent quelque modification, comme cela arrive d'habitude ; si les positions politiques font apparaître un désaccord (je ne parle plus en effet, comme je viens de le dire, de l'amitié des sages, mais de sa forme ordinaire), il faudra éviter de laisser croire qu'on n'a abandonné une amitié que pour se lancer dans une inimitié. »

Cette liberté de positionnement peut ainsi être opposée à celle des séquences exemplifiantes, qui, elles, n'apparaissent pas à l'initiale de l'énoncé<sup>529</sup>.

<sup>528</sup> Exemple emprunté à A. Revuelta-Puigdollers (2002 : 209).

<sup>529</sup> Nous renvoyons au volet consacré à *ut* exemplifiant.



#### 6.4.4.4 *Vt solet*

*Soleo* prend, dans certains emplois, une valeur d'habitude au sens entendu<sup>530</sup> de seconde nature. Associé à un animé, *soleo* indique que la propriété est une caractéristique du sujet, au sens de propriété distinctive. Le lien entre le sujet et cette propriété est étroit. Dans cet exemple de Plaute :

**614) *Facis ut alias res soles.*** (Plaut., *Amph.* 185) : « Je te reconnais bien là » (*scil.* « Tu fais comme tu as l'habitude de faire pour les autres choses »).

*Vt alias res soles* est une caractéristique de l'interlocuteur<sup>531</sup> et l'énonciateur prédique l'identification d'un fait ponctuel avec une habitude générale. On comprend par là qu'il soit associé à des adverbes :

**615) *Valde hoc uelim antequam proficiscare amanter, ut soles, diligenter conficias.*** (Cic., *Att.* 2,4,1) : « Je souhaite fort que tu termines cette affaire avant ton départ avec le dévouement et le soin scrupuleux qui te sont habituels. »

#### 6.4.5 *Vt p* comme « point de vue » et garant

L'habitude peut ainsi être un adjuvant utile à l'énonciateur pour asseoir son énoncé. Dans cette même fonction, il peut également employer pour modaliser son énoncé d'autres « sources » qui vont jouer un rôle de garant. Les verbes utilisés sont généralement, mais pas obligatoirement des *uerba putandi* ou *sentiendi*. Ces verbes montrant une asymétrie notée par plusieurs chercheurs<sup>532</sup>, entre la première personne et les autres, nous avons observé, dans notre présentation, cette distinction.

---

<sup>530</sup> Voir l'analyse de Ducrot citée par Kleiber : (1987 : 29 citant O. Ducrot 1979 : 19) : « En disant qu'une action est habituelle, on affirme plus que son caractère répétitif. On pose que la répétition n'est pas accidentelle, mais qu'elle manifeste une disposition, une tendance (...). C'est cet aspect de l'habitude qui me semble sous-tendre la formule aristotélicienne selon laquelle *l'habitude est une seconde nature* : bien qu'elle ne manifeste pas une nature au sens premier, c'est-à-dire un prédicat essentiel, la disposition habituelle est cependant une sorte d'imitation de la nature dans le domaine des prédicats accidentels. »

<sup>531</sup> D'après les auteurs du *Signifié du Verbe* (1994 : 402), « on peut (donc) considérer que *soleo* est toujours accompagné d'un complément verbal dont la forme, lorsqu'il est exprimé, est toujours l'infinitif. »

<sup>532</sup> Voir, entre autres, V. Descombes (2004 : 190 sq) qui s'appuie abondamment sur Wittgenstein, *Remarques sur la philosophie de la psychologie*, t.1. §836).

### 6.4.5.1 Première personne

Dans un nombre impressionnant de cas, la construction introduite par *ut* va être employée pour marquer que q, dans *ut p*, q découle d'une identification avec p qui fait office de point de vue :

**616)** *Antiquo enim uocabulo mamma rumis, ut opinor.* (Varro, *rust.* 2,1,20) : « Car rumis est, à mon avis, un ancien nom du pis. »

Ce point de vue peut être tout à fait divers. Il peut s'agir de celui de l'énonciateur, comme dans l'exemple précédent où *ut opinor* correspond à « à mon avis, selon moi, etc. »<sup>533</sup>. Dans cet exemple, la prise en charge de l'énoncé revient à l'énonciateur et à lui seul. Il s'agit ici d'un jugement et non d'un fait objectif.

**617)** *Quem tu Corcyrae, ut mihi aliis litteris significas, strictim attigisti, post autem, ut arbitror, a Cossinio accepisti.* (Cic., *Att.* 2,1,1) : « Tu l'as, comme une autre lettre de toi me l'apprend, rapidement parcouru à Corcyre, et depuis tu as dû le recevoir des mains de Cossinius. »

Ici *ut arbitror* fonctionne comme une modalisation de l'énoncé et signale précisément que *accepisti* (...) est un jugement et non pas un fait objectif. L'énonciateur infère d'indices<sup>534</sup>, comme, par exemple, le temps écoulé depuis la remise la lettre, le contenu de son énoncé. Il en va de même dans cet autre exemple de Cicéron où ces « indices » ou « raisons » qui sont à la source de son jugement sont explicitement exprimés<sup>535</sup> :

**618)** *Nullas, ut opinor, insidias hostium, nullam proelii dimicationem (...) pertimescimus, quae persaepe sapientissimis uiris acciderunt, ut, quemadmodum gubernatores optimi uim tempestatis, sic illi impetum fortunae superare non possent. (...) constat enim ea prouincia primum ex eo genere sociorum quod est ex hominum omni genere humanissimum, deinde ex eo genere ciuium qui aut, quod publicani sunt, nos summa necessitudine attingunt, aut, quod ita negotiantur ut locupletes sint, nostri consulatus beneficio se incolumes fortunas habere arbitrantur.* (Cic., *epist. Q. Fr.* 1,1,5) : « Nous n'avons à redouter, je pense, ni de tomber dans une embuscade, ni d'avoir à livrer une bataille rangée (...) toutes choses qui sont arrivées fort souvent aux chefs les plus habiles et, comme les meilleurs pilotes en face des éléments déchaînés, les ont mis dans l'impossibilité de résister (...) Ta province, en effet, comprend d'abord

<sup>533</sup> Pour une analyse de ces tours en fr., nous renvoyons à D. Coltier & P. Dendale (2004) ainsi qu'à la thèse de G. Schrepfer-Andre: *La portée phrastique et textuelle des expressions introductrices de cadre énonciatifs : les syntagmes prépositionnels en « selon X »*, 2005, Paris III.

<sup>534</sup> Voir, à ce propos, G. Schrepfer-Andre (2005 : 28-29).

<sup>535</sup> A ce sujet, voir également le chapitre consacré à *quantu(s)* sous le §5.4.1.

des alliés qui sont ce qu'il y a de plus civilisé parmi les hommes, puis des citoyens romains dont les uns ; étant publicains, tiennent à nous par les liens les plus étroits, et dont les autres, faisant des affaires qui les enrichissent, estiment qu'ils doivent à mon consulat la préservation de leurs fortune. »

D'autres configurations permettent au locuteur d'indiquer que l'origine de ce qu'il énonce n'émane pas de sa subjectivité mais, au contraire, d'un garant extérieur. La proposition en *ut* peut alors contenir elle-même la source de l'information :

**619)** *Da enim supremum tempus, exspectemus Tartessorum regis aetatem – fuit enim, ut scriptum uideo, Arganthonius quidam Gadibus, qui octoginta regnauerit annos, centum uiginti uixerit – sed mihi ne diuturnum quidem quicquam uidetur in quo est aliquid extremum.* (Cic., *Cato* 69) : « Prends le maximum de durée, escomptons le même âge que le roi des Tartessiens – car l'histoire m'apprend qu'à Gadès un certain Arganthonius règna quatre-vingts ans et en vécut cent vingt – mais je ne puis pas même trouver long quoi que ce soit qui a une fin. »

L'énonciateur s'efface en tant que garant pour déléguer à cette fonction une source écrite. Il nous semble que l'on retrouve ici la fonction cadrative d'identification thématisée que l'on a observée pour *ut fit*. L'énoncé implique, dans sa construction, plusieurs phases : 1) *uideo q scriptum esse* et 2) *ut uideo scriptum esse*, q, c'est-à-dire que l'énonciateur prend comme thème une identification acquise avec ce qu'il a sous les yeux et pose que de celle-ci découle q.

#### 6.4.5.2 Autres garants

Le sujet énonciateur peut ainsi s'effacer en tant que garant et affecter à cet emploi une classe très diversifiée de garants extérieurs. Son énoncé peut être placé directement sous la « responsabilité » de l'interlocuteur :

**620)** *Scipsit autem heredes tam hoc testamento quam priore, quod lectum est, matrem cum fratre, cui, ut uides, admodum puero eandem illam filiae suae machinam Rufinus admouet (...).* (Apul., *apol.* 97,7) : « Ceux qu'il a désignés comme héritiers dans ce testament, aussi bien que dans le premier, dont on a donné lecture, c'est bien sa mère et son frère, contre la jeunesse duquel Rufinus, comme tu le vois, met en oeuvre une fois de plus ses machines de siège, je veux dire sa fille (...). »

ou d'un tiers :

**621)** *Veteres quidem medici etiam carmina remedia uulnerum norant, ut omnis uetustatis certissimus auctor Homerus docet, qui facit Vlixi de uulnere sanguinem profluentem sisti cantamine.* (Apol., apol. 40,4) : « Les médecins de jadis connaissaient même les charmes comme remèdes aux blessures : c'est ce que nous apprend Homère, notre plus sûr garant en matière d'antiquité, quand il nous montre le sang qui coule de la blessure d'Ulysse arrêté par des incantations. »

Ces constructions touchent donc à l'énoncé dans son ensemble, et même à l'assertion. A. Revuelta-Puigdollers les range dans la catégorie qu'il appelle « Actitud Proposicional »<sup>536</sup>. Elles sont extrêmement courantes car elles permettent à l'énonciateur d'attribuer la source de son énoncé à autrui, de se désengager en tant que support subjectif de la vérité d'une assertion.

Ce mode de fonctionnement se retrouve également au niveau de l'énonciation.

#### **6.4.6 *Vt* le dit et le dire, les comparatives méta-énonciatives**

Dans ce dernier emploi, nous étudierons des comparatives affectant plus précisément le dit et l'énonciation, le dire. Ces comparatives, en incises, fonctionnent comme des « commentaires » de l'énonciateur sur son propre discours et se rapprochent, par cette fonction, de ce que l'on trouve en fr. dans :

**622)** « Au fond de vous, il y a une sorte de une sorte, disons, de pulsion à détruire. » (Débat, France Culture, 1.12.83, cf. J. Authier-Revuz, 1995<sup>b</sup>, p. 187, *sic*)

Le latin présente également ce genre de commentaire ou d'incise ; par exemple, pour introduire une précision ou une auto-correction :

**623)** *Stuporem hominis uel dicam pecudis attendite,* (Cic., *Phil.* 2, 30) : « Remarquez la stupidité du personnage, ou plutôt de la bête. »

Il apparaît, si l'on observe ces incises rectifiant ou glosant le dire, que différentes propositions subordonnées circonstancielles sont également utilisées à cette fin. Ces dernières

---

<sup>536</sup> On renverra également à l'étude de A.M. Bolkestein (1998 : 28) qui examine plusieurs incises de ce type et qui, dans son corpus, constate, par exemple, l'absence de *\*ut credo*. Beaucoup de questions restent en suspens pour ce type d'emploi qui exigerait des études minutieuses de chaque verbe auquel elle est associée. Il serait ainsi peut-être possible de relever et de comprendre des différences subtiles entre *ut opinor*; *ut arbitror*, etc.

sont traditionnellement assimilées à la classe de l'adverbe, leur portée<sup>537</sup>, comme celle de ce dernier, connaît différents degrés et s'échelonne sur quatre niveaux : noyau prédicatif, prédication, proposition et illocution<sup>538</sup>. Les propositions subordonnées qui nous intéressent se rangent dans la dernière classe.

Le caractère problématique de ces propositions subordonnées et l'embarras qu'elles causent aux linguistes qui les étudient transparait, en outre, dans le nom qui leur a été attribué. Par exemple, dans le cas des propositions finales, certains parlent de « pseudo-finales » ou de « semi-finales »<sup>539</sup>, considérant que l'on touche là aux limites de la construction finale et que l'on a affaire à des propositions au caractère syntaxique ambigu. On rencontre de même des « pseudo-conditionnelles, des pseudo-causales » et « des « pseudo-comparatives »<sup>540</sup>. Malgré leur fréquence importante, ces dernières n'ont pas, contrairement aux précédentes, bénéficié d'un examen précis de la part des chercheurs.

#### 6.4.6.1 Essai de typologie des comparatives méta-énonciatives en *ut* + *uerba dicendi*

A. Revuelta Puigdollers<sup>541</sup> range indistinctement celles-ci dans une grande classe qu'il appelle : *Modo de Ilocución*. Il mentionne que, dans ces cas, la comparaison s'effectue entre ce que le locuteur dit et ce qu'il a dit ou ce qu'il va dire dans son discours. Notre corpus fournit un grand nombre d'exemples de ce phénomène :

**624)** *At ego, ut dixi, multiiuga sacra et plurimos ritus et uarias cerimonias studio ueri et officio erga deos didici.* (Apul., *apol.* 55,9) : « Eh bien, moi, comme je viens de le dire, ce sont des cultes de tout ordre, des rites nombreux, des cérémonies variées que, par amour de la vérité et par piété envers les dieux, j'ai voulu connaître. »

<sup>537</sup> Pour une définition de la notion de portée, voir F. Neveu, (2000 : 87) : « La portée d'un opérateur linguistique est le point précis de l'énoncé (tel ou tel constituant) sur lequel s'exerce le fonctionnement sémantique de cet opérateur de discours. (...) Le mécanisme sémantique de la portée (...) ne saurait être réduit au seul cadre phrastique. » Voir également à ce propos, chapitre I §1.2.6.

<sup>538</sup> Voir à ce sujet, S.C. Dik, K. Hengeveld, E. Vester, C. Vet, (1990 : 25-70) et H. Pinkster, (1995 : 4) ; R. Schrod (2002 : 311) appuie ces vues théoriques d'exemples : 1) Helga reiste *nach* Wien. 2) Helga reiste *schnell* nach Wien ; 3) Helga reiste *gestern* schnell nach Wien. 4) Helga reiste *warscheinlich* gestern schnell nach Wien. 5) *Aufrichtig gesagt*, reiste Helga warscheinlich gestern schnell nach Wien. Il ajoute : « Mann kann erwarten, dass sich die Unterschiede zwischen den einzlenen Rängen auch im syntaktischen Verhalten zeigen. »

<sup>539</sup> Voir à ce propos, H. Pinkster (1995 : 43) ; H. Vairel (1981 : 256) et C. Bodelot (2000 : 236)

<sup>540</sup> Pour une présentation générale de cet ensemble de propositions subordonnées, voir, H. Menge (2000 : 886-889), qui parle de **Parenthetische Gliedsätze** et de **Pseudoadverbiale parenthetische Gliedsätze**.

<sup>541</sup> A. Revuelta Puigdollers (2002 : 206-207).

Ces comparatives ont pour fonction, selon lui, non pas de signaler une attitude du locuteur sur son propos, mais d'asseoir une assertion nouvelle grâce à une assertion préalablement reconnue et affirmée. Elles affectent donc l'acte de parole et se distinguent des autres comparatives par les deux traits suivants :

- Il est toujours fait référence aux participants de l'acte discursif : locuteur (1<sup>ère</sup> personne) et interlocuteur (2<sup>ème</sup> personne).
- Il est fait mention du discours au moyen de différentes expressions : *supra*.

Un regard même rapide jeté sur les différents textes révèle cependant des cas où ces comparatives ne présentent pas les mêmes caractéristiques :

**625)** (...) *cum isdem ad calcem, ut dicitur, peruenire*. (Cic., *Lael.* 101) : « (...) et d'atteindre avec elles, comme on dit, la ligne d'arrivée. »

Dans cet exemple, il ne paraît pas adéquat de parler, d'un point de vue pragmatique, d'une assertion assise nouvelle grâce à une assertion préalablement reconnue, affirmée ou sur le point de l'être. Ici, le phénomène est différent, la comparaison ne porte pas sur un dit, mais sur deux manières de dire.

Enfin, le latin dispose d'un second verbe dont le *DELL*<sup>542</sup> signale qu'il devient, par affaiblissement de sens, synonyme de *dico* : *aio*. Il s'agit d'un verbe défectif dont certaines formes sont employées très fréquemment en incise dans des comparatives, pour marquer, par exemple, l'insertion d'une citation :

**626)** *Principio qui potest esse « uita uitalis », ut ait Ennius, quae non in amici mutua beneuolentia conquiescit ?* (Cic., *Lael.* 22) : « D'abord comment peut-il exister une « vie vivable », comme dit Ennius, si elle ne trouve pas l'apaisement dans les sentiments partagés avec un ami ».

ou d'une expression idiomatique :

**627)** *Agamus igitur pingui, ut aiunt, Minerua*. (Cic., *Lael.* 19) : « Agissons donc, comme on dit, avec notre bon gros sens. »

---

<sup>542</sup> *DELL* : 18.

En somme, il semble que l'on soit devant deux types différents d'un point de vue pragmatique : un premier faisant référence à une assertion et permettant d'asseoir une autre assertion et un second faisant référence à une manière de dire que le locuteur compare à la sienne.

#### 6.4.6.2 Manière de dire vs contenu de l'assertion

Cette opposition pragmatique est matérialisée dans certaines langues par des marques formelles<sup>543</sup>. J. Authier-Revuz établit une distinction claire entre les comparatives portant sur le contenu de l'assertion et les comparatives portant sur la manière de dire<sup>544</sup> en fr.. Dans un cas, le locuteur établit une identification de « manière de dire » ou de « forme ». Pour reprendre les mots d'A. Ouzounian<sup>545</sup> qui étudie ce type de construction en arménien classique : « L'énonciateur intègre dans son discours la parole d'un autre, il en use, se l'approprie tout en signalant par l'incise qu'il s'agit d'une parole qui n'est pas la sienne, en marquant une certaine distance avec elle. » Dans l'autre cas, l'identification ne porte plus sur cette conformité de dire mais sur une identité de contenu d'assertion. Un énoncé tel :

**628)** Jean a relooké sa cuisine, comme **le** disait Marie, contre l'avis de celle-ci.

pourrait être glosé en : J'asserte cela – Jean a relooké sa cuisine – comme Marie assertait cela.

Mais un énoncé tel que :

**629)** Jean a relooké sa cuisine, comme Marie disait, à l'insu de celle-ci.

n'exige pas la même glose, il pourrait être paraphrasé par : Je dis ce mot « relooké » comme Marie disait ce mot « relooké ». Or, comme le souligne l'auteur, l'identité entre les manières de dire n'implique pas une identité d'assertion.

Le latin ne semble pas distinguer formellement les deux types de comparatives mais, sur le plan sémantico-pragmatique, il existe une différence en latin comme en français. Ainsi,

---

<sup>543</sup> Voir le paragraphe suivant et la note 547.

<sup>544</sup> Cf. J. Authier-Revuz (1995 :189-191).

<sup>545</sup> Voir A. Ouzounian (1992 : 167).

nous n'avons relevé aucune forme pronominale objet du dire complément de *dico* ou *aio* qui donnerait lieu à une comparative de type : *\*ut id dicit, \*ut id aiunt...* Ici, tout est affaire de contexte et d'appréciation de l'interlocuteur. Ces incises se caractérisent par leur brièveté et leur densité d'expression.

### 6.4.6.3 Fonctionnement et caractéristiques du type 1 : comparatives marquant une identité de contenu d'assertion

D'un point de vue syntaxique, en ce qui concerne les comparatives marquant une identité de contenu d'assertion, plusieurs faits sont à retenir, outre les analyses précédemment évoquées.

La comparative situe le discours du locuteur par rapport à son discours global, mais surtout, par rapport à son dire actuel qui est en train de se dérouler<sup>546</sup>, à un *dico* implicite et elle marque, comme nous l'avons dit, une identité d'assertion d'un contenu. Celui-ci est marqué en français par une représentation pronominale de l'objet du dire et la construction apparaît sous la forme : *comme le dit SN sujet*<sup>547</sup>. Elle est en quelque sorte déterminée. Ces constructions n'apparaissent jamais sous la forme d'un D1.

**630)** *Loquor enim iam, ut paulo ante dixi, non de sapientium, sed de communibus amicitiiis.* (Cic., *Lael.* 77) : « Je ne parle plus en effet, comme je viens de le dire, de l'amitié des sages, mais de sa forme ordinaire. »

**631)** *\*Vt paulo ante dixi, ita enim iam loquor...* : « De même que j'ai dit peu de temps avant, de même je ne parle pas des amitiés des sages... »

D'un point de vue sémantique, si le verbe *dicere* est employé massivement, le verbe *aio* l'est lui aussi et on trouve également, dans la *Correspondance* de Cicéron, l'emploi fréquent du verbe *scribere* :

---

<sup>546</sup> Voir à ce propos, G. Serbat, (1984 : 419). Voir également N. Fournier & C. Fuchs (2009 : 271) qui parle de comparaison entre situations énonciatives.

<sup>547</sup> Voir à ce propos, J. Authier-Revuz (1995 :188). Cette distinction semble également présente en arménien classique dans les incises en *orpès asem*. Dans le cas de la comparative de modalité autonymique, elle ne présente pas d'article ; dans le cas d'une identité de contenu d'assertion, on trouve l'article suffixé au premier mot intonné après la conjonction de subordination. A ce propos voir A. Ouzounian (1992 :171-172). ; sur la possibilité de trouver un article dans des propositions subordonnées en arménien classique, elle renvoie à A. Meillet (1897-1898 = 1962 : 24-25).



**632)** *Signa nostra et Hemeraclas, ut scribis, cum commodissime poteris uelim imponas (...).* (Cic., *Att.* 1,10) : « Mes statues et les Herméraklès, je voudrais que, comme tu me l'écris, tu saisissses la première occasion favorable pour les embarquer (...). »

#### **6.4.6.4 Fonctionnement et caractéristiques du type 2 : comparatives portant sur la manière de dire**

Ces comparatives présentent une modalisation du discours par l'intervention du discours d'autrui. Dans ce genre de construction, le segment méta-énonciatif n'affecte pas l'objet du dire ou le contenu d'une assertion, mais la manière de dire. Il s'agit de ce que les linguistes appellent une modalisation autonymique. L'autonymie peut être définie comme une faculté du langage consistant à user des signes pour renvoyer à eux-mêmes. Le signe est alors utilisé en mention et, dans les énoncés contenant une comparative de MA, il est à la fois employé en usage et en mention. Dans les langues modernes, l'utilisation d'une disposition textuelle spécifique ou l'usage des guillemets, redondants, signale le caractère spécifique de ces segments, marqués comme tels, en latin, par une comparative en *ut + uerbum dicendi*.

L'épaisseur de la séquence citée est variable. Il peut s'agir d'un énoncé relativement long et formant, d'un point de vue syntaxique, une phrase :

**633)** « *Serit arbores quae alteri saeculo prosint* », *ut ait Staius noster in Synephebis*. (Cic., *Cato* 24) : « « Il va planter un arbre au profit d'un autre âge », comme dit notre Staius dans les Synéphèbes . »

ou d'un syntagme :

**634)** *Principio qui potest esse « uita uitalis »*, *ut ait Ennius, quae in amici mutua beneuolentia conquiescit ?* (Cic., *Lael.* 22) : « D'abord, comment peut-il exister une « vie vivable », comme dit Ennius, si elle ne trouve pas l'apaisement dans les sentiments partagés avec un ami ? »

En somme, on ne trouve, dans notre corpus que des segments égaux ou supérieurs au mot<sup>548</sup>.

---

<sup>548</sup> Sur une typologie des segments autonymiques, voir C. Nicolas (1999 : 45). L'auteur relève : un bruit du monde culturellement codifié, un son inarticulé mais socialement codifié par l'homme, un symbole anonyme, comme les symboles mathématiques, un symbole audible, un symbole visible, une portion de signe linguistique, un morphème, un signe complet et segment plus grand que le mot.

### 6.4.6.5 Ellipses

Le phénomène de l'ellipse permet de mettre en évidence d'autres propriétés spécifiques à ces comparatives. On a l'habitude, dans le cas des comparatives de type courant, de considérer que l'élément non présent est « récupérable » dans le cotexte. On s'interrogera ici sur le complément d'objet du *uerbum dicendi* et sur les effacements possibles. La confrontation du dernier exemple avec les énoncés précédents amène à considérer la question de la valence verbale. Comme on le sait, *aio* ou *dico* peuvent admettre une complétive objet du verbe. Dans le cas de la comparative de MA, le verbe n'admet pas de complétive ou de complément d'objet autre que l'autonyme, comme le montre J.A. Revuz<sup>549</sup> :

**635)** On est embarqué, comme disait Pascal = Comme disait Pascal (embarqué).

En latin, cette ellipse évite de « répéter » l'autonyme qui pose des difficultés d'intégration dans la phrase<sup>550</sup>. En effet, il y a dans ces énoncés un cumul de deux fonctions : en usage et en mention. Le locuteur emploie le mot et le cite en même temps.

Le caractère spécifique de ce complément d'objet est nettement perceptible si l'on tente de le remplacer par un autre mot :

**636)** \**Principio qui potest esse « uita uitalis », ut ait Ennius « uita tranquilla »*(...)

La comparative change de statut. La propriété fondamentale de l'autonymie, à savoir le « blocage de la synonymie<sup>551</sup>, » explique cette impossibilité et illustre encore une fois le caractère particulier de ces comparatives.

Dans une comparative ordinaire l'ellipse du prédicat est fréquente. L'ellipse admet alors une restitution matérialisée soit par un prédicat identique, soit par le verbe vicair *facere* (en français : *faire*) rétabli dans la traduction :

**637)** *Omnem sermonem autem tribuimus non Tithono, ut Aristo Chius* (...), (Cic., *Cato* 21) : « Nous attribuons tous les propos non pas à Tithon, comme **fit** Ariston de Chios (...). »

---

<sup>549</sup> Voir à ce propos J. A. Revuz (1995 :186).

<sup>550</sup> Voir à ce propos C. Nicolas (1999 : 57).

<sup>551</sup> Voir à ce propos J. Authier-Revuz (2003 :78), reprenant les vues de J. Rey-Debove.

La comparative incidente à l'énonciation ne permet pas de telles restitutions :

**638)** *Principio qui potest esse « uita uitalis », ut ait Ennius*

*Vs :*

**639)** *\*Principio qui potest esse « uita uitalis », ut Ennius facit*

ni l'ellipse du *uerba dicendi* :

**640)** *Nam et praeclara res est et sumus, ut dixit Fannius, otiosi.* (Cic., *Lael.* 17) : « Car c'est un beau sujet et nous avons, comme a dit Fannius, tout loisir. »

*Vs :*

**641)** ? *Et sumus, ut Fannius, otiosi* : « Et nous sommes, comme Fannius, oisifs .»

Il semble donc que le seul élément sujet à l'ellipse soit celui sur lequel porte le commentaire. Aussi la comparative à MA apparaît-elle sous une forme assez figée.

Les comparatives méta-énonciatives en *ut + uerba dicendi* présentent des caractéristiques qui les distinguent donc nettement des comparatives canoniques. Comme dans le cas des « pseudo-finales et conditionnelles », un *dico*, implicite, d'un point de vue matériel mais présent en tant qu'évènement, peut être restitué. Enfin, l'impossibilité de rétablir, sans ce dernier, un schème corrélatif ou de coordonner la comparative avec un adverbe quelconque, tend encore à montrer l'importance du phénomène sémantico-pragmatique de « portée » sur les composants phrastiques.

D'un point de vue pragmatique, il semble que deux grands types se distinguent : un premier indiquant une identité de contenu d'assertion et un second une identité de manière de dire. Cette différence est matérialisée en français par l'utilisation du pronom anaphorique *le* renvoyant à l'objet du dire. En latin, un pronom n'est jamais employé. La différence est donc avant tout pragmatique.

Ainsi l'élévation dans les différents niveaux de portée légitime-t-elle la catégorie des pseudo-comparatives qui présentent un type unitaire de *ut + uerbum dicendi* à l'indicatif + sujet. Ce schéma est-il immuable ? Il conviendrait de confronter aux analyses précédentes un tour en apparence proche : *ut ita dicam*.

Les données recueillies dans les travaux consacrés au méta-discours, à la méta-énonciation, à l'autonymie en linguistique générale et latine pourraient permettre d'engager, autour d'une construction problématique, une analyse approfondie qui ne saurait être féconde sans une approche plurielle et systématique touchant aux verbes de parole en latin.

## 6.5 Conclusion

L'examen des structures comparatives en *ut* soulève des problèmes importants. Les divers emplois étudiés témoignent de la grande vitalité de ce type de comparatives dont l'éventail sémantique, syntaxique et énonciatif est très large. La thèse unitaire des emplois de *ut* comparatif, fondée en diachronie, sur la primauté de la corrélation, ne répond pas à toutes les questions soulevées et le statut syntaxique du marqueur de comparaison reste délicat à cerner, faute de critères fiables, permettant de l'établir avec certitude en synchronie et à cause de l'extrême variété de ses emplois qui entraîne le linguiste au coeur du fonctionnement comparatif du marqueur jusqu'aux marges de la comparaison.

Le signifié généralement admis est celui de manière. Nous soulignons, une fois de plus, que ce terme est à utiliser avec parcimonie et prudence. Cette notion confuse – on range dans cette catégorie tout ce que l'on ne peut pas mettre dans les classes sémantiques recouvertes par les autres subordonnées circonstancielles – demanderait un examen et une définition plus approfondis, en linguistique générale et en latin. Ce qui nous paraît toutefois certain, à travers notre réflexion, c'est que tous les emplois de *ut* comparatif ne peuvent se ranger dans cette catégorie.

La complexité de la construction invite bien souvent à analyser les exemples au cas par cas et des ambiguïtés, des flottements entre telle ou telle catégorie, subsistent. Loin de constituer un écueil, ces cas illustrent simplement et naturellement le continuum des valeurs observées.

Nous avons essayé de décrire et d'expliquer au mieux des emplois de notre corpus en privilégiant l'usage. Nous voudrions néanmoins souligner l'ampleur du travail qu'il reste à accomplir pour le linguiste qui se penche sur *ut*. Car nous n'avons pas examiné les composés de *ut* : *uelut* et *sicut*, ni étudié les emplois temporel et causal du marqueur ni, en diachronie le

« passage » de *ut* à *quomodo*. Les pistes pour de futures recherches sont donc abruptes, mais vastes, et comment !<sup>552</sup>

---

<sup>552</sup> Il s'agit du titre d'un exemple étudié par A. Culioli (2002) dans son article intitulé « J'allais me laissais faire peut-être » et de celui d'un article d'E. Moline (2009b).

## 7 Etude du marqueur *QVAM*

### 7.1 Introduction

Avec *ut*, *quam* est l'autre grand marqueur comparatif du latin. Il regroupe une partie essentielle des occurrences de notre corpus, puisqu' il en rassemble à lui seul quelque 1100. Il est non seulement important en termes de fréquence, mais il est aussi un « emblème » des marqueurs comparatifs. C'est lui qui, en effet, est utilisé dans l'expression de la comparaison de supériorité, un des deux grands modes de comparaisons<sup>553</sup> les plus fréquents et le plus souvent étudiés. Il est peu de latinistes qui n'aient en tête *Paulus est doctus quam Petrus* à côté de *Paulus est doctior Petro*<sup>554</sup>, c'est-à-dire l'expression de la comparaison de supériorité effectuée, d'un côté, à l'aide de *quam* et, de l'autre, par un ablatif de comparaison. Il s'agit d'un classique.

Il s'agit d'un classique également dans le domaine de la linguistique générale. Comme nous le verrons<sup>555</sup>, les exemples que nous venons de mentionner ou une variante, comme *Cato est eloquentior quam Cato*, se retrouvent partout, ou presque, dans les études portant sur les comparatifs et les comparatives.

Cette image classique, ce cliché, pourrait-on dire, est en fait réducteur à plus d'un titre.

*Quam*, tout d'abord, est loin d'être limité à de tels emplois. Il est également utilisé dans des corrélations identifiantes : *quam... tam*, *tam... quam*, ou se retrouve, après « soudure » avec son corrélatif, dans *tamquam* à valeur identifiante. Il est en cela tout à fait particulier dans le système des comparatives. Il est utilisé, en latin, et pour identifier et pour différencier<sup>556</sup>.

Cette richesse d'emplois s'accompagne d'un fonctionnement syntaxico-sémantique très complexe que la présente étude vise à décrire. Nous nous pencherons tout d'abord sur des considérations d'ordre général pour ensuite étudier les différentes configurations où *quam* est présent, à travers un parcours que jalonnent structures identifiantes et structures différenciantes.

---

<sup>553</sup> Voir C. Kennedy (2007 : 1)

<sup>554</sup> Exemple de L. Sausy (1977<sup>8</sup> : 64).

<sup>555</sup> Voir *infra* §7.2.3.1.

<sup>556</sup> Nous prenons comme point de repère un énoncé assertif positif. Tous les marqueurs précédents associés à une négation peuvent être utilisés pour différencier mais, seul *quam*, sans négation peut être employé pour différencier.

## 7.2 Morphologie et étymologie<sup>557</sup>

L'étymologie de *quam* n'est pas établie avec certitude. Dans la majorité des études, *quam* est considéré comme une forme issue de l'accusatif féminin<sup>558</sup> du thème relatif *\*kwo-*. Cette hypothèse est ancienne, on la trouve chez F. Bopp (1830). Les chercheurs qui soutiennent cette hypothèse estiment qu'il faut sous-entendre un N comme *uiam* ou *partem*, c'est-à-dire qu'à l'origine, il y avait un syntagme *quam uiam/partem* et que, par la suite, le N a été éliidé. Une des dernières études, à notre connaissance, mentionnant le sujet, est celle de O. Hackstein (2004 : 284-285) : « the pronominal chain given under number III containing modal pronominals, all of which occur in the acc.sg.f : *\*meh2m* (Hitt., *man*, *mahhan* <*man-handa*), *\*kweh2m* (lat. *quam*, gr. *pênika*), (...). The feminine gender displayed by all these forms can be accounted for the presumed ellipsis of a congruent feminine head noun of some metaphorical meaning like « way, fashion ». » Cependant, P. Flobert (1975) considère qu'il est « difficile de postuler *uiam* après *quam*, car la forme est probablement héritée. »<sup>559</sup>

D'autres hypothèses ont été formulées, W.M. Lindsay (1963 : 570) propose de voir un ancien accusatif ou un ancien instrumental. A. Meillet (1907-8 : 194)<sup>560</sup> penche plutôt pour une particule *\*K<sup>w</sup>we +\*am*, mais le dictionnaire étymologique Ernout & Meillet (2001 : 551) renvoie simplement à l'article *quis*. O. Szemerényi (1956 : 105) compare *quam* avec la forme de védique *yâvat* et propose une ancienne forme *\*kwawnt* avec *n* sonante. P. Monteil (1974 : 239) pense à une forme *\*kwâ*, parallèle de collectif par rapport à *quo-m*, devenu adverbe d'intensité. F. Bader (1973 : 72-3) voit, elle, une particule *\*kwa + m*. E.P. Hamp (1977 : 148) part d'une comparaison avec la forme slave *kaku* et propose une proto-forme *\*kwoH2m* où *\*-H2m* est un ancien élément indiquant la manière ou le degré. R. Iordache (1979 : 280) rattache *quam* au thème *\*kwo-* / *\*to-* auquel s'agrège un suffixe *a* marqueur de qualité et un *-m* (< *\*-mi*) désinence d'instrumental. G. Schmidt (1998 : 129) parle simplement d'un pronom

---

<sup>557</sup> Ce paragraphe doit beaucoup à un document de travail de F. Panchón (Université de Salamanque) qu'il a accepté de nous communiquer. Les références bibliographiques sont, pour la plupart, issues de son travail. Nous le remercions vivement.

<sup>558</sup> Voir H. Ebel (1865 : 400) ; W. Corssen (1866 : 208) ; M. Bréal (1868 : 195) ; G. Kissling (1868 : 195) ; K. Brugmann (1903 : 69) ; K. Brugmann (1909 : 683 et 687) ; C.M. Knight (1920 : 61-3) ; F. Cupaiuolo (1967 : 123 et 132) ; M. Leumann (1977 : 484) ; J.B. Hofmann & A. Szantyr (1972 : 588) ; Walde-Hofmann (1956 II : 397) ; J. Pokorny (1959 : 645).

<sup>559</sup> Meier-Brügger (2002 : 190-191) signale cependant que l'indo-européen, d'après les témoignages de l'anatolien, ne connaissait pas l'opposition de genre tripartite Masc., Fem., Neutr. mais connaissait une opposition entre animés et inanimés.

<sup>560</sup> « Varia », *MSL*, 15, 193-200.

adverbial et modal et avance un rapprochement avec la forme grecque dorienne *tautâ*. B. Prósper (1993 : 297) soutient que *quam* est un adverbe appartenant à un système pronominal-adverbial indépendant de la flexion et voit en *-m* un suffixe nasal. G. Meiser (1998 : 167) évoque une corrélation adverbiale bâtie sur le thème du relatif.

En dehors du latin, dans le domaine des langues italiques, *quam* trouve des correspondants sabelliques dans les formes *pam* et *pane*<sup>561</sup> auxquels correspond la forme *quamde* que l'on rencontre en latin archaïque.

A l'extérieur du domaine des langues italiques, la seule forme mentionnée par Ernout-Meillet (2001 : 551) est celle de l'arménien<sup>562</sup> *k'an*.

Peu de conjonctions, à notre connaissance, ont donné lieu à tant d'hypothèses de la part des diachroniciens et comparatistes. Il serait peut-être de bonne méthode, étant donné la diversité des hypothèses relatives à son étymologie, d'étudier le *quam* « historique » du latin, plutôt que son statut et son fonctionnement préhistoriques<sup>563</sup>. Il nous paraît donc délicat de fonder notre réflexion et nos développements futurs sur les seules données étymologiques, d'autant qu'au niveau du signifié, plusieurs hypothèses sont émises<sup>564</sup>.

La grande majorité des linguistes cités précédemment voit en *quam* un signifié ancien de degré, de manière, d'intensité. E. Benveniste (1948 : 140) signale que *quam* possède un sens adversatif « ainsi qu'il ressort de l'emploi ancien *tam... quam* où les deux termes s'opposent : *quam malus Homerus, tam bonus Choerilus poeta est.* » Nous n'adhérons pas à cette thèse. En effet, comme nous l'avons vu dans le cas de *quantu(s)*<sup>565</sup>, une corrélation oppositive peut être établie sans que le marqueur, en l'occurrence *quantu(s)* ait un sens adversatif. Il en va de même pour la corrélation *ut... sic*.

---

<sup>561</sup> Voir J. Untermann (2000 : 510-511)

<sup>562</sup> Il faut cependant signaler que le fonctionnement du comparatif, en arménien, se distingue du latin ; voir, par exemple : D. Van Damme (2004 : 100) : « *k'an* bezeichnet meistens einen Vergleich. Bei den Adjektiven gibt es jedoch **keine Steigerungsformen**. Das Nomen mit dem ein Vergleich vorgenommen wird, steht im Akkusativ mit *z-*. » *z-* en arménien est une préposition qui se trouve employée pour introduire le repère de comparaison après *k'an*. C'est nous qui soulignons. Voir à ce propos, A. Donabédian & L. Danon-Boileau (1995). Ainsi, par exemple, *oc' goy mer aweli k'an z-hing nkanak ew z-erkus jkowns* (L. 9,23) : « nous n'avons pas plus que z-cinq pains et z-deux poissons (Acc. Plur). »

<sup>563</sup> Il s'agit d'une suggestion de F. Panchón, dans son document de travail, à laquelle nous adhérons pleinement.

<sup>564</sup> Nous n'apporterons pas d'élément nouveau concernant l'étymologie de *quam*. Cette question excède les limites de ce travail et, surtout, nos compétences en ce domaine.

<sup>565</sup> Voir sous *quantu(s)*, §5.4.5.



### 7.2.1 *Quam* et la théorie de J. Haudry

*Quam* est l'élément phare de la théorie de J. Haudry (1973 : 164) : « *quam* est la conjonction qui illustre le plus clairement l'origine corrélatrice de l'expression de l'hypotaxe. » La valeur initiale de *quam* est définie comme : « dans une certaine mesure. » Les autres valeurs et les autres emplois, interrogatif, exclamatif, etc., sont issus, selon lui, de cette origine. Le schéma général postulé est ainsi posé, à l'aide de *quam* : « 1) indéfini => 2) relatif (en diptyque normal ; modifications de ce diptyque) => 3) conjonction de subordination (emplois libres ; emplois régis). L'auteur cite, pour illustrer son propos, l'emploi en diptyque normal (D1) : *quam magis... tam magis...*, en diptyque inverse : *tam magis... quam magis*, le *quam* « prépositionnel (sic) » du comparatif étant issu de l'emploi en diptyque inverse, ainsi que *tamquam*, et enfin, *quam facete* et *quam familiariter* attestent du statut d'adverbe indéfini.

### 7.2.2 Questions soulevées par cette analyse

Nous n'envisagerons pas les questions générales que suscite l'analyse de J. Haudry<sup>566</sup>, nous concentrerons nos observations et remarques sur *quam*. F. Panchón, dans son document de travail, fait remarquer, à juste titre, que, pour ce qui est de la relation entre l'indéfini<sup>567</sup>, l'interrogatif et le relatif, *quam* pose quelques problèmes.

En effet, les emplois interrogatifs de *quam* sont rares et particuliers. Alors que l'on trouve *ut uales ?* (Plaut. *Most.* 718), on ne trouve pas *\*quam uales ?* L'adverbe *quam*, interrogatif, ne se rencontre pas sans adjectif ou adverbe, mais, est syntaxiquement contraint, il doit porter sur un autre élément (X). Or, lorsque l'on cherche des emplois interrogatifs de *quam* X, on s'aperçoit qu'ils sont rares et surtout, qu'ils n'apparaissent qu'avec un petit

---

<sup>566</sup> A ce sujet, voir le chapitre I § 1.3.3.2, où la place, le statut et le fonctionnement des comparatives dans la théorie de J. Haudry sont étudiés.

<sup>567</sup> On lira à ce propos un article stimulant d'A. Culioli (2001) dans lequel l'auteur étudie les énoncés comme « nous partîmes, qui à droite, qui à gauche ». Mentionnant un article de H. Frei, il écrit : « Je pense à un article de H. Frei « Interrogatifs et Indéfinis (paru en 1940 à Paris Orientaliste Geuthner), que certains d'entre vous connaissent. Henri Frei s'interroge après tant d'autres pour savoir si l'interrogatif vient de l'indéfini ou l'indéfini de l'interrogatif. Finalement, il décide que c'est l'interrogatif qui est premier, il appartient à la langue. Et l'indéfini, dit-il (d'une manière qui montre combien le pauvre Saussure pouvait s'attendre à être trahi très vite), c'est la parole. Pourquoi ? Parce qu'il fallait « caser » langue-parole ? Il y avait deux cases, il fallait mettre quelque chose dans chacune peut-être ? Je ne sais pas. Toujours est-il qu'on a une famille de termes : Indéfinis, Interrogatifs (sans les ordonner l'un par rapport à l'autre, l'un n'est pas premier par rapport à l'autre,) Relatifs, Subordonnants, et Exclamatifs à ne pas oublier. »

groupe d'adverbes. C. Bodelot (2011 : 4) signale que « tous les emplois de *quam* classés comme indubitablement interrogatifs portent sur le nombre, la taille (*multi, magnus/m*), le temps (*diu / dudum / pridem / mox*) ou l'espace (*longe*). L'éventail des emplois est, chez Plaute, le plus vaste, toutes les expressions énumérées étant représentées sauf *quam multi*. Parmi les expressions de temps, il affectionne surtout *quam mox*, qui, à la différence de *quando*, marque l'impatience du locuteur de voir se réaliser l'acte dénoté, au sens de « dans quels brefs délais » ; à ce titre, *quam mox* est moins neutre, plus marqué que les autres expressions de temps en *quam*. » L'auteur cite :

**642) *Quam mox mi operam das ? Tibi do equidem.*** (Plaut., *Pseud.* 1166) :  
« T'occupes-tu bientôt de moi ? Mais je m'en occupe. »

Dans ce cas, il est clair que l'interrogation ne vise pas à identifier un repère temporel. A preuve, la réponse ne fournit pas une indication référant à une mesure temporelle. Ainsi, dans cet autre exemple :

**643) *Quam mox coctast cena ? Inpransus ego sum. / Abi intro ad me et laua.***  
(Plaut., *Stich.* 533-534) : « Le dîner est-il bientôt prêt ? Je n'ai pas déjeuné, moi./ Entre à la maison, tu te baigneras. »

une réponse du type « dans 2h 17, mercredi, etc., » serait étrange dans un tel contexte – comme en fr., d'ailleurs – dans ce genre d'interrogation. Le tableau que fournit C. Bodelot est assez éloquent. Sur un corpus comprenant 22 auteurs, s'étendant de Plaute à Juvénal, *quam* connaît 23 emplois en interrogation directe, dont 20 chez Plaute. Sur ces 20 occurrences, 12 sont représentées par *quam mox* qui est une interrogation tout à fait particulière. Il faut ainsi conclure au caractère hautement marginal de l'emploi de *quam* en interrogation directe<sup>568</sup>.

Les données diachroniques, en aval cette fois-ci, apportent d'autres éléments à la réflexion. *Cuan* et *cuán*, en espagnol<sup>569</sup>, issus du *quam* latin, ainsi que les correspondants portugais, connaissent seulement un emploi exclamatif et un emploi corrélatif<sup>570</sup>. Le chemin d'évolution postulé plus haut, dont le stade initial est marqué par un emploi indéfini, interrogatif et exclamatif, ne va pas, pour ce qui est de l'interrogatif, sans poser problème.

<sup>568</sup> Dans ce contexte, il semble donc que l'emploi exclamatif soit le plus fréquent.

<sup>569</sup> DLE (1970<sup>19</sup> s.v. *cuan*) ; M. Moliner, DUE (2002).

<sup>570</sup> Nous n'examinons pas pour l'instant le problème d'un « *quam* relatif ».

Enfin, l'affirmation de J. Haudry (1973 : 164) selon laquelle « bien plus que les conjonctions précédentes, *quam* est resté lié à la corrélation », si elle est vraie dans le cadre de sa théorie et en diachronie, doit être en revanche relativisée pour la période du latin historique. Si l'on examine, d'un point de vue quantitatif et fréquentiel, les emplois corrélatifs de *quam... tam* (D1) et *tam... quam* (D2), le lien de *quam* avec la corrélation est extrêmement faible. Sur plus de 1100 occurrences de *quam*, dans notre corpus, la corrélation n'atteint pas les 12%. Sur ce total, la construction en D1 représente moins de 1% des occurrences. Il faut d'ailleurs remarquer que, dans son article, J. Haudry ne fournit pas de données chiffrées et que les exemples qu'il propose, pour les constructions en D1 et D2, sont des constructions particulières. Il s'agit de constructions siamoises<sup>571</sup> : « *quam magis... tam magis* » et « *tam magis... quam magis* ». Sánchez Salor (1984 : 52-54), dans ses dépouillements, ne donne pas les occurrences totales de *quam*, ce qui rend tout rapport impossible à établir. Cependant, il relève une seule occurrence de *quam... tam* chez Plaute, deux chez Térence et une chez Tacite.

Ces données chiffrées n'infirmement pas la théorie de J. Haudry. Elles invitent cependant à une certaine prudence et montrent surtout que, dans la période historique, en latin, la corrélation *quam... tam* ou *tam... quam* n'est pas une structure linguistique très fréquente.

### 7.2.3 *Quam* et l'ablatif de comparaison

Le latin, c'est un fait connu, présente deux constructions pour produire une comparaison d'inégalité. Dans un cas, le comparant correspond à un N à l'ablatif, dans l'autre, il est introduit par *quam*. Ce double marquage du comparant a fait l'objet d'un grand nombre d'études depuis fort longtemps et conditionne souvent l'analyse de *quam* ou celle de cet ablatif<sup>572</sup>.

<sup>571</sup> Ces constructions sont singulières. D'après les études de linguistique générale, elles sont fortement liées, d'un point de vue macrosyntaxique, à la corrélation, dans la mesure où il faut obligatoirement deux clauses. Pour plus de détails et des éléments bibliographiques, nous renvoyons au volet consacré à ces constructions dans l'étude de *quantu(s)*.

<sup>572</sup> On citera, à ce propos, l'analyse de C. Touratier (1994 : 243) : « Les diachroniciens, pour des raisons comparatives, voient dans l'ablatif du complément du comparatif un point de départ à partir duquel il serait procédé à une comparaison. (...). Cela n'est pas impossible. Mais au niveau synchronique, cet ablatif n'a rien (ou n'a plus rien) à voir avec le morphème /ex... Abl./ avec lequel il n'alterne en aucune façon. Il est donc préférable de considérer cet ablatif et *quam*, avec lequel il alterne, comme des variantes d'un même morphème fonctionnel de complément du comparatif, c'est-à-dire d'expansion de la construction formée par un adjectif et un morphème de comparatif. »

### 7.2.3.1 Linguistique générale

Le procédé de comparaison différenciante du latin reste très souvent cité dans des études consacrées à ce sujet et même dans les études typologiques récentes. Dans le chapitre consacré aux constructions comparatives du *WALS*<sup>573</sup> (2005 : 490), rédigé par L. Stassen, figurent les deux constructions du latin. Les exemples sont empruntés à Kü-St (1955<sup>2</sup>,II,2 : 466) :

**644)** *Brutum ego non minus amo quam tu* : « I love Brutus not less than you (love Brutus) »

**645)** *Brutum ego non minus amo quam te* : « I love Brutum no less than (I love) you »

**646)** *Brutum ego non minus te (ABL) amo* : « I love Brutus not less than you (love Brutus) » / « I love Brutum no less than (I love) you »

Dans sa monographie de 1984, *Comparison and Conjunction*, étude typologique<sup>574</sup> très fouillée sur les stratégies linguistiques de marquage de la comparaison, l'auteur signale (1984 : 21) : « Another phenomenon which weakens the strictness of typology is the fact that quite a few languages appear to have more than one alternative to express NP-Comparison. An example of a language in which is this the case is Latin » et il cite :

**647)** *Cato est eloquentior quam Cicero* : « Cato is more eloquent than Cicero »

**648)** *Cato Cicerone (ABL) eloquentior est* : « Cato is more eloquent than Cicero ».

L'auteur considère la construction en *quam* comme « unmarked », « natural », elle est la « primary comparative construction » ; la construction à l'ablatif est, elle, une « secondary comparative (construction). » L'ablatif de comparaison est analysé comme un cas de « separative comparative » et la construction en *quam* comme une (1984 : 146) « particle construction ». La thèse est que le marquage de la comparaison est conditionné par ce qu'il

---

<sup>573</sup> Il s'agit de l'abréviation de *The World Atlas of Language Structures*, M. Haspelmath (éd).

<sup>574</sup> Pour les études typologiques, on renverra également à P. Kent Andersen (1983) qui étudie plus spécifiquement l'ordre des constituants dans les structures de comparaison et à B. Heine (1997) qui se situe sur plan plus cognitif, et étudie davantage les « stratégies cognitives » dans les structures de comparaison.

appelle la « temporal chaining » (1984 : 46)<sup>575</sup>. Dès lors, l'auteur explique que le marquage en *quam* est la conséquence du fait qu'en latin, ce qu'il appelle « chaining construction » est lié aux structures coordonnées. Le latin présente également, dans des contextes où *quam* est employé, des marqueurs que l'on trouve dans des emplois coordonnants, comme *atque*. L'ablatif de comparaison est relié quant à lui à l'ablatif absolu (1984 : 185). Étant donné que ce dernier est utilisé dans le « temporal chaining » et qu'il marque, associé à un participe présent ou passé, une simultanéité ou une conséquence<sup>576</sup>, le comparant peut être marqué par l'ablatif en latin. Les données du latin coïncident ainsi avec celles de plusieurs autres langues.

Cette hypothèse et cette analyse présentent plusieurs défauts. Tout d'abord – et c'est un défaut que l'on retrouve dans de nombreuses études – les exemples sont fabriqués. Il ne s'agit pas d'exemples attestés dans les textes. Or, comme d'autres linguistes l'ont montré, l'usage, dans les textes, de l'ablatif de comparaison est très contraint, si bien qu'il est fort probable, d'après ces mêmes études, que les exemples d'ablatif de comparaison fournis ici ne sont pas attestés. Pour les langues vivantes, les exemples peuvent être fabriqués et évalués par des locuteurs ; pour une langue morte comme le latin, il semble bien meilleur, d'un point de vue méthodologique, de raisonner à partir d'exemples attestés qu'à partir d'exemples fabriqués. Deuxièmement, l'analyse de l'ablatif absolu que l'auteur propose est trop simplifiée. Cette construction n'a pas, pour signifié premier, un signifié temporel. Comme le dit G. Serbat (1979 : 354) : « il était plus sain de dire clairement que ces valeurs (*scil.* de l'ablatif absolu) sont tout ce qu'on voudra sauf prospectives (...) ». Selon nous, le défaut majeur de cette étude, abondamment documentée, est la trop grande simplification des faits linguistiques latins.

Dans une autre approche, plus syntaxique<sup>577</sup>, mais qui se veut également typologique, B. Bauer (1995), *The Emergence and Development of SVO Patterning in Latin and French*, dans le volet consacré aux constructions comparatives (140-159), plaide en faveur d'un changement diachronique, fondé sur des faits syntaxiques, conduisant à un remplacement de l'ablatif de comparaison, où le comparant est à gauche (*Left Branching*) par la construction en *quam*, où le comparant est à droite (*Right Branching*). L'auteur soutient, relativement au développement de la construction en *quam*, l'évolution suivante : 1) *quam* est utilisé dans la corrélation d'égalité : *tam... quam* ; 2) il est utilisé avec des adverbes comme *magis* et peut

---

<sup>575</sup> « The central aim of this study is to provide evidence for the position that the temporal chaining must be identified as the determinant of comparative type choice in natural languages. »

<sup>576</sup> Sur les signifiés des participes, nous renvoyons à M.D. Joffre (1995).

<sup>577</sup> Un des points d'ancrage théorique de l'ouvrage est l'approche dénommée « X-Bar Theory » en grammaire générative ; voir (1995 : 26 sq).

ainsi exprimer une différence ; 3) apparaissant dans ce contexte, *quam* et le comparant postposés à l'adjectif se développent. *Quam* devient alors la conjonction – dont le statut resterait à définir – « normale » du repère de comparaison.

Un point que l'auteur souligne est que le remplacement de l'ablatif par *quam* est dû à des facteurs syntaxiques. Se fondant sur l'étude de Neville (1901), elle montre qu'une des différences entre les deux possibilités réside dans la complexité syntaxique des éléments comparés (1995 : 155) : « the analytic expression is used when the number of elements included in the comparison exceeds two (comparison with three elements) and creates a complex construction. Moreover, in contrast with the ablative, the particle is used with various grammatical categories, adjectives, verbs, clauses and so forth ». Elle illustre sa thèse en citant, par exemple, des cas repris de Neville (1901 : 26), où le comparant reçoit une modification comme une relative, et pour lesquels c'est *quam* qui est utilisé. De fait, selon elle (1995 : 154), « on the basis of close examination of the examples gathered by Neville we may conclude that the choice of the term of reference was syntactically motivated in Latin ».

L'étude et l'hypothèse sont intéressantes et bien documentées. Cependant, certains problèmes demeurent. La thèse de Benveniste (1948), sur laquelle nous reviendrons, est écartée pour des raisons d'évolution diachronique de l'ordre des mots<sup>578</sup>. L'auteur mentionne pourtant le fait que, chez des auteurs non classiques, surtout des poètes, l'ablatif de comparaison est utilisé et même bénéficie d'un « revival ». Elle explique cela par des faits stylistiques (1995 : 157)<sup>579</sup>. Elle cite ensuite l'étude de Clark (1922), portant sur Pline, qui montre que le comparant à l'ablatif est non seulement présent, mais se développe (1922 : 7) dans des constructions comme *nox omnibus noctibus nigrior densiorque* (6,16,17)<sup>580</sup>. Clark propose une rubrique *C* intitulée *One or other of the terms of comparison is modified by an adjective* : (1922 : 7-8), dans laquelle il indique que « In Pliny's Letters the ablative always occurs. In the earlier literature the occurrence of the ablative is an exception, though admittedly a somewhat frequent exception, and is explained as such. Here the ablative is the rule. » Autrement dit, le résultat est, chez Pline, contraire à la thèse syntaxique émise par B.

---

<sup>578</sup> La thèse de Benveniste est écartée dans les termes suivants (1995 : 147) : « it is important to keep in mind that Benveniste and his major Indo-Europeanist predecessors were not aware of the distinction SVO and SOV typology or left-branching versus right-branching structuration. »

<sup>579</sup> Nous plaidons en faveur de l'intégration du fait stylistique dans l'analyse linguistique. Où commence le fait stylistique et où commence le linguistique ? La remarque de l'auteur devrait être précisée.

<sup>580</sup> En fait, selon nous, ce développement d'emploi et les cas comme celui cité peuvent s'expliquer dans le cadre de la théorie de Benveniste qui voit dans l'ablatif de comparaison, une comparaison à parangon visant à attribuer un haut degré de la propriété au comparé. Dans l'exemple de Pline cité, *omnibus noctibus* concourt au même effet, de même que *puer quidam audentior ceteris* (IX,33,4) qui vise à singulariser le *puer* en question. A la p. 26 de l'étude de Clark, on trouve cette remarque citée par Löfstedt (1956 : 322) : « where *quam* or the ablative was used indifferently in Republican Literature, Pliny uses the ablative in the majority of cases. »

Bauer : dans un contexte syntaxiquement complexe, l'emploi de l'ablatif de comparaison se développe. De plus, chez Pline, le comparant à l'ablatif est le plus souvent postposé<sup>581</sup>, ce qui montre que cette construction est compatible avec le *Right Branching*. En fait, la thèse émise par l'auteur se fonde à peu près exclusivement sur les dépouillements de Neville qui s'étendent des auteurs archaïques à Cicéron. Pour la période postclassique, à notre connaissance, il existe seulement l'étude systématique de Clarck (1922). De fait, l'élaboration d'une thèse précise relative à un changement diachronique devrait pouvoir être fondée sur des relevés plus nombreux. Löfstedt (1956 : 322-323) propose des relevés, chez Horace, Ovide, Tacite et chez Sénèque, qui montrent que l'ablatif de comparaison est bien attesté ; souligne qu'en latin tardif la structure *ab* + pronom jouera un rôle important. Enfin, l'hypothèse de B. Bauer est fondée sur un postulat difficilement vérifiable selon lequel en proto-indo-européen le repère de comparaison était préposé (Ca-Adj)<sup>582</sup>.

Dans une optique purement syntaxique et générativiste, J. Hankamer (1973) examine plusieurs cas de contraintes affectant l'ablatif de comparaison et *quam*. Il mentionne, tout d'abord, le fait que le grec et le latin possèdent des « clausal constructions » ( $\eta$ , *quam*) et des « phrasal constructions » (ablatif de comparaison et génitif de comparaison). Il cite l'exemple *Cato est eloquentior quam Cicero / Cato est Cicerone eloquentior*. Il présente des arguments en faveur du statut propositionnel du complément du comparatif introduit par *quam*, le prédicat subissant une ellipse. Une des contraintes qu'il souligne, dans le cas de *quam*, est la suivante (1973 : 184) : « In Latin, if the target is a relative pronoun, only the phrasal construction is possible :

**649)** *Amicitia, qua (ABL) nihil melius habemus*

**650)** *\*amicitia, quam quae nihil melius habemus. »*

Cette contrainte, selon lui, est liée au « mouvement » et, dans les langues possédant à la fois des « clausal constructions » et des « phrasal constructions », il n'est pas possible d'avoir des structures interrogatives du type *\*Mint ki magasabb Janos ?* « than whom taller Janos ? » (hongrois) et *\*Nego kto je on visi* (serbo-croate) « than whom is he taller ? ».

<sup>581</sup> Sur l'ordre des constituants, dans une perspective typologique et générale, on pourra se reporter à la monographie de P. Kent Andersen (1983). Pour le latin, il dresse une synthèse relative à ce propos, dans laquelle on trouve, à propos de l'ablatif de comparaison (1983 : 179) : « The examples of the case construction reveal both orders : standard + ablative ending + adjective and adjective + standard + ablative ending. »

<sup>582</sup> Il faut de plus ajouter qu'on peut trouver l'ordre comparant-Adj avec *quam* : *Minor grex quam maior minus sumptuosus*. (Varro, *rust.* 2,4,22) : « Un petit troupeau coûte moins cher qu'un grand ». Même si cet ordre, il est vrai, est peu fréquent. « Ca » note le comparant.

Nous ne discuterons pas des exemples du hongrois et du serbo-Croate, par manque de compétences en ce domaine. Mais, pour ce qui est du latin, la contrainte, telle qu'il la postule doit être précisée. En effet, il est tout à fait possible de trouver des relatives derrière *quam*. T. Hernández Cabrera (2002 : 112) fournit plusieurs cas qui montrent que la structure *quam qui* n'est pas syntaxiquement prohibée :

651) *Tamen haec belua dignior uobis tanto honore uidebitur quam qui uos urbe agrisque in colonias mittunt* (Liv. 4,49,14) : « Et pourtant cette bête sauvage vous semblera plus digne des honneurs que ceux qui vous donnent des villes, des terres, qui vous envoient dans les colonies » (TA)

652) *Ergo fundunt fugantque hostes, maiorem molem haud facile sustinentes quam cum qua manus conserere adsueti fuerant.* (Liv. 10,19,19) : « Ils enfoncent ainsi et mettent en fuite l'ennemi, qui ne résistait qu'avec peine à une masse de troupes plus grande que celle avec laquelle il avait coutume d'en venir aux mains. » (TA)

Cela montre que l'observation de l'auteur, attestée dans les textes, *amicitia, qua nulla / \*amicitia quam quae* ne s'explique pas par l'impossibilité pour le comparant d'apparaître sous la forme d'une relative.

Comme le souligne l'auteur pour le hongrois et le serbo-croate, en latin, nous n'avons pas relevé de structure interrogative en *quam qui*. Des sondages effectués dans notre corpus secondaire, chez Salvien de Marseille, font apparaître des énoncés intéressants dans lesquels, l'ablatif de comparaison est utilisé dans une interrogation, certes, indirecte :

653) *Igitur quia non ferendum quidam existimant ut deteriores aut non multo etiam meliores barbaris iudicemur, uideamus aut quomodo meliores simus, aut quibus barbaris.* (Gub. 4,61) : « Mais puisque certains ne pensent pas devoir supporter que nous les fassions pires que les Barbares – ou à peine meilleurs – voyons donc comment nous sommes meilleurs, et par rapport à quels Barbares ! »

654) *Itaque quia nonnulli inrationabile atque absurdum arbitrantur ut aut deteriores aut non multum etiam meliores barbaris iudicemur, uideamus, ut dixi, aut quo modo aut quibus barbaris.* (Gub. 4,62) : « Mais puisqu'il y a des gens qui considèrent comme déraisonnable et absurde que nous soyons jugés pires ou à peine meilleurs que les Barbares, voyons donc, comme je l'ai dit, comment nous sommes meilleurs, et par rapport à quels Barbares. »



Dans la perspective de l'auteur, interrogatives et relatives attestent du phénomène de « *wh*-movement », c'est-à-dire de la position en tête de proposition du mot en *wh*-<sup>583</sup>. Il utilise donc des phénomènes apparaissant dans les deux structures pour montrer que les contraintes sont liées au « mouvement ». Cependant, pour ce qui concerne le latin, son analyse manque de précision et, une fois de plus, la généralisation est trop catégorique.

Le latin est donc une langue très souvent citée pour ses deux constructions comparatives différenciantes, l'ablatif de comparaison et *quam*. Ces deux procédés sont analysés sous des angles et perspectives divers, et notamment, typologiques et syntaxiques. Plusieurs critères ont été avancés pour expliquer la présence et le fonctionnement de ces deux constructions, syntaxique, historique, etc. Cependant, malgré l'intérêt de ces différentes études, aucune, nous semble-t-il, ne parvient véritablement à rendre compte de l'usage attesté dans les textes. Les deux écueils majeurs résident, selon nous, dans le recours aux exemples fabriqués, et, dans le manque de relevés exhaustifs comme ceux fournis par Neville (1901) et Clark (1922). Sans la prise en compte de l'usage et sans données exactes pour fonder l'analyse syntaxique et diachronique, il ne nous paraît guère prudent d'avancer des généralisations qui se trouvent « affaiblies » par les données textuelles et par de nouveaux dépouillements. Le point important à souligner, cependant, est la place occupée par le latin dans les différentes études, quelle que soit la théorie linguistique adoptée, dans le domaine de la comparaison différenciante. Cela nous paraît être un argument de poids pour le développement des recherches en ce domaine.

### 7.2.3.2 La thèse de Benveniste

Dans son ouvrage de 1948, E. Benveniste se penche sur les constructions comparatives dans les langues indo-européennes<sup>584</sup>. Le latin occupe dans cette étude une place considérable. L'étude de Benveniste est intéressante car, d'un point de vue méthodologique, elle est bâtie à partir des données textuelles et de l'analyse sémantique des exemples fournis. Même si des précisions et des aménagements peuvent être apportés, cette étude est reprise dans des travaux de plusieurs latinistes (Orlandini, 2001 : 95-114 ; Joffre, 2005, par exemple). L'étude de Benveniste contient de nombreux points importants. Son

---

<sup>583</sup> Sur ce problème, nous renvoyons à B. Comrie (1989<sup>2</sup> : 140 sq) qui montre que, dans une perspective typologique, la contrainte du « *wh*-movement » doit être relativisée.

<sup>584</sup> On lira à ce propos l'article de C. de Lamberterie (1995) « La comparaison différenciante. L'apport d'Emile Benveniste ».

travail montre tout d'abord que la comparaison n'est pas un phénomène simple (1948 : 129) : « On considère implicitement la comparaison comme une catégorie simple, constante et immédiatement intelligible. Rien ne nous paraît moins assuré que cette évidence. En réalité, la distinction établie dans les langues indo-européennes anciennes entre les deux expressions du comparatif reflète une différence corrélatrice dans la manière de concevoir la comparaison ». Cela constitue, nous semble-t-il, la thèse fondamentale du chapitre de Benveniste. Partant des données du grec homérique et des statistiques de Bennett et Löfstedt, il illustre cette thèse en étudiant les deux moyens de comparaison différenciante utilisés dans les langues indo-européennes anciennes. Il signale, tout d'abord, que les 76 cas d'ablatif de comparaison se trouvent dans des contextes bien précis<sup>585</sup>, 34 en phrases négatives, 15 en interrogation rhétorique, 20 dans des locutions proverbiales, 4 dans des emplois formulaires : *opinionem melius* et 3 dans des expressions numériques comme *plus triginta annis sum*. Il conclut de ces observations qu' « on voit d'abord que l'ablatif ne s'emploie jamais pour la comparaison de type banal : « celui-ci est plus grand que celui-là », et c'est déjà un fait instructif. »

Benveniste va donc proposer de voir dans ces deux procédés de comparaison moins des procédés concurrents que des procédés différents qui répondent à des modes différents de comparaison. Le terme de comparaison à l'ablatif dans *melle dulcior* représente un étalon absolu, un parangon (1948 : 131) : « l'ablatif indique non un point de référence quelconque, mais l'objet qui matérialise par nature la notion évaluée, de sorte que l'objet qu'on compare est apprécié d'après sa ressemblance à l'objet-type. » Cela rend compte des contraintes observées : les constructions *qui me miserior uiuit ?* et *nemo est me miserior* sont des variantes sémantiques de *nihil est melle dulcius*. La construction en *quam*, quant à elle, va entrer dans des contextes de disjonction et d'alternative (1948 : 137) où le terme A est préféré au terme B et où la qualité n'est plus une propriété intrinsèque du terme B. Ainsi, la construction en *quam* a servi à « articuler les deux termes d'une alternative sous la dépendance d'une expression verbale indiquant la priorité d'un terme sur l'autre. » Cela rend compte des cas où l'on trouve des contextes syntaxiques complexes soulignés par B. Bauer. A partir du moment où le comparant reçoit une détermination occasionnelle, il ne peut correspondre à un statut de norme immuable et constante (1948 : 139). De fait, et c'est là,

---

<sup>585</sup> K. van der Heyde (1930) a déjà présenté cette répartition. Il signale : « C'est le mérite de M. Löfstedt (1928 : 236 sq) d'avoir démontré, à l'aide du matériel réuni par Bennett (1910-1914) et Neville (1901), que le type de phrase *filius patre maior* manque à peu près totalement dans les plus anciens textes latins, qu'il est encore assez rare à l'époque de Cicéron, pour ne devenir courant que chez certains auteurs comme Ovide et Horace. » C'est pour cette raison que les raisonnements bâtis à partir d'exemples fabriqués nous paraissent affaiblis. Si l'on veut raisonner à partir de ces exemples, il faut alors préciser que le latin n'est pas du latin classique. Autrement dit, les études typologiques et générativistes doivent tenir compte de l'usage et de la diachronie, sans quoi les généralisations auxquelles elles tentent d'aboutir se révèlent contredites par les textes.

selon nous, que réside l'apport le plus conséquent d'E. Benveniste, « les deux constructions indo-européennes du comparatif ne sont ni des variantes d'un même procédé adapté à des situations différentes ni les formes successives d'une même expression. Elles dénotent bien deux catégories de la comparaison. »

H. Rosén (1999) consacre une étude à la construction *Leuior quam pluma*. Après avoir signalé, à juste titre, les différences entre l'ablatif de comparaison et la construction en *quam*, elle montre que *quam* peut, dans des contextes spécifiques, lui aussi être utilisé dans des proverbes (1999 : 191). On le trouve, par exemple, dans des proverbes où, comme elle le souligne justement, la proposition introduite par *quam* fait apparaître un prédicat : *illos lubentiores faciam quam Lubentia* (Plaut., *Asin.* 268), ou dans des assertions négatives et des questions rhétoriques. Autrement dit, *quam* peut également être utilisé dans des contextes où l'on trouve l'ablatif de comparaison. Enfin, elle mentionne l'existence de trois tours du type *leuior est quam pluma* (Plaut., *Men.* 487-488) qui semblent se distinguer de « l'usage », puisque l'on attend plutôt un *pluma (ABL) leuior*, attesté (Plaut., *Poen.* 812). Elle montre en fait qu'il s'agit précisément d'une exploitation parodique, expressive et artistique de la langue, (1999 : 193) : « In Plautus all three instances of this construction are embedded in dialogical passages of vituperative character ; the construction parodies the regular pattern (« crystal-clear »), it certainly is not its doublet. Its artistic exploitation as an exaggerative pattern characteristically belongs to the comic and satiric genre – and thus it is not found in sources of the Latinitas aurea. »

A. Orlandini (2001), dans le chapitre 3 de son ouvrage consacré à la négation et aux effets argumentatifs qui y sont associés, étudie les liens entre comparaison et négation. Elle présente une autre différence essentielle entre l'ablatif de comparaison et la construction en *quam*. Elle note que le rapport entre négation et comparaison différenciante est souligné dans certaines langues par la présence d'une négation explétive : « plus tard que je ne le croyais » et mentionne l'étude de G. Pinault (1985) sur la particule *ná* du sanskrit védique liée au *ná* négatif, au moyen de la comparaison d'inégalité. Cette particule est issue des emplois du type : « ce n'est pas X qui p, c'est Y » et se trouve souvent utilisée dans les cas de comparaison à parangon. Dans un premier temps, le parangon se voit désinvesti précisément de son statut particulier au moyen de la négation : « ce n'est pas le lion qui est fort » et, dans un deuxième temps, la propriété en question est validée de X, qui n'est pas *a priori* un

parangon : « c'est X »<sup>586</sup>. On pourrait comparer cet emploi d'abord à celui de l'*Enéide*, où apparaît une identification niée avec un parangon, puis à un exemple parodique d'Apulée :

**655)** *Fit uia ui; rumpunt aditus, primosque trucidant immissi Danaï, et late loca milite complent. Non sic, aggeribus ruptis cum spumeus amnis exiit, oppositasque euicit gurgite moles, fertur in arua furens cumulo, camposque per omnis cum stabulis armenta trahit.* (Verg., *Aen.* 2,496-499) : « On se fait voie par la violence ; ils forcent les accès, tuent les premiers qu'ils trouvent, c'est l'invasion et jusqu'au loin les Danaens submergent tout de leurs soldats. Moins impétueux un fleuve écumant a rompu les talus de ses rives et englouti victorieusement les digues placées sur sa route : il lance à travers les champs sa masse furieuse et dans toute la plaine emporte le bétail avec ses étables. »

**656)** (...) *cum ecce crapula madens et inprouidae noctis deceptus caligine audacter mucrone dextrico in insani modum Aiacis armatus, non ut ille uiuis pecoribus infestus tota laniauuit armenta, sed longe <tu> fortius qui tres inflatos caprinos utres exanimasti, ut ego te prostratis hostibus sine macula sanguinis non homicidam nunc sed utricidam amplecterer.* (Apul., *met.* 3,18) : « C'est à ce moment que, pris de boisson et induit en erreur par la soudaine épaisseur de la nuit, tu as bravement tiré ton poignard et t'es servi de ton arme, tel un Ajax dans sa folie : mais c'est à des bêtes vivantes que s'attaquait Ajax quand il massacrait des troupeaux entiers : toi, tu es bien plus fort, c'est à trois outres en peau de chèvre que tu as ravi le souffle dont elles étaient gonflées. Tu as terrassé tes ennemis sans te tacher d'une goutte de sang, et voilà comment j'embrasse à cette heure non un homicide, mais un outricide. »

A. Orlandini montre que la valeur implicitement négative d'une comparaison différenciante introduite par *quam* peut être illustrée par la présence dans la comparative de *quisquam*, pragmatiquement négatif :

**657)** *Ac uidete quanto taetrior hic tyrannus Syracusanis fuerit quam quisquam superiorum.* (Cic., *Verr.* 2,4,123) : « (Mais voyez combien) ce tyran fut plus cruel envers les Syracusains qu'aucun de ses prédécesseurs. »

La négation sémantique pleine *quam nemo* n'est pas admise dans ce genre de contexte. Mais cette dernière est susceptible d'apparaître précisément dans des énoncés où c'est l'ablatif de comparaison qui est employé : *nemo superiorum taetrior hoc tyranno fuit*.

---

<sup>586</sup> Voir également, à ce propos, A. Culioli (2000, I : 112) : « Mais le point extrême de cet échange entre négatif et positif – si l'on écarte les emplois discursifs du « oui » pour « non » et « non » pour « oui » de certains usages – c'est peut-être dans la figure de la comparaison négative qu'on la rencontre : il s'agit d'un procédé par lequel on compare grâce à une disjonction (par exemple si l'on veut dire « tel un lion qui attaque sa proie, le guerrier s'élançait vers son adversaire », on pourra passer par le tour négatif « Ce n'est pas un lion qui attaque sa proie, le guerrier s'élançait vers son adversaire »). Bel exemple d'une identification (au type, ou, par hyperbole, à l'attracteur), qui se fait par le biais d'une différenciation. »

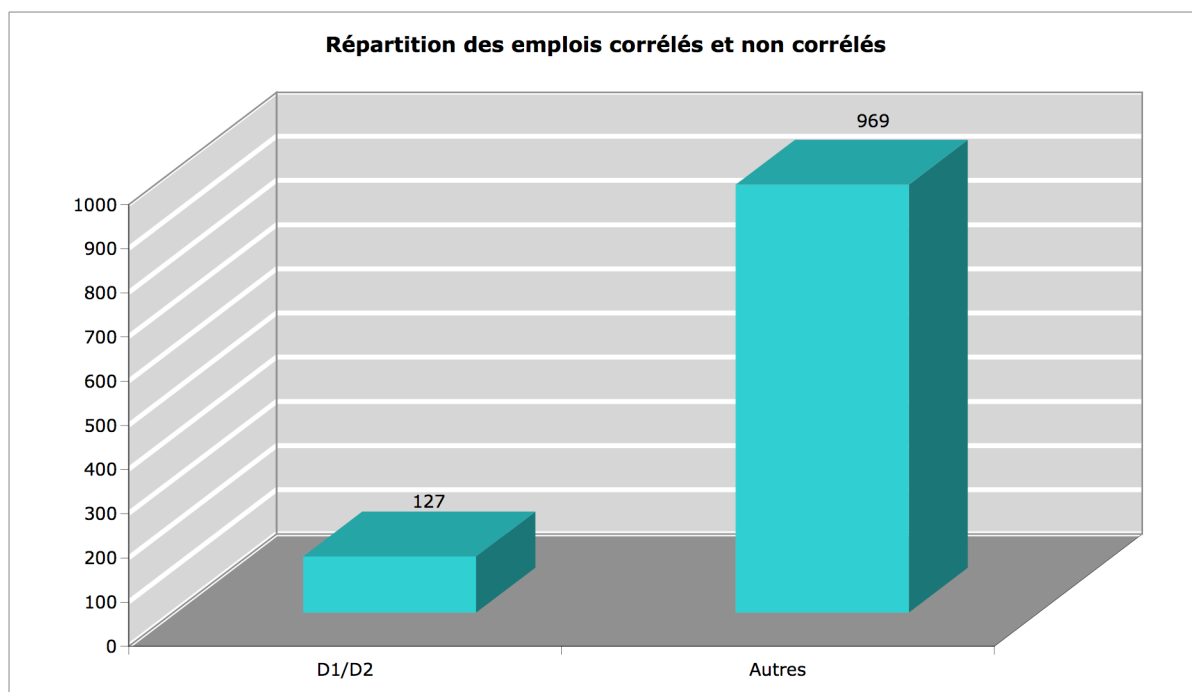
Ainsi, la théorie de Benveniste, suivie par plusieurs latinistes, nous paraît, et d'un point de vue méthodologique et d'un point de vue descriptif, plus apte à rendre compte des phénomènes linguistiques observés.

Les différentes études mentionnées soulignent donc l'existence, en latin, de deux structures utilisées dans la comparaison différenciante. Beaucoup d'entre elles, sinon toutes, évoquent les faits indo-européens et les structures comparables dans les autres langues anciennes de cette aire linguistique comme, par exemple, l'utilisation du génitif en grec pour introduire le comparant et la conjonction ἤ. Dans cette étude, nous focaliserons notre attention sur les données historiques, et non préhistoriques, du latin, i.e. celles de notre corpus, et tout particulièrement sur *quam*. Quoique les phénomènes de diachronie préhistorique et les parallèles établis avec les autres langues indo-européennes anciennes soient un enjeu linguistique important, nous chercherons à décrire et à expliquer le fonctionnement de *quam* en tenant compte des incertitudes qui pèsent sur la préhistoire de la langue. Ces dernières invitent, dans ce domaine, à une certaine prudence.

Enfin, d'autres données diachroniques pourraient être prises en compte de manière plus approfondie. Les renseignements fournis par les langues romanes anciennes permettent de suivre les évolutions des deux constructions, avec et sans *quam*. En ancien espagnol, comme en roumain, en ancien rétique, en ancien italien, en sarde, en ancien français, en ancien occitan, il existe une construction prépositionnelle du complément du comparatif, à propos de laquelle A. Romero Cambrón signale la filiation de la construction prépositionnelle en « de » avec l'ablatif de comparaison (1993 : 167). Il étudie, de plus, la distribution complémentaire entre le tour en « de » : « Don renegado malo, de Judas muy peor (Berceo, Milagros, 824) » et le tour en « que ».

## 7.2.4 Données du corpus

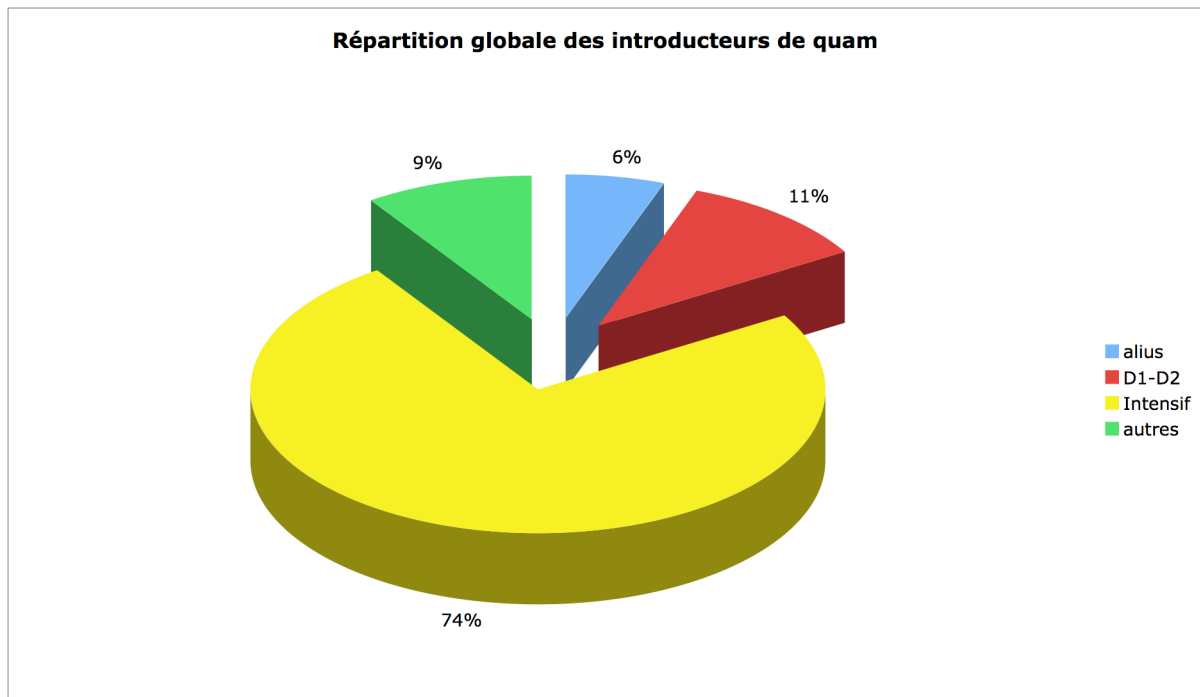
Une des premières observations que l'on peut effectuer est la faible quantité d'emplois corrélés de *quam... tam* (D1) et de *tam... quam* (D2), par rapport aux autres configurations structurelles dans lesquelles apparaît le marqueur.



Un second aspect important qui ressort de nos données statistiques est le rapport entre l'expression d'une identification et d'une différenciation. Ici aussi, le rapport penche de manière très nette en faveur de la seconde. *Quam* est associé à l'opération de différenciation. Cela est dû au fait que plus de 50% des occurrences de *tam... quam* sont associées à une négation. Mais d'autres tours à valeur différenciante comme *aliter... quam* peuvent être niés et être utilisés comme marqueurs d'identification. Enfin, *idem...* se trouve utilisé à deux reprises avec *quam*.

De plus, chez certains auteurs comme Cicéron, les emplois négatifs constituent une écrasante majorité. Dans notre corpus, cet auteur emploie 36 fois *non tam... quam* et seulement 6 fois *tam... quam*.

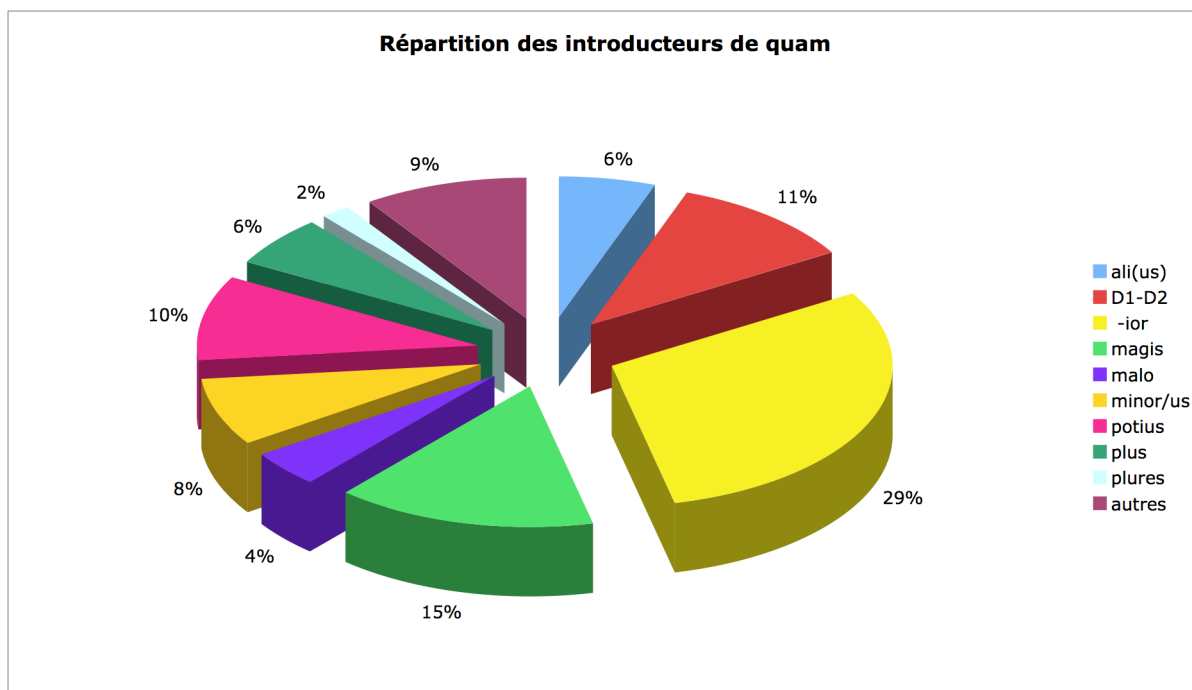
Hormis quelques cas très rares, *quam* est toujours introduit par un élément<sup>587</sup>. Il nous a donc paru intéressant d'étudier la répartition de ces introducteurs. Dans une forte majorité, les introducteurs de *quam* se présentent sous la forme d'un intensif. Cet intensif peut se présenter sous la forme du suffixe de comparatif *-ior* ou d'un adverbe comme *magis* ou encore d'un adjectif comme *plures*. Nous avons également considéré le verbe *malo* comme une forme d'intensif.



L'intensif, nous le verrons, présente une forte affinité avec la différenciation. Au point de vue de la forme stricte et de l'usage, *quam* apparaît donc lié à cette opération. Si l'on examine maintenant, dans le détail, les emplois intensifs de *quam*, la répartition des introducteurs de *quam* se présente ainsi :

<sup>587</sup> G. Fontana Elboj (1997 : 86) fournit les données suivantes : chez Plaute, sur 484 cas de comparatives introduites par *quam*, seules 8 ne présentent pas de quantificateur introducteur (=1,65%) ; chez les autres auteurs, le pourcentage de comparatives introduites par *quam* sans élément introducteur avoisine les 0%, surtout chez César et Cicéron. Cependant, cette construction est attestée à toutes les périodes de la latinité. G. Fontana Elboj (1997 : 87) signale que *quam* seul peut équivaloir à : *tam... quam* ; *magis... quam* ; *potius... quam* et *malo... quam*.

Le roumain atteste la présence d'une « conjonction de comparaison » *ca* issue de *quam* (M. Sala 1999 : 157 ; A. Lombard 1974 : 365) qui, selon ce dernier auteur signifie 1) : « comme, tel que, au même degré, (au)si... que, que » : *unul ca mine nu accepta asa ceva* : « un homme comme (tel que) moi n'accepte pas une pareille chose » ; *fa ca mine !* « fais comme moi ! » ; *e dulce ca mierea* « doux comme le miel » et 2) « que » après un comparatif : *e mai inteligent ca tine* « il est plus intelligent que toi », etc. » Les emplois identifiants sont intéressants : *ca < quam*, en roumain, a les valeurs de *tamquam* et de *quam*.



Cette répartition indique que *quam* est utilisé principalement en même temps qu'un suffixe d'intensif, des adverbes comme *magis*, *plus*, *potius*, un verbe : *malo* ou des adjectifs comme *plures* et *alius*.

### 7.3 Description syntaxique générale

D'une manière générale, le statut et le fonctionnement syntaxiques de *quam* se laissent difficilement décrire sans que des interrogations ou des problèmes demeurent. Autrement dit, quelle que soit l'optique ou la théorie linguistique choisie, il reste des zones d'ombre dans l'analyse. Cela est dû en grande partie, ici aussi, à la grande diversité des contextes dans lesquels apparaît le marqueur et à la dynamique interne des changements diachroniques. Les difficultés rencontrées pour *quam* sont également la conséquence de difficultés théoriques d'ordre général. Du point de vue de la linguistique générale, quelle que soit ici encore la théorie adoptée, les structures comparatives, que l'on serait tenté de rapprocher de celles où l'on trouve *quam*, continuent à poser encore de nombreux problèmes.



Ces problèmes sont liés aux phénomènes plus généraux de coordination, de corrélation et de subordination. A cela s'ajoute le phénomène de l'ellipse qui ne cesse d'être l'objet de recherches et de réflexions<sup>588</sup>.

### 7.3.1 Subordination : Comparative et relative

#### 7.3.1.1 Linguistique générale

D'un point de vue général, les structures comparatives, dans les tours « aussi/autant... que » et « plus... que » ont été décrites sur le modèle des relatives par plusieurs chercheurs<sup>589</sup>. Reprenant en partie l'étude de J.C. Milner (1973), R. Rivara (1990 : 145) conclut au statut relatif des subordonnants comparatifs et considère que « than », possédant nécessairement une fonction et un statut syntaxiques au sein de la subordonnée, est un adverbe de degré qui remplit cette fonction à l'égard de l'élément graduable de la subordonnée.

L'étude de Milner a cependant été critiquée par J.C. Anscombe. Tout en affirmant qu'il n'est pas de son propos de « remettre en question le rapprochement (*scil.* entre relatives et comparatives) » (1975 : 7, note 25), il fait remarquer que le parallèle établi entre relatives appositives et comparatives appositives est bancal et qu'il faudrait donc nuancer le parallèle en question. Le rapprochement est effectué par Milner à l'aide des exemples suivants :

658) Le médecin, que j'ai vu hier, est pessimiste.

659) Pierre est intelligent, moins/autant/plus que Paul.

J.C. Milner affirme que ces deux énoncés se composent de deux assertions dont les valeurs de vérité sont indépendantes et qui, comme telles, peuvent être affirmées ou niées séparément. Or, Anscombe montre que si les trois énoncés :

660) Le médecin, que je n'ai pas vu hier, est pessimiste

661) Le médecin, que j'ai vu hier, n'est pas pessimiste

---

<sup>588</sup> Les constructions elliptiques constituent un projet de recherche : « Approches typologiques des constructions elliptiques » de la Fédération de Recherche Typologie et Universaux Linguistiques (CNRS – FR 2559), resp. A. Abeillé et F. Mouret, UMR 7110 – LLF, 2010-2013.

<sup>589</sup> Nous renvoyons, à ce propos, au chapitre I §1.2.1.

662) Le médecin, que je n'ai pas vu hier, n'est pas pessimiste

sont des énoncés tout à fait acceptables, il n'en va pas de même pour :

663) Pierre est intelligent, pas moins/\*pas autant/\*pas plus que Paul.

664) Pierre n'est pas intelligent, \*moins/\*autant/plus que Paul

665) Pierre n'est pas intelligent, \*pas moins/pas autant/\*pas plus que Paul.

E. Moline (1996 : 172) souligne également que ce parallélisme est loin d'être total et qu'il faut distinguer, pour la comparative, les cas où la comparative se comporte comme une épithète détachée : « Pierre, aussi intelligent que Paul, a pourtant échoué », des cas où elle porte sur l'ensemble de la prédication : « Pierre est intelligent, (et ce) autant que Paul ».

L'auteur examinant la thèse du fonctionnement relatif de la subordination va apporter d'autres points critiques qui tendent à ne pas identifier sans retenue les deux structures.

Pour Milner (1973 : 32) : « le rôle de l'identité est crucial : la relative unit deux noms identiques dont l'un est effacé ; la comparative ou du moins le type principal unit deux adjectifs identiques, dont l'un est effacé. » Or, remarque E. Moline (1996 : 175) : « ni l'identité en question, ni l'effacement de l'élément identique ne sont de même nature dans le cas des relatives déterminatives et dans celui des comparatives. » Elle rappelle ici, comme le faisait Rivara, les règles de transformation de la relative et du « *Wh-* movement » qui conduisent à l'impossibilité (en français standard, précise-t-elle) d'insérer dans la relative un élément lexical jouant le même rôle que le terme transformé : « \*l'homme que tu vois l'homme s'appelle Pierre. » A la différence des relatives, dans les comparatives, l'élément identique effacé<sup>590</sup> peut apparaître dans P enchâssé sous la forme d'un anaphorique : « Pierre est plus intelligent que ne l'est Paul ». Elle souligne enfin que l'on peut rencontrer, dans P, un « élément lexicalement distinct de celui de P matrice affecté par la structure comparative : Pierre est aussi intelligent que Paul est stupide ». Elle conclut donc que la notion d'identité et partant, les effacements postulés, fonctionnent différemment dans les deux structures.

Si elle souligne que, malgré tout, des similarités demeurent, elle montre également que les fonctions sémantiques des relatives épithétiques, décrites par Kleiber (1987a) ( restriction

---

<sup>590</sup> Elle rappelle que « Pierre est aussi intelligent que Paul » est issu, d'après la syntaxe transformationnelle, de « Pierre est (x) intelligent et Paul est (y) intelligent ».

de l'extension du concept exprimé par l'antécédent, sélection d'une sous-classe dans l'ensemble dénoté par l'antécédent et identification du référent dénoté par l'antécédent) ne peuvent être utilisées pour décrire la relation entre corrélateur supérieur et P enchâssé dans le cas des comparatives. Ces critiques n'invalident pas totalement les thèses proposées mais invitent à la prudence.

### 7.3.1.2 Les faits latins

Les analyses de Rivara et de Milner sont reprises par C. Touratier (1994 : 640). L'auteur précise toutefois que le SP constitué n'appartient pas au paradigme des Sadv, comme dans le cas des adverbes relatifs, mais à celui des expansions d'adjectif. « *Quam* ne serait pas dans ces conditions un simple morphème de subordination, mais l'amalgame d'un morphème de subordination et d'une sorte de ProAdv d'évaluation, qui serait extraposé à la façon de l'anaphorique du pronom relatif. » De plus, l'adjectif et son corrélatif (*tam fortem*, dans l'exemple qu'il utilise) serait l'antécédent de *quam* p. L'analyse de *quam* comme une relative se trouve également chez J. Mellado Rodríguez (2002).

Nous renvoyons à G. Serbat (2001 : 621 sq et 627 sq) pour une critique de la théorie de C. Touratier et une proposition de définition et d'analyse du relatif en latin. Nous voudrions souligner également quelques points de divergence entre les relatives et les comparatives en *quam*. En latin, la relative introduite par le relatif *qui, quae, quod* connaît une alternance modale<sup>591</sup> que la comparative introduite par *quam* ne connaît pas. De plus, en latin, comme l'a montré G. Serbat, la structure tripartite : nom + qu- + verbe est souvent minoritaire parmi les constructions relatives : 1/3 des occurrences chez Térence et moins de la moitié dans les *res rusticae* de Varron. Or, la subordonnée en *quam*, hormis quelques cas très rares (entre 1,65% et 0% suivant les auteurs, voir la note 587) n'est jamais employée seule<sup>592</sup> mais est associée à un suffixe, un adverbe ou un adjectif. La relative, seule, peut fonctionner, et le cas est fréquent, comme un N. *Is*, lorsqu'il est employé, n'a qu'une fonction de décodage car, comme le dit G. Serbat (2001 : 443) : « dans l'exemple classique *Xerxes praemium proposuit ei qui nouam uoluptatem inuenisset*, il y a discordance entre la fonction de *qui* à l'intérieur de la relative, et la fonction de la relative à l'intérieur de la macrophrase. » De fait, si la comparative n'est qu'une relative adverbiale, on expliquera difficilement la présence quasi

---

<sup>591</sup> Sur le subjonctif et l'indicatif dans les relatives en latin, voir M. Lavency (1998).

<sup>592</sup> À l'exception de *quam possum*.

obligatoire d'un élément « introducteur » (*tam*, *-ior*, etc.) qui serait comparable à *is* ; par exemple, dans le cas de *tam... quam*, fondamentalement invariable à la différence de *is... qui* - ce qui fait qu'il ne se pose pas le même problème de « décodage » - *tam* est pratiquement toujours présent. Autrement dit, en latin, si les comparatives se comportaient comme des relatives, on devrait observer une fréquence notablement plus élevée de tours comme : *fortem quam Torquatus fuisset* au lieu du *tam fortem quam Torquatus fuisset* de l'exemple de C. Touratier.

De plus, l'analyse de *quam* comme un relatif conduit à reconnaître à *quam*, comme le fait Rivara, un statut d'adverbe de degré (« une sorte de ProAdv d'évaluation » pour Touratier), au sein de P enchâssé. Or, cela ne semble pas évident dans des exemples comme :

**666)** *Circa pecuniam plurimum uociferationis est : haec fora defetigat, patres liberosque committit, uenena miscet, **gladios tam percussoribus quam legionibus tradit**, haec est sanguine nostro delibuta (...).* (Sen., *dial.* 5,33,1) : « C'est autour de l'argent qu'on entend le plus de vociférations : c'est lui qui fatigue les tribunaux, met aux prises pères et enfants, verse les poisons, livre les glaives tant aux assassins qu'aux légions ; il est teint de notre sang (...). »

Ici, il ne nous semble pas que *quam* constitue un adverbe de degré portant de *trahit* ni de *legionibus*. Il en va de même pour :

**667)** *Cornelio Cethego, Visellio Varrone consulibus, pontifices eorumque exemplo ceteri sacerdotes, cum pro incolumitate principis uota susciperent, Neronem quoque et Drusum isdem diis commendauere, **non tam caritate iuuenum quam adulatione, quae moribus corruptis perinde anceps, si nulla et ubi nimia est.*** (Tac., *ann.* 4,17,1) : « Sous le consulat de Cornelius Cethegus et de Visellius Varro, les pontifes et, à leur exemple, les autres prêtres, en prononçant les vœux pour la santé du prince, recommandèrent aussi aux mêmes dieux Neron et Drusus, moins par affection pour ces jeunes gens que par adulation ; or, quand les mœurs sont corrompues, l'absence et l'excès de flatterie sont aussi dangereux. »

Il est difficile dans cette phrase d'appliquer, sans autre précision, à *non tam... quam* le statut d'adverbe de degré d'un élément de la phrase. Dans ces deux exemples, ce qui n'est pas pris en compte dans les analyses citées et qui nous paraît très important, est le phénomène de portée<sup>593</sup>. D'autre part, dans la construction *alius... quam*, il nous paraît également difficile de

<sup>593</sup> Voir *infra* §7.4.4.2. Dans la présentation de sa thèse, Rivara utilise des exemples où « que » comparatif, en fr., a une portée intrapredicative et peut se concevoir comme une variable de degré du prédicat. Ici, les faits sont plus complexes.

voir dans *quam* un adverbe de degré puisque dans ce cas, *alius* n'est pas gradable<sup>594</sup>, c'est-à-dire que ce que l'usage et la langue montrent est *alius... quam* et non *tam alius... quam*.

Enfin, une autre différence est à noter. Le relatif peut être employé sans valeur subordonnante : il s'agit du cas bien connu du « relatif de liaison ». Ce phénomène est extrêmement fréquent en latin<sup>595</sup>. Or, sur les quelque 1100 occurrences de *quam* que nous avons étudiées, nous n'avons rencontré aucun cas comparable à celui du relatif de liaison.

S. Mellet (2007) analyse également *quam* comme un subordonnant. Elle ne l'analyse pas comme un relatif mais adopte les vues de P. Le Goffic et voit dans *quam* un adverbe intégratif, statut qu'elle propose également pour *ut*. L'analyse présente l'avantage de prendre en compte les différentes « formes » de comparaison effectuées à l'aide de *quam* (2007 : 53) : « l'adverbe intégratif *quam* permet de construire aussi bien une véritable comparaison avec *tertium comparationis* exprimé, qu'une mise en parallèle de deux situations dont l'une des modalités (intensité, degré de réalité, caractère exceptionnel, etc.) est comparable. »

Cette dernière analyse, précisément parce qu'elle permet d'embrasser le fonctionnement d'un ensemble plus vaste que l'analyse précédente, nous paraît préférable. Cependant certains problèmes demeurent.

### 7.3.2 *Quam* introduit-il toujours une proposition ? *Quam* coordonnant

Certains faits syntaxiques, que certains chercheurs soulignent, plaident en faveur d'un statut coordonnant de *quam*.

G. Fontana Elboj (1997 : 72) fait remarquer que dans certains cas il n'est pas possible de restituer un verbe sinon en produisant une situation agrammaticale :

**668)** *Illud enim potest dici iudici ab aliquo non tam uerecundo homine quam gratioso* (Cic., *Caecin.* 72) : « Un homme moins scrupuleux qu'accrédité peut dire à un juge » (TA)

**669)** \**Illud enim potest dici iudici ab aliquo non tam uerecundo homine quam gratioso est*

Personne ne contestera, en effet, que *gratioso est* n'est pas syntaxiquement correct.

---

<sup>594</sup> Voir *infra* §7.5.5.

<sup>595</sup> Voir G. Serbat (2001 : 443 ; 631)

A partir d'exemples de ce type, qu'il reprend de Fontana Elboj, P. Suárez Martínez (2002 : 236) soutient que *quam* est une conjonction de coordination : « pero no puede no ser algo, es decir, debe poder ser « adscribible » a alguna categoría, que, en mi opinión, es la de las conjunciones coordinantes, (...). » L'auteur avance également l'argument de la présence de *atque* là où *quam* pourrait être employé (*magis... atque / magis... quam*). Enfin, selon lui, un autre argument en faveur d'un statut de coordonnant est l'emploi du mode infinitif en *oratio obliqua* qu'il considère comme « la norme ». Cependant, comme il le reconnaît lui-même, sur 25 passages au style indirect, 13 présentent un infinitif et 12 le subjonctif. Son relevé ne nous paraît donc pas très probant<sup>596</sup>.

A. Orlandini & P. Poccetti (2009) présentent également des arguments en faveur d'une coordination établie par la structure comparative en *quam*. Ils relèvent, entre autres, la présence de *et* dans le comparant :

**670) *Educatus litteris Graecis quam et Latinis (CIL VI 28138) : « qui connaissait aussi bien le grec que le latin »***

La thèse qu'ils défendent est qu'il existe un continuum entre coordination et subordination et que les structures corrélatives sont aptes à exprimer les deux types de rapports syntaxiques. Lorsque la relation entre les deux membres est symétrique, le rapport est de type coordonnant ; lorsqu'il est asymétrique, il est de type subordonnant ; ainsi, *quemadmodum... sic* serait coordonnant (2009 : 56), alors que *quanto... tanto* serait subordonnant<sup>597</sup>. De même, les énoncés souvent cités dans les grammaires (Er-Th 1953<sup>2</sup> : 170 ; Kü-St 1955<sup>2</sup>,II,2 : 465) comme :

**671) *Hominem callidiorem uidi neminem quam Phormionem (Ter., Phorm. 591-2) : « Je n'ai jamais vu personne de plus habile que Phormion. »***

pourraient plaider en faveur d'un statut coordonnant<sup>598</sup>. Er-Th et Kü-St parlent cependant « d'attraction » du cas du comparant au cas du comparé. Il faut également

<sup>596</sup> Il nous semble qu'un relevé visant à décrire le comportement de *et*, conjonction de coordination, en *oratio obliqua*, produirait des résultats différents. Il faudrait en fait comparer le comportement de *quam* en *oratio obliqua* avec celui d'une conjonction de coordination « reconnue comme telle ».

<sup>597</sup> Voir le paragraphe portant sur les constructions proportionnelles ou siamoises dans le chapitre consacré à *quantu(s)*.

<sup>598</sup> Voir une remarque semblable d'A. Orlandini & P. Poccetti (2009 : 63) à propos de *idem... qui* dans les contextes gouvernés par un *uerbum putandi, sentiendi* ou *dicendi*.

souligner, comme le notent Kü-St, que cette « attraction » se trouve avec le cas accusatif. Un exemple de notre corpus comme :

**672)** *quae, cum ueneris, tanto consilio tantaque animi magnitudine a me gesta esse cognosces, ut tibi multo maiori quam Africanus fuit (a) me non multo minorem quam Laelium facile et in re p. et in amicitia adiunctum esse patiar.* (Cic., *Fam.* 5,7,3) : « Quand tu reviendras, tu reconnaîtras dans ma conduite tant de sagesse et tant de courage que tu accepteras sans peine de nous voir, toi, bien plus grand que l'Africain, moi, qui ne suis pas trop inférieur à Lélius, associés dans la politique et dans l'amitié. »

exemple mentionné par Kü-St (1955<sup>2</sup>,II,2 : 465) qui ajoutent : « wofür im zweiten Gliede auch *quam Laelius fuit* gesagt werden könnte », montre que cette attraction n'est pas « mécanique » puisqu'on n'a pas : *tibi multo maiori quam Africano* et qu'elle semble effectivement liée au cas où le comparé est à l'accusatif.

Nous soulignerons également que, si le rapprochement avec la coordination s'avère pertinent dans certains cas, il reste à préciser que cette coordination est seulement binaire<sup>599</sup>. Autrement dit, comme le signale G. Fontana Elboj (1997 : 18), la comparaison linguistique s'établit entre deux éléments et seulement deux. On ne peut avoir : \**Paulus altior quam Antonius quam Tullius est*. Si plusieurs comparants sont convoqués, deux types de procédés s'observent dans notre corpus. Soit *quam* est répété, mais la comparaison s'effectue toujours à propos de deux et seulement deux éléments :

**673)** *Aliquando incutiendus est iis metus apud quos ratio non proficit : irasci quidem non magis utile est quam maerere, quam metuere.* (Sen., *dial.* 4,14,1) : « Parfois il faut faire peur à ceux qui n'écourent pas raison, mais s'irriter n'est pas plus utile que s'affliger ou s'effrayer. »

Soit les comparants sont coordonnés :

**674)** *Anne ego, inquam, sequar Sasernarum patris et filii libros ac magis putem pertinere figilinas quem ad modum exerceri oporteat quam argentifodinas aut alia (et alia) metalla quae sine dubio in aliquo agro fiunt ?* (Varro, *rust.* 1,2,23) : « Vais-je, dis-je, suivre les Saserna père et fils dans leur ouvrage et penser que l'exploitation des carrières d'argile s'y rattache, plutôt que celle des gisements d'argent ou des autres mines qui sans doute se trouvent dans tel ou tel terrain ? »

---

<sup>599</sup> Voir *infra* §7.4.4.2.

Ainsi, le statut et le fonctionnement syntaxiques de *quam* sont extrêmement complexes. Pour certains, c'est un subordonnant, relatif ou adverbe intégratif, pour d'autres, c'est un coordonnant. Ce constat d'un statut pluriel ne tient cependant pas en échec les différentes théories et analyses, il montre seulement la richesse, la souplesse et la subtilité d'emploi du marqueur. Pour notre part, nous ne trancherons pas (faut-il trancher ?). Il convient d'effectuer des dépouillements systématiques plus larges et de continuer à examiner les exemples « à la loupe ». Nous nous pencherons plus précisément sur un phénomène peu pris en compte dans les études examinées : celui de la portée. Employées dans des structures identifiantes et différenciantes, associées très souvent à la négation, les structures comparatives en *quam* connaissent plusieurs portées et un éventail de valeurs sémantico-référentielles très riche.

## 7.4 L'identification

Comme nous l'avons dit dans l'introduction, *quam* est un marqueur utilisé dans des opérations d'identification et de différenciation, présentant certes, dans notre corpus, une nette prévalence pour la différenciation. Nous commencerons la description et l'étude des différents emplois par ceux qui, hormis les cas où ils sont affectés par la présence d'une négation, sont identifiants. Nous verrons que les phénomènes de portée, ainsi que les phénomènes argumentatifs et pragmatiques associés à la présence de la négation, provoquent l'apparition de valeurs spécifiques. La réflexion que nous proposons d'engager s'attachera, en premier lieu, à la description d'un marqueur « second » par rapport à *quam* : *tamquam*.

### 7.4.1 *Tamquam*

*Tamquam* lie *quam* à l'opération d'identification. Issu de la soudure du corrélatif et du relatif *tam... quam*, *tamquam* présente des emplois similaires à ceux de *ut* et surtout de *quasi*. Dans la mesure où nous avons étudié certains problèmes et certaines de ces valeurs dans le cadre de *ut* ou des marqueurs d'identification, nous entrerons moins dans les détails lorsque les explications seraient les mêmes que précédemment. Enfin, une des fonctions les plus présentes de *tamquam* est la comparaison avec un cas fictif, comme *quasi*. Dès lors, comme nous n'avons pas retenu dans notre étude les comparatives conditionnelles, la réflexion consacrée à *tamquam* sera limitée.



### 7.4.1.1 Genèse ; différence par rapport à *tam... quam*

Comme nous l'avons vu, *quam* occupe une place particulière au sein de la théorie de J. Haudry. Il est la conjonction qui, plus que toutes les autres, reste liée à la corrélation. De plus, *quam* atteste un autre phénomène lié à la corrélation. Employé en D1, *quam... tam*, et en D2, *tam... quam, quam*, à partir de cette configuration va se « souder » au corrélatif et aboutir ainsi à un nouveau marqueur *tamquam*. Concernant ces procédés d'agglutination, M. Fruyt (2005 : 32) note : « Dans cette soudure du corrélatif et du relatif par un phénomène d'agglutination, cette incorporation du corrélatif dans le relatif, se manifeste la solidarité des deux lexèmes : le corrélatif tend à être adjacent au relatif et il « renforce » le relatif. L'ensemble agglutiné fonctionne syntaxiquement et sémantiquement comme le relatif. » Pareil phénomène se retrouve dans le cas de *sicut* (2005 : 32).

Si l'ensemble soudé, corrélatif + relatif, fonctionne syntaxiquement et sémantiquement comme le relatif, il n'en demeure pas moins qu'entre *tamquam* et *quam*, le recouvrement d'emploi est loin d'être total et que l'usage des deux marqueurs est, à bien des égards, distinct. *Tamquam*, de manière globale, n'est pas employé comme *quam*. Il n'est pas utilisé, de manière systématique, en lieu et place de *quam* : dans le domaine de la comparaison différenciante, par exemple, c'est *quam* qui est employé et, inversement *tamquam* connaît des emplois que *quam* ne connaît pas. Dans notre corpus, *quam* seul est non seulement très rare, mais, lorsqu'il se trouve ainsi employé, il signifie surtout « plus que », « plutôt que », c'est-à-dire qu'il est lié, dans cet emploi, à une comparaison différenciante<sup>600</sup>. *Tamquam*, au contraire, marque la comparaison identifiante. Aussi, le parallèle mentionné entre *sicut* et *tamquam* est tout à fait juste et pertinent d'un point de vue morphologique, mais, si pour le premier, l'ensemble corrélatif + relatif, *sic + ut, sicut*, fonctionne et prend les mêmes valeurs que le « relatif » *ut*<sup>601</sup>, il n'en va pas de même pour *tamquam* et *quam*.

De plus, *tamquam* peut être utilisé dans des corrélations<sup>602</sup>. Mais à la différence de ce que l'on rencontre pour *sicut*, qui peut être corrélé avec *ita*, c'est-à-dire avec les mêmes

---

<sup>600</sup> Lm-Hf (1928 : 729) citent des cas de synonymie de *quam* et *ut*. Pour la plupart, il s'agit d'emplois corrélés *quam... ita, quam... sic*. L'essentiel du signifié est en fait, selon nous, porté par le corrélatif. Il est fait mention de *quam* seul à valeur de *tamquam* : par exemple, Cic., *Att.* 12,37,3 mais les auteurs précisent qu'il s'agit d'un « unsicheres » *quam*.

<sup>601</sup> G. Fontana Elboj (1997 : 119) fait remarquer que les emplois de *sicut* sont les mêmes que ceux de *ut*, sauf dans le cas où *ut* est associé à *quisque* : on ne trouve pas, en effet, de *\*sicut quisque*.

<sup>602</sup> Cela est un indice, selon nous, de la vitalité du procédé linguistique de la corrélation en latin historique. J. Haudry (1973) présente une théorie globale visant à rendre compte, d'un point de vue diachronique, de la

corrélatifs que *ut*, (Caes., *civ.* 3,15,1), *sic* (Cic., *Cluent.* 2,5), *itidem* (Plaut., *Mil.* 727) ou *item* (Cic., *nat. deor.* 1,2,3) :

**675)** *Nam Graeculae uites sunt, ut Mareoticae, Thasiae, psithiae, Sophortiae, sicut habent probabilem gustum, ita nostris regionibus et raritate uuarum et acinorum exiguitate minus fluunt ;.* (Colum., 3,2,24) : « Quant aux petites (vignes) grecques, comme les Mareoticae, Thasiae, Psithiae, Sphortiae, si elles ont un goût estimable, en nos régions, leur peu de grappes et la petitesse de leurs grains leur font donner moins de jus. »

**676)** *Multi in utroque exercitu, sicut modesti quietique, ita mali et strenui.* (Tac., *hist.* 1,52,3) : « Si l'on trouvait dans l'une et l'autre armée beaucoup de soldats disciplinés et paisibles, il en y avait beaucoup de mauvais et remuants. »

*Tamquam*, est corrélé non pas avec *tam* mais avec *ita* ou *sic*<sup>603</sup>.

**677)** *Illud te ad extremum et oro et hortor ut, tamquam poetae boni et actores indutritii solent, sic tu in extrema parte et conclusionem muneris ac negotii tui diligentissimus sis, ut (...).* (Cic., *epist. Q. Fr.* 1,1,46) : « Voici ma dernière prière et mon dernier conseil : fais comme les bons poètes et les acteurs qui savent leur métier : c'est dans la période finale de ta charge et pour le couronnement de ton oeuvre qu'il te faut déployer le plus de zèle, de sorte que (...). »

Une différence non négligeable, comme nous le verrons, entre *tam... quam* et *tamquam* réside dans l'utilisation de la négation. Lorsque *tam... quam* est nié, ce qui est un cas représentant plus de la moitié des occurrences de *tam... quam* de notre corpus, il se produit une inversion sur l'échelle du gradient : *non tam quam* équivaut à *minus quam* :

**678)** *Dissensit M. Lepidus a clarissimo et fortissimo uiro, Q. Catullo ; attulit non tam ipsius interitus rei publicae luctum quam ceterorum.* (Cic., *Catil.* 3,10,23) : « M. Lepidus entra en conflit avec l'illustre et courageux Q. Catullus, et sa mort coûta moins de pleurs à Rome que celle des citoyens qui périrent avec lui. »

En revanche, dans le cas de *tamquam* la valeur n'est pas la même :

---

formation des marqueurs hypotactiques en latin. La corrélation évolue en subordination, par inversion du diptyque normal, suppression du corrélatif et modification de la segmentation. Dans certains cas, comme dans celui de *sicut* ou de *tamquam*, de nouveaux marqueurs apparaissent. Ce qui nous paraît intéressant à souligner, outre l'évolution postulée par J. Haudry, c'est que, au sein de cette évolution globale, la corrélation demeure un procédé linguistique productif puisque, lorsque de nouveaux marqueurs apparaissent, comme *tamquam* ou *sicut*, en face de *tam... quam* et *sic... ut*, ils sont eux-mêmes susceptibles d'être employés dans des schèmes corrélatifs. Ainsi, une fois les conjonctions issues des diptyques anciens créées, la corrélation jouit d'une vitalité importante.<sup>603</sup> (Cic., *Cato.* 84 et *Tusc.* 5,5,13). Exemples empruntés à Fontana Elboj (1997 : 219-220). Voir également Lm-Hf (1928 : 733)

679) *Nam Catonem nostrum non tu amas plus quam ego, sed tamen ille optimo animo utens et summa fide nocet interdum rei p. ; dicit enim **tamquam** in Platonis politeia, **non tamquam** in Romuli faece sententiam.* (Cic., *Att.* 2,1,8) : « Car enfin notre ami Caton, pour qui j'ai autant d'affection que tu peux en avoir, va parfois avec les meilleures intentions et une parfaite loyauté, contre les intérêts de la république : il opine comme si nous étions dans la cité idéale de Platon, et non dans la cité fangeuse de Romulus. »

Ainsi, *tamquam*, du point de vue de l'emploi, se rapproche plus spécifiquement de *ut*, *sicut* et *quasi*. Comme le dit G. Fontana Elboj (1997 : 218-219) : « *Tamquam* evidente fruto de la fusión de los dos formantes de la comparativa de igualdad, ha pasado a desempeñar el papel de una comparativa modal con todos sus valores. (...)»<sup>604</sup> Con todo, la inmensa mayoría de los ejemplos que ofrecen los textos latinos revelan una indiscutible equiparación de *tamquam* a las modales. Más aún, *tamquam* se utiliza como conjunción introductoria de todo tipo de modales. » Ce qu'il faut donc souligner, c'est que, issu du D2 *tam... quam*, *tamquam* se trouve davantage utilisé avec des valeurs semblables à celles de *ut* ou *quasi* et ne présente pas, dans la majorité de ses emplois, de valeur quantitative.

#### 7.4.1.2 Emplois et valeurs

##### 7.4.1.2.1 Emplois verbaux vs. emplois non verbaux ; grammaticalisation progressive

*Tamquam* a fait l'objet d'une étude approfondie de C. Bodelot (à par.) dans le cadre d'une perspective évolutive, où l'auteur s'attache à montrer comment *tamquam* (*si*) + verbe fini vient à être utilisé comme une complétive. *Tamquam* peut également apparaître, comme le mentionne l'auteur (§3.2.1), dans des structures qui ne présentent pas de verbe fini, où il peut se trouver associé à un N. Le marqueur connaît donc des emplois verbaux et non verbaux :

---

<sup>604</sup> L'auteur mentionne également le fait que la valeur quantitative « primitive » n'est pas absente de certains exemples et cite Hf-Sz (1965 : 589 et 596). Les exemples de Plaute qu'il cite présentent, certes, cette valeur. Cependant, il faut également prendre en compte un autre problème : comment distinguer les cas où *tamquam* est un verbe des cas où il ne l'est pas encore ? Ainsi l'exemple qu'il cite de Plaut., *Trin.* 913, avec *tamquam* est cité dans Lm-Hf (1928 : 732) sous la forme *tam quam*. Les auteurs précisent : « ob man dabei *tamquam* in der Schreibung als ein Wort behandelt oder als zwei, ist, wenigstens für Altlatein, eine Sache der Konvention. » Un exemple de notre corpus qui pourrait, selon nous, montrer le lien de *tamquam* avec *tam... quam* est : *Tum semen serito crebro tamquam linum* (Cat., *agr.* 48,2) : « Semez alors aussi dru que du lin. »

680) *Ac primo tamquam dolus pararetur territus, ubi data fides reddendae dominationi uenisse, adleuatur animum et quae repentina mutatio exquirat.* (Tac., ann. 6,43,2) : « Il crut d'abord qu'on lui tendait un piège et en fut épouvanté ; une fois reçue l'assurance qu'on était venu pour lui rendre sa puissance, il reprend courage et s'enquiert de ce soudain changement. »

681) *Sic calet tamquam furnus.* (Petron., 72) : « Il est chaud comme un four. »

Dans le premier type d'emploi, il faut souligner la nette prévalence du mode subjonctif :

682) *Et ut scias quemadmodum incipiant affectus aut crescant aut efferantur, est primus motus non uoluntarius, quasi praeparatio affectus et quaedam comminatio ; alter cum uoluntate non contumaci tamquam oporteat me uindicari cum laesus sim aut oporteat hunc poenas dare cum scelus fecerit (...).* (Sen., dial. 4,4,1) : « Voici comment les passions naissent, se développent et s'exagèrent. Il y a un premier mouvement involontaire, sorte de préparation et de menace de la passion ; un second accompagné d'un désir qu'on peut dompter : c'est l'idée qu'il faut que je me venge, puisque j'ai été lésé, et qu'un tel doit être puni, puisqu'il a commis un crime (...). »

Notre corpus ne contient qu'un seul exemple où *tamquam* est accompagné d'un prédicat à l'indicatif<sup>605</sup> :

683) *Diastyli autem haec erit compositio, cum trium columnarum crassitudinem intercolumnio interponere possumus, tamquam est Apollinis et Dianae aedis.* (Vitr., 3,3,4) : « L'ordonnance du diastyle sera celle qu'on obtient lorsqu'il est possible de faire entrer dans un entrecolonnement l'équivalent de trois diamètres de colonne, comme c'est le cas au temple d'Apollon et de Diane. »

Cependant, il faut préciser que, dans un grand nombre de cas où *tamquam* est associé à un N, un Adj ou un participe, le prédicat verbal est elidé.

Ainsi, dans un cas comme :

684) *Commendabat actionem, quod tamquam homo Romanus et bonus ciuis in negotio suo mature et grauitate loquebatur.* (Plin., epist. 4,22,2) : « Ce qui donnait du poids à son argumentation, c'est que dans une affaire personnelle il parlait en Romain, en bon citoyen, avec sagesse et dignité. »

---

<sup>605</sup> Le sens de la construction est distinct : *tamquam* + subj. équivaut à « comme si », « dans l'idée que ».

le contexte nous montre que, s'il fallait restituer un prédicat, ce serait l'indicatif qui serait employé. Si le prédicat était au subjonctif, alors la comparative serait une comparative conditionnelle « comme s'il était Romain ou un bon citoyen », ce qui serait possible au niveau syntaxique. Cependant le contexte indique que le personnage en question (Trebonius Rufinus) est Romain. Aussi, deux interprétations restent envisageables : soit la comparative est « générique » : « comme un Romain le fait », soit il s'agit d'un emploi « qualitatif-fonctif ». Seul le contexte parfois permet donc de trancher.

G. Fontana Elboj (1997 : 220) propose un relevé des emplois de *tamquam* « sin correlativo (= *sicut* parentético) » et constate que les *Catilinaires* de Cicéron ne contiennent pas de cas où *tamquam* est accompagné d'un prédicat, et que les livres I-X de Tite-Live et les livres I-II des *Histoires* de Tacite comptent 38 emplois de *tamquam* + subj contre 3 avec l'indicatif.

Dans la catégorie des emplois de *tamquam* + N, il est possible d'établir une distinction entre les cas où la restitution d'un prédicat est possible, comme en :

**685)** *Aedifico domum, uenalicis coemo, iumenta ; quicquid tangebam, crescebat tamquam fauus.* (Petron., 76) : « Je bâtis une maison, j'achète des marchés d'esclaves, des bêtes de somme : tout ce que je touchais croissait comme un rayon de miel. »

*Tamquam fauus* pourrait s'y voir adjoindre un prédicat<sup>606</sup> et où l'on se trouve devant une comparaison « standard » où un schème propositionnel est restituable<sup>607</sup>. Dans d'autres cas la restitution de ce schème pose plus de difficultés :

**686)** *In tanta tamque corrupta ciuitate Catilina, id quod factu facillimum erat, omnium flagitiorum atque facinorum circum se tamquam stipatorum cateruas habebat.* (Sall., *Catil.* 14) : « Dans une cité aussi grande et aussi corrompue, Catilina n'avait pas eu de peine à grouper autour de lui tous les vices et tous les crimes, qui formaient comme ses gardes du corps. »

ou encore en :

---

<sup>606</sup> Le mode du verbe que l'on pourrait restituer demeure incertain car et l'indicatif et le subjonctif pourraient être acceptables ici.

<sup>607</sup> Il faut noter cependant que la restitution est « polymorphe ». Faut-il comprendre *tamquam fauus* « comme un rayon de miel » comme : « comme un rayon de miel croîtrait, croît, pourrait croître, etc. » ou bien « comme si c'était un rayon de miel ». Sur ce statut de l'ellipse et sur les difficultés de restitution, nous renvoyons à P. Seriot (1988).

**687)** *Habemus enim a Caesare, sicut ipsius dignitas et maiorum eius amplitudo postulabat, sententiam, tamquam obsidem perpetuae in rem publicam uoluntatis.* (Cic., *Catil.* 4,5,9) : « Nous avons de César, comme il convenait à son rang et à la noblesse de ses aïeux, un avis qui est comme le gage de son éternel attachement à la république. »

Ici on peut se demander s'il faut comprendre un « comme si nous avions » ou si, comme c'est le cas et avec *quam* et avec *ut*, il faut considérer qu'il se produit une « attraction »<sup>608</sup> du cas du comparé au cas du comparant. Quoi qu'il en soit, la plasticité modale offerte par *tamquam* permet, dans bien des cas, au prix parfois d'une reconstitution complexe, d'envisager un schème propositionnel. Cependant, dans le domaine de l'ellipse, il convient, étant donné que l'on se trouve devant une langue morte, de rester prudent.

Le statut de la proposition introduite par *tamquam* peut se révéler complexe, comme le montre l'étude de C. Bodelot, à laquelle nous renvoyons pour un traitement détaillé de la question. A partir de cas comme :

**688)** *Peritia locorum ab Hiberis melius pugnatum ; nec ideo abscedebat, ni contractis legionibus, Vitellius, et subdito rumore tamquam Mesopotamiam inuasurus, metum Romani belli fecisset.* (Tac., *ann.* 6,36,1) : « La connaissance des lieux permet aux Hiberniens de remporter l'avantage ; et cependant il ne renonçait pas, si Vitellius, en concentrant ses légions et en semant le bruit qu'il allait envahir la Mésopotamie, ne lui avait inspiré la crainte d'une guerre avec Rome. »

où *tamquam* p, dans le contexte spécifique des verbes ou noms de parole<sup>609</sup>, peut se grammaticaliser et prendre un statut actanciel, le marqueur, dans un exemple<sup>610</sup> étudié par C. Bodelot, allant même jusqu'à se vider sémantiquement pour devenir un simple nominalisateur au sens de « que ; that ».

#### 7.4.1.2.2 Comparaison et exemplification

Comme l'indique la vulgate grammaticale (Kü-St 1955<sup>2</sup>,II,2 : 448-457, 790 ; Er-Th 1953<sup>2</sup> : 282,355, 389-391 ; Hf-Sz 1972 : 596-597) *tamquam* connaît un éventail de valeurs très diversifié lié à différents contextes.

Il peut exprimer une identification de manière :

---

<sup>608</sup> Voir *supra* §7.3.2.

<sup>609</sup> Voir C. Bodelot (à par), 2.4.1.

<sup>610</sup> Ps. Quint., *decl.* 11,4.

689) *Ad eundem modum semen pirorum, malorum serito tegitoque ; nuces pineas ad eundem nisi tamquam alium serito.* (Cato, agr. 48,3) : « Semez et couvrez de la même façon les graines de poirier, de pommier ; semez de la même façon les graines de pin, sinon semez <les cônes> comme l'ail. »

*Tamquam alium* a ici une portée intrapredicative et qualifie la manière de semer les graines de pin. Le lien avec la manière est d'ailleurs explicite chez le même auteur dans cet autre exemple qui présente un corrélatif sous la forme de *ad eundem modum* :

690) *Alligato integitoque ad eundem modum tamquam oleas.* (Cato, agr. 41,4) : « Faites une ligature et recouvrez de la même façon que les oliviers. »

On relève également des cas où l'identification est extrapredicative :

691) *Sed tamen necesse fuit esse aliquid extremum et, tamquam in arborum bacis terraeque fructibus, maturitate tempestiva quasi uietum et caducum (...).* (Cic., Cato 5) : « Mais il était toutefois nécessaire qu'il y eût un dernier stade où, comme les baies des arbres et les fruits de la terre, la vie devînt en quelque sorte, par une pleine maturité, blette et caduque (...). »

692) *Nec uero corpori solum subueniendum est, sed menti atque animo multo magis : nam haec quoque, nisi, tamquam lumini, oleum instilles, exstinguantur senectute ; et corpora quidem exercitationum defatigatione ingrauescunt, animi autem se exercendo leuantur.* (Cic., Cato 36) : « Et ce n'est pas seulement au corps qu'il faut venir en aide, mais beaucoup plus encore à l'esprit et à l'âme : car si, comme dans une lampe, on n'y verse pas d'huile, la vieillesse les éteint ; et, tandis que la fatigue des exercices alourdit le corps, l'âme en s'exerçant s'allège. »

L'analogie ne concerne pas la manière dont le procès se réalise mais la validité de l'attribution d'une prédication à une situation. La portée extrapredicative peut provoquer un effet quasi-coordonnant<sup>611</sup> :

693) *Sed plerique neque in rebus humanis quidquam bonum norunt, nisi quod fructuosum sit, et amicos, tamquam pecudes, eos potissimum diligunt, ex quibus sperant se maximum fructum esse capturos.* (Cic., Lael. 80) : « Mais la plupart des gens n'attribuent de valeur parmi les biens qu'à ce qui est profitable et n'accordent à leurs amis, comme à leurs bêtes, leur plus vive affection que s'ils espèrent tirer d'eux les profits les plus grands. »

---

<sup>611</sup> Sur l'effet coordonnant et la portée extrapredicative, voir, entre autres, C. Guimier (2009) qui étudie les diverses portées et valeurs de « aussi bien que » en fr..

Enfin, toujours en portée extrapredicative, *tamquam* est utilisé pour introduire des exemples comme en :

**694)** *Neque enim est ullum tam uiduum solum uirgultis, ut non aliquos surculos progeneret, tamquam puros siluestris et prunos uel rubos certe.* (Colum., 12, 11,5) : « Il n'est en effet aucun sol à ce point privé d'arborescences qu'il ne produise quelques arbrisseaux comme des poiriers et des pruniers sauvages ou à coup sûr des ronces. »

Dans ce dernier énoncé, on retrouve les caractéristiques de l'exemplification : *aliquos surculos* est un indéfini représentant une classe, *puros*, *prunos* et *rubos* présentent la congruence casuelle avec *aliquos surculos* et sont des cas qui vérifient la prédication<sup>612</sup>.

#### 7.4.1.2.3 Pétrone et la comparaison à parangon

A l'intérieur de notre corpus, un auteur se distingue par son utilisation de *tamquam*. Il s'agit de Pétrone qui compte à lui seul près de 50% des occurrences de *tamquam*. Son emploi de *tamquam* est également singulier dans le sens où le marqueur est utilisé massivement dans des comparaisons à parangon (Rivara 1977). Ce type de comparaison exprime le haut degré d'une qualité ou une intensité maximale. Elle met donc en jeu intensité et degré. Il s'agit, en fr., de constructions comme « vieux comme le monde » ou « malin comme un singe ». Le parangon possède de fait, d'un point de vue sémantico-pragmatique, un statut spécifique. R. Rivara (1990 : 156) note : « le fait crucial est que, individu ou classe, le parangon est traité, par les locuteurs d'une langue, comme étant connu, du moins sous l'angle de la propriété exprimée » et « est considéré implicitement comme possédant à un degré éminent la propriété concernée par la comparaison. » Chez Pétrone, on relève, notamment dans la *Cena Trimachionis* :

**695)** *At inflat se tanquam rana (...).* (Petron., 74) : « Mais elle s'enfle comme une grenouille (...). »

**696)** *Erat autem miles, fortis tanquam orcus.* (Petron., 62) : « C'était un militaire, fort comme un ogre. »

---

<sup>612</sup> Pour des détails supplémentaires concernant les particularités des séquences exemplifiantes, nous renvoyons aux § correspondant dans le chapitre consacré à *ut*.



**697)** (...) *et omnes ridebant udi **tanquam mures***. (Petron., 44) : « (...) et tout le monde riait, trempé comme rat d'eau. »

**698)** *Sed corneolus fuit, aetatem bene ferebat, niger **tanquam coruus***. (Petron., 43) : « Mais il était dur comme de la corne, il portait bien son âge, le poil noir comme un corbeau. »

Le caractère imagé et pittoresque de ces comparaisons correspond bien à ce que l'on trouve en fr. dans ce genre de comparaison<sup>613</sup>. Il n'est pas surprenant de trouver pareils emplois dans la bouche des convives de la *cena*.

On retrouve dans ces comparaisons le procédé décrit par E. Benveniste (1948 : 141) pour l'ablatif de comparaison, *luce clarior*, qui voyait dans cette construction : « un comparatif de nature organique et de fonction adéquate, impliquant dans le terme comparant une qualité intrinsèque et prêtant à des emplois « exemplaires ». »

Ces comparatives analysées en fr. par S. Leroy (2004 : 255 sq), entre autres, présentent des particularités intéressantes qui tiennent à des faits de détermination et de figement en fr. L'auteur souligne que l'on ne peut pas insérer un adverbe d'intensité (2004 : 260) :

**699)** ?il est très bavard comme une concierge.

Elle remarque aussi un comportement particulier de la construction vis-à-vis de la négation : « on ne peut pas nier un énoncé « Adj comme GN » pour dire le degré inverse :

**700)** Il n'est pas fort comme un Turc.

**701)** Il n'est pas fort du tout / Il est (très) faible.

Pour expliquer ce phénomène, Milner (1973 : 39) avance l'hypothèse que, dans le cas de la comparaison à parangon, « l'assertion porte sur l'adjectif (...) et non sur l'égalité. »<sup>614</sup> Pour le latin, on remarque que cette comparaison, impliquant l'intensité et la gradation, concorde également avec certains emplois du D2 *tam... quam*. De plus, comme le montrent E. Moline & M. Desmets (2009 : 50), dans des constructions comparatives du type : « on peut

---

<sup>613</sup> Voir sur ce sujet, pour le fr., C. Schapira (2000) : « Du prototype au stéréotype et inversement : le cliché comme + SN » et du même auteur (1999 : 25-26).

<sup>614</sup> Ces considérations sont également intéressantes pour les contraintes relevées dans l'emploi de l'ablatif de comparaison et de la négation. Voir *supra* §1.2.3.2, où les remarques d'A. Orlandini à ce propos sont rappelées.

l'écraser comme une punaise », une des gloses possibles est « comme si c'était » : « on peut l'écraser comme si c'était une punaise », ce qui établit un lien avec les comparatives conditionnelles.

P. Seriot (1988), dans un article intitulé « Le même ou l'autre, *kak*, connecteur intra- ou extra-propositionnel », met en lumière d'autres particularités de ces constructions. Il tente de démontrer que, d'un point de vue modal, le statut du comparant et de l'assertion que l'on peut reconstituer est spécifique : il se crée des effets de polyphonie et de modalité particuliers qui peuvent engendrer, le cas échéant, des reconstitutions distinctes lorsque l'on tente de reconstituer une ellipse (1988 : 161) : « Le problème de la restitution-reconstitution d'un énoncé à partir de l'énoncé complet du 1<sup>er</sup> membre de la comparaison est extrêmement original à plus d'un titre, et en tout cas il pose des problèmes que ne connaît pas la restitution d'une ellipse souvent étudiée dans les comparatifs (« il est plus grand que moi » = « il est plus grand que je ne suis grand »). »

Soit la construction :

**702) On gol *kak sokol* :** « Il est nu comme un bélier » = « pauvre comme Job.

Il explique que le raisonnement le plus simple fait appel à une procédure transformationnelle classique d'effacement d'une redondance :

**703) On gol *kak sokol* gol :** « il est nu comme un bélier est nu »

« On a, ce faisant, dit-il, fait appel à un énoncé implicite qui se présente sous la forme d'une assertion : *sokol gol* « un bélier (c') est nu »<sup>615</sup>. Cet énoncé qui a une valeur de vérité propre (« il est vrai que – un bélier, c'est nu » « *istino, cto sokal gol* ») n'est pas dit, mais rappelé : il s'agit d'un énoncé qui n'est pas assumé par le sujet de l'énonciation : celui-ci n'est pas le garant de la vérité de N2 V1<sup>616</sup>. Cet énoncé est présenté comme pouvant être pris en charge par n'importe qui. (...) l'énoncé elliptique N2 V1 introduit une polyphonie, en ce qu'il dédouble la source énonciative : l'énonciation du second membre de la comparaison est rapportée à un sujet universel, différent du sujet d'énonciation du premier membre. »

---

<sup>615</sup> S. Leroy (2004 : 257) n'étudie pas ces effets de modalité mais note également le caractère générique du comparant dans : « il est méchant comme la gale » (la gale, c'est méchant / \* elle est méchante.) L'auteur s'intéresse, en effet, aux conséquences de ce fonctionnement sur la détermination.

<sup>616</sup> Ceci note une structure comparative de type N1-V1 *kak* N2-V1, c'est-à-dire : on *sokol* (N1V1) *kak gol sokol* (N2V1).

L'auteur poursuit en proposant différentes comparaisons à parangon où le comparant, fonctionnant comme un repère commun, a une valeur de vérité générale, comme dans : « rond comme une queue de pelle » qui implique une assertion générique du type « une queue de pelle, c'est rond ». Cependant, note-t-il, la reconstitution devient distincte dans le cas de :

**704)** On p'jan kak sapoznik : « il est soûl comme un cordonnier » = « soûl comme un Polonais ».

Car, « ? un Polonais, c'est soûl » conviendrait moins. Selon lui, il convient de restituer (1988 : 158) : « comme seul un Polonais peut être soûl » : « ici, on n'a plus un rappel d'énoncé à valeur universelle, de type « ?un Polonais, c'est soûl) mais appel à un énoncé étalon, dans lequel on doit rajouter de toutes pièces une modalité de potentialité, qui était totalement absente du premier membre de la comparaison. »

Dans d'autres cas, s'observe une mise en rapport d'un présent actuel et d'un présent virtuel :

**705)** On smotrit na nee kak baran na novye vorota : « il la regarde comme un mouton (regarde) une porte neuve » = « il la regarde avec des yeux de merlan frit »<sup>617</sup>.

Car il n'est pas dans la nature des moutons, comme il est dans la nature des queues de pelle d'être rondes, de regarder des portes neuves. Ici, on note un plan d'assertion distinct de celui des exemples précédents, ce qui fait que, dans certains énoncés, pourra être restituée une modalité hypothétique : « il se heurte comme un poisson sur la glace = il se heurte comme un poisson se heurte, se heurterait sur la glace. » Il ne s'agit pas ici, d'un savoir partagé du type « un poisson, ça se heurte sur la glace ».

Enfin, certaines reconstitutions s'avèrent impossibles. Dans, « sa remarque est tombée comme des cheveux sur la soupe », l'interprétation de manière est à rejeter, selon lui. C'est-à-dire qu'on ne compare pas la manière de tomber, - un cheveu pourrait tomber **doucement** dans la soupe, etc. - , on ne compare pas des faits mais des conséquences de faits, d'où découle la restitution qu'il propose : « sa remarque a produit un effet aussi désastreux que si des cheveux étaient tombés sur de la soupe ».

Ce qui nous paraît intéressant dans cette étude, quel que soit le jugement d'acceptabilité porté sur les reconstitutions, c'est qu'elle montre qu'une restitution n'est pas

---

<sup>617</sup> Nous ajoutons que l'on trouve l'expression, qui traduirait peut-être mieux l'exemple russe : « Il la regarde comme une poule qui aurait trouvé un couteau. »

une simple copie mécanique du prédicat de la principale et que la notion de modalité, assertive, fictive, etc., joue un rôle important. Cette dimension modale de l'assertion sous-jacente au comparant est essentielle. Le lien établi entre générique, potentiel, et hypothétique, à partir d'une même structure avec prédicat élidé, nous paraît pertinent dans le cadre de *tamquam*. Un énoncé comme :

**706)** *Curris, stupes, satagis, **tamquam** mus in matella.* (Petron., 58) : « Tu cours, tu restes bouche bée, tu te démènes comme une souris dans un pot de chambre. »

présente un comparant, *tamquam mus in matella*, qui peut être considéré comme un parangon de l'état décrit par le sujet énonciateur. Comme telle, la situation à laquelle il est fait référence, est **à la fois**, générique, potentielle et hypothétique. De plus, au niveau modal, l'assertion sous-jacente n'a pas pour garant le sujet énonciateur, mais une multitude de garants potentiels. Ainsi, à partir de ces exemples à prédicat élidé, il devient possible d'observer les valeurs que pourra prendre *tamquam* suivant les contextes. De plus, le lien avec *tam... quam* reste perceptible dans l'expression de l'intensité, de l'adéquation et de l'identification, ce qui couvre certains emplois de *tamquam*. Les valeurs d'hypothétique, de potentiel, de fictif, etc., et toutes les valeurs associées, se retrouvent dans d'autres emplois, entre autres, avec un prédicat au subjonctif ; enfin la valeur modale de vérité non prise en compte par le sujet modal est un effet bien mis en évidence par C. Bodelot (à par. §2.5), chez Tacite, par exemple, « le maître de la polyphonie ».

Ces comparaisons à parangon chez Pétrone sont à tel point fréquentes qu'elles apparaissent chez certains protagonistes du récit comme un véritable tic de langage.

Elles présentent, en outre, l'intérêt de montrer un lien entre comparaison, modalité, générique et fictif, lien qu'il faudrait analyser plus attentivement. Ce que nous venons de voir pourrait être corroboré par une analyse fine de *quasi*. Chez Plaute, il peut être utilisé dans des comparaisons à parangon :

**707)** *Quom mi haec dicentur dicta, tum tu, furcifer, / **Quasi** mus in medio parieti uorsabere.* (Plaut., *Cas.*139-140) : « Et toi, pendard, tandis qu'on me dira toutes ces choses, tu te démèneras dans ton mur comme un rat dans une souricière. »<sup>618</sup>

**708)** *Quia certum est mihi, / **Quasi** umbra, quoquo tu ibis, te semper sequi.* (Plaut., *Cas.* 91-92) : « Parce que je suis bien résolu à te suivre toujours, où que tu ailles, comme ton ombre. »

---

<sup>618</sup> Une traduction en « tu te démèneras comme un rat au milieu d'un mur » nous paraît préférable.

Et comme *tamquam*, il connaît des emplois de comparaison générique :

**709) *Quasi cum caletur coclae in occulto latent, / Suo sibi suco uiuont, ros si non cadit, / Item parasiti rebus prolatis latent / in occulto miseri, uicitant suco suo, / Dum ruri rurant homines quos ligurriant.*** (Plaut., *Capt.* 80-84) : « De même que, pendant les chaleurs, les escargots se cachent au fond de leur trou, vivant de leur propre substance, si la rosée ne tombe pas, ainsi les pauvres parasites, durant les vacances, se cachent au fond de leur trou, vivotant de leur substance, tant que villégiaturent aux champs les gens dont ils pourraient se purlécher. »<sup>619</sup>

Enfin, ses emplois de comparatif conditionnel associés à divers effets pragmatiques, comme celui de polyphonie, sont très fréquents.<sup>620</sup>

C'est sur ces remarques prospectives que nous concluons notre réflexion consacrée à *tamquam*. Nous ne traiterons pas des emplois de comparatif conditionnel qui engagent des considérations sur le subjonctif et l'hypothétique dépassant le cadre de notre étude.

#### 7.4.2 *Quam + possum*

*Quam* peut également être utilisé dans un contexte que nous avons étudié pour *quantu(s)*<sup>621</sup>. Il peut, associé à l'auxiliaire modal *possum*, déterminer une intensité ou une « mesure » du possible :

**710) *Igitur de Catilinae coniuratione quam uerissime potero paucis absoluam ; nam id facinus in primis ego memorabile existimo sceleris atque periculi nouitate.*** (Sall., *Catil.* 4) : « Je vais donc exposer en peu de mots, et aussi fidèlement que possible, la conjuration de Catilina : événement que j'estime entre tous mémorable par la nouveauté du crime et péril où il mit la république. »

Dans ce type d'emploi, *quam* marque une opération de parcours<sup>622</sup> orienté vers le haut degré. Il est d'ailleurs fréquemment associé à un superlatif. Cependant, ce parcours est lié à une autre variable, celle des possibilités qu'offre une situation ou les capacités d'un sujet. Comme le fait remarquer S. Mellet (2007 : 54), « on retrouve donc ici très exactement la fonction fondamentale de l'adverbe intégratif : toute valeur, quelle qu'elle soit, qui vérifie le

<sup>619</sup> La traduction de *suco* par « bave » nous semble meilleure.

<sup>620</sup> Sur *quasi*, voir A. Bertocchi & A. Orlandini (1998).

<sup>621</sup> Voir *supra* : *quantu(s)* §5.4.3.

<sup>622</sup> A ce propos, voir S. Mellet (2007)

prédicat subordonné vérifie du même coup le prédicat principal.» Dans ce type de configuration, *quam*, fondamentalement invariable, est un adverbe.

### 7.4.3 Le D1 *Quam... tam*

La construction en D1, rare dans notre corpus d'un point de vue global, se présente, dans la majorité des cas, sous la forme *quam* + superlatif... *tam* + superlatif. La valeur obtenue est celle d'une comparaison siamoise, dont nous avons expliqué le fonctionnement pour *quantu(s)*<sup>623</sup>. Ces constructions, comme le soulignent A. Orlandini & P. Poccetti (2009 : 57), semblent être la construction préférée des Comiques, ce qui peut expliquer leur faible fréquence d'emploi dans nos relevés. Dans notre corpus, nous la trouvons principalement chez Caton. Au niveau sémantico-référentiel, nous avons vu qu'il s'agissait d'une covariation qui n'est pas réversible mais orientée. *Quam* marque ici un parcours sur le haut degré.

Cela est illustré, dans notre corpus, par :

711) *Oleum, si poteris, bis in die depleto, nam oleum quam diutissime in amurca et in fracibus erit, tam deterrimum erit.* (Cato., agr. 73) : « Si vous le pouvez, transvasez l'huile deux fois par jour ; car plus l'huile sera restée longtemps avec l'amurque et avec les marcs, plus elle sera mauvaise. »

La valeur de « protase » ou de déclencheur de la première proposition se perçoit dans la présence du verbe dynamique *fio* dans la seconde, comme dans cet exemple de Varron :

712) *Quam paucissimos reliqueris, tam optimi in alendo fiunt propter copiam lactis.* (Varro, rust. 2,9,12) : « Moins on en laisse et mieux ils poussent, à cause de l'abondance du lait. »

Cet exemple présente également une particularité par rapport au français. En fait, *quam paucissimos* et *tam optimi* sont tous deux des intensifs pour lesquels *quam* vient marquer un parcours sur le haut degré. Le premier indique une petite quantité maximale et le second une valeur maximale positive. De fait, au niveau argumentatif, les échelles sont orientées en sens inverse : la première réfère implicitement à un pôle négatif alors que la seconde à un pôle positif. Le français, dans ce cas-là, préfère le tour « moins ils seront

---

<sup>623</sup> Voir, sous *quantu(s)* le paragraphe consacré à ce type de construction.

nombreux et plus... » alors que le latin exprime : « plus ils seront peu nombreux et plus... ». En français, l'orientation « négative » est déplacée au niveau du quantificateur initial.

Enfin, un exemple présente un schème corrélatif dans lequel, en l'absence de superlatifs faisant fonction d'intensifs, la première proposition constitue un repère pour déterminer la référence de l'élément correspondant dans le second. Ajoutons que d'un point de vue sémantique, *quam magni*, correspond à *quanti*, dont il sera une variante fréquente en latin post-classique et tardif :

**713)** *Nec, quam magni nominis bellum est, tam difficilem existimaritis uictoriam fore (...).* (Liv., 21,43,11) : « Et n'allez pas croire qu'en rapport avec le grand nom que porte cette guerre, aussi difficile sera la victoire. »

La négation, ici, n'affecte pas le contenu de la première proposition introduite par *quam*, mais porte sur le *tam* de la seconde. Le comportement général du schème est donc comparable à :

**714)** *Minime : non enim ut in beneficiis honestum est merita meritis repensare, ita iniurias iniuriis.* (Sen., dial. 4,32,1) : « Nullement ; car il est honorable en matière de bienfaits de payer les services par des services ; mais une offense par une offense, non. »

La négation de l'identification se comporte, nous semble-t-il, comme dans le cas de *quantu(s)*<sup>624</sup>. Autrement dit, il ne s'agit pas de nier une relation du type : « Ne pensez pas que la grandeur (= l'intensité) de la difficulté de la victoire sera la même que l'intensité de la grandeur du nom de cette guerre », c'est-à-dire, une relation d'égalité au sens mathématique, qui, comme le dit Rivara<sup>625</sup>, pourrait permettre les conclusions : « l'intensité de la difficulté de la victoire sera plus forte ou l'intensité de la victoire sera moins forte. »

Au niveau pragmatique, il en découle une orientation inverse de « *tam difficilem* » par rapport à *quam magni*, c'est-à-dire une comparaison différenciante. La victoire sera peut-être difficile, mais pas autant que le grand nom de la guerre pourrait le laisser supposer.

Un examen du contexte confirme cette analyse. Il s'agit du discours d'Hannibal (21,43,1) visant à encourager ses troupes qui vont combattre les armées romaines. Le général carthaginois veut les rassurer. Il va donc leur montrer que, malgré la grandeur et le prestige associés au nom de « Romains », ils vont pouvoir vaincre. Dans un premier temps, il va donc

<sup>624</sup> Sur l'orientation, cf. *quantu(s)* §5.3.4.1.

<sup>625</sup> R. Rivara (2004 : 56). L'auteur souligne : « Si la taille de Jean n'est pas égale à celle de Pierre, alors Jean est soit plus grand, soit plut petit que Pierre. »

« casser » le rapport qu'il serait tentant d'établir entre cette grandeur du nom et la difficulté de la victoire. En utilisant *non, quam..., tam*, il vise donc à suggérer que la victoire sera **moins** difficile que la grandeur du nom ne le laisse croire. La suite de l'énoncé confirme cette orientation et la renforce : *Nam dempto hoc uno fulgore nominis, quid est cur illi uobis comparandi sint ?* « Enlevez seulement cet éclat que possède le nom de Rome, qu'y a-t-il qui permette de les comparer à vous ? » Le mouvement argumentatif est donc tout entier fondé sur la comparaison. Toute l'argumentation d'Hannibal tend à détruire le statut de comparant des Romains (= ils ne sont pas comparables à vous).

L'examen de la structure en D2 *tam... quam* va nous permettre d'approfondir notre réflexion relative à ce sujet, car la majorité de ses emplois se trouve associée à la négation.

#### 7.4.4 le D2 *Tam... quam*

Ce schème est beaucoup plus fréquent que le précédent<sup>626</sup> et offre une diversité d'emplois plus grande. Nous nous attacherons donc, dans un premier temps, à en décrire la configuration. Nous verrons que *quam* est associé, le plus fréquemment, à un élément gradable et nous essaierons de voir, autant que possible, quelles sont les configurations lexicales et morpho-syntaxiques qui lui correspondent. Ces considérations nous conduiront à nous interroger sur la portée de *tam... quam*, portée qui, comme nous le verrons, est diverse et a des répercussions sémantico-syntaxiques particulières. Nous examinerons également les phénomènes d'orientation argumentative, comme nous l'avons fait pour *quantu(s)*, ainsi que le fonctionnement de la négation associée à *tam... quam*. Cet examen nous invitera à nous pencher sur la théorie d'Anscombe (1975) à propos de ce type de comparaison, ce qui nous entraînera vers la comparaison différenciante dite de supériorité et d'infériorité.

---

<sup>626</sup> L'utilisation du D2 est au moins 20 fois plus fréquente que celle du D1 dans notre corpus.



#### 7.4.4.1 Diversité syntaxique des éléments sur lesquels porte *tam... quam*

##### 7.4.4.1.1 Adjectifs, adverbes et verbes

Les éléments syntaxiques auxquels s'applique *tam... quam* sont de nature diverse. De manière fréquente, on relève des adjectifs :

**715)** *Quae decocta cum tam crassa fuerit quam defrutum, refrigeretur et bene picatis lagonis condatur.* (Colum., 12,11,1) : « Quand l'ébullition l'aura portée à la consistance du *defrutum*, on la refroidira et on la mettra dans des cruchons bien poissés. »

**716)** *Non modo si mihi tantum esset otii quantum est tibi, uerum etiam si tam breuis epistulas uellem mittere quam tu soles, facile te superare et in scribendo multo essem crebrior quam tu.* (Cic., Att. 1,19,1) : « Si j'avais autant de loisirs que toi, si d'autre part je consentais à t'adresser des lettres aussi brèves que celles que tu m'envoies d'habitude, je n'aurai pas de peine à te vaincre, et à t'écrire bien plus souvent que tu ne fais. »

**717)** (...) *si uero repugnat et non ubi iussa est quiescit sed libidine ferociaque prouehitur, tam inutilis animi minister est quam miles qui signum receptui neglegit.* (Sen., dial. 3,9,2) : « (...) si elle regimbe et ne s'apaise pas quand elle en reçoit l'ordre, si elle continue à marcher suivant ses caprices et sa fougue, c'est aussi un mauvais serviteur de l'âme qu'un soldat qui ne tient pas compte du signal de la retraite. »

Dans ces cas, *tam* et *quam* réfèrent à une variable sur le gradient correspondant à l'adjectif. La subordonnée introduite par *quam* fonctionne comme un repère qui va déterminer, au niveau référentiel, le degré de l'adjectif. Il s'effectue, ici, une identification entre les différents degrés, celle du repéré, le comparé, et du repère, le comparant.

De la même manière, *tam* et *quam* peuvent être utilisés pour déterminer le gradient d'un adverbe :

**718)** *Nihil autem tam cito redditur quam a speculo imago ; non enim facit quicquam sed ostendit.* (Sen., nat. 1,4,2) : « Or, rien n'égale la rapidité avec laquelle un miroir renvoie une image. C'est qu'il ne façonne rien : il montre. »

**719)** *Credas mihi uelim, neminem adhuc offendi qui haec tam lente quam ego ferret.* (Cic., Att. 2,13,2) : « Tu peux m'en croire, je n'ai jusqu'ici rencontré personne qui souffrît ce qui se passe aussi patiemment que moi. »

Certains verbes peuvent également recevoir une détermination en *tam... quam* :

**720)** *Non enim tam utilitas parta per amicum, quam amici amor ipse delectat, tumque illud fit, quod ab amico est profectum, iucundum, si cum studio est profectum tantumque abest, ut amicitiae propter indigentiam colantur, ut ii, qui opibus et copiis maximeque uirtute, in qua plurimum est praesidi, minime alterius indigeant, liberalissimi sint et beneficentissimi.* (Cic., *Lael.* 51) : « Car ce n'est pas le profit tiré d'un ami, mais son affection même qui nous charme et ce qu'un ami nous procure n'est agréable qu'à la condition qu'il manifeste son attachement en nous le procurant. Bien loin que l'amitié soit cultivée pour satisfaire un besoin, ce sont les personnes à qui leurs ressources, leurs richesses, leur vertu surtout, qui constitue le recours le plus précieux, permettent d'avoir le moins besoin d'autrui, qui sont aussi les plus généreuses et les plus serviables. »

**721)** *Eadem ex diuerso ratio uirtutum est ut omne quod secum habent mitigent ; nec tam ualetudini profuit utilis regio et salubrius caelum quam animis parum firmis in turba meliore uersari.* (Sen., *dial.* 5,8,2) : « Les vertus ont une action analogue, mais inverse : elles adoucissent tout ce qui les approche ; et le valétudinaire ne tire pas moins de profit d'une région bienfaisante et d'un climat salubre que l'esprit faible d'être mêlé à une société meilleure. »

Il s'agit de verbes lexicalement gradables. Le schème fonctionne alors comme précédemment. Comme on le voit, la nature syntaxique peut être diverse. Mais le point commun entre ces différents éléments se situe au niveau sémantique : ils engagent tous une variation au niveau du gradient.

#### 7.4.4.1.2 Verbes modaux et prédications

L'intensité peut s'appliquer à d'autres éléments morpho-syntaxiques qui vont entraîner une distribution assez diverse de la construction. Un verbe modal, intrinsèquement gradable, peut être qualifié par la construction étudiée :

**722)** *Tam nescire quaedam milites quam scire oportet (...).* (Tac., *hist.* 1,83,3) : « Les soldats doivent ignorer certaines choses, comme ils doivent en savoir d'autres (...). »

**723)** *Secerni autem blandus amicus a uero et internosci tam potest adhibita diligentia, quam omnia fucata et simulata a sinceris atque ueris.* (Cic., *Lael.* 95) : « Mais distinguer le flatteur de l'ami véritable, le reconnaître est aussi facile, si l'on s'y applique, que de distinguer contrefaçon et imitation de l'original et de l'authentique. »

Les auxiliaires modaux *oportet* et *possum*, dans leur sens d'obligation et de possibilité, peuvent être gradables. Dans ce cas-là, par rapport à ce qui a été vu dans le paragraphe précédent, la portée va se trouver accrue. Certes, *tam... quam* fonctionne comme un quantificateur appliqué à des verbes modaux, mais ces verbes commandent les relations prédicatives */nescire quaedam/*, */scire (quaedam)/* ; */secerni (...)/* et */secerni omnia (...)/*. Ce ne sont donc plus seulement deux adjectifs, deux adverbes ou deux verbes, mais deux relations prédicatives qui sont mises en balance.

De la même manière, *tam... quam* peut qualifier un suffixe modal, comme dans :

**724)** *Simul et illud cogita, nos non de reliqua et sperata gloria iam laborare sed de parta dimicare, quae quidem non tam expetenda nobis fuit quam tuenda est.* (Cic., *Corr. Q. Fr.*, 1,1,43) : « Et puis pense à ceci : désormais il ne s'agit pas pour nous d'une réputation à achever ni d'une gloire en espérance, mais nous livrons un combat pour une gloire acquise, et sa défense nous importe plus que ne fit sa conquête. »

Ici aussi, deux relations prédicatives se trouvent impliquées dans la comparaison.

La portée de *tam... quam* peut, semble-t-il, devenir extrapredicative, dans le cas où les éléments identifiés se trouvent dans une relation prédicative qui, précisément, n'est pas gradable. J.C. Anscombe, dans son étude consacrée à la comparaison d'égalité, signale (1975 : 26) que « « aussi » ne peut modifier un prédicat véritable<sup>627</sup>. C'est ainsi que l'on ne peut dire :

**725)** \*Pierre est aussi venu que Jacques. »

Dans ce type d'emploi, *tam... quam* va prendre une valeur coordonnante :

**726)** *Circa pecuniam plurimum uociferationis est : haec fora defetigat, patres liberosque committit, uenena miscet, gladios tam percussoribus quam legionibus tradit, haec est sanguine nostro delibuta (...).* (Sen., *dial.* 5,33,1) : « C'est autour de l'argent qu'on entend le plus de vociférations : c'est lui qui fatigue les tribunaux, met aux prises pères et enfants, verse les poisons, livre les glaives tant aux assassins qu'aux légions ; il est teint de notre sang (...). »

On perçoit mal, dans cet exemple, comment la quantification pourrait porter sur *gladios*, *tradere*, *percussoribus* ou *legionibus*. Il ne s'agit pas d'une quantité de glaives, ni

<sup>627</sup> Cette notion de prédicat « véritable » devrait être définie. Un énoncé comme « Pierre est autant venu que Jacques » pourrait être interprété comme « aussi souvent », dans un registre de langue non soutenu.

d'intensité, ni du nombre de *percussoribus* ou de *legionibus*. Ce qui est mis en parallèle, ici, ce sont deux relations prédicatives : *gladios tradere percussoribus* et *gladios tradere legionibus*. On retrouve ici, nous semble-t-il, un fonctionnement de « aussi bien que », expliqué par C. Guimier (2009 : 103) en ces termes : « L'effet de coordination est lié à la portée extrapredicative de l'adverbe et au fait que la comparaison met en rapport deux relations prédicatives qui ne se distinguent que par un seul constituant. » Il cite, à titre d'exemple :

727) L'Apple iPhone vise aussi bien le grand public que les professionnels.  
(LM, 10 07 2007).

*Legionibus* et *percussoribus*, dans l'exemple de Sénèque, forment le seul élément distinct dans la prédication ditransitive /*gladios* (Obj) *tradere* (Verbe) X (Bénéficiaire)<sup>628</sup>. Ce fonctionnement extrapredicatif de *tam* et de *quam* transparait parfois dans les traductions, où, c'est « aussi bien que », précisément, qui est employé pour rendre *tam... quam* :

728) *Nubem autem tam arida quam umida conserunt ; est enim, ut diximus, nubes spissitudo aeris crassi.* (Sen., *nat.* 2,30,4) : « Or, un nuage peut être formé d'éléments secs aussi bien que d'éléments humides. Comme je l'ai dit, une nuée est la condensation d'un air épais. »

La relation prédicative /*nubem conserunt*/ est validée aussi bien des éléments secs (*arida*) que des éléments humides (*umida*). Cette fonction d'égalité de validation, qui pourrait être rendue par « X aussi vrai que Y », entre dans l'analyse de C. Guimier<sup>629</sup> à propos de « aussi bien que » (2009 :103) : « « aussi bien que » extrapredicatif agit à un autre niveau : il marque que l'énonciateur se porte garant de la validation des deux relations prédicatives, chacune étant présentée comme autant conforme que l'autre. » Dans les récits historiques de Tacite, le schème *non tam... quam* sert à indiquer que tel élément est moins vrai qu'un autre<sup>630</sup> :

<sup>628</sup> Soit : *gladios tradere legionibus* / *gladios tradere percussoribus*.

<sup>629</sup> L'auteur étudie les différents emplois et les différentes valeurs de « aussi bien que » dans la perspective d'une grammaticalisation de la structure.

<sup>630</sup> On pourrait également parler de portée exophrastique, dans le sens de C. Fuchs & N. Fournier (2007). Pour elle, quand on peut reconstruire un prédicat du type « penser, croire, dire, etc. », la portée est exophrastique. Etant donné qu'ici, il y a bien référence au « vrai », au moyen d'un commentaire parenthétique de l'auteur, une telle portée n'est pas à exclure. Cependant, comme elle le souligne elle-même, il est souvent difficile de trancher entre différentes portées. Ce qui nous paraît fondé, en revanche, pour ces exemples, c'est que la portée de la construction dépasse le simple prédicat, c'est-à-dire porte sur un niveau supérieur par rapport aux exemples mentionnés dans le paragraphe précédent.

729) *Cornelio Cethego, Visellio Varrone consulibus, pontifices eorumque exemplo ceteri sacerdotes, cum pro incolumitate principis uota susciperent, Neronem quoque et Drusum isdem diis commendauere, non tam caritate iuuenum quam adulatione, quae moribus corruptis perinde anceps, si nulla et ubi nimia est.* (Tac., ann. 4,17,1) : « Sous le consulat de Cornelius Cethegus et de Visellius Varro, les pontifes et, à leur exemple, les autres prêtres, en prononçant les vœux pour la santé du prince, recommandèrent aussi aux mêmes dieux Néron et Drusus, moins par affection pour ces jeunes gens que par adulation ; or, quand les mœurs sont corrompues, l'absence et l'excès de flatterie sont aussi dangereux. »

L'incise *non tam... quam* est un commentaire de l'historien, qui récuse l'adéquation au vrai d'un motif au profit d'un second, auquel il adhère.

Ces phénomènes de portée s'accompagnent de changements « ténus » au niveau sémantico-référentiel. L'identification d'un degré ou d'une intensité, nettement perceptible dans les exemples du paragraphe précédent, devient moins prégnante. Elle laisse place à une adéquation de prédication pour deux éléments distincts, ce qui produit un effet coordonnant.

#### 7.4.4.2 Un effet de coordination spécifique

Il faut cependant noter que, si effet coordonnant il y a, la coordination qui s'effectue est spécifique. Étudier la coordination, d'un point de vue général, en latin n'est pas notre propos. Cependant, certains auteurs, comme A. Orlandini & P. Poccetti (2009) relèvent, à juste titre, des affinités entre comparaison et coordination<sup>631</sup>. Dans ces conditions, il nous a paru opportun d'examiner de plus près la relation entre *tam... quam* et la coordination.

Dans sa thèse consacrée à la coordination<sup>632</sup> (2004), H. Gruet-Skrabalova consacre un paragraphe (chap. 5 §2.3) à la structure « tant... que » en fr., abordée sous l'angle de la coordination. Elle y montre clairement – nous ne saurions ici résumer de manière exhaustive ce riche travail – que cette structure fait apparaître une coordination spécifique.

Pour illustrer sa réflexion et étayer son argumentation, elle y étudie (2004 : 143) les « paires de conjonctions », « jak... tak », en tchèque :

---

<sup>631</sup> Sur ce problème, d'un point de vue général, nous renvoyons au chapitre I de ce travail.

<sup>632</sup> La thèse de H. Gruet-Skrabalova s'inscrit dans le courant théorique de la grammaire générative. Il nous faut reconnaître, à propos des dernières avancées théoriques de la grammaire générative, que certaines compétences et assimilations théoriques nous font défaut. Nous ne jugerons donc pas de la globalité de son travail et de ses conséquences théoriques, mais l'utiliserons sur des questions précises.

730) « Jak Matej tak Karla odjeli na venkov » : « tant Mathieu que Carole sont partis à la campagne (chacun de son côté). »

Elle note ensuite (2004 : 144) : « En français, la paire correspondante serait « tant... que » qui est une paire exclusivement binaire. En ajoutant un troisième conjoint, la conjonction « et » doit apparaître devant « que » :

731) « \*Tant Mathieu que Carole que Pierre sont partis à la campagne »

732) « Tant Mathieu que Carole et que Pierre sont partis à la campagne. »

733) « Tant Mathieu que Carole et tant Mathieu que Pierre sont partis à la campagne. »

D'après les relevés de notre corpus et d'après nos lectures, le latin présente la même impossibilité que celle mentionnée en (731). Nous n'avons pas rencontré d'exemple qui serait de la forme : ? *Petrus est tam doctus quam Paulus quam Claudius*. G. Fontana Elboj, dans sa monographie, (1997 : 18) souligne que, d'après les vues et explications de Lyons relatives à la comparaison, il n'est pas possible d'avoir :

734) \**Paulus altior quam Antonius quam Tullius est*.

735) *Antonius uelut barbarus uelut animal se fert*.

Ces remarques et analyses nous ont amené à examiner, dans notre corpus, comment était introduit un troisième conjoint, c'est-à-dire comment était ajouté un troisième élément (conjoint) à la structure binaire comparé-comparant. Ces structures ne sont pas fréquentes. Dans le cas de *tam... quam*, lorsqu'il existe plus d'un comparant, celui-ci est introduit par *aut* :

736) *Amurcam periti agricolae tam in doleis condunt quam oleum aut uinum*. (Varro, *rust.* 1,61,1) : « Quant à l'amurque, les agriculteurs avertis la gardent dans des jarres de même que l'huile et le vin. »

737) *Quare, si, ut dixi, laborem et curam uelimus adhibere, facile praedicta ratione tam feraces Amineï generis uineas constituemus quam Biturici aut balisci (...)*. (Colum., 3,9,7) : « C'est pourquoi, si, comme je l'ai dit, nous voulons y mettre de la peine et du soin, nous constituerons aisément, par la méthode que je viens de dire, des vignes de la variété aminéenne aussi prolifique que la *Biturica* et la *balisca* (...). »

Les comparants sont coordonnés entre eux et *tam... quam* délimite le comparé et les comparants.

Il est intéressant d'observer que l'on retrouve ici le même type de coordination que dans le cas de la comparaison de supériorité<sup>633</sup>.

**738)** *Mercurius enim, qui animas ducere et reducere solet, suis beneficiis reddidit mihi quod manus irata praeciderat, ut scias me gratiosiore[m] esse quam Protesilaum aut quemquam alium antiquorum.* (Petron., 140) : « Oui, c'est Mercure lui-même, le dieu qui emmène et ramène les âmes, qui, par sa bienveillance, m'a rendu ce qu'une main courroucée m'avait retranché. Tu vas voir : ne suis-je pas mieux gratifié que Protésilas ou tout autre héros antique ? »

Ainsi, avec *quam*, il ne semble pas possible de trouver une structure semblable à :

**739)** *Haec pueris et mulierculis et seruis et seruorum simillimis liberis grata sunt.* (Cic., *off.* 2,57) : « Ces plaisirs sont chers aux enfants, aux femmes, aux esclaves et aux hommes libres qui ressemblent absolument aux esclaves. »

C'est que, quelle que soit la construction, *quam* reste lié à la comparaison qui est binaire.

#### 7.4.4.3 Différentes configurations

L'étude de J.C. Anscombe (1975), ainsi que d'autres comme celles d'E. Moline (1996), de C. Fuchs (2010), soulignent qu'il existe différentes configurations possibles parmi les comparatives d'égalité en « aussi/autant... que ». J.C. Anscombe (1975) étudie ainsi deux configurations. La première prend la forme « A est aussi a que B ». Il appelle, avec J.C. Milner (1973), cette comparaison : « énoncé comparatif à adjectifs identiques ». Cette configuration, en fr., est une notation d'énoncés comme :

**740)** Pierre est aussi grand que Jacques.

A ce propos, E. Moline (1996 : 170-174) rappelle qu'un tel énoncé est généralement interprété comme le fruit d'une réduction. L'exemple cité précédemment serait issu de :

---

<sup>633</sup> Pour *aut* dans les comparaisons de supériorité, voir A. Orlandini (2001 : 98).

741) ?\* Pierre est aussi grand que Jacques est grand.

Comme on ne trouve pas cet énoncé sous cette forme en fr., elle le fait donc précéder d'un point d'interrogation et de l'astérisque.

En latin, la configuration « A est aussi a que B » a été mentionnée dans le cas où *tam... quam* porte sur un Adj :

742) *Quae decocta (A) cum tam crassa (a) fuerit quam defrutum (B), refrigeretur et bene picatis lagonis condatur.* (Colum., 12,11,1) : « Quand l'ébullition l'aura portée à la consistance du *defrutum*, on la refroidira et on la mettra dans des cruchons bien poissés. »

Anscombe (1975 : 20) distingue de ce type un second type qu'il décrit ainsi : « A est aussi a que B est b, où a et b sont distincts, mais où A et B peuvent être identiques. » Il s'agit en fr. de :

743) Pierre est aussi bête que Jacques est intelligent.

744) Pierre est aussi pauvre que beau.

De même en latin, nous observons :

745) *Vt mos est, uolgens mutabile subitis et tam pronum in misericordiam quam immodicum saeuitia fuerat ; effusis lacrimis et meliora constantius postulando impunitatem salutemque ciuitati impetrauere.* (Tac., *hist.* 1,69,1) : « Comme d'ordinaire, la foule changea subitement et fut aussi prompte à s'apitoyer qu'elle avait été excessive dans sa cruauté ; versant des larmes et mettant plus de persévérance dans une demande plus juste, ils obtinrent l'impunité et le salut pour la cité. »

Ce type de comparaison (A est aussi a que B est b) peut être analysé comme ce que Kennedy (2001) appelle une « comparaison de déviation »<sup>634</sup>.

S. Ferrando (2005 : 160) signale que les propriétés prédiquées à propos des objets, dans le cas des comparaisons de déviation, sont vraies dans le sens absolu, et même, dépassent une valeur standard, ce qui constitue une propriété sémantico-pragmatique tout à fait remarquable. Ainsi, alors que, dans le cas d'une comparaison « standard » : « je suis plus

---

<sup>634</sup> Voir, à ce propos, S. Ferrando (2005 : 160). L'exemple, qu'elle traduit, est le suivant : « Les Red Sox feront l'objet d'un examen aussi scrupuleux que les Orioles afin de vérifier si leur présence est aussi légitime que celle des Orioles est frauduleuse. »



grand que toi », on peut ajouter « mais je ne suis pas grand », dans le cas des comparaisons à déviation, cela est impossible « \*The Red Sox are more legitimate than the Orioles are fraudulent, but they're not legitimate ».

Dans l'exemple de Tacite, il est clair que *pronum* et *immodicum* sont vrais dans le sens absolu, et que l'auteur vise à dénoncer un comportement « déviant » du *uolgens*, par rapport aux propriétés prédiquées.

Ainsi, dans ce cas, comme dans les exemples de constructions extrapredicatives du paragraphe précédent, les relations predicatives sont vraies.

Pour le latin, l'examen des différentes configurations devrait être approfondi. Néanmoins, les différentes observations effectuées sont suffisantes pour aborder la question du fonctionnement sémantico-référentiel du tour.

#### **7.4.4.4 Analyse sémantico-référentielle et argumentative**

##### **7.4.4.4.1 La théorie de J.C. Anscombe**

Anscombe (1975) va étudier ces deux configurations d'un point de vue argumentatif.

Il montre que, suivant les contextes et la situation d'énonciation, dans une structure « A est aussi a que B », lorsque A est le thème, la comparaison est en faveur de A. L'énoncé « Pierre est aussi grand que Jacques », si Pierre est le thème, ne peut « servir qu'à introduire des conclusions allant dans le sens de la grandeur de Pierre ou de la petitesse de Jacques (il ne s'agit pas de grandeur/petitesse au sens de « Pierre est grand/Jacques est petit », mais seulement d'une orientation dans le sens de la grandeur/petitesse »).

Ainsi s'explique, selon lui, l'impossibilité des enchaînements suivants :

**746) \*** « Jacques pourra atteindre le pot de confiture, car Pierre est aussi grand que Jacques, et Pierre y est arrivé. »

**747) \*** « Pierre ne pourra pas atteindre le pot de confiture, car Pierre est aussi grand que Jacques, et Jacques n'a pas pu. »

Dans le premier énoncé, en effet, « Jacques pourra atteindre le pot de confiture » est un argument en faveur de la grandeur de Jacques et, « Pierre (...) » un argument en faveur de la grandeur de Pierre. Le même phénomène explique l'impossibilité du second exemple. Or,

avec l'expression d'une identité introduite par « le/la même que », ces impossibilités sont levées :

748) « Jacques pourra atteindre le pot de confitures, car Pierre a la même taille que Jacques, et Pierre y est arrivé. »

749) « Pierre ne pourra pas atteindre le pot de confiture, car Pierre a la même taille que Jacques, et Jacques n'a pas pu. »

Il conclut donc à une dissymétrie dans le cas de la comparaison introduite par « aussi » et à l'introduction d'une « orientation argumentative ». Cette dissymétrie est également patente dans d'autres types de configurations, comme dans le cas « A est aussi a que b » :

« Tu seras malheureuse avec Pierre : il est aussi pauvre que beau. »

vs

\* « Tu seras malheureuse avec Pierre : il est aussi beau que pauvre. »

L'étude d'Anscombe vise ainsi à mettre en lumière cette asymétrie. Issue d'un courant théorique différent, l'étude de Rivara (1990), qui critique<sup>635</sup> les présupposés et les

---

<sup>635</sup> L'interprétation des comparatives en « aussi que » du fr., proposée par J.C. Anscombe, est une critique de l'étude de J.C. Milner (1973). L'hypothèse de J.C. Anscombe a également fait l'objet d'une réflexion et d'une étude de Zaslavsky (1977), qui souligne que plusieurs interprétations sont possibles mais avance l'hypothèse que ces différentes interprétations dépendent du caractère thématique ou non du terme qui sert de comparant. Il va également utiliser la notion et le terme de bithématisation et distinguer les comparatives dans lesquelles existe une bithématisation et celles présentant une monothématisation. La théorie de Zaslavsky est bien synthétisée par le linguiste espagnol A. López García (1990 : 69) : « Lo que la orientación argumentativa parece esconder más bien, como ha señalado Zaslavsky, es una relación de las estructuras comparativas con el doblete funcional « tema/rema » que articula el texto ; en términos puramente descriptivos habría dos tipos de oración comparativa :

- (1) Pedro es más/menos alto que Juan, Pedro tiene la misma talla que Juan, donde non aparece orientación argumentativa precisamente porque existe bitematización (...).
- (2) Pedro es tan alto como Juan, Pedro es más/menos/tan inteligente que/como Einstein, donde sólo existe monotematización, pues la argumentación está orientada hacia Pedro, bien porque se trata del sustantivo situado a la izquierda en el primer caso, bien porque lo cuestionable sólo es su inteligencia y no la del sujeto ejemplar en el segundo en la oración propuesta o en Einstein es inteligente, pero Pedro más todavía. »

Les débats théoriques montrent combien la question est complexe. A notre connaissance, la proposition de Zaslavsky n'a pas été examinée dans des publications récentes.

vues théoriques d'Anscombe, aboutit également, dans le cas de la comparaison d'intensité en « aussi que » et de quantité en « autant que » à la reconnaissance d'une asymétrie<sup>636</sup>.

Cette « saillance » ou cette mise en valeur de « A est a » dans les schèmes « A est aussi a que B » est précisément le procédé sémantico-pragmatique qui permet de rendre compte d'énoncés latins comme :

**750)** *Et ne putetis perplexe agere, rogo ut adulescentulus tuus mecum nocte dormiat, nisi illud tam rigidum reddidero quam cornu.* (Petron., 134) : « Et pour vous prouver que je n'y vais pas par quatre chemins, je demande que ton jeune homme couche une nuit avec moi, si je ne rends pas ton affaire aussi dure que de la corne. »

**751)** *Haec sunt uera athla, nam in ingenuum nasci tam facile est quam Accede istoc.* (Petron., 57) : « Voilà de vrais mérites ; car pour naître libre ce n'est pas plus difficile que de dire : « Approche ici ». »

dans lesquels l'intensité d'une propriété attribuée au comparé, *rigidum*, *facile*, est identifiée à l'intensité de la même propriété attribuée à un parangon. Grâce à ce procédé, le comparé se voit attribué le haut degré de la propriété prédiquée, puisqu'il est « aussi a que B », et que B fait figure de parangon. L'interprétation va donc ici en faveur de la qualité prédiquée de A, thème de l'énoncé, face à un B qui, au niveau notionnel, représente un absolu de la propriété.

Cette orientation et cette asymétrie, dans la comparaison d'égalité, vont être utilisées de manière massive en latin dans le cas d'une relation identifiante niée.

#### 7.4.4.5 Négation + *tam... quam*

Le marqueur de négation, *non*, va être employé non seulement pour nier une relation d'adéquation de deux intensités, mais également pour renverser l'orientation argumentative et produire ainsi une relation de comparaison « d'infériorité » :

**752)** (...) *qui si hic permanent, mementote, non tam exercitum illum esse nobis, quam hos, qui exercitum deseruerunt, pertimescendos.* (Cic., *Catil.*2,1,5) : « Que ceux-là restent ici, et nous aurons, souvenez-vous-en bien, moins à craindre de son armée que ceux qui l'ont désertée. »

---

<sup>636</sup> Voir le §5.3.4.1 de *quantu(s)* où la théorie de R. Rivara est examinée et utilisée.

753) *Quos quidem ego, si ullo modo fieri possit, non tam ulcisci studeo quam sanare sibi ipsos, placare rei publicae, neque id quare fieri non possit, si iam me audire uolent, intellego.* (Cic., *Catil.* 2,8,17) : « Ceux-là, je veux, si j’y puis réussir, moins les punir que leur rendre la santé de la conscience et les ramener à la patrie : et je ne vois pas comment je ne réussirais pas, s’ils veulent seulement m’écouter. »

754) *Propter quod etiam conseminalium uinearum non tam est firmum quam si per se sincerum Aminneum uel Apianum aut etiam Faecinium condideris.* (Colum., 12,47,6) : « C’est la raison pour laquelle aussi le vin de cépages mêlés ne se maintient pas aussi bien que lorsqu’on stocke des vins sans mélange, d’Aminnée, d’Apiane ou même de Fécines. »

Lorsque *non tam A quam B* est associé à un verbe épistémique, comme *arbitror*, dans l’exemple suivant :

755) *Quod superest, nec ipse sum nescius quosdam circumstantium cupere audire cur non argento uel auro, sed potissimum ex ligno simulacrum fieri uoluerim, idque eos arbitror non tam ignoscendi quam cognoscendi causa desiderare (...).* (Apul., *apol.* 65) : « Reste un dernier point : quelques personnes de l’assistance, je ne l’ignore pas moi-même, voudraient apprendre pourquoi j’ai tenu à ce que la statuette fût non pas en argent ou en or, mais en bois. Cette curiosité, j’en suis convaincu, vient chez elles du désir, non de reconnaître mon innocence, mais de connaître la vérité (...). »

ou en portée extrapredicative, comme en :

756) *Ea disputatio celebratissima est, uulgo legitur, in omnibus manibus uersatur, non tam facundia mea quam mentione Aesculapii religiosis Oeensibus commendata.* (Apul., *apol.* 55) : « Ce discours est très célèbre, on le lit partout, il se trouve dans toutes les mains : c’est d’ailleurs moins mon éloquence, que le nom d’Esculape, qui en a fait le succès auprès des pieux habitants d’Oea. »

757) *Quapropter, etsi pereleganter Afranius hoc scriptum relinquat : « amabit sapiens, cupient ceteri », tamen, si uerum uelis, Aemiliane, uel si haec intellegere umquam potes, non tam amat sapiens quam recordatur.* (Apul., *apol.* 12,6) : « Aussi, et bien qu’Afranius, avec beaucoup d’élégance, ait écrit : « L’amour est pour le sage ; aux autres, le désir », si tu veux savoir le vrai, Emilianus, et si tu es capable de jamais comprendre ces choses, c’est moins d’amour qu’il s’agit pour le sage, que de réminiscence. »

l’adéquation porte sur le vrai. Le terme A devient donc moins vrai que le terme B. Ce travail sur la valeur de vérité est bien perceptible dans le second exemple d’Apulée : *si uerum uelis*. Cette recherche d’adéquation par rapport au vrai pourrait également s’interpréter sur un

plan métalinguistique : « il ne s'agit pas du terme A mais du terme B qui correspond au vrai »<sup>637</sup>.

Dans les énoncés où ce sont les formes pronominales, *nullus*, *nihil*, qui sont employées, on observe des effets distincts. Ces marqueurs vont être employés pour « vider » la classe potentielle des comparés. L'énonciateur s'engage alors sur le fait qu'aucun comparé ne satisfait à une quelconque adéquation avec le comparant. Le résultat de ce vidage de la classe des comparés aboutit à plusieurs valeurs associées. Le comparant peut se voir attribuer un haut degré de l'intensité de la proposition à propos de laquelle est effectuée la comparaison<sup>638</sup> :

**758)** *Ego nullum puto tam magnum tormentum esse quam continere.* (Petron., 47) : « Pour moi, je pense qu'il n'y a pas de si grand tourment que de se retenir. »

**759)** *Nihil est tam uiolentum, tam incontinenens sui, tam contumax infestumque retinentibus quam magna uis undae (...).* (Sen., nat. 3,30,6) : « Il n'est rien de si violent qu'une grande masse de liquide, rien de si indiscipliné, de si rebelle et de si furieux contre toute résistance. »

Il devient également la seule occurrence prise en compte puisqu'il est construit comme occurrence exclusive<sup>639</sup> :

**760)** *Populare nunc nihil tam est quam odium popularium.* (Cic., Att. 2,20,4) : « Rien ne donne aujourd'hui autant de popularité que de haïr ceux qui en font le métier. »

**761)** *Nihil mihi nunc scito tam deesse quam hominem eum quocum omnia quae me cura aliqua adficiunt una comunicem, qui me amet, qui sapiat, quicum ego cum loquor, nihil fingam, nihil dissimulem, nihil obtegam.* (Cic., Att. 1,18,1) : « Il n'est rien en ce moment, sache-le, qui me fasse autant défaut qu'un homme à qui je puisse m'ouvrir de tout ce qui me cause quelque souci ; qui m'aime, qui ait l'esprit bien fait, devant qui je puisse, quand je parle avec lui, ne rien feindre, ne rien dissimuler, ne rien cacher. »

Enfin, pareil effet peut être obtenu au moyen d'une interrogation biaisée. *Nullus* et *nihil* signalent qu'une classe est vide. Dans l'interrogation biaisée, le pronom *quid* engage un

---

<sup>637</sup> A ce propos, voir également *infra* §7.4.4.5.

<sup>638</sup> Voir A. Orlandini (2001 : 101) qui note qu'on aboutit à un « unconditioned superlative ».

<sup>639</sup> A ce propos voir également le §7.5.5 consacré à *alius quam*.

parcours sur la classe des comparés, mais ce parcours n'ayant pas d'issue, aucune occurrence n'est distinguée ou posée comme validant la comparaison :

762) *Omnia autem quae secundum naturam fiunt sunt habenda in bonis ; quid est autem tam secundum naturam quam senibus emori ?* (Cic., *Cato* 71) : « Or tout ce qui est conforme à la nature doit être compté parmi les biens ; et qu'y a-t-il de plus conforme à la nature que la mort pour les vieillards ? »

763) *Quid tam inauditum quam nocturnum supplicium ?* (Sen., *dial.* 5,19,2) : « Quoi de plus inouï qu'une exécution nocturne ? »

Cette structure du latin n'est pas en soi étonnante. Dans certaines langues, il n'existe pas d'adverbe « moins » qui serait susceptible d'être utilisé comme l'adverbe français dans : « X est moins a que Y ». Ainsi, on lit au §320 de la *Grammaire basque* de P. Lafitte (2004<sup>7</sup> : 141), intitulé « Comparatif d'infériorité » : « *Moins* est le comparatif de *peu* : en basque *guti*, *peu*, donne régulièrement *gutiago*, *moins* (litt. : « plus peu).

*Zu baino gutiago da* : « il est moins que vous » (qualité)

*Hek hamar ziren, gu biziki gutiago* : « ils étaient dix, nous étions beaucoup moins » (quantité).

Alors qu'en français l'adverbe « moins » peut affecter un adverbe ou un adjectif, en basque *gutiago* ne le peut pas ; des formules comme : *gutiago on*, « moins bon » ; *gutiago handi* « moins grand » sont des monstres. (...)

Pour traduire le comparatif d'infériorité français, le basque offre deux procédés :

a) Mettre au négatif le comparant d'égalité.

« Il est moins bon que son père » = il n'est pas aussi bon que son père, *ez da bere aita bezain ona*.

b) Remplacer, dans certains cas, le comparatif d'infériorité par un comparatif de supériorité de sens contraire.

« Il est moins grand » = il est plus petit, *aneia baino ttipiagoa* : « moins grand que son frère » (litt. que son frère il est plus petit). »

Dans le § 2.5. de la thèse de Jianmin Mo, *Adjectifs et constructions comparatives en chinois contemporain*, (1997 : 278), on lit : « Il est indiscutable que le chinois possède un monème spécifique du comparatif de supériorité et un constituant discontinu *gen.... yiyang* « et... pareil » lorsqu'il s'agit d'une forme d'égalité. Est-ce qu'il existe aussi un monème spécifique ou un certain constituant discontinu pour exprimer l'infériorité ? (...) **En résumé, il n'existe pas de marqueur spécifique d'infériorité en chinois, mais ce n'est qu'un**

comparatif d'égalité négatif en *mei you* qui exprime une infériorité, mais utilise la structure d'égalité. »<sup>640</sup>

#### 7.4.4.6 Cas de neutralisation de l'orientation argumentative

Il faut cependant reconnaître, et c'est ce que soulignaient Zaslavsky et Lopez García (voir *supra*, note : 635), que les faits sont plus complexes que ne le prévoit la description de Anscombe (1975). Certains énoncés en *tam... quam* semblent ainsi témoigner d'une certaine symétrie plutôt que d'une asymétrie. Ainsi, les exemples que nous avons cités :

764) *Circa pecuniam plurimum uociferationis est : haec fora defetigat, patres liberosque committit, uenena miscet, gladios tam percussoribus quam legionibus tradit, haec est sanguine nostro delibuta (...).* (Sen., *dial.* 5,33,1) : « C'est autour de l'argent qu'on entend le plus de vociférations : c'est lui qui fatigue les tribunaux, met aux prises pères et enfants, verse les poisons, livre les glaives tant aux assassins qu'aux légions ; il est teint de notre sang (...). »

765) *Nubem autem tam arida quam umida conserunt ; est enim, ut diximus, nubes spissitudo aeris crassi.* (Sen., *nat.* 2,30,4) : « Or, un nuage peut être formé d'éléments secs aussi bien que d'éléments humides. Comme je l'ai dit, une nuée est la condensation d'un air épais. »

ne paraissent privilégier ni A ni B, en ce qui concerne l'orientation argumentative de la prédication. Il est difficile d'expliquer avec certitude ce phénomène. Un examen du contexte permet pourtant d'effectuer une hypothèse. Dans le premier exemple, ni *percussoribus* ni *legionibus* ne sont thématiques, c'est *pecunia* qui occupe ce rôle informatif. Dans le second, au contraire, et *arida* et *umida* apparaissent comme thèmes. Ils sont exprimés par le pronom *ista*, dans la phrase précédente et ce pronom reprend lui-même : *Diximus enim utriusque naturae corpora efflare terras et sicci aliquid et uimidi in toto aere uagari* (*dial.* 5,30,3) : « Nous avons dit en effet que la terre exhale l'une et l'autre substance et que,

---

<sup>640</sup> C'est nous qui soulignons. A propos du comparatif d'infériorité en chinois, R. Rivara fait cette remarque tout à fait juste et pertinente : « L'habitude européenne de penser le comparatif comme un système à trois termes est assez forte pour pousser certains linguistes à plaquer un tel système sur la morphosyntaxe de langues pourtant éloignées de l'indo-européen. Ainsi, le chinois, qui ne semble posséder aucun marqueur, même complexe, susceptible de signifier l'infériorité référentielle (comme « moins », « fewer », « weniger », etc.) est néanmoins décrit chez Rygaloff (1973) au moyen des inévitables termes de supériorité/égalité/infériorité. Sous la rubrique « infériorité », Rygaloff ne peut placer qu'un comparatif d'égalité en « *mei you* », qui exprime en effet une infériorité, mais utilise la structure d'égalité. Or, ce phénomène n'est en rien propre au chinois, et se trouve dans toutes les langues citées plus haut : « Jean n'est pas aussi grand que Pierre exprime une infériorité au même titre que le français possède deux comparatifs d'infériorité. »

dans toute l'atmosphère, circulent des éléments secs et humides. » On serait donc dans le cas d'une bithématisation, structure informationnelle qui ne donne pas lieu à une orientation argumentative<sup>641</sup>.

Pour conclure cette réflexion sur *tam... quam*, nous soulignerons l'importance de la prise en compte de la portée. Nous avons essayé de montrer, ce qui, dans certains cas, n'est pas chose aisée<sup>642</sup>, les différences de portée de *tam... quam*. Il nous a paru également pertinent de nous pencher sur les phénomènes argumentatifs et pragmatiques, qui montrent que, dans une structure « A *tam q quam* B », A est mis en relief par rapport à B, lorsque A est thème, ce que nous pourrions noter par « **A *tam q quam* B** ». Ainsi s'explique en latin la fréquence observée du tour avec la négation pour produire une infériorité. Nous ferons également remarquer qu'il conviendrait d'engager une recherche et une réflexion plus profondes et nourries sur l'interaction entre des phénomènes informationnels, argumentatifs et syntaxiques. A la lecture des différentes études mentionnées, quelles que soient les orientations théoriques, il appert que le statut informationnel du comparé et du comparant a une incidence majeure sur l'interprétation et l'agencement de la construction.

## 7.5 La différenciation

Associé à divers éléments *quam* peut introduire le comparant dans des opérations de différenciation. Ici, on retrouve ce que l'on appelle traditionnellement la comparaison de supériorité et d'infériorité, dont nous avons vu qu'elles se ramenaient à une relation globale de différenciation<sup>643</sup>. Cette relation, nous allons le voir, dépasse largement le cadre de ces comparaisons et engage tout un ensemble de valeurs incluant celles de préférence et d'altérité. Ici, les phénomènes de portée et de négation seront examinés de près. Un des points communs qui semble réunir les différents emplois présentés ci-dessous réside, selon nous, dans une opération de zonage. L'élément associé à *quam*, son « déclencheur »<sup>644</sup>, le « comparé » et celui qu'il introduit, « le comparant » vont constituer deux zones distinctes.

---

<sup>641</sup> C. Schnedecker (2006 : 282 sq) consacre une riche réflexion à la multiplicité des topiques dans l'énoncé.

<sup>642</sup> Plusieurs portées sont parfois possibles dans un même exemple. Cela est bien expliqué et analysé pour le français par Fuchs & Fournier (2007). Ce phénomène n'est pas en soi gênant car il démontre à lui seul, précisément, qu'une même structure peut porter sur plusieurs et divers niveaux. Ceci n'est qu'un symptôme de son caractère « polyphérique », pourrait-on dire.

<sup>643</sup> Voir chapitre I §1.1.3.

<sup>644</sup> Terme emprunté à N. Fournier & C. Fuchs (2007).



### 7.5.1 La comparaison différenciante associée à un intensif : *-ior*, *magis*, *plus*, *minus*

Comme nous l'avons indiqué, suivant en cela R. Rivara (1995), la tripartition observée, supériorité, égalité, infériorité (ainsi, par exemple, Er-Th 1953<sup>2</sup> : 355-357) et l'expression comparaison d'infériorité (Touratier 1994 : 306) ne sont pas adéquates dans la mesure où « l'infériorité traditionnelle (référentielle) » est « linguistiquement une supériorité dans le petit » (1995 : 23). De fait, comme le dit Rivara, il existe deux et seulement deux opérations comparatives : identifiantes et non identifiante ou différenciante. En latin, la comparaison différenciante est massivement associée à un intensif. Cet intensif peut apparaître sous deux formes : l'une suffixale, en *-ior/-ius* et l'autre adverbiale : *magis*, *plus*, *minus*, etc. Dans les paragraphes suivants, nous voudrions nous pencher plus particulièrement sur les phénomènes de portée et les phénomènes sémantico-pragmatiques conjoints à ces formes d'intensif.

#### 7.5.1.1 Le suffixe *-ior* et *quam*

Ce suffixe a été étudié de manière approfondie par E. Benveniste (1948 : 121-125). Selon lui, le suffixe *\*yes*, appliqué à un adjectif, indique « une modalité interne ». L'adjectif *maior* signifie (1948 : 124) « plus ou moins grand ». « La qualité est affectée d'un indice de variabilité sous le rapport de la dimension. » De fait, même si, dans la majorité des cas, ce suffixe exprime une comparaison de supériorité, d'autres valeurs sont susceptibles d'apparaître en contexte, comme le signale M.D. Joffre (2005 : 33-34), qui cite plusieurs effets de sens<sup>645</sup>. Comme nous l'avons souligné *supra*<sup>646</sup>, l'adjectif auquel s'agrège l'intensif

---

<sup>645</sup> L'auteur rappelle que *-ior* peut être « équivalent d'un superlatif absolu » : *cum loqueretur seuerius* (Cic., *de orat.* 3,138) : « comme il parlait très (particulièrement) sévèrement ; il peut également être « traduit par « trop » » : *nolo exprimi litteras puditiis* (Cic., *de orat.* 3,41) : « je ne veux pas que l'on détache les lettres d'une manière trop affectée » et par « assez » : *putat orationem... non astricta sed remissius numerosam esse oportere* (Cic., *de orat.* 3,184) : « il pense que la prose doit être soumise à un rythme, non pas de manière stricte mais assez souplement. »

La valeur de l'ensemble adj.*-ior* rappelle la valeur de l'adjectif nu en chinois. En chinois, un adjectif peut constituer, sans copule, un prédicat. On dit donc que les adjectifs, comme « da » « grand », sont en fait des « adjectifs verbaux » = « être grand ». P. Roche (2007 : 63) signale que l'adjectif verbal chinois « est un comparatif ». Il ajoute : « Les formes, dans notre monde soumis à la loi de la génération et de la corruption, naissent pour mourir : tout phénomène y est donc relatif. Ainsi, tel être n'est-il « grand » que par rapport à tel autre. Cela se traduit, en chinois, dans le fait que l'adjectif verbal est immédiatement au comparatif (de supériorité). On supprimera l'idée de comparaison en déterminant l'adjectif par l'adverbe d'intensité « hen », etc., » D'où : « zhe ben shu gui » = « ce livre est plus cher », il est question d'un livre dont on dit qu'il est plus cher (l'objet de comparaison étant sous-entendu. « zhe ben shu hen gui » = « ce livre est cher » : « il est question d'un livre (le thème), dont on dit qu'il est cher (le propos). L'adjectif étant déterminé par l'adverbe

en *-ior*, dans le cas d'une comparaison, peut recevoir, suivant les contextes, un complément à l'ablatif ou introduit par *quam*. Nous ne reviendrons pas sur le problème de l'ablatif de comparaison et concentrerons notre réflexion sur *quam*. Dans la majorité des cas, le latin, comme le français, ne présente pas en surface un prédicat<sup>647</sup> dans la proposition introduite par *quam* :

766) *Arcus longe **amplior** est longeuque ea parte qua fulget **rubicundior quam sol E***, *ceteris uero coloribus diuersus*. (Sen., *nat.* 1,5,2) : « Un arc est beaucoup plus grand que le soleil ; à sa partie brillante, il est beaucoup plus rouge ; ses autres couleurs, il est seul à les avoir. »

767) *coargui non uult et in male coeptis **honestior illi pertinacia uidetur quam paenitentia E***<sup>648</sup>. (Sen., *dial.* 3,18,2) : « (...) Elle ne veut pas être confondue et lorsqu'elle est mal engagée, l'entêtement lui paraît plus honorable que le regret. »

Dans les énoncés de ce type, que l'on notera X est adj<sup>649</sup>-*ior quam* Y, *quam* Y sert de repère par rapport auquel X adj. est valué au moyen de *-ior*. Ainsi, dans :

---

d'intensité qui renforce son sens, il n'est plus au comparatif, et est envisagé de façon absolue. » A. Culioli (2000, I : 119-120) explique ce fonctionnement de l'adjectif en chinois : « A titre d'illustration, prenons le cas des prédicats de qualité non absolus en chinois : en position d'attribut, un tel prédicat (grand, par exemple) induit nécessairement une valeur comparative (x est grand – par rapport à y, à ce que je souhaitais, etc.), c'est-à-dire une relation d'occurrence à occurrence (il s'agit d'occurrences abstraites). Si je veux supprimer cette relation de comparaison, j'emploierai « hen » « très », qui, ici, ne se « traduira » pas, si l'on l'utilise le français comme métalangue (mais une glose en chinois aboutirait à la même constatation) : on rendra donc par « grand » (sans plus) et non par « très grand ». Il est clair que « hen » est le marqueur de centrage (suppression du gradient) et bloque donc toute relation d'occurrence à occurrence. »

Ainsi, dans une construction comparative en chinois, pour exprimer la supériorité, « hen » ne peut être utilisé : « Wang bi Li gao » : « Wang est plus grand que Li » (litt. Wang-comparé à-Li-grand) (exemple emprunté à Jianmin Mo 1997 : 202) et non « Wang (\*hen) bi Li (\*hen) gao » ; à ce propos, voir Krasikova (2008). D'une manière générale, la comparaison en chinois est très fréquemment mentionnée dans les études de linguistique générale portant sur la comparaison. Ce qui est intéressant ici, c'est que l'on retrouve un fonctionnement fondamentalement comparatif, comme dans le cas de *-ior*. Le fonctionnement de l'adjectif chinois permet également d'approfondir l'analyse de Benveniste et d'expliquer un point de morphologie. E. Benveniste (1948 : 124) note que *magnus* (\**mag-no*) pose aussi un « absolu ». Or, le suffixe \**-no*, selon J. Haudry (1994<sup>3</sup> : 53-54), est tout à fait parallèle au suffixe \**-to*, qui, comme l'a montré M.D. Joffre (1994 : 309), pose l'accompli d'une notion, ce qui, comme « hen », conduit à la suppression de toute comparaison d'occurrence à occurrence et, d'une valeur absolue, on passe à une valeur « sans plus », comme dit Culioli. Pour le chinois, nous remercions Maud Céna, professeur à l'Institut Confucius de Lyon, docteur en langue, littérature et civilisation chinoises ainsi que Luo Xi, étudiante en Lettres modernes à l'université Blaise Pascal, Clermont-Ferrand II, avec qui nous avons de très fructueuses discussions linguistiques.

<sup>646</sup> Voir § 7.2.3.

<sup>647</sup> Cette question a fait l'objet d'une étude de J.M. Baños Baños (2002). L'auteur montre que, lorsque deux formes verbales sont exprimées, il existe alors une différence de temps, de mode ou de voix entre les deux formes. Sinon, le latin pratique l'ellipse du prédicat. L'auteur signale deux exceptions chez Plaute où le prédicat est repris. Il s'agit de deux comparaisons à parangon où la répétition du prédicat peut s'expliquer par le procédé de l'emphase. A ce propos, voir également S. Mellet (2007 : 55), à ce propos.

<sup>648</sup> E note l'ellipse du prédicat.

<sup>649</sup> Dans notre corpus, les adjectifs les plus fréquents sont : *melior*, *maior* et *minor*.

768) *At maior aliquanto est arcus quam sol.* (Sen., nat. 1,6,5) : « Mais l'arc est notablement plus grand que le soleil. »

*quam sol* constitue le repère : il s'agit de la grandeur du soleil. Nous pourrions écrire, en nous inspirant de la notation d'E. Moline (1996) : */sol est (X) magnus/* où X représente une variable. Autrement dit, dans cet énoncé, *quam sol* signifie : « le soleil a une certaine grandeur ». *Quam* construit donc **un degré de grandeur posé comme repère**<sup>650</sup>.

Il s'agit cependant d'évaluer la grandeur de l'arc. Par rapport à la grandeur repère posée, celle de l'arc est évaluée et construite comme surpassant la première sur l'échelle du gradient de la grandeur. Nous reprenons ici le raisonnement d'A. Culioli (1999,III : 73), à propos de l'énoncé « X est plus grand que ne l'est Y » : « on pose que Y possède un degré de grandeur, dont on dit seulement (a) qu'il existe, (b) que, quel qu'il soit (il n'est pas autrement spécifié), le degré de grandeur de X le surpasse. On constate que l'orientation  $X \leq Y$  est dirigée vers l'attracteur, et que  $X \Rightarrow Y$  est orienté vers l'Extérieur. En résumé, quel que soit le degré de Y, il n'est pas celui que possède X (il est en-deçà). Y sert de repère (positif), mais c'est de X qu'on parle pour dire qu'il excède Y. Ainsi, la relation <Y est ( )grand> passe à <Y n'est pas grand (par rapport à X)>. « Ne »<sup>651</sup> marque ce saut de <grand> à <pas grand><sup>652</sup>. »

Cela explique en latin, comme l'a bien souligné A. Orlandini<sup>653</sup>, la présence des indéfinis à polarité négative *quisquam* et *ullus*. Ainsi, d'un point de vue sémantique, ce procédé de comparaison aboutit à une valeur négative de la propriété du comparant par rapport à celle du comparé.

---

<sup>650</sup> On retrouve ici des analyses que nous avons proposées pour *tam... quam*, voir *supra* §7.4.4.

<sup>651</sup> Sur la négation dans la structure comparative, nous renvoyons à N. Fournier (2004 : 53 sq). Une des langues romanes modernes qui affectionne la présence de la négation dans le comparant est l'occitan, qui utilise « non » dans la comparative alors qu'on emploie « pas », seul, dans le langage courant, comme négation : « un pastre seguís mai son tropèl que non lo mena », M. Rouquette, *Verd Paradis* (1961 : 31) : « un berger suit plus son troupeau qu'il ne le mène » (notre traduction).

<sup>652</sup> Voir également A. Culioli (2000,I : 108-109) et (1985 : 47-48) : « Si je dis : « l'orange est plus sucrée/douce que le citron », personne ne prétendra que le citron est sucré. C'est validé par tout un chacun. Nous ne pouvons absolument pas échapper à une analyse qui sera une analyse sémantique, du stock de connaissances que nous avons. Une fois que nous avons dit cela, nous construisons un énoncé qui, d'une manière remarquable, signifie que l'orange est sucrée et que le citron ne l'est pas. C'est ainsi que, dans de très nombreuses langues, on fait le comparatif. Essentiellement, il y a trois manières de le construire :

- la première, c'est de construire dans le domaine notionnel deux zones de telle manière que vous introduisiez une différence : l'orange est « du côté du sucré » par rapport au citron. On établit une relation, et quel que soit le degré du terme à droite, le terme à gauche a un degré supérieur.
- Le deuxième procédé est que dans de nombreuses langues vous avez un prédicat signifiant : excéder, surpasser.
- Le troisième procédé est d'utiliser une forme de négation, comme en français : « l'orange est plus sucrée que ne l'est le citron. »

Pour un complément relatif à ces procédés, nous renvoyons à B. Heine (1997 : 110-120).

<sup>653</sup> A. Orlandini (2001 : 95-97).

Comme le montre l'exemple ci-dessus, l'adjectif en *-ior* peut être déterminé par un adverbe (*aliquanto*) ou un SN à valeur quantitative à l'ablatif :

**769)** *Supraque terram parietes extruantur sub columnas, dimidio crassiores quam columnae sunt futurae, uti firmiora sint inferiora superioribus ; quae stereobates appellantur, nam excipiunt onera.* (Vitr., 3,4,1) : « Au-dessus du sol, les murs élevés en maçonnerie qui seront situés sous les colonnes doivent être de moitié plus épais que celles-ci pour que les soubassements soient plus robustes que les superstructures ; on appelle ces murs stéréobates, car ils reçoivent les charges. »

Ainsi, le fonctionnement de *quam* engage plusieurs opérations. Dans le cas d'une notion gradable, *quam* pose l'existence d'un degré (positif), quel qu'il soit, en fonction de repère, d'un élément Y ; puis, grâce au suffixe *-ior*, X est dit supérieur à Y. Il se crée ainsi un zonage, une séparation entre X et Y relativement à la propriété considérée. Tout se passe comme si *quam* en venait à représenter une frontière entre, d'un côté, une positivité et une valuation et, de l'autre, une négativité et une dévaluation<sup>654</sup>.

### 7.5.1.2 *Magis quam*

L'adverbe intensif *magis* peut également être utilisé pour exprimer une supériorité. C'est notamment le cas lorsque l'adjectif est dépourvu de forme de comparatif (Er-Th 1953<sup>2</sup> : 172). Il est également abondamment utilisé avec des formes verbales :

**770)** *Aliquando incutiendus est iis metus apud quos ratio non proficit : irasci quidem non magis utile est quam maerere, quam metuere.* (Sen., dial. 4,14,1) : « Parfois il faut faire peur à ceux qui n'écoutent pas raison, mais s'irriter n'est pas plus utile que s'affliger ou s'effrayer. »

**771)** (...) *ideo se nemini negare, quod saepe accideret causa cur is cui pollicitus esset non uteretur, saepe ut ipse magis esset uacuuus quam putasset ; neque posse eius domum compleri qui tantum modo reciperet quantum uideret se obire posse (...).* (Cic., Att. 12) : « s'il ne refusait à personne, c'est que souvent il se produisait quelque chose qui empêchait celui à qui il avait fait une promesse d'en profiter, souvent il se trouvait lui-même avoir plus de loisirs qu'il ne l'avait cru ; et d'ailleurs on ne pouvait avoir sa maison pleine si l'on ne prenait d'autres engagements que ceux qu'on était sûr de pouvoir tenir (...). »

---

<sup>654</sup> Les termes techniques sont issus d'A. Culioli (2001).

772) *Item bellis Punicis omnibus, cum saepe Carthaginenses et in pace et per indutias multa nefaria facinora fecissent, numquam ipsi per occasionem talia fecere : magis quid se dignum foret, quam quid in illos iure fieri posset, quaerebant.* (Sall., *Catil.* 51) : « De même dans toutes les guerres puniques, malgré tous les crimes abominables commis par les Carthaginois soit en pleine paix, soit durant les trêves, jamais nos ancêtres ne profitèrent des occasions de leur rendre la pareille ; le souci de leur propre dignité leur importait plus que la possibilité de justes représailles. »

773) *Res tempus pericula egestas belli spolia magnifica magis quam oratio mea uos hortantur.* (Sall., *Catil.* 20) : « Plus que mon discours, la situation, le moment, le danger, la misère, la magnificence du butin vous exhortent à l'action. »

Le procédé est identique à celui examiné plus haut<sup>655</sup>. *Quam* Y introduit le repère de comparaison : un degré, et *magis* vient affirmer la primauté de X sur Y au regard du gradient de la propriété ou du verbe dont il est question.

Nous nous intéresserons davantage aux énoncés négatifs *non magis quam*.

A. Orlandini (2001 : 101 sq) signale que ce tour est susceptible de prendre plusieurs valeurs selon les contextes<sup>656</sup>. *Non magis (plus) quam* peut entraîner la signification « aussi peu que », comme le montre un exemple de notre corpus :

774) *Nec nunc uires desidero adolescentis (...) non plus quam adolescens tauri desiderabam* (Cic., *Cato* 27) : « Je regrette aussi peu de ne pas avoir les forces d'un jeune homme que jeune homme je regrettais de ne pas avoir celles d'un taureau. »

Cette valeur sémantique, signale l'auteur (2001 : 102), « relève d'un cas tout à fait particulier, qui ne se réalise que lorsque la relation d'égalité est fixée au degré zéro. » De plus, la focalisation d'un élément situé sur le bas de l'échelle, comme elle le dit, entraîne un renforcement de la négation : « je ne regrette pas du tout ».

---

<sup>655</sup> Nous renvoyons à *infra* 7.5.3.2 pour la description d'un autre emploi de *magis* ainsi qu'au §7.5.2 consacré à la comparaison entre adjectifs.

<sup>656</sup> Kü-St (1955<sup>2</sup>,II,2 : 482) signalent également ces deux valeurs pour le tour *non magis quam*. « *Non magis quam* heisst eigentlich nicht mehr, nicht in höherem Grade (nicht in grösserem Umfange). Dieser Ausdruck hat die Bedeutung von ebenso wenig, wenn die ausgesprochene Eigenschaft dem Gegenstande des zweiten Gliedes gar nicht oder in sehr geringem Grade zukommt, überhaupt, wenn im zweiten Gliede etwas ausgesagt wird, was nicht stattfindet. Der Sinn des ganzen Gedankens ist negativ. *Qui est animus in aliquo morbo (=animus perturbatus), non magis est sanus quam id corpus, quod in morbo est.* (Cic., *Tusc.* 3,10) : « En effet, l'âme atteinte d'une maladie, n'a pas plus de santé qu'un corps atteint de maladie. »

*Non magis (plus)* oder überhaupt *non* mit einem Comparative wird zweitens gebraucht, wenn man sagen will, eine Eigenschaft komme zwar dem Gegenstande des ersten Gliedes in hohem Grade zu, aber in gleichem oder noch höherem Grade komme sie auch dem Gegenstande des zweiten Gliedes zu. *Nec uero Fabius in armis praestantior fuit quam in toga* (Cic., *Cato* 11) : « Et il ne fut pas moins éminent sous la toge que sous les armes. » »

D'un autre côté, *non magis quam* peut « apparaître aussi dans un contexte qui permet une interprétation argumentative exprimant une certaine nuance d'inégalité (par infériorité : « et même encore moins ») », comme le montre un autre exemple de notre corpus :

775) *Ius bonumque apud eos non legibus magis quam natura ualebat.* (Sall., *Catil.* 9,1) : « La justice et la morale s'appuyaient moins sur les lois que sur l'instinct naturel. »

Le contexte du premier exemple cité est instructif :

776) *Nec nunc quidem uires desidero adolescentis – is enim erat locus alter de uitii senectutis – non plus quam adulescens tauri aut elephanti desiderabam.* (Cic., *Cato* 27) : « Quant au manque de vigueur juvénile – tel était, en effet, le deuxième tort de la vieillesse – je ne le ressens pas plus que ne me manquait dans ma jeunesse la vigueur du taureau ou de l'éléphant. »

Il montre en effet que l'on a une première négation : *nec desidero uires adolescentis*. On se situe donc bien sur l'échelle des quantités nulles. Un autre point essentiel à souligner dans cet exemple est que le deuxième membre de la comparaison est lui aussi affecté par la modalité négative. Il faut en effet comprendre *non* <*adulescens tauri aut elephanti (uires) desiderabam*>. Autrement dit, les deux membres de la comparaison sont situés sur l'échelle négative. Or cela n'est évidemment pas le cas dans l'exemple de Salluste. <*ius bonumque natura ualebat*> ne peut pas être compris comme *non*<*ius bonumque natura ualebat*>. Au contraire, dans ce cas-là, le second membre est **positif**.

Cet exemple de Cicéron illustre de manière nette ce procédé :

777) (...) *neque enim ipsorum conuiuiorum delectationem uoluptatibus magis quam coetu amicorum et sermonibus metiebar : bene enim maiores accubitionem epularem amicorum, quia uitae coniunctionem haberet, « conuiuium » nominauerunt – melius quam Graeci qui hoc idem tum « comotationem », tum « concenationem » » uocant, ut, quod in eo genere minimum est, id maxime probare uideantur.* (Cic., *Cato* 45) : « (...) et dans ces dîners mêmes j'appréciais moins les plaisirs des sens que la société et la conversation de mes amis ; nos ancêtres ont eu bien raison de donner le nom de « conuiuium » (vie commune) à une réunion d'amis accoudés autour d'une table, en pensant qu'elle implique une communion de vie, ils firent mieux que les Grecs, qui l'appellent soit « comotatio » (beuverie commune) soit « concenatio » (mangerie commune), semblant ainsi priser surtout ce qui en l'espèce compte le moins. »

Alors que l'on pourrait penser que ce sont les plaisirs qui réjouissent l'énonciateur participant au banquet, celui-ci en niant une comparaison différenciante de supériorité va

provoquer une inversion d'orientation : *X non magis quam Y* devient *Y magis quam X*. Il est évident, dans cet exemple également, que *coetu amicorum et sermonibus delectationem metiebar* n'est ni négatif, ni situé en bas de l'échelle du gradient.

Il en va de même pour *ipsa res et tempus poscit* dans l'exemple suivant :

**778)** *Valde te expecto, ualde desidero neque ego magis quam ipsa res et tempus poscit.* (Cic., *Att.* 2,25,2) : « Je t'attends impatiemment, j'ai grand désir de ta présence, et, non moins que moi-même, c'est la situation, ce sont les circonstances qui te réclament. »

Ainsi, nous sommes bien en présence de deux tours distincts où les relations prédicatives repères sont respectivement X-non-p et X-p.

Si l'on examine maintenant l'autre cas où les deux membres de la comparaison sont situés sur l'échelle négative :

**779)** *Pisistratum certe, Atheniensium tyrannum, memoriae proditur, cum multa in crudelitatem eius ebrius conuiuia dixisset nec deessent qui uellent manus ei commodare et alius hinc alius illinc faces subderent, placido animo tulisse et hoc irritantibus respondisse « non magis illi se succensere quam si quis obligatis oculis in se incurrisset. »* (Sen., *dial.* 5,11,7) : « Le tyran athénien Pisistrate, du moins, si l'on en croit la tradition, avait été l'objet de la part d'un convive ivre de paroles blessantes au sujet de sa cruauté ; il n'en manquait pas pour vouloir lui prêter main-forte et de-ci de-là on l'aiguillonnait ; pourtant il supporta les insultes avec calme et il répondit à ceux qui l'excitaient qu'il n'était pas plus fâché que si quelqu'un l'avait heurté les yeux bandés. »

Le contexte nous indique que Pisistrate n'est pas fâché : *placido animo tulisse*. A l'aide de la structure comparative, le sujet énonciateur va fixer ou stabiliser la faible quantité, voire la nullité de l'intensité de sa colère. Le second membre de la comparaison fonctionne comme un repère, fictif, ici *quam si p*, situé dans l'échelle des basses quantités d'intensité de colère, c'est-à-dire que le second membre est lui aussi négatif. Au niveau pragmatique, est posée une inférence allant dans le sens du « et même moins ».

Les exemples que nous avons étudiés jusqu'à présent peuvent être analysés comme des cas de portée intrapredicative où la comparaison détermine une quantité ou un gradient. Dans notre corpus, on relève des cas où la portée est extrapredicative. Dans ce cas-là, *non magis quam* produit un « effet coordonnant négatif » de type « ni X ni Y » ou « ni X ni Y non plus » :

780) (...) *irasci non est ex dignitate eius, non magis quam maerere : atqui iracundiae tristitia comes est et in hanc omnis ira uel post paenitentiam uel post repulsam reuoluitur.* (Sen., dial. 4,6,2) : « (...) s'irriter est contraire à sa dignité, aussi bien que s'affliger ; or la tristesse est la compagne de la colère, et c'est en elle que la colère se réfugie, soit après le remords, soit après un échec. »

781) *Quae non sunt irae, non magis quam tristitia est quae ad conspectum mimici naufragii contrahit frontem, non magis quam timor qui Hannibale post Cannas moenia circumsidente lectoris percurrit animos (...).* (Sen., dial. 4,2,5) : « Ce ne sont pas des colères, pas plus qu'il ne faut voir la tristesse dans le froncement de sourcils que fait naître la mimique d'un naufrage, ou la crainte dans le frisson qui, lorsque Hannibal après Cannes assiège les remparts, parcourt l'esprit du lecteur (...). »

Cet effet coordonnant est la conséquence du fonctionnement extrapredicatif de la construction. Ici, *non magis quam* prend une valeur additive. Ce qui est tout à fait intéressant, c'est que cette valeur additive s'effectue à partir d'un premier membre négatif et que l'élément ajouté, Y, reçoit lui aussi une prédication négative, même si celle n'est pas matérialisée en surface. On pourrait gloser le tour en « X n'est pas le cas, pas plus que Y n'est le cas » et les deux relations prédicatives se trouvent identifiées pour ce qui est de « ne pas être le cas ». Cet effet identifiant est précisément utilisé par Sénèque dans :

782) *Pars quare sit, non puto te interrogaturum, aut aequae interroga quare caelum pars sit ; quia scilicet non magis sine hoc quam sine illa uniuersum potest esse.* (Sen., nat. 2,5,1) : « Pourquoi elle en est une partie, tu ne me demanderas pas plus, je pense, que tu ne me demanderas pourquoi le ciel en est une. Evidemment, l'univers sans la terre, comme sans le ciel, ne peut pas être l'univers. »

Dans cet exemple, c'est *sine* qui correspond sémantiquement à une négation. Selon nous, ce type d'emploi est étroitement lié à celui entrevu auparavant, intrapredicatif, qui portait également sur deux éléments négatifs<sup>657</sup>.

Ainsi, les deux constructions présentées ici pourraient être notées par X-p *non magis quam* Y (-p) et X-non p *non magis quam* Y (non-p). Un examen minutieux des exemples de

<sup>657</sup> Notre hypothèse est corroborée par le commentaire de R. Rivara (1990 : 76) à propos de la relation « aussi peu que », commentaire repris en partie par A. Orlandini (2001 : 102). L'exemple qu'il cite est « Jean travaille aussi peu que Pierre ».

- « le sens *posé* est donc que le volume du travail de Jean « atteint », sur cette échelle, le volume du travail de Pierre : il va aussi loin dans la direction de la quantité nulle (et peut-être plus loin, mais ceci n'est en rien spécifié par la structure comparative).
- « le sens présupposé est ici sensiblement plus riche que dans les autres comparatifs ; non seulement les quantités sont comparées de façon appropriée par le recours à l'échelle des petites quantités, mais en outre *il est indiqué qu'elles méritent toutes deux d'être qualifiées de « petites »* : elles sont toutes deux au-dessous de la norme pertinente, ce qui correspond au sens du quantificateur « peu » employé absolument. » (C'est nous qui soulignons mais les italiques sont de l'auteur et soulignent la valeur épistémique de cet emploi.)



notre corpus nous conduit à prendre en compte les phénomènes de portée qui produisent, associés aux configurations présentées ci-dessus, des effets quantifiants et coordonnants. La frontière entre ces valeurs n'est évidemment pas franche et plusieurs exemples peuvent être interprétés de différentes manières. Comme souvent, on se trouve devant un continuum ou un nuancier de valeurs.

### 7.5.1.3 *Plus quam*

Certaines langues de la *Romania* construisent leur forme de comparatif périphrastique à l'aide d'un marqueur issu de *magis*, comme l'espagnol, le portugais ou le roumain :

783) Pablo es más inteligente que Andrés.

D'autres, comme le français ou l'italien, utilisent, dans ce cas, des marqueurs issus de *plus* :

784) Paul est plus intelligent qu'André.

Nous avons cherché, dans notre corpus, si *plus quam* se distinguait par quelque particularité de ce que nous avons vu pour *magis*. Le premier point à observer est d'ordre fréquentiel : *plus quam* est trois fois moins utilisé que *magis quam*.

En outre, *plus quam* est, d'une manière générale, associé à une comparaison de quantité, emploi que connaît *magis... quam*.

785) *Computa, et tibi plus do quam accepi.* (Petron., 45) : « Fais le compte : je te donne plus que je n'ai reçu. »

786) *Plus uini sub mensa effundebatur, quam aliquis<sup>658</sup> in cella habet.* (Petron., 38) : « On renversait plus de vin sous la table que personne n'en a dans sa cave. »

---

<sup>658</sup> On notera l'utilisation ici de *aliquis* dans des énoncés proches, on trouve également *quisquam* : *argentum in ostiarii illius cella plus iacet quam quisquam in fortunis habet* (Petron., 37) : « Il y a plus d'argenterie serrée dans la loge de son portier que personne n'en a dans son patrimoine. »

Il est souvent utilisé avec des prédicats comme *dare* ou *reddere* et peut être employé avec un G adnominal quantifiant. Il peut également prendre une valeur intensive avec un verbe comme *ualere* :

787) *Illudque mihi gratissimum est, quod ita sciunt Luccei procuratores et ita Lucceius ipse ex litteris tuis quas ad eum misisti intellexit, hominis nullius aput te auctoritatem aut gratiam ualere plus quam meam.* (Cic., *Fam*, 12,42,2) : « Et je te suis de mon côté très obligé d'avoir fait si bien savoir aux agents de Luccéius, et si bien comprendre à Luccéius lui-même, par le lettre que tu lui as écrite, qu'il n'est pas auprès de toi d'autorité plus haute ni d'amitié plus puissante que la mienne. »

788) (...) *ac multo plus ad caducos consternendos figulus ualet quam magus.* (Apul., *apol.* 45) : « (...) et pour renverser un épileptique, un potier fait beaucoup mieux l'affaire qu'un magicien. »

*Quam* p fonctionne ici comme un repère par rapport auquel une quantité ou une intensité est évaluée ; on retrouve donc une fonction déjà étudiée et nous ne nous étendrons pas sur ces d'emplois.

Un type d'emploi peut retenir notre attention dans la mesure où nous n'avons pas trouvé, dans notre corpus, d'usage similaire de *magis quam* :

789) *Vertamus istud, fulmen est plus quiddam quam fulguratio.* (Sen., *nat.* 2,21,4) : « Inversement, la foudre est quelque chose de plus qu'une fulguration. »

790) *Has tantas uiri uirtutes ingentia uitia aequabant, inhumana crudelitas, perfidia plus quam Punica, nihil ueri, nihil sancti, nullus deum metus, nullum ius iurandum, nulla religio.* (Liv., 21,4,9) : « A d'aussi grandes qualités répondait, chez lui, un nombre égal d'énormes défauts, une cruauté inhumaine, une perfidie plus que punique, nul souci du vrai, du sacré, aucune crainte des dieux, aucun respect du serment, aucun scrupule religieux. »

Cet emploi fait songer au premier vers de la *Pharsale* de Lucain :

791) *Bella per Emathios plus quam ciuilia campos, /Iusque datum sceleri canimus.* (Lucan., 1,1-2) : « Je chante les guerres plus que civiles dont la Thessalie fut le théâtre ; le crime prenant force de loi. » (TA)

Il nous semble que, dans ces énoncés, le comparant a une valeur métalinguistique. Il renvoie aux mots : « *fulguratio* », « *Punica* », « *ciuilia* » et à leurs référents. L'opération sur l'intensité est donc ici effectuée à l'aide d'une représentation associée aux mots eux-mêmes,

comme si le sujet énonciateur, faute de mot adéquat, était réduit à désigner un référent uniquement par une structure comparative. Le procédé employé ici peut être décrit comme le dépassement du référent d'un mot, que l'on pourrait gloser par « plus que ce à quoi le mot renvoie ».

#### 7.5.1.4 *Minus quam*

Comme nous l'avons rappelé plus haut en citant Rivara (1995), l'infériorité est une « supériorité dans le petit ». De fait, avec *minus*, on se situe sur l'échelle des petites quantités :

792) (...) *si haec, ut dico, ita sunt, possum securus existimationem tuam reuereri quam potestatem uereri, quod minus graue et uerendum mihi arbitror a proconsule damnari quam si a tam bono tamque emendato uiro improber.* (Apul., *apol.* 103) : « (...) si tout cela est comme je le dis, je peux attendre avec sérénité l'expression d'une estime qui m'inspire plus de respect que ta puissance ne m'inspire de crainte : car je tiens pour moins grave et moins redoutable d'être condamné par le proconsul que d'encourir le blâme d'un homme aussi vertueux et irréprochable. »

Sur l'échelle orientée vers les petites quantités, ici, du gradient associé à *graue* et *uerendum, damnari* (...), X, surpasse *si* (...), Y, qui fonctionne comme un repère.

Il en va de même lorsque c'est l'adjectif *minor* qui est utilisé :

793) *Hinnus qui appellatur est ex equo et asina, minor quam mulus corpore, plerumque rubicundior, auribus ut equinis, iubam et caudam (habet) similem asini.* (Varro, *rust.* 2,8,6) : « Ce qu'on appelle bardot vient du croisement d'un cheval et d'une ânesse ; il est de plus petites proportions que le mulet, le plus souvent tirant sur le rouge, les oreilles semblables à celles du cheval, mais (il a) la crinière et la queue comme celles de l'âne. »

Sur l'échelle orientée vers la petitesse, le bardot surpasse le mulet dont la taille sert de repère.

De tels exemples, positifs, constituent cependant à peine la moitié des emplois de *minor/us*, qui se trouve volontiers associé à une négation. A. Orlandini (2001 : 101-102) propose une analyse convaincante du fonctionnement de *minus* avec la négation.

L'auteur distingue l'interprétation logico-sémantique de l'interprétation pragmatique. D'un point de vue sémantique, la négation d'une comparaison d'inégalité construit une relation d'égalité<sup>659</sup> :

794) *Et si non minus nobis iucundi atque inlustres sunt ei dies quibus conseruamur quam illi quibus nascimur, quod salutis certa est laetitia (...).* (Cic., *Catil.* 3,1,2) : « Si les jours où la vie nous est conservée sont aussi précieux pour nous que celui de notre naissance, puisqu'aussi bien le salut donne une joie certaine (...). »

Mais, d'un point de vue pragmatique, la relation devient une relation d'inégalité en faveur du premier membre. Ainsi, « non moins agréables » peut équivaloir à « encore plus agréables ». Dans bon nombre d'exemples donc, la négation de *minus* ou de *minor* devient un procédé dont le résultat aboutit, pragmatiquement, à la construction d'une supériorité :

795) *Quae quidem res Caesari non minorem quam ipsa uictoria uoluptatem attulit, quod hominem honestissimum prouinciae Galliae, suum familiarem et hospitem, ereptum e manibus hostium sibi restitutum uidebat, neque eius calamitate de tanta uoluptate et gratulatione quicquam Fortuna deminuerat.* (Caes., *Gall.* 1,53,6) : « Cet incident ne lui causa pas moins de plaisir que la victoire même, car celui qu'il arrachait aux mains des ennemis et retrouvait ainsi, était l'homme le plus estimable de toute la province de Gaule, son ami et son hôte, et la Fortune, en l'épargnant, avait voulu que rien ne fût ôté à la joie d'un pareil triomphe. »

## 7.5.2 Remarques à propos de la comparaison de deux adjectifs

Dans une publication de 2007 intitulée « Modes of Comparison », C. Kennedy souligne certaines caractéristiques communes et certaines différences entre les procédés de comparaison de différentes langues typologiquement distinctes. Le troisième point qu'il met en évidence est le suivant : « Third, many languages do not permit « multi-perspectival » comparisons of the sort encoded in so-called COMPARATIVE SUBDELETION<sup>660</sup> constructions such as French (796) and its English translation :

---

<sup>659</sup> Ce commentaire d'A. Culioli (1985 : 59) nous paraît pertinent dans le cas de *non minus*. « En français, vous avez trois termes qui vous renvoient du côté négatif : « mal », « peine », « rigueur », i.e. qui du point de vue du gradient vous renvoient vers l'extérieur, et « pas mal » vous renvoie vers l'intérieur et signifie aussi bien « pas mal » = « sans plus » : « il s'est pas mal tiré d'affaire », que « beaucoup » : « il est pas mal cinglé ». Cela pose le problème intéressant concernant la relation de la rhétorique à l'activité de langage. La possibilité d'avoir des atténuatifs, des litotes, des renforcements, etc..., est liée à cette propriété de ne pas avoir tout simplement telle couleur par exemple pour signaler le positif et telle autre pour le négatif, i.e. quelque chose d'univoque. »

<sup>660</sup> Le terme « Comparative Subdeletion » est utilisé en syntaxe générative. Pour des explications détaillées, nous renvoyons au chapitre 15 de *The Blackwell Companion to Syntax* (2005). Nous résumons cependant quelques points qui peuvent servir à éclaircir le terme. L'exemple suivant : a) « John met more linguists than I met e » est

796) La table est plus longue qu'elle n'est large : « the table is longer than it is wide »

Such structures are robustly ungrammatical in Japanese and Chinese, for example. »

Or le latin permet tout à fait ce genre de comparaison. L'exemple de Kennedy en appelle un autre fameux :

797) *Sed longior quam latior acies erat (...)*. (Liv., 27,48,7) : « Mais sa ligne était plus profonde<sup>661</sup> que large. »

Cet exemple de notre corpus est étudié par A. Orlandini (2001 : 110). Selon elle, *-ior* marque ici un certain degré de la qualité et l'énoncé présuppose un corps de bataille à la fois long et large. Il est également mentionné par G. Fontana Elboj (1997 : 74) ; C. Touratier (1994 : 305)<sup>662</sup> ; Sánchez Salor (1984 : 47) ; Kü-St (1955<sup>2</sup>,II,2 : 474) ; Er-Th (1953<sup>2</sup> : 170).

Cette comparaison de deux qualités peut être exprimée avec *magis quam* « avec chacun des deux adjectifs au positif » (Er-Th 1953<sup>2</sup> : 170) : *disertus magis est quam sapiens* (Cic., *Att.* 10,1,4) : « il est disert plus que sage ».

Signalons tout d'abord que la comparaison de deux qualités, matérialisées sous forme adjectivale, se rencontre également avec *tam... quam* et *minus quam* :

798) *Non enim unquam turpior in ludo talario consessus fuit, maculosi senatores, nudi equites, tribuni non tam aerati quam, ut appellantur, aerarii.* (Cic., *Att.*

---

issu, d'un point de vue transformationnel de b) « John met ((-er many) linguists) than I met ((x-many) linguists) ». Le complément introduit par « than » présente un constituant vide qui est l'élément comparé dans la comparative (= le nombre de linguistes que j'ai rencontrés). L'opération à l'oeuvre dans le passage de b) à a) est appelée « Comparative Deletion » : « This operation deletes lexical material in the comparative clause under identity with material in the compared constituent of the matrix clause. » Un exemple comme : c) « John met more linguists than I met biologists » est issu, d'un point de vue transformationnel, de d) « John met ((-er many) linguists) than I met ((x-many) biologists) et l'opération consistant à omettre le quantificateur dans la comparative est appelée « Comparative Subdeletion ». Cette opération peut se trouver dans des phrases variées, comme celle de l'exemple cité par Kennedy. Nous ne discuterons ici, ni des concepts, ni des analyses, faute de compétences dans le domaine de la syntaxe générative. Cette note a seulement un objectif explicatif et informationnel.

<sup>661</sup> Le traducteur de la CUF, note 1 du §48, fait remarquer que *longior* ici doit être traduit par « plus profond » pour deux raisons principales : tout d'abord, Polybe 11,1,3 note qu'Hasdrubal « augmenta la profondeur de son dispositif » et « réunit toute son armée sur un espace restreint », puis, « c'est précisément parce que la longueur de la ligne punique était si faible que Néron put si facilement la tourner sur la gauche. »

<sup>662</sup> Pour cet auteur, l'expression usuelle, lorsque la comparaison concerne deux adjectifs est *magis... quam*. Il conclut donc « que le tour avec deux comparatifs en *-ior* présente en fait deux fois la valeur intensive dudit morphème, et que *quam* instaure une comparaison entre les deux adjectifs à l'intensif au détriment de la qualité exprimée par l'adjectif qu'il introduit, « le front était plus long que large » signifiant exactement « le front est passablement long plutôt que passablement large. »

1,16,3) : « Jamais en effet on ne vit, dans un tripot, plus honteux assemblage. Sénateurs tarés, chevaliers décavés, tribuns dits du Trésor, mais qui avaient perdu le leur. »

799) (...) *callosis super haec genibus manibusque quas in usum pedum angustiae loci cogebant, lateribus uero attritu exulceratis non minus foeda quam terribilis erat forma eius uisitentibus, factusque poena sua monstrum misericordiam quoque amiserat.* (Sen., dial. 5,17,3) : « (...) avec ses mains et ses genoux calleux, dont l'étroitesse de la prison l'obligeait à se servir pour marcher, avec ses flancs usés par le frottement, son aspect n'était pas moins repoussant que terrible pour les visiteurs et, devenu monstre par son châtement, il avait cessé d'inspirer la crainte. »

Notre corpus contient peu d'exemples du type *longior quam latior*. On trouve cependant :

800) *Ipse diligentior quam numerosior et in coloribus seuerus maxime inclaruuit discipulo Nicia Atheniense, qui diligentissime mulieres pinxit.* (Plin., nat. 35,40) : « Antidotus lui-même fut plus soucieux de la précision qu'harmonieux ; ses coloris étaient sévères ; son plus grand titre de gloire fut son élève Nicias d'Athènes qui peignit les femmes avec un grand souci de précision. »

801) *Nec tamen hoc temperamentum in terra, quae uineis destinatur, pari momento libratum esse debere ait, sed in alteram partem propensius, ut calidior terra sit quam frigidior, siccior quam umidior, rarior quam densior, et si qua sunt his similia, ad quae contemplationem suam derigat, qui uineas instituet.* (Colum., 3,12,4) : « Il assure pourtant que, pour la terre que l'on destine aux vignobles, la combinaison ne doit pas mettre la balance en équilibre, mais que l'un des facteurs doit peser plus que l'autre de telle sorte que la terre soit plus chaude que froide, plus sèche qu'humide, plus rare que dense et ainsi de suite pour les facteurs analogues à ceux-ci sur lesquels devra porter son attention celui qui installera une vigne. »

M. Noailly (2004 : 222) effectue une étude contrastive entre « plus X que Y » et « X plutôt que Y » à partir des deux exemples suivants :

802) « Pour une charlotte, les abricots doivent être plus cuits que crus. »

803) « Pour une charlotte, les abricots doivent être plutôt cuits que crus. »

Selon elle, il y a bien comparaison dans les deux cas, mais elle ne s'exerce pas au même niveau. « Avec « plus », on compare bien des degrés d'intensités portés par deux qualités distinctes. Avec « plutôt », toute modulation étant exclue<sup>663</sup>, il s'agit de mesurer le

---

<sup>663</sup> L'auteur oppose « Jules est (un peu, encore, beaucoup) plus gourmet que gourmand » et « \*Jules est (un peu, encore, beaucoup) plutôt gourmet que gourmand ».

degré d'appropriation respectif des deux termes. » Au niveau interprétatif, la différence réside en ce qu'avec « plus », « on évalue un état intermédiaire entre deux extrêmes, le vraiment cuit et le tout à fait cru, et on établit que, sur l'échelle qui va du cru au cuit, le degré souhaité est plus près du cuit que du cru. Avec « plutôt », on fait un choix entre deux options prises absolument, le cru et le cuit, le cuit étant, tout bien pesé, jugé préférable au cru. » La conséquence de cette distinction est qu'en (802) les abricots seront mi-cuits alors qu'en (803), ils seront cuits.

Les exemples que nous avons relevés nous semblent correspondre au fonctionnement décrit pour « plus ». Le commentaire de Columelle : *nec (...) pari momento libratum esse debere ait, sed in alteram partem propensius* révèle la même valeur que celle décrite par M. Noailly : « on établit que sur l'échelle qui va du cru au cuit, le degré souhaité est plus près du cuit que du cru ». La terre donc sera plus près du « chaud » que du « froid », *calidior sit quam frigidior*.

La comparaison impliquant deux adjectifs en *-ior* a en commun avec le tour fr. en « plus », dans cet emploi, la possibilité d'être modulée. Kü-St (1955<sup>2</sup>,II,2 : 474) citent *quanto suam uitam superiorem atque ampliorem atque antiquiorem animum inducent esse quam innoxiolem* (Cat. Orat. 10,2 (Jord)). Il faudrait voir si le tour en adj. *magis quam* adj. admet une modulation de la relation comparative. Dans notre corpus, les exemples que nous relevons nous inclinent à penser que *magis quam* fonctionne comme « plutôt »<sup>664</sup> : l'exemple suivant de Tite-Live présente un cas de comparaison de deux adjectifs avec *magis* :

**804)** *Postquam nec ab Romanis uobis ulla est spes nec uestra uos iam aut arma aut moenia satis defendunt, pacem adfero ad uos magis necessariam quam aequam.* (Liv., 21,13,4) : « Mais maintenant que vous n'avez pas le moindre espoir du côté des Romains et que désormais ni vos armes ni vos remparts ne vous défendent suffisamment, je vous apporte une paix plus nécessaire qu'avantageuse. »

Ici, il n'est pas question, nous semble-t-il, d'une paix « passablement » nécessaire ou avantageuse. Les habitants de Sagonte sont vaincus : la paix ne peut être avantageuse, elle est nécessaire. On se rapproche en fait de la comparaison épistémique à effet de « correction adversative » (Fuchs 2010), où le terme B (dans A plus/plutôt que B) « est corrigé par le

---

<sup>664</sup> Voir le paragraphe suivant.

terme A, jugé plus pertinent ». Dans notre exemple, en effet, *necessariam* est plus conforme aux faits<sup>665</sup>, à la réalité, que *aequam*.

Il conviendrait d'engager des recherches, des dépouillements plus amples afin de déterminer avec plus de précision le fonctionnement de ce tour. L'analyse de « plutôt que » proposée par M. Noailly précisait qu'avec ce marqueur s'effectue un choix. L'expression de la préférence, en latin, peut être marquée par *potius quam* et *magis quam*.

### 7.5.3 Variations sur les alternatives : *potius quam* / *magis quam*

#### 7.5.3.1 *Potius... quam*

Le tour *potius... quam*, formé à partir d'une forme de comparatif adverbial de *potius*, a fait l'objet de plusieurs travaux (O. Riemann 1888 ; G. Fontana Elboj 1997 ; A. Orlandini 2001). Il est également décrit dans les grammaires et ouvrages de référence (Er-Th 1953<sup>2</sup> : 357-358 ; Kü-St 1955<sup>2</sup>,II,2 : 300-302). Ces différents travaux mentionnent l'alternance modale du prédicat de la proposition en *quam*. Le subjonctif s'y justifie parce que le locuteur repousse un fait qu'il envisage. Les énoncés dans lesquels ne s'observe pas le subjonctif sont présentés comme « déviants » de ce qui est attendu.

Nous n'étudierons pas en détail ici la répartition et la valeur des différents modes. Notre corpus contient trop peu d'exemples où s'observe cette alternance.

##### 7.5.3.1.1 Remarque à propos de la syntaxe modale

Nous signalerons cependant un point : Er-Th (1953<sup>2</sup> : 358), Kü-St (1955<sup>2</sup>,II,2 : 300) signalent que, si l'emploi du subjonctif est courant, l'indicatif peut cependant apparaître :

**805) *Perdam operam potius quam carebo filiam*** (Plaut., *Cist.* 533) : « je perdrai ma peine plutôt que je ne me séparerai de ma fille »

Ici, c'est le futur qui est employé. Or, le futur, en latin, est un temps modal<sup>666</sup>, de telle sorte que sa présence n'est pas en soi surprenante. De même, dans cet autre exemple qu'ils

---

<sup>665</sup> En fait, il nous semble que le fonctionnement de *magis quam* induit une autre traduction possible de *aequam*. Il nous paraîtrait préférable de traduire : « je vous apporte une paix plus nécessaire que juste ou nécessaire plutôt que juste ».



citent et qu'ils signalent comme un cas d'attraction, un premier membre à l'infinitif entraînant le second membre à l'infinitif :

**806)** *Affirmaui quiduis me potius perpersurum quam ex Italia ad bellum ciuile exiturum* (Cic., *Fam.* 2,16,3) : « J'ai assuré que je subirais n'importe quoi plutôt que de quitter l'Italie pour la guerre civile »

on voit, certes, un parallélisme entre les formes, que semble affectionner le latin, mais également deux formes de participes futurs, formes modales elles aussi<sup>667</sup>. Il en va de même pour les formes d'adjectif verbal, modales également<sup>668</sup> :

**807)** *Suum cuique incommodum ferendum est potius quam de alterius commodis detrahendum*. (Cic., *off.* 3,30) : « il faut supporter son désavantage plutôt que prendre les avantages sur ceux des autres. »

L'étude de Riemann mentionnée, ainsi que sa syntaxe (1942 : 439 sq), relèvent ces mêmes « entorses ». Or, si l'on considère l'usage, on verra que, lorsque ce sont des N qui sont « mis en balance », les textes attestent une tendance massive à l'identité morpho-syntaxique. L'usage semble donc plutôt résider dans l'utilisation d'un parallélisme formel et syntaxique, et ces formes modales n'en sortent pas. En réalité, il semblerait que ce soit plutôt la structure dissymétrique indicatif / subjonctif qui s'écarte, précisément par sa dissymétrie, de l'usage. Ce qui s'observe, en fait, c'est que, lorsqu'une modalité, sous forme suffixale ou autre, affecte l'énoncé, le tour a tendance à être symétrique. Si aucune modalité n'est présente, le subjonctif tend à être employé dans le deuxième membre.

Comme on va le voir, et comme l'explique bien A. Orlandini (2001 : 111 sq), la valeur argumentative des énoncés avec *potius quam*, dans un grand nombre de cas, équivaut à un « et non ». Dans les énoncés que nous venons de citer, où le futur, le participe futur, et l'adjectif verbal sont employés, aucun des deux prédicats n'étant actualisé, la langue conserve le parallélisme et les formes modales.

Dans le cas de :

---

<sup>666</sup> Voir, en ce sens, Mellet-Joffre-Serbat (1994 : 132 sq) §2 du chapitre consacré au futur en latin : « énoncer une proposition p dont la valeur de vérité n'est pas immédiatement contrôlable relève d'une activité énonciative modalisante : à partir de son *hic et nunc*, et avec les connaissances qui lui sont propres, le locuteur énonciateur vise une relation prédicative parmi d'autres qui seraient aussi envisageables ; il parcourt le champ des possibles qui s'ouvre devant lui et qui constitue un espace notionnel ouvert, et distingue dans cette pluralité une valeur possible, la proposition p. (...) Sur le plan conceptuel, le futur présuppose donc la modalité, comme l'indique clairement sa morphologie historique. »

<sup>667</sup> Voir également Mellet-Joffre-Serbat (1994 : 327 sq)

<sup>668</sup> Voir Mellet-Joffre-Serbat (1994 : 336 sq)

**808)** *Zeno Eleates, qui perpessus est omnia potius quam conscios delendae tyrannidis indicaret.* (Cic., *Tusc.* 2,52) : « Zénon d'Elée, qui endura tout plutôt que de dénoncer ceux qui avaient conjuré avec lui la perte d'un tyran. »

qu'A. Orlandini cite, ainsi que Riemann (1942 : 437), pour expliquer sa règle, la préférence a pour origine Zénon et *perpessus est omnia* a été actualisé alors que *indicaret* (...) ne l'a pas été.

Les remarques que nous avons formulées sont simplement des pistes de réflexion, mais il nous semble que, outre les explications fournies dans les études mentionnées, la prise en compte des formes modales et de l'origine de la préférence<sup>669</sup> pourrait compléter la description du tour.

### 7.5.3.1.2 Données et description de notre corpus

Dans notre corpus, *X potius quam Y*, présente très souvent, nous l'avons dit, une symétrie morpho-syntaxique entre X et Y. Ces deux éléments peuvent être de nature très diverse. A preuve :

**809)** *Sed nihil ab eloquentia metuant, quam ego, si quid omnino promoui potius spero quam praesto.*<sup>670</sup> (Apul., *apol.* 5) : « Mais ils n'ont rien à craindre de ce côté : le talent de la parole, quelques progrès que j'aie pu faire, je l'ambitionne plus que je ne le possède. »

**810)** *Lucundum potius quam odiosum !* (Cic., *Cato* 26) : « agréable plutôt que pénible ! »

**811)** *Multoque magis illud timeo, ne mihi sit invidiosum aliquando quod illum emiserim potius quam quod eiecerim.* (Cic., *Catil.* 2,7,15) : « et ma plus vive crainte, c'est qu'on me reproche un jour non de l'avoir exilé, mais de l'avoir laissé partir. »

**812)** *Hoc uere tamen licet dicere, (...) pridie quam excessit e uita, ut ex tam alto dignitatis gradu ad superos uideatur deos potius quam ad inferos peruenisse.* (Cic., *Lael.* 12) : « Mais on peut dire à coup sûr que, (...) C'était la veille de son décès et puisqu'il quittait un si haut rang, il semble qu'il soit monté chez les dieux du ciel plutôt que descendu chez les morts. »

---

<sup>669</sup> Voir le paragraphe suivant.

<sup>670</sup> Ici, les deux verbes sont à l'indicatif, ce qui constitue un cas d'exception par rapport à la règle mentionnée par Riemann.

813) *Denique si solus non potuero, cum rusticis potius quam cum his perurbanis, ita tamen ut, quoniam tu nihil certi scribis, in Formiano tibi praestoler usque ad III Nonas Maias.* (Cic., *Att.* 2,15,3) : « Si je ne peux finalement être seul, j'aime mieux être avec des paysans qu'avec des beaux esprits ; je t'attendrai néanmoins dans ma ville de Formies, puisque tu ne me dis rien de précis, jusqu'au 5 mai. »

814) *Parendo potius, commilitones, quam imperia ducum sciscitando res militares continentur et fortissimus in ipso discrimine exercitus est qui ante discrimen quietissimus.* (Tac., *hist.* 1,84,2) : « C'est l'obéissance, camarades, plutôt que la discussion des ordres, qui fait la force des armées, et l'armée la plus valeureuse au moment du danger est aussi celle qui, avant le danger, est la plus tranquille. »

Lorsque le parallèle formel n'est pas total, alors l'équivalence s'observe au niveau fonctionnel :

815) *Ac priusquam ipsum solum perspiciamus, illud antiquissimum censemus rudem potius eligendum agrum, si sit facultas, quam ubi fuerit seges aut arbustum.* (Colum., 3,11,1) : « Et, avant que nous n'envisagions le sol lui-même, nous jugeons de la première importance de choisir, si la possibilité s'en présente, un terrain jusque-là inculte plutôt qu'une terre qui a porté des céréales ou une vigne arbustive. »

816) (...) *amplis cornibus et nigris potius quam aliter ut sint, lata fronte, naribus simis, lato pectore, crassis coxendicibus.* (Varro, *rust.* 1,20,1) : « (...) qu'ils aient vaste encornure, et plutôt noire qu'autrement, large front, naseaux camus, large poitrail, cuisses épaisses. »

Ce parallélisme rappelle celui que l'on trouve dans certaines structures coordonnantes. Cependant, comme nous l'avons fait *supra* pour *tam... quam*, nous soulignerons que la construction *X potius quam Y* est fondamentalement binaire et présente, en cela, un fonctionnement de type comparatif. Nous n'avons pas rencontré de structure de type *X potius quam Y quam Z*. Lorsqu'un autre comparant est ajouté, dans notre corpus, nous relevons une coordination en *aut/uel* :

817) *Quare Puteolanum potius laudetur quam Tyrium aut Gaetulicum uel Gaetulicum uel Laconicum, unde pretiosissimae (...).* (Plin., *nat.* 35, 26) : « Si l'on préfère celui de Pouzzoles à ceux de Tyr, de Gétulie ou de Laconie, d'où viennent les pourpres les plus précieuses. »

Il faut enfin relever l'emploi du réfléchi qui souligne l'étroitesse du lien entre les deux composantes de la construction :

**818)** *Cui uineta facere cordi est, praecipue caueat ne alienae potius curae quam suae credere uelit (...).* (Colum., 3,4,1) : « Qui a en tête d'établir un vignoble doit avant tout se prémunir contre le désir de faire plus confiance aux soins d'autrui qu'aux siens propres (...). »

**819)** *Non habuit tantam rem familiarem Philus quantam Laelius, nec Laelius quantam Scipio, nec Scipio quantam Crassus Diues, at enim nec Crassus Diues quantam uolebat ; ita cum omnis superaret, a suamet auaritia superatus est, omnibus potius diues uisus est quam sibi.* (Apol., apol. 20) : « Philus n'avait pas autant de fortune que Lélius, ni Lélius autant que Scipion, ni Scipion autant que Crassus le Riche, ni Crassus le Riche à son tour autant qu'il en aurait voulu : de sorte que, surpassant tout le monde, il était surpassé par sa propre avarice, et que, riche aux yeux de tous, il ne l'était pas aux siens. »

### 7.5.3.1.3 Fonctionnement sémantico-pragmatique

Comme nous l'avons rapidement évoqué plus haut, la valeur sémantico-pragmatique de *potius... quam* est liée à celle du comparatif intensif *-ior/ius*. Dans le tour X *potius quam* Y, *potius* va indiquer que X est « supérieur » à Y ; *potius quam* affirme donc la primauté de X sur Y<sup>671</sup>. Comme l'indique A. Orlandini (2001 : 111), la comparaison est ici « séparative » et exclusive. Ainsi, pour celui qui est à l'origine de la comparaison posée, c'est X et non Y qui va valider la relation prédicative :

**820)** *Illud uero idem Caecilius uitiosius : « Tum equidem in senecta hoc deputo miserrimum, / sentire ea aetate eumpse esse odiosum alteri. » - iucundum potius quam odiosum.* (Cic., Cato 26) : « Mais voici une expression de Caecilius plus fâcheuse encore : « Ce que je vois dans la vieillesse de plus amer, c'est de sentir qu'on est alors pénible aux autres. » - agréable plutôt que pénible. »

Pour l'énonciateur ici, il est évident que *iucundum* est validé et *odiosum* rejeté. Ici, la dissymétrie est nette. Y et X n'ont pas le même statut. Ainsi, dans une grande majorité d'emplois, *potius quam* signifie l'exclusion de Y au profit de X. La valeur pragmatiquement négative affectant le second membre de la comparaison se reflète dans la présence, comme

---

<sup>671</sup> Voir cette remarque d'A. Culioli (1999 : 45) qui étudie le fr. « tôt » : « Consequently, « plus tôt » signifies what comes « earlier ». If a choice is offered between P and Q, preferring P to Q means putting P before Q : *pre-* is, of course, etymologically « in front of, before ». The alternatives are thus ordered, as if an oriented axis, with P ahead of Q. Note, by the way, that this creates a valuational representation : the good, or the advantageous, is what is placed ahead of everything else. This provides the transition from « plus tôt » as « earlier, sooner » to « plutôt » « rather. » »

dans le cas des comparaisons en *-ior*, de type « standard », des indéfinis à polarité négative<sup>672</sup> comme *quisquam* ou *ullus* :

**821)** *Si te iam, Catilina, compendi, si interfici iussero, credo, erit uerendum mihi ne non hoc potius omnes boni serius a me quam quisquam crudelius factum esse dicat.* (Cic., *Catil.* 1,2,5) : « Si je te faisais arrêter sur l'heure, Catilina, et mettre à mort, ah! Sans doute aurais-je une crainte, c'est que tous les gens de bien me reprochent trop de lenteur, mais non pas qu'un seul d'entre eux me taxe de trop de cruauté. »

**822)** *Si in eo quod ostenderat non stat, mihi maxime placet ea quae empta sunt reddi, si uoluntate Pomponiae fieri poterit ; si ne id quidem, nummi potius reddantur quam ullus sit scrupulus.* (Cic., *Att.* 2,4,1) : « S'il ne s'en tient pas aux conditions qu'il avait faites, je préfère de beaucoup, pour ma part, qu'on rende ce qui a été acheté trop cher, si toutefois Pomponia y consent ; sinon, qu'on paye, plutôt que d'avoir le moindre ennui. »

La valeur obtenue est donc le plus souvent l'exclusion de l'actualisation de Y.

D'après E. Gilbert (1989), l'adverbe anglais « rather » est susceptible de deux valeurs essentielles qui dépendent de l'origine de la préférence. Si cette préférence émane du sujet modal de l'énoncé, alors la valeur obtenue est de l'ordre de la préférence exclusive<sup>673</sup>. Le sujet modal de l'énoncé choisit de valider une relation prédicative plutôt qu'une autre. E. Gilbert montre que, dans ce cas-là, une valeur intermédiaire, entre les deux relations prédicatives, est exclue. En s'appuyant sur l'appareil théorique et conceptuel de l'école culiolienne, il conclut qu'on ne peut se trouver qu'en I (l'Intérieur) ou en E (l'Extérieur), et que la valeur intermédiaire (la Frontière) est éliminée. Dans les exemples latins suivants :

**823)** *An ut testamento, quod irata filio scribebat, filium potius, cui offensa erat, quam me, cui deuincta, heredem relinqueret ?* (Apul., *apol.* 102) : « Ou que, par le testament qu'elle rédigea dans son ressentiment contre son fils, elle désignât comme héritier le fils qui l'avait offensée, et non moi dont elle était l'obligé. »

**824)** (...) *concilio conuocato constituerunt optimum esse domum suam quemque reuerti et, quorum in fines primum Romani exercitum introduxissent, ad eos defendendos undique conuenirent, ut potius in suis quam in alienis finibus decertarent et domesticis copiis rei frumentariae uterentur.* (Caes., *Gall.* 2,10,4) : « Ils tinrent conseil et décidèrent que le mieux était de retourner chacun chez soi, sauf à se rassembler de toutes parts pour défendre ceux dont le territoire aurait été d'abord envahi par l'armée romaine : de la sorte ils auraient l'avantage de combattre chez eux et non

<sup>672</sup> Sur ces indéfinis, voir A. Orlandini (2001 : 41 sq) qui relève (2001 : 96-97) leur présence dans des comparaisons en *-ior quam*.

<sup>673</sup> Le sujet est alors un animé.

chez autrui, et ils pouvaient user des ressources de ravitaillement que leur pays leur offrait. »

**825)** « *Ego uero experiar* », inquit, « *milites, et uos crastino die in aciem educam ut uictores potius quam uicti ueniam impetretis quam petitis* ». (Liv., 27,13,8) : « Eh bien, oui, je vais en faire l'épreuve, soldats » dit-il, « et, demain, je vous mettrai en ligne, pour que ce soit en vainqueurs plutôt qu'en vaincus que vous obteniez le pardon que vous réclamez! »

il nous semble que l'origine de la préférence, qui choisit de valider une relation prédicative et d'écarter l'autre, ressort pleinement. Le premier exemple montre que c'est Pudentilla (*irata scribebat*) qui choisit de rédiger le testament en faveur de l'un plutôt que de l'autre. Entre deux relations prédicatives p-p', elle value p et rejette p'. Dans le second, *constituerunt* signale également que le choix relève du sujet modal de l'énoncé ; enfin, dans le troisième, l'alternative posée par le sujet de l'énoncé, qui est aussi le sujet énonciateur, propose clairement deux éventualités dont l'actualisation de l'une exclut l'actualisation de l'autre.

L'exemple (808), cité chez O. Riemann et repris par A. Orlandini, nous apparaît, à ce titre, représentatif de ce type d'emploi.

Ce mode de fonctionnement explique que, dans une grande majorité d'emplois, X et Y soient nettement distincts, voire antonymiques : *rusticis / perurbanis* (Cic., *Att.* 2,15,3) ; *alienae / suae* (Colum., 3,4,1) ; *calido / frigido* ; *sicco / pluuiosio* (Colum., 3,1,10) ; *Hasdrubalem / Hannibalem* (Liv., 21,41,2), etc.

Il existe également une autre valeur signalée, pour *potius quam*, par A. Orlandini<sup>674</sup>, et pour « rather » par E. Gilbert (1989). Nous qualifierons cette valeur d'épistémique<sup>675</sup>, ou, dans les termes d'E. Gilbert « d'épilinguistique ». Dans ce type d'emploi, contrairement à ce que l'on observe ci-dessus, il ne se produit pas d'exclusion radicale de Y. Nous ferons l'hypothèse, à partir des données de notre corpus, qu'il existe une tendance en latin relative au marquage « structurel » de cette distinction : l'alternative exclusive tend à être associée à *potius quam*, alors que l'alternative non exclusive et épistémique tend à être marquée par *magis... quam*.

---

<sup>674</sup> Pour A. Orlandini, la différence tient dans la différence d'utilisation des modes. Comme notre corpus ne nous permet pas de dégager des tendances nettes sur ce point, nous nous attachons au problème de savoir s'il existe une différence entre *potius quam*, valant « X plutôt que Y », et *magis quam*, utilisé dans le même contexte, et dont notre corpus atteste une fréquence importante.

<sup>675</sup> A. Orlandini (2001 :112), à la note 33, introduit ce terme de Rivara.

### 7.5.3.2 *Magis... quam*

A. Orlandini (2001 : 111) mentionne, à juste titre, l'utilisation de *magis ... quam* et de *potius ...quam*, dans les emplois « préférentiels ». Dans notre corpus, on relève, chez beaucoup d'auteurs<sup>676</sup>, une présence conjointe des deux tours. Nous avons donc voulu vérifier si ce phénomène reflétait une simple variante stylistique ou s'il existait une différence entre les deux emplois. *Magis*, comme *potius*, est un adverbe intensif. Il va donc lui aussi signaler la primauté d'un élément X sur un élément Y et marquer que, dans une alternative, l'un est préféré à l'autre. De ce point de vue, les constructions paraissent proches, voire synonymiques. Or, il apparaît, à la lumière des exemples étudiés, que se profile une différence résidant, si l'on peut dire, dans la modalité de la préférence posée :

**826)** *At Rubrio Fabato, tamquam desperatis rebus Romanis Parthorum ad misericordiam fugeret, custodes additi ; sane is, repertus apud fretum Siciliae retractusque per centurionem, nullas probabiles causas longinquaere peregrinationis adferebat ; mansit tamen incolumis, obliuione magis quam clementia. (Tac., ann. 6,14,2) : « Quant à Rubrius Fabatus, sous prétexte que, désespérant de la situation à Rome, il voulait fuir chez les Parthes pour y chercher consolation, on l'entoura de gardes ; il est vrai que, surpris près du détroit de Sicile et ramené par un centurion, il n'alléguait aucune raison plausible de son lointain voyage ; cependant il garda la vie sauve, par oubli plutôt que par clémence. »*

Dans cet exemple, *mansit tamen incolumis* « appelle », en quelque sorte, Y *clementia*, sur la base d'une inférence du type : « si un homme arrêté et suspect est relâché, c'est par clémence ». Y est donc présupposé ici et, a priori, susceptible de valider la relation prédicative posée. Or, *magis X quam Y* vient contrecarrer cette attente et indique que, pour ce qui est de la validation de la relation prédicative, X est supérieur à Y. Cette supériorité s'entend ici comme une supériorité d'adéquation au vrai ou une supériorité de conformité aux faits. Ce fonctionnement, comme le note E. Gilbert (1989 : 25), à propos d'exemples du type de :

**827)** There was a strange freedom that almost amounted to anarchy, in the house. It was rather a resistance to authority, than liberty.

« n'implique pas que l'autre est fautive, non validable, mais seulement qu'elle est moins vraie, moins conforme au fait, moins validable. » Dans notre passage, la clémence n'est

---

<sup>676</sup> Apulée, César, Cicéron, Columelle, Pétrone, Sénèque, Tacite, Tite-Live et Varron emploient les deux constructions, traduites en fr. par « plutôt que ».

pas à écarter totalement, mais, aux yeux de Tacite, est moins probable que l'oubli. La supériorité porte donc ici sur le vrai. De fait, plus que des occurrences, ce sont des relations prédicatives entières qui sont évaluées par le sujet énonciateur, dans la perspective de leur conformité au vrai. Ainsi, p, présupposé ou attendu <*mansit incolumnis clementia*> est jugé, de ce point de vue-là, comme inférieur à p' <*mansit incolumnis obliuione*>. Alors que dans les exemples des paragraphes précédents, la préférence et l'exclusion portaient sur l'actualisation d'un **contenu propositionnel**<sup>677</sup> ici, la primauté porte sur la **qualification** d'un fait, celui qui a permis à Fabatus de garder la vie sauve.<sup>678</sup>

Ce qui transparaît largement à la lecture des exemples de Tacite, c'est que la construction *magis... quam*, de portée exophrastique, fonctionne comme un jugement de l'historien.

**828)** *Eodem anno Frisii, transrhenanus populus, pacem exuere, nostra magis auaritia quam obsequi impatientes.* (Tac., ann. 4,72,1) : « La même année, les Frisons, peuple transrhénan, rejetèrent la paix, plutôt à cause de notre avidité que par impatience de la soumission. »

Ce caractère épistémique de la construction *magis quam* se retrouve chez Tite-Live :

**829)** *Romae fama Scipionis in dies crescere, Fabio Tarentum captum astu magis quam uirtute gloriae tamen esse (...).* (Liv., 27,20,9) : « A Rome, la renommée de Scipion grandissait de jour en jour ; pour Fabius, la prise de Tarente, par la ruse plutôt que par la bravoure, était pourtant un titre de gloire, (...). »

**830)** *Eo anno pestilentia grauis incidit per urbem agrosque, quae tamen magis in longos morbos quam in perniciosas euasit.* (Liv., 27,23,6) : « Cette année, une grave épidémie frappa la ville et la campagne, mais elle provoqua cependant plus de longues maladies que d'issues fatales. »

Ces exemples montrent clairement que l'opération marquée par *magis quam* relève de l'ordre du jugement et que cette évaluation est effectuée par l'historien. Cette interprétation est corroborée par *tamen* qui indique précisément une conséquence « inattendue » : c'est *uirtute* qui devrait entraîner *gloriae*. Il en va de même dans le second exemple. La mention de *pestilentia grauis* laisse à penser qu'il y aura des morts et qu'ils seront nombreux ; cependant, l'historien nous indique que *in longos morbos* est plus conforme aux faits.

<sup>677</sup> Voir A. Orlandini (2001).

<sup>678</sup> De manière globale, on soulignera le nombre important de compléments de cause affectés par ce type de construction. Chez les historiens, l'étude des structures comparatives est tout à fait révélatrice des entrelacs discursifs qui jalonnent un type d'énonciation où le sujet énonciateur tend à se faire discret.



Cette comparaison épistémique comporte parfois une comparaison sur les mots eux-mêmes, comme si l'historien ajustait et reprenait les mots de son propre discours. En ce sens, comme le dit E. Gilbert à propos de « rather », la valeur de la construction devient « épilinguistique » ou, dirions nous, « métalinguistique » :

**831) *Magis agmina quam acies in uia concurrerunt (...)*. (Liv., 21,57,12) : « Ce furent plus des colonnes en marche que des armées rangées bataille qui, sur le route, coururent l'une sur l'autre (...). »**

**832) *Obsidio deinde per paucos dies magis quam oppugnatio fuit dum uolnus ducis curaretur ; per quod tempus ut quies certaminum erat ita ab apparatu operum ac munitionum nihil cessatum.* (Liv., 21,8,1) : « Pendant les jours suivants, la place fut soumise à un blocus plutôt qu'à une série d'attaques : on attendait la guérison de la blessure du général ; si, pendant ce temps, il y eut une pause dans les combats, la préparation des ouvrages et travaux de siège ne fut nullement interrompue pour autant. »**

Cet emploi de *magis... quam* ne diffère fondamentalement pas des exemples entrevus auparavant ; il s'agit de jauger l'adéquation des mots aux événements. De fait, on ne s'étonnera pas de trouver *magis... quam* aux côtés d'un autre marqueur épistémique et métalinguistique : *uerius quam*<sup>679</sup>.

**833) *Sardos Corsosque et Histros atque Illyrios lacesisse magis quam exercuisse Romana arma et cum Gallis tumultuatum uerius quam belligeratum (...)*. (Liv., 21,16,4) : « Les Sardes, les Corses, les Histriens et les Illyriens avaient harcelé**

---

<sup>679</sup> Les emplois de *uerius quam* sont remarquables chez Pline. Dans notre corpus, ils sont attestés sous deux valeurs différentes : *uerius* peut porter sur une représentation, un tableau, par exemple, et donc sur un verbe, comme *ostendere* :

*Eiusdem arbitrantur manu esse et in Dianae templo Herculem auersum, ut, quod est difficillimum, faciem eius ostendat uerius pictura quam promittat.* (Plin., 35,36) : « On attribue aussi à sa main, dans le temple de Diane, un Hercule vu de dos, rendu de telle façon que, chose très difficile à réaliser, la peinture semble laisser voir son visage plus au vrai qu'elle ne permet de l'imaginer. »

L'adverbe peut aussi prendre une valeur épistémique et/ou métalinguistique :

*Certe Pythagoras, Empedocles, Democritus, Plato ad hanc descendam nauigauere exiliis uerius quam peregrinationibus susceptis, hanc reuersi praedicauere, hanc in arcanis habuere.* (Plin., 30,2) : « C'est ainsi que Pythagore, Empédocle, Démocrite, Platon, pour l'apprendre, traversèrent les mers, en exilés, à vrai dire, plus qu'en voyageurs : à leur retour, ils prônent la magie et la retinrent parmi les mystères. »

*quos appellant formaceos, quoniam in forma circumdatis II tabulis inferiuntur uerius quam struuntur, aeuis durant, incorrupti imbribus, uentis, ignibus omnique caemento firmiores.* (Plin., nat. 35,48) : « appelés formacei (faits à la forme, ou au moule), car ils sont construits par bourrage dans un moule composé de deux panneaux placés de part et d'autre, plutôt que véritablement édifiés : ils durent des générations, inattaquables à la pluie, au vent, au feu, et sont plus solides que toute espèce de moellons. »

plutôt qu'ils n'avaient exercé à combattre les armées romaines ; avec les Gaulois, il s'était agi, à proprement parler, de « tumultes » plus que de « guerres ». »

834) *Fremitus enim inter Latinos sociosque in conciliis ortus, decimum annum dilectibus stipendiis (se) exhaustos esse, quotannis ferme clade magna pugnare, alios in acie occidi, alios morbo absumi, magis perire sibi ciuem qui ab Romano miles lectus sit quam qui ab Poeno captus : quippe ab hoste gratis remitti in patriam, ab Romanis extra Italiam in exsilium uerius quam in militiam ablegari.* (Liv., 27,9,3) : « On commença à voir, en effet, parmi les Latins et les alliés, des mouvements de mécontentement dans les réunions ; depuis dix ans, ils sont épuisés par les levées et le paiement des soldes ; presque chaque année, on subit une défaite importante dans les batailles ; des hommes sont tués dans les combats, d'autres sont emportés par la maladie ; ils subissent plus de pertes quand leurs concitoyens sont enrôlés comme soldats par les Romains que quand ils sont prisonniers par les Carthaginois ; l'ennemi, en effet, les renvoie chez eux sans rançon, tandis que les Romains les déportent hors de l'Italie pour exil, à vrai dire, plutôt que pour le service militaire. »

Si nous examinons maintenant les occurrences de *potius... quam* chez ces mêmes auteurs, nous constatons qu'elles sont moins nombreuses (Tacite utilise à peu près deux fois plus souvent *magis quam* que *potius quam* et Tite-Live trois fois plus) et que ce dernier est employé dans le sens « X-actualisé /Y-non actualisé ».

835) (...) *sed uel haec patienda censeo potius quam trucidari corpora uestra, rapi trahique ante ora uestra coniuges ac liberos belli iure sinatis.* (Liv., 21,13,9) : « mais, selon moi, mieux vaudrait encore subir ces mesures que de laisser massacrer vos personnes, prendre et emmener vos femmes et vos enfants sous vos yeux, conformément au droit de la guerre. »<sup>680</sup>

836) *Ibaturque in eam sententiam, ni durius contraque morem suum palam pro accusatoribus Caesar inritas leges, rem publicam in praecipiti conquestus esset : subuerterent potius iura quam custodes eorum amouerent.* (Tac., ann. 4,30,2) : « Et le sénat allait se ranger à cet avis, si César, s'exprimant avec rudesse et, contre son habitude, prenant ouvertement parti pour les accusateurs, ne s'était plaint que les lois fussent sans effet et l'Etat au bord de l'abîme : mieux vaudrait détruire les fondements du droit qu'écarter ceux qui en étaient les gardiens. »

Ainsi, il nous semble que *magis... quam* porte, dans notre corpus, plus généralement sur des qualifications qui ne s'excluent pas forcément. Il relève de la modalité épistémique et métalinguistique : l'énonciateur évalue, entre autres, l'adéquation des mots aux faits. Dans le cas de *potius... quam*, il s'agit d'évaluer l'actualisation éventuelle de deux faits dont l'actualisation effective de l'un exclut l'actualisation de l'autre. Nous n'avons pas pu

---

<sup>680</sup> Dans cet exemple, la présence de *censeo* ne nous semble pas infirmer le fait que *potius quam* porte sur une alternative relative à l'actualisation de deux faits, dont l'actualisation de l'un exclut l'autre.

présenter tous les exemples de *magis quam* que nous avons relevés, ni citer tous les auteurs. Cependant, nous mentionnerons ces derniers exemples, sans les commenter, pris chez des auteurs autres que Tite-Live et Tacite :

837) *Erant praeterea complures paulo occultius consili huiusce participes nobiles, quos magis dominationis spes hortabatur quam inopia aut alia necessitudo.* (Sall., *Catil.* 17) : « Faisaient encore parti du complot, mais un peu plus secrètement, un certain nombre de nobles qu’entraînait plutôt l’espérance du pouvoir que la misère ou quelque autre besoin. »

838) *Atque id actum est praetore me, quinquennio ante quam consul sum factus : ita re magis quam summa auctoritate causa illa defensa est.* (Cic., *Lael.* 96) : « Cela s’est passé pendant que j’étais préteur, cinq ans avant mon élection au consulat : c’est donc le fond même de l’affaire qui plaيدا pour elle, plutôt que l’autorité suprême de son défenseur. »

839) *Aderat interpellanti mercennarius comes et unus alterque infirmissimus uector, solacia magis litis quam uirium auxilia.* (Petron., 108) : « Aux côtés de notre défenseur se tenait son valet, et un ou deux passagers, mais si faibles qu’ils étaient plutôt un appui moral pour notre cause qu’un appoint de forces véritables. »

Nous avons donc essayé de suivre une nouvelle hypothèse de travail fondée sur les observations de nos données. Selon cette hypothèse, *potius quam* et *magis quam*, de manière tendancielle, seraient employés différemment, car leurs modalités et leurs portées seraient distinctes. Ainsi, les différences de valeurs étudiées pourraient non seulement dépendre des modes, comme certains chercheurs l’affirment, mais également de l’utilisation de différents marqueurs. Nous soulignons l’emploi des mots « hypothèse » et « tendance », car ces analyses demandent à être poursuivies et étendues, non seulement à propos de *magis... quam* ou *potius... quam*, mais également à propos de *satius... quam* « il vaut mieux, il est préférable »<sup>681</sup> et *uerius... quam*. Nous resterons d’autant plus prudent que, dans certains contextes, les deux constructions sont employées côte à côte :

840) *Quapropter a natura mihi uidetur potius quam ab indigentia orta amicitia, adplicatione magis animi cum quodam sensu amandi, quam cogitatione quantum illa res utilitatis esset habitura.* (Cic., *Lael.* 27) : « C’est donc la nature, à mon avis, plutôt que l’indigence qui est la source de l’amitié, une inclination de l’âme accompagnée d’un certain sentiment d’amour, plutôt que par le calcul du profit qu’on en retirera. »

---

<sup>681</sup> Ainsi : *Saepe ne audiendum quidem est, quoniam in quibusdam rebus satius est decipi quam diffidere.* (Sen., *dial.* 4,24,1) : « Souvent il ne faut même pas écouter, parce que dans certaines affaires mieux vaut duperie que défiance. »

Nous laisserons le soin de clore cette réflexion à Sénèque commentant un emploi de *magis quam* chez Tite-Live :

**841)** *Nec est quod existimes uerum esse quod apud disertissimum uirum T. Liuium dicitur : « Vir ingenii magni magis quam boni ». Non potest istud separari : aut et bonum erit aut nec magnum, quia magnitudinem animi inconcussam intellego et introrsus solidam et ab imo parem firmamque, qualis inesse in malis non potest. (Sen., dial. 3,20,6) : « Ne crois pas non plus à l'exactitude de cette formule qu'emploie l'éloquent Tite-Live : « Grande âme plutôt qu'homme de bien » Ces deux épithètes sont inséparables : ou il est également homme de bien ou ce n'est pas une grande âme non plus ; car je conçois la grandeur d'âme comme inébranlable, foncièrement solide, assise sur des bases unies et stables, telles qu'elle ne peut exister dans des esprits mauvais. »*

Là où Tite-Live s'exprime en termes nuancés, Sénèque raisonne en termes absolus.

#### 7.5.4 *Malo... quam*

Le verbe « préférer » en latin est issu de l'agglutination de l'adverbe intensif *magis* et du verbe *uolo*<sup>682</sup> « vouloir ». En latin, « préférer » est étymologiquement « vouloir plus X que Y »<sup>683</sup>. Cette formation ancienne transparaît dans le fonctionnement syntaxique de ce verbe qui introduit le « préférant »Y, si l'on peut dire, au moyen de *quam*.

**842)** *Ego fidem meam malo quam thesauros.* (Petron., 57) : « Moi, j'aime mieux mon crédit que des trésors. »

Au point de vue descriptif, X et Y, dans notre corpus, sont deux éléments de même catégorie et de même fonction.

G. Fontana Elboj (1997 : 72) remarque que, cependant, au sein de la classe globale des comparatives introduites par *quam*, le complément de *malo*, *quam* Y, ne présente jamais le verbe « vouloir » en surface. Il cite cet exemple :

**843)** *Vnam Septimius misellus Acmen / mauult quam Syrias Britanniasque.* (Catull., 45,22) : « Seule Acmé a pour Septimius, le pauvre garçon, plus de prix que les Syries et les Bretagnes. »

<sup>682</sup> Voir Ernout-Meillet (2001 : 750).

<sup>683</sup> Signalons, d'un point de vue typologique, un procédé correspondant. En basque, « préférer » se dit *nahiago*. Cette forme est composée du verbe *nahi* « vouloir » et du suffixe intensif *-ago*, ce qui correspond exactement à « vouloir plus ».

et commente : « en donde una restitución de un verbo supuestamente elidido da lugar a una secuencia de la que no hemos hallado ejemplo alguno : \**Misellus Septimius mauult unam Acmen quam Syrias Britanniasque uult.* »

Cependant, comme le soulignent C. Fuchs et M. Pêcheux (1970 : 23), les verbes indiquant la position respective de plusieurs éléments (type « être entre ») ou les verbes comparatifs, comme « préférer », présentent des relations prédicatives plus complexes qu'il n'y paraît en surface. « Ces verbes, que nous avons l'habitude de rencontrer dans un groupe de langues assez proches, et la plupart du temps indo-européennes, constituent une manière particulière de présenter des relations complexes sous une forme extrêmement concise (sous la forme d'un verbe). En fait on n'a pas affaire à une relation unique, comme pourrait le faire penser une transcription de surface, mais à une série de relations présentes aussi bien dans les liaisons (0 ou prépositions) entre compléments que dans le verbe. L'étude de langues tout à fait différentes dans leur présentation de ce type de phénomène montre la nécessité de décomposer ces relations. Par exemple, la phrase « Jean préfère l'orange à la poire » se décomposerait en :

- Jean REL 1 orange
- Jean REL 2 poire
- M (modalité appréciative) portant sur REL 1 et 2
- (opérateur de comparaison) indiquant que  $M(\text{REL } 1) > M(\text{REL } 2)$ . »

Ainsi, malgré l'absence d'un second verbe dans le complément introduit par *quam*, on serait bien en présence de deux relations prédicatives portant sur une modalité, dont l'une est jugée supérieure à l'autre.

S. de Vogüé (1985 : chap. 7) souligne également le caractère tout à fait particulier du verbe « préférer ». « Ce verbe a en effet un statut tout à fait spécifique, qu'aucun autre verbe ne semble partager, et qui est qu'il fonctionne nécessairement en relation avec un premier énoncé, éventuellement implicite, dont le prédicat est quelque équivalent d' « aimer » ou de « vouloir ». » Le verbe présente ainsi le caractère fondamentalement binaire des structures comparatives. De plus, dans cette même étude, S. de Vogüé, montre clairement que le verbe engage le même type d'opération consistant à « dévaluer » Y au profit de X. Autrement dit, son comportement sémantico-référentiel et pragmatique est tout à fait comparable à celui de la comparaison de supériorité standard. L'auteur précise : « (...) de manière générale, on peut dire que « préférer » ne remet jamais réellement en cause l'énoncé appréciatif (aimer) ou

volitif (vouloir) sur lequel il se greffe. On constate pourtant qu'il a d'une certaine façon pour effet de minimiser l'énoncé en question. C'est du moins ce que l'on peut déduire d'un énoncé comme :

844) « Je préfère le poisson mais j'aime quand même la viande » »

Selon l'auteur, l'intensif engage une inférence allant de « préférer le poisson » à « ne pas aimer la viande » : « L'assertion d'un prédicat dont le verbe est « préférer » a donc pour effet d'induire un champ centrifuge, qu'il faut d'une manière ou d'une autre contrecarrer pour pouvoir asserter l'énoncé remis en cause. » Ainsi, « préférer le poisson » ne signifie pas « ne pas aimer la viande » mais va doter le second élément d'un mouvement dépréciatif qui pourrait se traduire par : « je n'aime pas tant que ça la viande ». Cela se voit nettement dans le fait qu'en l'absence de « quand même », sauf accentuation particulière sur « j'aime », l'énoncé paraît mal formé : « ? Je préfère le poisson mais j'aime la viande. » »

En latin, la trace d'un premier énoncé volitif peut être montrée par le comportement syntaxique du complément introduit par *quam*. Le verbe *uolo* et d'autres verbes modaux se construisent avec l'A.c.I et, si attribut du sujet il y a, celui-ci se met à l'accusatif. Cependant, ces verbes peuvent être construits également avec un attribut au nominatif : *uolo et esse et haberi gratus* (Cic., *fin.* 2,72) : « je veux à la fois être reconnaissant et être tenu pour tel », (Er-Th, 1953<sup>2</sup> : 259). Un énoncé comme :

845) *Quia ipse me dedi in seruitutem et malui ciuis Romanus esse quam tributarius.* (Petron., 57) : « Parce que je me suis moi-même mis en esclavage, et j'ai mieux aimé être citoyen romain qu'un roi tributaire. »

ou comme :

846) *esse quam uideri bonus malebat.* (Sall., *Catil.* 54) : « (...) A l'apparence de l'homme de bien, il préférerait la réalité. »

atteste une telle possibilité, en face de l'A.c.I. dans :

847) *Nec enim unquam sum assensus ueteri illo laudatoque prouerbio quod monet « mature fieri senem, si diu uelis senex esse » ; ego uero me minus diu senem esse mallem quam esse senem ante quam essem.* (Cic., *Cato* 32) : « Car jamais je n'ai approuvé ce vieux proverbe si vanté qui conseille « d'être vieux de bonne heure si l'on

désire rester vieux longtemps » ; pour moi, j'aimerais mieux rester vieux moins longtemps que de devenir vieux avant de l'être. »

Enfin, deux énoncés de Salluste présentent également un élément qui pourrait faire songer à un schème propositionnel composé du verbe *uolo* :

**848)** *At populo Romano numquam ea copia fuit, quia prudentissimus quisque maxime negotiosus erat, ingenium nemo sine corpore exercebat, optimus quisque facere quam dicere, sua ab aliis bene facta laudari quam ipse aliorum narrare malebat.* (Sall., *Catil.* 8): « Le peuple romain n'eut jamais cette ressource ; les plus sages étaient aussi les plus pris par les affaires ; le travail de l'esprit n'excluait point celui du corps ; les meilleurs citoyens préféraient l'action à la parole, et aimaient mieux voir louer leurs hauts faits par d'autres que de raconter eux-mêmes ceux d'autrui. »

**849)** *Ad hoc quicumque aliarum atque senatus partium erant, conturbari rem publicam quam minus ualere ipsi malebant.* (Sall., *Catil.* 37) : « De plus tous les partis opposés au Sénat aimaient mieux voir bouleverser l'Etat que diminuer leur influence. »

Ici les formes de nominatif *ipse* et *ipsi* peuvent être expliquées, peut-être, parce que les pronoms sont ressentis comme les sujets d'un verbe modal (*uolo*) sous-jacent.

Ainsi, malgré l'absence notable d'un prédicat dans le complément introduit par *quam*, certains traits syntaxiques et sémantiques lient de façon étroite *malo quam*, les comparatives et le verbe « vouloir » en latin.

### 7.5.5 L'altérité et la différence : *alius quam*

La construction *alius quam* est tout à fait particulière en latin. Sa principale caractéristique est d'ordre modal : 95% des emplois de notre corpus sont constitués par des énoncés interrogatifs et par des énoncés négatifs. D'autres relevés viennent étayer cette observation : comme le montrent les statistiques de G. Fontana Elboj<sup>684</sup>, reprenant celles de Naegler (1880 : 9-11), dans l'oeuvre de Sénèque près de 88 % des emplois de *alius quam* sont dans une interrogative ou une proposition négative. Il faut, afin de mettre en évidence cette particularité, souligner que *idem... qui* ne se trouve pas dans les mêmes contextes énonciatifs<sup>685</sup> :

---

<sup>684</sup> G. Fontana Elboj (1997 : 214).

<sup>685</sup> Nous renvoyons au chapitre consacré à *idem... qui*.

850) (...) *habet enim non solidum robur, sed uanum tumorem uiolentisque principiis utitur, non aliter quam qui a terra uenti surgunt et fluminibus paludibusque concepti sine pertinacia uehementes sunt : incipit magno impetu, deinde defecit ante tempus fatigata, et, quae nihil aliud quam crudelitatem ac noua genera poenarum uersauerat, cum animaduertendum est, iam fracta lenisque est.* (Sen., dial. 3,17,4-5) « (...) car celle-ci (la colère) n'a pas un fonds solide, mais elle se gonfle de vide et ses débuts seuls sont violents, comme les vents, qui s'élèvent de terre et qui, formés sur les fleuves et les marais, sont forts, mais sans durée : elle commence avec fougue, puis elle faiblit, lassée avant le temps, et après n'avoir médité que cruautés et supplices extraordinaires, quand il faut sévir, la voilà brisée et molle. »

851) *Quid ergo aliud est quod illos in publico non offendat, domi moueat quam opinio illic aequa et patiens, domi morosa et querula ?* (Sen., dial. 3,35,4) : « Qu'est-ce qui fait qu'ils ne se choquent pas dans la rue et qu'ils s'émeuvent chez eux, sinon une humeur qui est là et patiente, chez eux morose et hargneuse. »

852) *Opertis capitibus, an nudis ? Opertis, et quis non dare manum languentibus uolet ? Nudis, et quid aliud quam se ipsos proscribere ?* (Petron., 101) : « Sortirons-nous la tête couverte, ou nue ? Couverte, qui ne voudra pas donner le bras à des gens qui souffrent ; nue, ne sera-ce pas nous afficher nous-mêmes ? »

Dans ces contextes, *alius... quam*, associé aux mécanismes sémantico-pragmatiques de la négation et de la question rhétorique, sert à mettre fortement en relief l'énoncé dans lequel il se trouve ou le segment sur lequel il porte, par le marquage de l'exclusivité absolue de toute autre alternative.

A. Orlandini montre que le locuteur effectue une assertion unique et que « *aliud* laisse entendre que la prédication *q* n'est pas complète en soi, qu'une suite *p* est nécessaire »<sup>686</sup>. Elle explique : « le procédé qui aboutira dans la négation exclusivo-restrictive est le même que celui que R. Martin (1982 : 35) a observé à propos de l'expression : il ne boit rien que de l'eau. » La proposition : *Il ne boit rien* appartient à l'univers de croyance du locuteur à l'instant  $t_i$  du temps. Mais, comme s'il se ravisait, à  $t_{i+k}$ , son univers se modifie et *Q* se trouve corrigé par *P* : *il boit de l'eau*. « L'outil *ne... que*, dit A. Orlandini, grâce à l'orientation négative du discordantiel *in extremis* inversée par *que*, est l'invention qui permet d'excepter en une assertion unique »<sup>687</sup>. On entrevoit donc le rôle important joué par le contexte pragmatique dans le cas de *alius... quam*.

Cependant on peut se demander si *alius*, à lui seul, en emploi prédicatif assertif, n'est pas lui-même le vecteur d'une valeur négative. Nous poserons comme hypothèse que *alius* construit une altérité radicale :

<sup>686</sup> A. Orlandini (2001 : 161).

<sup>687</sup> A. Orlandini (2001 : 153).



853) *Hunc eodem nomine alium fuisse quam tradit Cornelius Nepos secutum in Italiam Damaratum, Tarquinii Prisci regis Romani patrem, fugientem a Corintho tyranni iniurias Cypseli, mox docebimus.* (Plin., nat. 35,5) : « Nous montrerons bientôt que ce dernier, quoique portant le même nom, était différent de celui dont Cornélius Népos dit qu’il suivit en Italie Damaratus, père de Tarquin l’Ancien, roi de Rome, lorsqu’il fuyait Corinthe pour échapper à l’arbitraire du tyran Cypsélos. »

854) *Postea deinde adiectus est splendor, alius quam lumen.* (Plin., nat. 35,11) : « Ensuite vint s’ajouter l’éclat qu’il faut distinguer ici de la lumière. »

855) *Vtrique distinctionem suam reddam : decoloratur id cuius color uitatur, non mutatur ; coloratur id cuius alia fit quam fuit facies, tamquam caerulea uel nigra uel pallida.* (Sen., nat. 2,40,6) : « Elle colore les objets ou les décolore. Car je dois faire une distinction entre ces deux effets : un objet est décoloré quand sa couleur est gâtée sans être changée ; il est coloré, quand son aspect devient autre, quand, par exemple, il tourne au bleu ou au noir, ou qu’il blêmit. »

Dans ces exemples, *alius* s’applique à déterminer les propriétés d’un référent, *hunc*, *splendor*, *facies*. A partir d’un repère introduit par *quam*, qui introduit un élément positif : la mention d’un personnage portant le même nom, la lumière, un état antérieur, *alius* marque essentiellement une opération négative consistant à prendre en compte ce premier élément pour ensuite nier toute identification avec celui-ci. Pour être plus précis, les exemples de Pline montrent que l’identification exerce une force d’attraction : *eodem nomine* entraîne une inférence du type « c’est le même », *splendor* pourrait être vu comme un synonyme de *lumen*. *Alius... quam*, non seulement offre une résistance face à cette « attraction », mais la déconstruit et la marque comme nulle.

On a donc affaire à une opération de zonage<sup>688</sup> où *quam* fonctionne, associé à *alius*, comme une délimitation si l’on peut dire : *alius* et *quam* délimitent deux zones incompatibles. *Alius* signale que l’on a franchi le dernier point permettant de valider une relation d’identification et que l’on est désormais dans l’altérité. Dans le dernier exemple, il s’agit de deux moments distincts : *fuit* marque un état E1 associé à ce t et *alia* un état E2 associé à un autre repère temporel.

---

<sup>688</sup> J.C. Milner (1984 : 62) parle de « partition » avec « l’autre » : « « l’autre » opère une partition sur un ensemble et oppose la partie qu’il détermine à une autre partie (éventuellement unaire) du même ensemble. Autrement dit, « l’autre » oppositif énonce crucialement à la fois une opposition entre des parties et l’appartenance de ces parties au seul et même ensemble. Ainsi s’explique l’exemple suivant, signalé par A. Culioli (communication personnelle) : a) donnez-moi la même chose b) donnez m’en une autre. Ces deux phrases sont pragmatiquement équivalentes, bien qu’elles paraissent mettre en oeuvre des concepts opposés. C’est qu’en fait « autre » implique, en b, que tel élément, visé en tant qu’élément, appartienne au même ensemble qu’un élément différent, déjà mentionné ou identifiable par la situation. » Voir également à ce propos, A. Culioli (1985 : 42).

En somme, *alius* fonctionne comme une négation de l'identification. Il est donc fondamentalement lié à un premier élément repère. Comme le soulignent J.J. Franckel & D. Lebaud 1990 : 217) : « « tout autre » signifie d'une part aucun rapport, rien à voir avec ce dont, en même temps, il se construit comme dérivé. Ainsi, de façon apparemment paradoxale, cette forme d'altérité est radicale, tout en étant nécessairement relative par construction. »

Ces remarques peuvent être rapprochées de celles de M. Van Peteghem (1997b et 2000 : 180) à propos de *autre* : « Si on examine de plus près les exemples de *autre* attribut, plusieurs remarques s'imposent toutefois. Tout d'abord il y a très peu d'adverbes qui peuvent se combiner avec *autre*. Contrairement à *différent* (...) *autre* ne se combine couramment qu'avec les adverbes *tout* et *bien*. (...) Cela provient sans doute du fait que les propriétés peuvent varier à différents degrés, alors que dans le domaine de l'identité, c'est tout ou rien ». On soulignera donc une fois de plus, la valeur négative inhérente à *alius*.

Cette opération de zonage permet d'expliquer également la fonction de *alius... quam* dans des contextes négatifs et interrogatifs :

**856)** *Quid est aliud quod teneat illa quam spiritus ?* (Sen., nat. 2,6,6) : « Qu'est-ce en effet qui les maintient, sinon le souffle ? »

**857)** *In quibus non multum operae consumendum est, quia uirgae nihil aliud sunt quam imperfecti arcus.* (Sen., nat. 1,9,1) : « Il est aisé d'en rendre compte : les verges sont des iris inachevés. »

Dans ce dernier exemple, Sénèque entreprend de définir les *uirgae*. *Aliud quam imperfecti arcus* construit la classe des occurrences **non identifiables à *imperfecti arcus***. On a donc, d'un côté, une classe d'occurrences et, de l'autre, une et une seule occurrence : *imperfecti arcus*. *Nihil* marque que la classe d'occurrences en question est vide. Autrement dit, les occurrences non identifiables à *imperfecti arcus* susceptibles d'instancier la parenthèse dans *uirgae sunt* ( ), se ramènent à un ensemble vide ; d'où, l'existence exclusive de *imperfecti arcus*. Il en va de même pour le premier exemple sauf que le « vidage » de la classe des occurrences non identifiables est le résultat d'un parcours marqué par l'interrogatif *quid*, qui n'aboutit pas, l'interrogation étant une interrogation rhétorique.

Nous proposerons de représenter le phénomène à l'oeuvre ainsi :

Classe des occurrences susceptibles d'instancier : *uirgae sunt* ( )

*Aliud quam imperfecti arcus*

= classe des occurrences non identifiables à

[ *Imperfecti arcus* ]



NIHIL = 0

Enfin, il est intéressant de remarquer que *alius* peut être employé sans repère explicite :

**858)** *Ecce Socraten contubernalem meum conspicio. Humi sedebat scissili palliastro semiactus, paene alius lurore, ad miseram maciem deformatus, qualia solent fortunae decermina stipes in triuiis erogare.* (Apul., *met.* 1,6,1) « Et qui aperçois-je ? mon camarade Socrate. Il était assis à terre, à moitié couvert d'un mauvais manteau déchiré, le teint terreux, méconnaissable, défiguré par une maigreur à faire pitié, semblable à ces épaves de la vie qui mendient des sous dans les carrefours ».

*Alius* nous semble exprimer ici un processus d'accomplissement que l'on pourrait rendre par « transformé ». *Paene*<sup>689</sup> indique que l'on n'a pas franchi le point permettant la « transformation », mais qu'il s'en faut « d'un cheveu » pour qu'il y ait franchissement. Le terme modalisé par *paene* devient une valeur-repère non atteinte<sup>690</sup>. Cet exemple montre donc de manière nette le « zonage » effectué par *alius*.

<sup>689</sup> Sur *ferre* et *paene*, voir A. Bertocchi (1996).

<sup>690</sup> Cette différence fondamentale, selon nous, est illustrée par le constat d'A. Bertocchi (1996 : 469) : « Anyway, it is a fact that *paene*, in contrast to *ferre*, seems to approximate the target from one side only, not from both side ».

## 7.6 Conclusion

Au terme de ce parcours nullement exhaustif, plusieurs points sont à retenir et à souligner.

*Quam* et l'ablatif de comparaison sont deux structures distinctes. Le grand mérite de l'étude de Benveniste réside, selon nous, moins dans l'analyse des deux tours à proprement parler que dans la mise en lumière de la variété et de la complexité des modes de la comparaison linguistique. L'ablatif de comparaison, comme nous l'avons vu, reste un vaste terrain à étudier et, en particulier, en latin tardif.

Le statut et le fonctionnement syntaxique de *quam* sont, dans les diverses études envisagées, présentés comme complexes. Il est à la fois analysé comme subordonnant et comme coordonnant. Les recherches engagées sur les structures comparatives en linguistique générale, menées sous différents angles théoriques contribuent à éclairer sous un nouveau jour les faits latins.

Élément phare de la théorie de J. Haudry relative au passage de la corrélation à la subordination, *quam* est un marqueur linguistique majeur, dont l'étude est susceptible d'enrichir nos connaissances en linguistique des langues anciennes et en linguistique générale : il est un acteur essentiel dans les mécanismes linguistiques généraux que sont la coordination, la corrélation et la subordination, tant au niveau diachronique que synchronique.

Nous avons, pour notre part, essayé d'étudier plus précisément les phénomènes de portée associés à *quam*. Il est apparu, au travers de notre étude et de nos recherches, que la prise en compte de ces phénomènes, associée à d'autres critères, modaux, informationnels et argumentatifs, pouvait fournir, dans certains cas, des éléments d'explication utiles. Dans ce domaine aussi, une approche « plurielle » s'avère donc être féconde.

D'un point de vue général, il nous semble que *quam* est utilisé surtout pour marquer une limite, un zonage. Fonctionnant comme un repère, il va, en corrélation avec *tam*, marquer une valeur atteinte. Employé avec des marqueurs intensifs, il sert à indiquer un repère que l'on dépasse. Associé à différentes opérations et marqueurs modaux, il connaît diverses valeurs de choix et de préférence. Enfin, délimitant deux domaines distincts et cependant liés, il devient, aux côtés de *alius*, un « auxiliaire » de signal d'altérité.

Identification, différenciation, coordination, corrélation, subordination, négation, portée, préférence, altérité, tels sont les principaux domaines dans lesquels *quam* intervient, ce qui en fait, selon nous, un cauchemar et un... caviar linguistique.

## Conclusion générale

Toute conclusion définitive au sujet des subordinées comparatives pourra sembler prématurée tant les mécanismes et les méandres de ces constructions sont complexes et résistent en partie à la sagacité des linguistes. Nous pourrions appliquer aux comparatives latines la remarque que F. Neveu (1998 : 11) applique à l'apposition : comme « tous les vrais problèmes linguistiques : on n'en a jamais fini avec eux. »

Nous avons embrassé le sujet dans un corpus de prosateurs latins, s'étendant de Caton à Apulée et, malgré le caractère nécessairement circonscrit de ce champ d'investigation, plusieurs interrogations demeurent et devront être reprises dans des recherches ultérieures.

Procédé linguistique d'expression de la comparaison parmi d'autres, les comparatives sont une classe de subordinées qui, d'un point de vue général, mettent à mal à peu près tous les concepts et outils d'analyse des linguistes : la subordination, la corrélation, la manière, la quantification, etc. Il en va de même en latin. Face à ces problèmes, il nous a donc paru opportun d'utiliser comme fondement d'analyse les opérations de repérage, d'identification et de différenciation définies par A. Culioli, rejoignant par là des pistes et hypothèses de recherche formulées par R. Rivara (1995). Il s'agissait ainsi simplement de se munir de fondements théoriques souples et adaptés qui permettent d'appréhender la complexité des phénomènes, car « on ne triche pas avec les phénomènes ; et lorsque l'on a affaire à des phénomènes où parfois une indication ténue va jouer un grand rôle, eh bien on fait avec ce que l'on a, on n'extrapole pas. Et puis si on est amené à faire quelque chose qui ressemblerait à une extrapolation, un raisonnement, par exemple, alors il faut absolument que ce raisonnement soit fondé au point de vue méthodologique, c'est-à-dire qu'il ait toutes les caractéristiques de rigueur, de cohérence, tout le caractère explicite que l'on est en droit d'attendre de tout raisonnement qui veut être autre chose qu'une simple prise de position subjective. »<sup>691</sup> Cette attitude et cette démarche nous paraissent des plus fécondes : elles allient en effet philologie et linguistique théorique.

Nos observations et nos réflexions nous ont permis de constater tout d'abord que, dans l'étude des comparatives en latin, l'ensemble des constructions non corrélées était « sous étudié ». La corrélation, depuis l'article fondateur de J. Haudry (1973), est un phénomène linguistique majeur dont la vitalité dans les langues anciennes est remarquable. Cependant la vitalité des constructions non corrélées n'est pas moindre non plus et il serait bon de

---

<sup>691</sup> A. Culioli (2002 : 20).

poursuivre les relevés et les études portant, par exemple, sur *ut* exemplifiant ou sur les constructions du type *ut opinor*.

D'un point de vue global, deux marqueurs se distinguent par leur nombre : *ut* et *quam*. Cependant, *qualis*, *quot* et *quantu(s)*, s'ils sont moins fréquents, participent à la richesse d'expression de la comparaison en latin. Loin de se limiter à une fonction définie en quelques lignes dans les grammaires et ouvrages de référence, ils engagent, au niveau référentiel, des opérations complexes et variées. On est ainsi invité à une réflexion générale sur le fonctionnement référentiel du nom en latin : comment s'effectue et comment varie la valeur en contexte, de *gaudium*, *homo*, *uinum*, par exemple ? Comment cette même valeur est-elle « travaillée » par le pluriel ? Mais qu'est-ce que le pluriel en latin ? Il serait également intéressant d'étudier le rapport entre *qualis*, *quot*, *quantu(s)* et les déterminations temporelles, aspectuelles et modales, ce qui ouvre un champ d'investigation, à notre connaissance, non exploré. *Idem... qui*, quant à lui, pose le délicat problème des frontières entre les classes de subordonnées, puisque morphologiquement une relative *y* est utilisée dans une structure comparative. De fait, il conviendrait de poursuivre les recherches en se demandant, certes, pourquoi et comment *idem... qui* fonctionne comme une comparative et se « détache » du fonctionnement des relatives, mais encore pourquoi et comment *is... qui* ne fonctionne pas comme une comparative.

*Vt* et *quam* constituent donc les deux « archi-marqueurs » comparatifs du latin et leur variété d'emplois est immense, d'autant plus que nous n'avons pas pris en compte l'ensemble de leurs emplois. Malgré leur fréquence dans notre corpus, les relevés, ici aussi, doivent être étendus. Il reste en effet à étudier de plus près le fonctionnement de ces comparatives en style indirect. La prise en compte des phénomènes de portée, pour ces deux marqueurs, nous paraît féconde dans l'analyse de leur comportement syntaxique et sémantico-énonciatif et elle invite à poursuivre et à préciser les recherches dans cette direction.

D'un point de vue plus général, R. Rivara (1995) concluait à l'expression, en langue, de deux relations de comparaison qu'il appelait d'égalité et de différence. En latin, l'expression de ces relations fait apparaître une dissymétrie remarquable. Si l'on prend comme point de référence un énoncé assertif simple et si l'on s'en tient aux marquages les plus fréquents, alors, force est de constater qu'un seul marqueur, *quam*, est employé dans l'opération de différenciation. A l'opposé, la variété des moyens d'expression de l'identification est frappante : *idem... qui*, *qualis*, *quot*, *quantu(s)*, *ut* présentent un raffinement subtil et saisissant de l'expression de cette opération.

Il conviendrait d'approfondir et de creuser cette observation : en français, l'identification possède un marqueur propre : « comme », issu du latin *quomodo*, alors que le subordonnant utilisé dans la différenciation est le subordonnant « passe-partout » : « que ». Cette dissymétrie est-elle le fruit du hasard, ou bien peut-elle être expliquée ?

Au niveau syntaxique enfin, en latin, il reste à prendre en compte d'autres marqueurs. *Sicut* et *uelut* sont linguistiquement complexes : ils présentent deux cas d'agglutination de *ut*. Il conviendrait d'étudier en détail leur genèse et de comprendre pourquoi les comparatives sont si « sensibles » à ce procédé d'agglutination. Il faudrait s'intéresser également aux comparatives dites conditionnelles. L'étude de ces subordonnées exige que l'on se penche sur les emplois et valeurs du subjonctif et sur les conditionnelles. Le champ d'investigation s'élargit alors considérablement. Il s'élargit encore si l'on décide d'inclure dans l'étude les temporelles et les causales en *ut* ainsi que les temporelles en *quam* : *ante/post... quam*.

On aura donc compris que dans l'ensemble des subordonnées latines les comparatives sont partout.

# Corpus

## Corpus principal

APULEE, *Apologie*, Texte établi et traduit par P. Valette, Paris, Les Belles Lettres, 2001.

APULEE, *Les Métamorphoses*, I-III, Texte établi par D.S. Robertson et traduit par P. Valette, Paris, Les Belles Lettres, 2002.

CATON, *De l'agriculture*, Texte établi et traduit par R. Goujard, Paris, Les Belles Lettres, 1975.

CESAR, *Guerre des Gaules*, I-IV, Texte établi et traduit par L. Constans, Paris, Les Belles Lettres, 1947.

Cicéron, *Caton l'Ancien*, Texte établi et traduit par P. Willeumier, Paris, Les Belles Lettres, 1955<sup>2</sup>.

CICERON, *Discours, X, Les Catilinaires*, Texte établi par H. Bornecque et traduit par E. Bailly, quatorzième tirage, 1926.

CICERON, *Correspondance*, I, Texte établi et traduit par L.A. Constans, Paris, Les Belles Lettres, 1950<sup>4</sup>.

CICERON, *L'Amitié*, Texte établi et traduit par F. Combès, Les Belles Lettres, quatrième tirage, 1993.

COLUMELLE, *De l'agriculture*, III, Texte établi et traduit J.C. Dumont, Paris, Les Belles Lettres, 1993.



COLUMELLE, *De l'agriculture*, XII, Texte établi et traduit par J. André, Paris, Les Belles Lettres, 1988.

PETRONE, *Satiricon*, Texte établi par A. Ernout amendé, traduit et commenté par O. Sers, Paris, Les Belles Lettres, troisième tirage, 2006.

PLINE L'ANCIEN, *Histoire naturelle*, XXX, *Magie et pharmacopée*, Texte établi et traduit par A. Ernout, Paris, Les Belles Lettres, 2003.

PLINE L'ANCIEN, *Histoire naturelle*, XXXV, *La Peinture*, Traduction de J.M. Croisille, Paris, Les Belles Lettres, 2001.

SALLUSTE, *La conjuration de Catilina*, Texte établi et traduit par A. Ernout, Paris, Les Belles Lettres, deuxième tirage, 2002.

SENEQUE, *Dialogues. De la colère*, Texte établi et traduit par A. Bourgery, Paris, Les Belles Lettres, 1971.

SENEQUE, *Questions naturelles*, I-III, Texte établi et traduit par P. Oltramare, Paris, Les Belles Lettres, troisième tirage, 1973.

TACITE, *Annales*, I-III, Texte établi et traduit par H. Gozler, Paris, Les Belles Lettres, septième tirage, 1965.

TACITE, *Histoires*, I, Texte établi et traduit par P. Wuilleumier et H. Le Bonniec, annoté par J. Hellegouarc'h, Paris, Les Belles Lettres, 1987.

TITE-LIVE, *Histoire Romaine*, XXI, Texte établi et traduit par P. Jal, Paris, Les Belles Lettres, troisième tirage, 2000.

TITE-LIVE, *Histoire Romaine*, XXVII, Texte établit et traduit par P. Jal, Paris, Les Belles Lettres, 2003.

VARRON, *Economie rurale*, I, Texte établi et traduit par J. Heurgon, Paris, Les Belles Lettres, 1978.

VARRON, *Economie rurale*, II, Texte établi et traduit par C. Guiraud, Paris, Les Belles Lettres, 1985.

VITRUVÉ, *De l'architecture*, II, Texte établi et traduit par L. Callebat, Paris, Les Belles Lettres, 1999.

VITRUVÉ, *De l'architecture*, III, Texte établi et traduit par P. Gros, Paris, Les Belles Lettres, 1990.

### **Corpus secondaire**

CICÉRON, *Brutus*, Texte établi et traduit par J. Martha, Paris, Les Belles Lettres, cinquième tirage, 1973.

PLAUTE, *Comédies*, II, *Casina*, *Captivi*, texte établi et traduit par A. Ernout, Paris, Les Belles Lettres, 1957.

PLAUTE, *Comédies*, V, *Mostellaria*, Texte établi et traduit par A. Ernout, Paris, Les Belles Lettres, 1961<sup>2</sup>.

SALVIEN DE MARSEILLE, *Oeuvres II, Du Gouvernement de Dieu*, Texte établi et traduit par G. Lagarrigue, Paris, Les éditions du Cerf.

VIRGILE, *Énéide*, I-IV, Texte établi et traduit par J. Perret, Paris, Les Belles Lettres, 1999<sup>2</sup>.

VIRGILE, *Énéide*, V-VIII, Texte établi et traduit par J. Perret, Paris, Les Belles Lettres, 2000<sup>2</sup>.

## Bibliographie

ABEILLE, A. & BORSLEY, R., 2007, « La syntaxe des comparatives corrélatives en français et en anglais », *FDL*, 28, p. 21-34.

ABEILLE, A. & BORSLEY, R., 2008, « Comparative Correlative and Parameters », *Lingua*, 118, p. 1139-1157.

ABEILLE, A., BORSLEY, R. & ESPINAL, M.T., 2006, « The syntax of Comparative Correlatives in French and Spanish », *HPSG Conference*, S. Muller (éd), CSLI on-line Publications.

ADAMCZEWSKI, H. & GABILAN, J.P., 1992, *Les clefs de la grammaire anglaise*, Paris, Armand Colin.

ADDABO, A.M., 2001, « La proposition relative dans le *De Agricultura* de Caton », in *De lingua latina nouae quaestiones, Actes du Xème colloque international de Linguistique latine*, C. Moussy(éd), Louvain-Paris-Sterling, Peeters, p. 159-169.

AIKHENVALD, A.Y., 2004, *Evidentiality*, Oxford, Oxford University Press.

ALLAIRE, S., 1989, « A propos des comparatifs *tel, si, tant* : regard du côté de la syntaxe », in *La comparaison, Actes du colloque tenu les 23 et 24 novembre 1984 par le département de linguistique de l'Université Paris-Sorbonne*, P. Valentin (éd), Paris, Presses universitaires de Paris-Sorbonne, p. 155-202.

ALVAREZ HUERTA, O., 2001, « Sur le subjonctif de citation en latin », in *De lingua latina nouae quaestiones, Actes du Xème colloque international de Linguistique latine*, C. Moussy (éd), Louvain-Paris-Sterling, Peeters, p. 171-183.

ALVAREZ HUERTA, O., 2003, « Sobre los hispanismos en el *Itinerarium Egeriae* », in *Latin vulgaire / Latin tardif VI: Actes du VIe colloque international sur le latin vulgaire et tardif, Helsinki, 29 août - 2 septembre 2000*, H. Solin, M. Leiwo, H. Halla-aho (éds), Hildesheim, Olms-Weidmann, p. 83-97.

ANSCOMBRE, J.C., 1975, « Il était une fois une princesse aussi belle que bonne », *Semantikos*, 1, p. 1-28.

ANSCOMBRE, J.C., 1985, « De l'énonciation au lexique : mention, citativité, délocutivité », *Langages*, 80, p. 9-34.

ANSCOMBRE, J.C., 1986, « Article zéro, termes de masse et représentation d'événements en français contemporain », in *Déterminants : syntaxe et sémantique, Actes du Colloque International de linguistique organisé par la Faculté des Lettres et Sciences Humaines de Metz, Centre d'Analyse Syntaxique, (6-8 décembre 1984)*, J. David & G. Kleiber (éds), Paris, Klincksieck, p. 5-34.

ANSCOMBRE, J.C., 1996, « Partitif et localisation temporelle », *Langue française*, 109, p. 80-103.

APTEKMAN, J., 2008, « Locutions en *SI* et marqueurs dans la protase : Compositionnalité et indices co-textuels », *Corela*, 6,1, publication en ligne : <http://corela.edel.univ-poitiers.fr/index.php?id=224>.

ASENSIO DE LA CRUZ, P., 2002, « *Superare aliquem aliqua re*. El comparativo de exceso en latín », in *La comparación en latín*, (éds) E. Espinilla, P.J. Quetglas, M. Torrego, Madrid, Universidad autonoma de Madrid - Universitat de Barcelona, p. 11-38.

AUSTIN, J.L., 1970, *Quand dire c'est faire*, Paris, Points.

AUTHIER-REVUZ, J., 1995, « Méta-énonciation et comparaison », *FDL*, 5, p. 183-192.

AUTHIER-REVUZ, J., 2003, « Langage, langue, discours », in *Parler des mots. Le fait autonymique en discours*, (éds) J. Authier-Revuz, M. Doury, S. Reboul-Touré, Paris, Presses Sorbonne Nouvelle, p. 281-292.

BÄCKLUND, U., 1985, « *Almost and Nearly* ; Dynamic and Stating Meaning », *Cahiers de Lexicologie*, 47, 2, p. 65-120.

BADER, F., 1973, « Lat. *nempe, porceo* et les fonctions des particules pronominales », *BSL*, 68, p. 27-89.

BADER, F., 1982, « Autour du réfléchi anatolien : étymologies pronominales », *BSL*, 77, p. 83-155.

BANNIARD, M., 2005, *Du latin aux langues romanes*, Paris, Armand-Colin.

BANOS BANOS, J.M., 2002, « Comparativas con *quam* y verbo personal en latín », in *La comparación en latín*, (éds) E. Espinilla, P.J. Quetglas, M. Torrego, Madrid, Universidad autonoma de Madrid - Universitat de Barcelona, p. 39-62.

BASSET, L., 2005, « La corrélation dans les comparaisons épiques (*Iliade, Odyssee, Enéide*) », in *Structures parallèles et corrélatives en grec et en latin, Actes du colloque de Bordeaux (Septembre 2002)*, Textes réunis et présentés par P. Carvalho et F. Lambert, Saint-Etienne, Publications de l'Université de Saint-Etienne, p. 235-254.

BAUER, B., 1995, *The Emergence and Development of SVO Patterning in Latin and French. Diachronic and Psycholinguistic Perspectives*, New York - Oxford, Oxford University Press.

BECK, S., 1997, « On The Semantics of Comparative Conditionals », *Linguistics and Philosophy*, 20, p. 229-271.

BENNETT, C.E., 1910-1914, *Syntax of Early latin I,II*, Hildsheim - New York, Georg Olms.

BENVENISTE, E., 1948, *Noms d'agent et noms d'action en indo-européen*, Paris, Adrien Maisonneuve.

BENVENISTE, E., 1966, *Problèmes de linguistique générale*, I, Paris, Gallimard.

BENZITOUN, C. & SABIO, F., 2010, « Où finit la phrase ? Où commence le texte ? L'exemple des regroupements de constructions verbales », *Discours*, 7, publication en ligne : <http://discours.revues.org/7966>

BERTHOUD, A.C., 1996, *Paroles à propos. Approche énonciative et interactive du topic*, Paris-Gap, Ophrys.

BERTOCCHI, A., 1996, « Some Semantic and Pragmatic Properties of *paene* », A. Bammesberger und F. Heberlein (éds.), in *Akten des VIII internationalen Kolloquiums zur lateinischen Linguistik*, Heidelberg, Winter, p. 457-472.

BERTOCCHI, A., 1999, « *Ipse*, un intensifieur », *Lalies*, 19, p. 153-162.

BERTOCCHI, A. & MARALDI, M., 2008, « *Quo plus potestis eo moderatius imperio uti debetis* : Comparative Conditionals in Latin », *Papers on Grammar*, X, G. Calboli (éd), Roma, Herder, p. 1-38.

BERTOCCHI, A. & ORLANDINI, A., 1998, « *Quasi* : une analyse pragmatique des propositions conditionnelles en latin », in *Actes du XVIème Congrès International des Linguistes (Paris, 20-25 juillet 1997)*, B. Caron (éd), Oxford, Elsevier.

BIRAUD, M., 1983, « Les expressions de l'idée comparative en Grec classique », *Glotta*, 61, p. 167-182.

BIRAUD, M., 1991, *La détermination du nom en grec classique*, Nice, Publications de la faculté des lettres et sciences humaines de Nice.

BIRAUD, M., 2005, « La syntaxe des suites de *τοιούτους, τοσούτους, ὁμοίος, ἴσος et οὐτός* : subordination, corrélation et coordination », in *Structures parallèles et corrélatives*

*en grec et en latin, Actes du colloque de Bordeaux (Septembre 2002)*, Textes réunis et présentés par P. Carvalho et F. Lambert, Saint-Etienne, Publications de l'Université de Saint-Etienne, p. 75-98.

BIVILLE, F., 2004, « Annonce et reprise des noms propres anthroponymiques », in *Anaphore, cataphore et corrélation en latin, Actes de la journée d'étude de linguistique latine, Université Blaise Pascal - Clermont-Ferrand II, 7 janvier 2003*, C. Bodelot (éd), Clermont-Ferrand, Presses universitaires Blaise Pascal, p.115-130.

BLUTNER, R., DE HOOP, H. & HENDRIKS, P., 2006, *Optimal Communication*, Stanford, California, CSLI Publications.

BODELOT, C., 2000, *Espaces fonctionnels de la subordination complétive en latin. Etude morpho-syntaxique et sémantico-énonciative*, Louvain - Paris, Peeters.

BODELOT, C., 2004, « Anaphore, cataphore et corrélation : approche générale de la problématique dans l'optique de la phrase complexe », in *Anaphore, cataphore et corrélation en latin, Actes de la journée d'étude de linguistique latine, Université Blaise Pascal - Clermont-Ferrand II, 7 janvier 2003*, C. Bodelot (éd), Clermont-Ferrand, Presses universitaires Blaise Pascal, p. 13-26.

BODELOT, C., 2008, « Les reprises en *dico* dans les *Discours* de Cicéron : syntaxe, sémantique, pragmatique », *Ars pictoris, ars scriptoris. Mélanges offerts en hommage à J.-M. Croisille. Peinture, littérature, histoire*, (éds) F. Galtier, Y. Perrin Y, Clermont-Ferrand, Presses universitaires Blaise Pascal, p. 255-267.

BODELOT, C., 2010, « *Quo(=)modo* relatif/comparatif : son évolution du latin préclassique au latin postclassique », in *Latin Linguistics Today. Akten des 15. Internationalen Kolloquiums zur Lateinischen Linguistik*, (éds) P. Anreiter, M. Kienpointner, Innsbruck, Innsbrucker Beiträge zur Sprachwissenschaft, p. 207-220.

BODELOT, C., à par., « *Quam* : marqueur de degré interrogatif et / ou exclamatif ? », in *La quantification en latin*, M. Fruyt et al (éds), Paris, L'Harmattan,.

BODELOT, C., à par., « De l'emploi circonstanciel à l'emploi complétif de *tamquam* (*si*) + verbe fini », communication présentée au *14e Colloque International de Linguistique Latine* (Erfurt 17-20 juillet 2007).

BOLKESTEIN, A.M., 1998, « Modalizing One's Message in Latin : « Parenthetical » *Verba Dicendi* », in *Oratio soluta - Oratio numerosa, Actes des huitièmes « rencontres scientifiques de Luxembourg »*, 1995, 8, (éds) C.M. Ternes & D. Longrée, Luxembourg, Etudes Luxembourgeoises d'Histoire & de Littératures Romaines, p. 22-33.

BOPP, F., 1830, « Über einige Demonstrativ-Stämme und ihren Zusammenhang mit verschiedenen Präpositionen und Conjunctionen » = 1972 *Kleine Schriften zur Sprachwissenschaft. Gesammelte Berliner Akademieabhandlungen 1824-1854*, Leipzig, Zentralantiquariat der DDR.

BORTOLUSSI, B., 1999, *La grammaire du latin*, Paris, Hatier.

BOSREDON, B. & TAMBA, I., 1986, « Rôle des relations d'implication et d'inclusion dans les descriptions sémantiques », *Travaux de linguistique et de littérature*, 24, 1, p. 101-116.

BOUSCAREN, J., CHUQUET, J., & FILHOL-DUCHET, B., 1982, « *Have* opérateur de localisation », *Cahiers de recherche en grammaire anglaise*, 1, p. 53-72.

BOUSCAREN, J., PERSEC, S., CELLE, A., FLINTHAM, R., & GRESSET, S., 1998, *Analyse grammaticale dans les textes*, Paris-Gap, Ophrys.

BREAL, M., 1868, « Le thème pronominal *da* », *MSL*, 1, p. 193-212.

BRUGMANN, K., 1903, « Altitalisches », *IF*, 15, p. 69-86.

BRUGMANN, K., 1909<sup>2</sup>, *Grundriss*, II,2, Strasbourg, KB.

CADIOT, P., 1991, *De la grammaire à la cognition. La préposition pour*, Paris, Editions du CNRS.



CADIOT, P., 1997, *Les prépositions abstraites en français*, Paris, Armand Colin.

CALBOLI, G., 1985, « Relatif de liaison et absence d'article en latin », in *Syntaxe et latin, Actes du IIème congrès international de linguistique latine*, C. Touratier (éd), Aix-en-Provence, Publications de l'Université de Provence, p. 361-384.

CAPPEAU, P. & SAVELLI, M.J., 1995, « Corrélation ne vaut pas comparaison », *FDL*, 5, p. 175-182.

CHAROLLES, M., 1997, « L'encadrement du discours – Univers, champs, domaines et espaces », *Cahier de recherche linguistique*, 6, p. 1-73.

CHARCONNET, J., 2003, *Analogie et logique naturelle. Une étude des traces linguistiques du raisonnement analogique dans différents discours*, Bern, Berlin, Bruxelles, Frankfurt/M., New York, Oxford, Wien, Peter Lang.

CHOI-JONIN, I., 2003, « Ordre syntaxique et ordre référentiel : emplois de la locution prépositive *quant à* », in *Ordre et distinction dans la langue et le discours, Actes du Colloque international de Metz, 18-20 mars 1999*, (éds) B. Combette, C. Schnedecker & A. Theissen, Paris, Honoré Champion, p. 133-147.

CHOI-JONIN, I., 2009, « Présentation générale. Propriétés de la corrélation grammaticale », *Langages*, 174, p. 3-12.

CLARCK, G.F., 1922, *The Case-Construction After the Comparative in Pliny's Letters*, Menasha, Smith College Classical Studies III.

COLOMBAT, B., 1999, *La grammaire latine en France, à la Renaissance et à l'Age classique. Théories et pédagogie*, Grenoble, Ellug.

Coltier, D. & Dendale, P., 2004, « La modalisation du discours de soi : éléments de description sémantique des expressions *pour moi, selon moi et à mon avis* », *Langue française*, 142, p. 41-57.

COMRIE, B., 1989<sup>2</sup>, *Language Universal and Linguistic Typology*, Chicago, The University of Chicago Press.

CORDIER, F., 1993, *Les représentations cognitives privilégiées. Typicalité et niveau de base*, Lille, Presses Universitaires de Lille.

CORSSEN, W., 1866, *Kritische Nachträge zur lateinischen Formenlehre*, Leipzig, Teubner.

CORTEEL, C., 2006, « *Pareil* : une reprise à forte charge appréciative », *Travaux de linguistique*, 53, 2, p. 91-116.

CORVER, N., 2005, « *Comparative Deletion and Subdeletion* », in *The Blackwell Companion to Syntax*, M. Everaert & H. van Riemsdijk (eds), Blackwell Reference Online. 20 June 2008  
<[http://www.blackwellreference.com/subscriber/tocnode?id=g9781405114851\\_chunk\\_g978140511485118](http://www.blackwellreference.com/subscriber/tocnode?id=g9781405114851_chunk_g978140511485118)> .

CORVER, N. & ZWARTS, J., 2006, « Prepositional Numerals », *Lingua* 116, p. 811-835.

CREISSELS, D., 1995, *Eléments de syntaxe générale*, Paris, PUF.

CREISSELS, D., 2001, « The Functive (alias Essive) in Typological Perspective », *ALT9 Conference*, July 21-24 2011, Hong Kong, publication en ligne : <http://www.deniscreissels.fr/public/Creissels-functive.pdf>.

CULIOLI, A., 1985, *Notes du séminaire de DEA 1983/1984*, Poitiers.

CULIOLI, A., 1999, *Pour une linguistique de l'énonciation, II*, Paris-Gap, Ophrys.

CULIOLI, A., 1999, *Pour une linguistique de l'énonciation, III*, Paris-Gap, Ophrys.

CULIOLI, A., 1999, « *Subjectivity, Invariance, and the Development of Forms in the Construction of Linguistic Representations* », in *Language Diversity and Cognitive Representations*, (éds) C. Fuchs & S. Robert, Amsterdam, John Benjamins, p. 37-51.

CULIOLI, A., 2000 (= 1990), *Pour une linguistique de l'énonciation, I*, Paris-Gap, Ophrys.

CULIOLI, A., 2001, « Nous partîmes, qui à droite, qui à gauche », *Verbum* 24, 4, p. 341-362.

CULIOLI, A., 2002, *Variations sur la linguistique*, Paris, Klincksieck.

CULIOLI, A., 2002, « J'allais me laisser faire peut-être ! », in *De la syntaxe à la narratologie énonciative*. Textes recueillis par M. de Mattia & A. Joly en hommage à R. Rivara, Paris-Gap, Ophrys, p. 107-118.

CULIOLI, A., 2002, « A propos de *même* », *Langue française*, 133, p. 16-27.

CULIOLI, A., 2004, « *ONLY* », in *Contrastes, Mélanges offerts à J. Guillemin-Flescher*, (éds) L. Gournay & J.M. Merle, Paris-Gap, Ophrys, p. 221-228.

CULIOLI, A., DESCLES, J.P., KABORE, R. & KOULOUGH, D.E., 1981, *Systèmes de représentations linguistiques et métalinguistiques (Les catégories grammaticales et le problème de la description des langues peu étudiées)*, Paris, Unesco.

CULIOLI, A. & NORMAND, C., 2005, *Onze rencontres sur le langage et les langues*, Paris-Gap, Ophrys.

CUPAIUOLO, F., 1967, *La formazione degli avverbi in latino*, Naples.

DAGNAC, A., 2010, « Interprétation du sujet des infinitifs prépositionnels : le cas de *pour* causal ». Texte de la communication présentée à la *Deuxième Rencontre Internationale des Jeunes Linguistes*, Dunkerque, 1996, publication en ligne : <http://w3.erss.univ-tlse2.fr/textes/pagespersos/dagnac/articlespdf/pourcausal.pdf>.

DANON-BOILEAU, L., 1993, « Le pluriel dans l'ensemble des opérations constitutives de l'énoncé, Dénombrement, pluriel, singulier », *FDL*, 2, 1, p. 117-130.

DARROBERS, R. & PLANES, X.X., 2006, *Eléments fondamentaux de la phrase chinoise*, Paris, You-Feng.

DE CORNULIER, B., 1988, « Plus on est chauve, plus on est intelligent », in *Grammaire et histoire de la grammaire. Hommage à la mémoire de J. Stefanini*, (éds) C. Blanche-Benveniste, A. Chervel, M. Gross, Aix-en-Provence, Publications de l'Université de Provence, p. 145-156.

DE LAMBERTERIE, C., 1995, « L'apport d'Emile Benveniste », *FDL*, 5, p. 13-18.

DE VOGÜE, S., 1985, *Référence, prédication, homonymie. Le concept de validation et ses conséquences pour une théorie des conjonctions*, Thèse de doctorat, Paris 7.

DE VOGÜE, S., 1988, « Référence et prédication », in *Nouvelles recherches sur le langage*, Paris, Laboratoire de Linguistique Formelle, p. 108-138.

DE VOGÜE, S., 1989, « Discret, dense, compact. Les enjeux énonciatifs d'une typologie lexicale », in *La notion de prédicat*, J.J. Franckel (éd), Paris, Laboratoire de Linguistique Formelle, p. 1-38.

DE VOGÜE, S., 1999, « Le champ des subordonnées dites conditionnelles du français : conditions, éventualités, suppositions et hypothèses. », *LINX*, 41, p. 93-118.

DE VOGÜE, S., 1999, « Ni temps, ni mode : le système flexionnel du verbe en français », in *La modalité sous tous ces aspects*, Textes réunis par S. Vogeleer, A. Borillo, M. Vuillaume, C. Vettors, *Cahiers Chronos*, 4, Amsterdam – Atlanta, Rodopi.

DE VOGÜE, S., 2000, « Calcul des valeurs d'un énoncé au présent », *Travaux de linguistique*, 40, p. 31-54.

DE VOGÛE, S., 2004, « *Si*, au centre et aux marges de la condition », in *L'hypothèse aux miroirs des langues*, (coord) C. Hare, Paris, L'Harmattan, p. 85-117.

DE VOGÛE, S., 2006, « Qu'est-ce qu'un verbe ? », in *Constructions verbales et production de sens*, (éds) D. Lebaud, C. Paulin & K. Poog, Besançon, Presses universitaires de Franche-Comté, p. 43-62.

DE VOGÛE, S. & FRANCKEL, J.J., 2002, « Identité et variation de l'adjectif grand », *Langue française*, 133, p. 28-41.

DE VOGÛE, S. & PAILLARD, D., 1987, « Modes de la présence de l'autre », in *Les particules énonciatives en russe contemporain*, 2, Paris, Institut d'études slaves, p. 11-38.

DEBUICHE, V., 2005, « Les invidus et les monades », in *Langage ordinaire et métaphysique*, Strawson, Paris, Vrin, p. 117-140.

DELABRE, M., 1984, « Comme opérateur d'inclusion référentielle », *Linguisticae Investigationes*, 8, 1, p. 21-36.

DELCAMBRE, I., 1997, *L'exemple dans les dissertations*, Villeneuve-d'Ascq, Presses universitaires du Septentrion.

DESCOMBES, V., 2004, *Le complément de sujet. Enquête sur le fait d'agir de soi-même*, Paris, Gallimard.

DESMETS, M., 2001, *Les typages de la phrase en HPSG : le cas des phrases en comme*, Thèse de doctorat nouveau régime, Université Paris 10.

DICK, S.C., HENGEVELD, K., VESTER, E. & VET, C., 1990, « The Hierarchical Structure of The Clauses and The Typology of Adverbial Satellites », in *Layers and Levels of Representation in Language Theory. A functional View*, (éds) J. Nuyts, A.M. Bolkestein, C. Vet, Amsterdam / Philadelphia, John Benjamins, p. 25-70.

DONABEDIAN, A., 1993, « Le pluriel en arménien moderne », *FDL*, 2,1, p. 179-188.

DONABEDIAN, A., 2001-2002, « Médiatif et progressif en arménien occidental : convergences discursives », *Actes du VIème Colloque International de Linguistique arménienne*, (éds) A. Donabédian & A. Ouzounian, in *Slovo*, 2001-2002, 24-25, p. 343-357.

DONABEDIAN, A. & DANON-BOILEAU, L., 1995, « Quand une préposition devient indice d'actance, le cas de la préposition *z-* en arménien classique », in *Lucien Tesnière aujourd'hui*, (éds) F. Madray-Lesigne et J. Richard-Zapella, Louvain, Peeters, p. 259-268.

DUCROT, O., 1991, *Dire et ne pas dire*, Paris, Hermann, éditeurs des sciences et des arts.

DUPRAZ, E., 2004, « La corrélation dans les textes de loi osques », in *Anaphore, cataphore et corrélation en latin, Actes de la journée d'étude de linguistique latine, Université Blaise Pascal - Clermont-Ferrand II, 7 janvier 2003*, C. Bodelot (éd), Clermont-Ferrand, Presses universitaires Blaise Pascal, p. 55-80.

EBEL, H., 1865, « Miscellen », *KZ*, 14, p. 400.

EMONDS, J., 1984, « The Prepositional Copula *as* », *Linguistic Analysis*, 13, p. 127-144.

ERNOUT, A., 1989, *Morphologie historique du latin*, Paris, Klincksieck.

ERNOUT, A. & MEILLET, A., 2001, *Dictionnaire étymologique de la langue latine, Histoire des mots*, Paris, Klincksieck.

ERNOUT, A. & THOMAS, J.F., 1953<sup>2</sup>, *Syntaxe latine*, Paris, Klincksieck.

FABRICIUS-HANSEN, C. & SAEBO, K.J., 2011, « Behabitive Reports », in *Understanding Quotation*, (éds) E. Brendel, J. Meibauer, M. Steinbach, Berlin-New York, Mouton de Gruyter, p. 85-106.

FAUCONNIER, G., « Analogical Counterfactuals », in *Spaces, Worlds, and Grammar*, (éds) G. Fauconnier & E. Sweetser, Chicago, Chicago University Press.

FERRANDO, S., 2005, « comparé à, par rapport à : limites et excès de l'antonymie différentielle », *Recherches linguistiques de Vincennes*, 33, p. 157-172.

FILLMORE, C., 1971, « Verbes de jugements : essai de description sémantique », *Langages*, 17, p. 56-69.

FLAUX, N. & MOLINE, E., 2009, « De la manière », *Langages*, 175, p. 3-14.

FLAUX, N. & VAN DE VELDE, D., 2000, *Les noms en français. Esquisse de classement*, Paris-Gap, Ophrys.

FLEURIOT, L., 1975, « La grande inscription celtibère de Botorrita », *Etudes celtiques*, 14, 2, p. 406-442.

FLOBERT, P., 1975, « Compte-rendu de A. Scherer », *REL*, 53, p. 424-425.

FLOTTUM, K., 1999, « QUANT À: thématiseur et focalisateur », in *La thématisation dans les langues*, C. Guimier (éd), Bern, Peter Lang, p. 135-149.

FLUCHA, L., 2001, *Le marqueur as en anglais contemporain dans le cadre de la théorie des opérations énonciatives*, Thèse soutenue le 29 mai 2001, université de Caen.

FONTANA ELBOJ, G., 1997, *Las construcciones comparativas latinas : aspectos sincronicos y diacronicos*, Zaragoza, Universidad de Zaragoza.

FOURNIER, J.M., 2003, « Les exemples dans le discours grammairien de l'âge classique : un cas de fonctionnement discursif de l'autonymie », in *Parler des mots. Le fait autonymique en discours*, J. Authier-Revuz, M. Doury, S. Reboul-Touré (éds), Paris, Presses Sorbonne Nouvelle, p. 99-112.

FOURNIER, N., 2004, « Approches théoriques, valeur en langue et emplois du *ne* dit « explétif » en français classique », *Langue française*, 143, p. 48-68.

FOURNIER, N. & FUCHS, C., 2009, « Les subordonnées comparatives détachées », in *Les linguistiques du détachement*, D. Apothéloz, B. Combettes & F. Neveu (éds), Peter Lang, Berne, p. 263-276.

FRANCKEL, J.J., 1989, *Etude de quelques marqueurs aspectuels du français*, Genève, Droz.

FRANCKEL, J.J., 2009, « De l'identité des prépositions à l'organisations des variations de sa mise en œuvre », in *Autour de la préposition, Actes du colloque international de Caen (20-22 septembre 2007)*, J. François, E. Gilbert & Krause (dirs.), Caen, Presses universitaires de Caen, p. 151-159.

FRANCKEL, J.J. & LEBAUD, D., 1990, *Les Figures du sujet, A propos des verbes de perception, sentiment, connaissance*, Gap - Paris, Ophrys.

FRANCKEL, J.J. & LEBAUD, D., 1991, « Diversité des valeurs et invariance du fonctionnement de *en* préposition et pré-verbe », *Langue Française*, 91, p. 56-79.

FREGE, G., 1994, *Ecrits logiques et philosophiques*, Paris, Seuil.

FRUYT, M., 2000, « Anaphore, cataphore et déixis dans l'*Itinerarium* d'Egérie », in *Latin vulgaire / Latin tardif VI : Actes du VI<sup>e</sup> colloque international sur le latin vulgaire et tardif, Helsinki, 29 août - 2 septembre 2000*, (éds) H. Solin, M. Leiwo, H. Halla-aho, Hildesheim, Olms-Weidmann, p. 99-119.

FRUYT, M., 2004, « La corrélation en latin : son rôle dans la subordination et l'endopore », in *Anaphore, cataphore et corrélation en latin, Actes de la journée d'étude de linguistique latine, Université Blaise Pascal - Clermont-Ferrand II, 7 janvier 2003*, C. Bodelot (éd), Clermont-Ferrand, Presses universitaires Blaise Pascal, p. 29-54.



FRUYT, M., 2005, « La corrélation en latin : définition et description », in *Structures parallèles et corrélatives en grec et en latin, Actes du colloque de Bordeaux (Septembre 2002)*, Textes réunis et présentés par P. Carvalho et F. Lambert, Saint-Etienne, Publications de l'Université de Saint-Etienne, p. 17-44.

FRY, C., 2005, « Corrélatifs catégoriels et cognition *TALIS... QVALIS* et les autres », in *Structures parallèles et corrélatives en grec et en latin, Actes du colloque de Bordeaux (Septembre 2002)*, Textes réunis et présentés par P. Carvalho et F. Lambert, Saint-Etienne, Publications de l'Université de Saint-Etienne, p. 255-266.

FUCHS, C., 1983, « Introduction », in *L'ellipse grammaticale. Etudes épistémologiques et historiques.*, C. Fuchs (éd), *Histoire, Epistémologie, Langage*, 5, 1 , p. 5-7.

FUCHS, C., 1994, *Paraphrase et énonciation*, Paris-Gap, Ophrys.

FUCHS, C., 1999, « Les tours qualifiants en : *Comme N* », in *Les opérations de détermination. Quantification/qualification, Actes du colloque de linguistique des 27 et 28 mars 1998 organisé à l'UFE d'Etudes Anglophones de l'Université Paris 7 - Denis Diderot*, (éds) A. Deschamps & J. Guillemein-Flescher, Paris-Gap, Ophrys, p. 63-82.

FUCHS, C., 2010, « L'évolution des structures de comparaison adjectivale d'égalité depuis le 16<sup>ème</sup> siècle », *Le Français Moderne*, 78, p. 171-185.

FUCHS, C. & FOURNIER, N., 2007, « *Que* et *comme* comparatifs », *Lexique*, 18, p. 59-107.

FUCHS, C., FOURNIER, N. & LE GOFFIC, P., 2008, « Structures à subordonnée comparative en français », *Linguisticae Investigationes*, 81, 1, p. 11-61.

FUCHS, C. & LE GOFFIC, P., 2005 : « La polysémie de *comme* », in *La Polysémie*, O. Soutet (éd), Paris, Presses de l'Université de Paris-Sorbonne, p. 267-292.

FUCHS, C. & PECHEUX, M., 1970, « 2ème partie » et « chapitre II » in Culioli, A., Fuchs, C. & Pêcheux, M., *Considérations théoriques à propos du traitement formel du*

*langage, Documents de linguistique quantitative*, 7, Paris, Centre de linguistique quantitative de la faculté des sciences de Paris.

GARAGNON, A.M. & CALAS, F., 2002, *La phrase complexe. De l'analyse logique à l'analyse structurale*, Paris, Hachette.

GEUDER, W., 2000, *Oriented Adverbs : Issues in The Lexical Semantics of Events*, Ph.D. dissertation, Universität Konstanz.

GEZUNDHAJT, H., 2000, *Adverbes en -ment et opérations énonciatives. Analyse linguistique et discursive*, Bern, Peter Lang.

GILBERT, E., 1989, « *Quite, rather* », *Cahiers de Recherche*, 4, *Grammaire anglaise*, p. 7-61.

GILBERT, E., 1993, « La théorie des opérations énonciatives d'A. Culioli », in *Les théories de la grammaire anglaise en France*, Paris, Hachette, p. 63-96.

GILBERT, E., 1998, « Quelques remarques sur *as* et la construction des valeurs référentielles », in *La référence -I- Statut et processus. Travaux Linguistiques du CERLICO*, 11, Rennes, PUR, p. 103-126.

GIVON, T., 1984, *Syntax : a fonctionnal-typological introduction*, Amsterdam, John Benjamins.

GOLAY, J.P., 1959, « Le complément de manière est-il un complément de circonstance ? », *Le Français Moderne*, 27, p. 67-71.

GOMEZ-DIAZ, M., 1992, « L'emploi de *ser* et *estar* avec des adjectifs en référence à l'anglais », *Linguistique contrastive et traduction*, 1, p. 127-156.

GRIFFE, M., 1985, « *Vt* adverbe ou conjonction ? Pour un classement des emplois de *ut* », in *Syntaxe et latin, Actes du IIème congrès international de linguistique latine*, C. Touratier (éd), Aix-en-Provence, Université de Provence, p. 429-452.

GRIFFE, M., 1989, « *Ita me di ament (ut)*. Une formule de serment en latin ancien », *Lalies*, 7, p. 289-298.

GRIZE, J.B, 1997, *Logique et langage*, Paris-Gap, Ophrys.

GROSSMANN, F. & TUTIN, A., 2005, « *Joie profonde, affreuse tristesse, parfait bonheur*. Sur la prédicativité des adjectifs intensifiant certains noms d'émotion », *Cahiers de Lexicologie*, 86, 1, p. 1-18.

GROUSSIER, M.L. & RIVIERE, C., 1996, *Les mots de la linguistique. Lexique de linguistique énonciative*, Paris-Gap, Ophrys.

GRUET-SKRABALOVA, H., 2004, *Recherches sur la syntaxe et la sémantique des expressions coordonnées, avec application particulière à la coordination nominale en tchèque*. Thèse de Doctorat soutenue le 13 décembre 2003, Université Paris 3.

GUENTCHEVA, Z., 1999, « *Quelque* et ses équivalents *njakoj* et *njakakav* en bulgare », *Les opérations de détermination. Quantification/qualification, Actes du colloque de linguistique des 27 et 28 mars 1998 organisé à l'UFE d'Etudes Anglophones de l'Université Paris 7 - Denis Diderot*, (éds) A. Deschamps & J. Guillemein-Flescher, Paris-Gap, Ophrys, p. 45-62.

GUENTCHEVA, Z. & DESCLES, J.P., 1980, « Recherches sur les valeurs des indéfinis *njakoj* et *njakakav* en bulgare », *Etudes slaves*, 53, 3, p. 403-426.

GUILLAUME, G., 1973, *Principes de linguistique théorique*, recueil de textes inédits, sous la dir. de Roch Valin, Laval, Presses universitaires de Laval.

GUIMIER, C., 1996, *Les adverbes du français. Le cas des adverbes en -ment*, Paris-Gap, Ophrys.

GUIMIER, C., 2008, « L'adverbe *tout* en construction comparative : *tout* prémodifieur de *comme* », *Linguisticae Investigationes*, 31, 1, p. 62-86.

GUIMIER, C., 2009, « De la comparaison à l'énonciation : le cas de *aussi bien que* », *Langue française*, 161, p. 97-114.

GURWITSCH, A., 1957, *Théorie du champ de la conscience*, Paris, Desclée de Brouwer.

HACKSTEIN, O., 2004, « From Discourse to Syntax : The Case of Compound Interrogatives in Indo-European and Beyond », in *Proceedings of the 15th Annual UCCA Indoeuropean Conference, Los Angeles, November 7-8 2003*, (éds) E. Martin, M. Robbins, *Journal of Indo-European Monograph Series*, 49, p. 257-298.

HAMELIN, L., 2010, « A propos de *pour*, quelques remarques sur l'expression de la cause et du but », *Actes du CMLF 2010*, publication en ligne : [http://www.linguistiquefrancaise.org/index.php?option=com\\_article&access=standard&Itemid=129&url=/articles/cmlf/abs/2010/01/cmlf2010\\_000137/cmlf2010\\_000137.html](http://www.linguistiquefrancaise.org/index.php?option=com_article&access=standard&Itemid=129&url=/articles/cmlf/abs/2010/01/cmlf2010_000137/cmlf2010_000137.html)

HAMP, E.P., 1977, « *Notulae latinae* », *SCL*, 17, p. 147-152.

HANKAMER, J., 1973, « Why There are Two *than's* in English », in *Proceedings of the 9th Annual Meeting of the Chicago Linguistics Society*, (éd.) C. Corum, T. C. Smith-Stark, & A. Weiser, Chicago, IL, Chicago Linguistics Society, p. 179-191.

HASPELMATH, M., 1999, « Why is Grammaticalization Irreversible ? », *Linguistics*, 37, 6, p. 1043-1068.

HASPELMATH, M., 2007, « Coordination », in *Language Typology and Syntactic Description, II : Complex Constructions*, Cambridge, Cambridge University Press,.

HAUDRY, J., 1973, « Parataxe, hypotaxe et corrélation dans la phrase latine », *BSL*, 58, p. 147-186.

- HAUDRY, J., *L'indo-européen*, 1994<sup>3</sup>, Paris, PUF.
- HEIDEGGER, M., 1968, *Identité et Différence*, Paris, Gallimard.
- HEIM, I., 1985, *Notes on comparatives and related matters*. Ms., University of Texas.
- HEINE, B., 1997, *Cognitive Foundations of Grammar*, New York - Oxford, Oxford University Press.
- HENRY, P., 1975, « Constructions relatives et articulations discursives », *Langages*, 37, p. 81-98.
- HENRY, A., 1991, « *Tel* en français moderne », *Revue de linguistique romane*, 55, p. 339-426.
- HERNANDEZ CABRERA, T., 2002, « La comparación con *quam* como criterio de caracterización funcional », in *La comparación en latín*, (éds) E. Espinilla, P.J. Quetglas, M. Torrego, Madrid, Universidad autonoma de Madrid - Universitat de Barcelona, p. 105-128.
- HIMMELMANN, N. & SCHULTZE-BERNDT, E.F., 2005, *Secondary Predication and Adverbial Modification. The Typology of Depictives*, (éds) N. P. Himmelmann & E. F. Schultze-Berndt, Oxford, Oxford University Press.
- HOEKSAMA, J., 1983, « Negative Polarity and The Comparative », *Natural Language & Linguistic Theory*, 1, p. 403-434.
- HOFFMANN, J.B. & SZANTYR, A., 1972, *Lateinsiche Syntax und Stilistik*, München, Beck.
- HOLYOAK, K.J., 1984, « Analogical Thinking and Human Intelligence », Hillsdale, NJ : Erlbaum, *Advances in Psychology of Human Intelligence*, R.J. Sternberg (éd), p. 199-230.
- HOMMA, Y., *L'identité des prépositions dans leur variation : approche énonciative de en, dans, pour et par*, Thèse de doctorat soutenue le 8 décembre 2009.

HUART, R., 1997, « All : questions de portée », *Cahiers de recherche en grammaire anglaise*, 7, p. 63-92.

HUBER, J., 2006<sup>2</sup>, *Grammática do português antigo*, Lisboa, Fundação Calouste Gulbenkian.

IONIN, T. & MATUSHANSKY, O., 2004, « A Singular Plural », *WCCFL 23 Proceedings*, (éds) B. Schmeiser, V. Chand, A. Kelleher, A. Rodriguez, Somerville, MA , Cascadilla Press, p. 101-114.

IONIN, T., MATUSHANSKY, O. & RUYS, E.G., 2006, « Parts of Speech : Toward a Unified Semantics for Partitives », version électronique : [https://netfiles.uiuc.edu/tionin/www/MyDownloads/Partitives\\_NELSpaper.pdf](https://netfiles.uiuc.edu/tionin/www/MyDownloads/Partitives_NELSpaper.pdf), in *Proceedings of NELS 36*, Amherst, Mass.

IORDACHE, R., 1979, « Cum temporal o cum explicativo ? », *Helmantica*, 30, p. 237-287.

IORDACHE, R., 2005, « Les propositions circonstancielles exprimant la relation », *Estudios humanísticos*, 27, p. 317-326.

JÄGER, G., 2002, « Towards an Explanation of Copula Effects », *Linguistics and Philosophy*, 26, 5, p. 557-593.

JARREGA, M., 1998, « Une description de la construction du sens des syntagmes nominaux en les Ns », *Revue de Sémantique et de Pragmatique*, 4, p. 45-66.

JARREGA, M., 2002, « Etude de quatre adjectifs atypiques : *pluriel, multiple, singulier et unique* », *Langue française*, 136, p. 73-88.

JIANMIN, M., 1997, *Adjectifs et constructions comparatives en chinois contemporain*, Thèse de doctorat, université Paris V, soutenue le 2 décembre 1997.

JOFFRE, M.D., 1995, *Le verbe Latin : voix et diathèse*, Louvain - Paris, Peeters.

JOFFRE, M.D., 2004, « *Ita, tam, tantus, talis* : entre anaphore et corrélation », in *Anaphore, cataphore et corrélation en latin, Actes de la journée d'étude de linguistique latine, Université Blaise Pascal - Clermont-Ferrand II, 7 janvier 2003*, C. Bodelot (éd), Clermont-Ferrand, Presses universitaires Blaise Pascal, p. 131-142.

JOFFRE, M.D., 2005, « Les interférences entre formes en *-ior* et formes en *-issimus* en latin classique », in *Intensité, Comparaison, Degré -2-*, *Travaux linguistiques du Cerlico*, 18, Rennes, PUR, p. 27-40.

KEENAN, E. & STAVI, J., 1986, « A Semantic Characterization of Natural Language Determiners », *Linguistics and Philosophy*, 9, 3, p. 253-326.

KELLER, R., 1990/1994, *On Language Change. The invisible hand in language*, London, Routledge (Trad. De (1990) *Sprachwandel*).

KENNEDY, C., 1999, *Projecting the Adjective : The Syntax and Semantics of Gradability and Comparison*, New York, Garland.

KENNEDY, C., 2001, « Polar Opposition and the « Ontology » of Degrees », *Linguistic and Philosophy*, 24, 1, p. 33-70.

KENNEDY, C., 2007, « Modes of Comparison », To appear in the *Proceedings of CLS* 43.

KENT ANDERSEN, P., 1983, *Word Order Typology and Comparative Constructions*, Amsterdam, John Benjamins.

KHATCHATOURIAN, E., 2006, *Les mots du discours formés à partir des verbes dire/skazat' en français et en russe*, Thèse de doctorat soutenue le 24 février 2006, Université Paris 7 - Denis Diderot.

KISSLING, G., 1868, « Die Verwendung des Casus zur Adverbialbildung im Griechischen », *KZ*, 17, p. 195-228.

KLEIBER, G., 1976, « Adjectifs antonymes : comparaison implicite et comparaison explicite », *Travaux de linguistique et de littérature*, 14, 1, p. 277-326.

KLEIBER, G., 1987a, *Relatives restrictives et relatives appositives : une opposition « introuvable » ?*, Tübingen, Max Niemeyer Verlag.

KLEIBER, G., 1987b, *Du côté de la référence verbale. Les phrases habituelles*, Bern, Peter Lang.

KLEIBER, G., 1988, « Sur l'anaphore démonstrative », in *Le discours. Représentations et interprétations*, (éds) M. Charolles, S. Fischer & J. Jayez, Nancy, Presses universitaires de Nancy, p. 243-263.

KLEIBER, G., 1990, *L'article LE générique. La généricité sur le mode massif*, Genève, Droz.

KLEIBER, G., 2008, « Adjectifs de couleur et gradation : une énigme... « très » colorée », *Travaux de linguistique*, 55, 2, p. 9-44.

KNIGHT, C.M., 1920, « Greek and Latin Adverbs and Their Value in The Reconstruction of The Prehistoric Declension », *TCPHS*, 6, 3, p. 1-139.

KRASIKOVA, S., 2008, « Comparison in Chinese », in *Empirical Issues in Syntax and Semantics*, 7, (éds) O. Bonami & P. Cabredo Hofherr, p. 263-281, publication en ligne : <http://www.cssp.cnrs.fr/eiss7/krasikova-eiss7.pdf>.

KÜHNER, R. & STEGMANN, C., 1955<sup>2</sup>, *Grammatik der lateinischen Sprache*, II,2, 3. Auflage durchgesehen von A. Tierfelder, Leverkusen, Gottschalksche Verlagsbuchhandlung.



KUYUMCUYAN, A., 2006, « Comme et ses valeurs : le point de vue historique (XIV<sup>e</sup>-XIV<sup>e</sup> siècles) », *Langue française*, 149, p. 113-126.

LACA, B. & TASMOWSKI, L., 2001, « Distributivité et interprétations dépendantes des expressions d'identité », in *Typologie des groupes nominaux*, G. Kleiber (éd), Rennes, PUR, p. 143-166.

LAFITTE, P., 2004<sup>7</sup>, *Grammaire basque (Navarro-Labourdin littéraire)*, Donastia, Elkarnean.

LAMBERT, P.Y., 1975, « Emplois dissymétriques de la coordination », *Etudes Celtiques*, 14, p. 523-531.

LAMBRECHT, K., 1996, *Information Structure and Sentence Form. Topic, Focus and The Mental Representations of Discourse Referent*, Cambridge, Cambridge University Press.

LAMBRECHT, K., 2004, « On The Interaction of Information Structure and Formal Structure in Grammar. The Case of French *comme+N*. » , in *Construction Grammar in a Cross-Language Perspective*, (éds) J.O. Ola & M. Fried, Amsterdam, John Benjamins, p. 157-199.

LANDHEER, R., 2005, « L'hyperbole : Figure de l'exagération illusionniste et foyer d'une polysémisation féconde », Publication inédite de la Conférence faite à l'Université de Franche-Comté à Besançon, le 26-05-2005, <http://www.info-metaphore.com/articles/landheer-hyperbole-figure-exageration-illusionniste-foyer-polysemisation-feconde-conference-universite-franche>

LAURENDEAU, P., 1997, « Concomitance de procès, contingence et agglomérat notionnel: *agir/être en...* », *FDL*, 9, p. 145-154.

LAVENCY, M., 1998, *Grammaire fondamentale du latin, Tome V, 2 : La proposition relative*, Louvain - Paris, Peeters.

LAVENCY, M., 1997<sup>2</sup> = 1985, *Vsus*, Louvain-la-Neuve, Peeters.

LAZARD, G., 2001, *Etudes de linguistique générale. Typologie grammaticale*, Leuven-Paris, Peeters.

LE GOFFIC, P., 1991, « *Comme*, adverbe connecteur intégratif : éléments pour une description », *Travaux linguistiques du CERLICO*, 4, Rennes, PUR, p. 43-71.

LEBAS, F. & CADIOT, P., 2003, « La constitution extrinsèque du référent », *Langages*, 150, p. 3-8.

LECHNER, W., 2004, *Ellipsis in Comparatives*, Berlin-New York, Mouton de Gruyter.

LEROY, S., 2004, « *Sale comme un peigne et méchant comme une teigne*, Quelques remarques sur les comparaisons à parangon », in *Intensité, Comparaison, Degré -1-*, *Travaux linguistiques du Cerlico*, 17, Rennes, PUR, p. 255-267.

LETOUBLON, F., 1985, « Latin *tantum, dum, tamen, quamquam*, cause, quantité, concession et restriction », in *Syntaxe et latin*, , *Actes du IIème congrès international de linguistique latine*, C. Touratier (éd), Aix-en-Provence, Publications de l'Université de Provence, p. 537-553.

LEUMANN, M., 1977, *Lateinische Laut- und Formenlehre*, München, Beck.

LEUMANN, M. & HOFFMANN, J.B., 1928, *Stolz-Schmalz Lateinische Grammatik. Laut- und Formenlehre, Syntax und Stilistik*, München, C.H. Beck'sche Verlagsbuchhanflung.

LINDSAY, W.M., 1963, *The Latin Language*, New York, Hafner Pub Co.

LIU, C.S., 1996, A Note on Chinese Comparatives, *Studies in The Linguistic Sciences*, 26, 1-2, p. 217-235.

LOCKE, J., 1998, *Identité et Différence*, Paris, Editions du Seuil.

LODGE, G., 1962, *Lexicon Plautinum*, Hildesheim, Georg Olms.

- LÖFSTEDT, E., 1928, *Syntactica, I*, Lund, C.W.K. Gleerup.
- LÖFSTEDT, E., 1956, *Syntactica, II*, Lund, C.W.K. Gleerup.
- LOMBARD, A., 1974, *La langue roumaine, une présentation*, Paris, Klincksieck.
- LONGREE, D., 2001, « Aux frontières de la coordination : du fonctionnement des termes « corrélatifs » chez Tacite », in *De linguistica Latina Nouae Quaestiones, Actes du Xème Colloque International de Linguistique Latine, Paris-Sèvres, 19-23 avril 1999*, C. Moussy (éd), Louvain-Paris-Sterling, Peeters, p. 393-407.
- LOPEZ GARCIA, A., 1990, *Nuevos estudios de lingüística española*, Murcia, Universidad de Murcia.
- LÜDTKE, H., 1989, « Invisible-Hand Processes and The Universal Laws of Language Change », in *Language Change. Contributions to the Study of its Causes*, L.E. Breivik & E.H. Jahr (éds), Berlin-New York, Mouton de Gruyter, p. 131-136.
- LYONS, J., 1971, *Introduction en la lingüística teórica*, Barcelone, Teide.
- MARCELLO-NIZIA, C., 1985, *Dire le vrai : l'adverbe si en français médiéval. Essai de linguistique historique*, Droz, Genève.
- MARCELLO-NIZIA, C., 2006, *Grammaticalisation et changement linguistique*, Bruxelles, de Boeck-Duculot.
- MARTIN, R., 1975, « Sur l'unité du mot *même* », *Travaux de linguistique et de littérature*, p. 227-243.
- MARTIN, R., 1982, « Relations concessives et univers de croyance », *Modèles linguistiques*, 4, 2, p.27-39.

MARTIN, R., 1983, « De la double « extensité » du partitif », *Langue française*, 57, p. 34-42.

MAUREL, J.P., 1991, « Deux mots encore sur les *praedicatiua*, les épithètes, les circonstants... », in *Compléments prédicatifs et attributs du complément d'objet en latin*, C. Touratier (éd), *Langues et language*, 1, p. 89-96.

MAUREL, J.P., 1995, « *Cum* ou la subordination dans tous ses états », in *De Vsu, Etudes de syntaxe latine offertes à Marius Lavency*, D. Longrée (éd), Louvain-la-Neuve, Peeters, p. 189-200.

MEADER, C., 1910, *The Usage of idem, ipse and Words of Related Meaning*, New York - London, The Macmillan Company.

MEIER-BRÜGGER, M., 2002, *Indogermanische Sprachwissenschaft* 8., überarbeitete und ergänzte Auflage unter Mitarbeit von M. Fritz und M. Mayrhofer, Berlin-New York, Walter de Gruyter.

MEILLET, A., 1907, « Varia », *MSL*, 15, p. 193-200.

MEILLET, A., 1897-1898 = 1962, *Etudes de linguistique et de philologie arméniennes I, Recherches sur la syntaxe comparée de l'arménien*, Lisbonne, Bibliothèque arménienne de la fondation Calouste Gubelkian.

MEISER, G., 1998, *Historische Laut-und Formen-lehre der lateinischen Sprache*, Darmstadt, Wissenschaftliche Buchgesellschaft.

MELIS, L., 2000, « La préposition en interposition », in *Actes du XXIIème Congrès International de Linguistique et de Philologie Romanes*, 6, (éds) A. Englebert, M. Pierrard, L. Rosier, D. Van raemdonck, Tübingen, Niemeyer, p. 353-359.

MELLADO RODRIGUEZ, J., 2002, « Estructuras sintácticas « relativas » de la comparación en latín », in *La comparación en latín*, (éds) E. Espinilla, P.J. Quetglas, M. Torrego, Madrid, Universidad autonoma de Madrid - Universitat de Barcelona, p. 105-128.

MELLET, S., 1994, « A propos de quelques indéfinis latins. Classes d'occurrences et construction référentielle », *FDL*, 4, 2, p. 49-56.

MELLET, S., 1996, « Pour un nouveau regard sur *dum* », in *Akten des VIII internationalen Kolloquiums zur lateinischen Linguistik*, (éds) A. Bammesberger & F. Heberlein, Heidelberg, Winter, p. 308-321.

MELLET, S., 1998, « *Ita... ut, sic... ut* : polysémie et synonymie ? », in *Estudios de Lingüística Latina, Actas del IX coloquio internacional de Lingüística Latina* (14-18 de abril de 1997), B. Garcia-Hernandez (éd), Madrid, Ediciones Clásicas, p. 529-540.

MELLET, S., 2007, « *Quam et ut* : deux connecteurs intégratifs de comparaison en latin », in *Parcours de la phrase, Mélanges offerts à Pierre Le Goffic*, M. Charolles, N. Fournier, C. Fuchs & F. Lefeuvre (éds), Paris-Gap, Ophrys, p. 47-62.

MELLET, S., JOFFRE, M.D. & SERBAT, G., 1994, *Grammaire fondamentale du latin. Le signifié du verbe*, Louvain - Paris, Peeters.

MENDELL, C.W., 1925, « *Vt*-Clauses », *American Journal of Philology*, 46, p. 293-316.

MENGE, H., 2000, *Lehrbuch der lateinischen Syntax und Semantik*, völlig neu bearbeitet von Thorsten Burkard und Markus Schauer, Darmstadt, Wissenschaftliche Buchgesellschaft.

MERGUET, H., 1961, *Lexicon zu den philosophischen Schriften Ciceros*, 3 vol., 1887-1894 ; reprint 1961 , Hildesheim, Georg Olms.

MERGUET, H., 1962, *Lexicon zu den Reden des Cicero*, 4 vol ., 1877-1884 ; reprint 1962, Hildesheim, Georg Olms.

MIEVILLE, D., 1983, « Analogie et exemple », Bern, Peter Lang, in *Essai de logique naturelle*, (éds) M.J. Borel, J.B. Grize, D. Miéville, p. 149-213.

MILNER, J.C., 1973, *Arguments linguistiques*, Tours, Mame.

MILNER, J.C., 1984, « Syntaxe et sémantique du constituant réciproque *l'un... l'autre* », Paris, Laboratoire de Linguistique Formelle, Recherches sur l'anaphore, p. 35-67.

MING, X., 2003, « A Phrasal Analysis of Chinese Comparatives », in *Proceedings of CLS 39*, Chicago Linguistic Society, publication en ligne <http://web.uvic.ca/~mxiang/Xiang-CLS39-1.pdf>.

MOLINE, E., 1996, « Pierre est-il aussi intelligent que Paul ? Syntaxe des comparatives corrélatives quantifiantes », *Champs du signe*, p.165-205.

MOLINE, E., 1998, « C'est juste une fille comme toi et moi », *Revue Romane*, 33, 1, p. 67-86.

MOLINE, E., 2005, « Nous venons ici comme témoins. À propos des emplois qualifiants de *comme* », in *Prépositions et conjonctions de subordination. Syntaxe et sémantique*, (éds) M. Tenchea & A. Tihu, Timisoara, Excelsior Art Editura, p. 159-174.

MOLINE, E., 2008, « *Elle volait pour voler, comme aime pour aimer* : Les propositions d'analogie en *comme* », *Langue française*, 159, p. 83-99.

MOLINE, E., 2009a, « Les segments extrapredicatifs en *comme SN* », in *Les linguistiques du détachement, Actes du colloque international de Nancy (7-9 juin 2006)*, (éds) D. Apothéloz, B. Combettes & F. Neveu, Bern, Peter Lang, p. 377-388.

MOLINE, E., 2009b, « *Et Comment !*, entre exclamation et assertion », *Travaux de Linguistique*, 58, p. 149-168.

MOLINE, E. & DESMETS, M., 2009, « Ni tout à fait la même / Ni tout à fait autre. *A propos des emplois qualifiants en comme SN* », in *Autour de la préposition*, (dirs.) J. François, E. Gilbert & Krause, Caen, Presses universitaires de Caen, p. 49-60.

- MOLINER, M., 2002, *Diccionario del uso español*, Madrid, Gredos.
- MOLINIER, C., 2009, « Les adverbes d'énonciation. Comment les définir et les sous-classifier ? », *Langue française*, 161, p. 9-21.
- MOLINIER, C. & LEVRIER, F., 2000, *Grammaire des adverbes : description des formes en -ment*. Paris-Genève, Droz.
- MOLTMANN, F., 1992, « Reciprocals and *same/different*. Towards a Semantics Analysis, *Linguistics and Philosophy*, 15, p. 411-462.
- MONTAUT, A., 2000, « Le rôle de l'hypotaxe dans l'évaluation de l'ordre des constituants », *Cahiers de linguistique de l'INALCO*, 2000/3, p. 55-78.
- MONTEIL, P., 1974, *Éléments de phonétique et de morphologie du latin*, Paris, Nathan.
- MOREL, M.A. & DANON-BOILEAU, L., 1998, *Grammaire de l'intonation. L'exemple du français oral*, Paris-Gap, Ophrys.
- MULLER, C., 1983, « Les comparatives en français et la négation », *Linguisticae Investigationes*, 7, 2, p. 271-316.
- NEVEU, F., 1998, *Études sur l'apposition. Aspects du détachement nominal et adjectival en français contemporain, dans un corpus de textes de J.P. Sartre*, Paris, Honoré Champion.
- NEVEU, F., 2000, *Lexique des notions linguistiques*, Paris, Nathan.
- NEVILLE, K.P.R., 1901, *The Case-Construction After the Comparative in Latin*, Cornell Studies in Classical Philology, 15.
- NICOLAS, C., 1999, « Autonymie et autonomie syntaxique : le latin confronté au métalangage », *Rph*, 78,1, p. 44-67.

NOAILLY, M., 2000, « Apposition, coordination, reformulation dans les suites de deux GN juxtaposés », *Langue française*, 125, p. 46-59.

NOAILLY, M., 2004, « Plutôt ou l'alternative résolue », *Intensité, Comparaison, Degré -1-*, in *Travaux linguistiques du Cerlico*, Rennes, PUR, p. 219-227.

NOJGAARD, M., 1992, 1993, 1995, *Les adverbes du français. Essai de description fonctionnelle*, 3 vols., Copenhague, Munksgaard.

NUNEZ ROMERO-BALMAS, S., 2002, « El ecuativo latino con *atque*. Extensión o reanálisis ? », in *La comparación en latín*, eds E. Espinilla, P.J. Quetglas, M. Torrego, Madrid, Universidad autonoma de Madrid - Universitat de Barcelona, p. 149-170.

ORLANDINI, A., 1994, « De l'*oratio obliqua* comme papier de tournesol, une analyse pragmatique d'un phénomène du discours indirect en latin : le changement des modes », *I.F.*, p. 168-189.

ORLANDINI, A., 1999, « *Etiam, quoque, ne... quidem* : adverbes d'énoncé et adverbes d'énonciation », Paris, Presses de l'école normale supérieure, *Lalies*, 19, p. 143-152.

ORLANDINI, A., 2001, *Grammaire fondamentale du latin, Tome VIII, Négation et Argumentation en latin*, Louvain-Paris, Peeters.

ORLANDINI, A., 2005, « Fonctions adverbiales dans des structures corrélatives en latin », in *Structures parallèles et corrélatives en grec et en latin, Actes du colloque de Bordeaux (Septembre 2002)*, Textes réunis et présentés par P. Carvalho et F. Lambert, Saint-Etienne, Presses universitaires de Saint-Etienne, p. 159-180.

ORLANDINI, A. & POCCETTI, P., 2009, « Corrélation, coordination et comparaison en latin et dans les langues italiques », *Langages*, 174, p. 53-66.

OUZOUNIAN, A., 1992, *Le discours rapporté en arménien classique*, Louvain-la-Neuve, Peeters.



PAILLARD, D., 1984, *Énonciation et détermination en russe contemporain*, Paris, Institut d'études slaves.

PAILLARD, D., 1985, « A propos de certains énoncés de la forme *SN1 est SN2* », in *Actes du II<sup>ème</sup> Colloque franco-bulgare de linguistique contrastive*, (éds) Z. Guentchéva & J. Fontaine, Paris, Institut d'études slaves, p. 229-236.

PAILLARD, D., 1986, « Le partage du savoir ou l'ignorance n'est pas un argument. A propos de la particule *ved'* », in *Les particules énonciatives en russe contemporain*, I, Paris, Institut d'études slaves, p. 89-124.

PAILLARD, D., 1992, « Repérage : construction et spécification », in *La théorie d'Antoine Culioli. Ouvertures et incidences, Actes de la table ronde « Opérations de repérage et domaines notionnels » organisée par le groupe « Invariants langagiers » de l'URA 1028, Université de Paris 7, Mai-juin 1991*, Paris-Gap, Ophrys, p. 75-88.

PAILLARD, D., 2007, « Sémantique de la coordination, le cas de *i* en russe », *Cahiers de Lexicologie*, 90,1, p. 1-18.

PALMER, F.R., 1986, *Mood and Modality*, Cambridge, Cambridge University Press.

PANCHON, F., 2003, « Les complétives en *ut* », in *Grammaire fondamentale du latin, Tome X, Les propositions complétives en latin*, C. Bodelot (éd), Louvain - Paris, Peeters,.

PANCHON, F., « *Quam* », document de travail.

PANCHON, F., à par., « Relatives au subjonctif en latin », in *Actes du 13<sup>e</sup> Colloque international de Linguistique latine, 4-9 avril 2005, F.U.S.L (Bruxelles)*, (éds) D. Longrée, C. Bodelot & M. Lenoble.

PARIS, M.C., 1981, *Problèmes de syntaxe et de sémantique en linguistique chinoise*, Paris, Collège de France, Institut des hautes études chinoises.

PAVEAU, M.A., 2006, *Les prédiscours. Sens, mémoire, cognition*, Paris, Presses Sorbonne Nouvelle.

PECHEUX, M., 1990, *L'inquiétude du discours*. Textes de M. Pêcheux, choisis et présentés par D. Maldidier, Paris, Editions des cendres.

PEIRCE, C.S., 1978, *Ecrits sur le signe*, Textes rassemblés, traduits et commentés par G. Deledalle, Paris, Editions du Seuil.

PERELMAN, C. & OLBRECHT-TYTECA, L., 2000<sup>5</sup>, *Traité de l'argumentation*, Bruxelles, Editions de l'université de Bruxelles.

PERROZ, P., 1992, *Systématique des valeurs de bien en français contemporain*, Genève, Droz.

PIERRARD, M., 2002, « Comme préposition ? Observations sur le statut catégoriel des prépositions et des conjonctions », *Travaux de linguistique*, p. 69-78.

PINAULT, G., 1985, « Négation et comparaison en védique », *BSL*, 80, p. 103-144.

PINKSTER, H., 1990, « La coordination », *IG*, 46, p. 8-12.

PINKSTER, H., 1991, « Le *Praedicatium* », in *Compléments prédicatifs et attributs du complément d'objet en latin*, C. Touratier (éd), *Langues et language*, 1, p. 72-81.

PINKSTER, H., 1995, *Sintaxis y Semantica del Latin*, traducido por M.E. Torrego & J. de la Villa, Madrid, Ediciones Clasicas.

POKORNY, J., 1959, *Indogermanische Etymologisches Wörterbuch*, München, Francke.

PORHIEL, S., 2005, « Les marqueurs de thématization : des thèmes phrastiques et textuels », *Travaux de linguistique*, 51, 2, p. 55-84.

PORTINE, H., 1995, « Fin comme (un) cheveu », *Revue de Linguistique Romane*, 59, p. 369-399.

PREVOST, S., 2003, « *quant à* : analyse pragmatique de l'évolution diachronique (14ème - 16ème siècles) », in *Ordre et distinction dans la langue et le discours, Actes du Colloque international de Metz, 18-20 mars 1999*, (éds) B. Combette, C. Schnedecker & A. Theissen, Paris, Honoré Champion, p. 443-459.

PROSPER, B., 1993, *La reconstrucción del adverbio indoeuropeo*, Madrid, Ediciones Univ. Computense.

PUCCI, P., 1993, « L'apologie d'Apollon dans Hérodote, 1,91 », *Métis. Antropologie des mondes grecs anciens*, 8, p. 7-20.

QUINE, W.V., 2003, *Du point de vue logique. Neuf essais logico-philosophiques*, Paris, Vrin.

REUTER, Y., 2000, *La description. Des théories à l'enseignement-apprentissage*, Paris, ESF.

REVUELTA PUIGDOLLERS, A., 2002, « Oraciones comparativas de igualdad : niveles de integración », in *La comparación en latín*, (éds) E. Espinilla, P.J. Quetglas, M. Torrego, Madrid, Universidad autonoma de Madrid - Universitat de Barcelona, p. 190-228.

REY-DEBOVE, J., 1997<sup>2</sup> : *Le Métalangage*, Paris, Armand Colin.

RIEGEL, M., 1974, « L'adjectif attribut du complément d'objet direct : définition formelle et analyse sémantique », *Travaux de linguistique et de littérature*, 12, p. 229-248.

RIEGEL, M., 1985, *L'adjectif attribut*, Paris, PUF.

RIEGEL, M., 1997, « *Tel* adjectif. Grammaire d'une variable de caractérisation », *Langue française*, 116, p. 81-99.

RIEGEL, M., PELLAT, J.C. & RIOU, R., 1999<sup>5</sup>, *Grammaire méthodique du français*, Paris, PUF.

RIEMANN, O., 1879, *Etudes sur la langue et la grammaire de Tite-Live*, Paris, E. Thorin.

RIEMANN, O., 1888, « La construction de *potius quam* », *Rph*, 12, 43-59.

RIEMANN, O., 1942, *Syntaxe latine*, Paris, Klincksieck.

RIVARA, R., 1977, « Sémantique dénotative et sémantique appréciative », *SIGMA*, 2, p. 129-146.

RIVARA, R., 1990, *Le système de la comparaison. Sur la construction du sens dans les langues naturelles*, Paris, Les éditions de minuit.

RIVARA, R., 1995, « Pourquoi il n'y a que deux relations de comparaison », *FDL*, 5, p. 19-39.

RIVARA, R., 2004, *Pragmatique et Énonciation*, Aix-en-Provence, PUP.

ROBERT, S., 1991, *Approche énonciative du système verbal. Le cas du Wolof*, Paris, Editions du CNRS.

ROCHE, P., 2007, *Grammaire active du chinois*, Paris, Larousse.

ROIG, A., à par., « *Autant de têtes, autant de tableaux différents peut-être : une structure corrélatrice isomorphe proportionnelle averbale ?* ».

ROMERO CAMBRON, A., 1993, « La construcción comparativa preposicional en castellano antiguo », *Revue de linguistique Romane*, 59, p. 159-190.

RONJAT, J., 1932, *Grammaire istorique (sic) des parlers provencaux modernes*, Montpellier, Société des langues romanes.

ROSEN, H., 1989, « General Subordinators and Sentence Complements », in *Subordination and Other Topics in Latin, Proceedings of The Third Colloquium on Latin Linguistics*, G. Calboli (éd), Amsterdam / Philadelphia, John Benjamins, p. 197-217.

ROSEN, H., 1991, « Encore du *praedicatium* », in *Compléments prédicatifs et attributs du complément d'objet en latin*, C. Touratier (éd), *Langues et langage*, 1, p. 135-144.

ROSEN, H., 1999, *Trends and Directions in the Crystallization of Classical Latin*, München, Wilhem Fink Verlag.

ROSSARI, C. & JAYEZ, J., 1999, « *Par exemple* : une procédure d'exemplification par la preuve », in *Ordre et distinction dans la langue et le discours, Actes du Colloque international de Metz, 18-20 mars 1999*, B. Combette, C. Schnedecker & A. Theissen (éds), Paris, Honoré Champion, p. 461-478.

RUTKOWSKI, P., 2006, « Why Polish Numerals should not be analyzed as Nouns », in *Minimalist Views on Language Design : Proceedings of the 8th Seoul International Conference on Generative Grammar*, C. Yim, Seoul (éd), Hankook/Korean Generative Grammar Circle, p. 249-263.

RUWET, N., 1968, *Introduction à la grammaire générative*, Paris, Plon.

RYGALOFF, A., 1973, *Grammaire élémentaire du chinois*, Paris, PUF.

SALA, M., 1999, *Du latin au roumain*, Paris, L'Harmattan.

SANCHEZ SALOR, E., 1984, *Sintaxis latina. La correlacion.*, Universidad de Extremadura, Servicio de publicaciones, Dpto de Filología latina.

SANDER, E., 2000, *L'analogie, du Naïf au Créatif. Analogie et Catégorisation*, Paris, L'Harmattan.

- SANDFELD, K., 1965, *Les propositions subordonnées*, Genève, Droz.
- SANNIKOV, V., 1989, *Russkie socinitel'nye konstrukcii. Semantika, pragmatika, sintaksis (Les constructions coordonnantes en russe. Sémantique, pragmatique, syntaxe)*, Moskva, izd. Nauka.
- SAPIR, E. 1944, « Grading : A Study in Semantics », *Philosophy of Science*, 11, p. 93-116.
- SAUSY, L., 1977<sup>8</sup>, *Grammaire latine*, Paris, Fernand Lenore.
- SCHAPIRA, C., 2000, « Du prototype au stéréotype et inversement : le cliché *comme* + SN », *Cahiers de Lexicologie*, 76, p. 61-77.
- SCHERER. A., 1975, *Handbuch der lateinischen Syntax*, Heidelberg, Universitätverlag.
- SCHMIDT, G., 1988, « Lateinisch *tum, tam, quidam* und Verwandtes », *MSS*, 49, p. 121-141.
- SCHNEDECKER, C., 2006, *De l'un à l'autre et réciproquement... Aspects sémantiques, discursifs et cognitifs des pronoms anaphoriques corrélés l'un/l'autre et le premier/le second*, Bruxelles, de Boeck-Duculot.
- SCHREPFER-ANDRE, G., 2005, *La portée phrastique et textuelle des expressions introductrices de cadres énonciatifs : les syntagmes prépositionnels en selon X*. Thèse de doctorat, Université de Paris 3.
- SCHROD, R., 2002, « Die althochdeutschen Adverbialbeziehungen in universalgrammatischer Sicht : Wege und Umwege zur Hypotaxe », in *Indogermanische Syntax, - Fragen und Perspektiven*, (éds) H. Hettrich & J.S. Kim, Wiesbaden, Dr. Ludwig Reichert Verlag, p. 301-318.
- SERBAT, G., 1979, « L'ablatif absolu », *REL*, 57, p. 340-354.

- SERBAT, G., 1984, « Compte rendu, E. Sanchez Salor, 1984 », *REL*, 62, p. 419-420.
- SERBAT, G., 1988, *Linguistique latine et linguistique générale*, Louvain-Peeters.
- SERBAT, G., 1990, « Et « jonctif » de propositions : une énonciation à double détente », *IF*, 46, p. 26-28.
- SERBAT, G., 1996, *Grammaire fondamentale du latin, tome VI, L'emploi des cas en latin*, 1, Louvain - Paris, Peeters.
- SERBAT, G., 2001, *Opera Disiecta, Travaux de linguistique générale, de langue et de littérature latines*, Textes réunis et présentés par L. Nadjo, Louvain - Paris, Peeters.
- SERBAT, G., 2003, « Les complétives en *quod* », in *Grammaire fondamentale du latin, tome X, Les propositions complétives en latin*, C. Bodelot (éd), Louvain - Paris, Peeters, p. 528-753.
- SERVIOT, P., 1988, « Le même ou l'autre ? (*Kak*, connecteur intra- ou extra-propositionnel) », in *Les particules énonciatives en russe contemporain*, 3, Paris, Institut d'études slaves, p. 153-179.
- SOMMER, F., 1914<sup>3</sup>, *Lateinische Laut- und Formenlehre*, Heidelberg, Winter.
- SPEVAK, O., 2005, *La concession en latin*, Bruxelles, Latomus.
- STAGE, L., 2009, « Plus vous comparez et plus vous avez le tournis ! Les constructions siamoises en français et dans cinq autres langues européennes. Étude sur la comparative corrélatrice », *Hermes – Journal of Language and Communication Studies*, 43, p. 251-294.
- STASSEN, L., 1984, *Comparison and Conjunction : an Essay on Universal Grammar*, Nijmegen, Catholic University of Nijmegen.

STASSEN, L., 2005, « Comparative Constructions », in *WALS* (The World Atlas of Language Structures), (éds) M. Haspelmath, M. Dryer, D. Gil & B. Comrie, Oxford, Oxford University Press,.

STOTZ, P., 1998, *Handbuch zur lateinischen Sprache des Mittelalters, Vierter Band, Formenlehre, Syntax und Stilistik*, München, Verlag C.H. Beck.

STRAWSON, P.F., 1973, *Les individus*, Paris, Editions du Seuil.

STUMP, G.T., 1985, *The Semantic Variability of Absolute Construction*, Dordrecht, Reidel.

SUAREZ MARTINEZ, P., 2002, « Subordinación o coordinación con *quam* ? in *La comparación en latín*, (éds) E. Espinilla, P.J. Quetglas, M. Torrego », Madrid, Universidad autonoma de Madrid - Universitat de Barcelona, p. 229-250.

SZEMERENYI, O., 1956, « Latin *tantus quantus* and The Genitive of Price. With an Excursus on *quando* and Gr. *Pênika* », *Gl.*, 35, p. 92-114.

TAMBA-MECZ, I., 1981, *Le sens figuré*, Paris, PUF.

TAMBA-MECZ, I., 1983, « Ellipse, phénomène discursif et métalinguistique », in *L'ellipse grammaticale. Etudes épistémologiques et historiques.*, C. Fuchs (éd), *Histoire, Epistémologie, Langage*, 5, 1 , p. 151-157.

TESNIERE, L., 1969<sup>2</sup>, *Eléments de syntaxe structurale*, Paris, Klincksieck.

TOURATIER, C., 1980, *La relative, essai de théorie syntaxique (à partir de faits latins, français, allemands, anglais, grecs, hébreux)*, Paris, Klincksieck.

TOURATIER, C., 1991, *Compléments prédicatifs et attributs du complément d'objet en latin*, C. Touratier (éd), *Langues et Langage*, 1.

TOURATIER, C., 1994, *Syntaxe latine*, Louvain-la-Neuve, Peeters.



- UNTERMANN, J., 2000, *Wörterbuch des Oskisch-Umbrischen*, Heidelberg, Winter.
- VÄÄNÄNEN, V., 1973, « De *quo/quanto magis... et/tanto magis...* à plus... (et) plus... », *Revue de linguistique romane*, 37, p. 100-109.
- VÄÄNÄNEN, V., 1985<sup>3</sup>, *Introducción al latín vulgar*, Madrid, Gredos.
- VÄÄNÄNEN, V., 1987, *Le journal-épître d'Égérie. Etude linguistique*, Helsinki, Suomalainen Tiedeakatemia.
- VAIREL, H., 1981, « Les énoncés prohibitifs au subjonctif : « *ne facias* », « *ne feceris* » et « *ne faxis* », *Rph*, 55,2, p. 249-272.
- VAN DAMME, D., 2004, *Altarmensiche Kurzgrammatik*, Fribourg, Academic Press Fribourg ; Vandenhoeck & Ruprecht Göttingen.
- VAN DE VELDE, D., 1995, *Le spectre nominal. Des noms de matières aux noms d'abstractions*, Louvain-la-Neuve, Peeters.
- VAN DER HEYDE, K., 1930, « L'ablatif de comparaison en latin », *REL*, 8, p. 230-241.
- VAN HOUT, G., 1973, *Franc Math, Essai pédagogique sur les structures grammaticales du français moderne II : La relation prédicative*, Paris, Didier.
- VAN LAER, S., 2010, « Enjeux discursifs de la comparaison « identifiante » dans les traités philosophiques de Cicéron », in *Transmettre les savoirs dans les modes hellénistiques et romain*, (dir) F. Le Blay, Rennes, PUR, p. 367-380.
- VAN LAER, S., à par., « *Vt* comparatif en latin : étude syntaxique et sémantico-logique », Communication présentée au colloque *Morphologie, Syntaxe et Sémantique des Subordonnants*, Clermont-Ferrand, 12-13 mars 2010.

VAN PETEGHEM, M., 1995, « Réflexions sur les emplois anaphoriques de tel », *Sémiotiques*, 8, p. 57-78.

VAN PETEGHEM, M., 1997a, « Sur un indéfini marginal : *même* exprimant l'identité », *Langue française*, 116, p. 61-80.

VAN PETEGHEM, M., 1997b, « *Autre* et ses correspondants en roumain », *Revue Romane*, 32,1, p. 27-50.

VAN PETEGHEM, M., 2000, « Les indéfinis corrélatifs *autre*, *même* et *tel* », in *De l'indétermination à la qualification : les indéfinis*, (éds) L. Bosveld, M. Van Peteghem & D. Van de Velde, Arras, Artois Presses Université, p. 117-202.

VAN PETEGHEM, M., 2002, « Les différentes interprétations de *pareil* ou comment un adjectif relationnel devient un marqueur anaphorique », *Langue française*, 136, p. 60-72.

VICTORRI, B., 1997, « La polysémie : un artefact de la linguistique ? », *Revue de Sémantique et de Pragmatique*, 2, p. 41-62.

VIGIER, D., 2008, « Contribution à une étude des constructions anté posées du type : *En homme intelligent et humain, il partagea tout de suite l'inquiétude de Marcel* (J. Verne) », *Discours*, 8, publication en ligne : <http://discours.revues.org/863>.

VINCENOT, C., 1990, « La coordination au crible des deux axes du langage », *IF*, 46, p. 37-39.

VINCENT, D., 1993, « The sociolinguistics of exemplification in spoken French in Montreal », *Language Variation and Change*, 4, 2, p. 137-162.

VIRE, G., 2005, « Structures corrélatives dans quelques ouvrages techniques latins », in *Structures parallèles et corrélatives en grec et en latin, Actes du colloque de Bordeaux (Septembre 2002)*, Textes réunis et présentés par P. Carvalho et F. Lambert, Saint-Etienne, Presses universitaires de Saint-Etienne, p. 225-234.

VISETTI, Y.M. & CADIOT, P., 2006, *Motifs et proverbes. Essai de sémantique proverbiale*, Paris, PUF.

VIVIER, L., 2004, *La Topologie*, Paris, Editions Le Pommier.

VOGELEER, S., 2003, « Les quatre lectures du quantificateurs *beaucoup de* », *Langages*, 151, p. 43-65.

WALDE-HOFMANN, 1956, *Lateinisches etymologisches Wörterbuch*, Heidelberg, Winter.

WHITTAKER, S., 1995, « A la recherche de l'étalon : sur le comparatif tronqué », *FDL*, 5, p. 165-174.

WHITTAKER, S., 2004, « Aspects syntaxiques, sémantiques et textuels du comparatif nu en tête de phrase », *Romanische Forschungen*, 116, 4, p. 445-467.

WIMMER, C., 1995, « *Si... que, d'autant plus que...* (suite et fin) », *IG*, p. 9-10.

ZASLAWSKY, D., 1977, « une hypothèse sur la structure de certaines propositions comparatives : la bithématisation », *Semantikos*, 1/2, p. 63-81.

ZRIBI-HERTZ, A., 1990, « *Lui-même* argument et le concept de pronom A », *Langages*, 97, p. 100-127.

ZUBIRI, I., 2000, *Grammática didáctica del euskera*, Bilbo, Didaktiker.

ZWEIG, E., 2005, « Nouns and Adjectives in numerals NPs », Amherst, Mass., GLSA Publications, *Proceedings of NELS 35*, p. 663-675.

# Table des matières

<b>INTRODUCTION GENERALE .....</b>	<b>5</b>
<b>1 DE LA COMPARAISON AUX COMPARATIVES EN LATIN : CONSIDERATIONS THEORIQUES ET GENERALES.....</b>	<b>7</b>
1.1 LA COMPARAISON ET LES COMPARATIVES .....	7
1.1.1 <i>Aristote et les autres</i> .....	7
1.1.2 <i>Les subordonnées comparatives : un procédé parmi d'autres d'expression de la comparaison</i> .....	8
1.1.3 <i>Les relations exprimées dans les comparatives et le repérage</i> .....	10
1.1.4 <i>Repérage, identification et différenciation chez A. Culioli</i> .....	11
1.1.5 <i>Illustration</i> .....	12
1.2 CONSIDERATIONS ET ANALYSES SYNTAXIQUES GENERALES SUR LES COMPARATIVES .....	14
1.2.1 <i>L'étiquette « comparatives » : comparatives et relatives</i> .....	14
1.2.2 <i>Les introducteurs des comparatives comme « adverbies intégratifs »</i> .....	16
1.2.3 <i>L'étiquette « subordonnée »</i> .....	16
1.2.4 <i>Quelques remarques à propos de l'ellipse</i> .....	18
1.2.5 <i>L'étiquette « circonstancielle de manière »</i> .....	21
1.2.6 <i>Subordonnées « adverbiales », comparatives et phénomènes de portée</i> .....	23
1.2.7 <i>Conclusion</i> .....	24
1.3 LES COMPARATIVES EN LATIN.....	25
1.3.1 <i>Etat des lieux : types de classements</i> .....	25
1.3.2 <i>Critères d'identification</i> .....	28
1.3.3 <i>Problèmes syntaxiques généraux : subordination, corrélation et coordination</i> .....	30
1.3.3.1 <i>Subordination</i> .....	30
1.3.3.2 <i>Corrélation : les comparatives et la théorie de J. Haudry</i> .....	34
1.3.3.3 <i>Comparatives et coordination</i> .....	36
1.4 DESCRIPTION GENERALE DES COMPARATIVES DE NOTRE CORPUS .....	37
1.4.1 <i>Répartition des marqueurs</i> .....	38
1.4.2 <i>Constructions corrélatives et non corrélatives</i> .....	39
1.5 CONCLUSION.....	41
<b>2 LA SUBORDINATION COMPARATIVE/RELATIVE D'IDENTIFICATION INTRODUITE PAR QVI.....</b>	<b>42</b>
2.1 INTRODUCTION .....	42
2.2 DESCRIPTION MORPHOLOGIQUE ET ETYMOLOGIQUE .....	42
2.2.1 <i>Etudes antérieures : description syntaxique et sémantique</i> .....	44
2.2.2 <i>Bilan et limites</i> .....	51
2.3 EMPLOIS DES CAS, MODES, TEMPS ET ELLIPSE .....	53
2.3.1 <i>Les cas</i> .....	53
2.3.2 <i>Mode et Temps</i> .....	58
2.4 L'ELLIPSE .....	63
2.5 LA COMPARAISON D'IDENTIFICATION : ANALYSE DU FRANÇAIS MEME.....	65
2.6 EMPLOIS COMPARATIFS DE IDEM SEUL .....	70
2.7 ANALYSE SYNTAXIQUE .....	76
2.7.1 <i>Idem... qui vs Dignus qui</i> .....	76
2.7.2 <i>Phénomènes corrélatifs</i> .....	79
2.7.2.1 <i>Idem... qui vs Qui... idem</i> .....	79
2.7.2.2 <i>Idem... qui et les autres marqueurs corrélatifs comparatifs</i> .....	85
2.7.2.3 <i>Diversité de marqueurs</i> .....	86
2.7.2.4 <i>La subordonnée relative</i> .....	89
2.8 TYPES D'IDENTIFICATION, MODALISATION ET CONTEXTES ENONCIATIFS .....	92
2.9 CONCLUSION.....	101
<b>3 ETUDE DU MARQUEUR QVALIS .....</b>	<b>103</b>
3.1 INTRODUCTION .....	103
3.2 ETUDE MORPHOLOGIQUE ET ETYMOLOGIQUE .....	104
3.3 DESCRIPTION ET ANALYSE SYNTAXIQUE DE QVALIS .....	105

3.4	EXAMEN DES ANALYSES CONSACREES AU MARQUEUR <i>QUALIS</i> .....	105
3.4.1	<i>L'analyse de C. Touratier</i> .....	106
3.4.2	<i>Analyse de G. Fontana-Elboj</i> .....	108
3.4.3	<i>Analyse de M.D. Joffre</i> .....	108
3.4.4	<i>L'analyse de M. Biraud : le grec τοιοῦτος... οἶος</i> .....	109
3.4.5	<i>L'hypothèse d'E. Sánchez-Salor</i> .....	111
3.4.6	<i>Remarques critiques concernant l'hypothèse d'E. Sánchez-Salor</i> .....	113
3.4.7	<i>Bilan</i> .....	116
3.4.8	<i>Caractéristiques générales des comparatives</i> .....	117
3.4.8.1	Temps et mode(s) .....	117
3.4.8.2	Ellipse .....	118
3.5	CONFIGURATIONS SYNTAXIQUES .....	119
3.5.1	<i>Schémes corrélatifs</i> .....	119
3.5.2	<i>Qualis sans corrélatif</i> .....	120
3.6	FONCTIONS .....	121
3.6.1	<i>Fonction externe</i> .....	122
3.6.2	<i>Fonction interne</i> .....	123
3.6.3	<i>Qualis et qui : examen contrastif avec le relatif</i> .....	127
3.6.3.1	Phénomènes d'accord .....	127
3.6.3.2	Structures internes et fonctions .....	129
3.7	ANALYSE SEMANTICO-REFERENTIEL, <i>QUALIS</i> : UN MARQUEUR DE CARACTERISATION .....	131
3.7.1	<i>Quelques remarques à propos de la différence Qualis vs Qui(s) en contexte interrogatif</i> .....	133
3.7.1.1	L'identification par singularisation : <i>qui(s)</i> .....	133
3.7.1.2	Catégoriser ou identifier une propriété : <i>qualis</i> .....	135
3.7.2	<i>L'identification des caractéristiques</i> .....	137
3.7.2.1	Identification sortale ou classifiante .....	137
3.7.2.2	Identification de propriétés .....	138
3.7.2.3	Identification d'état .....	140
3.7.3	<i>Exemplification</i> .....	141
3.7.4	<i>Qualis : quand le rhème devient thème</i> .....	143
3.7.5	<i>Remarques sur qualis + negation</i> .....	145
3.8	CONCLUSION .....	146
3.9	OUVERTURE GENERIQUE : <i>QUALIS</i> EN POESIE .....	147
3.9.1	<i>Adjectifs et adverbes en poésie, le praedicatium</i> .....	148
3.9.2	<i>Qualis attribut / talis praedicatium : rapprochement avec un statut adverbial de talis</i> .....	149
3.9.3	<i>Hypothèses relatives au fonctionnement de qualis comme praedicatium</i> .....	152
3.9.4	<i>Description des propriétés d'un support en situation</i> .....	153
3.9.5	<i>Vers un statut adverbial de qualis</i> .....	154
3.9.6	<i>Proximité des emplois de qualis / qualiter</i> .....	156
3.9.7	<i>Synthèse relative au fonctionnement adverbial de qualis</i> .....	157
3.10	CONCLUSION .....	158
<b>4</b>	<b>ETUDE DU MARQUEUR <i>QVOT</i></b> .....	<b>161</b>
4.1	INTRODUCTION .....	161
4.2	DONNEES ETYMOLOGIQUES ET MORPHOLOGIQUES .....	167
4.3	INVENTAIRE DES EMPLOIS .....	167
4.3.1	<i>Configurations externes</i> .....	167
4.3.1.1	Emplois corrélés et non corrélés .....	167
4.3.1.2	Modifications adverbiales .....	170
4.3.2	<i>Configurations internes</i> .....	171
4.4	ANALYSES ANTERIEURES .....	172
4.4.1	<i>Analyses syntaxiques</i> .....	173
4.4.2	<i>Analyses sémantico-référentielles</i> .....	178
4.5	<i>QVOT</i> : PROPOSITION DE CARACTERISATION MORPHO-SYNTAXIQUE ET SEMANTICO-REFERENTIELLE .....	180
4.5.1	<i>Propriétés morpho-syntaxiques fondamentales</i> .....	180
4.5.2	<i>Remarques sur le génitif partitif : unus + G partitif vs adjectif numéral cardinal + N</i> .....	182
4.5.2.1	Le génitif partitif .....	183
4.5.2.2	Le groupe cardinal + N .....	186
4.5.3	<i>Propriétés sémantico-référentielles fondamentales : le dénombrement</i> .....	188
4.5.3.1	L'opération de dénombrement : rassemblement et discernabilité des occurrences .....	188
4.5.3.2	Le discret .....	190
4.5.3.3	Localisation .....	193

4.5.3.4	Synthèse : <i>Quot</i> , un pro-adjectif numéral.....	196
4.5.4	<i>Illustration : variations sur le dénombrement</i> .....	198
4.5.4.1	<i>Quot</i> en schéma corrélatif .....	198
4.5.4.2	Structures non corrélées .....	204
4.5.4.3	Du dénombrable à l'indénombrable : « je sais le nombre des grains de sable » .....	209
4.6	CONCLUSION .....	215
<b>5</b>	<b>ETUDE DU MARQUEUR <i>QVANT(V)S</i></b> .....	<b>217</b>
5.1	INTRODUCTION .....	217
5.1.1	<i>Quantus</i> dans les études antérieures .....	218
5.1.2	Problèmes et questions soulevés par ces analyses .....	220
5.2	ANALYSE SYNTAXIQUE .....	223
5.2.1	Caractéristiques générales des comparatives.....	223
5.2.1.1	Temps et mode.....	223
5.2.1.2	Ellipse .....	224
5.2.2	Nombre .....	225
5.2.3	Adjectif et adverbe .....	226
5.2.4	Configurations syntaxiques .....	227
5.2.4.1	Emplois corrélés .....	227
5.2.4.2	Emplois non corrélés .....	229
5.2.5	Statut syntaxique .....	230
5.2.6	Constructions <i>siamois/proportionnelles</i> et corrélatives .....	230
5.2.7	Remarques à propos des emplois non corrélés : emplois remarquables .....	233
5.2.8	Bilan.....	235
5.3	ANALYSE SEMANTICO-REFERENTIELLE .....	236
5.3.1	Caractéristiques globales au niveau des comparatives .....	236
5.3.1.1	Le comparant et le comparé correspondent au même terme.....	236
5.3.1.2	Comparé et comparant sont deux termes distincts .....	237
5.3.1.3	Le comparant comme absence de comparant : l'identification impossible .....	238
5.3.2	<i>Quantu(s) non adjectival</i> .....	240
5.3.2.1	<i>Quantum</i> associé à un G. quantitatif adnominal.....	240
5.3.2.2	Génitif de prix .....	242
5.3.2.3	<i>Quantum</i> adverbe.....	243
5.3.3	<i>Quantum</i> adjectif.....	244
5.3.3.1	Type(s) de N associés à <i>quantus</i> .....	244
5.3.3.2	Hypothèse de fonctionnement référentiel : <i>quantus</i> comme marqueur de gradient orienté sur la propriété notionnelle d'un N, « la grandeur des qualités » (Kleiber : 2008) .....	247
5.3.3.3	Les N abstraits.....	249
5.3.3.4	<i>Quantus</i> : repère d'extensité notionnelle ou de totalisation située .....	252
5.3.3.5	Application à propos de trois exemples .....	255
5.3.4	Particularités de l'identification quantitative.....	257
5.3.4.1	Orientation et haut degré .....	257
5.3.4.2	La valeur de seuil de la deuxième borne .....	258
5.3.4.3	Illustration de la valeur de seuil .....	261
5.3.5	Remarques à propos de la valeur restrictive .....	262
5.3.6	Conclusion .....	264
5.4	CONSTRUCTIONS REMARQUABLES.....	264
5.4.1	<i>Quantum audio / scio</i> .....	264
5.4.2	Remarques à propos de <i>Quantum ad X pertinet</i> : l'introduction du point de vue.....	267
5.4.3	Le tour <i>quantum + posse</i> .....	272
5.4.3.1	Description .....	272
5.4.3.2	Fonction : capacité et haut degré .....	274
5.4.4	Les comparatives « proportionnelles » ou « siamoises ».....	275
5.4.4.1	« Plus... plus... », « d'autant plus... que plus », « d'autant plus... que » : des constructions synonymes ? 276	
5.4.4.2	Covariation orientée plutôt que proportion .....	277
5.4.4.3	« Plus Jules est chauve, plus il est intelligent. Plus chauve que quoi ? : plus intelligent que quoi ? », la question des repères comparatifs .....	278
5.4.4.4	Opérations associées.....	279
5.4.4.5	Valeur de <i>quanto magis p, eo/tanto minus q</i> .....	280
5.4.4.6	La valeur « d'autant plus que » : <i>eo/tanto magis q, quanto p</i> et <i>eo magis quod p</i> .....	281
5.4.5	« <i>Autant Jules est chauve, autant il est intelligent</i> » : schèmes contrastifs et oppositifs .....	284
5.5	OUVERTURE DIACHRONIQUE.....	286
5.6	CONCLUSION .....	289

<b>6</b>	<b>ETUDE DU MARQUEUR <i>VT</i></b> .....	<b>290</b>
6.1	INTRODUCTION .....	290
6.2	GENERALITES.....	291
6.2.1	<i>Données étymologiques et morphologiques</i> .....	291
6.2.2	<i>La vulgate grammaticale et les études antérieures</i> .....	292
6.2.3	<i>Problèmes syntaxiques</i> .....	294
6.2.3.1	Une relative de manière ?.....	294
6.2.3.2	Comparatives en <i>ut</i> et consécutives.....	296
6.2.4	<i>Une relation de coordination ?</i> .....	297
6.2.5	<i>Description générale des comparatives en ut de notre corpus</i> .....	299
6.3	LES SCHEMES CORRELATIFS <i>VT... ITA/SIC</i> .....	301
6.3.1	<i>Constructions corrélées en DI</i> .....	301
6.3.2	<i>Description</i> .....	301
6.3.2.1	Corrélations propositionnelles .....	301
6.3.2.2	Corrélation non propositionnelle.....	305
6.3.3	<i>Fonction sémantico-énonciative</i> .....	307
6.3.3.1	La valeur de « manière » : remarques à propos de <i>Vt sementem feceris, ita metes</i> (Cic., <i>de orat.</i> 2,261).....	308
6.3.3.2	Identification de situations et parallélismes .....	311
6.3.3.3	Relation de repérage .....	314
6.3.3.4	Valeur de « rhème parallèle » et oppositive.....	316
6.3.4	<i>Le D2</i> .....	320
6.3.5	<i>Conclusion</i> .....	323
6.4	CONSTRUCTIONS NON CORRELATIVES .....	324
6.4.1	<i>Manière et analogie de situation</i> .....	325
6.4.2	<i>Les séquences exemplifiantes introduites par ut</i> .....	327
6.4.2.1	Analogie et exemplification .....	327
6.4.2.2	Proposition d'une séquence exemplifiante type introduite par <i>ut</i> .....	329
6.4.2.3	Quel statut syntaxique pour <i>ut</i> ? .....	330
6.4.2.4	Caractéristiques syntaxiques des séquences exemplifiantes.....	331
6.4.2.5	Une des fonctions de l'exemple : la preuve .....	340
6.4.3	<i>Vt fonctif-qualitatif</i> .....	342
6.4.3.1	Particularités syntaxiques des tours fonctifs-qualitatifs : l'ellipse .....	342
6.4.3.2	<i>Vt N</i> , fonction de repère d'évaluation.....	344
6.4.3.3	Fonction attributive liée à une explication ou cause générale .....	349
6.4.3.4	Fonction attributive liée à une évaluation subjective : le cas de Tacite .....	350
6.4.4	<i>L'habitude comme comparant : ut fit et ut solet</i> .....	354
6.4.4.1	La contingence comme repère : <i>ut fit</i> .....	355
6.4.4.2	<i>Vt fit</i> et la comparaison .....	356
6.4.4.3	Portée et latitude positionnelle.....	358
6.4.4.4	<i>Vt solet</i> .....	360
6.4.5	<i>Vt p</i> comme « point de vue » et garant .....	360
6.4.5.1	Première personne .....	361
6.4.5.2	Autres garants .....	362
6.4.6	<i>Vt le dit et le dire, les comparatives méta-énonciatives</i> .....	363
6.4.6.1	Essai de typologie des comparatives méta-énonciatives en <i>ut + uerba dicendi</i> .....	364
6.4.6.2	Manière de dire <i>vs</i> contenu de l'assertion .....	366
6.4.6.3	Fonctionnement et caractéristiques du type 1 : comparatives marquant une identité de contenu d'assertion .....	367
6.4.6.4	Fonctionnement et caractéristiques du type 2 : comparatives portant sur la manière de dire.....	368
6.4.6.5	Ellipses .....	369
6.5	CONCLUSION .....	371
<b>7</b>	<b>ETUDE DU MARQUEUR <i>QVAM</i></b> .....	<b>373</b>
7.1	INTRODUCTION .....	373
7.2	MORPHOLOGIE ET ETYMOLOGIE .....	374
7.2.1	<i>Quam</i> et la théorie de J. Haudry.....	376
7.2.2	<i>Questions soulevées par cette analyse</i> .....	376
7.2.3	<i>Quam</i> et l'ablatif de comparaison .....	378
7.2.3.1	Linguistique générale .....	379
7.2.3.2	La thèse de Benveniste .....	384
7.2.4	<i>Données du corpus</i> .....	389
7.3	DESCRIPTION SYNTAXIQUE GENERALE.....	391
7.3.1	<i>Subordination : Comparative et relative</i> .....	392

7.3.1.1	Linguistique générale .....	392
7.3.1.2	Les faits latins .....	394
7.3.2	<i>Quam</i> introduit-il toujours une proposition ? <i>Quam</i> coordonnant .....	396
7.4	L'IDENTIFICATION .....	399
7.4.1	<i>Tamquam</i> .....	399
7.4.1.1	Genèse ; différence par rapport à <i>tam... quam</i> .....	400
7.4.1.2	Emplois et valeurs .....	402
7.4.2	<i>Quam + possum</i> .....	412
7.4.3	Le D1 <i>Quam... tam</i> .....	413
7.4.4	le D2 <i>Tam... quam</i> .....	415
7.4.4.1	Diversité syntaxique des éléments sur lesquels porte <i>tam... quam</i> .....	416
7.4.4.2	Un effet de coordination spécifique .....	420
7.4.4.3	Différentes configurations .....	422
7.4.4.4	Analyse sémantico-référentielle et argumentative .....	424
7.4.4.5	Négation + <i>tam... quam</i> .....	426
7.4.4.6	Cas de neutralisation de l'orientation argumentative .....	430
7.5	LA DIFFERENCIATION .....	431
7.5.1	La comparaison différenciante associée à un intensif : <i>-ior, magis, plus, minus</i> .....	432
7.5.1.1	Le suffixe <i>-ior</i> et <i>quam</i> .....	432
7.5.1.2	<i>Magis quam</i> .....	435
7.5.1.3	<i>Plus quam</i> .....	440
7.5.1.4	<i>Minus quam</i> .....	442
7.5.2	Remarques à propos de la comparaison de deux adjectifs .....	443
7.5.3	Variations sur les alternatives : <i>potius quam / magis quam</i> .....	447
7.5.3.1	<i>Potius... quam</i> .....	447
7.5.3.2	<i>Magis... quam</i> .....	454
7.5.4	<i>Malo... quam</i> .....	459
7.5.5	L'altérité et la différence : <i>alius quam</i> .....	462
7.6	CONCLUSION .....	467
	<b>CONCLUSION GENERALE .....</b>	<b>468</b>
	<b>CORPUS .....</b>	<b>471</b>
	<b>BIBLIOGRAPHIE .....</b>	<b>474</b>
	<b>TABLE DES MATIÈRES .....</b>	<b>515</b>